5¢ SS. Chrysanthe et Dario
Maximum : 40
Nuageux avec légères chutes de neige
77e ANNEE — No 9

MLLE LORTIE
COMPTABILITE
1-G 1-G
ED.PROVINCIALE

LA PRESSE
Le plus grand quotidien français d'Amérique
MONTREAL, MARDI 25 OCTOBRE 1960
EDITION PROVINCIALE
2 CAHIERS — 42 PAGES



photo René Bénard, LA PRESSE

Accompagné de son épouse, Me Jean Drapeau fait sa rentrée à l'hôtel de ville de Montréal. Il venait de faire élire 44 des candidats de son Parti civique, instaurant ainsi le régime parlementaire municipal dans la Métropole.

Un régime parlementaire pour Montréal

Drapeau élu maire avec 44 candidats

La LAC est balayée et la classe "C" abolie

par Jacques DELISLE et Raymond MASSE

Les Montréalais se sont donné hier une administration municipale homogène, à caractère parlementaire.

Ils ont en effet aboli, d'une façon non équivoque, la classe "C" de conseillers, et porté au pouvoir le nouveau Parti civique de Montréal et son chef, Me Jean Drapeau. Ce dernier a été élu avec une majorité de 30,105 sur son plus proche adversaire, le sénateur Sarto Fournier.

Le vote contre la classe C a été décisif et clair : 119,219 électeurs en favorisent l'abolition et 28,811 le maintien, soit une majorité de 90,408.

Le Parti civique, fondé il y a exactement un mois aujourd'hui, a réussi à faire élire 44 des membres du conseil municipal qui sera désormais composé de 66 conseillers.

La Ligue d'action civique a complètement été balayée de la scène municipale, son chef, M. Pierre DesMarais et chacun des 54 autres candidats battus.

La Réforme municipale, un autre nouveau parti fondé quelques semaines avant l'élection, n'a réussi qu'à faire élire son "conseiller technique", M. Alfred Gagliardi. Les 45 autres candidats ont été défaits.

Vingt et un indépendants ont été élus, mais celui qui projetait d'être le chef de certains d'entre eux, M. Lucien Croteau, a été défait.

Le conseil sera donc formé du maire, de 44 conseillers du Parti civique, de 21 indépendants et d'un conseiller de la Réforme municipale.

Dans la classe A (propriétaires), le PCM a réussi à faire élire 25 conseillers, et 19 dans la classe B (propriétaires et locataires). Les indépendants en ont fait élire 8 dans la classe A et 13 dans la classe B.

Vote à 41%

143,269 électeurs se sont prévalu de leur droit de vote hier, sur un total de 345,678, soit une proportion de 41%.

Sur ce nombre, le maire élu a récolté 76,354 votes (4 bureaux de scrutin encore à venir), soit 22% du nombre total des électeurs.

Les quatre autres candidats à la mairie MM. Gérard Albert, Ralph Cohen, Sarto Fournier et Lucien Tremblay, ont ensemble récolté 66,915 votes, soit MM. Fournier, 46,249, Albert, 3,172, Cohen, 9,808, et Tremblay, 7,686.

Comme ils n'ont pas obtenu la moitié (plus un) des votes du gagnant, trois des candidats ont ainsi perdu leur dépôt hier ; ce sont MM. Albert, Cohen et Tremblay.

37 anciens

Trente-sept membres de l'ancien conseil municipal ont été réélus; de ce nombre, 16 sont indépendants, un est de la Réforme, et 20 sont du PCM.

La charte de Montréal prévoit que le nouvel exécutif doit être formé dans les 30 jours qui suivent l'élection.

Il est possible que devant la très forte majorité du Parti civique à l'hôtel de ville, la formation de la nouvelle administration se fasse plus rapidement qu'à l'ordinaire. Les Montréalais connaîtront peut-être leur administration d'ici quelques semaines, après les formalités ordinaires prévues par la charte.

Dès demain matin, à 11 heures, le président de l'élection, M. Gabriel Morin, procédera à l'addition définitive des votes donnés à chaque candidat d'après les relevés fournis par les scrutateurs. Les candidats avec les majorités nécessaires seront alors officiellement proclamés élus.

Puis ce sera la prestation du serment du maire et des membres du nouveau conseil.

Et la vie reprendra à l'hôtel de ville. La première assemblée du conseil verra à la formation du comité exécutif, mais elle ne donnera pas lieu cette fois à tout le marchandage des 20 dernières années, après chaque élection.

On prévoit en outre que les assemblées du conseil municipale ne s'éterniseront pas en longueur désormais.

Résultat du vote

Majorité de M. Drapeau 30,105

Parti Civique de Montréal	44
Ligue d'Action Civique	0
Ass. de la Réforme municipale	1
Indépendants	21

Voir aussi en pages 2, 3 et 10



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Souriant dans l'adversité : de g. à dr. MM. Pacifique Plante, directeur du service de la police de la métropole à l'époque du régime de la Ligue d'action civique, Jean Meunier, député libéral de Bourget, candidat de la LAC défait dans le quartier No 10, et Pierre DesMarais, le président de la Ligue, défait lui aussi.

La conférence fiscale reprend demain à Ottawa

Discours publics ou... huis clos?

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA. — Les discours d'ouverture, à la reprise des entretiens fiscaux fédéraux-provinciaux, ici, demain seront-ils publics ou prononcés à huis clos ?

Voilà un sujet qui pourrait provoquer d'assez vifs échanges au début de la seconde conférence fiscale fédérale-provinciale de l'année.

La première a eu lieu en juillet et celle-ci se poursuivra jusqu'à vendredi inclusivement.

Il appert qu'Ottawa voudrait que l'on procède à huis clos immédiatement, dès l'ouverture, demain ; par contre, les provinces, qui ont déjà exposé leurs revendications et attendent maintenant de connaître la réponse du gouvernement fédéral et ses contre-propositions voudraient bien qu'à son tour, Ottawa s'exécute publiquement.

Si MM. Diefenbaker et Fleming persistaient à réclamer le huis clos, ils pourraient être accusés de n'avoir pas de propositions à offrir ou encore d'être si peu fiers de celles qu'ils voudraient soumettre, qu'ils désireraient le faire à huis clos.

Les provinces insisteront aussi pour qu'à cette conférence on aborde la question du chômage.

Déjà, à la conférence du début de la semaine, sur le chômage, des organismes, comme la confédération des syndicats nationaux, ont déploré l'absence des provinces à ces entretiens.

M. Diefenbaker a déclaré, récemment, que si les provinces n'avaient pas été invitées, c'est qu'il serait question du chômage à la conférence fiscale.

Voir CONFERENCE en page 2

Conférence sur le chômage

M. Diefenbaker voulait des idées; on lui a soumis 20 mémoires et 450 projets

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA. — On n'a encore rien vu... ou entendu, à la conférence des personnalités canadiennes invitées par le premier ministre Diefenbaker à venir lui offrir "des idées" pour combattre le chômage.

Les délibérations se sont tenues à huis clos, mais la plupart des 21 organismes ont remis à la presse des copies des mémoires qu'ils ont présentés au gouvernement canadien.

La journée presque entière s'est passée pour M. Diefenbaker, entouré de sept de ses ministres dont M. Sévigny du Québec pendant quelques heures, à écouter cette avalanche de suggestions, "dans une atmosphère de coopération très utile et très prometteuse", a-t-il déclaré, à l'ajournement, hier soir.

Mais c'est véritablement aujourd'hui que les discussions s'amorceront, que l'on "digérera" toutes ces propositions, qui vont, on le sait, de la réduction des taxes à la protection tarifaire accrue, en passant par la conscription, la construction d'édifices universitaires et un vaste programme de travaux publics.

Réduction des taxes

Le premier ministre Diefenbaker, qui a parlé aux délégués pendant 25 minutes à la fin de la réunion d'hier, a comme d'habitude utilisé un langage fort ambigu.

D'ailleurs, quand l'auteur de ces lignes lui a demandé, à l'ajournement, s'il avait donné l'opinion de son gouvernement, M. Diefenbaker a répondu: "Nous avons demandé des suggestions, c'est pour ça que nous sommes ici; la politique de notre gouvernement, nous la ferons connaître au parlement."

L'idée de réduire les taxes n'a pas, avons-nous appris, paru... choquer M. Diefenbaker. Il est évident qu'avec les difficultés actuelles, on ne peut parler de hausser les impôts. Le leader de l'opposition libérale, M. Pearson, a d'ailleurs lui aussi, récemment, prôné une réduction de taxes. Enfin, nous sommes entrés dans le second cycle du mandat du gouvernement actuel et désormais, à l'approche d'élections générales, une hausse de taxes est politiquement à écarter.

Mais il y a, à côté de tout cela, les budgets de M. Fleming et la conférence fiscale de la semaine prochaine, en vue d'en venir à la conclusion d'une nouvelle entente de 5 ans avec les provinces.

Délais et responsabilités

Plusieurs délégations, notamment celles des unions ouvrières, ont reproché au gouvernement son indécision, son inaction et ont suggéré la tenue d'une session sans délai.

Des délégués se demandent si, devant la gravité de la situation actuelle au pays et l'impuissance du gouvernement à résoudre le problème du chômage, ce gouvernement ne tente pas de faire la preuve, par la multiplicité des suggestions, leur incompatibilité dans certains cas, que le blâme ne saurait être rejeté sur lui, mais sur tout le monde au Canada.

Le premier ministre, dans son discours, hier, aurait principalement reproché à trop de gens au pays de faire preuve de pessimisme, de présenter un tableau trop sombre de la situation.

D'autres délégués ont cru prévoir dans certains propos de M. Diefenbaker une aide gouvernementale accrue pour le crédit à l'exportation.

Il a aussi été question des travaux d'hiver et, à ce propos, l'hon. Michael Starr, ministre du travail, a déclaré à LA PRESSE que des 450 formules de projets reçues hier à Ottawa, il y en avait 200 de la province de Québec, ce qui confirme une déclaration faite par M. Jean Lesage à Québec sur cette question.

"Vous n'avez encore rien vu"

A Ottawa, l'un des mots les plus populaires de l'heure est le "Vous n'avez rien vu encore" de M. Diefenbaker à propos de son prochain programme sessionnel, qui doit lui permettre de réaliser tout son programme des dernières élections.

Hier, M. L. B. Pearson, leader de l'opposition, a déclaré que c'est au parlement que M. Diefenbaker doit faire connaître ce programme, de même que la

Voir DIEFENBAKER page 2

"Nous nous mettrons à la tâche aussitôt que possible" (Drapeau)

Le nouveau maire de Montréal, Me Jean Drapeau, a tenu hier à "assurer la population", que le programme mis de l'avant par le Parti civique de Montréal, n'était "pas un programme électoral."

"Nous nous mettrons à la besogne aussitôt qu'il nous sera possible de le faire," a dit le maire.

Me Drapeau a félicité tous les candidats du Parti civique élus, et il a offert la collaboration du parti à tous les autres élus qu'ils soient indépendants ou membres d'autres groupes.

"C'est l'institution du régime parlementaire que nous vivrons dorénavant.

"Nous allons assurer la protection de tous les citoyens de Montréal, et lutter contre le chômage."

Après l'incroyable défaite

La LAC sera là en 1962 affirme M.P. DesMarais

par Gilles CONSTANTINEAU

Il est à peine 9 h. 15 du soir que dans la grande salle du comité de la Ligue d'action civique, rue St-Denis, le secrétaire de la LAC, M. J.-Z.-Léon Patenaude, lève les bras, fait une moue qui paraît dissimuler un regret certain, se raidit une seconde puis, faisant contre mauvaise fortune bon coeur, déclare :

"Qu'est-ce que vous voulez ! Les gens ont voté pour un parti. Mais la Ligue n'est pas disparue. Elle sera toujours vigilante. Elle tiendra au cours des prochains jours une réunion afin de poursuivre ses travaux antérieurs."

Car il est déjà avéré que la Ligue d'action civique essuie un balayage en règle. La salle du comité est bondée; mais on ne voit sur aucun visage, malgré la situation, le moindre signe d'abandon à la tristesse.

Le président de la Ligue, M. Pierre DesMarais, s'est absenté un instant. Mais quelques membres de sa famille sont là et tiennent cent conversations avec les amis. On s'interroge sur les causes de cette défaite absolue. On parle de M. Jean Drapeau, de l'ambiguïté de son attitude après la scission avec la LAC, des avantages que lui ont donnés les efforts de cette dernière.

M. Patenaude nous déclare encore : "Je suis incapable de définir en termes précis ce que je ressens présentement. Mais je pense à ce qu'écrivait Kipling : "Si tu vois l'ouvrage de ta vie détruit en un jour, recommence et rebâtis, mon fils !" C'est dans cet état d'esprit que je me trouve présentement".

M. Meunier : pas même dans sa paroisse

Il est 9 h. 45. Des deux ou trois cents personnes qui se trouvaient dans la salle une demi-heure plus tôt, il n'en reste pas une centaine, au moment où surgit M. Jean Meunier, député libéral de Montréal-Bourget et candidat de la LAC défait dans le district No 10. On fait cercle autour de lui. Il sourit, il est détendu. Ses paroles trahissent néanmoins un certain ressentiment à l'endroit de M. Drapeau.

"Je n'ai même pas eu la majorité dans ma propre paroisse", dit-il sur le ton de l'ironie. Mais il se refuse à la moindre déclaration officielle. "J'ai ap-

Voir LA LAC en page 2

Le groupe Croteau

La mauvaise cible!

par Jean-Pierre FOURNIER

"IL FAUT BATTRE DESMARAIS !" réclamaient les placards tapissant, hier soir encore, les murs du comité central de M. Lucien Croteau, leader du dernier conseil et depuis toujours ennemi juré du chef de la Ligue d'action civique.

Le slogan a bien marché: des premiers aux derniers rapports qui atteignirent la grande salle du comité, au 852 est, rue Rachel, M. Croteau est demeuré en avance sur M. Pierre DesMarais.

Le slogan a bien marché... jusque-là ! Car il avait une suite disant: "Le seul moyen, c'est d'élire dans le 'A': Croteau, M. Gervais, J.-B. Lafrenière !" Et cette partie-là fut moins bien écoutée que la première par les électeurs du district no 8 (St-Jean-Baptiste, Lafontaine, St-Jacques, Ville-Marie, Bourget).

Le trio des indépendants a devancé celui de la Ligue d'action civique, mais il s'est classé loin derrière trois autres candidats qu'on avait sous-estimés dans le camp de M. Croteau, MM. Fernand Allie, Jacques Brisebois et Fernand Drapeau, du Parti civique municipal, mouvement né du schisme de la LAC et dirigé par le nouveau maire Jean Drapeau.

Amère déception

Le désappointement était grand chez les partisans de M. Croteau.

On avait l'impression de s'être approché à un cheveu de la victoire et d'avoir tout gâché par une erreur de tir. Toute la campagne avait été dirigée contre M. DesMarais et ses deux collègues de la LAC, le Dr Albert Guilbeault et M. Roger Courtois.

Le district no 8 avait réputation d'être le château fort de M. DesMarais et M. Croteau

Voir CROTEAU en page 2

Le projet Dozois

Il n'y a plus quorum à l'Office de l'habitation

Le "projet Dozois" sera-t-il terminé ?

C'est une question inévitable, par suite du résultat du scrutin d'hier.

En effet seulement trois des six membres de cet organisme feront partie du nouveau conseil. Le quorum est de quatre, de sorte que l'Office ne peut plus siéger.

Les six membres de l'Office jusqu'à l'élection d'hier : les conseillers R. Savignac, le président, Norman English, vice-président, H. Dubrovsky, Georges Godin, Gérard Loiselle et Roger Provost.

Or seulement trois des six feront partie du prochain conseil : M. R. Savignac, Georges Godin et Gérard Loiselle, réélus hier.

M. H. Dubrovsky qui avait été accepté comme candidat de la Ligue d'action civique, a été défait dans la classe "A" du district no 5.

Et les deux autres membres, MM. English et Provost, étaient conseillers de la classe "C", classe abolie par suite des résultats du référendum.

Selon Me Dawson A. McDonald, membre du Contentieux municipal, si un membre n'est pas réélu conseiller, sa fonction à l'Office devient vacante et

Voir PROJET DOZOIS en page 2

Les 66 conseillers élus

Les 66 conseillers municipaux élus hier à Montréal se répartissent comme suit : 44 du Parti civique, 21 indépendants et un de l'Association de la réforme municipale.

Les 44 du PCM sont : L. Asselin, C. Martellani, R. Sabourin, G. N. F. Charness, L.-H. Gagné, G. Snyder, G.-P. LaRue, P. Massé, H. Brock, A. Cohen, J. Labelle, J. LaRoche, L. Couture, R. Desjardins, E. Laliberté, C. Dur'vage, J.-P. Lemieux, J.-P Marchand, J.-P. Forest, G. Niding, J.-O. Roy, F. Alie, F. Drapeau, J. Brisebois, J.-P. Bonin, C. Mélançon, J.-B. Bourque, J.-N. Drapeau, H. Montpetit, J. Guillet, R. Salle, Y. Payette, M. Landes, Adrien Angers, P.-E. Sauvageau, P. Boulanger, A. Caplette, E. Hamelin, P.-E. Robert, L. Hanigan, R. Sigouin, R. Bourret, A. Gagnon, L. Saulnier.

Les 21 indépendants sont : H.-P. Lessard, B. Lépine, R. Mondor, A. Crompt, E. W. O'Flaherty, G. Loiselle, A. Collette, F. Hanley, J. Primeau, G. Brown, G. Pender, B.-B. Tremblay, E.-T. Asselin, H. Cummings, F. Donnelly, H. H. Kliger, H. Savage, K. McKenna, D. Rochon, R. Savignac, G. Godin.

Le seul de l'ARM est M. Alfred Gagliardi.

sommaire

	PAGES
A travers la province	23 à 34
Comiques	6
Courrier Confidences	11
Décès, Naissances, etc.	39
Editorial	4
Finance	36 et 37
Horoscope	6
Les Tribunaux	38
Loisirs et Récréation	40
Mots croisés	6
Radio et Télévision	6
Sciences	5
Spectacles et Concerts	14
Sports	16 à 21
Vie féminine	8
Vie sociale	9
Votre médecin	5



La mission canadienne a été retenue à Rome

ROME. (AFP) — La mission économique canadienne, présidée par M. James A. Roberts, ministre suppléant de l'Industrie et du Commerce, n'a pas quitté Rome hier soir comme prévu. L'avion qui devait conduire la mission à Paris n'a pu prendre l'air en raison des mauvaises conditions atmosphériques.

La mission canadienne avait été reçue hier à Rome par M. Mario Martinelli, ministre italien du Commerce extérieur. Au cours de l'entretien, auquel assistait M. Léon Mayrand, ambassadeur du Canada en Italie, ont été examinés les rapports économiques entre l'Italie et le Canada, ainsi que les possibilités de développement des échanges entre le Canada et la C.E.E.

CROTEAU

SUITE DE LA PAGE 1

qui avait promis d'aller le vaincre sur son propre terrain, a cru qu'il fallait y consacrer tout son arsenal.

Mais le véritable homme fort — on l'a constaté hier soir, c'était M. Drapeau.

"We fought the wrong man !" s'est exclamé M. Dave Novak, l'un des principaux organisateurs de M. Croteau, à la vue des premiers résultats.

A mesure que de nouveaux chiffres venaient confirmer la défaite, la salle du comité se vidait lentement. A 9 h. 55 p.m., elle était vide. M. Croteau ne vint pas. Il fut impossible de le rejoindre au téléphone.

PROJET DOZOIS

SUITE DE LA PAGE 1

l'on ne saurait en prolonger l'exercice jusqu'à son remplacement.

Le fonctionnement de l'Office peut être paralysé par des vacances survenant en son sein, mais il appartient au conseil d'y remédier. Toute vacance devra être remplie par le conseil.

Et si le conseil élu hier refusait ?

LA LAC

SUITE DE LA PAGE 1

pris à me taire", explique-t-il en faisant allusion à une expérience antérieure ... pas très éloignée.

Puis il se ravise : "Je veux bien dire, ajoute-t-il, que je ne quitte pas la Ligue et que je serai près de Pierre DesMarais quand il aura besoin de moi".

Le fruit de la confusion ...

Il ne reste plus qu'une cinquantaine de personnes sur les lieux au moment où, retour d'une entrevue donnée à la télévision, M. Pierre DesMarais lui-même arrive. Il est 10 h. 30.

La défaite ? Le président de la Ligue d'action civique l'attribue à "la confusion créée par M. Drapeau, confusion qui sert son nouveau parti".

Mais M. DesMarais estime que la victoire du Parti civique permettra de constater les différences fondamentales entre la LAC et l'excellent travail qu'elle a accompli à la tête de l'administration montréalaise, pendant son dernier mandat, et le parti de M. Drapeau. Il estime de plus que la Ligue a remporté une semi-victoire dans le référendum sur la suppression de la classe "C", qu'elle préconisait depuis toujours.

Et pour prouver que la LAC n'avait rien d'un mouvement "opportuniste", prêt à disparaître advenant un échec : "Dès demain, dit-il, nous continuerons les procédures concernant les personnes que nous avons fait arrêter durant les heures d'élection ..."

Pax était là ...

La LAC sera là en 1962, déclare-t-il encore. Dans l'intervalle, elle tâchera de collaborer avec le gouvernement provincial. Puis de l'air de celui qui prend la défaite avec un grain de philosophie, M. DesMarais ajoute d'autres causes à la défaite de la Ligue : le mauvais temps d'abord, puis l'ouvrage des "honnêtes travailleurs d'élection".

"Nous les avons vus à l'oeuvre en grand nombre dans plusieurs quartiers", soutient-il.

Le docteur Ruben Lévesque arrive à son tour, silencieusement. On l'accueille avec chaleur. Conseiller municipal depuis 1947, défait pour la première fois, l'un des pionniers de la Ligue et l'un de ses plus ardents protagonistes, il éprouve quelque difficulté à faire preuve de sérénité.

M. Pacifique Plante est là lui aussi et s'est départi de son exécrable mutisme. Il annonce ses plans sans hésitation. Il déclare qu'il ne ressent pas de chagrin parce que son ami Pierre DesMarais n'en manifeste pas non plus. Et caméra à la main, il monte sur une table pour prendre une photo-souvenir, "en couleurs", précise-t-il, avec un clin d'oeil au photographe de LA PRESSE.

DIEFENBAKER

SUITE DE LA PAGE 1

date de la session, et dans le plus bref délai possible.

A propos du "Vous n'avez rien vu encore", le chef libéral a dit que c'était "là une authentique admission de l'inefficacité d'un régime qui a été élu il y a pourtant 3 ans".

Bref, le problème du chômage est demeuré ici, hier, "sur la table" pendant toute la journée.

Ce qui n'est rien de neuf.

Comme à un examen médical, il y a eu auscultation, consultations, suggestions en faveur de certains remèdes.

L'heure approche maintenant où le peuple saura définitivement quelle potion le gouvernement lui administrera, dans l'intention de le ramener à une meilleure santé ... économique.

CONFERENCE

SUITE DE LA PAGE 1

Mais il appert aussi que la réponse qu'aurait faite à ce propos le gouvernement fédéral aurait été plutôt vague, parlant par exemple plutôt de "discuter de cette question si les autres provinces le désirent."

Huis clos ou non ?

Le gouvernement fédéral réclamerait le huis clos à l'ouverture de la conférence, demain, en disant que celle-ci n'est que la continuation des entretiens de juillet.

—Oui, mais en 1955, il y a eu début public des deux conférences, signalera-t-on d'un côté.

—D'accord, mais elles étaient à six mois de distance, tandis que celles de 1960 ne sont éloignées que de 3 mois. En outre, il n'y eut pas de discours publics à la conférence de 1956, qui conduisit aux accords fiscaux de 5 ans que les provinces et Ottawa ratifièrent.

Mais il est certain, comme on l'a vu plus haut, que les provinces vont exiger qu'Ottawa fasse comme elles, c'est-à-dire rende publiques ses propositions fiscales et aussi discute de la même façon sur le chômage.

Tout ce qui se dira a une importance accrue par l'approche d'une session fédérale débutant en novembre et aussi par la tenue, lundi prochain, d'élections partielles dans 4 comtés dont celui de Labelle au Québec.

Certains journaux ont récemment parlé du désir d'Ottawa d'offrir aux provinces de mettre fin aux accords fiscaux avec les provinces (Tax Rentals) et d'offrir à ces dernières de percevoir leurs propres taxes ; plusieurs provinces s'opposeraient à cela et on doute ici que l'idée aille plus loin.

Gel de la péréquation ?

Il serait aussi question de "geler" pour plusieurs années les paiements de péréquation.

Ou encore de modifier la formule, de façon à réduire les contributions faites au Québec, à la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Rappelons, incidemment, que le 25 juillet dernier, M. Diefenbaker a promis que le "principe de la péréquation sera conservé".

Là encore, ces projets ont peu de chances de succès d'éclore, quand on se souvient que les provinces veulent que les prochains accords fiscaux leur apportent des revenus additionnels.

Pour sa part, M. Lesage, premier ministre québécois, a déclaré mardi dernier à une délégation de l'Association des entrepreneurs en construction du Canada qu'il s'efforcera, demain, d'obtenir des autorités fédérales "une plus grande part du produit des impôts" pour le Québec, afin que celui-ci puisse faire face à toutes ses obligations notamment à l'endroit des municipalités.

En juillet, M. Lesage avait proposé, pour remplacer la formule actuelle 13-9-50, la formule 25-12.5-100, qui vaudrait $140 millions de plus par an au Québec, a-t-il dit.

En outre, M. Lesage réclamait le départ graduel d'Ottawa du champ des programmes conjoints, avec les revenus pour les exécuter laissés aux provinces. Enfin, avec le maintien du système de péréquation, qui représentera $70 millions pour le Québec l'an prochain, on estime que la formufle de M. Lesage comporte des exigences à peu près égales à celles de M. Frost, d'Ontario, dont la formule, en juillet, se lisait : 50-50-50.

$2 milliards

A cette conférence, M. Donald Fleming, ministre fédéral des Finances avait déclaré que les requêtes des provinces équivalaient à exiger d'Ottawa $2 milliards de plus par an.

M. Frost, d'Ontario, avait déclaré qu'il avait quelques notions de mathématiques mais qu'il ne pouvait "suivre" M. Fleming dans ses calculs.

Pour sa part, M. Lesage avait soutenu que si sa formule était acceptée, elle coûterait $140 millions à Ottawa pour le Québec et environ $500 millions pour tout le pays.

Ce montant, ajoutait-il, serait porté à $1 milliard si l'on éliminait les travaux conjoints, mais Ottawa serait dispensé d'un fardeau équivalent.

Quant à l'idée pour Québec de céder à Ottawa des sources de taxation en échange de subsides, il n'en est pas question.

A une conférence de presse donnée le 26 juillet, M. Lesage s'était vu demander :

—Seriez-vous prêt à signer une entente fiscale avec Ottawa ?

—Non, car nous avons notre propre système de perception des impôts et nous entendons le maintenir, avait répondu M. Lesage.

Route T-Canada et assurance-hospitalisation

Il est probable qu'Ottawa signera un accord avec la province de Québec au cours de cette conférence, relativement au programme de la route trans-Canada.

Celle-ci suivra le trajet annoncé en primeur par la "Presse" en juillet dernier, soit de Rigaud à l'Ile de Montréal, puis via le boulevard métropolitan, jusqu'en face de Boucherville où un nouveau pont la fera traverser le St-Laurent et aller rejoindre la route St-Hyacinthe-Drummondville jusqu'au pont de Québec, etc.

On peut donc prévoir un bill concernant la participation québécoise à la route trans-Cana la (et des crédits dans le prochain budget?) à la prochaine session.

La participation québécoise au programme fédéral-provincial d'assurance-hospitalisation sera sans doute aussi abordée durant les prochains jours.

M. Lesage a fréquemment déclaré que le programme débutera dans le Québec en janvier 1961. Ce qui signifie des déboursés additionnels de quelque $18 millions pour M. Fleming dans son budget actuel, car l'année financière fédérale prend fin le 31 mars.

Pour une année entière, M. Diefenbaker a estimé, à la conférence de juillet dernier, que la participation québécoise coûtera $70 millions à Ottawa, portant le fardeau fédéral dans ce domaine de $167 millions à quelque $225 millions.

Délégations

La délégation fédérale sera dirigée par le T.H. John Diefenbaker, premier ministre, accompagné des hon. Donald Fleming, D. Fulton, G. Nowlan, W. Monteith, M. Starr et Noël Dorion.

La délégation québécoise, dirigée par l'hon. Jean Lesage, premier ministre, comprendra aussi l'hon. George Marler, C.L. et ministre d'Etat; l'hon. Bernard Pinard, ministre de la Voirie; MM. J. H. Bléler, sous-ministre des Finances; George Shink, contrôleur du revenu de la province; Pierre Leboeuf, spécialiste des questions fiscales; Me Louis-Philippe Pigeon, conseiller juridique ; René Tremblay, économiste, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce; Marcel Bélanger, C.A., secrétaire de la Faculté de Commerce de Laval; Rosario Messier, agent de la province de Québec à Ottawa, et Guy Gagnon, attaché de presse.

"Le poids de sa colère"

Le conseiller Lucien Saulnier, que le Parti civique choisira très probablement comme le prochain président du comité exécutif, a commenté en ces termes la disparition de certaines personnalités du conseil municipal, hier :

"Dans le premier discours que j'ai fait, au début de la campagne électorale, de déclarer M. Saulnier, j'ai exprimé l'espoir de retrouver dans le résultat de l'élection, le choix de la population et le poids de sa colère. Et la disparition de certaines figures de la scène municipale, en est une manifestation."

M. Saulnier a brièvement commenté la victoire de son parti : "Dans la joie de la victoire, nous ne perdons pas de vue les objectifs que nous avons mis devant la population avant l'élection, et nous allons nous employer à les atteindre avec la plus grande célérité."

Echos du Parlement provincial

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — On dit qu'avec sa caisse électorale, l'Union nationale aurait accordé une "compensation" pour le "don", par Maurice Duplessis, de sa collection de peintures au Musée provincial.

Les tableaux sont estimés à plus de $200,000.

Les $6,000,000 de Bâle

Peu après la mort de M. Duplessis, un banquier de Bâle, en Suisse, a raconté, au cours d'une conversation privée, l'embarras dans lequel il se trouvait: son établissement gardait en dépôt une somme de six millions de dollars canadiens pour deux de nos compatriotes dont l'un "venait de mourir". Un problème se posait ; qui, dorénavant, pourrait, à la place du défunt, apposer les signatures nécessaires ?

Des Québécois mis au courant de l'incident se sont demandé s'il ne s'agissait pas d'une partie de la caisse électorale de l'Union nationale ...

Réunion des membres du gouvernement

M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, qui doit se trouver demain à Ottawa pour la conférence intergouvernementale et qui a passé la journée d'hier à Montréal, est revenu pour quelques heures dans la Vieille Capitale afin d'y présider une séance du cabinet et d'y régler plusieurs questions d'intérêt provincial.

Il est possible qu'avant son départ le député de Québec-Ouest donne une conférence de presse pour annoncer quelle sera sa ligne de conduite dans les délibérations des prochains jours dans la capitale fédérale.

La Voirie

Un groupe de hauts fonctionnaires de la Voirie rejoindra probablement demain à Ottawa MM. Lesage et Pinard en vue de la signature de l'accord pour la route transcanadienne. Comme ces représentants du département de la Voirie seront de retour vendredi à leurs bureaux du ministère, on peut conclure que l'entente sera signée jeudi. Il s'agit de M. Arthur Bergeron, sous-ministre, M. Arthur Branchaud, ingénieur en chef, et M. Omer Martineau, assistant-ingénieur en chef.

Octrois statutaires ?

Des délégués au premier congrès de la Fédération des oeuvres de loisirs du diocèse de Québec ont interprété, comme l'annonce probable de subventions régulières pour de telles oeuvres, une déclaration faite par le secrétaire particulier de M. Paul Gérin-Lajoie :

"Il est possible que pour la répartition des octrois à ces organismes, on découvre un mode analogue, dans une certaine mesure, à celui qui est présentement en vigueur pour les commissions des écoles ..." a dit M. Gérin-Lajoie.

Depuis $850.

Construction complète avec fondations

GARAGE DE BETON

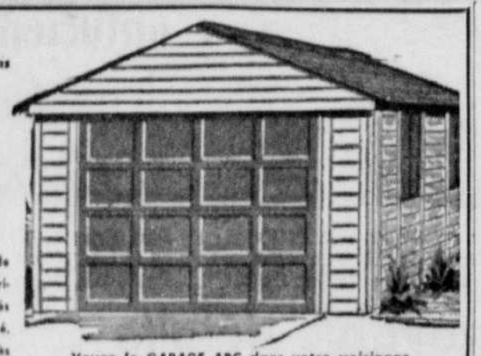
PAS DE VERSEMENT COMPTANT

et 3 ans pour payer par un emprunt de banque pour ce garage PERMANENT, fabriqué de blocs de béton entrelacés, renforcés d'acier. Fenêtres et porte de côté si désiré. A l'épreuve du feu, de la moisissure. Très belle apparence. Construction rapide par nos experts.

Dimensions et modèles variés. Modèles dégagés ou non pour appartements ou placement.

Egalement :

TUILES DE BETON RENFORCE POUR ENTREES DE GARAGES



Voyez le GARAGE ABC dans votre voisinage

Téléphonez pour renseignements et dépliant illustré DA. 2-1500

ASSOCIATED BUILDING AND CONCRETE PRODUCTS LTD.

(Successeur de Alborough Concrete Products Ltd.)

5420 boul. Henri-Bourassa, Montréal-Nord



MERCI

Durant toute la campagne électorale qui s'est terminée hier, des milliers de citoyens ont travaillé bénévolement au triomphe des principes du Parti Civique de Montréal. Encore aujourd'hui, ils surveillent la bonne marche et l'honnêteté du scrutin dans les différents polls.

A toutes ces personnes au dévouement spontané et aussi à tous ceux qui m'ont secondé si généreusement de leur appui financier, je veux leur dire : UN GRAND MERCI.

Jean Drapeau

PRESCRIPTIONS MÉDICALES

"L'exécution d'une prescription de médecin est une chose trop délicate et trop importante pour être confiée à d'autres qu'à des pharmaciens spécialistes."

Lorsqu'il s'agit de votre santé ou de la santé des personnes qui vous sont chères, n'hésitez pas : APPORTEZ VOS PRESCRIPTIONS AUX

Les PHARMACIES professionnelles SARRAZIN CHOQUETTE

Prop. Luc Choquette, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris

PRESCRIPTIONS—ANALYSES—BANDES HERNIAIRES—OPTIQUE

921 STE-CATHERINE EST — VI. 2-9622

St-Denis et Mt-Royal, VI. 4-1711 • 6511 St-Hubert, CR. 2-8234

PHARMACIES PROFESSIONNELLES SARRAZIN et CHOQUETTE



VOUS Y TROUVEREZ :

1° **DES OFFICINES** (laboratoires de prescriptions) semblables aux officines des grandes pharmacies européennes dont le nom seul sur une étiquette de prescription est un symbole de science, de compétence et d'intégrité professionnelle.

2° **9 PHARMACIENS DIPLOMES** de l'Université, toujours prêts à exécuter, selon l'art, les ordonnances que vous leur confiez. ***MM. Luc Choquette, Georges Bernèche, Claude Houde, Gérald Lecavalier, Alphonse Roy, Claude Nadeau, Bruno Messier, Paul-Emile Lambert, Gilles Lavallée.***

3° **L'INTEGRITE LA PLUS ABSOLUE.** Vous y recevez exactement ce que votre médecin vous a prescrit.

4° **L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET** de tous les médicaments qui peuvent être prescrits, y compris les plus nouveaux, provenant des toutes dernières découvertes.

5° **DES PRIX PLUS QUE RAISONNABLES.** Le très grand nombre de prescriptions qu'on y exécute permet d'acheter les médicaments en quantités considérables, et profiter ainsi d'escomptes supplémentaires dont nous vous faisons bénéficier

AUX PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE

UNE PRESCRIPTION est une chose sacrée dont nous prenons un soin jaloux. **SEULS DES PHARMACIENS DIPLOMES** de l'Université en ont la charge et seuls ils exécuteront votre ordonnance. Afin de prévenir la perte de la prescription que vous nous confiez et en assurer pour toujours la répétition, **LES PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE** photographient sur microfilms toutes les prescriptions qui leur sont confiées, et ces microfilms sont déposés à la banque dans un coffret de sûreté.

Vous faites un choix judicieux de votre médecin, pourquoi n'en feriez vous pas autant pour le pharmacien qui doit vous fournir les remèdes destinés à vous redonner la santé.

"DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN CE QU'IL PENSE DES PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE"

PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE

Du nouveau!

BAND-AID MARQUE DE COMMERCE

sheer strips



53¢

CES DAMES AVISÉES EN SONT ENCHANTÉES!



PAS DE shampooing! PAS DE melange! PAS d'odeur!

La permanente à domicile *Fashion 'Quick'* de RICHARD HUDNUT

a fait ses preuves dans les salons de coiffure

La FASHION 'QUICK' contient la neutralisant exclusif "Clean Curl" et un étonnant shampooing incorporé à la permanente qui lave chaque boucle en fixant l'ondulation! Elimine à tout jamais 3 problèmes ennuyeux: pas besoin de se donner un shampooing avant ou après la permanente; finis les mélanges de neutralisants ... rien à mesurer; pas d'odeur de permanente. Vos cheveux acquièrent une fraîcheur et une propreté irrésistible. Pour vous assurer la plus belle ondulation de votre vie ... tout en épargnant la moitié du temps et du travail ... procurez-vous la Fashion 'Quick' qui a fait ses preuves. Efficacité et longue durée *garanties!* $2.50



POUR BÉBÉ ET TOUTE LA FAMILLE



Contre l'irritation causée par les couches et la chaleur ...

contre toutes les irritations bénignes de la peau.



le tout nouveau *shampooing-colorant* pour vos cheveux

plus attrayants—plus naturels—et vous seule en possédez le secret!

D'emploi facile, tout comme les autres shampoings, mais si merveilleusement différent!

- ★ conditionne les cheveux tout en les nettoyant et les colorant!
- ★ c'est une crème ... son emploi est donc plus facile; utilisez la moitié du tube et le reste conservera sa fraîcheur!
- ★ ravive la couleur naturelle de vos cheveux tout en leur donnant un nouvel éclat!
- ★ particulièrement désigné pour dissimuler les cheveux gris!

17 nuances au choix ... seulement $1.39 dans les grandes pharmacies et aux comptoirs de produits de beauté. Garanti!

Pour vous! Gratis: intéressante brochure Polycolor: 'Pour la beauté de votre chevelure'

POUR LES VARICES

Maintenant ... Bas Elastiques de Jauge 51



Ressemblent à des nylons ordinaires sur vos jambes. Vous ne serez jamais plus "à part des autres."

Pied complet
Entièrement diminué
Support complet

Un assortiment complet comprenant d'autres bas élastiques Bauer & Black en coton ou en nylon est aussi disponible.

PRIX 19.95 LA PAIRE

BAUER & BLACK

LAXATIF IDÉAL

100 COMPRIMÉS

Bicholate LILAS

LAXATIF IDÉAL

CONSTIPATION BILIOSITÉ

CONSTIPATION BILIOSITÉ

Bicholate

FORMATS DE 25, 50 et 100 COMPRIMÉS

VI. 2-9622

C'EST UN PRODUIT CASGRAIN & CHARBONNEAU Limitée MONTREAL

ÉDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 9

LA PRESSE

MONTREAL, MARDI 25 OCTOBRE 1960

PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325
(rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

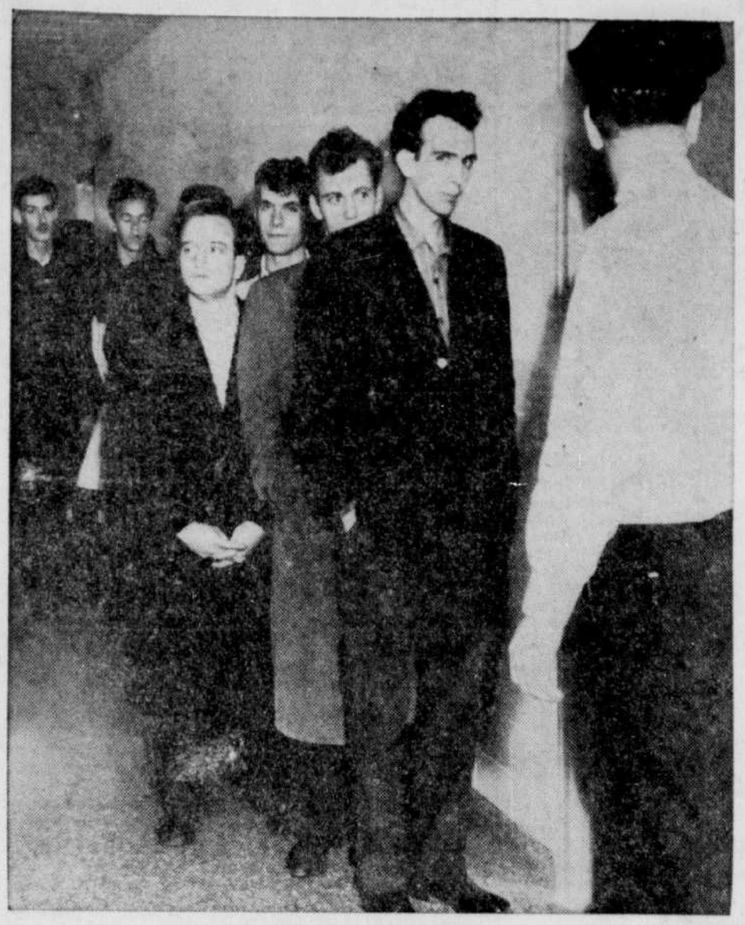


photo LA PRESSE

Les présumés "honnêtes travailleurs d'élections", à leur arrivée au quartier général de la police municipale.

Grâce à la police : CALME

49 arrestations

par Lucien CHAMPEAU

Trente-deux personnes, dont six femmes, ont été arrêtées hier à la demande de scrutateurs pour supposition de personne (télégraphe).

Quinze autres, dont deux femmes, ont été appréhendées par la police pour divers délits en marge de la votation.

Enfin, deux hommes ont été conduits derrière les barreaux pour infractions aux règlements municipaux touchant les journées d'élection.

Le grand total de la journée d'hier a donc été de 49 arrestations, dont celles de huit femmes, et a constitué le fait le plus saillant d'une journée qui n'a comporté aucun acte de violence, aucune bagarre et aucun coup de feu.

Le directeur Albert Langlois attribue ce calme plat aux mesures énergiques et efficaces prises par ses effectifs pour veiller au maintien de l'ordre et de la paix.

"Il faut se reporter aux dernières élections municipales, en 1957, a-t-il précisé, pour trouver une journée aussi paisible que celle qui vient de s'écouler. En cette date, 35 personnes avaient été appréhendées pour "télégraphes".

Sandwiches et pizzas

Aux quartier général de la police, tout le personnel disponible était sur pied.

L'état-major au complet a passé la journée dans ses bureaux, chaque haut gradé s'occupant plus particulièrement du contingeant placé sous sa juridiction. Ils ont mangé sur le

Voir ARRESTATIONS page 10

La machine à l'oeuvre

Ceux qui auront été choqués, ou scandalisés, de la facilité avec laquelle les passeurs de "télégraphes" ont pu opérer pendant le scrutin d'hier, ne devront certes pas s'en prendre aux policiers municipaux.

Inondés d'appels, dont plusieurs étaient spécifiquement destinés à brouiller les pistes, rendus sur les lieux presque au moment même où les plaintes étaient formulées, patrouillant partout à la fois, les policiers montréalais ont une fois de plus rencontré leur principal ennemi... sur le plan légal.

Comme on n'exige aucune carte d'identification de l'électeur qui se présente pour obtenir un bulletin de vote, le seul moyen dont dispose la loi lorsque ses exécutants soupçonnent une supercherie demeure l'assermentation, et l'on sait le cas que les "voteurs professionnels" font du faux serment.

Ainsi les journalistes, accompagnant un officier de la police qui était entré dans une école du district 6 où la "machine" fonctionnait à plein, ont pû voir cet officier tenter, par tous les moyens possibles, de prendre en défaut une "honorable femme", accompagnée de trois gaillards costauds, et qui, visiblement, était en train de passer un "télégraphe" au nez de tout le monde.

Celle-ci, ayant accepté l'as-

Voir LA MACHINE en page 10

Réseau de 'télégraphes' désorganisé

Peu après 11 heures, hier matin, la prompte intervention des policiers a démoli ce qui, selon toute évidence, était un réseau de "télégraphes" magnifiquement organisé.

Alertés par le conseiller Paul-Emile Robert (district 11-B), qui observait un va-et-vient irrégulier depuis plus d'une heure à l'intersection St-Denis et Jean-Talon, une dizaine d'agents ont bloqué les voies d'accès à un "club à charte" situé au-dessus du magasin Lipari, 7105, rue St-Denis.

Quelques instants auparavant un avocat du Parti civique de Montréal, Me Jean-Louis Léger, avait tenté de s'introduire à l'intérieur de ce comité "spécial", mais la porte, sur laquelle on pouvait lire "Exchange Service Inc.", s'était violemment fermée devant lui, pas assez vite cependant pour l'empêcher de voir une quinzaine de personnes qui s'affairaient à l'intérieur.

Cette porte demeura close également lorsque les policiers ordonnèrent aux "locataires" d'ouvrir. Il fallut donc attendre un mandat de perquisition avant de l'ouvrir par la force.

Lorsque celui-ci arriva, il ne restait plus personne à l'intérieur, tous ceux qui y étaient au début ayant réussi à s'enfuir par une troisième issue. Les policiers n'ont trouvé que quelques chaises, quelques tables et quelques papiers sans importance, dont certains feuillets publicitaires de la "Réforme municipale."

L'intervention de la police n'a pas été inutile pour autant, puisqu'ils ont aperçu, en arrivant sur les lieux, quatre individus qui tentaient de prendre la fuite. Ils ont eu tôt fait de les rejoindre, et tous ont été écroués au poste 18, qui a été de beaucoup le plus "achalandé" de la journée.

La désorganisation du "comité" de la rue St-Denis n'a toutefois pas entravé les activités des passeurs de "télégraphes" autant qu'on aurait pu s'y attendre, car ceux-ci ont continué à "travailler" de plus belle au cours de l'après-midi, sous l'oeil impuissant des officiers d'élection et des policiers qui, de façon générale, ne pouvaient légalement opposer que l'assermentation à ces manoeuvres frauduleuses.

Un "POINT DE MIRE" de circonstance...

Les crapules d'élections, vues par M. René Lévesque

par Raymond GUERIN

Les crapules d'élections en ont pris pour leur rhume, hier midi, à l'Université de Montréal. M. René Lévesque leur a servi un plat à sa façon — les singularisant entre autres sujets qu'il a abordés aussi avec vigueur (depuis les ponts et les soumissions jusqu'à Gilles Pellerin et la censure) :

"Les mêmes bandits, le même groupe de forbans et de requins qui avaient sali l'élection du 22 juin dernier ont été encore à l'oeuvre ces jours-ci, dans l'élection municipale de Montréal".

Et de marteler des faits précis, pour l'oreille tendue d'un groupe d'étudiants des Hautes études commerciales, qui avaient invité à l'un de leurs déjeuners le ministre des Travaux publics et des Ressources hydrauliques :

"C'est quasi incroyable, ce qu'on m'a montré hier ! Mais je l'ai vu : j'ai vu le segment d'une carte électorale sur laquelle on avait découpé le quartier No 4, du poll 87 au poll 127; à chaque endroit, des chiffres étaient accolés, avec les lettres H et F — selon le sexe des personnes au noms desquelles, on l'espérait bien, il était possible de refiler des "télégraphes". Et il en était ainsi pour toute la ville.

"Ajoutez des descriptions précises, des dossiers bien à jour, le résultat complet des élections de '54 et de '57... un vrai système scientifique, organisé et appliqué par des spécialistes !"

Le ministre s'est enflammé : "Voilà l'oeuvre de bandits professionnels, des vrais dont on se sert chez nous comme autant de fournisseurs. Le vote ici, est une chose qui se monnaye. Et par là, c'est l'avilissement complet des institutions que l'on a. Si l'on ne nettoie pas le système à fond, tout le reste s'écroulera.

Les autres chancres

"C'est pourtant la raison d'être de nos institutions, que le vote libre; que de pouvoir, si l'on n'aime pas un parti ou un chef, le lui dire carrément avec un X".

Le ministre a rappelé que dans son propre comté de Laurier, aux dernières élections provinciales, on lui avait volé de 4,000 à 6,000 votes.

Puis il a pointé du doigt, en succession rapide, quelques-uns des autres chancres propagés au Québec par un système politique pourri :

—La caisse électorale : "Elle devrait être assumée par l'Etat; autrement, on retombe dans les Gerry Martineau et les Jos.-D. Bégin".

Les routes et ponts : "Le gouvernement était tellement taré, que les ponts se donnaient comme ça !... On faisait venir un entrepreneur ami, on lui donnait d'avance le contrat, pour autant qu'il trouve deux comparses qui joueraient avec lui le jeu des soumissions; le tour était joué".

Et René Lévesque de méduser son auditoire avec cette déclaration :

"Depuis que nous sommes à Québec, depuis notre système des véritables soumissions, les prix ont baissé de 25% à 40% pour chaque nouveau pont !"

La route et le pont

—Le manque de planification (ou planisme, au choix) : "Depuis si longtemps, la province s'est débrouillée comme elle l'a pu, sans aucun plan de travail ! Un exemple : il me semble qu'il doit exister, logiquement, un lien entre le ministre des Travaux publics et celui de la Voirie; car un pont, si je ne m'abuse, ça doit relier deux tronçons de route ! Eh bien, c'étaient là deux royaumes séparés... Oh ! évidemment, on a déjà construit des bouts de pont

Voir M. LEVESQUE en page 39

La boisson et la censure...

Deux sujets populaires — la boisson et Gilles Pellerin — ont été abordés hier par l'hon. René Lévesque dans son discours aux étudiants des Hautes Etudes Commerciales.

Un étudiant lui ayant demandé ce qu'il pensait de la nomination de Pellerin au bureau de la censure de cinéma — car certains ont qualifié celle-ci de bouffonnerie — René Lévesque a répondu :

"Attention... il faut bien distinguer entre l'homme et son personnage de théâtre. On a vu dans la nomination de Pellerin celle de l'amuseur public. Est-ce là la gaffe ? Je l'ignore. Mais il est un fait, c'est que Pellerin est au fait de tous les aspects de son métier, le "show business"; et que — il suffit de le rencontrer pour le constater — il ne manque pas d'idées, ni de logique et de bon sens.

"Le gars vaut mieux que son personnage public... et de beaucoup ! Il faut le rencontrer pour le savoir."

Au sujet de la loi des liqueurs, un étudiant demanda au ministre si la loi serait changée. Et René Lévesque de répondre:

—Evidemment qu'on l'étudie! Voilà une loi désuète, qui engendre le mépris et qui, par le fait même, est devenue inapplicable. Elle n'est plus logique, surtout dans les grandes villes."

La scission dans la LAC

En quittant la politique municipale, "Pax" blâme un tiers, non pas Drapeau

par Gilles CONSTANTINEAU

"J'ai tenté de refaire l'unité entre M. Drapeau et les autres dirigeants de la Ligue, mais il était déjà trop tard. Je ne jette pas le blâme de la scission sur M. Drapeau, mais sur une tierce personne que je ne puis nommer."

C'est en ces termes que M. Pacifique Plante a défini, hier soir, dans la salle du comité de la Ligue d'action civique, à l'heure où se consommait la défaite de ce mouvement politique, la situation dans laquelle il l'avait trouvée voici un peu plus d'un mois.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

"J'avais tenté de refaire l'unité dans la LAC, explique Me PACIFIQUE PLANTE au reporter de La Presse, mais il était trop tard."

"J'étais revenu des Etats-Unis à l'invitation de MM. Desmarais et Drapeau. Une invitation, a-t-il précisé, qu'on m'avait faite en janvier dernier, lors d'une visite antérieure."

La police ? Jamais !

M. Plante, qu'à jamais la population montréalaise connaîtra sous le sobriquet de "Pax", a ajouté qu'en janvier, M. Drapeau lui avait également demandé s'il était disposé, advenant une victoire de la LAC, à poursuivre la tâche qu'il lui avait fallu abandonner à la tête du service de la police.

"J'avais répondu, nous a-t-il précisé, que je n'accepterais à aucune condition. J'étais convaincu que les honnêtes gens avaient vu que j'avais fait du bon travail. Drapeau s'en est d'ailleurs servi, de ce travail..."

Pax ajoute qu'il avait consenti à revenir à Montréal pour jouer auprès de ses amis le rôle de conseiller en matière de police. M. Drapeau lui avait proposé de parachever "le travail de codification des règlements municipaux". Il lui avait répondu qu'il ne convoitait aucun travail à l'hôtel de ville.

Comme il causait volontier avec tous ceux qui l'abordaient et comme il semblait plein d'entrain, au plus beau milieu de la défaite, nous lui avons demandé l'explication de son attitude.

"Je ne suis pas très touché, nous a-t-il répliqué, parce que

Voir PLANTE en page 10

Raids dans 5 autres débits clandestins

Cinq autres établissements où l'on vendait des boissons alcooliques sans permis de la Commission des liqueurs ont été visités, en fin de semaine, par les agents de la police provinciale.

Des cinq tenanciers, trois seulement ont reconnu leur culpabilité dès leur comparution devant le juge T.-A. Fontaine.

Le premier à le faire (ou plutôt... la première) a été Blanche Hébert, 3175 rue Ste-Catherine est.

Et, à la requête de Me Emile Trottier, C. R., procureur de la police des liqueurs, elle a été condamnée séance tenante à $100 d'amende et aux frais.

Les neuf personnes trouvées sur place ont, elles aussi, enregistré un aveu, et elles ont toutes été condamnées à l'amende habituelle de dix dollars, plus les frais.

C'est également une amende de cent dollars qui a été réclamée contre Alphonse Bissonnette, 748 rue des Rivières. Dans son cas, aucun client n'avait été trouvé sur place au moment du raid policier.

Accusé d'avoir servi à boire illégalement, Francis Guifredo, 2134 rue LeCaron, à Ville Emard, a reconnu sa culpabilité, mais tout en tentant une explication disculpante.

Il a en effet déclaré :

"Les six personnes trouvées chez moi étaient toutes des amis. Ce n'est pas ma faute s'ils ont "jasé" un peu tard et s'ils ont été pris par la police".

Me Trottier fit alors remarquer qu'effectivement ils avaient "jasé" un peu tard puisqu'il était 4 h. 30 a.m., lorsque la police fit irruption dans la pièce. Et ce, alors qu'on était en possession d'un premier mandat pour un premier délit du même genre commis quelques jours auparavant. Dans son cas, l'amende décernée devait être de $150.

Quant aux six personnes trouvées sur les lieux, elles écopèrent de l'amende générale aux... assoiffés des petites heures, soit $10.

Deux autres présumés tenanciers, Roger Tessier, de Montréal-Est, et T. Bizz, un noir tenant un bar au 1360 de la rue Torrance, dans le Harlem montréalais, ont nié leur culpabilité. Leur procès s'instruira le 4 novembre.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

LE MAIRE SORTANT, l'hon. sénateur SARTO FOURNIER, s'est rendu à l'hôtel de ville serrer la main de son successeur, Me JEAN DRAPEAU.

M. Fournier se rend à l'hôtel de ville féliciter M. Drapeau

Défait hier comme candidat à la mairie, l'hon. Sarto Fournier, maire depuis trois ans, s'est rendu un peu avant minuit dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville pour y féliciter personnellement Me Jean Drapeau, son successeur, de sa victoire.

M. Fournier a posé là un geste inusité depuis une vingtaine d'années, selon maints observateurs de la scène municipale.

Le maire défait, qui avait quitté quelques minutes son domicile de l'avenue Marcil, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, en compagnie de sa femme, est arrivé vers 11 h. 44 dans le hall d'honneur, où étaient assemblés des centaines de citoyens qui acclamaient M. Drapeau qui y était déjà rendu.

M. Fournier a souligné à la foule que l'ancien maire se faisait un devoir de se déplacer pour "dire bonne chance" au nouveau maire. Il a ajouté qu'il était heureux d'avoir été maire de Montréal ces trois dernières années. Il a aussi présenté les hommages de sa femme à M. et Mme Drapeau.

Prenant ensuite la parole, M. Drapeau a remercié M. Fournier "de ses bons souhaits et de ses bons mots".

En descendant de la tribune aménagée dans le hall d'honneur, M. Fournier a serré la main en premier lieu à M. J.-N. Drapeau, père du nouveau maire et réélu dans le district no 9 au poste de conseiller municipal. Il a aussi salué de la même façon d'autres candidats élus au poste de conseiller et de nombreux citoyens, tout en se dirigeant vers les bureaux de la mairie, qu'il a quittés quelques minutes plus tard, pour reprendre le chemin de son foyer.

Interrogé par des journalistes avant de se rendre à l'hôtel de ville, M. Fournier a souligné qu'il espère pouvoir céder d'ici trois ou quatre jours les bureaux de la mairie à M. Drapeau.

Il a révélé qu'il est possible que les documents accumulés aux bureaux de la mairie depuis trois ans, y compris sa correspondance personnelle, soient déposés aux archives de l'hôtel de ville. Il opine que les maires sortant de charge devraient agir ainsi, en posant comme condition que ces documents ne soient pas consultés durant les cinq premières années.

M. Fournier a aussi dit qu'il espérait "que la politique d'ordre et d'équité envers nos employés sera continuée. J'ai des projets auxquels je tiens beaucoup — le stade, l'aménagement du Domaine, l'établissement des studios de Radio-Canada et la construction de logements à loyers modiques — et j'espère aussi que cette politique sera continuée".

Enfin, M. Fournier a dit qu'il retournerait à son étude juridique.

Un faux-monnayeur ontarien incrimine deux Québécois

Haileybury, Ontario, (PC) — Ce n'est qu'après avoir été rassuré par la Gendarmerie royale du Canada, qui lui a promis toute la protection nécessaire, que John J. Troscinski, accusé d'avoir imprimé de la fausse monnaie a bien voulu donner sa collaboration à la Gendarmerie.

Une descente avait été effectuée le 24 juillet dernier, dans l'imprimerie de Troscinski, au cours de laquelle le Gendarmerie avait saisi de la fausse monnaie, des photos obscènes destinées à être mises sur le marché et un alambic.

Ce n'est qu'hier que le rapport concernant cette affaire a été lu devant le juge J. B. Robinson, à Haileybury. Le rapport rédigé d'après des déclarations de Troscinski contenait le nom de deux Québecois qui l'auraient encouragé à imprimer de la fausse monnaie. Les deux présumés complices sont Paul De Chevrier, de Beaconsfield, et Fernand Thibault, de Québec. Ils auraient organisé le réseau et mis en circulation la somme de $10,000, avant que la Gendarmerie n'effectue la descente.

Selon les déclarations lues, les deux complices avaient préalablement demandé à Troscinski d'expérimenter sa presse en contrefaisant d'abord des timbres-postes de cinq cents et en supprimant les noms et les dates sur un certain nombre d'obligations. Les deux hommes auraient également assuré l'im-

Voir FAUSSE MONNAIE p. 12

Le lait est un facteur d'énergie, et les sportifs en consomment régulièrement une grande quantité



LA. 3-1163

Laiterie ST-ALEXANDRE LIMITÉE

LAIT - BREUVAGE AU CHOCOLAT-CRÈME

• EXAMEN DE LA VUE
• PRESCRIPTION DES VERRES
Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

AUTREFOIS
OPTOMETRISTE CONSULTANT
A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
6761 ST-HUBERT — CR. 2-7616
CR. 2-7611

Epargnez $3.18

METRECAL

Régime alimentaire pour combattre l'embonpoint

Gratis

2 BOITES DE METRECAL
avec chaque achat de 10 boites
SAVEUR AU CHOIX
Rég. 19.08 SPECIAL $15.90
ou EPARGNEZ $1.59 (1 boite gratuite)
avec chaque achat de 5 boites
Pour un temps limité seulement
LIVRAISON GRATUITE JOUR ET NUIT
VI. 5-7251

PHARMACIE MONTREAL DUQUET & PICQUETTE — PROPS

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

C'est vrai !!'

CHEZ BENOIT MOTORS
vous ferez toujours une
MEILLEURE TRANSACTION
car nous sommes dépositaire
EN EXCLUSIVITÉ

Modèles FORD anglais

ANGLIA
PREFECT
CONSUL
ZEPHYR
ZODIAC
camions THAMES

VENTE
SERVICE
PIECES

benoit MOTORS ltée
VENTE — SERVICE — PIECES
7065 ST-HUBERT
CR. 4-4384

Charbonneau LINGERIE

LA GRANDE
VENTE ANNIVERSAIRE
bat son plein!
les "spéciaux" sont INOUIS !

LES TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS SONT CONSIDERABLES !

Vous vous devez de ne pas la manquer, cette vente épatante...

SURVEILLEZ NOTRE ANNONCE DANS "LA PRESSE" DE DEMAIN

Charbonneau LINGERIE

30 magasins à votre service
CR. 4-9341

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

QUOTIDIEN Imprimé et publié au No 7 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, Présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, MARDI 25 OCTOBRE 1960** — **No 9**

Majorité veut dire stabilité, mais aussi RESPONSABILITÉ

Les contribuables de Montréal se sont prononcés sans équivoque pour la stabilité dans l'administration municipale en éliminant les conseillers de la classe "C" et en élisant, avec M. Jean Drapeau à la mairie, 44 candidats du parti civique, c'est-à-dire en donnant à ce parti une majorité indiscutable au Conseil et le contrôle absolu du Comité exécutif.

C'est incontestablement une grande victoire pour M. Drapeau et son équipe — car il a lui-même insisté, avec raison, sur le caractère de son triomphe en l'attribuant à l'équipe qui l'entourait. Mais elle charge le parti civique d'une lourde responsabilité puisqu'il aura, en somme, les pleins pouvoirs et ne pourra rendre solidaire de ses actes et de ses décisions une opposition réduite à 22 conseillers sur 66. C'est donc à l'opinion publique que le nouveau maire et son équipe devront rendre des comptes.

Les citoyens de Montréal ont tranché du même coup, par le scrutin décisif d'hier, plusieurs questions importantes. Dans une proportion de quatre contre un, ils ont fait savoir sans équivoque à l'autorité provinciale — qui devra tenir compte de cette décision en légiférant sur le prochain régime électoral de la métropole — qu'il ne doit plus y avoir, à l'hôtel de ville, de conseillers non élus par la population. Ils ont balayé définitivement l'administration Fournier-Savignac et tout ce qu'elle représentait. Ils ont accepté d'une façon non moins catégorique le système des partis sur le plan municipal. Ils ont proclamé tout aussi nettement leur volonté d'avoir une majorité stable au Conseil et, à l'Exécutif, une équipe homogène issue de cette majorité.

En somme, ils ont effectué par leur vote, avant l'intervention des législateurs provinciaux, quelques-unes des réformes recommandées par la Commission Champagne. C'est aussi une chose dont le gouvernement du Québec devra tenir compte.

Les électeurs ont-ils aussi tranché la question de savoir si l'autorité administrative doit reposer sur les épaules du maire ou sur celles du président du comité exécutif? Cela est moins certain. Il est vrai qu'ils ont accordé leur confiance à M. Drapeau, qui veut que le pouvoir soit exercé par le maire, et rejeté totalement M. Des Marais et sa Ligue d'action civique, dont le programme incluait la recommandation de la Commission Champagne selon laquelle le président de l'exécutif serait l'autorité réelle.

Il est difficile toutefois d'affirmer que, sur ce point, le scrutin d'hier est concluant. Car le parti civique et la Ligue d'action civique, qui constituaient une même formation politique quelques semaines encore avant l'élection, s'adressaient en somme à la même clientèle et risquaient de s'affaiblir réciproquement en s'en divisant les suffrages. Peut-on dire qu'en choisissant M. Drapeau plutôt que M. Des Marais, les fidèles de ce que représentait naguère la Ligue ont opté pour cet aspect particulier d'un programme plutôt que pour un homme et son équipe? La réponse n'est pas claire.

Une chose est certaine toutefois. C'est que même si ceux des électeurs qui sont allés voter ont donné à M. Drapeau et à son parti une victoire décisive, il ne faut pas oublier que l'équipe victorieuse est l'élue d'une faible minorité des contribuables. Environ 41 pour cent des électeurs inscrits se sont prévalus de leur droit de suffrage. M. Drapeau lui-même n'a reçu que 22 pour 100 des votes possibles et, vu le nombre inusité des aspirants, beaucoup de conseillers n'ont été élus que par une très faible minorité.

Il ne faut pas trop insister sur ce point cependant. Car si l'on doit déplorer l'abstention d'environ trois électeurs sur cinq, ceux qui ont refusé de remplir leur devoir d'électeur n'ont rien à redire; ils ont perdu le droit de se plaindre s'ils ne sont pas satisfaits de ce qui se passera à l'hôtel de ville d'ici deux ans. Ceux qui se sont donné la peine d'aller voter malgré la pluie, malgré tout, ont donné à M. Drapeau et à son parti une victoire décisive, incontestable. Ils leur ont aussi donné la lourde responsabilité d'être seuls comptables de l'administration qu'ils donneront à la métropole du Canada.

Pour le plus grand bien de Montréal, nous leur souhaitons succès et bonne chance. Aujourd'hui, c'est la victoire. Les comptes à rendre, ce sera pour plus tard. Qu'ils ne l'oublient pas!

Le 15e anniversaire de l'ONU

Les Nations unies fêtent cette semaine le 15e anniversaire de leur fondation. Elles le font dans une atmosphère bien différente de celle de 1945, si trouble même que l'on est conduit à se demander si leur existence n'est pas mise en question. C'est l'impression que laissent les débats tumultueux de la présente session de l'Assemblée générale.

Cette éventualité est-elle vraiment à craindre? On ne le croirait pas à voir l'empressement que manifestent toutes les nouvelles nations à solliciter leur admission à l'ONU. Moyens et petits pays ne souhaitent sûrement pas sa disparition. Le danger est plutôt du côté des grandes puissances; d'elles proviennent les plus vives critiques formulées contre les Nations unies. Que l'une d'entre elles se retire, et le travail de l'organisation internationale s'en trouverait compromis. Mais on peut douter que la menace soit jamais mise à exécution. L'ONU offre une trop belle tribune de propagande pour qu'on rejette de propos délibéré l'idée de s'en servir à une époque comme la nôtre.

Il était peut-être fatal que les débats politiques tournent souvent à l'aigre, au Conseil de sécurité comme à l'Assemblée générale. C'est la conséquence inévitable des dissensions qui existent dans le monde, des intérêts qui s'affrontent dans l'examen de certaines questions. Ce qui se passe à l'ONU n'est pas tellement différent des spectacles que présente parfois tel ou tel parlement, après tout.

Mais si dans leur activité purement politique les Nations unies ont déçu fréquemment les espoirs que l'on fondait sur elles en 1945, il n'en va pas de même pour leurs interventions d'autres caractères, pour leur action dans les problèmes économiques et sociaux et pour celle des organismes qui leur doivent leur naissance ou se sont placés sous leurs auspices.

Le travail effectué dans ces divers domaines a été profondément utile à nombre de pays et à des centaines de millions de personnes. Sous cet aspect on ne peut même pas entretenir la pensée que l'ONU disparaisse un jour. Ce serait la fin d'une oeuvre de solidarité humaine qui fait le plus honneur à l'époque contemporaine.

Marius GIRARD

Un dépliant utile et bien fait

La Commission de Transport de Montréal vient de publier la carte des lignes de son important réseau. Excellente initiative. Le dépliant a été préparé avec soin. C'est clair, détaillé, facile à consulter et le document rendra service tant aux usagers montréalais qu'aux visiteurs. Le document était nécessaire et si la Commission a mis quelque temps à nous l'offrir la raison est évidente: il fallait tout de même attendre que le réseau d'autobus ait complètement remplacé le réseau des anciens tramways. Désormais cette carte sera tenue à jour, les éditions à venir tenant compte de la création des nouvelles lignes et de l'extension générale du réseau.

Bilingue, cela va de soi, contenant des notes historiques et plusieurs tableaux d'information générale, le dépliant se présente en trois couleurs, ce qui facilite remarquablement la lecture du tracé des diverses lignes d'autobus. Voilà donc du bon travail et, après la publicaton récente de cartes touristiques dont certaines ne valaient pas le papier sur lesquelles elles étaient imprimées, celle-ci s'inscrit parmi les "choses bien faites".

Les véhicules de la Commission de Transport de la métropole sont au service de plus d'un million d'usagers quotidiennement. C'est une opération pas ordinaire, très complexe et cependant de mieux en mieux ordonnée. En tout cas les revuistes (qui se font rares) qui nous ont tant amusés en montant en épingle les vicissitudes de la peu réjouissante époque du tram, apparaissent à court de sujets lorsqu'il s'agit de blaguer l'actuel service. Il reste les caricaturistes qui ne sont pas trop méchants.

Plus flexible, plus rapide, pouvant emprunter d'autres rues si d'aventure le circuit officiel est obstrué (un incendie par exemple), le véhicule automobile est également plus confortable, esthétique et s'inscrit dans le cadre d'une utilisation rationnelle des moyens modernes de transport. Il reste beaucoup à faire, c'est sûr. Notre ville ne cessera pas de grandir et le réseau du transport en commun se doit d'orchestrer son essor sur le rythme même de celui de la métropole. C'est précisément ce que la CTM fait et l'examen du dépliant officiel du réseau révélera que nombre de lignes ont été établies en fonction des besoins de l'avenir.

Roger CHAMPOUX



Ta-ta...

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous cette rubrique doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusant des personnalités ainsi que d'écourter ou même de rejeter les textes trop longs.

Le moyen de se faire des amis

Monsieur le Rédacteur,

Dans La Presse du jeudi 6 octobre, on pouvait lire ceci :

"M. Lesage lance l'enquête sur l'administration de l'U. N."

Pourquoi, cher Monsieur, réveiller les morts, quand il y a tant de vivants qui attendent après vous, et pour des choses plus utiles, comme de l'ouvrage, oui je dis bien, de l'ouvrage et du chauffage.

Au lieu de payer des hommes pour déterrer les morts et leurs oeuvres (ce qui n'aboutira à rien comme d'habitude), faites-donc faire des travaux avec cet argent-là.

Vous vous ferez des amis, et tout le monde sera content.

Bebette

Un débat sur l'enseignement

Monsieur le Rédacteur,

Qu'il me soit permis de donner mon opinion sur un brûlant sujet d'actualité: l'éducation au Québec. Ces jours derniers a paru le livre dont on a tant parlé et dont on parle encore : "Les Insolences Du Frère Un Tel". Ce livre ne peut laisser indifférents les plus indifférents. Il arrive comme une bombe dans le petit monde quiet que nous sommes, nous Canadiens français. Il soulève des problèmes toujours actuels et impérieux auxquels bien souvent, nous attachons une importance relative. Car, en fait, c'est d'une éducation intelligente et libre que dépendent notre survivance et surtout notre civilisation.

Frère un Tel affirme carrément que les dirigeants de l'Instruction Publique sont des incompétents et des irresponsables et qu'à tout propos ils changent le programme scolaire. Les pauvres professeurs sont bien confus et commencent à s'impatienter.

Frère un Tel affirme que nous sommes en train de confondre le sacré et le profane. Un prêtre a droit de passe-partout à la Commission scolaire par le fait même qu'il est prêtre. Ses opinions personnelles sont accueillies comme paroles d'évangile. Peu importe sa compétence ou son absence de compétence. Le grand manitou a parlé. Taisez-vous.

Frère un Tel affirme qu'il faut, chez les jeunes, éduquer le sens de la liberté et de la critique. Education difficile mais possible. Il est antipédagogique d'assommer l'élève de connaissances qu'il doit avaler d'un seul coup. Il doit, au contraire, être amené à réfléchir. C'est à cette condition et à cette seule condition que nous pouvons avoir des hommes qui pensent par eux-mêmes et non des automates.

Frère un Tel affirme qu'il est impérieux pour nous, Canadiens français, de perdre cette peur maladive que nous avons face à l'autorité. Peur stérile qui nous fige et nous laisse végéter. Ne pas renverser l'autorité, mais discuter avec l'autorité quand les besoins sont urgents.

Or, notre système d'éducation est en pleine crise. L'instabilité règne en maître. Frère un Tel dit que les dirigeants sont des incompétents et des irresponsables. Son affirmation a-t-elle une base sérieuse? Il nous donne du moins le point de vue des éducateurs.

Avant de porter un jugement définitif, ne serait-il pas opportun et même urgent de connaître les vues des dirigeants de l'Instruction publique? Car enfin, pour régler l'impasse dans laquelle se trouve notre système d'enseignement, il nous faut discuter en toute franchise avec l'autorité. Discussion objective et posée. Aucune nécessité de casser les pots.

Puisque, à Montréal, le président de la Commission des Ecoles Catholiques est M. Eugène Doucet, nous l'invitons à prendre part au débat.

La discussion est ouverte.

Nous espérons que M. Doucet ne restera pas muet, car faute d'entendre la partie adverse, force nous sera de conclure en faveur de Frère Un Tel.

C. Martin

Réflexions sur le concours artistique

Honorable Paul Gérin-Lajoie,
Ministère de la Jeunesse,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Ministre,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur les faits suivants, concernant le "Concours Artistique" de la Province de Québec :

1—L'anonymat de ce concours, garanti expressément par la formule d'inscription distribuée aux concurrents, est-il une réalité? Lorsqu'un objet est exposé dans les galeries montréalaises pendant plus d'un an, qu'il est présenté par les critiques d'art comme étant une création originale d'un artiste bien connu du public, que cet objet et l'artiste auquel il est automatiquement associé sont présentés dans les revues, les journaux et à la télévision, et que cet objet est ensuite soumis au Concours, l'anonymat en question nous semble fallacieux. Le jury reconnait cet artiste, il tient compte, même inconsciemment, de la publicité dont il a bénéficié précédemment, et sa décision peut en être influencée.

2—Un des points du règlement de ce concours précise que les objets soumis au titre de "l'esthétique industrielle" doivent être des objets fabriqués en série. Qu'est-ce qu'une série? Sûrement pas une suite d'objets artisanaux exclusifs, et n'ayant en commun que la signature. Or, un des gagnants du concours, sous cette rubrique "esthétique industrielle" a présenté un de ces objets.

3—Qu'est-ce que "l'esthétique industrielle"? La beauté inscrite dans la fonction, c'est-à-dire issue de la fonction elle-même, et non pas une surcharge artisanale, non nécessaire à la fonction, non répétable parce que spontanée. Les objets gagnants au titre de cette esthétique industrielle répondent-ils à cette définition?

4—Par ailleurs, est-il possible à un jury, même qualifié, de mettre en parallèle des fauteuils et des tuiles, des objets illuminés et des appareils ménagers dans un même jugement? Ce n'est pas ce que font les esthéticiens sérieux, comme en font foi les expositions mondiales (New York, Paris, Pittsburgh, Milan, etc.)

Si nous nous permettons, Monsieur le Ministre, de poser très calmement ces quelques questions, c'est :

1—Dans le but de vous informer d'un état de choses que nous déplorons.

2—Dans l'espoir qu'un prochain concours se déroulerait sous le signe de la clarté, cette clarté française tant désirée dans la province, mais qui semble ici avoir fait grandement défaut, et pour lutter contre la confusion des valeurs. Nous voudrions que des artistes comme ceux qui ont été couronnés le soient, si le jury le désire, mais que l'on ne confonde plus : art et artisanat, artisanat et esthétique industrielle, ameublement et esthétique industrielle, tapisserie et céramique, joaillerie et céramique, et, par extension, intégration des arts à l'architecture et décoration (sic).

Avec de semblables conceptions nous craignons fort de ne trouver bientôt dans la Province, au lieu d'artistes, que des bricoleurs.

Jacques Provost
Diplômé de l'Institut des Arts Appliqués.
2935 Fendall,
Montréal

Il faut une pensée réaliste

Monsieur le Rédacteur,

Notre peuple canadien-français, si jeune encore dans sa structure sociale, économique ou politique, a raison, une fois de plus, d'être fier de son héritage religieux. La Presse donnait, ces jours derniers, un compte rendu de l'allocution magistrale prononcée par notre paternel cardinal Léger, devant ce groupement digne et éclairé que constitue le Club du premier Vendredi du mois.

Les principaux points mis en relief par notre chef spirituel sont sans aucun doute d'une grande importance dans le contexte de notre catholicisme canadien-français, un catholicisme vivace, sans toutefois cette pensée réaliste et adulte que nous devrions avoir atteinte et devrions nous efforcer de faire rayonner autour de nous, sans cette crainte maladive que nous ressentons, trop souvent, à prendre position sur les imperfections de notre vie canadienne d'expression française et catholique.

Sans les sacrifices surhumains généreusement consentis par nos premiers évangélisateurs, sans le don joyeux de leur vie physique pour nos Indiens, qui eux restaient béats d'étonnement devant la sérénité de leurs victimes, sous la torture, sans quelque quatre siècles de persécutions et d'avatars notre clergé canadien n'aurait certes pas la vigueur que nous devons lui reconnaitre aujourd'hui.

Il demeure cependant que notre peuple ne semble pas apprécier la complexité des problèmes auxquels notre clergé et surtout les échelons supérieurs de notre hiérarchie ecclésiastique ont à faire face, dans notre vie moderne, où les conditions d'apostolat se sont constamment transformées, laissant surgir des problèmes multiples, dont la ou les solutions ne peuvent venir que de nos laïcs eux-mêmes.

A écouter discourir plusieurs de nos Canadiens catholiques d'expression française, on en vient à se demander si dans leur subconscient, ils voudraient que le clergé prenne à sa charge leurs obligations de catholiques, que les prêtres prient pour eux, méditent sur l'Evangile, demandent pardon de leurs fautes, assistent à la messe, communient, etc., quitte en guise de compensation à faire la gracieuseté d'une aumône, non dans le sens d'offrande mais de celui de rétribution.

Nous ne discutons pas les mérites des religions, nous ne supputons pas les probabilités de nous sauver plus sûrement en pratiquant telle religion de préférence à telle autre, mais nous, catholiques, devrions être assez sincères pour ne pas chercher dans les quelques rares torts de nos pasteurs une excuse à nos erreurs, à notre manque de maturité religieuse. Le Pape lui-même ne se permettrait pas la plus inoffensive critique sur le caractère d'un chrétien, sur sa conception de la religion, car tous nous sommes libres de faire partie de ce tout catholique, avec ses sanctions et ses avantages.

Faisons donc un effort pour mieux comprendre notre catholicisme, nous allégerons alors la charge si lourde de notre clergé.

René Boulay

Bureaucratie

Monsieur le Rédacteur,

Ayant perdu ma situation à cause de la baisse des affaires il m'a fallu avoir recours à l'assurance-chômage.

Ce que je trouve stupide c'est que des gens de Montréal-Nord, Ahuntsic, Montréal-Est, etc., ont à aller à 407, rue St-Laurent, pour recevoir leur prestation de chômeurs toutes les 2 semaines, parce qu'ils sont des employés de bureaux, ou de magasins.

Oublions la perte de temps, peut-être peu importante pour les chômeurs, mais tout de même, avoir à faire vingt à trente milles et à débourser les frais de transport pour cela, ne trouvez-vous pas comme moi que c'est une stupidité?

Pourquoi ne pas au contraire les envoyer au bureau le plus proche, qu'il s'agisse d'un collet blanc ou d'un simple journalier?

Madeleine

Le couperet

Monsieur le Rédacteur,

Il y a des spécialistes dans l'art de couper les ailes des réalisateurs, à Radio-Canada.

C'est typiquement canadien-français : dès qu'un homme de valeur émerge de la foule, on lui coupe la tête; c'est simple, radical, le coup ne rate jamais. La T.V. canadienne-française, une réussite appréciée dans le monde entier, perd de sa valeur de jour en jour.

Par vos bons soins, messieurs les massacreurs de tout acabit, les téléspectateurs s'intéressent de plus en plus aux postes anglais et américains. Comme "Dracula", certaines autorités de Radio-Canada sont avides du sang des réalisateurs, bien souvent sans même connaitre le premier mot du métier.

On les a vues, ces fameuses autorités, lors de la grève, sur le petit écran, comme annonceurs, réalisateurs, etc. — c'était une pitié et une risée! Messieurs Lamarche, Alphonse Ouimet et Cie, n'oubliez pas que la guillotine, après un cruel massacre de têtes... a aussi coupé celle de Robespierre.

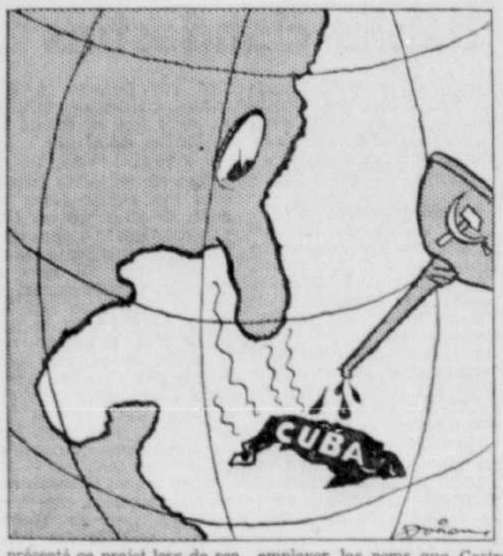
Madame Alcide Lalonde,
3534, rue des Erables
Montréal

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la press

Les jours de Castro comptés

NEW YORK — Le **JOURNAL AMERICAN** (chaine Hearst) s'oppose dans un éditorial à l'action militaire contre Cuba que préconise la "Légion américaine" pour renverser le régime Castro. L'Association des anciens combattants américains a présenté ce projet lors de son congrès à Miami (Floride) il y a quelques jours.

Le journal américain estime qu'une action militaire ne se justifierait que dans le cas d'une attaque militaire de la part de Cuba, par exemple contre la base de Guantanamo. En effet, toute action militaire dans un autre contexte, "serait contraire à la position de base de notre pays devant l'ONU et le monde, fondée sur le maintien de la légalité". Une telle action aurait également des conséquences désastreuses en Amérique latine car "pour de nombreux Américano-Latins, qui ne comprennent pas encore le péril du communisme, nous redeviendrions l'arrogant colosse du nord, la brute impérialiste, pour employer les noms que Castro nous donne sans cesse".



Il faut, conclut le journal, que les Etats-Unis maintiennent leur politique qui vise à isoler Cuba du reste de l'hémisphère occidental: "C'est un processus couronné de plus en plus de succès. Les jours de Castro sont comptés".

M. Gaitskell serait écarté

LONDRES (Reuters) — Un mouvement destiné à remplacer M. Hugh Gaitskell au poste de leader du parti travailliste prend de plus en plus d'importance.

L'ancien ministre du Commerce, M. Harold Wilson, qui est âgé de 44 ans et qui aspire à la succession de M. Gaitskell, a reçu de l'encouragement samedi de la part des dirigeants de son district électoral du Lancashire.

M. Peter Longworth, président de l'organisation travailliste de cet endroit, a déclaré aux journalistes que les membres de son comité exécutif avaient incité M. Wilson à "prendre toute action qu'il juge nécessaire pour enlever le poste à M. Gaitskell".

M. Wilson avait annoncé il y a quelques jours qu'il ferait la lutte à M. Gaitskell à la direction du parti au scrutin qui doit être tenu cette semaine. Les résultats n'en seront connus que le 2 novembre.

Les 256 députés travaillistes prendront part au scrutin peu de temps après le rappel du Parlement, demain, pour une durée de trois jours dans le cadre d'une session qui tire à sa fin. La nouvelle session sera officiellement ouverte par la reine Elisabeth le 1er novembre.

Bien qu'il soit un ancien partisan de l'aile gauche que dirigeait feu Aneurin Bevan, M. Wilson est devenu centriste et endosse la loyauté de M. Gaitskell à l'endroit de l'OTAN.

Cependant, il a rompu avec le leader du parti en raison du refus de ce dernier d'accepter une décision prise au congrès annuel du parti et qui réclame la renonciation unilatérale de l'Angleterre à l'emploi d'armes nucléaires.

Dans le discours qu'il a prononcé jeudi, M. Wilson a insisté sur le fait que le parti ne doit pas se séparer de ses représentants au Parlement. Ils doivent au contraire se respecter mutuellement si l'on tient à ce que le mouvement socialiste poursuive son existence.

Par ailleurs, M. Gaitskell a exprimé des vues empreintes d'optimisme sur l'avenir du parti dans l'allocution qu'il a prononcée samedi à Burry Port, pays de Galles, devant un auditoire féminin.

"Nous avons connu de nombreuses difficultés dans le passé, a-t-il dit. Nous les avions toujours surmontées et il en sera de même cette fois... Nos idéals brillent toujours d'un éclat aussi vif".

La plupart des hommes politiques sont d'avis que M. Gaitskell sortira victorieux de cette nouvelle épreuve de force. Mais d'aucuns croient que la marge de la victoire sera tellement faible que son prestige en sera terni.

Dans une telle éventualité, M. Wilson pourrait bien arriver à ses fins.

Malaise chez les travaillistes

GUARDIAN (libéral) : "Politiquement le Labour est divisé de fond en comble. Doit-il l'être aussi physiquement? La recherche de l'unité est instinctive. Mais en réalité, cette unité est introuvable parce qu'aucun compromis n'est possible... On ne peut être à la fois unilatéraliste et partisan de l'OTAN".

DAILY MAIL (conservateur): "Gaitskell a été battu et tôt ou tard devra s'en aller. La vraie raison de son départ c'est qu'il a mené le parti travailliste à la défaite aux dernières élections. Il en fait les frais aujourd'hui. Certes il ne mérite pas son sort, mais c'est là la vie politique".

TIMES (indépendant) : "La lutte est engagée sur la politique du parti, sur sa direction et sur ses statuts et il y a encore de l'espoir que le parti s'en tirera, qu'il viendra à bout des dissensions qui le paralysent et que, réorganisé et bien conduit, il reprendra sa place de grand parti parlementaire".

ngère -- la presse étrangère -- la presse étrangère --

La spéculation sur le dollar

NEW YORK — Le **NEW YORK TIMES** consacre un éditorial de tête aux spéculations à la baisse du dollar qui se sont produites la semaine dernière. Après avoir analysé les motifs probables de cette spéculation, motifs qu'il juge mal fondés, le grand journal new yorkais passe succinctement en revue les mesures qui pourraient être envisagées pour défendre le dollar si la tendance à la baisse continuait; ces mesures vont d'une intensification des exportations américaines à un relèvement du taux d'intérêt de l'argent et même au contrôle des échanges. Il serait également possible, déclare le **NEW YORK TIMES** de réduire considérablement les programmes d'aide à l'étranger — "ce qui handicaperait sérieusement notre politique étrangère", affirme-t-il.

Et l'éditorialiste de conclure: "Il est encore temps de remédier à la situation et d'éviter ces mesures ou d'autres mesures semblables. Mais il est clair que les mesures prises jusqu'à présent pour résoudre le problème ont été inadéquates et qu'il est grandement temps de prendre des décisions politiques dans ce domaine."

La question tyrolienne

NEW YORK — Le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** proteste dans un éditorial contre la discussion de la question tyrolienne à l'Assemblée générale de l'ONU. Le journal écrit : "On se demande ce qui a poussé le docteur Bruno Kreisky, le ministre des Affaires étrangères autrichien, à présenter cette question, pour laquelle il ne peut pas s'attendre à une réception enthousiaste, et qui ne rendra que plus difficile l'aplanissement des divergences entre Rome et Vienne".

Le **HERALD TRIBUNE** estime qu'étant donné les grandes questions internationales du moment, l'affaire tyrolienne n'a pas sa place à l'ONU, et considère que la Cour internationale semble mieux qualifiée que l'Assemblée générale pour se saisir de l'affaire.

Le quotidien conclut : "La meilleure solution, bien sûr, serait que l'Italie et l'Autriche arrivent à un accord entre elles. Il y a assez de questions critiques qui occupent l'attention du monde sans en ranimer d'anciennes."

SERVICE FRANCE-PRESSE

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an, $6.00; Etats-Unis: $7.50

"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

SCIENCES

A travers l'actualité

Une dépêche de St-Louis (Missouri) donne comme une "révélation" la déclaration du Dr Arthur Vineberg sur deux méthodes chirurgicales: communication établie entre l'artère mammaire interne et l'intérieur du muscle cardiaque; et deuxième emploi d'une éponge en plastique pour faciliter l'irrigation du muscle cardiaque. En réalité, la première méthode est loin d'être nouvelle, le Dr Vineberg s'en faisant le propagandiste depuis dix ans (bien qu'elle ne soit pas acceptée par tous les chirurgiens cardiologues). Quant à l'opération dit "de l'éponge", elle fut imaginée il y a trois ans par le Dr Deliyannis, qui était alors résidant au laboratoire de chirurgie expérimentale de l'Institut de Cardiologie; le Dr Edouard-D. Gagnon, maintenant chirurgien à l'hôpital Notre-Dame, fit des expériences dans cette direction, à l'Institut même, avec la participation du Dr Vineberg. La technique de l'éponge a été jusqu'à présent employée sur au moins une vingtaine de cas dans différents hôpitaux de Montréal.

L'Académie des sciences de l'URSS a déclaré "non scientifique" l'opinion émise en février dernier par le physicien soviétique M. Agrest. Celui-ci avait prétendu que des habitants d'autres planètes ont visité la Terre il y a quelques milliers d'années et qu'ils auraient détruit Sodome et Gomorre. "Des déclarations de ce genre ne font que nuire à la réputation de notre science", a conclu l'Académie.

Une fusée canadienne "Black Brant" a produit un nuage de bioxyde d'azote à 60 milles d'altitude dans la région de Fort-Churchill, au Manitoba. Cette expérience avait pour but de recueillir des renseignements sur les atomes d'oxygène à cette altitude et, éventuellement, sur les effets produits par le passage d'un objet rapide à travers l'atmosphère.

Une substance trouvée dans les globules blancs du sang de chevaux de race semble combattre les allergies, a déclaré le Dr Woolbridge, directeur médical de la Equine Research Station, à Newmarket (Londres). Cette substance joue un rôle actif dans le contrôle de l'histamine associée à l'asthme et à la fièvre des foins. Après plus d'une année d'essais, on a réussi à obtenir les globules blancs à un très grand état de pureté.

Une nouvelle théorie sur l'immunisation contre le cancer a été exposée à Osaka (Japon) par le Dr L. A. Zilber, de l'Institut de Microbiologie de Moscou. Il a découvert chez les sujets cancéreux un antigène spécial qui, injecté dans l'organisme, détermine la production d'anticorps. Au cours de ses expériences anaphylactiques, il a pu constater une forte réaction après l'introduction de protéine dans l'organisme, notamment chez des souris atteintes de cancers très évolués.

M. Jean Mallory, professeur à la Sorbonne, retournera dans quelques jours à Paris après un séjour de plusieurs mois avec le groupe esquimau d'Igloulik, dans l'Arctique canadien. Le ministère du Nord canadien l'a invité à étendre ses recherches dans le nord-est canadien où les populations indigènes ont depuis des siècles des relations avec celles du nord du Groënland. M. Mallory connait particulièrement bien cette partie du Groënland. Il viendra donner des cours à la section d'anthropologie créée récemment par la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal.

La France sera le premier pays à utiliser vraiment l'énergie des marées. Le professeur Léopold Escande, conseiller technique du gouvernement français, a expliqué à NewYork, hier, les performances d'une usine prototype installée à St-Malo ; 32 unités semblables seront probablement installées à l'embouchure de la Rance, chacune fournissant annuellement 660 millions de kilowatts. L'efficacité du prototype de St-Malo, a expliqué M. Escande, est supérieure à 90 pour 100 comme turbo-génératrice et à 70 pour 100 comme pompe, utilisant toujours l'énergie des marées : dans un sens il produit de l'électricité, dans l'autre il devient une pompe.

ROLAND PREVOST.

McGill et l'Arctique

Le Grand Nord canadien a besoin de... CANADIENS !

par RENAUDE LAPOINTE

Si les Canadiens ne s'intéressent pas eux-mêmes davantage à leurs territoires du Nord, on peut craindre que le Canada en perde un jour le contrôle économique et politique. Encore très rares sont les étudiants qui s'intéressent à la géographie et à la biologie de ces régions immensément riches et ce qu'il faut à notre pays, c'est une race d'hommes de valeur capables de s'intégrer à l'Arctique canadien.

C'est en ces termes que le professeur F. Kenneth Hare, de McGill, véritable missionnaire de l'Arctique, s'adressait hier aux membres du Canadian Club, à l'issue de leur déjeuner à l'hôtel Windsor.

Soulignant le rôle de première importance joué par l'U. McGill qui, dit-il, n'est aujourd'hui inférieure qu'à Oslo et Cambridge comme centre d'études polaires, M. Hare fit toucher du doigt à ses auditeurs le fossé qui sépare l'effort canadien de l'effort russe accompli dans le même domaine, d'abord entre les deux guerres et ensuite pendant la période d'après-guerre. Ce que nous faisons là-bas sur une base individuelle et avec des moyens improvisés, ils le font en équipes massives solidement appuyées par l'Etat, dit-il.

Défense ou économie ?

Notre travail contribue-t-il à la défense, au bien-être ou à l'économie de la nation ? demande l'éminent professeur. A tous ceux qui pourraient exprimer des doutes sur ce sujet et trouver que ces expéditions coûtent cher en temps, en argent et en hommes, nous répondons un "oui" énergique. L'expansion d'après-guerre du Canada a nécessité le développement sur une haute échelle des ressources du Nord: fer, métaux non ferreux, pétrole, gaz naturel, uranium et la préparation de notre défense contre nos ennemis possibles nous a forcés à occuper ces territoires, où l'aviation civile et les équipes de radio-communications ont aussi joué un rôle important. Cette révolution axée sur le Nord a créé deux grands besoins: celui d'une main-d'oeuvre technique compétente et entraînée et celui d'une recherche intense parmi les mille et un inconnus que recèlent ces vastes espaces.

McGill n'est donc pas entrée dans ces domaines pour le simple plaisir de l'aventure mais pour faire face à d'impérieuses nécessités nationales, dit M. Hare, qui résuma toutes les initiatives entreprises par l'Arctic Institute of North America, fondé en 1945 et installé sur le campus de McGill: exploration du nord du Québec et du Labrador et établissement d'un laboratoire à Schefferville; station climatologique à Lake Hazen, études archéologiques sur les Esquimaux et les Indiens, avec la collaboration du Musée national; expédition à l'île Axel Heiberg à la limite extérieure des îles Queen Elizabeth, sous la direction du Dr George Jacobsen, etc.

Depuis 1945, poursuivit M. Hare, de 60 à 70 thèses de maîtrise ou de doctorat ont été écrites sur des sujets concernant le Nord par des étudiants de McGill détenteurs de bourses Carnegie et notre travail dans le Grand Nord s'est effectué en coopération avec les gouvernements canadien et américain, en compagnie de fonctionnaires civils ou de l'armée, et à bord d'avions ou de navires gouvernementaux. Ce fut, dit-il, la seule façon de diminuer le coût de tels travaux.

En terminant, le conférencier insista de nouveau sur la pénurie d'hommes qualifiés et entraînés, pénurie qui freine souvent d'importantes recherches et qui oblige les directeurs, vu le marque d'intérêt des Canadiens, à aller chercher leurs recrues en Angleterre, en Scandinavie, en Suisse ou même dans la Nigeria ou à Hong-kong.

La conférence constitutionnelle avancée au 2 novembre; nouvelle proposition du Québec ?

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA. — La conférence constitutionnelle de la semaine prochaine débutera plus tôt que d'abord prévu, soit le 2 novembre, au lieu du 3. Elle durera deux jours.

Elle fera suite à celle qui s'est tenue ici les 6 et 7 septembre dernier.

Ces conférences, auxquelles prennent part des représentants d'Ottawa et des provinces, sont les premières du genre depuis 1950.

Celle de septembre a été convoquée durant la conférence fiscale de juillet par le premier ministre Diefenbaker, après que la province de Québec, par la voix du premier ministre Lesage, eut réclamé que l'on domicilie la constitution canadienne et qu'on y inclue une déclaration fédérale-provinciale des droits de l'homme. L'intervention de M. Lesage avait déclenché une réaction à chaine chez ses collègues des autres provinces en faveur de nouvelles tentatives pour domicilier la constitution canadienne.

Les obstacles

A l'heure actuelle, Ottawa peut amender les articles de la constitution de ressort exclusivement fédéral, sans aller à Londres.

Les provinces peuvent en faire autant, dans leur domaine.

Restent les articles touchant à la fois Ottawa et les provinces pour lesquels un amendement continue de nécessiter l'approbation (toujours accordée) du Parlement de Londres.

A la conférence de septembre, le gouvernement fédéral avait proposé qu'on domicilie d'abord la constitution et qu'on s'entende ensuite sur une formule d'amendement ; dans l'intervalle, aucun amendement n'aurait été apporté sans le consentement unanime des provinces.

Le Québec, par la voix de l'hon. Paul Gérin-Lajoie, avait endossé l'idée, puisque notre province trouvait dans la formule Fulton une protection absolue, aucune décision ne pouvant être prise sans son approbation.

D'autres provinces, dont la Saskatchewan, se sont opposées à cette façon de procéder, disant que le fait de domicilier la constitution ainsi créerait l'impression que l'objectif est atteint et qu'en réalité cela retarderait de plusieurs années l'adoption d'une formule d'amendement, qu'il faut rechercher d'abord.

Pas de catégories

Les participants ont alors accepté d'aborder les questions du rapatriement et de la formule d'amendement en même temps.

A propos de la formule d'amendement, on se souvient qu'en 1950, on avait divisé les articles de la constitution en catégories.

C'est cette subdivision qui a peut-être été la pierre d'achoppement principale jusqu'ici et il se pourrait fort bien que la province de Québec, mercredi prochain, réclame que l'on mette de côté ces tiroirs".

Voir CONFERENCE en page 13

NOS AGENTS SONT BIEN ENTRAÎNÉS pour analyser tous les cas personnels et recommander les polices appropriées concernant

L'ASSURANCE-VIE

Sans obligation de votre part, nous serons très heureux de vous offrir nos conseils professionnels et confidentiels afin de déterminer les besoins particuliers d'assurance-vie pour couvrir vos responsabilités personnelles.

L-12F

THE DOMINION OF CANADA
GENERAL INSURANCE COMPANY

SIÈGE SOCIAL: TORONTO

SUCCURSALE DE MONTRÉAL — 1010 Côte Beaver Hall — Téléphone UN. 6-7381 —
L. H. LARAMÉE, gérant de la succursale.

"Rivalité" science-humanités

Isolement et fausses vérités ont retardé nos maisons d'enseignement

La "rivalité artificielle" qui existe entre la science et les humanités est un "vice de pensée qui est condamné par chacune des phases historiques de la pensée humaine", a déclaré le Dr Georges Préfontaine, ancien professeur de biologie à l'Université de Montréal et directeur actuel du laboratoire de l'hôpital Saint-Joseph (Montréal), lors des cérémonies officielles qui ont marqué l'inauguration du pavillon de biologie de l'Université d'Ottawa.

C'est le gouverneur général du Canada, le major général Georges-P. Vanier, qui a inauguré ce nouveau pavillon construit au coût de $1 million.

Le Dr Préfontaine et le Dr Robert Glen, directeur général des services de recherches au ministère fédéral de l'Agriculture, ont reçu des doctorats honorifiques en science, au cours d'une collation spéciale de grades universitaires.

Le Dr Préfontaine a rappelé que les hommes étaient la base même des institutions et qu'en dépit d'une pénurie nationale de professeurs dans plusieurs domaines l'Université d'Ottawa n'hésitait jamais à se tourner vers l'étranger pour recruter les membres de ses facultés, sans égard à leurs origines.

L'attitude de l'Université d'Ottawa, d'ajouter le Dr Préfontaine, fait contraste à la politique d'isolationnisme et d'affirmations gratuites que plusieurs de nos institutions ont adoptée de bon coeur depuis si longtemps.

Dans le domaine de la formation intellectuelle et scientifique, a-t-il poursuivi, l'isolationnisme est plus qu'une entrave à l'éducation, car elle apporte un pur désordre qui rejaillit non seulement sur elle, mais aussi sur la nation.

Le Dr Préfontaine a ajouté que l'Université d'Ottawa voulait avant tout que tous ses professeurs soient autre chose que des détenteurs de chaires, car ils doivent participer à sa mission qui est d'aider à développer davantage les connaissances dans tous les domaines, d'une façon uniforme.

L'Université sait très bien, a-t-il ajouté, que la recherche est indispensable aux étudiants qui veulent obtenir leur diplôme et que plus que jamais il devient d'une nécessité pédagogique absolue de bien les préparer à devenir des professeurs d'études avancées et des hommes de science voués à la recherche.

En parlant des installations du nouveau centre de recherches, le Dr Préfontaine a dit que les découvertes scientifiques devenaient de plus en plus difficiles et inférieures à la qualité des techniques.

L'esprit demeure toujours le maitre, a-t-il fait remarquer, mais deux scientifiques à compétence égale n'obtiendront probablement pas les résultats qu'ils escomptent, si l'un d'eux bénéficie des moyens de recherches plus développés et plus moderne que l'autre.

Un remède n'est pas l'effet du hasard

Il y a quelques semaines, les Laboratoires de recherche Beecham, — membres du Groupe Beecham, une des maisons les plus prospères de l'industrie pharmaceutique anglaise, — annonçaient un progrès important quant à l'élaboration de formes de pénicilline plus efficaces que les anciennes. Le nouveau médicament est efficace, dit-on, contre le staphylocoque, qui résistait auparavant aux autres pénicillines. On le produit maintenant à titre expérimental, mais la production en grande série est prévue pour le début de 1961. On le fabriquera aussi en vertu d'un permis aux Etats-Unis.

Cet événement, pour important qu'il soit, ressort de la découverte originale de la première forme de pénicilline au cours de la guerre. Cette découverte, dont l'industrie pharmaceutique anglaise peut au moins réclamer une part du mérite, a ouvert à cette industrie des voies nouvelles qu'elle a exploitées de façon constante. La fabrication d'antibiotiques joue maintenant un rôle important dans l'activité de cette industrie, en contraste frappant avec l'époque précédente où les produits chimiques relativement simples et les extraits de végétaux et de produits animaux formaient la plus grande partie de la production. La découverte de la pénicilline par Fleming a lancé l'industrie dans le domaine des antibiotiques : la plupart des nouveaux antibiotiques sont sortis des laboratoires industriels de recherche.

Rythme d'expansion

L'importance nouvelle des antibiotiques a aidé l'industrie à progresser plus rapidement. Les origines de cette industrie remontent vraiment à la première Grande Guerre, alors qu'il devenait essentiel de remplacer l'importation de médicaments essentiels par la fabrication sur place. En 1924, on évaluait à quinze millions de livres sterling le rendement de l'industrie, rendement qui passait à dix-neuf millions en 1935. Au cours des dix années suivantes, cette valeur augmentait de trois fois et, en 1957, atteignait 150 millions. De 1935 à 1957, l'effectif ouvrier de l'industrie passait de 22,000 à 52,400.

Les exportations ont connu une expansion aussi impressionnante. On les évalue maintenant à plus de 40 millions de livres par année, comparativement à quelque trois millions en 1938.

On s'attend que cette expansion se poursuive malgré la concurrence de plus en plus forte. Comme dans d'autres industries, la fabrication sur place dans plusieurs territoires d'outre-mer commence à remplacer l'exportation pure et simple.

Voir REMEDE en page 13

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Dermatoses inesthétiques

X — LES ALOPECIES
(suite et fin)

DR HENRI SMITH, M.D.

Nous allons terminer aujourd'hui l'étude des alopécies, et du même coup celle des dermatoses inesthétiques, en voyant rapidement quelques affections du cuir chevelu qui font tomber les cheveux sur des surfaces nettement limitées et circonscrites.

L'impétigo du cuir chevelu est une dermatose infectieuse et contagieuse qui se voit surtout chez les enfants. L'éruption est formée de croûtes jaunâtres qui, en tombant, entraînent avec elles un certain nombre de cheveux. Traitée correctement, la maladie guérit très bien et les cheveux repoussent rapidement. Dans les cas qui n'ont pas été traités assez tôt, cependant, il peut arriver que la repousse ne se fasse pas.

Les furoncles du cuir chevelu, "les clous", comme on les appelle, laissent, en guérissant, des cicatrices sur lesquelles les cheveux peuvent repousser après quelques mois. Mais il ne faut pas trop compter sur cette heureuse éventualité: très souvent l'alopécie est définitive.

Le favus, dont nous avons parlé ici même il y a quelque temps, est la seule variété de teigne du cuir chevelu qui laisse à sa suite une alopécie permanente.

Les traumatismes crâniens : coups sur la tête, brûlures, coupures accidentelles, etc, peuvent faire tomber les cheveux par plaques circonscrites. Cette sorte d'alopécie est temporaire ou définitive, suivant que les lésions du cuir chevelu sont superficielles ou profondes.

Nous avons gardé pour le dessert la plus fréquente de toutes les alopécies circonscrites : la Pelade.

Décrite pour la première fois en 1820, la pelade a eu pendant plus de trois quarts de siècle la réputation d'être contagieuse. Mais, depuis une bonne soixantaine d'années, nous savons d'une façon absolument certaine que cette réputation n'était pas méritée.

La pelade, affection non contagieuse, se caractérise par l'apparition, le plus souvent au cuir chevelu, de plaques glabres, régulièrement arrondies ou ovalaires, d'un blanc ivoirin.

La plaque de pelade apparait à l'improviste : le sujet qui en est porteur la découvre par hasard, ou, ce qui est encore plus fréquent, il en est averti par son coiffeur. A ce moment, la plaque peut avoir la dimension d'une piece de dix cents ou atteindre la grandeur de la paume de la main. Dans tous les cas elle est lisse et propre.

L'évolution favorable d'une plaque de pelade se manifeste tout d'abord par l'apparition du duvet : c'est le début de la repousse. Les poils de ce duvet sont souvent de coloration blanche. Peu à peu ils deviennent plus forts, prennent la teinte normale de la chevelure et recouvrent toute la plaque.

L'aggravation de la pelade peut se faire, soit par l'extension de la première plaque, soit par l'apparition de plaques nouvelles. Plusieurs plaques peuvent se fusionner pour former un grand placard dénudé. Il peut même arriver, quoique rarement, que la dépilation du cuir chevelu soit totale.

Le pronostic de la pelade est extrêmement variable : suivant les cas, une plaque peut se recouvrir de cheveux en quelques mois, ne jamais récidiver, ou rester stationnaire pendant des années, ou s'étendre, être suivie de plaques nouvelles, ou guérir pendant quelques mois pour récidiver ensuite.

L'évolution imprévisible de la pelade, son allure erratique, ses caractères éminemment inesthétiques, en font une maladie qu'il ne faut négliger sous aucun prétexte. Le traitement précoce peut limiter les dégâts et hâter la repousse des cheveux.

KRESGE'S

Vous épargnez DAVANTAGE quand vous achetez D'ABORD chez KRESGE'S !



Partez pour le pays des rêves avec la sorcière. Mêlez-vous aux pirates, voyageurs interplanétaires, fées, et aux nombreux autres personnages des livres de contes et des programmes de TV. Vous trouverez chez KRESGE'S tout ce qu'il vous faut en fait de COSTUMES . . . MASQUES . . . BONBONS . . . pour la circonstance.

COSTUMES EN COTON
8-14 ANS — $1.98
• bouffon • homme de la lune • pirate • sorcière • chat • chaperon rouge • squelette • tzigane • lapin.

COSTUMES EN PAPIER CREPE
A L'EPREUVE DU FEU — 79¢
• sorcière • servante Mariette • majorette • voyageuse interplanétaire • cavalier nocturne • voyageur interplanétaire • shérif • Robin des bois • marraine fée.

UNE RECEPTION EN VUE ?
Vous trouverez chez Kresge's tout ce qu'il faut . . . même certains menus articles qui sortent de l'ordinaire.

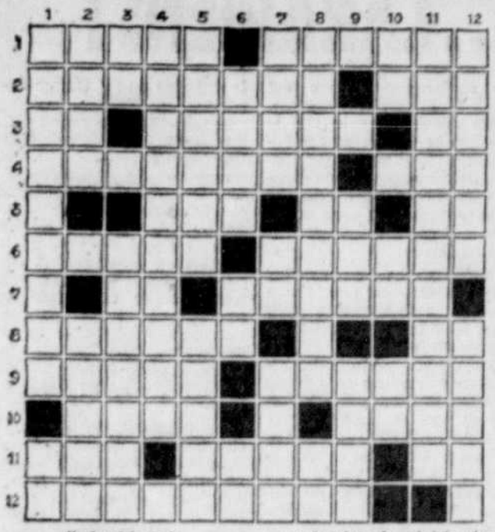
SURPRISES : flûtes, cornets, chapeaux. 5¢ et 10¢
BOUGIES : épouvantail, citrouille, fantôme, chat et autres 15¢ à 59¢
COUVRE-TABLES de fantaisie pour l'Hallowe'en 35¢
SERVIETTES ASSORTIES 25¢
PAPIER CREPE : orange et noir 15¢
SERPENTINS : orange et noir 15¢
SACS D'HALLOWE'EN 5¢
SACS VIDES pqt de 15 10¢
DECORATIONS de réception — Motifs à découper . . . squelette, sorcière, et autres. 15¢ — 25¢ — 29¢

BONBONS POUR L'HALLOWE'EN
Les jeunes parcourront les rues et frapperont à votre porte. Serez-vous prêts à les recevoir ?
Papillottes de l'Hallowe'en 29¢ la livre ou sac cello de 3 livres 87¢
Jelly Beans de l'Hallowe'en 35¢ la livre

MASQUES DEGUISEMENTS DE TOUT GENRE
Excellente variété de masques . . . vieillissants, rajeunissants, Jean qui rit, Jean qui pleure, et autres.
Demi-masques en satin, métalliques 10¢, 15¢
Masques en papier 10¢, 15¢, 25¢
Masques en vinyle et gaze 15¢, 19¢, 25¢
Masques en caoutchouc 29¢ et 49¢
Chapeaux en carton, genre derby ou forme haute seulement 29¢
Moustaches, dents de chevreuil, oreilles de géant, nez avec lunettes et nécessaires de maquillage 5¢ à 35¢
Perruques . . . différents personnages . . . 59¢

KRESGE'S 11 MAGASINS A MONTREAL

MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Creux de la main. — Partie postérieure de certains animaux.
2—Qui a peu de sang. — De bonne heure.
3—Note. — Vampire nocturne des légendes orientales. — Actionné.
4—Antériorité dans l'ordre du temps. — Habitation des oiseaux.
5—Démonstratif. — Non vêtu. — Adverbe de lieu.
6—Marque salissante. — Gagnée par l'appât de l'argent.
7—Mesure chinoise. — Relatif à la Vierge Marie.
8—Humaniste, né à Rotterdam (1467-1536) — Pronom personnel.
9—Nom vulgaire du catarrhe. —Authentiques (fém.),
10—Tenter. — Vin doux, qui n'a pas encore fermenté.
11—Adjectif numéral. — Supposé, considéré comme. — Note.
12—Rendre ce qui a été pris.

Verticalement

1—Faire durer toujours ou longtemps.—Patrie d'Abraham.
2—Orienter. — Fleuve de Suisse et de France.
3—Costumes. — Dispositions particulières d'un contrat.
4—Perversion sexuelle qui fait rechercher le plaisir dans la douleur.
5—Accès. — Miséricorde, grâce.
6—Mêlé de blanc et de noir. — Pronom personnel. — Conjonction.
7—Préparé par la cuisson. — verbe aller. — Arrivé.
8—Rétablir ce qui était détruit. — Pronom personnel.
9—Sans inégalités. — Qui a une saveur rude et désagréable.
10—Note. — Particule. — Fille d'Inachos.
11—Celui qui cultive les arbres produisant des fruits à pépins.
12—Apprend par coeur. — Intenter.

Solution demain



Solution du dernier problème

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 26 OCTOBRE : Les natifs de ce jour seront doués d'un caractère malléable et d'une grande souplesse qui leur permettront de s'adapter aux situations les plus délicates. Ambitieux, travailleurs, ils parviendront à s'affirmer plus facilement que d'autres, mais devront constamment veiller à ne pas perdre les positions acquises.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Tout ce qu'il y a de *dévouement en vous et d'élans* spontanés se portent vers le cercle familial. Ne limitez pas ainsi les horizons de votre vie, car il sera peut-être trop tard, le jour où vous cesserez de vous oublier. Une fatigue passagère se traduit par des périodes d'énervement.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — L'ambiance affectueuse vous fera oublier les soucis de la journée et vous ne tarderez pas à retrouver un paisible équilibre intime. Tâchez de refréner un peu vos désirs d'évasion et de vous astreindre à une vue plus juste des choses.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Un grand changement se produit dans votre vie sentimentale : vous n'éprouvez plus cette perplexité qui vous est habituelle à l'égard de l'être aimé. De grandes satisfactions sur le plan professionnel et de bonnes chances dans le domaine financier.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Vous avez, en ce moment, de précieuses collaborations profitables à votre ascension professionnelle. Sachez en tirer parti. Une curiosité passagère, sur le plan sentimental, pourrait augmenter votre penchant pour l'aventure.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Votre journée débute avec une énergie excellente et toute audace sera payante, pouvant même aboutir à une réussite exceptionnelle en affaires. Climat d'instabilité sentimentale qui peut vous faire préférer l'amourette à la grande passion.

La Vierge — (du 22 août au 22 sept.) — Tout en conservant votre prudence foncière, sortez de vos habitudes et engagez-vous sur des routes nouvelles. Votre destinée sentimentale semble en ce moment assez instable, subissant des périodes d'optimisme et de découragement.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — *Vous allez être très* sensible à l'ambiance extérieure et peut-être moins sociable que d'habitude. Amours peu stables. Il apparaît que la solitude éprouvée dans votre famille cherche une compensation dans le domaine sentimental.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Efforcez-vous de ne pas exagérer l'importance de toutes choses; ce qui vous empêcherait d'oeuvrer utilement. Comme vous serez prédisposé à commettre des erreurs de jugement, prenez conseil et soyez prudent.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Vous devrez agir en tout avec prudence, sinon vous enregistrerez des échecs cuisants dans tout ce qui a trait au domaine financier.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 jan.) — Excellente journée en perspective, surtout si vos occupations demandent à la fois de la dextérité, des démarches ou des négociations nombreuses. Climat favorable à l'activité cérébrale ainsi qu'aux arts manuels. Vous obtiendrez certaines satisfactions sentimentales si vous savez allier la diplomatie à la fermeté.

Le Verseau (du 21 jan. au 19 fév.) — Bonne période si vous travaillez à votre compte ou si vous avez une profession libérale. Ne présumez pas de vos forces, même si votre santé vous paraît bonne. Les satisfactions dans le domaine sentimental seront un peu ce que vous voulez qu'elles soient.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Peut-être vous faites-vous beaucoup d'illusions sur les qualités réelles et l'intelligence de la personne à laquelle vous pensez. Excellente période pour les affaires, si toutefois vous savez vous montrer pas trop impatient.

CHEZ RUBY FOO'S



La direction de Ruby Foo's a retenu les services de Manuel Bournaki (à gauche) et de Eddie Bus. Ces deux virtuoses vous divertissent à la manière des musiciens ambulants et jouent vos airs préférés pendant que vous savourez la délicieuse cuisine de Ruby Foo's, dans la célèbre cave au vin et dans le cadre enchanteur de la salle Chambord.

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



LE PAPA DE LILI



LES TERRIENS



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ : Plattsburg
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke
8—CJSS : Cornwall

MARDI

4:00 P.M.
3: Brighter Day
4: Siège réservé
5: Make Room For Daddy
6: Rin Tin Tin
7: Menu à la carte
8: Cartoons

4:15 P.M.
2: Connaissance du monde
3: Secret Storm

4:30 P.M.
3: The Edge of Night
5: Here's Hollywood
6, 8: Maggie Muggins
7: Théâtre du Far West

4:45 P.M.
6. 8: Junior Roundup

5:00 P.M.
3: Chuckwagon Tales
5: Rin Tin Tin

5:15 P.M.
2: Ivanhoe

5:30 P.M.
4: Furie
5: Cartoon Carnival
6: Sky King
7: Death Valley Days
8: Popeye Theatre

5:45 P.M.
2: Film
3 : Living and Learning

5:55 P.M.
2: Nouvelles sportives

6:00 P.M.
2 : Furie
3 : Headlines
4: Sport revue
5, 8: News, Sports
6: Father Knows Best
7: Ti-Blanc Richard

6:10 P.M.
3: Sports, Weather

6:15 P.M.
4: Votre médecin vous parle
8 : Movie

6:30 P.M.
2: Téléjournal
3: News
4: Nouvelles
5: Bugs Bunny Show
6: Metro
7: Télébulletin

6:45 P.M.
2: Ce soir
3: Doug Edwards
4: Cinéfeuilleton
6: CBC TV News
7: Météo, Sports

6:50 P.M.
2: Révélations

7:00 P.M.
2: Histoire à suivre
3 : Whirlybirds
4: Nouvelles sportives
5: The Flintstones
6: Seven-O-One
7: Avec Marc Le Grand

7:15 P.M.
2: Edition métropolitaine
4: Panorama

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Johnny Midnight
4: Chronique des quilles
5: Film Feature
6: Director's Choice
7: Sans Atout

7:45 P.M.
2, 4: Par le trou de la serrure
8: Dateline Seaway Valley

8:00 P.M.
2, 4, 7: Sur demande
3: Father Knows Best
5: The Lawman
6, 8: Chevy Show

8:30 P.M.
2, 4, 7: Joie de vivre
3: Dobie Gillis
5: Alfred Hitchcock

9:00 P.M.
2, 4, 7: C'est la vie
3 :Republican National Committee
5: Two Faces West
6 : The Wayne and Shuster Hour
8: Peter Gunn

9:30 P.M.
2, 4, 7: Pays et merveilles
3 : Red Skelton
5: Film Feature
8: Meet Mc Graw

10:00 P.M.
2, 4, 7 : Ici Interpol
3 : Republican Program
5: My Three Sons
6, 8: Close-Up

10:30 P.M.
2: Récital
4: Joyaux de l'écran
5: Peter Gunn
7: Le Courrier de . . .

11:00 P.M.
2. 4, 7: Téléjournal
3 : Democrat Program
5,6,8: News

11:15 P.M.
2, 4: Nouvelles sportives
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7 : News Round Up
8: Sports

11:22 P.M.
2, 4 : Commentaires
6: Sports Final

11:30 P.M.
2: Exposition de Paris
3 : News
6: Feature Film
7: Théâtre
8: Award Theatre

11:40 P.M.
3 : Vermont Edition

11:50 P.M.
3 : Movie

MERCREDI

CBFT — Canal 2
P.M.
2:30—Musique
3:15—Long métrage : "La Patrouille infernale"
5:00—Roquet, belles oreilles
5:30—Film
5:55—Nouvelles sportives
6:00—Le Moulin aux images
6:30—Téléjournal
6:45—Ce soir
6:50—Révélations
7:00—Histoire à suivre
7:15—Edition métropolitaine
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—Du côté de chez Lise
8:00—Le Point d'interrogation
8:30—G.M. vous invite
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Joindre les deux bouts
10:00—Conférence
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Long métrage : "Les Filles du Rhôme"

wCAX — Canal 3
A.M.
8:00—CBS News
8:15—Captain Kangaroo
9:00—Star Performance
9:30—TV School
10:00—December Bride
10:30—Video Village
11:00—I Love Lucy
11:30—Clear Horizons
P.M.
12:00—Love of Life
12:30—Search for Tomorrow
12:45—Guiding Light
1:00—News
1:15—Swinghillies
1:30—As the World Turns
2:00—Mixing Bowl
2:30—House Party
3:00—The Millionaire
3:30—Verdict is Yours
4:00—Brighter Day
4:15—Secret Storm
4:30—Edge of Night
5:00—Chuckwagon Tales
5:45—Living and Learning
6:00—Headlines

CFCM — Canal 4
P.M.
2:30—Fémini-thé
3:00—La Jardinière
3:30—Siège réservé
3:00—Roquet, belles oreilles
5:30—Capitaine Tombola
6:00—Sherlock Holmes

WPTZ — Canal 5
A.M.
7:00—Today
9:00—The Christophers
9:30—TV School Time
10:00—Dough Re Mi
10:30—Play Your Hunch
11:00—Price is Right
11:30—Concentration
P.M.
12:00—Truth or Consequences
12:30—It Could Be You
12:55—News
1:00—Bill Hunter
1:15—For You Madam
1:45—Bingo
2:00—Jon Murray
2:30—Loretta Young
3:00—Young Dr. Malone
3:30—From These Roots
4:00—Make Room For Daddy
4:30—Here's Hollywood
5:00—Lone Ranger
5:30—Cartoon carnival
6:00—News — Sports

CBMT — Canal 6
P.M.
1:30—Montreal Matinee
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School Time
2:30—Open House
3:00—Halls of Ivy
3:30—The Verdict is yours
4:00—The Rebel
4:30—Junior Roundup
5:30—Huckleberry Hound
6:00—Wanted Dead or Alive
6:30—Metro
6:45—CBC TV—News
6:55—Sports
7:00—Seven-O-One
7:30—Provincial Affairs
7:45—Country Time
8:00—My Three Sons
8:30—First Person
9:00—Perry Como Show
10:00—T.B.A.
10:30—Explorations
11:00—CBC TV News
11:15—Viewpoint
11:20—Sports Final
11:30—Feature Film

CHLT — Canal 7
A.M.
11:00—L'heure de Pierrot
P.M.
12:00—Italien Télévisé
12:30—Actualité féminine
12:45—Première édition
1:00—Pot-pourri féminin
2:00—Long métrage : "Mysterious Mr. Motto"
3:30—Observation
3:45—Ciné-feuilleton
4:00—Menu à la carte
4:30—Théâtre du Far West
5:30—Poney Express
6:00—Melody Ranch

CJSS — Canal 8
P.M.
12:30—Romper Room
1:30—Cartoons
2:00—The Afternoon Show
2:30—Open House
3:00—Halls of Ivy
3:30—Verdict Is Yours
4:00—Cartoons
4:30—Friendly Giant
4:45—Junior Roundup
5:30—Dance Party
6:00—News, Sports
7:00—Le Rosaire
7:15—Noces d'or
7:20—Variétés
7:30—Bella Musica
8:00—**Nouvelles** — Evénements
8:10—Réal Giguère présente
9:00—**Nouvelles** — LeBel de nuit
10:00—**Nouv.** LeBel de nuit
10:45—Revue des **Nouvelles**
10:55—Chronique sportive
11:00—Bonsoir les sportifs
11:10—LeBel de nuit
12:00 Minuit — **Nouvelles** LeBel de nuit
1:00 A.M. — **Nouv.**, La pensée du soir. Fermeture

RADIO

AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800 ; CKVL 850 ; CKGM 980 ; CJMS 1280.
AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. ; CBF-FM 95.1 mc. ; CBM-FM 100.7 mc. ; CFCF-FM 106.2 mc.

MARDI — CKAC —

5:00 P.M. — **Nouv.** — Jeux de dames
6:00 P.M. — **Nouv.** — Musique
6:10 P.M. — Courses
6:15 P.M. — Dans le creux de l'oreille
6:20 P.M. — Forum des sports
6:30 P.M. — Le Monde ce soir
6:40 P.M. — Commentaires
6:45 P.M. — On veut savoir
7:00 P.M. — Le Rosaire
7:15 P.M. — Noces d'or
7:20 P.M. — Variétés
7:30 P.M. — Bella Musica
8:00 P.M. — **Nouvelles** — Evénements
8:10 P.M. — Réal Giguère présente
9:00 P.M. — **Nouvelles** — LeBel de nuit
10:00 P.M. — **Nouv.** LeBel de nuit
10:45 P.M. — Revue des **Nouvelles**
10:55 P.M. — Chronique sportive
11:00 P.M. — Bonsoir les sportifs
11:10 P.M. — LeBel de nuit
12:00 Minuit — **Nouvelles** LeBel de nuit
1:00 A.M. — **Nouv.**, La pensée du soir. Fermeture

5:00 P.M.
CBF—Métro — Magazine
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Musique scène
CJMS—Nouvelles
CFCF—G. Herbert
CBM—News, Tempo
CJAD—News — Mike Stephens
CKGM—News

5:15 P.M.
CJMS—Jean Lajoie
CKGM—Pops

5:30 P.M.
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CJMS—Sportorama, J. Lajoie, Sécurité
CKVM—News
CJAD—News — Mike Stephens

5:45 P.M.
CKVL—Nouv. — Hit Parade
CBF—Sur nos ondes
CJMS—J. Lajoie, Sécurité
CFCF—Doug Smith

6:00 P.M.
CBF—Nouvelles
CKVL-FM—Festival de France
CJMS—Angelus, Nouv.
CBM—News — Byline
CFCF—G. Herbert
CJAD—News and Stock Quotations

6:15 P.M.
CBM—Roving Reporter
CJAD—Al Cauley
CKGM—Feature
CJMS—Editorial du jour

6:30 P.M.
CBF—Pont des arts
CKVL-FM—Festival de musique italienne
CJMS—Nouvelles
CBM—Rawhide
CFCF—Sportsreel
CJAD—M. Stephens
CKGM—News

6:45 P.M.
CJMS—Message de Sécurité
CBM—Guitar
CKGM—Feature

7:00 P.M.
CBF—Psychologie
CKVL-FM—Concert
CJMS—Nouv. Hi-Fi Club
CFCF—Biz '60
CJAD—News, M. Stephens
CBM-FM—Résumé — News
CBM—Sights and Sounds

7:15 P.M.
CBF—Le Tour de chant de...
CBM-FM—Double entente
CKGM—Pops

7:30 P.M.
CBF—Africa terra
CKVL-FM—Opérettes
CJMS—Nouv., Hit Parade
CBM—Town and Gown
CJAD—Hi-Fi Club
CKGM—News

7:45 P.M.
CJMS—Petite Clinique
CKGM—Feature

8:00 P.M.
CBF—Les duettistes Bouchard et Morisset
CKVL-FM—Orchestres célèbres
CJMS — Nouv., Mtrl ce soir
CFCF—Assigment
CBM—Business Barometer
CBM-FM—Les Duettistes Bouchard et Morisset

8:15 P.M.
CKGM—Feature
CJMS—C. Dumont

8:30 P.M.
CBF—Concert symphonique
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Voix connues
CJMS—Nouv., Hit Parade
CBM-FM—The Twenties Roar
CBM—The Twenties Roar
CKGM—News
CFCF—Home School
CJAD—The World Tonight

8:45 P.M.
CJMS—C. Dumont
CKVL—Ce soir à Ottawa
CKGM—F.M.
CJAD—Leslie Roberts
CFCF—World of 1960

9:00 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Symphonie
CJMS—Nouv. — Editorial
CFCF—Stereo
CBM-FM—Vancouver Chamber Orchestra
CBM—Vancouver Chamber Orchestra
CKGM—News
CJAD—Adventure in Music

9:15 P.M.
CKGM—Editorial
CJMS—Echo — Hit Parade

9:30 P.M.
CBF—Artistes de renom
CJMS—Nouv., Y. Leclerc
CKGM—News

9:45 P.M.
CKGM—Feature
CJMS—Echo, Le moment du jour

10:00 P.M.
CBF—Radio-journal
CBM-FM—Jazz
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Musique d'Israël
CBM—National News
CJAD—News, Sports, Concert
CFCF—Late Show
CKGM—Dave Boxer
CJMS—Nouv., Forum

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Musle
CJMS—Question d'intérêt général

10:30 P.M.
CBF—Mélodies et lieder
CKVL—Prière du soir
CJMS—Echo — Opinion
CKVL-FM—Disques classiques
CBM-FM—Distinguished Artists
CBM—Distinguished Artists
CKGM—Open Mind

10:45 P.M.
CBF—Chronique sportive
CJMS—Sportorama — Echo
CKVL—Bonsoir mes amis

11:00 P.M.
CBF—Les plus beaux disques
CKGM—News
CJMS—Nouv., Club Martinique
CFCF—Late Show
CBM—Project '61
CBM-FM—Nouvelles
CJAD—News — Sports

11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'actualité
CFCF—Late Show
CJAD—Peter Barry
CBM-FM—Concert
CKGM—Golden Musle

11:30 P.M.
CKVL-FM—Musique de Chambre
CKVL—Bonsoir mes amis
CJAD—All Thru The Night
CKGM—News

11:45 P.M.
CBF—Radio-Journal
CKGM—Golden Musle
CKVL—Nouvelles

12:00 MINUIT
CBF—Concert
CKVL—Mr. Midnight
CKVL-FM—Concert de minuit
CJMS—Nouv., Sportorama, Jusqu'à l'aube
CFCF—Bridge to Dreamland
CBM—News — Concert
CJAD—All Thru The Night
CKGM—Dick Varney

MERCREDI — CKAC —

5:55 A.M. — **Nouvelles**
6:00 A.M. — Messe
6:30 A.M. — **Nouv.** — Bonjour
7:00 A.M. — **Nouv.**—Bon matin avec Pellerin
7:30 A.M. — **Nouv.**—Bon matin avec Pellerin
7:45 A.M. — Oratoire
8:00 A.M. — **Nouvelles**
8:15 A.M. — G. Pellerin
8:30 A.M. — **Nouv.**—G. Pellerin
9:00 A.M. — **Nouv.** — Du "pep" avec J. Duceppe
10:00 A.M. — **Nouv.** — Un "beu" de tout
11:00 A.M. — **Nouvelles** Michel Noël
11:30 A.M. — Le grand argentier
11:45 A.M. — Michel Noël
11:55 A.M. — Devinette
12:00 P.M. — Angélus — **Nouv.**
12:05 P.M. — Club 93
12:15 P.M. — Chansons du midi
12:30 P.M.—Coeur à coeur
12:45 P.M. — Pierre Chouinard
1:00 P.M. — **Nouvelles**
1:10 P.M. — $50. par jour
1:20 P.M. — Du "Pep"
1:45 P.M. — Blague express
1:50 P.M. — Du "Pep"
2:00 P.M. — **Nouv.** — A & P
2:30 P.M. — Chansons d'amour
3:00 P.M. — **Nouv.** — R.S.V.P.
3:30 P.M. — Bonne chance — R.S.V.P.
4:00 P.M. — **Nouv.** — Evénements sociaux
4:30 P.M. — Radio Sacré-Coeur
4:45 P.M. — Une vedette chante

5:00 A.M.
CKVL, Parade des vedettes
CKVL-FM, Maître du clavier

5:30 A.M.
CKVL, Journal des agriculteurs
CKVL-FM, Récital de chant
CJAD, Bill Roberts

6:00 A.M.
CBF, Nouvelles
CBF métropolitain
CKVL, Parade des vedettes
CKVL-FM, Virtuosité
CBM—News—Concert
CKGM, Dan Tyler
CJMS, Nouv.—Sports — R. Lemay
CJAD, News — B. Roberts
CFCF, News, Morning Show

6:15 A.M.
CFCF, Morning Show
CKVL, Prière
CJMS, Prière de l'ouvrier
CJAD, Sacred Heart
CKGM, Editorial

6:30 A.M.
CKVL, Vive le matin
CKVL-FM, Musique de fanfare
CJMS, Nouvelles, message spirituel
CJAD, Bill Roberts
CKGM, News

6:45 A.M.
CJMS, Editorial, Météo, Horoscope
CKGM, Jamieson

7:00 A.M.
CBF, Nouv., Prière
CKGM, News —
CKVL, Vive le matin
CKVL-FM, Concert
CJMS, Nouvelles — R. Lemay —
CBM, News, Concert
CJAD, News — B. Roberts
CFCF, Bob Gillies

7:15 A.M.
CJMS, Message spirituel — Sportorama
CKGM, Editorial

7:30 A.M.
CBF, Nouv. — CBF métropolitain
CJMS, Nouvelles — R. Lemay
CKVL, En route
CBM, News, Concert
CKGM, News —
CJAD, News, B. Roberts

7:45 A.M.
CFCF, Morning Show
CKGM, Dan Tyler
CBM, Plain Talk

8:00 A.M.
CKVL-FM, Symphonie
CJMS, Nouv. — R. Lemay —
CKVL, Bonjour, messieurs — dames
CBM, News, Commentary
CFCF, News, Morning Show
CKGM, News — Editorial
CJAD, News — B. Roberts

8:15 A.M.
CBF, Nouv., Sports
CJMS, Sports Prière des malades — Horosc.
CBM, Concert

8:30 A.M.
CBF, Chez Miville
CJMS, Nouvelles — Janette
CBM, Time Out — Concert
CKGM, News
CJAD, News — B. Roberts

8:45 A.M.
CJMS, R. Lemay — Horosc. — Voisine
CKGM, Editorial

9:00 A.M.
CKVL-FM, Voix célèbres
CKVL, Les amoureux du matin
CJAD, News — Bill Roberts
CBM, News, Concert
CKGM, News —
CJMS, Nouvelles

9:30 A.M.
CBF, Nouv. — Partage du matin
CJMS, Nouvelles
CKVL-FM, Ouverture
CFCF, House Party
CBM, Town Talk
CKGM, Bob Washington
CJAD, Rod Dewar

9:45 A.M.
CJMS, R. Lemay — Naman du jour
CBM, Encounters

10:00 A.M.
CBF, Femina
CKVL-FM, Tour du monde en musique
CKVL, Vive la vie
CJAD, News, — Rod Dewar
CFCF, Bob Dell
CKGM, News
CJMS, Nouvelles S. Bélair —

10:15 A.M.
CBF, Psychologie
CJMS, S. Bélair — Message spirituel
CBM, Kindergarten of the Air
Chalet Feature

10:30 A.M.
CBF, Coquelicot
CBM, News — M. Mc Cormick
CJMS, Nouvelles S. Bélair — Janette
CKVL-FM, Concerto
CFCF, News Recap.
CKGM, News

10:45 A.M.
CJMS, Petite clinique
CBM, For Consumers
CKGM, Open Mike

11:00 A.M.
CBF, Un Homme et son péché
CKVL-FM, Fiesta
CJMS, Nouvelles S. Bélair
CKVL, Chansonnettes
CBM, Ontario School
CFCF, Bob Dell
CJAD, News — A. & P. Calling
CKGM, News

11:15 A.M.
CBF, Vies de femmes
CJMS, S. Bélair
CKGM, Problems

11:30 A.M.
CBF, Joyeux Troubadours
CJMS, Nouvelles
CKVL-FM, Tour de Valse
CBM, House of Horten
CFCF, News Recap.
CJAD, Rod Dewar
CKGM, News

11:45 A.M.
CKGM, Feature
CBM, The Archers
CJAD, Money Man
CJMS, S. Bélair

12:00 MIDI
CBF, Jeunesse dorée
CKVL-FM, Musique d'Hawaii
CJMS, manchettes—
CBM, News
CJAD, News — R. Dewar
CFCF, Bob Dell
CKGM, News

12:15 A.M.
CBF, Les Visages de l'amour
CBM, Don Messer
CJAD, News Quiz
CKGM, Doc Stone
CJMS, S. Bélair

12:30 A.M.
CBF, Le Réveil rural
CKVL, Dr Claudine
CKVL-FM, Musique de Liszt
CFCF, News Recap.
CBM, Market Quotations
CJAD, Gene Kirby
CJMS, Nouv. — Janette — Sécurité
CKGM, Editorial

12:45 A.M.
CKVL, Chansons
CJMS, S. Bélair —
CKGM, Feature

1:00 P.M.
CBF, Nouv. - l'heure du dessert
CKVL, Ruffi sur l'onde
CKVL-FM, Accordéon
CJMS, Nouvelles S. Bélair
CBM, CBC, News
CFCF, Gerry Herbert
CKGM, Favourites
CJAD, News-G. Kirby

1:15 P.M.
CBF, A votre intention
CKVL, Hit Parade Canadien
CJMS, Editorial
CBM, Tommy Hunter Show
CFCF, News Recap.
CKGM, Editorial

1:30 P.M.
CKVL-FM, Joue Tziane
CJMS, Nouvelles —
CKGM, News
CJAD, Matinee with Willie, G. Kirby

1:45 P.M.
CBF, Arc-en-ciel
CJMS, S. Bélair — Maman du jour
CBM, J. Drainie
CFCF, G. Herbert
CKGM, Feature

2:00 P.M.
CBF, Chefs-d'oeuvre de la musique
CKVL, La vie sociale
CKVL-FM, Compositeurs célèbres
CJMS, Nouv. — J. Lajoie
CBM, News, Transcanada Matinee
CKGM, Bob Washington
CFCF, Gerry Herbert
CJAD, News — G. Kirby

2:15 P.M.
CKVL, Variétés
CJMS, J. Lajoie — Message spirituel
CKGM, Housewives' Pops

2:30 P.M.
CKVL-FM, Sérénade
CJMS, Nouvelles Sportorama
CFCF, News Recap.
CKGM, News

2:45 P.M.
CJMS, J. Lajoie
CKGM, Trading Post

3:00 P.M.
CBF, Variétés
CKVL, Willie Lamothe
CKVL-FM, Musique de Ballet
CBM, Nice and Easy
CJAD, News — G. Kirby
CJMS, Nouvelles
CKGM, News

3:15 P.M.
CJMS, J. Lajoie — Voisine idéale
CKVL, Nouvelles
CKGM, Golden Musle

3:30 P.M.
CKVL-FM, Les orgues mélodieuses
CKVL, Willie Lamothe
CJMS, Nouvelles Dame de coeur
CBM, Drama In Sound
CFCF, News Recap.
CKGM, News

3:55 P.M.
CKVL, Nouvelles
CKGM, Feature

4:00 P.M.
CBF, Nouv. — Une demi-heure avec
CKVL-FM, Les cordes qui chantent
CKVL, Hit Parade
CJMS, Nouv. — Dame de coeur
CFCF, Big '60
CBM, Encores
CJAD, News, M. Stephens
CKGM, R. Stevens

4:15 P.M.
CKGM, Hits Today

4:30 P.M.
CBF, Votre goût est le nôtre
CKVL-FM, Opéra
CBM, Tempo
CJMS, Nouvelles J. Lajoie
CFCF, News Recap
CKGM, News

1,500,000 personnes n'ont pu l'user!

BROADLOOM



*Caprolan** FIBRE DE NYLON

TEXTURE MONTEBELLO!

Et quand vous verrez les 30 couleurs vivantes...

Maintenant à ce bas prix — et chez Morgan seulement! Un des tapis les plus spectaculaires jamais vus! A la gare Penn de New York, les tapis de fibre CAPROLAN* sont plus durables que les autres en fibres célèbres, de laine ou synthétiques. Tous ont été mis à l'épreuve durant 55 jours de marche par 35,000 passants. CAPROLAN* n'a même pas été affecté par l'usure! Et comme toute femme sait que le nylon n'est pas un luxe mais une invention pratique! Et attendez de voir les coloris! **30** nouvelles teintes décoratives.

Notez les autres caractéristiques:

- **TEXTURES LUXUEUSES!** Tapis de fibres CAPROLAN* utilise une technique nouvelle, donnant plus de solidité à chaque fibre. Ce qui crée une stabilité étonnante à ce tapis moelleux. Surface à riche aspect d'un brillant subtil.
- **PAS D'EFFILOCHES!** La mousse ne revient pas à la surface comme le font habituellement les nouveaux tapis.
- **ENTRETIEN FACILE!** Ce n'est pas un ramasse-poussière comme la plupart des tapis... de grande résistance aux saletés, il se nettoie facilement.
- A l'épreuve de la rouille, de l'humidité, des mites, des insectes, etc. Antiallergique et ininflammable.
- **LA MARQUE DES MEUBLES DISPARAIT!** Vous pouvez changer l'arrangement de vos meubles comme vous le désirez! Elimine les traces à la surface... Les fibres reviennent à leur normale aussi rapidement.
- **LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE COLORIS EN NYLON!** Tous les coloris imaginables à partir du blanc teinté au rouge bourgogne.

12.95 vge car.

Pas de commandes postales ou téléphoniques!
TAPIS... AU QUATRIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

* Marque déposée des fibres de nylon Par Allied Chemical



Morgan

LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

Pour tailles 7 à 15...

Luxueux manteau en tissu velouté de laine anglais doublé simili-fourrure

89.95

Chaleur et douceur d'une pelisse... avec cette doublure Orlon* possédant les avantages de la fourrure par son épaisseur et la densité de sa contexture. Coupé selon la mode 1960, laissant entière liberté de mouvements, ce manteau est confectionné en riche lainage anglais, fini velours, col convertible se portant ouvert ou fermé. Teintes mode: cerise avec doublure noire, taupe/brun; aussi tweed noir et blanc/noir.

*Marque déposée

Achetez votre manteau sur un compte courant budgétaire, 8 mois pour payer.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

A LA JEUNE CANADIENNE... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Frais et pimpant!

Le négligé de détente en coton imprimé Everglaze

10.00

Pour moments de détente, pour *regarder la TV, pour l'hôtesse...* le négligé parfait rehaussé d'une note exotique à l'orientale... petit col mandarin, taille semi-cintrée et longues ouvertures aux côtés pour laisser paraître les pantalons. Coton Everglaze aux coloris inusités de nuances orchidée orientale ou rose fleur de pommier. Tailles: 12 à 18.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

ROBES DE CHAMBRE... ETAGE MODE... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

De la Boutique du Cadeau...

Cafetière et réchaud

5.50

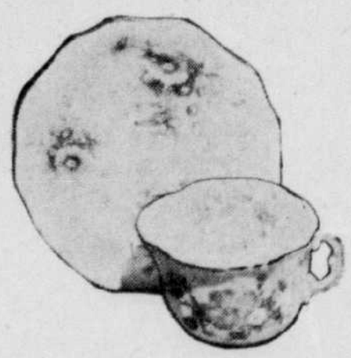
Une cafétière qui tient le café bien chaud "jusqu'à la dernière goutte. Verre de grande résistance à la chaleur, décoration de couleur dorée. Réchaud métal noir et petite bougie au centre. Poignée et dessus en noir. Prix vraiment bas pour tasse et soucoupe.



Tasse et soucoupe en porcelaine Hammersley d'Angleterre

2.00

Un réel bas prix pour ces tasses et soucoupes en fine porcelaine. Variété de formes et motifs "fleurs" sur blanc... rose, bruyère, trèfle, bluet, etc... Bordures décorées de couleur dorée.



Pas de commandes postales
Téléphonez (VI. 2-6261)
A LA BOUTIQUE DU CADEAU... AU REZ-DE-CHAUSSEE

Achat spécial!

Chaise haute de luxe

9.50

Construction bois dur, piétement prévenant le renversement. Repose-pieds réglable, plateau basculant, accotoire chromé, courroie de sûreté.

Coussin de chaise-haute 1.79

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
JOUETS... AU SIXIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Cadeau idéal pour un médecin

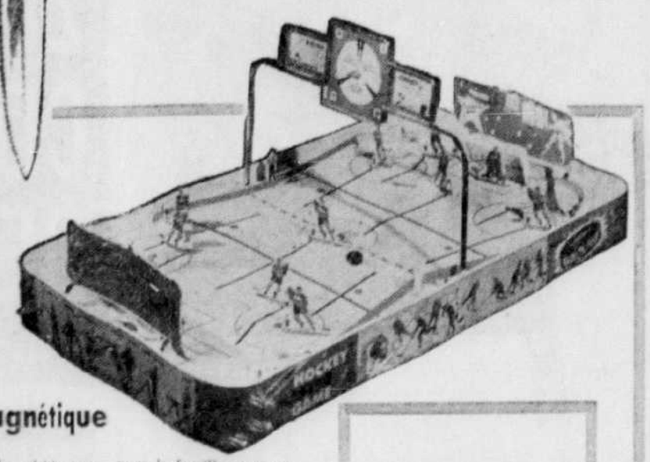
Ouvre-lettres exclusif Motif "Esculape"

Serpent plaqué or, poignée argent sterling, lame acier

22.50

Un cadeau parfait pour un médecin... par sa grande utilité et son motif décoratif, emblème de la médecine. Argent sterling avec motif "Esculape" serpent en métal plaqué or. Quantité limitée seulement... ne tardez pas...

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
SALON DES BIJOUX... AU REZ-DE-CHAUSSEE



Grandeur: 36"x 20"

Jeu de hockey avec rondelle magnétique

Des heures et des heures de plaisir pour toute la famille avec ce nouveau jeu de hockey, sport national des canadiens. Nouvelles caractéristiques:

- Tableau de pointage automatique
- Mécanisme solide en acier
- Tableau genre cadran, indicateur de périodes
- Opère sur piles ordinaires de lumière de poche (son comprises)

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
JOUETS... AU SIXIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

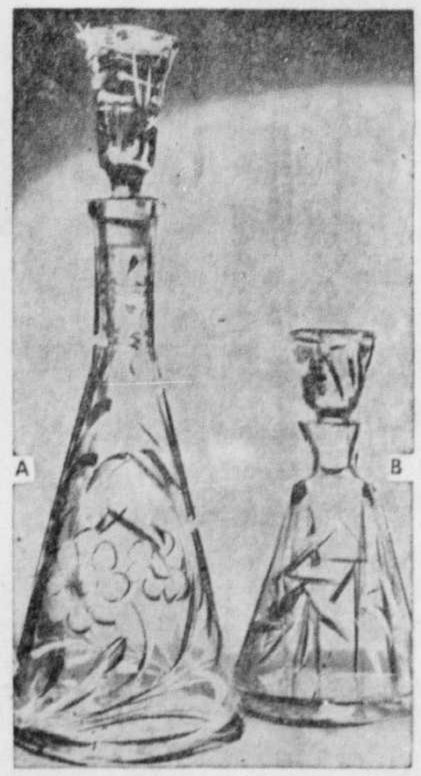
11.98

Visitez mademoiselle Duncan de la maison Elizabeth Arden.: à notre magasin de Rockland

Mademoiselle Duncan, représentante de la maison de haute réputation Elizabeth Arden, sera à notre magasin de Rockland jeudi le 27 octobre et vendredi le 28 octobre. Elle vous donnera des conseils à suivre sur l'emploi des cosmétiques de la maison Elizabeth Arden.



Mademoiselle Duncan



Prix spécial!

Superbes carafes importées d'Europe en cristal taillé-main

4.98 et 7.98

Venant tout juste d'arriver, ces nouvelles carafes sont de vrais chefs-d'oeuvre!... avec becs verseurs aux motifs de fantaisie. Tous sont en fin cristal de plomb taillé-main aux milles facettes étincelantes et d'un effet décoratif. Venez voir ces fines importations européennes... faites votre choix pour vous-même... pour donner en cadeaux plus tard.

Choix de plusieurs formes:

a) Haute, fuselée, forme cloche, forme vase, ou carré. **7.98**

b) Style fuselé, forme cloche, ou forme vase. **4.98**

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
VERRERIE... au QUATRIEME!
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez VI: 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE S.V.P. consulter votre annuaire pour appels interurbains sans frais



photo LA PRESSE

Près d'une trentaine de bénévoles constituent le personnel de la bibliothèque municipale de Ville St-Laurent. Ci-dessus, Mme Rodolphe Lavergne, bibliothécaire chargée de l'achat de livres pour les jeunes, et Mme Dug Henderson, qui s'occupe de préparer les volumes à mettre en circulation, feuillettent quelques nouvelles acquisitions.

A la bibliothèque de Ville St-Laurent

Sur près de 3,000 abonnés, 80% sont de langue anglaise

par François de REPENTIGNY

Parmi les 47,326 citoyens de Ville St-Laurent (recensement de 1959), les bibliophiles qui savent la haute portée culturelle de la lecture, ont le choix entre quatre bibliothèques publiques.

Mentionnons la bibliothèque des Jeunes, située dans les locaux paroissiaux, entreprise privée et gratuite dirigée par une équipe de Canadiennes françaises, la Northgate lending Library, pour les lecteurs de langue anglaise, et une succursale de la bibliothèque juive de la rue Esplanade, attenant à la synagogue de la rue Badeaux.

Enfin, la quatrième, la bibliothèque municipale, s'adresse à l'entière population de cette banlieue : soit autant de Canadiens français que d'Anglais. Dans le nouveau local situé au sous-sol de l'hôtel de ville inauguré en mai 1958, 10,000 volumes à mettre en circulation et disposés sur des rayons ouverts. Sur le nombre, seulement 2,000 sont en français ! Dès lors, faut-il s'étonner que 80% des abonnés soient de langue anglaise ? Il semble cependant que la situation soit plus complexe que la preuve apportée par ces statistiques.

A quoi faut-il attribuer cette disproportion apparemment injuste ? A l'apathie des banlieusards canadiens-français ? Au fait qu'ils possèdent leur propre bibliothèque domestique ? Qu'ils sont de meilleurs clients des librairies commerciales ? Ou tout simplement, faut-il en conclure que les Anglais sont des lecteurs fervents, tandis que les nôtres ne lisent pas. Ou encore faut-il y chercher un déséquilibre de régie interne ?

Si nous remontons aux origines de la bibliothèque municipale, nous constatons que ce manque de participation résulte d'un certain désintéressement au sein de l'élément canadien-français. C'est à un groupe de citoyens de langue anglaise qu'il faut attribuer la fondation et l'essor de la bibliothèque. Il y a une dizaine d'années, Mme C. Chapman, secondée par une équipe de volontaires, lançait le projet. Ce qui n'était alors qu'une entreprise embryonnaire allait, au cours des années de travail bénévole, se multiplier au point de bénéficier désormais d'octrois de la ville, devenant ainsi bibliothèque municipale.

En mai 1958, la municipalité décida de voter un budget pour l'octroi de livres, de nommer comme directeur M. Roland Auger, autrefois bibliothécaire à Montréal. Mais il demeure que le personnel est bénévole, soit près de 25 femmes, la plupart de langue anglaise.

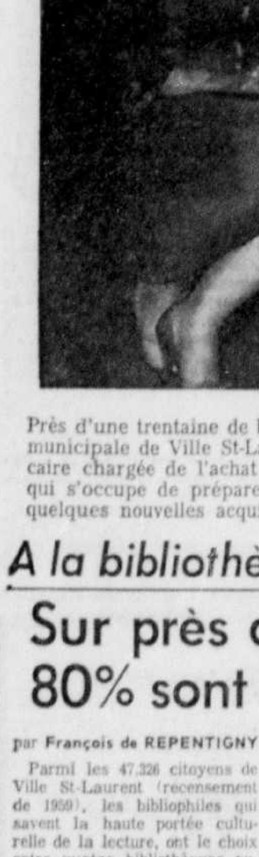
Du local exigu où ils étaient entassés, les volumes ont été transportés au sous-sol de l'hôtel de ville, spécialement aménagé à cet effet. L'espace ne permet pas encore aux abonnés de lire sur place, mais les volumes bien répartis sur les rayons peuvent être choisis après consultation des fichiers. L'an dernier, l'hôtel de ville a voté $2,000 pour l'achat de livres.

Trois catégories : enfants, adultes et adolescents.

La section pour les jeunes comporte 400 volumes dont le choix d'acquisition a été confié à Mme Rodolphe Lavergne qui prête gratuitement son concours, à temps partiel, malgré une vie familiale bien remplie. Mère de 4 enfants âgés respectivement de 7, 5, 3 ans et de 6 mois, Mme Lavergne, dont le mari est également bibliothécaire à Canadair depuis 4 ans, est diplômée de McGill. Tour à tour bibliothécaire à l'Engineering Institute du Canada, rue Mansfield, au Montreal Children's Library, elle fait partie de l'équipe de bénévoles en alternance. Ses enfants y voient d'ailleurs un suprême avantage : celui d'être comblés de livres.

Selon Mme Lavergne, les garçons choisissent les livres d'aventure, d'histoire et de "mystery", tandis que les fillettes préfèrent les volumes où il est question de "carrières"

Voir BIBLIOTHEQUE en p. 20



A l'occasion du 26e anniversaire de naissance de la princesse Michiko, du Japon, fêté jeudi dernier, la maison impériale a fait publier cette photo de la très jolie princesse japonaise.

LE MONDE Féminin

En montre vendredi et samedi

Des tapisseries de renommée mondiale

Le nouvel événement exceptionnel et même exotique du "Festival de France" chez Eaton est une exposition de tapisseries françaises contemporaines dont l'ouverture aura lieu vendredi. Ces chefs-d'oeuvre ont été réalisés par des créateurs de tapisseries de renommée mondiale, parmi lesquels on compte Jean Picart-Le-Doux et Jean Lurçat. De semblables tapisseries sont recherchées par les musées et enlevées par les collectionneurs du monde entier.

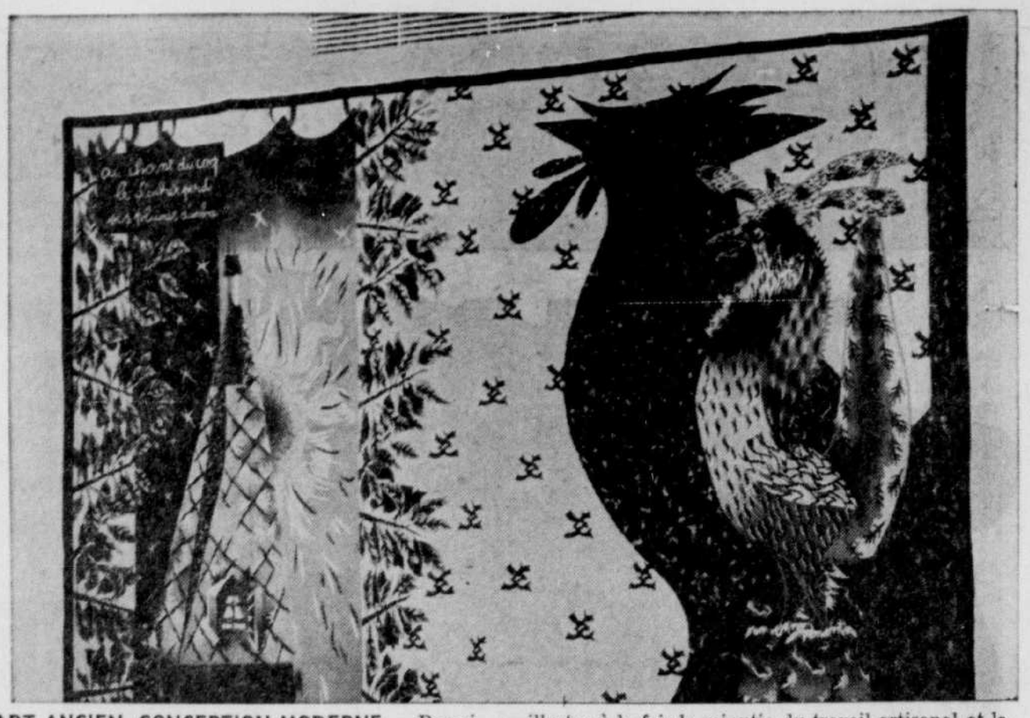
Cette présente collection a été exposée dans plusieurs grandes villes des Etats-Unis et à l'Exposition Mondiale à New York, au mois de mai.

Plusieurs des artistes, parmi lesquels on compte Lurçat, Picart-Le-Doux et Mategot, sont représentés à l'exposition des tapisseries françaises du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Si, parlant de tapisserie, vous vous imaginez que c'est semblable au travail de tapisserie des dames, avec les points aux couleurs sobres, détrompez-vous ! Ces ouvrages sont tissés à la main, ils resplendissent de couleurs et leurs motifs sont frappants. Ils représentent diverses scènes, de l'abstrait rigide de E. Gilicli "Fleur dansante" au "Les quatre coins" de Picart-Le-Doux, un motif entrelacé d'oiseaux et de feuillages sur un fond vert citron qui a un sens presque héraldique. Jean Lurçat présente une série de 4 dessins dépeignant quelques-uns des signes du Zodiaque, chacun dramatique en sa forme et exotique en couleurs.

Les tapisseries ont été tissées à la main au village d'Aubusson, le centre, vieux de plusieurs siècles, du tissage de la tapisserie française. Il en prend à un artisan un long mois pour tisser une verge carrée ! Ces tapisseries sont contemporaines en ce qu'il s'agit des motifs et comprennent des sujets tant figuratifs que non-figuratifs. Mais les techniques de filage et de tissage sont demeurées traditionnelles et consistent à travailler avec les mains. Même les bobines sont enroulées à la main.

La plus petite des 15 tapisseries mesure environ 33" x 47" et la plus grande environ 89" x 106". L'exposition, au septième étage chez Eaton, se poursuivra jusqu'à samedi le 29 octobre.



ART ANCIEN, CONCEPTION MODERNE — Parmi les magnifiques tapisseries en montre dans le cadre du "Festival de France", ce fier coq gaulois qui illustre à la fois la minutie du travail artisanal et la conception libre du dessin contemporain.

Un menu par jour

Soupe aux poids
Macédoine de légumes au gratin
Blanquette de veau
Pommes de terre bouillies
Pommes farcies
Thé — Café

Macédoine de légumes au gratin

Mélanger ¼ tasse de crème ou de lait évaporé, ¼ de tasse de mayonnaise et 1 c. à table de sauce piquante. Faire cuire un paquet de légumes variés congelés; égoutter. Placer dans un plat peu profond et verser la sauce sur les légumes. Saupoudrer de fromage Parmesan. Faire dorer sous le gril. Donne 4 portions.

Démonstration culinaire

Il y aura démonstration culinaire à l'institut Familial et Social au 1215 est, boulevard St-Joseph, mercredi 26 octobre à 2 h. et à 7 h. 30 p.m. Un menu très simple d'exécution comprendra la pâte d'amande faite à la maison !

Au menu

Soupe de "Chez-Nous" — Veau à la Créole — Céleri braisé — Pommes de terre "NEIGE" — Barquettes de fantaisie — Gâteau à la noix de BRESIL — Crème renversée et pralinée — Pâte d'amande — Petits fruits en pâte d'amande — Croustades aux pommes.

Bons pinceaux

Un pinceau de qualité vaut vraiment la peine d'être acheté. Les mauvais pinceaux perdent vite leurs soies, tandis que les bons, entretenus comme il se doit, durent très longtemps.



9099—Chaque petite maman en herbe sera fière de confectionner elle- même la layette de sa poupée. Ce patron offre des modèles de bonnet, chemise, kimono, burnou, manteau, robe, chausson, habit de jeu, de soleil et même des couches. Grandeurs (de poupée): 10, 12, 14, 16, 18 et 20 pouces. **Prix 53 cents.**

Adresser comme suit: Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 53c par patron**, taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamations avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Collections newyorkaises

L'ensemble combiné en scène au printemps

NEW YORK (UPI) — L'industrie de la mode newyorkaise est tellement axée sur le costume que, dans le deux-pièces annoncé pour le printemps, on ne prévoit rien de nouveau.

Il semble plutôt que les femmes auront plus de goût pour les ensembles combinés, robe avec manteau ou jaquette, jupe à porter avec une casaque et une veste, ou une jupe avec manteau et corsage.

Les costumes dépassent de beaucoup le traditionnel deux-pièces tel que présenté la semaine dernière, dans les collections, par les principaux couturiers des magasins américains. En vedette, l'ensemble trois-pièces comprenant une casaque ceinturée. Ici, la jaquette est ample, dégagée de la silhouette, souvent fendue aux côtés, et s'arrêtant à la taille ou deux pouces plus bas.

La maison Branell lance l'aspect costume simulé par l'ensemble robe-pullover pour le jour, soit des pullovers de cachemire gansé à porter sur des robes de toile ou de soie.

Ceil Chapman dessine des fourreaux longs ou courts qu'elle accompagne de volumineux cardigans en guise d'étoles.

Edward Beckman, le modeliste pour la maison Paul Blumenstein, a montré un groupe de manteaux sans col dans une gamme brillante de tons dégradés, sur des robes de soie imprimée.

Bill Blass, le premier couturier chez Maurice Rentner, préfère le costume jupe-corsage-manteau, taillé dans un tissu inusité aux couleurs assorties : des lainages sur toile combinant le vert tilleul et les bleus roi.

Avant comme après cinq heures, le costume est populaire. Chez Edward Abbott, les robes cocktail, minces avec d'audacieux décolletés, ont l'air affecté et se portent sous une jaquette.

Les collections du printemps comportent également des robes-culotte pour toutes les heures du jour, des robes de fin d'après-midi rehaussées d'un col tortue en avant et décolleté V dans le dos, les tailles encore plus longues le jour avec des jupes taillées sur le biais pour plus d'ampleur. Parfois absente, la manche est raglan, lanterne ou cape.

Les robes à épaules asymétriques sont employées aussi bien pour le sport que pour les vêtements de soir.

Certaines silhouettes sont massives, affectant la ligne cape dans le dos, les autres à panneaux fendus aux côtés ou genre princesse en avant.

Les rose éclatants reviennent souvent avec des bleus mordants, des lilas, abricot et les tons de pêche et de beige.

Petites mains victorieuses à New York

NEW YORK (PC) — Une Montréalaise de 17 ans, Mlle France Thibodeau, une fillette d'Ottawa, Mlle Viviane Marcil, de 13 ans, et Mlle Viola Sihvola, 21 ans, de Toronto, sont parmi les gagnantes d'un concours de couture, organisé à New York, par une compagnie de machines à coudre.

Les trois jeunes Canadiennes se sont partagées le prix total de $1,800, soit $800 pour Mlle Sihvola, $600 pour Mlle Thibodeau et $400 pour Viviane Marcil.

Plus de 60,000 jeunes filles et adolescentes du Canada et des Etats-Unis avaient participé à ce concours.

Festival de modes canadiennes

"L'élégance canadienne" sera le thème du Festival de modes canadiennes tenu au Casino Bellevue les 25, 26 et 27 octobre. Les modèles, dessinés par et pour les Canadiens, consisteront en vêtements et accessoires pour toutes les occasions et à tous les prix.

Le festival sera le sixième auquel participeront dessinateurs, manufacturiers et couturiers canadiens. Des billets ont été achetés par de nombreuses organisations féminines qui y ont vu un moyen facile et intéressant d'obtenir les fonds nécessaires à leurs projets. Ce festival a également attiré l'attention des clubs d'employées de quelques grandes entreprises canadiennes qui comprennent le rôle de la mode dans les carrières féminines.

Les Canadiennes qui paraderont ne sont pas des mannequins professionnels. La plupart travaillent dans des bureaux et suivent, le soir, un cours de tenue et de comportement sous la direction de Mme Ann Lendman, directrice d'une école de ballet ainsi que du festival de modes canadiennes.

Les manufacturiers participant à ce festival présenteront un trousseau, pour sa prochaine visite en France, à Mlle Marie-Claire Blais, jeune écrivain de Québec.









L'Association des anciennes élèves du Sacré-Coeur organise un buffet bazar qui aura lieu jeudi. Ci-haut quelques membres du comité d'organisation, de gauche à droite, Mme P. Jodoin, cantine, Mme Ian Turner, trésorière, Mme Robert Rainville, billets et Mme Henri Laporte, décorations.

Amicale St-Louis de Gonzague

—Le comité des Amicales fédérées des Pensionnats Saint-Louis - de - Gonzague, de St-Hubert et de l'Institut Familial Ste-Marie-Euphrasie, invite toutes les anciennes élèves à la réunion de novembre qui aura lieu le 5, à l'Institut Fam. S.M. E 331 est, rue Sherbrooke.

Sont aussi convoquées bien cordialement les anciennes élèves religieuses que ont suivi des cours dans les Couvents précités.

Les inscriptions se feront à compter de 2 heures. Le Salut du Saint Sacrement sera donné par le R. P. F. Devost qui veut bien accepter la présidence d'honneur de ce conventum.

Réunion mensuelle de l'AICC

Lar éunion mensuelle de l'Association des Infirmières Catholique du Canada annoncée pour le 31 octobre, a été remise au lundi, 7 novembre. M. Marcel Clément sera le conférencier.

La réunion cercle d'étude débutera à 4 heures 30 p.m., à l'endroit habituel, chez les Petites Soeurs de l'Assomption, 1626 rue St-Hubert.

Amicale Notre-Dame-du-Mont

La réunion des anciennes élèves du Mont-Sainte-Marie aura lieu le samedi 29 octobre, à deux heures de l'après-midi, au Collège Marguerite-Bourgeoys. Celles qui désirent assister à cette réunion sont priées de faire parvenir leur réponse à la trésorière : Mlle Marguerite Labrèche, a/s Collège Marguerite - Bourgeoys, 473, avenue Westmount.

Au Musée des Beaux-Arts

—M. Jean-René Ostiguy, officier d'éducation du Service des expositions de la Galerie nationale du Canada, fera une analyse de quelques tableaux de van Gogh, actuellement exposés au Musée, demain, à trois heures p.m. Mme Jean Charton et les membres de son comité serviront le thé. Le public est invité.





Mlle Monique Campeau, fille de M. et de Mme Azarie Campeau, de Montréal-Nord, et M. Jean Blain, fils du docteur et de Mme René Blain, de Montréal, dont le mariage sera béni le samedi, 12 novembre, à l'église St-Vital de Montréal-Nord.

Mariages

Maillé-Roy

—Récemment, à l'église St-Joseph de Bordeaux, le R.P., Gilles Roy, bénissait le mariage de Mlle Denyse Roy, fille de M. et de Mme Armand Roy, avec M. Pierre Maillé, fils de M. et de Mme Adélard Maillé, d'Ahuntsic.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe d'organza, à corsage ajusté réhaussé de dentelle de Chantilly dessinant une encolure sabrina. Son voile court, en tulle illusion, était retenu sous une couronne de satin. Elle portait comme bijoux un collier et des boucles d'oreilles en perles, cadeau du marié. Son bouquet était composé d'une cascade d'oeillets rose thé.

Mme Roy, mère de la mariée, portait une robe de fin lainage mauve, une toque de plumes de héron ornée de violettes, un cape de vison saphir et des accessoires gris perle.

Mme Maillé, mère du marié, portait une robe de faille brune, un chapeau de plumes beige, des accessoires de veau brun, et une cape de vison emba.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception avait lieu à l'hôtel de Vaudreuil. Les nouveaux époux sont ensuite partis pour New York. Mme Maillé portait alors un ensemble de velours émeraude, une toque de plumes de même ton, des accessoires vert mousse.

M. et Mme Maillé habiteront l'Allemagne.

Papineau-Wilson

—A l'église Sainte-Monica, le R.P. P. Norris, bénissait récemment, à dix heures, le mariage de Mlle Dorothy Mary Wilson, fille de M. Arthur J. Wilson, et de Mme Wilson, décédée, avec M. Claude Papineau, fils de M. et de Mme R.-M. Papineau.

Pour la circonstance, l'église était décorée de glaïeuls blancs. M. John Ala agissait comme garçon d'honneur, alors que M. Vincent Carbone, beau-frère du marié, et M. Bernard Young plaçaient les invités. Mlle Neil O'Hern interpréta un programme de chants religieux accompagnée à l'orgue par M. Bermingham.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe en brocart de soie blanche, à corsage ajusté et à jupe ample se terminant en une traîne. Son voile court en tulle illusion était maintenu d'un diadème perlé et elle tenait un bouquet constitué de glaïeuls blancs et stéphanotis.

Mme Vincent Carbone, soeur du marié, dame d'honneur, portait une robe de peau de soie dorée, des accessoires assortis et tenait un bouquet composé de glaïeuls Orange delight.

Mlle Margaret Wilson, soeur de la mariée, et Mlle Patricia Savage, demoiselles d'honneur, portaient des robes identiques en peau de soie turquoise, des accessoires de même ton et tenaient un bouquet de glaïeuls Orange delight.

La mère du marié avait choisi une robe de peau de soie regal améthyste, des accessoires noirs et un bouquet de cor-



Le docteur Pierre Crevier, président du Collège des optométristes et opticiens de la province de Québec, sera le président d'honneur à la soirée dansante de l'association des dames auxiliaires de l'Optométrie, qui aura lieu le samedi, 29 octobre, à l'hôtel Reine Elisabeth.



Mme PAUL CHAMPAGNE, présidente d'honneur au défilé de modes, qui aura lieu à l'Auditorium de l'hôpital St-Joseph, de Rosemont, ce soir, à 8 h. 30



Mme Robert Bayard, présidente du comité des billets du Cercle social féminin, de Ville Mont-Royal, qui organise un coquetel, pour le 24 novembre, à sept heures, à la salle Schofield, de Ville Mont-Royal.

sage composé d'orchidées mauves.

A l'issue de la cérémonie nuptiale, une réception avait lieu à l'hôtel Ritz Carlton, les nouveaux époux sont ensuite partis aux Bermudes. Mme Papineau portait alors un ensemble de lainage vert mousse, un chapeau de même teinte et des accessoires noirs.

Cocktail-dansant

— Le cercle social féminin de Ville Mont-Royal, offrira un cocktail-dansant, qui aura lieu le jeudi, 24 novembre, à sept heures p.m., à la salle Schofield, de Ville Mont-Royal. Pour informations on est prié de communiquer avec Mme R. Bayard, RE. 7-9540.

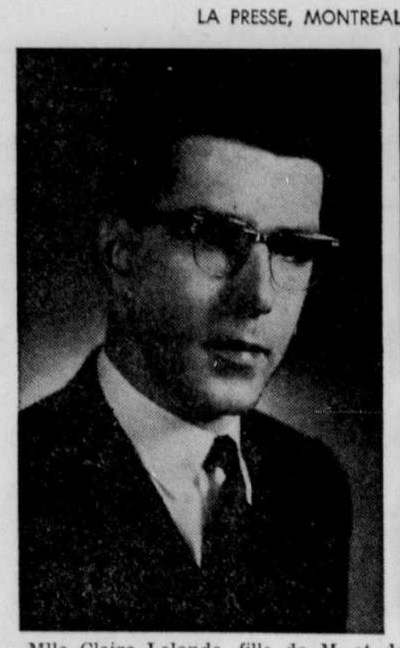


Photo : Jean-Pierre Rivest

Le docteur MARC QUEVILLON et Mme QUEVILLON (Lyse Turcot) dont le mariage a été célébré samedi dernier, à dix heures et quinze, à l'église Notre-Dame-des-Victoires. La mariée est la fille de M. et de Mme Emilien Turcot, et le marié, le fils de M. J.-Ambroise Quevillon.



M. et Mme CLAUDE PAPINEAU (Dorothy Mary Wilson) dont le mariage a été célébré récemment à l'église Sainte-Monica, à dix heures. La mariée est la fille de M. Arthur J. Wilson, et de Mme Wilson, décédée, et le marié, le fils de M. et de Mme R.-M. Papineau.



Mlle Claire Lalonde, fille de M. et de Mme Joseph-Omer Lalonde, de Rigaud et M. Patrick Séguin, architecte, fils de M. et de Mme Patrick-P. Séguin, également de Rigaud, dont le mariage sera célébré à l'église Ste-Madeleine de Rigaud, à onze heures, le samedi, 29 octobre, dans la plus stricte intimité.

Buffet-bazar

—L'Association des anciennes élèves du Sacré-Coeur tiendra un Buffet bazar, au couvent, 3635 avenue Atwater, de 3 hres 30 à 9 hres 30 p.m., le jeudi, 27 octobre. Le comité qui s'occupe de cette fête est composé comme suit :

Présidente, Mlle M. McLaughlin; trésorière, Mme Ian Turner; publicité, Mme Guy Hudon, Mme John Mill; cantine, Mme Dufresne Jodoin, Mlle Olga Pollock; décorations, Mme N.-H. Laporte; salle de thé, Mme J. Trudeau; buffet, Mmes André Leman et Paul Casey; tirage, Mme Guy Hudon et Mlle Katherine Shaughnessy; M. et Mme M. Pinsonneault et Mme J. G. Quinn; comptoir des jeunes, Mmes Albert Mayrand, Claude de Lorimier et J. H. Flynn; ouvrages de fantaisie, Mmes C.-B. Rinfret et V. Heney; gâteaux, Mmes Graham et Jean Labelle; fleurs, Mmes John Savoy, I. W. Robertson et Maurice Forget; tricots, Mme MacDonald; jouets, Mmes Waldo Mullins, H. Behrens et R. Forget; poupées, Mme Guy Savard; livres, Mme J.-C. Lalonde; pêche, Mmes J. W. Byrne, H. Stephenson; Noël, Mmes O. R. Machlin et H. A. McKinnon; éléphant blanc, Mmes H. Dolan et G. McKay.

Défilé de modes

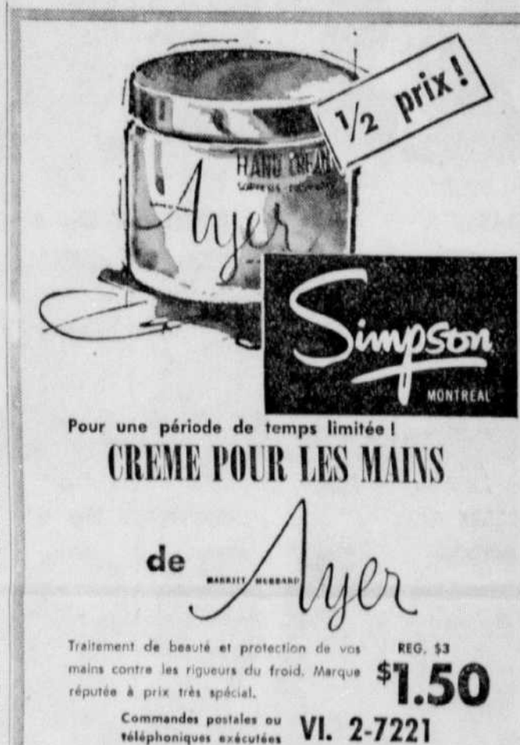
—Ont prêté leur concours au défilé de modes de l'Amicale Notre - Dame - des - Ecoles, qui aura lieu à l'hôtel Windsor, le mercredi 26 octobre à 8 heures p.m. Mmes Simone Beaulieu, Paul Larivière, E. H. Thomson, Christian Verdon, Jeannine Cyr, René Lamarre, Arthur Denault, Roger Poirier, L.-J. Charbonneau, Irène Cloutier, Henri Lewis, Didier Pesant, Hélène Laferrière, Madeleine Cloutier, Y. Leduc, Paul Massicotte, Jacqueline Fontaine, Claudette Laferrière, Denise Cournoyer, Rollande Villeneuve et Jacqueline Pelletier.

Seront présentes : Mesdames A.-D. Archambault, Paul David, Edouard Ducharme, C. Drainville, Georges Bouchard, Berthe Comète, Léopold Carignan, Eudore St-Germain, Yvonne Gingras, Camille Brouillet, Lucien Bonin, J.-J. Dagenais, Camille Larivière, Paul Guertin, Marthe Desrosiers, Armand Tardif, D. Cardinal, G. Levasseur, P. Marcoux, R. McGowan, Alain Roussel, Léo Lacoste, Jacques Panneton, Monique d'Amours, F. Laplante, Colette Thuot, J.-L. Forest, Lorraine Villeneuve, Michelle Hébert, Rita Robert, Alphonse Denault, E. Forest, Suzanne Kane, Lise Barde, Auguste Cloutier, Paul Tremblay, Louis Chartrand, C. Forest et autres.

Réceptions

—L'hon. André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce et président de la Foire internationale de Montréal, recevra ce soir, à cinq heures, à l'ouverture officielle de la 4e Foire, au Palais du Commerce.

Mr et Mme Rosario Richer ont reçu à un dîner en l'honneur de Mme Cecelia Strange, Vice-Consul Danois, à Port Arthur, Ont., durant son séjour à Montréal, à l'occasion des représentations du Ballet Royal Danois.



Pour une période de temps limitée !

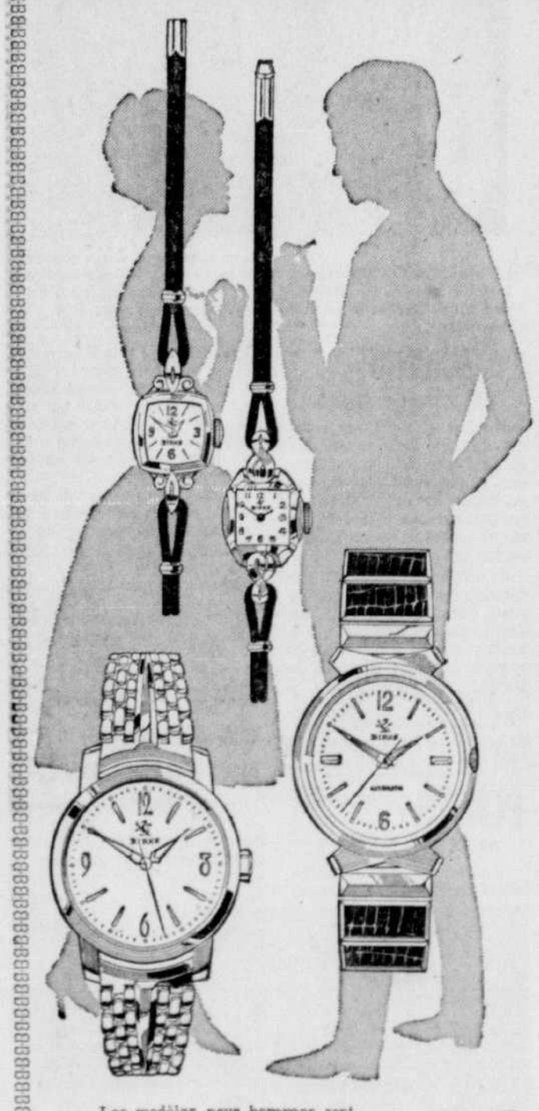
CREME POUR LES MAINS

de Ayer

Traitement de beauté et protection de vos mains contre les rigueurs du froid. Marque réputée à prix très spécial. REG. $3 $1.50

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — PARFUMERIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 701



D'une création et d'une réalisation inédites

LES NOUVELLES MONTRES BIRKS

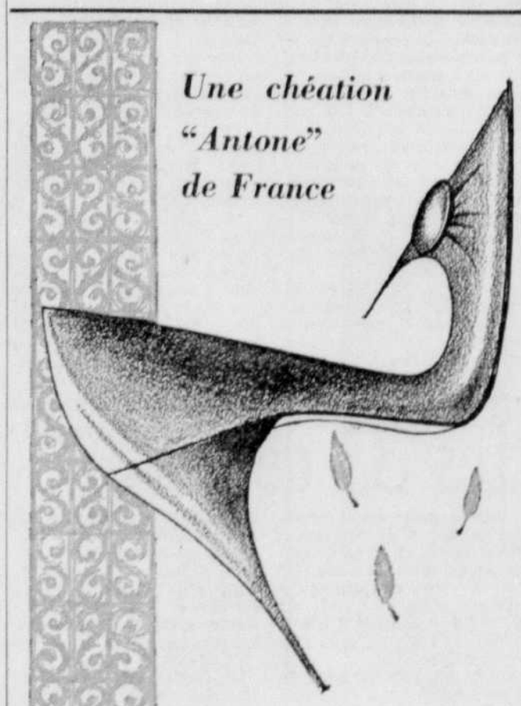
Chaque boîtier, un bijou exquis; chaque mouvement un exemple parfait de la précision suisse traditionnelle . . . voilà la nouvelle montre Birks.

Conçues et fabriquées en Suisse exactement selon les spécifications de Birks, toutes les montres Birks sont munies d'un mouvement suisse à ancre sur rubis et portent une garantie internationale.

Les modèles pour hommes sont automatiques, antimagnétiques, antichocs, étanches à l'eau et à la poussière. Modèles illustrés, de gauche à droite : 75.00; 75.00; 75.00; 100.00

BIRKS
BIJOUTIERS

Une chéation "Antone" de France



Le cuir souple est sculpté, drapé et cousu à la main pour en faire une véritable oeuvre d'art.

Exclusivité Vines . . .

Riche suède en noir. Chevreau français noir jais ou brun, aussi chevreau jus de raisin (pourpre). Pointures: 4 à 10½ — largeurs AAAA à B. Talons hauts ou moyens . . . $21.50.

On accepte les commandes P.S.L.

Vines SHOE SHOP INC.

1474 rue Peel VI. 2-7481 (vis-à-vis l'hôtel Mont-Royal)

5216 chemin de la Reine-Marie HU. 6-1095 (Snowdon)



LALONDE DE l'Avenue du Parc présente

VENTE

PRE-INVENTAIRE

de TAPIS BROADLOOM

100% LAINE, 12 PIEDS DE LARGEUR

WILTON POSE ET FEUTRE COMPRIS $9.95 LA VERGE CARREE

Nous avons aussi beaucoup d'autres spéciaux

H. LALONDE & FRERE LTEE

4800, AVE DU PARC (coin Villeneuve) : CR. 1-3555

Termes faciles si désiré

OUVERT DE 9 HEURES A.M. A 6 HEURES — VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES

Les 66 conseillers élus

CLASSE A — DISTRICT No 1 — CLASSE B



CLASSE A — DISTRICT No 2 — CLASSE B



CLASSE A — DISTRICT No 3 — CLASSE B



CLASSE A — DISTRICT No 4 — CLASSF B



CLASSE A — DISTRICT No 5 — CLASSE B



CLASSE A — DISTRICT No 6 — CLASSE B



CLASSE A — DISTRICT No 7 — CLASSE B



CLASSE A — DISTRICT No 8 — CLASSE B



CLASSE A — DISTRICT No 9 — CLASSE B



CLASSE A — DISTRICT No 10 — CLASSE B



CLASSE A — DISTRICT No 11 — CLASSE B





photo Real St-Jean, LA PRESSE

M. Gagliardi donnant à un reporter son impression de l'élection d'hier.

"Nous avions tout le monde contre nous" -- *Gagliardi*

par Jean DAVID

"Nous avons refusé de vendre notre âme et conscience à l'argent. Où Drapeau a-t-il pris son argent ? La caisse de l'Union nationale? On a dit dans plusieurs milieux que Drapeau était le futur chef de l'Union nationale. On ne sait plus quoi croire devant les résultats du scrutin."

M. Alfred Gagliardi, commissaire au dernier conseil et "conseiller technique" de l'Association de la Réforme municipale, commentait ainsi, hier soir, la victoire de Me Jean Drapeau et de ses partisans.

"Nous avions tout le monde contre nous: la LAC, le Parti civique, les indépendants, les Postes — qui ont refusé de distribuer un de nos dépliants, tous les policiers, quelques autorités provinciales. Nous avons dû faire face à tout ce qui recrute les vauriens, les voyous et les criminels afin de combattre l'honnêteté par le progrès", a déclaré M. Gagliardi alors que les premiers rapports indiquaient bien une défaite de la Réforme municipale. M. Gagliardi, qui briguait les suffrages dans le district no 6, classe "B", fut d'ailleurs le seul candidat de l'ARM à être élu.

Des procédures

M. Gagliardi fut surtout acerbe quand il a parlé "d'une publication de nature criminelle qui enfreint toutes les lois." (Il faisait allusion à une feuille d'élection de huit pages: "Guide, district no six" qui fut distribuée par les candidats du Parti civique et dont l'article de tête avait pour titre: "Le vrai visage de Gagliardi".

"Des procédures judiciaires seront prises", a dit M. Gagliardi qui a ajouté que "cette publication a servi à fausser le jeu de la démocratie". Il enchaînait: "La justice triomphera".

"Nous allons jeter la lumière sur cette vérité incontestable pour faire connaître le vrai visage de ceux qui nous ont calomniés de la façon la plus basse", a-t-il précisé. M. Gagliardi a dit de plus: "Nombre d'élus devront se présenter devant le tribunal du mépris de l'opinion publique."

M. Gagliardi en a profité aussi pour dire que "le vol de l'élection s'explique par l'absence d'une carte d'identité". Il a déclaré que l'ARM va insister pour une telle carte aux prochaines élections municipales.

Une campagne

L'ARM a subi une défaite mais la guerre n'est pas fini, s'il faut en croire le "conseiller technique" de l'association. "Dès demain (en parlant d'aujourd'hui) nous nous réunirons et nous allons entreprendre une vaste campagne d'éducation populaire: nous comptons 4,000 à 5,000 militants actifs", a-t-il dit. "Des sections vont être créées; nous ferons de l'action sociale, culturelle et charitable", a précisé M. Gagliardi. "Nous voulons rester près du peuple", ajoutait-il.

Quant aux collaborateurs de M. Gagliardi, ils lui laissaient la parole, hier soir, sauf un qui a parlé "d'un appel aux Ligues du Sacré-Coeur". Ceux qui étaient témoins de cette remarque ont haussé les épaules, sans dire un mot. Tous ces collaborateurs ont systématiquement refusé de nous donner leurs noms.

Si, hier soir, les bénévoles de l'ARM se pressaient au 6971, rue St-Denis, c'était le calme au rez-de-chaussée du 306 est, rue Craig, comité central de la Réforme municipale. (L'Union nationale avait eu ses quartiers au 3e étage, lors de la dernière campagne provinciale). C'est au comité central que devaient avoir lieu les célébrations. Un seul individu était là pour répondre au téléphone.

Perquisition à l'ARM

Quatre hommes de la Sûreté provinciale se rendaient à 6 h., hier soir, au bureau-chef de la Réforme municipale, suite à un mandat de perquisition.

Le représentant de LA PRESSE, qui a assisté à la descente, a pu constater que tout s'est fait "à l'amiable". Les policiers, sourire aux lèvres, ouvraient des tiroirs, regardaient sous des piles de documents, donnaient des tapes sur l'épaule de ceux qui étaient en charge de l'organisation Gagliardi — laissant croire qu'ils considéraient l'affaire une bonne plaisanterie.

Nous avons essayé de recueillir certaines informations des quatre hommes alors qu'ils quittaient les lieux — dix minutes après leur arrivée — mais, invoquant les consignes du directeur Brunet, ils ont refusé tout commentaire, même leurs noms. Ils nous ont référé au quartier général de la rue St-Gabriel.

Hier soir, l'officier en charge au quartier général de la Sûreté provinciale a dit "ne pas être au courant de cette descente".

Pour sa part, M. Alfred Gagliardi s'en est pris violemment, hier soir, à la Sûreté provinciale qu'il a accusée de "perquisition illégale".

"Ce fut un acte immoral", a dit M. Gagliardi. Il a ajouté: "C'est pour de tels actes que l'Union nationale fut condamnée dans le passé. Au lieu de perdre leur temps à fouiller d'honnêtes bénévoles, la police aurait dû empêcher la distribution de feuilles criminelles par nos adversaires."

Les 33 derniers "C"

Voici les noms des 33 personnes qui furent les dernières à siéger, à l'hôtel de ville, comme conseillers de la classe "C" que l'électorat de Montréal désire voir abolir:

The Montreal Board of Trade: MM. J.-E. Langlois, T. R. Philip Pugsley;

La Chambre de commerce du district de Montréal: MM. Lionel Leroux, Alfred Goulet;

La Chambre de commerce des Jeunes du district de Montréal: M. Maurice Déry;

The Montreal Junior Board of Trade: M. Roland Boire;

L'Université McGill: MM. C. Hugh Hanson, Graham Gould et Irving R. Tait;

L'Université de Montréal: Conrad Archambault, Léon Lortie, Guy Vanier;

Le Conseil central des Syndicats catholiques nationaux de Montréal: MM. J.-B. Delisle, Horace Laverdure et Roger Mathieu;

Canadian Manufacturers' Association — Montreal Branch: MM. Murray W. Hayes, J.-E. Péloquin et K. C. Mills;

Fédération du détail des services du Québec, bureau de Montréal: J.-Roberval Bégin, Arthur Mayrand et Léopold Pigeon;

Conseil des Métiers et du Travail de Montréal: MM. Louis Laberge, Hector Marchand et Roger Provost;

La Ligue du Progrès Civique: Mme Eustache Letellier de St-Just, ainsi que MM. Austin Murphy et Hugh Savage (ce dernier a été élu hier, comme indépendant, dans la classe "B" du district no 4);

Le Comité des citoyens de Montréal: M. Norman English, Mme Saul Hays et M. Fernand Drapeau (ce dernier élu hier, comme PCM, dans la classe "A" du district no 8);

La Ligue des propriétaires de Montréal: MM. P.-J. Bertrand, Hervé Dupuis et Rodrigue Moore.

ARRESTATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

pouce, se contentant de sandwiches ou de pizzas.

Les renseignements venus de l'extérieur étaient acheminés vers le bureau du conseil de discipline, transformé pour la circonstance en centrale de renseignements, sous les ordres immédiats des lieutenants Gustave Diseur et Fernand Côté.

Durant la matinée particulièrement, les appels ont afflué en provenance des comités centraux des divers candidats. Les renseignements étaient transmis aux escouades les plus rapprochées de l'endroit suspect vers lequel convergeaient aussitôt plusieurs voitures de radio-patrouille.

Cette rapidité à recevoir et à transmettre les renseignements, la mobilité des voitures d'alerte, l'indifférence d'une population peu soucieuse de braver une pluie d'automne pour se rendre aux polls, voilà autant de facteurs expliquant l'absence d'incidents dramatiques durant la journée d'hier.

Dépôts de $50 à $200

A 7 h. hier soir, le juge en chef Rolland Paquette, de la Cour municipale, s'est rendu dans un bureau attenant aux cellules où s'entassaient les détenus en marge de l'élection.

Avec l'aide du procureur de la couronne, Me Hermann Primeau, C.R., du capitaine Elie Delarochelière et du lieutenant Euclide Delarochelière, il a procédé sans tarder à la remise en liberté provisoire des suspects, moyennant cautionnements, jusqu'à leur comparution ce matin à 10 h. en cour municipale.

Il a exigé des dépôts de $200 des "télégraphes" venus de l'extérieur de la ville, ou de ceux dont les adresses prêtaient à équivoque. Les autres s'en sont tirés avec des dépôts de $100 ou de $50.

Deux détenus qui avaient été selon toute apparence, victime d'erreurs de la part des scrutateurs qui avaient exigé leur arrestation, ont été remis en liberté sur parole.

Trois autres, surpris dans une auto avec "de petits bâtons de baseball", se sont vu refuser tout cautionnement.

Le cas le plus pathétique a été celui d'un homme de 53 ans et de sa femme émigrés depuis une dizaine d'années au pays. Il y a six ans, le couple s'est acheté une maison qui a été inscrite au nom de la femme.

Erreurs atténuées

Mari et femme se sont présentés avec titres de propriété carte de membre de la Ligue des propriétaires et passeport. Après les avoir assermentés sous leurs noms véritables, le scrutateur a exigé séance tenante leur incarcération. Le juge Paquette les a remis en liberté sur parole.

Un autre détenu, M. Bonneville Green, a été assermenté sous son véritable nom, et à ce moment, le scrutateur s'est exclamé: "Un autre a déjà voté sous votre nom. En prison!" Le juge Paquette l'a remis en liberté moyennant un dépôt réduit de $50.

Trois garçons de cabaret ont subi un sort plus rigoureux. Ils avaient été arrêtés dans une auto noire, en possession d'arme offensive:

— Vous aviez des bâtons de baseball? a demandé le tribunal.

— C'était de tout petits bâtons, de répliquer un détenu.

— Pas de caution, de trancher le juge.

Des femmes de peine ont raconté qu'elles ont répondu à une annonce offrant du travail. On leur avait demandé d'aller voter pour des malades, moyennant $8 pour la journée. Se méfiant plus ou moins de la gravité de leur geste, elles "passaient des télégraphes".

Un mannequin

Mary Guchick est un mannequin de 20 ans. En compagnie de son avocat, elle proteste qu'elle n'a pas besoin d'argent d'élection, qu'elle a beaucoup de travail.

— J'ai voulu rendre service à une amie malade, explique-t-elle au juge Paquette.

— Très bien, dit-il. Dépôt de $50. Vous viendrez plaider votre cause demain à 10 h. en cour.

Durant la journée, divers appels plus ou moins cocasses ont été reçus à la centrale du quartier-général.

"Venez vite près de notre comité", a demandé une voix. Un groupe s'assemble en face du no 380 de la rue Guy et se prépare assurément à venir nous démolir."

La police se rend au numéro indiqué et aperçoit une longue filée de miséreux s'assemblant devant la porte de la Salvation Army pour la "soupe" quotidienne !

Plus tôt, des agents ont dû faire la tournée de plusieurs polls situés aux nos 7105, rue St-Denis, 195, rue Beauharnois et 4805, rue Christophe-Colomb, pour arracher des photos de candidats collées au-dessus des tables de votation dans les isoloirs.

Candidat projeté dans la boue

A 5 h. 32, un candidat, M. Georges Tarte, 2490, rue Kindersley, s'est plaint qu'un inconnu l'avait projeté dans une mare de boue.

Vers 11 h. hier matin, Me Jean Drapeau s'est rendu au quartier général pour aider à la remise en liberté de l'un de ses lieutenants, M. Rosaire Bélanger, 38 ans, 10475, rue Jeanne-Mance, arrêté pour avoir refusé de circuler en arrière du no 7105, rue St-Denis.

La police s'est rendue aux explications de Me Drapeau précisant que M. Bélanger surveillait une salle où l'on machinait des "télégraphes" et qu'au lieu d'obstruer le travail de la police, son adjoint le facilitait. M. Bélanger a été bientôt relâché, moyennant un cautionnement de $15.

Les "télégraphes" ont été arrêtés en plus grand nombre dans le district no 5, soit Crémazie - Saint - Louis - Laurier - Saint-Michel. Dans cette agglomération, il y a eu 11 arrestations.

Ce district no 5 est suivi d'assez loin par trois autres ayant eu quatre "télégraphes" chacun, soit les districts nos 1, 2 et 4: (St-Paul, St-Henri et Ste-Cunégonde); (St-Gabriel, SteAnne et (Mont-Royal, St-André, St-Georges et St-Laurent).

Suivent les districts 8 (St-Jean-Baptiste, Lafontaine, St-Jacques, Ville-Marie et Bourget) avec 3 "télégraphes"; no 6 (St-Edouard, St-Jean et Montcalm), avec 2 "télégraphes"; et les districts 7, 10 et 11 avec un "télégraphe" chacun.

Les "télégraphes" arrêtés

Voici maintenant la liste officielle des individus arrêtés hier, pour supposition de personnes, liste compilée par le lieutenant Diseur et ses subalternes:

1—Jean-Hugues Lafontaine, 25 ans, 5277, rue Orléans, arrêté au poll 174, dist. 10, à 8100, rue Marseilles; 2—Maurice Roly, 23 ans, 5124a, Casgrain, poll 64, dist. 8, à 1751, rue St-Christophe; 3—Mme René Ruel, 22 ans, 1492 est, rue Ontario, au poll 49, dist. 4, à 3131, rue Goyer; 4—Mme Louis Snyder, 58 ans, 1663, Ste-Rose, au poll 49, dist. 4, à 3131, rue Goyer; 5—Jacques Raymond, 18 ans, 3366, rue Verdun, au poll 62, dist. 8, à 4615, Delorimier; 6, 7, 8—Michael Wood, 21 ans, Philipp Devitt, 21 ans et Victor Arnould, 20 ans, tous trois de Toronto, au poll 11 dist. 5, à 205 est, Ontario.

9—Samuel Lefter, 53 ans, 3312, Kent, au poll 25, dist. 5, à 205 est, Ontario; 10—André Boyer, 28 ans, 3412 est, Ontario, au poll 52, dist. 1, à 6970 Dumas; 11—Angelo Cissilla, 23 ans, 61 ouest, Bernard, au poll 51, dist. 5, à 5643 rue Clarke; 12—Mary Guchick, 20 ans, 1420 St-Mathieu, appt. 1001, au poll 151, dist. 4, à 1220 de la Montagne; 13—Jean Paquin, 18 ans, 1609 Beaudry, au poll 48, dist. 5, à 305 est, Mont-Royal; 14—René Primeau, 25 ans, 2072 Préfontaine, au poll 4, dist. 5, à 35 Fairmount; 15—Pierre Poirier, 26 ans, 106 ouest, Villeneuve, même poll; 16—Adrien Dufour, 41 ans, 458 est, Craig, au poll 63, dist. 7, à 2110 est, boul. St-Joseph; 17—James McKenzie, 21 ans, 382, Bourgeois, au poll 88, dist. 2, à 2339, rue Centre; 18—Jean Thibault, 27 ans, 9229 Lajeunesse, au poll 19, dist. 8, à 4249 Berri; 19—Mme Léopold Lacoste, 43 ans, 7177 St-Denis, au poll 94, dist. 6, à 630 St-Roch; 20—Mme Marie Clément, 38 ans, 6030, Des Erables, même poll.

21—Antoine Trudel, 37 ans, 110, ruelle Ste-Agathe, au poll 2 dist. 5, au no 1260, Sanguinet; 22—Henri Bouchard, 34 ans, 327 ouest, Ste-Catherine, au poll 119, dist. 4, à 389 ouest, Ontario; 23 et 24—M. et Mme Brigniew Movoyniewicz, 76, Maguire, au poll 4, dist. 5, à 37 Fairmount.

25—Jean-Paul Fortier, 40 ans, 1977, St-Georges, au poll 21, dist. 5, à 4238 Clarke; 26—Belleville Green, 620, Liverpool, au poll 2, dist. 11, à 2339 Centre; 27—Lucien Provost, 27 ans, 3412, Ontario est, au poll 63, dist. 1, à 4800 ouest, Notre-Dame; 28—Paul Ethier, 22 ans, 2718, Soissons, au poll 41, dist. 2, à 1310 Britannia; 29—Rolland Pellerin, 30 ans, 1650, de l'Eglise, au poll 43, dist. 1, à 1603 Galt; 30—Fernand Parent, 33 ans, 7643, Angers, même poll; 31—Paul Tremblay, 23 ans, 2619, St-Laurent, au poll 43, dist. 5, à 4563 St-Urbain; 32—Marcel Demers, 29 ans, 444 est, Lagauchetière, même poll.

Le vote donné à la mairie

(345,678 citoyens avaient droit de suffrage pour l'élection du maire)

(Chiffres non officiels)

CANDIDATS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Albert	251	101	205	269	128	368	215	195	414	520	506
Cohen	481	408	2,407	2,392	820	804	192	239	749	660	656
Drapeau	4,982	1,184	3,653	4,780	2,353	7,291	5,008	5,230	13,927	11,138	16,808
Fournier	4,489	2,112	5,840	4,863	1,968	4,343	2,847	3,213	5,489	5,871	5,211
Tremblay	604	272	275	282	312	692	451	450	1,446	1,913	989

Totaux: Albert, 3,172; Cohen, 9,808; Drapeau, 76,354; Fournier, 46,249; Tremblay, 7,686.

Majorité pour Drapeau: 30,105 (quatre bureaux à venir sur un total de 1,622)

Le référendum par district

(345,678 citoyens avaient droit de se prononcer pour ou contre l'abolition de la classe "C")

(Chiffres non officiels)

DISTRICT:	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Pour l'abolition	7,944	2,648	6,553	7,151	3,778	10,344	6,901	6,518	23,520	20,096	23,75[illegible]
Contre l'abolition	2,044	1,066	4,826	4,639	1,360	1,966	1,086	1,312	3,838	3,571	3,103

Pour l'abolition: 119,219; Contre l'abolition, 28,811; majorité en faveur de l'abolition: 90,408. Trois polls à venir.

M. Lucien Tremblay et le Dr Gérard Albert: échec et déception...

par Pierre VENNAT

Les deux grands vaincus de l'élection d'hier, le Dr Gérard Albert et M. Lucien Tremblay n'ont pas attribué au même facteur leur peu de popularité devant l'électorat. Alors que M. Tremblay attribue son échec au fait qu'il n'était appuyé par aucun parti, le Dr Albert croit que le fait qu'il ait été le seul à appuyer officiellement la classe C a précipité sa défaite.

M. Lucien Tremblay

M. Tremblay ne se fait pas d'illusion sur sa défaite: "Un homme seul dans les circonstances ne pouvait pas l'emporter". La défaite ne l'a donc pas tellement pris par surprise.

"Il m'aurait fallu l'appui d'un parti, de dire M. Tremblay. Le peuple ne se fait pas aux qualités d'administration d'un homme seul. Vous en avez la preuve avec la victoire de M. Drapeau et la défaite de M. Fournier."

M. Tremblay nous a en outre déclaré qu'il ne lui faisait aucun doute que le fait qu'il fut député de l'opposition lui ait nui et que le peuple a préféré appuyer un candidat qui sera au mieux avec la nouvelle administration provinciale.

"Dans les circonstances, de terminer M. Tremblay, je vais retourner bien tranquillement à mon atelier d'électricien, en espérant que M. Drapeau servira comme il se doit les intérêts des Montréalais."

Le Dr Albert

Quant au Dr Gérard Albert, c'était visiblement un homme abattu. Le résultat, s'il faut l'en croire, l'aurait pris par surprise et il n'en revient pas de "l'ingratitude des gens que j'ai aidés."

La cause de sa défaite: sa prise de position en faveur de la classe C. "J'avais conseillé aux gens de conserver la classe C jusqu'à ce que M. Lesage clarifie la situation à l'hôtel de ville et amende la charte. Car je pense que les conseillers de la classe C étaient nommés par des gens honnêtes alors que certains conseillers de la classe A ou B ne pouvaient pas en dire autant. La population s'est prononcée à 80% pour l'abolition de cette classe. Il n'est donc pas étonnant que ces 80% se soient également prononcés contre moi."

"Mais ce qui m'a le plus surpris, de dire M. Albert, c'est l'ingratitude des gens qui, il y a quelques mois, alors que je leur venais en aide, m'avaient prié de me présenter afin que je puisse venir en aide aux chômeurs et aux miséreux de la métropole, votent pour celui qui était si sincère en prenant leur cause.

"La défaite m'aura coûté $30,000 de mon argent personnel. Il me reste quelques centaines de dollars, je retournerai à mon bureau et j'y serai heureux avec mes amis.

"Les chômeurs n'étaient certainement pas intéressés à aller voter sous la pluie aujourd'hui, eux qui devaient marcher pour se rendre au poll. C'est pourquoi plusieurs d'entre eux n'ont pu m'appuyer."

Le Dr Gérard Albert, qui en était à ses premières armes en matières de politique, a déclaré qu'il n'y reviendra très probablement jamais, déçu de l'ingratitude des hommes qui n'ont pas compris qu'il y a dans la métropole des milliers de chômeurs et de miséreux.

Me Ralph Cohen

Il nous a été impossible, malgré de multiples tentatives, de rejoindre, hier soir, Me Cohen afin d'obtenir ses impressions sur le résultat des élections d'hier.

Me Cohen, le premier Canadien d'origine juive à se présenter à la mairie de Montréal, a terminé troisième au scrutin d'hier, loin derrière Mes Fournier et Drapeau.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

La famille de M. Drapeau est venue rejoindre le nouveau maire à l'hôtel de ville de Montréal, à la suite de son élection. On voit ici M. Drapeau, son épouse et deux de ses trois fils.

LA MACHINE

SUITE DE LA PAGE 3

sermentation, obtint ses bulletins de vote, vint les remettre au scrutateur et disparut sans que l'officier en question ait pu même trouver dans l'école un annuaire de téléphone qui aurait peut-être permis de confondre "l'électrice".

Un fait troublant: l'un des "protecteurs" qui accompagnait cette "dame" avait, de l'aveu candide d'un agent d'élection, fait 19 autre voyages à cette école au cours de la journée, indiquant parfois à ses "électeurs" où faire leur "X", sans même avoir le droit de mettre les pieds près de ces polls !

PLANTE

SUITE DE LA PAGE 3

le meilleur de mes amis (M. Pierre DesMarais) ne l'est pas non plus."

Le petit policier

Nous lui avons demandé ce qu'il pensait du travail de la police de Montréal à l'heure actuelle. "Si la triste histoire du hold-up de la Cie de Transport Provincial s'était produite en mon temps, a-t-il répondu, je ne sais pas ce qu'on m'aurait fait ! De plus, à quoi assistons-nous? Il y a un homme compétent et honnête à la tête de la police provinciale. Pourquoi faut-il que la police provinciale effectue les descentes dans les débits louches de Montréal? M. Josaphat Brunet ne peut faire confiance au chef Langlois . . ."

M. Plante recommande une triple réforme: remanier complètement l'état-major de la police municipale, décentraliser ses services et, chose qui ne s'est jamais faite, tirer entièrement parti du travail des simples policiers, dont on ne se sert presque pas.

Avant de nous quitter, il nous a fait part de ses projets. Il retourne dans le Sud des Etats-Unis, mais il reviendra en janvier, éditer à Toronto un deuxième livre sur ses rapports avec la pègre.

Il nous a finalement affirmé qu'il quittait à jamais le champ de la politique municipale.

Dispute dans un bureau de votation

Une douzaine de policiers ont été dépêchés, hier après-midi, dans un bureau de votation du district no 6, pour mettre fin à une dispute intervenue entre M. Alfred Gagliardi, le chef de la Réforme municipale, et des officiers d'élection ainsi que des électeurs.

La dispute aurait débuté entre M. Gagliardi, candidat de la classe "B" dans le district no 6, et M. Louis Lavergne, représentant de M. Antonio Spada qui était candidat du Parti civique dans le même district, classe "B".

Des témoins ont soutenu que la dispute portait surtout sur un article publié dans une feuille d'élection sous la signature de M. Spada. Ce dernier avait auparavant été l'objet d'un article publié dans un journal appartenant à M. Gagliardi. Quant à M. Lavergne il a quitté les lieux en compagnie de la police.

Courrier Confidences

Saintes-Nitouches ?

Q. — Nous sommes un groupe de jeunes filles, six au minimum, de treize et quatorze ans. Au mois de juillet dernier, nous sommes allées à un party mixte; nous avions la permission de nos parents. Il y eut des jeux (bouteille, tape-danse, cuillère, etc.) Dans la soirée, le père d'une des filles est venu et nous a trouvés en train de jouer. Il a emmené sa fille et a téléphoné à nos parents. Le pire, c'est que nous ne voulions pas nous prêter à ces jeux, mais les frères et soeurs de celui qui organisait la fête ont commencé à jouer. Nous aurions passé pour des saintes-nitouches !

Nos parents nous ont grondées, nous ont mises en pénitence et nous refusent maintenant la permission d'aller à tout party. A l'école, les "loisirs" organisent des soirées de danse populaire et ils ne veulent même pas que nous y allions. Ils ont perdu confiance en nous. Nous n'avons jamais recommencé. Pourquoi nous refusent-ils toute confiance à cause d'une seule faute ? Si nous leur gardions rancune toutes les fois qu'ils nous grondent à tort, cela irait mal dans la maison — BOU-BOU.

R. — Votre sens de l'honnêteté répugnait à ces petit jeux pas très orthodoxes où les jeunes filles font souvent des expériences prématurées. Je vous en félicite. Je regrette que vous n'ayez pas eu la force de caractère de vous y opposer. La crainte du "qu'en dira-t-on" vous a pliées, vous et vos compagnes, à faire une chose que vous réprouviez. Serez-vous toujours aussi faibles ? Suffira-t-il qu'on vous plaisante pour vous faire marcher ? A ce jeu, vous risquez d'aller plus loin que vous ne pensez ! Pourtant, il existe quantité de jeux de société intéressants et où l'esprit brille plus que les talents des Don Juan en apprentissage. Et l'atmosphère demeure saine, toute de gaieté franche et d'entrain. Si vous aviez eu le courage de vos convictions, vous pouvez être assurée que, malgré les taquineries et l'apparent dédain de vos amis, vous auriez gagné leur estime. Comme ils doivent dire "On les a eues facilement !" Un seul petit mot magique : sainte-nitouche! et le tour est joué. Vous aurez, dans la vie, bien des occasions de montrer de la volonté. Si une vanité mal placée guide votre comportement, vous risquez de vous tromper souvent.

Je regrette, pour vous, que vos parents étendent leur sévérité aux fêtes et danses organisées par des gens compétents et sérieux, dans des endroits où les jeunes peuvent s'amuser franchement, sans que les parents aient à s'inquiéter. Je suis convaincue que vous saurez prouver à vos parents que vous êtes quand même digne de confiance malgré cette erreur de jugement. Ce sera peut-être plus long que vous ne le voudriez, mais vous savez, c'est toujours ainsi dans la vie : on perd en une seconde ce qu'on a mis des années à gagner. La règle vaut autant pour les adultes que pour les jeunes gens.

Apprenez donc dès maintenant à être personnelle, à avoir la fierté de vos convictions et à rire gentiment de ceux qui vous baptiseront de sainte-nitouche simplement parce que c'est dans leur intérêt de vous en persuader, alors que vous êtes, je le crois, une bonne petite fille.

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q.—Je suis une jeune fille de seize ans. On me dit assez jolie. J'ai une très bonne famille qui s'occupe beaucoup de moi. Je sors avec un jeune homme qui m'a été présenté dans un party. Mon ami me demande souvent pour danser avec lui mais moi, je trouve toujours une excuse pour le refuser, alors que j'accepte de danser avec les autres garçons. Quand il n'est pas là, je suis toujours en compagnie d'un autre et ça le rend jaloux. Moi, je ne veux pas perdre mon temps. Est-ce que je l'aime vraiment ? Quand il est près de moi, on dirait qu'il me nuit. Il m'a toujours respectée; je l'exige car je suis une jeune fille distinguée.

Je vais dans des parties mixtes mais je ne rentre jamais après minuit. Croyez-vous que ma mère exagère ? Je suis très embarrassée car il y a beaucoup de garçons qui s'intéressent à moi et je ne sais qui choisir. J'aime un garçon de dix-huit ans qui est un mauvais sujet; cela me peine. — MIMI EN PEINE

R.—Et pourquoi donc choisir à tout prix ? Pourquoi vous engager dès maintenant, et forcer votre coeur qui n'en a pas le goût ? Sortez donc avec qui vous plaira et avec qui est digne de vous. Vous seriez bien plus sage d'oublier le vaurien que vous prétendez aimer. Si vous êtes vraiment distinguée, comment pouvez-vous aimer un garçon comme lui ? Votre délicatesse n'est-elle pas choquée de ses manières ?

Mais non, vous n'aimez pas votre ami actuel. Ne soyez donc pas si pressée et prenez la vie simplement, amusez-vous sainement. Et ne vous torturez plus l'esprit pour savoir si vous aimez ou non.

Puisque vous allez dans des parties si souvent, votre mère est sage de vous demander de rentrer vers minuit. Je suppose que, lorsque les circonstances sont spéciales, elle vous permet de rentrer un peu plus tard.

Q. — Pourquoi ces pauvres belles-mères ne se plaignent-elles pas, elles ? C'est qu'elles sont habituées aux sacrifices; elles endurent ces belles-filles qui, bien souvent, ont un caractère impossible, à ce point que leurs parents même sont joliment fiers de les voir quitter la maison. Des bonnes belles-mères, il y en a encore, croyez-moi. — MAMAN PEINEE.

R. — Mais oui, il y en a même beaucoup ! Et il y a aussi des brus aimantes, respectueuses et qui s'entendent bien avec leurs beaux-parents. Mais l'entente est un bon vin quand chacune y a mis un peu d'eau... quand l'âge mûr fait effort pour comprendre la nouvelle génération et quand la jeunesse comprend que l'expérience vaut son pesant d'or.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Q. — Quelles sont la pesanteur et la grandeur normale d'une fille de 12 ans, de 15 ans, de 18 ans ?

R. — La pesanteur est toujours donnée en fonction de la taille et de l'âge. Or, vous ne m'indiquez que l'âge. Les tailles varient beaucoup d'un individu à l'autre.

René : né une seconde fois; Pierrette : rocher; Robert : brillant conseiller; Ginette : charmante; Pauline : petite; Denis : consacrée à Bacchus; Gisèle : vassale, compagne; Mireille est le nom Marie en provençal: princesse de la mer; Jules : qui a les cheveux frisés; Normand : homme du nord; Roland : sauveur du pays; Huguette : penseur, intelligent; Jeannine : aimable; Gabrielle : force de Dieu; André : sans peur; Laurette : couverte de lauriers.

R.—**A "Fleur des Bois"** — Les langues et les dialectes qui existent sur la terre sont nombreux. Je ne saurais vous en dire le nombre et j'ignore si ces statistiques ont été dressées.

On ne sait pas quelle langue parlaient Adam et Eve car ces personnages ne sont pas situés dans la ligne de l'évolution humaine; ils personnifient simplement les premiers êtres qui ont possédé la raison.

Il serait vraiment trop long de vous expliquer comment les langues se sont formées au cours de l'histoire des peuples. Un libraire vous indiquerait les volumes que vous pourriez lire se rapportant au sujet qui vous intéresse.

L'héridité est la transmission aux descendants des caractères physiques et moraux d'un ou des ascendants.

On vient de publier un volume sur la fondatrice des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie qui répondrait sans doute à votre question. Il a pour titre : "Soeur Eulalie" et est signé: Pia Roseau.

R.—A celle qui n'a pas signé et demande la signification des prénoms suivants : Jeannette, comme Jean : aimable, gracieuse; Mariette : comme Marie, princesse de la mer; Suzanne : fleur de lys; Diane : chasseresse; Anne : bienfaisante; Michel : semblable à Dieu; Jocelyne : joie; Marcel : dieu de la guerre; Guy : guide de la forêt.

R. — A **"Monique"** — Adressez-vous à l'Ecole des Arts appliqués, 1430, rue St-Denis, Montréal. On pourrait, là, répondre à toutes vos questions. Les métiers féminins sont nombreux et tout dépend de vos goûts et de vos aptitudes. Il y a la coiffure, la couture, le métier de technicienne (au laboratoire), de fleuriste, et bien d'autres encore.

Grâce à M. Claude Aveline, les auteurs et amateurs de (bons) romans policiers n'auront plus de complexes d'infériorité

par **Renaude LAPOINTE**

"Il n'y a pas de mauvais genres, il n'y a que de mauvais écrivains. Je n'approuve pas la discrimination des genres et leur division en genres supérieurs et inférieurs, ça n'existe pas. Il s'agit d'une question de mise en forme et il n'y a aucune raison pour que le roman policier ne soit pas lui aussi une oeuvre littéraire et artistique, ce que nous a bien prouvé, entre autres, Edgar Poé."

Celui qui défend ainsi le genre policier, c'est Claude Aveline, romancier et essayiste français de valeur, qui avoue avoir "commis" une suite policière en trois volumes et qui poursuit : "Le roman policier de qualité doit être psychologique; il est mauvais quand, à la fin, la découverte du coupable ne nous satisfait pas parce que rien dans son comportement ne nous l'avait fait soupçonner.

M. Aveline, qui en est à son premier contact avec l'Amérique du Nord, prononcera des conférences dans 18 villes canadiennes, sous les auspices de l'Alliance Française dont il est à Paris l'un des membres du conseil d'administration. Auteur d'oeuvres variées comme Le Temps mort, publié aux Editions de Minuit pendant l'occupation; Le Bestiaire inattendu, suite qui se déroule au paradis des bêtes illustres, toutes insatisfaites de leur légende; Le Prisonnier, le Poids du feu, etc., il vient de reprendre et de refondre son premier roman, Le Point du Jour, écrit il y a 30 ans et qui a été réédité.

Un fils retrouvé...

Revoir ainsi un premier ouvrage, dit-il, c'est un peu comme retrouver un fils disparu : il nous est à la fois familier et étranger. J'ai cru bon de le modifier, car je suis un obsédé de la forme et je crois que l'art littéraire est avant tout un problème de ce langage.

Grand prix de la Société des Gens de Lettres en 1952, prix Italia en 1955, M. Aveline a également écrit pour la radio et la télévision, et il vient de terminer sa première pièce de théâtre, tirée d'une nouvelle qui lui valut justement, à la radio, le prix Italia, qui est intitulée "Les chiens et la mort" et qui a pour décor la cellule d'un condamné. Le personnage principal est le gardien, qui fut personnifié à la radio avec beaucoup de talent par Yves Deniaud. C'est lui qui demanda à l'auteur : "Faites-moi une pièce avec ça", mais il est mort avant qu'elle ne soit terminée.

Parlant des modifications qu'il a dû faire subir au texte radiophonique, M. Aveline déclare : "On classe le théâtre dans la catégorie des spectacles ; c'est absolument faux. Le théâtre est le seul de son espèce alors que la radio, la TV, le cinéma sont des arts proches du roman, qui peuvent se contenter de l'essentiel du dialogue et où l'on peut sauter sans transition d'une image à l'autre. Mais le théâtre a des sujétions particulières ; son erreur, c'est d'avoir un complexe d'infériorité à l'égard du cinéma et de vouloir souvent séparer l'action en tableaux, solution plus facile mais qui escamote le problème.

Le roman à thèse

Plus tard, au cours de cette charmante conversation un peu à bâtons rompus, M. Aveline se dit intéressé par les rapports sociaux, mais ennemi du roman à thèse. Le roman ajoute-t-il, c'est d'abord une histoire personnelle, ce qui n'empêche pas des lecteurs de se retrouver dans tel ou tel personnage.

Discret, M. Aveline ne veut pas s'étendre sur les tribulations qu'il a connues pendant l'occupation. Il nous apprend simplement qu'il a réussi à rejoindre son fils adoptif qui faisait partie de l'armée secrète, dans le nord de la France. C'est grâce à ce fils et à une pupille qu'il est aujourd'hui 6 fois grand-père.

A Paris, sa ville natale, il habite le Faubourg St-Germain, quartier au charme unique où les antiquaires convoquent, le mercredi, quai Voltaire, les amateurs d'art à des expositions ravissantes.

Au terme de cette entrevue, le romancier rappelle sa tournée en Afrique occidentale après la libération, dans le but d'y reconstruire les centres de l'Alliance Française, au nombre d'une cinquantaine sur le continent noir. En compagnie de M. Jean Houpert, secrétaire de l'Alliance de Montréal, il insiste sur l'enseignement du français prodigué à 100,000 élèves dans le monde entier, grâce aux professeurs dont les services sont retenus par l'Alliance Française de chaque ville, organismes autonomes créés sur place et soumis aux lois des différents pays où ils sont formés.

Les écrivains turcs appuient les "121"

ISTANBUL — (AFP) — L'Union des écrivains turcs, dans un communiqué à la presse, "exprime son vif regret de constater la pression exercée sur les artistes, écrivains et intellectuels français, patriotes dont les vues sur le monde peuvent être différentes, pour avoir pris position devant le mouvement algérien de libération nationale".

L'Union des écrivains turcs déclare que cette situation est "indigne des traditions de liberté de pensée de la France".

Qu'advient-il de l'autorité paternelle quand la séparation a accordé l'enfant à la mère?

OTTAWA, (PC) — La Cour Suprême du Canada a été appelée hier à définir un point délicat de la loi du Québec sur les cas de garde d'enfants.

La question est de savoir si, en vertu du code civil du Québec, l'autorité paternelle se trouve du même coup transférée à la mère qui s'est vu confier la garde d'un enfant, après le jugement en séparation.

Me Alban Flamand, de Montréal, l'avocat de la mère, Mme Jacqueline Castonguay, a déclaré devant la Cour que la question n'avait jamais été réglée par des tribunaux québécois ou par la Cour Suprême du Canada.

Joseph-François Castonguay, de Montréal, un catholique, a épousé sa femme, une protestante, dans un temple de l'Eglise Unie, le 12 août 1952. De leur union naquit, le 27 avril 1954, un fils, Pierre, qui fut baptisé.

Le père veut l'enfant

Plus tard, en 1954, M. Castonguay obtenait une séparation légale de son épouse, mais la garde de l'enfant était confiée à cette dernière.

En juillet 1959, le père intentait une action pour obtenir la garde de l'enfant qui est aujourd'hui âgé de 6 ans et demi.

Dans sa requête, M. Castonguay déclarait qu'il voulait que son fils soit élevé dans la religion catholique. La mère de son côté, voulait que cette éducation se fasse selon les préceptes de la religion protestante.

Le 16 mars dernier, la Cour supérieure du Québec accordait la garde de l'enfant à son père, à partir du 1er juillet 1960. Un appel contre cette décision fut rejeté par la Cour d'appel de la province.

Mme Castonguay a demandé, hier, à la Cour suprême la permission d'en appeler de la décision de la Cour d'appel du Québec. La Cour suprême du Canada a différé son jugement.

La religion n'est pas en cause

Les tribunaux québécois ont décidé que, selon le code civil du Québec, M. Castonguay conservait l'autorité paternelle sur son fils, précisant que la religion n'avait rien à voir dans la cause.

Cependant, Me Flamand a prétendu que la garde de l'enfant avait été définitivement attribuée lorsque la mère se l'était vu accorder après que son mari eut obtenu la séparation légale.

Me Flamand a ajouté qu'une fois que le tribunal avait accordé la garde de l'enfant à la mère, le père avait le droit de voir à ce que son fils reçoive une bonne éducation, mais n'avait en tout cas pas celui de décider du genre de cette éducation. Il ne peut que surveiller l'éducation de son fils, puisqu'il a perdu l'autorité paternelle.

Il serait tout à fait injuste, a conclu Me Flamand, qu'une Cour accorde la garde d'un enfant à l'un des conjoints et qu'une autre renverse le jugement et remette la garde de l'enfant à l'autre sans qu'une telle mesure soit manifestement nécessaire au bien-être de l'enfant.

(fondée en 1912) SERVICE D'ACHAT A DOMICILE
SIGNALEZ HU. 9-4971
NOUS GARANTISSONS (LONG SERVICE)


• Stores vénitiens • Stores en toile
• Stores verticaux • Draperies
• Draperies de bambou
• Ferrures à draperies
• Rideaux en SATIN ANTIQUE, TERYLENE, ARNEL, etc.
Mesures et estimations gratuites — Stores vénitiens réparés et repeints
LAVIGNE WINDOW SHADE Co.
2049 HARVARD (près UPPER LACHINE ROAD)

VOLS QUOTIDIENS
sans escale vers
L'EUROPE
à bord des
RAPIDES RÉACTÉS DC-8
ou des
ÉCONOMIQUES DC-7C
Consultez votre agence de voyages ou téléphonez à KLM.
Bureaux KLM dans les 12 principales villes du Canada.
RÉSEAU MONDIAL KLM ROYAL DUTCH AIRLINES
KLM à Montréal:
Edifice de l'Aviation Internationale
UN 1-3411



Ogilvy's
L'HUILE 'VITHELIUM' STENDHAL DE PARIS
Vendue exclusivement chez Ogilvy's
Convient à tous les épidermes. Huile précieuse, la première à base d'huile de vison; délicatement parfumée, assouplissante, revitalisante. Contient plusieurs vitamines, entre autres, les vitamines A et F.
$10
Avec tout achat Stendhal, un pot miniature GRATUIT de la "Recette Merveilleuse".
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Cosmétiques, au rez-de-chaussée
JAS. A. OGILVY'S LIMITED

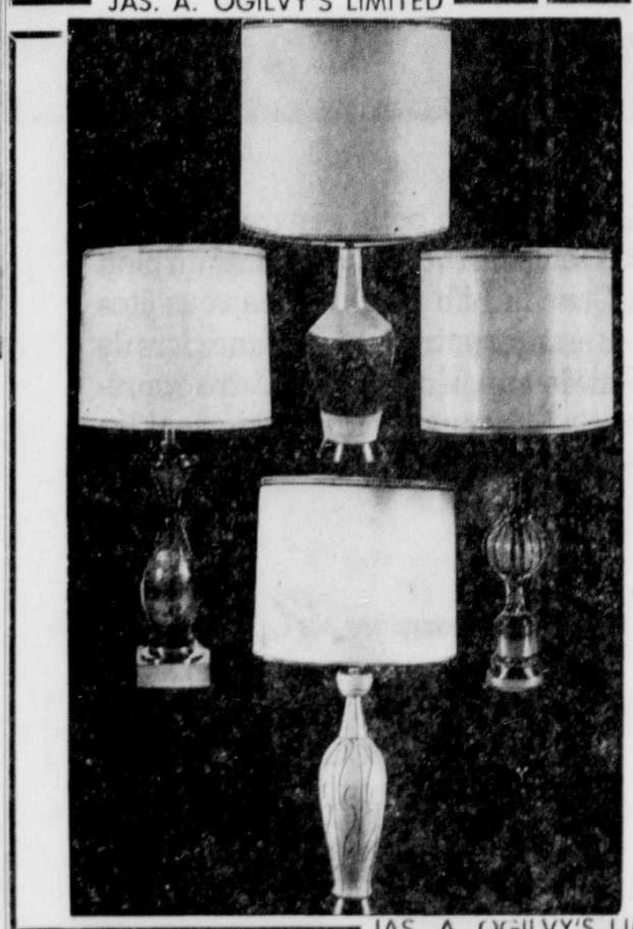
Nul besoin d'argent comptant...
PRENEZ 12 MOIS POUR PAYER SELON NOTRE C.B.P.
(Compte budgétaire permanent)
Voici comment !
• Votre limite de crédit est de 12 fois vos mensualités.
• Les frais de service sont compris dans vos mensualités.
• Vous pouvez acheter chaque mois pour un montant égal à celui que vous payez
Donc, en chiffres ronds :

Paiement mensuel		Crédit mensuel
$5	égale	$60
$10	égale	$120
$15	égale	$180
$20	égale	$240
$25	égale	$300

Rendez-vous à notre Bureau du crédit, au quatrième, où l'on s'occupera de vous.
OGILVY'S — BUREAU du C.B.P., au quatrième
JAS. A. OGILVY'S LIMITED


COSTUMES POUR L'HALLOWE'EN
Voici bientôt le 31 octobre et le temps de choisir votre costume pour aller frapper aux portes
• Diables • Princesse chinoise
• Sorcières • Chaperon rouge
• Bouffons • et beaucoup d'autres
• Petit (4 à 6 ans); Médium (8 à 10); Grand (12 à 14).
1.98
Ecrivez ou composez OGILVY'S VI. 2-7711
(S.V.P. Mentionnez 2e et 3e choix)
OGILVY'S — Papeterie, au rez-de-chaussée
JAS. A. OGILVY'S LIMITED


BOTTILLONS DE CUIR DOUBLES LAINE DE MOUTON
Grand choix de modèles dont un seul illustré
POUR DAMES — Prix spécial
• Cuir noir ou brun
• Semelle caoutchouc
• Talons plats
• Doublés laine de mouton
• Pointures 5 à 9 dans le groupe
6.99
Ecrivez ou composez OGILVY'S VI. 2-7711
(jusqu'à épuisement du stock)
OGILVY'S — Chaussures pour dames, au troisième
JAS. A. OGILVY'S LIMITED


Grande vente !
LAMPES ÉCHANTILLONS MANUFACTURIER RÉPUTÉ
Rég. $20 à 27.50 — 12.50
Rég. $30 à $40 — 18.50
Modèles de table attrayants aux décors exceptionnels, très différents. Plusieurs sont appareillés ou uniques. Elégants abats-jour assortis.
• Céramique moderne.
• Verre décoratif
• Noyer poli à la main.
• Laiton brillant.
• Styles traditionnels ou contemporains.
S.V.P., pas de commandes postales ou téléphoniques
OGILVY'S — Lampes, au cinquième
JAS. A. OGILVY'S LIMITED
OGILVY'S EST OUVERT TOUS LES JOURS de 9 h. 30 à 5 h. 30
OUVERT LE VENDREDI jusqu'à 9 h.

De 4 à 6 c'est l'heure des amis
Détendez-vous... amusez-vous à l'Hôtel de LaSalle!
De quatre à six—les heures enchantées! C'est le moment où l'on se réunit, où l'on cause, où l'on jouit un peu de la vie. Venez donc nous voir à l'Hôtel de LaSalle —l'hôtel le plus accueillant de Montréal.
HORS-D'OEUVRE CHAUDS
à volonté.
L'HÔTEL de LASALLE
Rue Drummond, près de Ste-Catherine
UN 6-6492
stationnement gratuit

Voyez votre silhouette s'amincir en essayant une
"Double Play"
signée Warner
Gaines-culottes Gaines Corselettes

Vous êtes svelte, mince et merveilleusement à l'aise en portant une "Double Play" signée Warner. Une gamme complète de modèles résoud les problèmes se rapportant à chaque taille. Certains possèdent la bande "Sta-Up-Top"®... d'autres sont pourvus de panneaux amincissants sur les hanches... tous ont les *lisières entrecroisées* exclusives à "Double Play" *effaçant entièrement l'abdomen.*
Dès aujourd'hui essayez la "Double Play", la gaine qui flatte autant votre fierté que votre silhouette.
147: Légère gaine de filet résistant avec panneaux avant et arrière en satin extensible et bande "Sta-Up-Top"®..... $10.00
10-45: Soutien-gorge A'lure® en satin extensible avec bonnets de nylon..... $ 4.00
133: Gaine-culotte, courte, en filet résistant, avec panneaux de satin extensible..... $ 7.00
23-69: Soutien-gorge "Double-Play" en coton résistant..... $ 2.50
c'est NOUVEAU, c'est JEUNE, c'est signé WARNER
Vendus dans tous les meilleurs magasins.



FRED RUDMAN, gérant, 1290, rue St-Denis, suite 107, Montréal

Ottawa à la recherche de conseillers commerciaux

OTTAWA, (DNC) — Le recrutement des conseillers commerciaux qui seront embauchés par le ministère du Commerce en 1961 commencera dès le mois prochain, annonce la revue "Commerce étranger", du ministère du Commerce et l'Industrie.

On y rappelle que la carrière de conseiller commercial (Trade commissioner) permet de jouer un rôle important dans le progrès et la prospérité du pays. Le traitement, de $4,560 au début, va jusqu'à $15,500. Le Canada a 14 postes en Amérique latine et aux Caraïbes, 20 en Europe, 12 au Moyen-Orient et en Extrême-Orient, 6 en Afrique, 4 en Australie et 7 aux Etats-Unis. En moyenne, un conseiller commercial occupe une dizaine de postes à l'étranger durant sa carrière.

Les candidats doivent avoir moins de 31 ans et être diplômés d'une université (ceux qui obtiendront leurs grades le printemps prochain sont éligibles). Les candidats passent d'abord un examen écrit, puis ils sont interviewés. On peut obtenir des formules d'inscription en s'adressant à la Commission du service civil, à Ottawa, ou encore au directeur du service de placement de son université, de même qu'au directeur du service des conseillers commerciaux, ministère du Commerce et de l'Industrie, à Ottawa.

L'avenir du Congo dépend de l'ONU

--Dr Roger Paulin

par André-P. LUCHAIRE

"L'avenir du Congo dépend de ce que va pouvoir faire l'ONU, qui a déjà fait certainement un très bel effort, sans lequel, là-bas, c'eût été la catastrophe" a déclaré hier soir au représentant de LA PRESSE le Dr Roger Paulin, chef du département de chirurgie à l'hôpital St-Joseph-de-Rosemont et à la Miséricorde, qui était conférencier à la réunion mensuelle de l'Institut des Forces armées de Montréal (Montreal United Services Institute) au quartier général de la Région militaire de Québec, rue Atwater.

Le Dr Roger Paulin, qui est en effet revenu depuis peu d'un séjour de deux mois au Congo pour le compte de l'Organisation mondiale de la Santé (dépendant de l'ONU), a en outre souligné que si les dirigeants actuels du Congo réussissent à maintenir l'ordre, le Congo est susceptible d'un bel avenir, pourvu aussi qu'il reçoive l'aide technique nécessaire.

D'après le Dr Paulin, même les Belges seraient assurés de pouvoir donner leur collaboration, car, contrairement à ce qu'on pourrait s'imaginer, ceux qui y sont restés après la période de panique y sont bien traités par les Congolais. Les incidents violents qui ont eu lieu semblent avoir été provoqués pour faire peur aux Européens.

On peut estimer que 80% des Belges qui ont fui le pays lors des troubles récents sont déjà prêts à y retourner.

Les Congolais ont d'ailleurs besoin d'eux, car l'économie congolaise est basée sur des exploitations exigeant plusieurs années de planification, comme le caoutchouc et l'huile de palme (l'hévéa et le palmier ne fructifient que tous les cinq ans).

Rares sont les secteurs où le personnel subalterne congolais pourrait remplacer au pied levé les dirigeants belges: le Dr Paulin cite en exemple la navigation fluviale.

En réalité, la sécurité règne présentement au Congo, a souligné le Dr Paulin (qui, rappelons-le, a quitté le pays il y a environ un mois) mais à titre précaire, "et il se posera toujours cette question de sécurité tant que la crise politique ne sera pas réglée".

Le retour du Dr Paulin serait dû précisément au fait qu'en fin de compte il serait resté là-bas plus de chirurgiens belges qu'on ne l'avait d'abord craint.

En fait, a-t-il souligné, il faudrait surtout là-bas des jeunes praticiens désireux de s'y faire une carrière, ou d'y passer quelque temps.

Ce que le Canada peut faire

L'aide que le Canada peut apporter au Congo, a précisé le Dr Paulin, est surtout d'ordre technique: ingénieurs et médecins avant tout.

Mais il existe au Congo un problème particulièrement difficile, c'est celui d'une classe universitaire, encore très rare.

Ce n'est pas que les Belges aient ignoré le problème, contrairement à ce qu'on a dit et publié, mais il semble, précise le Dr Paulin, qu'ils l'aient "vu" un peu tard.

Ou plutôt, ils ont été pris de vitesse par les événements: sur place ils déclarent qu'on aurait constaté la naissance d'une élite noire dans une dizaine d'années.

C'est pourquoi, de souligner l'éminent médecin montréalais, il importe que le Canada agisse dans ce domaine, et il peut le faire d'un part en envoyant des professeurs aux deux universités congolaises et d'autre part en ouvrant les portes de ses propres universités aux étudiants congolais.

Il faut donc aussi, a conclu sur ce point le Dr Paulin, songer à créer des programmes pour cet effort universitaire.

Après sa conférence aux membres de ce cercle, qui réunit depuis plus de vingt ans des officiers de tous les service militaires de Montréal pour fins d'information ou de discussion dans les domaines les plus variés, le Dr Roger Paulin a évoqué par des projections fort instructives accompagnées de remarques, le Congo actuel, tel qu'il a pu le voir depuis le moment où il y est arrivé, l'un des quatre premiers médecins choisis par la Croix-Rouge canadienne à la demande de l'Organisation Mondiale de la Santé (ONU).

"Non pas pour remplacer les chirurgiens belges, mais pour les aider", de préciser le Dr Paulin.

Villes, hôpitaux, plantations, rivières et la population native (visiblement mêlée aux Européens sans aucun signe d'hostilité, ni même de défiance) étaient les principaux sujets de ses vues et de ses remarques.

Le Dr Roger Paulin, vivement applaudi, a été remercié par le président de l'Institut, le cdt Rodney Carter, au nom d'une assistance nombreuse dans laquelle on notait, entre autres, les vice-maréchaux de l'Air Adélard Raymond et Frank McGill, le colonel W. Collin, représentant le général Rockingham, commandant la région militaire du Québec, la capitaine Grace Ford, O.E.M., en charge de l'entraînement du Corps féminin.

FAUSSE MONNAIE

SUITE DE LA PAGE 3

primeur qu'ils pourraient écouler ainsi près de $4 millions de faux billets.

La première rencontre du trio remonterait à 1957. Les Québécois étaient en voyage d'affaires dans le sud. Un an plus tard, De Chevrier, téléphonait à Troscinski et lui demandait de venir les rencontrer à nouveau à Montréal.

Au cours de cette entrevue, les deux complices auraient montré quelques faux billets américains à Troscinski, lui disant que s'il voulait collaborer, il pourrait s'acheter une luxueuse maison avec piscine, etc. Là-dessus Troscinski aurait répondu: "Je peux faire mieux, les yeux fermés".

A l'automne de 1959, l'imprimeur commençait son minutieux travail, mais les deux promoteurs du projet ne trouvant pas que la besogne avançait assez rondement auraient donné la somme de $2,300 à Troscinski pour qu'il se libère de sa femme, l'envoie en Angleterre et se consacre uniquement à l'impression.

Les billets, considérés comme étant presque parfaits, étaient reconnaissables par l'impureté des encres employées et par le fait que les trois premiers numéros de la série restaient invariables d'un billet à l'autre.

Troscinski a été condamné à six mois de prison pour avoir imprimé des images obscènes, et à trois autres mois, pour avoir été en possession d'un alambic. Le faux-monnayeur n'a pas encore été condamné pour avoir contrefait de l'argent.

18e vol réussi du missile "Titan"

CAP CANAVERAL (PA) — La force aérienne des Etats-Unis a lancé avec succès, hier soir, un missile Titan, qui a parcouru sa plus longue trajectoire, soit 6,100 milles, avant de plonger dans l'Atlantique sud.

Selon le rapport, la fusée de portée intercontinentale a atteint tous les objectifs fixés et s'est enfoncée à 1,100 milles au sud-est de l'île Ascension.

C'était le 18e lancement réussi sur 25 depuis la mise en oeuvre du projet Titan au début de 1959.

Cité de Montréal
COMMISSION DU SERVICE CIVIL
Occasions d'emplois permanents avec perspectives de promotion

Architecte grade 1 ($5273-$5906) — Age: moins de 40 ans. Etre membre en règle de l'Association des Architectes de la province de Québec. Expérience professionnelle d'au moins deux ans.

Enquêteur grade 1 (Bien-être social) ($3379-$4120) — Hommes bilingues. Age: au moins 21 ans et moins de 40. Résidence à Montréal. Instruction: 11e année ou équivalent. Expérience: de préférence, dans travaux d'enquête ou de service social.

Infirmière hygiéniste ($3669-$4387) — Femmes bilingues. Age: moins de 45 ans. Etre membre en règle de l'Association des infirmières de la province de Québec, et avoir un diplôme d'une école d'infirmières hygiénistes.

Ingénieur grade 3 ($6855-$7647) — Age: moins de 55 ans. Etre membre en règle de la Corporation des ingénieurs professionnels de la province de Québec. Expérience professionnelle d'au moins six ans.

Inspecteur de la fumée grade 1 ($3856-$4355) — Hommes bilingues. Age: au moins 25 ans et moins de 55. Instruction: 9e année ou équivalent. Certificat de compétence: posséder un certificat de mécanicien de machines fixes de troisième classe délivré par le bureau des examinateurs de la province de Québec.

Policier $3800-$4800) — Homme bilingues. Age: au moins 19 ans et moins de 30. Taille minimum: 5'8", pieds nus; poids minimum: 140 livres, sans vêtement. Instruction: 9e année ou équivalent.

Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études avec leur demande d'emploi.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux bureau de la Commission du Service Civil de Montréal, chambre no 1, hôtel de ville.

Le plus Populaire de New York

2000 chambres modernes
Tarif raisonable comprenant TV et air-conditionné.

Le célèbre HOTEL **TAFT**
7th AVE. at 50th St. NEW YORK
ON TIMES SQUARE AT RADIO CITY
Consultez votre agent de voyage ou telephonez: UNiversity 1-3308
A ZECKENDORF HOTEL

"Je n'y avais jamais pensé de cette façon!"



PE[illegible]NS

UNE POLICE CANADA LIFE pour un but spécifique

L'assurance est comme une belle oeuvre d'art—sa valeur croît avec le temps. Si vous commencez un plan de pension de la Canada Life pendant que vous êtes jeune, vous pouvez assurer votre indépendance lors de votre retraite. Pensée supplémentaire: Votre représentant de la Canada Life vous montrera comment les paiements pour ce plan peuvent être exempts d'impôts. Voyez-le bientôt.

La compagnie d'assurance du Canada sur la vie

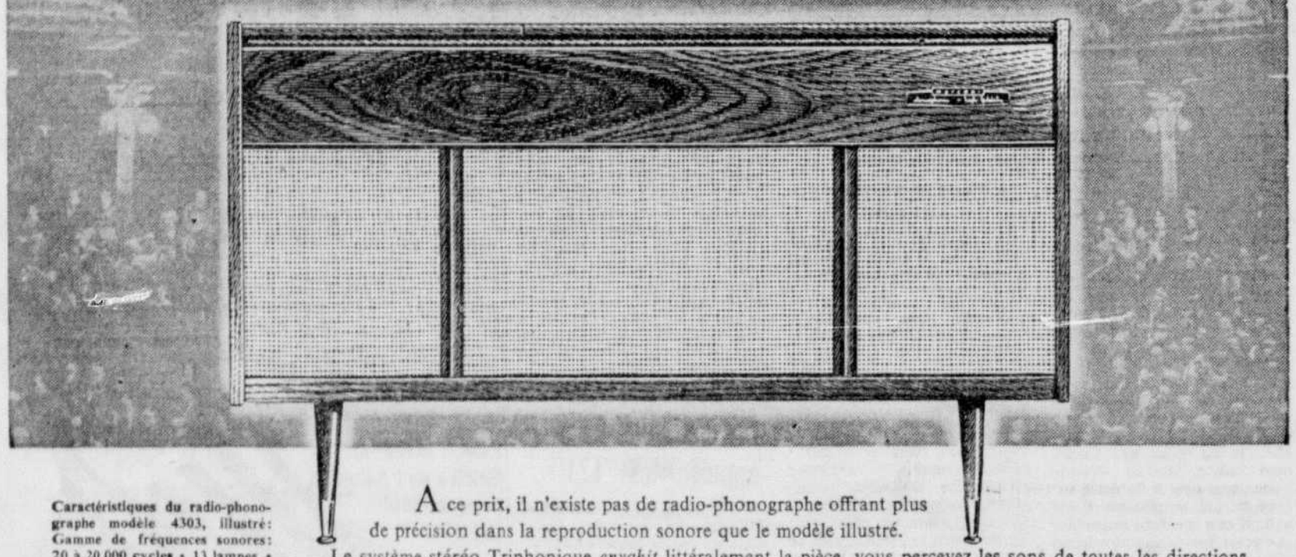
CANADA LIFE

MONTRÉAL ST-JACQUES
505 Ouest, blvd Dorchester
E. COONEY—*Gérant*

MONTRÉAL MONT-ROYAL
505 Ouest, blvd Dorchester
C. W. MacKINNON—*Gérant*

MONTRÉAL STE-CATHERINE
1374 Ouest, rue Sherbrooke
J. P. WRIGHT, C.L.U.—*Gérant*

LE NOUVEAU SYSTÈME STÉRÉO **Triphonique** MARCONI
transforme votre salon en salle de concert
...vous enivre de sons harmonieux!



Caractéristiques du radio-phonographe modèle 4303, illustré: Gamme de fréquences sonores: 20 à 20,000 cycles • 13 lampes • Radio AM-FM. Réception des émissions stéréo AM-FM • Tourne-disques stéréo 4 vitesses, avec aiguille diamant • Deux haut-parleurs satellites couplés avec les haut-parleurs centraux pour remplir toute la pièce.
Le modèle 4153, non illustré, possède les mêmes caractéristiques.

A ce prix, il n'existe pas de radio-phonographe offrant plus de précision dans la reproduction sonore que le modèle illustré.
Le système stéréo Triphonique *envahit* littéralement la pièce, vous percevez les sons de toutes les directions. Cette amélioration est rendue possible par le lancement de deux haut-parleurs satellites appropriés, amovibles, pourvus de déflecteurs en forme, que vous pouvez placer n'importe où dans la pièce pour obtenir l'effet recherché. Chacun de ces haut-parleurs possède une commande très sensible de volume et d'équilibre, ce qui, avec les haut-parleurs centraux, supprime complètement les zones de silence. Votre marchand Marconi sera heureux de vous faire entendre cette merveilleuse réalisation!

Vous pouvez compter sur: **Marconi**
Les plus grands spécialistes en électronique au Canada

Disponible chez les marchands ci-dessous:

WELLINGTON 5-2471 — M. ABER inc. — MEUBLES DE QUALITÉ — 3611 NOTRE DAME ouest Montréal

GILLES CREPIN — 117 RIVERSIDE DRIVE — CHATEAUGUAY STATION — OX. 2-6472

Gravel Frères — RADIO-TÉLÉVISION — 1416, rue Joliette — LA. 3-2109

ROLAND L'ECUYER — 40, chemin Oka — ST-EUSTACHE-SUR-LE-LAC — GR. 3-4044

HERVE OUELLETTE — LIMITEE — 3475 est, rue ONTARIO — LA. 5-8686

Beaucourt — 1018 ST-CATHERINE E. — VI. 9-3737

Réal Dalpé — MEUBLES, LTEE — 41 RUE ST-CHARLES — BELOEIL STATION — UN. 1-7052 — 755 STE-FOY, V. J.-C. — OR. 7-2112

Grover's — 642, DE COURCELLES — 3939, RUE WELLINGTON — 1101 EST, RUE STE-CATHERINE — WE. 7-8931

EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS — LEGARE

RADIO & APPLIANCES — 6274, Christophe-Colomb — CR. 1-4221

BEAULIEU & GLADU — INC. — MEUBLES ET ACCESSOIRES — 4589 est, STE-CATHERINE — CL. 5-7787

A. DI CAPRIO — & FILS — 7396, rue St-Hubert — CR. 2-2538

HANDY ANDY — A TOUS NOS MAGASINS A MONTREAL ET DANS LA BANLIEUE

Legault — MEUBLES — ACCESSOIRES — 9341, boul. LAJEUNESSE — DU. 7-4096 — DU. 7-2359

J.-A. St-Amour — Entrepreneurs, marchands électriciens — 6575 St-Denis - CR. 4-8341

A. BEDARD — ENR'G — 2034 est, rue MT-ROYAL — LA. 4-3639

dupuis frères — 865, rue STE-CATHERINE EST — VI. 2-6171

AMEUBLEMENT Robert Henri — 3401 EST, RUE STE-CATHERINE — LA. 3-6073 — Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 heures

MITCHELL'S — ELECTRICAL APPLIANCES — 1271 AV. GREENE — WE. 3-3533

ST. HUBERT — FURNITURE & STOVE CO. — 6330 rue ST-HUBERT — CR. 4-3644

J.-G. BIGRAS — 5150 BOUL. SAUVE — LAVAL OUEST — NA. 7-2611

CLAUDE FORTIN — Télévisions — Radios — Disques — 2550 est, rue BEAUBIEN — RA. 2-2468

BIJOUTERIE LABROSSE — 85 rue STE-ANNE — GL. 5-3381 — OX. 7-3200 — STE-ANNE-DE-BELLEVUE — 260A, Bord du Lac, OX. 5-3381 — POINTE-CLAIRE

DEPOT OFFICIEL DE SERVICE — MODERN RADIO SERVICE INC. — 59, av. Westminster Nord, Mtl-Ouest — HU. 9-7501

TORINO — FURNITURE LTD. — 6889 BOUL. ST-LAURENT — CR. 4-1371

CATTOLICA — Furniture Inc. — 6548 BOUL. ST-LAURENT — CR. 4-2963

ROLAND GAGNE — L'homme qui achète vos vieux meubles argent comptant et vous vend des neufs à termes, si désiré — 5100, RUE PAPINEAU — 1675 à 95 RUE LAURIER EST — LA. 6-0826

P.-E. LALONDE — 871 BOUL. DECARIE — ST-LAURENT, RI. 4-5330

Maison Mt-Royal — LTEE — 4622 OUEST, RUE NOTRE-DAME — WE. 3-5302

AMEUBLEMENT V.O.P. ENR'G — 7380 St-Hubert CR. 6-2633 — 6720 St-Hubert CR. 6-2631

CORRIVAUX — INC. — 3415 OUEST, rue NOTRE-DAME — WE. 7-4651

AMEUBLEMENT JEAN GERVAIS — 5270, HENRI-JULIEN — coin Boucher — CR. 7-4103

LAMARRE FRERES — 3723 OUEST — RUE NOTRE-DAME — WE. 5-4681

Mt-Royal — 4 MAGASINS POUR VOUS SERVIR — CL. 4-5343

MAGASIN WELLINGTON Ltée — 2764 rue Notre-Dame Ouest — Coin Atwater — WE. 2-8283

BRUNO COUSINEAU — LTEE — 6219-25, BOUL. MONK — PO. 8-3141—PO. 8-0712

GEORGES V — TELEVISION ENR'G. — 2255 rue HECTOR — CL. 5-0413

AMEUBLEMENT LAURENTIEN — 734, boul. LABELLE — L'ABORD-A-PLOUFFE — MU. 1-4351

Morgan — CARRE PHILLIPS — VI. 4-1515

EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS — WOODHOUSE



JUGE MUNICIPAL — Me Roger Savard, avocat de Saint-Laurent, qui a été nommé récemment juge municipal de la ville de Ste-Geneviève par le lieutenant-gouverneur, en conseil.

REMEDE

SUITE DE LA PAGE 5

Pour ce qui est du marché domestique, l'adoption du Service national de santé en 1948 a stimulé le développement de l'industrie. **L'effet immédiat de la gratuité de la médecine mise à la disposition de la population tout entière a été d'accroître les débouchés de l'industrie pharmaceutique et de faciliter l'augmentation de la production.** En même temps, le nouveau service accroissait l'intérêt des sociétés pharmaceutiques d'outremer. Il en résulta une augmentation de la concurrence en vue de ce marché, mais l'introduction des techniques et méthodes étrangères a produit un plus large échange de renseignements, qui a affermi l'industrie pharmaceutique anglaise en général.

Frais de la recherche

Toutefois, la création du Service national de santé n'a pas amoindri l'urgence de la tâche la plus importante qui incombe à l'industrie, c'est-à-dire la recherche. Depuis quelques années, la recherche devient de plus en plus coûteuse et l'on n'est jamais sûr de rentrer dans les fonds engagés. On a souvent dit que l'Industrie pharmaceutique doit accepter des risques commerciaux plus grands que presque tout autre industrie, car un médicament coûteux, dont la mise au point aurait entrainé des milliers de livres de frais, peut tomber en désuétude presque du soir au lendemain par suite de la découverte par une maison rivale d'un moyen encore plus efficace de traiter la même maladie.

Par le passé, ce risque avait tendance à restreindre l'effort de recherche à quelques grands fabricants, mais certains indices font croire que de petites maisons consacrent de plus en plus d'argent à la recherche, de sorte que le fardeau se répartit plus largement. On s'attend que les frais annuels que l'industrie consacre à la recherche dépasse de beaucoup le niveau actuel de cinq millions de livres.

Il y a certes amplement lieu de se livrer à la recherche pour trouver des remèdes aux maladies du coeur et de la poitrine, et, naturellement, au cancer, aussi bien que pour découvrir des formes améliorées et moins coûteuses des médicaments existants. Les frais d'un vaste programme de recherche dépassent souvent les ressources d'une seule société.

La direction exacte de la recherche dans une société, et c'est assez naturel, reste un secret jalousement gardé, mais on ne saurait guère douter que l'annonce par Beecham d'une forme nouvelle de pénicilline ne soit bientôt suivie d'autres événements du même genre, et tout probablement dans le secteur des antibiotiques.

Tout cela, non seulement aidera l'industrie à rivaliser avec plus d'efficacité dans les marchés du monde, mais devrait aussi avoir pour effet de maintenir la population en meilleure santé et de restreindre autant que possible les maladies qu'on dit encore incurables.

CONFERENCE

SUITE DE LA PAGE 5

On se contenterait donc de trouver, pour tous les articles intéressant à la fois Ottawa et les provinces, une formule d'amendement générale. Diverses propositions ont déjà été faites: 75 ou 80 pour 100 de la population, division du pays en zones (Ouest, Québec, Ontario, Maritimes), etc. Le Québec, pour sa part, serait disposé à accepter toute formule où il pourra de façon absolument sûre exercer la protection de ses droits, comme justement, celle des zones où d'un pourcentage élevé. Une telle formule éviterait d'accorder un droit de veto à une toute petite province contre tout le reste du pays.

L'eau et le savon

L'entretien des ustensiles ménagers en polythène se résume à peu de chose : lavage à l'eau et au savon ou, souvent, simple essuyage avec un chiffon humide.

CALLOSITÉS

Pour soulager les callosités, douleurs cuisantes, sensibilité de la plante des pieds, et pour faire disparaître les callosités, portez ces coussinets plantaires souples et confortables.

Zino-pads du Dr Scholl

TUSSEX
Sirop et suppositoires pour combattre
Bronchites, Toux, Rhumes
COQUELUCHE

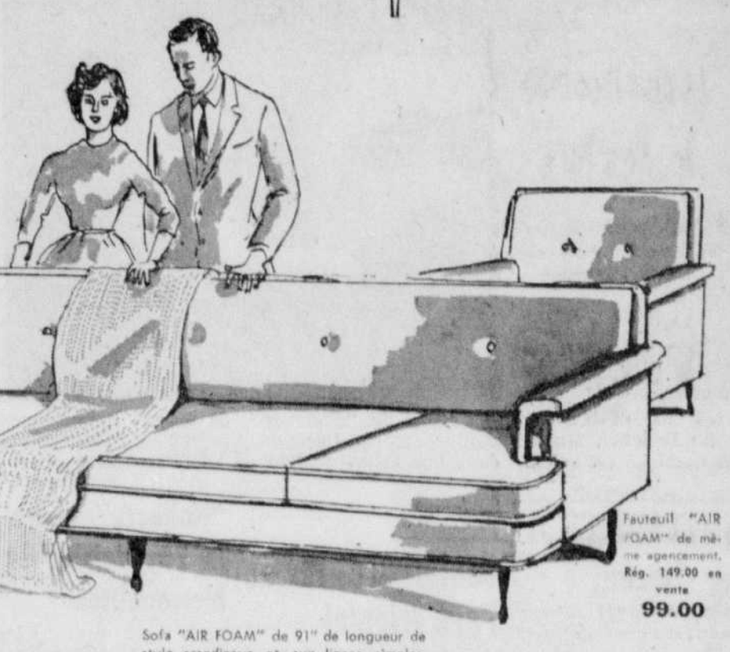
VENTE EN BLANC

MEUBLES RECOUVERTS

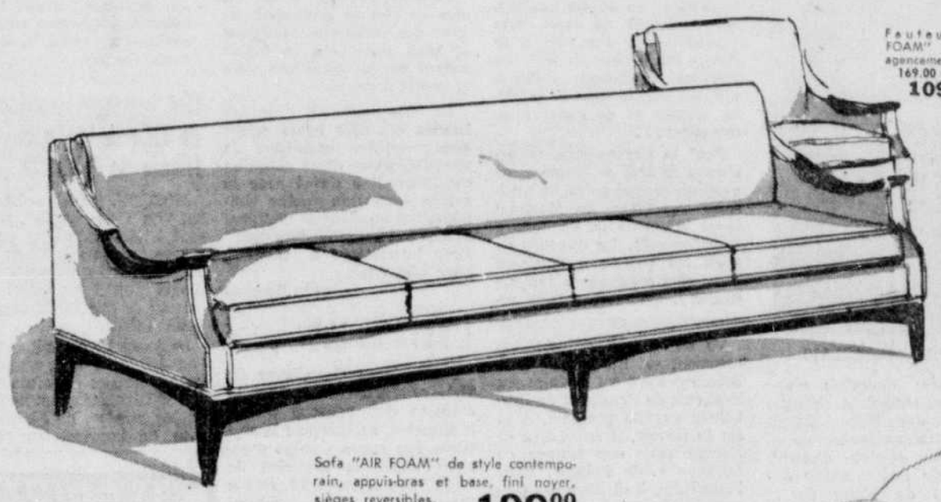
AU PRIX DE MEUBLES NON RECOUVERTS

CHOIX DE TISSUS DISPENDIEUX

Valiquette



Fauteuil "AIR FOAM" de même agencement. Rég. 169.00 en vente **109.00**



Sofa "AIR FOAM" de style contemporain, appuis-bras et base, fini noyer, sièges reversibles. Rég. 345.00 en vente **199.00**

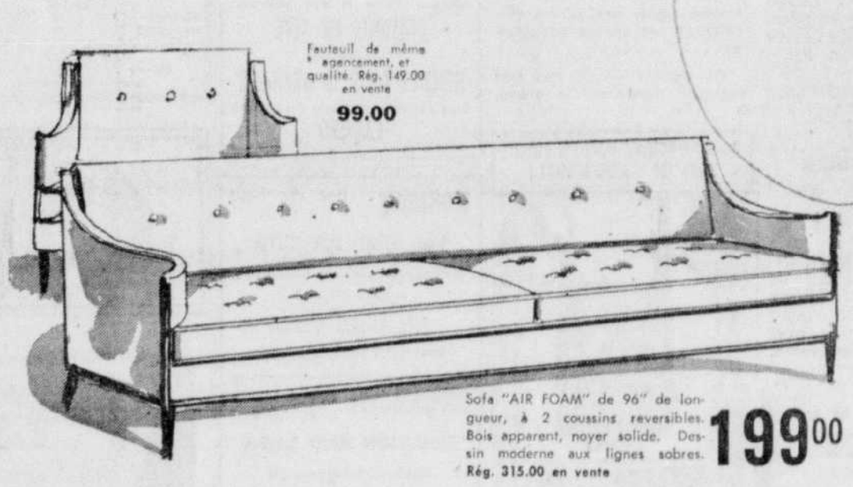
Fauteuil "AIR FOAM" de même agencement. Rég. 149.00 en vente **99.00**

Sofa "AIR FOAM" de 91" de longueur de style scandinave et aux lignes simples, sièges reversibles. Rég. 299.00 en vente **199.00**

199.00 CHACUN

COUVERTURES DISPENDIEUSES GRATUITES

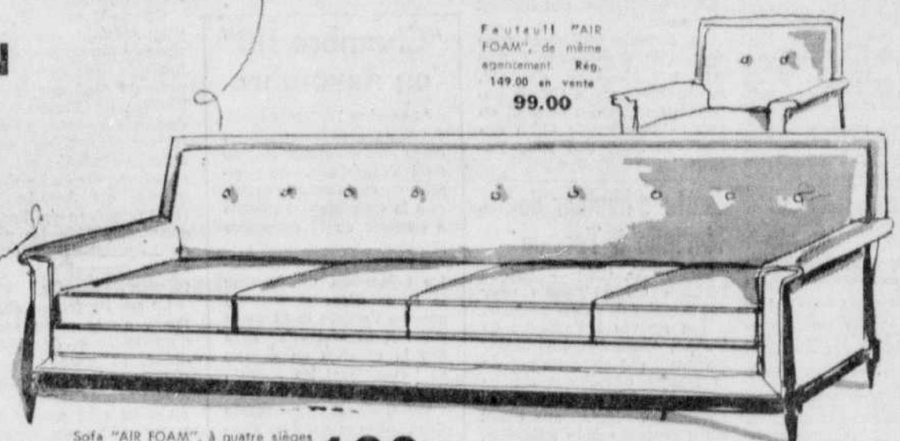
Fauteuil de même agencement, et qualité. Rég. 149.00 en vente **99.00**



Sofa "AIR FOAM" de 96" de longueur, à 2 coussins reversibles. Bois apparent, noyer solide. Dessin moderne aux lignes sobres. Rég. 315.00 en vente **199.00**

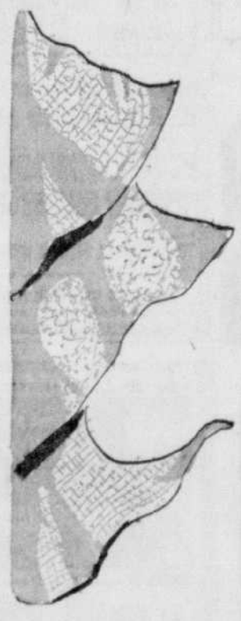
COUVERTURES DISPENDIEUSES GRATUITES

Fauteuil "AIR FOAM", de même agencement. Rég. 149.00 en vente **99.00**



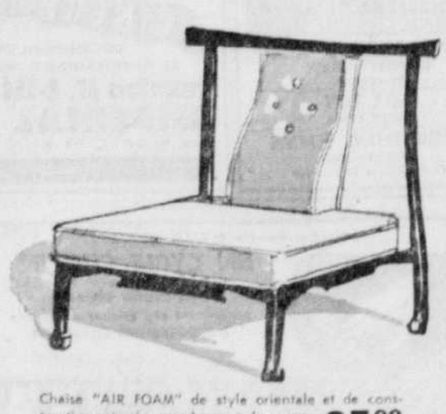
Sofa "AIR FOAM", à quatre sièges reversibles, 90" de longueur, style scandinave, encadrement fini noyer Rég. 329.00 en vente **199.00**

GRAND CHOIX DE TISSUS DISPENDIEUX





Fauteuil "AIR FOAM", siège reversible, dossier et bras élevés, de style danois. Rég. 139.00 en vente **89.00**



Chaise "AIR FOAM" de style orientale et de construction soignée, encadrement de noyer solide. Rég. 139.00 en vente **85.00**

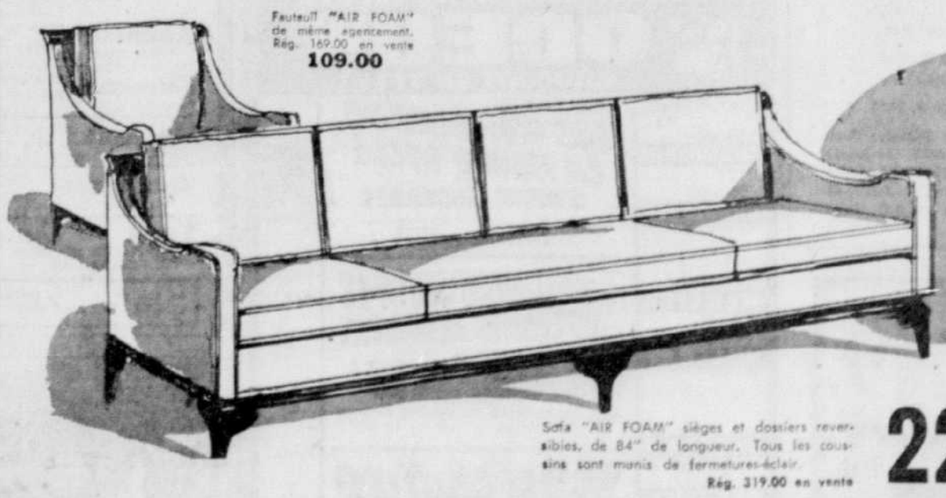


Fauteuil "AIR FOAM" d'inspiration scandinave, pieds fini noyer. Rég. 119.00 en vente **79.00**

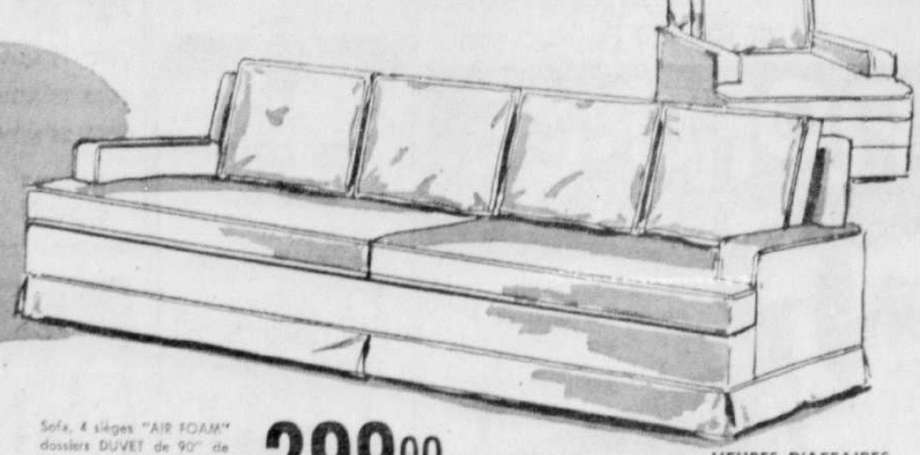


Fauteuil "AIR FOAM" et "DUVET" de même agencement. Rég. 195.00 en vente **129.00**

Fauteuil "AIR FOAM" de même agencement. Rég. 169.00 en vente **109.00**



Sofa "AIR FOAM" sièges et dossiers reversibles, de 84" de longueur. Tous les coussins sont munis de fermetures-éclair. Rég. 319.00 en vente **229.00**



Sofa, 4 sièges "AIR FOAM" dossiers DUVET de 90" de longueur et de style contemporain. Rég. 459.00 en vente **299.00**

JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9 h. 30 a.m. jusqu'à 5 h. 30 p.m.
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30
Ouvert le samedi toute la journée 5 h. 30

N.-G. VALIQUETTE LTEE 915 STE-CATHERINE E. **VI. 2-8811**

Spectacles et Concerts



DANS "FLORENCE". — Une scène de "Florence", de Marcel Dubé, avec Denise Pelletier, Monique Miller et Jean Duceppe, représentée actuellement à la Comédie Canadienne dans une mise en scène de Louis-Georges Carrier.

CALENDRIER

Théâtre

COMEDIE CANADIENNE : "Florence", 9 h.
HER MAJESTY'S : "My Fair Lady", 8 h. 30.
MRT : "The Public Prosecutor"; 8.30.
STELLA : "Adorable Julia"; 8.30; dimanche : 2.30, 7.30.
TNM : "Le Dindon", 9 h.

Cinémas

ALOUETTE : "Ben Hur" : tous les soirs à 8 h.; matinées les mercredis, samedis et dimanches, à 1 h. 30.
AVENUE : "Look Back in Anger" : 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25.
BIJOU : "Secret professionnel" : 1.57, 5.12, 8.31; "Mon Coquin de Père" : 12.20, 3.39, 6.38, 9.57.
CANADIEN ET PLAZA : "Son seul amour" : 12, 3.20, 6.45, 10.10; "A pelouse nou!" : 1.55, 4.55, 8.20.
CAPITOL : "Key Witness" : 10.45, 1, 3.15, 5.30, 7.45, 10.
CHAMPLAIN et CREMAZIE : "Les Chemins de la Haute-Ville" : 12, 2.22, 6.44, 10.06; "Pauvres mais beaux" : 1.52, 5.15, 8.37.
CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, SAVOY SEVILLE, ROSEMONT : "The House of Usher" : L. 3.55, 6.50, 9.50; "Circus Stars" : 2.45, 5.46, 8.35.
ELECTRA : "La Blonde et le Shérif" : 1.20, 4.45, 8.08; "Les Fautifs" : 12.00, 3.20, 6.35, 10.00.
ELYSEE : 3 h., 6 et 9 le dimanche; 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche : "Bobosse" et "The Golden Age of Comedy".
FRANÇAIS : "Les derniers jours de Pompéi" : 12, 3.10, 6.25, 9.40; "Julie la Rousse" : 1.35, 4.45, 8.
IMPERIAL : "This is Cinerama" : tous les soirs à 8 h. 40; le dimanche soir à 7 h. 30; matinées les mercredis, samedi et dimanches à 2 h.
KENT : "Battle of the Sexes" : 1.25, 3.30, 5.30, 7.35, 9.40.
LA SCALA : "Rendez-vous à Grenade" : 3.40, 8.25; "Caruso" : 12.30, 5.12, 9.50; "Musique en tête" : 2 h. 6.45.
LOEW'S : "Let's Make Love" : 10.25, 12.25, 2.50, 5, 7.15, 9.30.
MERCIER : "L'Homme H" : 12.10, 2.55, 5.46, 8.34; "Soucoupes volantes attaquent" : 1.33, 4.21, 7.07, 9.57.
PALACE : "Song without End" : 10, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05, 9.25.
PRINCESS : "The House of Usher" : 11.15, 1.55, 4.30, 7.15, 10; "Circus Stars" : 10.05, 12.40, 3.20, 6, 8.45.
REGENT : "Lust for Life" : 1.20, 3.55, 6.30, 9.05.
RIVOLI : "Derniers jours de Pompéi" : 2.45, 6.10, 9.30; "Julie la Rousse" : 1.05, 4.30, 7.55.
SAINT-DENIS : "Secret professionnel" : 12.20, 3.37, 6.56, 9.57; "Mon Coquin de Père" : 1.46, 5.05, 8.24.
STRAND : "13 Ghosts" : 10, 12.45, 3.45, 6.45, 9.50; "The Electronic Monster" : 11.25, 2.30, 5.30, 8.30.

4 films pour Shirley MacLaine

HOLLYWOOD. (UPI) — Shirley MacLaine a signé un contrat avec un producteur indépendant pour tourner quatre grands films dont le coût de production total s'élèvera à $12 millions. L'un de ces quatre films sera "Two for the Seesaw". On n'a pas révélé quel serait le traitement de l'artiste pour ces quatre films, mais on souligne qu'il s'agit du plus gros contrat conclu à Hollywood avec une seule actrice.

Au Musée

Conférences sur l'art oriental

Les Jeunes Associés du Musée des Beaux-Arts de Montréal ont arrangé une série de trois conférences sur l'art oriental.

La série présentée fera partie de l'exposition organisée par les Jeunes Associés "Artistes contemporains du Japon et de la Chine" dont la date de clôture est le 27 octobre.

La première conférence aura lieu aujourd'hui à 8 h. 30 p.m., à la Galerie-étable. M. Stephen Jarislowsky, un membre des Jeunes Associés, parlera de "Chinese Bronzes and Budhist Sculpture."

La seconde conférence sera donnée le 4 novembre à 8.30 p.m. par M. R. E. Hubbard, conservateur de la Galerie nationale du Canada. Le sujet en sera : "Painting in China during the Sung and Ming Periods."

Saute d'humeur de Marlene à Toronto

TORONTO. (PC) — Marlene Dietrich est à Toronto pour une semaine de représentations. A son arrivée à l'aéroport de Malton, elle a donné un baiser à chacun des six membres de la Légion canadienne qui se sont précipités vers elle pour l'accueillir. Mais au cours d'une entrevue à la télévision, elle s'est rebiffée lorsque l'interviewer l'a interrogée sur ses réactions de "grand-mère" (Marlene passe pour être la grand-mère la plus "attrayante" au monde !) et elle a brusquement quitté le studio.

Louis Aubert admis au Conservatoire de Paris

PARIS. — Le jeune comédien montréalais Louis Aubert, fils d'Ernest Pallascio-Morin, vient d'être admis en première année au Conservatoire de Paris, après avoir passé avec succès des auditions sous la direction du célèbre comédien Fernand Ledoux, directeur du Conservatoire.

M. Aubert a étudié deux ans au Centre d'apprentissage d'art dramatique de la rue Blanche et rempli certains rôles secondaires à la Comédie-Française. Il étudiera au Conservatoire grâce à une bourse du gouvernement provincial et du Conseil des Arts du Canada.

"Nabucco" ouvre la 76e saison du Metropolitan

NEW YORK. (UPI) — La 76e saison du Metropolitan Opera s'est ouverte hier soir, devant l'habituel public très élégant des premières. L'oeuvre à l'affiche était "Nabucco", opéra peu connu de Verdi, présenté dans une déploiement scénique extraordinaire et avec le concours de plusieurs des plus grands chanteurs du monde de l'opéra, notamment Leonie Rysanek dans le principal rôle féminin, Cornell MacNeil dans le rôle-titre, Cesare Siepi, Rosalind Elias et Eugenio Fernandi.

"Chambre 110" en novembre

"Chambre 110", une comédie de Jacques Bobet, qui fut créée l'hiver dernier au Festival dramatique, sera reprise en exploitation régulière à la Comédie Canadienne à compter du 17 novembre prochain.

En janvier, ce même théâtre présentera de nouveau la revue Bleue et Or, qui prendra l'affiche le 23 de ce mois. A la mi-février aura lieu la création en anglais de "Bousille et les justes", de Gratien Gélinas.

Enfin, en mai, la Comédie Canadienne recevra les spectacles des finales du Festival Dramatique National.

Deux pièces de Brecht chez Vilar

PARIS. — Jean Vilar, directeur du Théâtre National Populaire, a signé un important accord avec Hélène Weigel, directrice du Berliner Ensemble et veuve de Bertolt Brecht, qui lui a concédé l'autorisation de monter au cours de la saison 1960-61 deux oeuvres du grand dramaturge allemand. Ce sont "Arturo Ui" qui sera monté au Palais de Chaillot, et "La Bonne âme de Sé-Tchouan", qui sera donné au Théâtre Récamier.

De retour d'Europe

Gilles MARSOLAIS

Boursier du Conseil des Arts du Canada, le jeune comédien Gilles Marsolais, anciennement des Jongleurs de la Montagne, est rentré au pays il y a quelques semaines après un séjour d'un an à Paris.

Ce n'est pas cependant de Paris qu'il nous parle tout d'abord, mais du théâtre anglais, ou plus précisément des deux Stratford. Après avoir assisté à quelques-unes des représentations du Festival Shakespeare de Stratford-sur-Avon, en Angleterre, il a voulu voir dès son retour les spectacles du Festival canadien, à Stratford (Ontario). Il a pu ainsi se livrer à des jeux de comparaison fort utiles pour un jeune comédien que hante la mise en scène.

Ce qui le frappe tout d'abord dans le Stratford anglais, c'est un style très marqué issu d'une tradition; il ressort de la pratique régulière de Shakespeare que la troupe du Festival anglais a un style très clair, qui n'est pas du tout ennuyeux, comme on est porté à le croire lorsqu'on parle de tradition. Le public anglais qui va à Stratford est, au surplus, un public de connaisseurs et donc très exigeant, et il résulte que les comédiens doivent constamment donner le meilleur d'eux-mêmes.

L'un des plus beaux souvenirs que Gilles Marsolais rapporte d'Europe est justement une représentation du "Marchand de Venise" à ce Festival de Stratford, qui lui paraît plus unifié, mieux cadré et ayant une plus grande unité de ton que les spectacles du festival canadien. Par contre ce dernier montre plus de spontanéité dans l'interprétation et il est indéniable que le théâtre ontarien répond mieux que l'édifice anglais aux besoins actuels du théâtre, avec sa structure presque élizabéthaine qui projette le spectacle parmi le public.

Répétitions chez Barrault

Gilles Marsolais a été assez fortuné à Paris pour pouvoir assister durant un mois et demi aux répétitions quotidiennes de la Compagnie Renaud-Barrault. C'est ainsi qu'il a pu suivre pas à pas l'élaboration de spectacles de la dernière saison, tels "Tête d'or", de Claudel, et "La Petite Molière", d'Anouilh.

Comment obtint-il cette faveur spéciale, car les répétitions de Barrault se déroulent toujours sans curieux ? Il se présenta tout simplement au Théâtre de France-Odéon et demanda à parler à l'administrateur général, au lieu du secrétaire général à qui il devait s'adresser. Or l'administrateur général est Jean-Louis Barrault lui-même qui l'accueillit avec sympathie lorsqu'il sut qu'il était Canadien et lui accorda spontanément la permission demandée.

Ce qui l'a frappé chez Barrault, c'est, outre ses dons d'animateur et de metteur en scène, sa grande résistance physique. Il peut rester plusieurs heures de suite debout en scène sans songer à se reposer même un moment. A l'Odéon, les répétitions durent tout l'après-midi, de 2 à 6 heures, chaque jour, ce qui permet aux comédiens de donner un maximum de rendement et leur confère de très bonnes conditions de travail.

Gilles Marsolais a vu évidemment autant de spectacles qu'il lui était possible d'en voir, mais il a suivi aussi des cours à l'école Dullin du T.N.P. où il a étudié notamment avec Georges Wilson. Au cours de son séjour à Paris, il organisa une soirée de poésie canadienne-française à la Maison canadienne et participa dans la même salle à la présentation du "Médecin malgré lui", avec d'autres comédiens canadiens en séjour à Paris.



GILLES MARSOLAIS

Maintenant qu'il est de retour, Gilles Marsolais songe surtout au travail. A ce sujet il prépare avec Marcel Sabourin et d'autres jeunes comédiens un projet d'atelier dramatique qui montera des spectacles au cours de la saison.

Quels sont les spectacles parisiens qui l'ont le plus impressionné ? "Mère Courage", au T.N.P., "Tête d'or", chez Barrault, et "Arturo Ui", de Brecht, par le Berliner Ensemble au Théâtre des Nations. Les meilleurs comédiens vus à l'oeuvre ? Germaine Montero, dans "Mère Courage", l'interprète allemand de "Arturo Ui", le comédien O'Toole du Festival shakespearien de Stratford, dans "Le Marchand de Venise", Barrault en Dubois dans "Les Fausses confidences" et enfin Madeleine Renault dans "La Petite Molière".

Jean HAMELIN

Denyse Filiatreault remplace Mariette Duval dans "Florence"

Mariette Duval ayant été appelée au chevet de sa mère mourante, à Trois-Rivière, Denyse Filiatreault a accepté de la remplacer au pied levé aux représentations de "Florence" de ce soir, demain et jeudi soirs, à la Comédie-Canadienne.

Au Plateau

Concert de l'ONU: Beethoven -- Beaudry

CONCERT DE MUSIQUE SYMPHONIQUE dirigé par Jacques Beaudry, à l'occasion du 15e anniversaire de l'Organisation des Nations unies, au Plateau.
Programme (oeuvres de Beethoven) :
Ouverture d'"Egmont", op. 84
Symphonie No 8, en fa majeur, op. 93
Symphonie No 7, en la majeur, op. 92

Hier, le monde célébrait le quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations unies. Pour commémorer cet événement, les chapitres Montréal et Ville-Marie de l'Association Canadienne des Nations unies, avec le concours de l'Union des Musiciens, avaient organisé au Plateau un concert gratuit qui a attiré une foule considérable.

La musique — ce langage universel — n'est-elle pas en effet le meilleur moyen de rapprocher les peuples ? Les hommes d'Etat se disputent et s'injurient aux conférences internationales et au même moment, les musiciens de leurs pays respectifs font d'un côté et de l'autre du "rideau de fer" des tournées d'échanges culturels qui sont sous le signe de la bonne entente et de l'admiration mutuelles . . .

Pour la circonstance, un orchestre de près de 70 musiciens avait été groupé parmi les meilleurs musiciens de Montréal (dont la moitié de l'Orchestre Symphonique). La direction en avait été confiée à l'éminent jeune chef montréalais Jacques Beaudry, qui revient d'une autre tournée européenne. Pour ce qui est du programme, on s'était tourné vers ce grand ami de l'humanité — de l'humanité aimante et souffrante — Beethoven. Ce qui, dans les circonstances, valait peut-être encore mieux que d'avoir présenté un programme où il y aurait eu, par exemple, une oeuvre russe, une oeuvre chinoise et une oeuvre américaine . . .

Ce concert ne fit pas que marquer dignement le grand anniversaire célébré : ce fut également un régal artistique bien au-delà de ce que nous eussions espéré dans les circonstances, car cet orchestre rassemblé à la dernière minute n'a pu disposer que d'un bien petit nombre de répétitions, M. Beaudry étant rentré d'Europe dimanche soir seulement.

Eh bien ! ce fut un succès complet, et ces oeuvres que nous connaissions par coeur, nous les avons écoutées attentivement avec un intérêt et un plaisir renouvelés et continus.

Jacques Beaudry dirige de plus en plus en profondeur, et avec des gestes plus nombreux et plus précis que le public autant que les musiciens trouve profit à suivre.

Sa "Septième" est l'une des bonnes que nous ayons entendues : unifiée, magnifique de sonorité, pleine d'une pulsation constante. Il a dirigé avec le même respect la "petite Huitième" si injustement négligée. Même l'éternelle "Egmont" était intéressante à réécouter pour nième fois.

Claude Gingras

Vu son succès remporté récemment en Europe, Jacques Beaudry s'est vu inviter aux Festivals de Prague et de Bratislava en juin prochain. A la fin de février, il retournera en Europe pour une tournée en Norvège et en Pologne. Dans l'intervalle, il dirigera des concerts à Sherbrooke et dans sa ville natale, Sorel, ainsi qu'à Québec, tout en poursuivant ses cours au Conservatoire de Chicago et à l'Université de Montréal.

L'ACTA au N.B.

L'Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs annonce la création d'un nouveau Centre à Moncton, au Nouveau Brunswick. Les autres Centres organisés depuis la fondation de l'ACTA, en octobre 1958, sont à Ottawa-Hull, Québec, Montréal et Sherbrooke.

Le comité exécutif de Moncton est le suivant : Yvon Leblanc (président); R. P. Maurice Chamard, eudiste (1er vice-président); Mme Léonide Cyr (2e vice-président); Robert Pichette (secrétaire-trésorier).



VETERANS DES "ICE CAPADES" : comme chaque année on verra avec plaisir sur la glace du Forum, du 13 au 20 novembre, les deux vedettes les plus connues sans doute du patinage de fantaisie, les "Old Smoothies" Orrin Markhus et Irma Thomas.

Une romance inconnue de Liszt dédiée à la femme de Tolstoï

MOSCOU. (AFP) — Le journal "La Vie musicale", paraissant à Moscou, publie une romance inconnue de Franz Liszt sur des paroles du poète russe Alexis Tolstoï et dédiée à la femme de celui-ci, la comtesse Sofia Tolstoï.

Le journal reproduit la partition originale, avec en marge les annotations de la main même de Liszt, indiquant les temps et les nuances de l'interprétation de l'oeuvre. En bas du chant figure en français la signature du compositeur et la dédicace :

"A la comtesse Sofia Tolstoï. Franz Liszt. Rome, 1866".

"La Vie musicale rappelle que Liszt était un grand ami de Tolstoï et de sa femme.

VOUS NE POUVEZ VOIR LES ESPRITS SANS UN VISEUR SPECIAL !
GHOST VIEWER FREE
13 GHOSTS
L'effroi, les rires multipliés par 13
PLUS The ELECTRONIC MONSTER
2e SEMAINE
STRAND

CENTRE D'ART DE L'
ELYSEE
35 MILTON OUEST
BOBOSSE
en français
The Golden Age of Comedy
en anglais
VI. 2-6053

ORLEANS 2 DERNIERS JOURS !
"Stranglers of Bombay", "Hell Bound" et "Return of the Fly"
COMMENÇANT DEMAIN :
"CE N'EST PAS UNE VIE JERRY" et "VIRAGE DU DIABLE"

Amherst
SALLE CLIMATISÉE
AMOUR TANGO MANDOLINE
GEORGES GUETARY
En couleurs
BELL BOY
JERRY LEWIS
PECHE D'UNE FEMME
JEAN SIMMONS
CinémaScope Technicolor

Ce soir à 8 h. 40
LA VERSION ORIGINALE
THIS IS CINERAMA
TECHNICOLOR et CINERAMASOUND
RESERVATIONS AV. 8-5603
IMPERIAL
1430, BLEURY — AV. 8-7102
LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA

AVAL 2 GRANDS FILMS
AVA GARDNER, TYRONE POWER
MEL FERRER, ERROL FLYNN
SOLEIL SE LEVE AUSSI
CinémaScope en couleurs et
ROBERT MITCHUM, SUSAN HAYWARD, dans
"LES INDOMPTABLES"

PASSE-TEMPS
Mont-Royal & Fabre — LA. 1-7870
"SUEURS FROIDES" Couleurs James Stewart, Kim Novak. "CES DAMES PREFERENT LE MAMBO" Eddie Constantine. "A DEUX PAS DE L'ENFER" Robert Ivers, Georgan Johnson.

Canadian Concerts & Artists présente
UN CYCLE CHOPIN
Trois concerts consacrés entièrement aux oeuvres de Chopin
3 PROGRAMMES DIFFERENTS
avec
BRAILOWSKY
l'interprète par excellence de Chopin
PRIX POUR CHAQUE CONCERT : (taxe incl.)
$5.00, $4.00, $3.00, $2.50, $2.00
PRIX POUR LES 3 CONCERTS : (taxe incl.)
$12.50, $10.00, $7.50, $6.50, $5.00
VEND. 11 NOV.
VEND. 18 NOV.
VEND. 25 NOV.
THEATRE ST-DENIS
Billets en vente au théâtre St-Denis; Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest; Ed. Archambault, 500 Ste-Catherine est et 2140 de la Montagne; Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis et 310 Henri-Bourassa.

Un Premier
UN FILM QU'IL FAUT VOIR !
2e SEM.
STEVE HERCULE REEVES
LES DERNIERS JOURS DE POMPEI
TOTALSCOPE TECHNICOLOR
DANIEL GELIN - PASCALE PETIT
Julie la Rousse
FRANÇAIS et RIVOLI

HER MAJESTY'S
7 DERNIERES REPRESENTATIONS
CE SOIR A 8 H. 30
Mat. Merc. et Sam., à 2 h. 30
MICHAEL EVANS - DIANE TODD
IN AMERICA'S GREATEST MUSICAL
My Fair Lady
AND
CHARLES HUGH
VICTOR DEMPSTER
BILLETS DISPONIBLES
PAS DE RESERVATIONS PAR TELEPHONE
SOIREES $7.32 $6.19 $3.94 $2.82
MATINEES $5.07 $4.50 $3.38 $2.82
BILLETS ACTUELLEMENT EN VENTE AU GUICHET
Ouvert de 10 a.m. à 9 p.m. (excepté le dimanche)

LA SCALA
TEL. RA-1-3107
FESTIVAL
de la musique et de la chanson.
Jacques Hélian et son orchestre.
MUSIQUE EN TETE
Luis Mariano
RENDEZ-VOUS A GRENADE
Gina Lollobrigida, Mario del Monaco
CARUSO

MONTROSE : MAR. MER. JEUDI RA. 7-1990
"THE STORY OF RUTH"
CinemaScope couleurs, Elana Eden, et Stuart Whitman
"THE THIRD VOICE"
Edmond O'Brien et Julie London
COMMODORE : MER. A SAMEDI FE. 4-8560
"SOLOMON AND SHEBA"
Couleurs, Yul Brynner, et Gina Lollobrigida
"THE LONE TEXAN"
Willard Parker, et Audrey Dalton

1ère fois à l'écran
ST-DENIS et BIJOU
Le déroulement intégral d'une opération césarienne
SECRET PROFESSIONNEL
RAYMOND PELLEGRIN DAWN ADDAMS
Claude DAUPHIN Philippe LEMAIRE Gaby MORLAY Antonella LUALDI
Un film surprise !
MON COQUIN DE PERE

Le public est unanime: IL FAUT VOIR!
Son Seul Amour
RETENU A L'AFFICHE
Air climatisé pour votre confort
Canadien PLAZA

LA NOUVELLE SAISON TROUVE
ODEON
TOUJOURS EN TETE !
CHAMPLAIN LA. 4-1233
CREMAZIE DU. 3-4270
MERCIER CL. 5-6334
VILLERAY DU. 8-5577
ELECTRA LA. 3-5977
BEAUBIEN DU. 1-6090
PALACE DU. 3-3092
ROOM AT THE TOP
'LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE'
SIMONE SIGNORET
2e SEMAINE
PAUVRES mais BEAUX
'LES SOUCOUPES VOLANTES ATTAQUENT'
'L'HOMME H'
N.B. : SUR LA SCENE DU THEATRE VILLERAY JEU HOLLYWOOD — PRIX EN ARGENT
'LES FAUTIFS' (LA FILLE EN BLUE JEANS)
'LA BLONDE ET LE SHERIF'
'CERTAINS l'aiment CHAUD'
MARILYN MONROE - TONY CURTIS
'LE CHIEN DE BASKERVILLE'
PETER CUSHING - CHRISTOPHER LEE

HER MAJESTY'S
POUR UNE SEMAINE SEULEMENT
COMM. LE LUNDI 31 OCT.
Mats mer. et sam. à 2 h. 30
DIETRICH
EN PERSONNE
La revue internationale de MARLENE DIETRICH
Troupe de 50
Billets maintenant en vente
MATINEES MER. et SAM. $3.94 $2.82 $2.25
SOIREES VEN. et SAM. $6.19 $5.07 $3.67
SOIREES LUNDI A JEUDI $5.63 $4.50 $3.38

METRO-GOLDWYN-MAYER
WILLIAM WYLER'S PRESENTATION OF
BEN-HUR
ALOUETTE
Gagnant de 11 PRIX DE L'ACADEMIE en Technicolor
Guichets ouverts de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.
Commandes téléphoniques acceptées

VIOLENCE ... VENGEANCE DANS LA GRANDE VILLE !
M-G-M
KEY WITNESS
JEFFREY HUNTER - PAT CROWLEY - DENNIS HOPPER
JOBY BAKER - SUSAN HARRISON - JOHNNY NASH
A L'AFFICHE CAPITOL
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 h. p.m.

Ils font ce qu'ils aiment !
2 DERNIERS JOURS
MARILYN MONROE
YVES MONTAND
TONY RANDALL FRANKIE VAUGHAN
LET'S MAKE LOVE
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 h. p.m.
LOEW'S

La vie de FRANZ LISZT !
SONG WITHOUT END
DIRK BOGARDE GENEVIEVE PAGE
CAPUCINE
3e SEMAINE PALACE
Facilités de stationnement au garage Peel-Windsor à partir de 6 h. p.m.

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic JERRY LEWIS. "PAY OR DIE" Ernest Borgnine, Zhora Lampert, Alan Austin. "BELL BOY" une désopilante comédie avec
Lucerne Terry Moore. "HANNIBAL" CinémaScope & Couleur, Victor Mature, Rita Gam. "PLATINUM HIGH SCHOOL", Mickey Rooney,
Monkland "RAT RACE" CinémaScope & Couleur, Tony Curtis, Debbie Reynolds. "ALL THE FINE YOUNG CANNIBALS" CinémaScope & Metrocolor, Natalie Wood, Robert Wagner, Susan Kohner.
Outremont "LUCY GALLANT", VistaVision et Technicolor, Jane Wyman, Charlton Heston. "TEACHER'S PET", en VistaVision, Clark Gable, Doris Day.
York Aux deux cinés ! Van Horne
"IT STARTED IN NAPLES" en Technicolor, Clark Gable, Sophia Loren. "THE FUGITIVE KIND" Marlon Brando, Anna Magnani, Joanne Woodward.
Le soir dès 5 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25¢ POUR 5 HEURES

EDGAR ALLAN POE'S House of Usher
CIRCUS STARS
En magnifiques couleurs
Second film au ROSEMOUNT : Keith Andes dans "MODEL FOR MURDER"
A l'affiche
PRINCESS UN. 1-2697
ROSEMOUNT RA. 1-8930
RIALTO CR. 7-3700
SAVOY PO. 9-7372
GRANADA CL. 3-2428
CHATEAU CR. 1-4400
EMPRESS HU. 4-3367
PAPINEAU LA. 1-6853
et
SEVILLE WE. 5-1139

CE SOIR A 9 H.
FLORENCE
DE MARCEL DUBÉ
Monique Miller
Jean Duceppe Denise Pelletier
Guy Provost
Mise en scène : LOUIS-GEORGES CARRIER
PRIX POPULAIRES $2.50 — 1.65 — .90
POUR 3 SEMAINES SEULEMENT
COMÉDIE-CANADIENNE • UN. 1-3339

CE SOIR à 8 h. 30 précises, au STELLA, 4664 ST-DENIS
Le Rideau Vert présente
"ADORABLE JULIA"
Comédie de Maugham et Sauvajon
Réservations : VI. 4-1793
Sur SEMAINE : 8 h. 30 — DIMANCHE : 2 h. 30 et 7 h. 30

CE SOIR à 9 h.
44ème REPRESENTATION
LE DINDON
Demi-tarifs pour syndiqués
VI. 2-9181
525 O., STE-CATHERINE

Les 50 ans des HEC de Montréal

Pour des études commerciales qui forment autre chose que des robots...

Ce qu'on enseigne à l'Ecole des HEC

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, qui fête actuellement sont 50e anniversaire de fondation par un grand congrès des anciens à l'Hôtel Reine Elizabeth, a ouvert ce matin sa deuxième journée d'études par la présentation de rapports par les différents chefs de services.

La séance était sous la présidence de M. Henri Ferron, président de la Corporation de l'Ecole, qui a rappelé brièvement la nécessité pour l'Ecole de mieux renseigner le public sur ses principales activités et sur son enseignement.

Préparation à l'administration

Le directeur adjoint de l'Ecole, M. Roger Charbonneau, a décrit comment et pourquoi la direction des études avait accordé en ces dernières années une place si importante à l'enseignement de l'administration. M. Charbonneau a souligné la forte évolution qui s'est produite dans ce domaine depuis dix ans pour conclure que la réussite en affaires n'est plus comme autrefois une question d'individualisme mais une question de formation professionnelle au niveau de l'administration.

M. Charbonneau a expliqué que l'un des buts principaux de l'enseignement donné à l'Ecole était de préparer les jeunes gens à devenir des chefs d'entreprises. M. Charbonneau a précisé qu'il faut d'abord leur enseigner une foule de notions de base que ne donne pas le cours classique. A partir de la deuxième année, l'enseignement de l'Ecole, a encore précisé M. Charbonneau, vise surtout à la formation de l'administrateur qui doit posséder des qualités plus nombreuses que celles requises par la plupart des autres professions.

L'Ecole complète ensuite son enseingement par un cours spécialisé portant sur divers aspects de la fonction administrative.

Organisation scientifique

L'organisation scientifique cherche à substituer les principes de la science aux pratiques administratives imbues d'empirisme, d'intuition et d'improvisation, a souligné, à la Commission des nouvelles techniques des journées d'études de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, M. André Parent, vice-président et directeur de Warnock Hersey Management Consultants Ltd.

Selon M. Parent, les administrateurs se tournent de plus en plus vers les techniques

Voir AUX HEC en page 41

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

SOUMISSION

AVIS AUX ENTREPRENEURS

La Commission des écoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 3 heures p.m., le mardi 15 novembre 1960, des soumissions séparées pour la construction des deux écoles suivantes qui devront être terminées le ou avant le 1er juin 1961:

1— une école "type II amélioré" de 8 classes (garçons) à l'angle nord-ouest des rues Hochelaga et Théodore;

2— une école "type III" de 8 classes (garçons) qui devra être aboutée à l'école François-Laflèche située au numéro civique 2685 de la rue Louis-Veuillot.

Ces soumissions devront être scellées et adressées à La Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, et devront porter, en sus de l'adresse, dans le premier cas les mots: "Soumission — école Saint-Théodore" et dans la deuxième cas les mots: "Soumission — école François-Laflèche".

Chaque soumission sera faite sur la formule officielle fournie par le Bureau de la construction et elle sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalant à 10% du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de La Commission des écoles catholiques de Montréal et devra être certifié par une banque canadienne à charte. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque et qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par le Bureau de la construction ne sera pas considérée.

Les soumissionnaires pourront se procurer, moyennant un dépôt de cinquante dollars ($50.00), les plans, devis, formules de soumission, etc., en s'adressant à

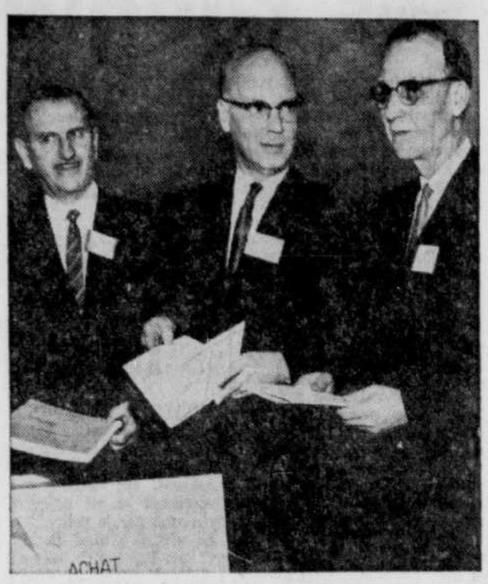
La Commission des écoles catholiques de Montréal
Bureau de la construction — chambre 44
3737 est, rue Sherbrooke
Téléphone: LA. 5-6311 — extension 408

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans, devis, etc. en bon état dans les quinze (15) jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours de la session régulière de la Commission, le mardi 15 novembre 1960 à 3 heures p.m.

Le secrétaire,
Paul-Emile Alin



AU CONGRES DU CINQUANTENAIRE DES HEC. — Une exposition du livre d'information de l'homme d'affaires, la première à être organisée, a été inaugurée hier après-midi au cours des fêtes du cinquantenaire de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, à l'Hôtel Reine Elizabeth. De gauche à droite: MM. Patrick Allen, conservateur de la bibliothèque des HEC; René Paré, président de la Chambre de Commerce de Montréal; Esdras Minville, directeur de l'Ecole. L'exposition a été organisée coinjointement par l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et la librairie Flammarion.

Nécessité de la recherche

Le directeur de L'institut d'Economie appliquée de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciale, M. François-Albert Angers, a demandé aux hommes d'affaires et aux anciens de l'Ecole d'aider à la constitution d'un fonds qui servirait à promouvoir la recherche dans le domaine économique.

M. Angers a fait cette demande dans une causerie prononcée aux journées d'études organisées par l'Ecole à l'occasion du 50e anniversaire de fondation. Il a précisé qu'il ne faut pas compter uniquement sur les fonds que fournit le gouvernement pour assurer le fonctionnement normal de l'Ecole mais sur la contribution généreuse des hommes d'affaires, contribution, a-t-il souligné, qui n'a pas été très importante dans le passé.

La recherche est essentielle à l'essor normal d'une institution d'enseignement de type universitaire comme l'est l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Elle est essentielle, a précisé M. Angers, surtout pour le professeurs dont elle devrait constituer l'une des principales préoccupations.

M. Angers prévoit que, dans le prochain demi-siècle, l'Ecole développera un service de recherches universitaires très avancé en même temps qu'elle se penchera sur une foule de problèmes concrets d'ordre général qui intéressent l'ensemble de l'économie ou certains secteurs de cette dernière.

C'est la primauté de l'esprit sur la technique qui a présidé à la réforme des études à l'Ecole des Hautes études commerciales de Paris, a souligné hier midi M. Pierre Schneiter, président de cette maison de haut savoir, conférencier invité au déjeuner inscrit dans le cadre des manifestations du 50e anniversaire des HEC de Montréal.

La récente réforme, qui pour la première fois en 1960 est appliquée aux trois années du cours, "témoigne chez les promoteurs du souci d'adapter l'enseignement aux conditions actuelles de la vie des affaires", a souligné le conférencier. On a aussi voulu régler les rapports entre l'école et les élèves en partant du principe que l'Ecole existe pour les élèves et non les élèves pour l'Ecole.

M. Schneiter a d'ailleurs voulu rendre hommage aux étudiants dont le niveau intellectuel a grandi considérablement depuis quelques années.

"Une des tâches essentielles de ceux qui ont reçu mission de former les futurs cadres des affaires est de développer chez ces derniers les qualités d'esprit nécessaires pour résoudre les problèmes qui se poseront à eux, c'est-à-dire de leur faire acquérir une méthode; et la nécessité en apparait d'autant plus impérieuse que la complexité des techniques est plus grande".

Car peut-on considérer que la formation d'un futur homme d'affaires soit achevée lorsqu'il a à maitriser des techniques et à posséder une méthode qui permette de découvrir des fils conducteurs de l'action?, s'est demandé le conférencier. "Sans doute, y a-t-il là la garantie d'une efficacité certaine, mais il faut encore aller plus loin, si du moins l'on a pour ceux que l'on forme les plus hautes ambitions: il faut se préoccuper de faire acquérir une véritable culture en se gardant de donner à ce mot une acceptation purement littéraire. Si l'on définit, comme l'a fait un contemporain, la culture comme l'aptitude à situer et à se situer, comme le sens de la perspective dans le domaine intellectuel, on comprend alors qu'elle puisse être pour un homme d'action, comme pour le penseur, une précieuse acquisition... La culture, pour être désintéressée, n'en est pas moins rentable".

En terminant, le conférencier a souligné qu'on cherche à obtenir le mariage de la technique et de l'humain pour éviter de construire des robots au service des mécanismes créés par les hommes eux-mêmes.

M. Georges Heisbourg devient ambassadeur

OTTAWA. — (UPI). — M. George Heisbourg, ministre du Luxembourg au Canada, est devenu hier ambassadeur de son pays, et il a, à cet effet, présenté ses lettres de créance au gouverneur-général Georges Vanier.

M. Heisbourg, âgé de 42 ans, qui est également ambassadeur à Washington, avait été nommé ministre au Canada en 1959.

WILLIS & CO. vous invitent

à une démonstration

SUR L'ORGUE Hammond

par PORTER HEAPS

l'artiste si populaire par ses enregistrements COLUMBIA



Emmenez les vôtres et vos amis pour

UNE AGREABLE SOIREE

de musique d'orgue

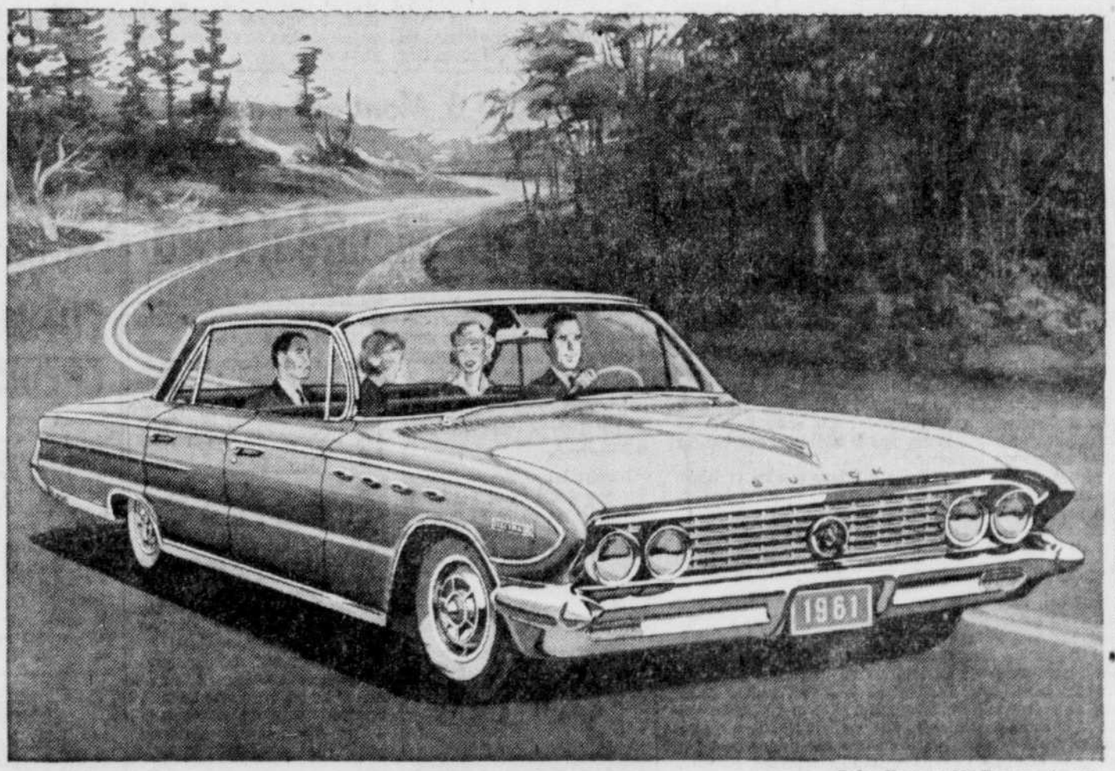
M. Porter jouera sur cinq orgues Hammond différentes. Vous aimerez entendre le tout nouveau "Extravoice" et l'orgue Hammond Chord "Easy-to-Play". Programme varié... "du Bee Bop au Bach"... un choix varié pour tous les goûts. Venez tôt.

ENTREE GRATUITE!

L'heure: 8 P.M.
La date: 2 NOVEMBRE 1960
Le lieu: VICTORIA HALL
4626 ouest, rue Sherbrooke
Westmount

WILLIS & CO. LIMITED

6990, rue St-Hubert — 1430 ouest, rue Ste-Catherine



Sedan ELECTRA 225 RIVIERA *4 portes*



PLUS D'ESPACE AU-DESSUS DE LA TÊTE. Même si les sièges ultra-confortables sont plus hauts, l'espace en hauteur a été augmenté de plusieurs pouces. C'est un "cadeau" Buick aux hommes de forte taille.



PORTES PLUS LARGES ET PLUS HAUTES. Près de cinq pouces de plus en diagonale, avec seuils plus bas; on peut donc monter dans la Buick pleines dimensions et en descendre plus facilement.



EXTÉRIEUR PLUS SIMPLE. Bien qu'elle soit plus spacieuse à l'intérieur, la Buick '61 pleines dimensions offre une apparence extérieure plus sobre. A noter que chaque ligne se prolonge de l'avant à l'arrière, ce qui la fait paraître effilée et surbaissée.

GRANDES DIMENSIONS

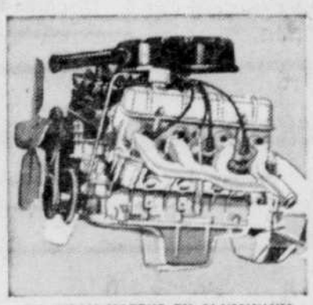
BUICK '61

LA VOITURE FINE D'ALLURE, PLEINE D'ALLANT, EN DEUX DIMENSIONS

Pour 1961, Buick vous offre un choix impressionnant. Il y a d'abord la Buick grandes dimensions, dans la tradition de luxe et de prestige Buick. Elle offre une pleine mesure de confort—six passagers peuvent y prendre place aisément sans se "tasser", avec amplement d'espace pour les jambes et au-dessus de la tête. Le nouveau tunnel surbaissé Hide-Away de l'arbre de transmission assure un confort parfait à tous les passagers, à l'avant comme à l'arrière. L'expression "fine d'allure" décrit parfaitement l'apparence classique de la Buick '61, la voiture pleine d'allant.

Ensuite, il y a la Buick de dimensions spéciales, la Buick Special (plus petite qu'une grande, plus grande qu'une petite): luxueuse, confortable et économique, dans la tradition Buick. Cette économie tient en partie à son moteur V8 et à sa transmission tous deux en aluminium léger. La Special est aussi puissante qu'une grosse, car le "poids mort" est converti en puissance. L'accord parfait de deux techniques, le luxe et l'économie, voilà la Special!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS



NOUVEAU MOTEUR EN ALUMINIUM. Ce puissant moteur V8 de 155 CV ne pèse pourtant que 318 livres, soit des centaines de livres de moins que les "gros" moteurs standard. La Buick Special peut tenir tête aux plus grandes voitures!



NOUVELLE FACILITÉ DE CONDUITE. Vous trouvez un espace libre et, presto, vous y voilà! Le court empattement de 112 pouces et la direction ultra-douce de la Buick Special permettent de parquer le plus aisément du monde.



NOUVELLE SUSPENSION À BRAS DE COMMANDE. La suspension à ressorts à boudin indépendante aux quatre roues absorbe admirablement bien les chocs et confère à la Buick Special une tenue de route stable et des plus confortable.



Station Wagon BUICK SPECIAL DELUXE *4 portes*

Fine d'allure, pleine d'allant
BUICK '61
... juste la taille qui vous convient

BUICKSPECIAL
AUX DIMENSIONS SPÉCIALES

M-461AF

Voyez votre concessionnaire Buick

Dépositaires autorisés "Buick" dans le Grand Montréal

MONTREAL BUICK LTD.
4026 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 7-6342

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE
11251 est, rue Notre-aDme — MI. 5-1651

WILHELMY AUTOMOBILE LTEE
4833, boul. St-Laurent — AV. 8-0186

OMER BARRE LIMITEE
5987, av. Verdun, Verdun — PO. 8-2551

CUMMINGS MOT 'RS LTD.
5925, boul. Décarie — RE. 1-4981

HARLAND AUTOMOBILES LTEE
1010, rue Provost, Lachine — ME. 7-3771

CITY BUICK (MONTREAL) LTD.
1888, Papineau (entre Ontario et Lafontaine — LA. 6-3371

GARAGE BERTRAND LIMITEE
15538 ouest, boul. Gouin — NA. 6-3981
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, Qué.

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "General Motors vous invite..." à la télévision tous les mercredis soir, à 8 h. 30!

SPORTS



SPECTATEURS VS JOUEURS A BOSTON — La joute Chicago-Boston s'est terminée de façon tumultueuse. Des spectateurs ont lancé des projectiles sur la glace et ont voulu faire un mauvais parti aux joueurs du Chicago. On reconnaît parmi les joueurs ERIC NESTERENKO, sautant pardessus la bande, TOD SLOAN (9), AL ARBOUR (2), GLENN HALL et le juge des lignes BOB FRAMPTON.

Tom Johnson surprend tous ses coéquipiers à Chicago

En arrivant à Chicago vers 5 h. hier après-midi, les joueurs du Canadien ont été agréablement surpris de reconnaître assis dans un fauteuil et fumant un long cigare, le joueur de défense Tom Johnson, qui les attendait en riant sous cape.

Johnson avait quitté les joueurs du Canadien à New-York dimanche soir. Il se plaignait d'une blessure aux côtes. En arrivant à Montréal, Johnson a subi un examen aux rayons X à l'hôpital General et le médecin lui a dit que sa blessure n'était pas sérieuse. Johnson s'est immédiatement rendu à Dorval pour prendre l'avion et surprendre ses coéquipiers à Chicago. Les joueurs du Canadien avaient fait le voyage de New-York à Chicago par le train. Johnson jouera ce soir, alors que le Canadien affrontera les Black Hawks.

Seul, Claude Provost manquera à l'appel de Toe Blake ce soir. Le joueur de défense Jean-Claude Tremblay, qui avait été appelé d'urgence pour aller remplacer Johnson, est parti à destination de Chicago.

Dans le cas de Claude Provost, on a appris qu'il sera libéré de son plâtre jeudi ou vendredi et que le médecin lui dira après un examen quand il pourra jouer.

Moore blessé au dos

Blake s'inquète cependant du cas de Dickie Moore, qui joue en dépit d'une blessure au dos. Moore a été blessé à Toronto la semaine dernière et ne peut fournir son plein rendement à cause de sa blessure.

Le jeune Robert Rousseau, qui a fort impressionné dimanche à New-York jouera de nouveau avec Phil Goyette et André Pronovost ce soir. Marshall alternera au centre avec Goyette ce soir. A Chicago, l'instructeur Rudy Pilous a révélé qu'il présentera le même alignement que lors de la victoire de 4 à 2 de son club contre le Canadien samedi.

Frank Selke, gérant général du Canadien a accompagné le club montréalais dans la ville des Vents.

Blake a tenu à souligner la tenue de Doug Harvey, de Phil Goyette, Bill Hicke, Doug Marshall et André Pronovost après la joute de dimanche. "Harvey, Hickie et Pronovost ont présenté leur plus belle tenue depuis le début de la saison", a fait remarquer l'instructeur des champions du monde au hockey.

La police recherche un joueur de hockey disparu mystérieusement

MILWAUKEE, Wis. (UPI) — Un joueur de hockey canadien blessé à la tête lors d'une joute hors concours, il y a deux semaines, est disparu mystérieusement et est aujourd'hui recherché par la police.

Le gérant général Jack Burnett des Falcons de Milwaukee a déclaré qu'il avait demandé l'aide de la police pour tenter de retrouver Tommy Stewart, 20 ans, un Torontois, qui a disparu après avoir dit à un de ses coéquipiers, qu'il allait faire une petite promenade.

Stewart, un athlète de cinq pieds et 11 pouces, pesant 175 livres, a subi une blessure au front, qui a nécessité 16 points de suture. Il a également été victime d'une légère congestion cérébrale le 16 octobre, lors d'une joute hors concours contre le Omaha à Rockton, Ill.

Burnett a déclaré qu'à cause de sa blessure à la tête, Stewart était demeuré au repos pendant cinq jours, puis a ensuite participé aux deux premières joutes de la Ligue de hockey Internationale contre St-Paul et Minneapolis.

Dans la deuxième partie à Minneapolis, Stewart aurait été ébranlé lorsque mis en échec le long de la bande.

Stewart avait alors dit qu'il était un peu étourdi mais qu'il voulait continuer à jouer. Son instructeur l'avait laissé sur le banc pour le reste de la partie, cependant.

Hier, Stewart a dit au joueur de défense Marcel Goyette qui demeurait avec lui, qu'il sortait pour quelques minutes, désirant faire une petite promenade. Lorsque Goyette a constaté que Stewart n'était pas revenu pour se coucher, il a cru que son compagnon s'était rendu passer la nuit avec d'autres joueurs de l'équipe qui demeuraient dans un motel.

Lorsque le lendemain Stewart a manqué la pratique matinale, les recherches ont alors commencé. Les policiers furent appelés et ils ont immédiatement téléphoné à tous les hôpitaux pour tenter de localiser le joueur de hockey.

Burnett a déclaré qu'il était convaincu que Stewart n'était pas un homme à se laisser tenter par une partie de plaisir. "Il ne boit pas et est fidèle à une amie d'enfance à Toronto. Stewart n'avait jamais quitté son hôtel dans ses moments libres. Il passait son temps libre à écrire des lettres à son amie et à ses parents, M. et Mme Thomas Stewart, de Toronto".

Stewart devrait être facile à retrouver pour les policiers. Il a une cicatrice de 16 points de suture au front et a les deux yeux au beurre noir.

IL Y A UN MOYEN PLUS FACILE D'OBTENIR PLUS D'ARGENT



VOYEZ COMMERCIAL CREDIT PLAN

Pourquoi avoir recours à des moyens difficiles? Appelez Commercial Credit Plan dès que vous avez besoin d'argent. Notre service de prêts est rapide, amical et commode, nos taux sont raisonnables. Mode de paiement qui vous convient, assurance-vie si désiré. C'est pourquoi des milliers de familles préfèrent se servir du Commercial Credit Plan. Conservez cette annonce comme aide-mémoire pour nous téléphoner ou nous rendre visite.

Vous obtenez en argent	Combien vous faut-il ? Paiements mensuels versés durant 24 mo.	18 mo.	15 mo.	12 mo.
$150	. . .	10.01	11.67	14.18
200	. . .	13.34	15.57	18.91
300	. . .	20.01	23.35	28.37
600	30.69	39.02	45.71	55.75
750	37.88	48.30	56.66	69.21
1000	49.77	63.68	74.82	91.56

* Un service offert par
COMMERCIAL CREDIT PLAN LIMITED
3746, rue Ontario Est
téléphone LA. 7-2141
7100, rue Saint-Hubert
téléphone CR. 4-8374
1440, rue Towers
téléphone WE. 3-7355

JOUTES DE HOCKEY

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Canadien à Chicago

LIGUE METROPOLITAINE

Sorel à St-Jérôme 8 h. 30.
Valleyfield à Rosemont
(P. Sauvé) 8 h. 15.

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

T.-Rivières à St-Hyacinthe 8 h. 15.
Shawinigan à Mont.-Nord
(Laval) 8 h. 15.

HIER

LIGUE DEPRESSION

Totem 3, Grads 3	
Sages 2, Hobos 7	

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Chicago	8	5	1	2	32	13	12
Canadien	10	5	3	2	36	29	12
Detroit	9	5	3	1	28	21	11
Toronto	9	3	4	2	20	23	8
New York	8	3	5	0	21	28	6
Boston	8	0	5	3	13	23	3

LIGUE METROPOLITAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	1	1	0	0	8	3	2
Sorel	1	1	0	0	5	0	2
Lachine	1	1	0	0	7	2	2
Rosemont	1	0	0	1	3	5	1
Verdun	1	0	0	1	2	3	1
NDG	1	0	1	0	3	8	0
Valleyfield	1	0	1	0	2	7	0
National	1	0	1	0	0	5	0

LIGUE AMERICAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	6	6	2	0	43	16	12
Québec	10	6	4	0	57	42	12
Cleveland	10	6	4	0	26	27	12
Rochester	8	4	4	1	30	28	9
Hershey	6	4	4	1	27	27	9
Buffalo	8	3	5	0	28	36	6
Providence	10	2	8	0	28	43	4

LIGUE DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hull	7	5	1	1	36	18	11
Kitchener	8	3	3	2	33	25	9
S.-Ste-Marie	8	4	4	0	21	25	8
Sudbury	10	3	5	2	34	37	8
Kingston	7	3	3	1	25	25	6
Royal	8	2	4	2	23	32	6

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

	J	G	P	N	P	C	Pts
Shawinigan	3	3	0	1	21	13	5
St-Hyacinthe	3	1	1	1	17	17	4
T.-Rivières	2	2	0	0	10	3	4
As Jr.	2	1	1	0	9	11	4
M.-Nord	3	1	2	0	10	12	2

Les As et les Citadelles jouent des parties de quatre points avec St-Hyacinthe et Montréal-Nord.

LIGUE DEPRESSION

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hobos	1	1	0	0	7	2	2
Grads	1	1	0	0	5	2	2
Totem	1	0	1	0	3	5	0
Sages	1	0	1	0	2	7	0

Ottawa présente les attaques les plus dévastatrices au sol

TORONTO (PC) — Les statistiques du Big Four publiées hier révèlent que les Rough Riders d'Ottawa dominent pour les attaques au sol et que les Argonauts de Toronto et les Alouettes de Montréal sont supérieurs à l'offensive aérienne.

Les principaux atouts des Rough Riders sont Dave Thelen et Ron Stewart, tandis que les Alouettes doivent leurs succès dans l'air à Sam Etcheverry et Hal Patterson et Toronto à Tobin Rote et Dave Mann.

Thelen brise son record

Thelen a porté le ballon 230 fois en 11 parties pour un total de 1,345 verges, soit six verges de plus que le record qu'il avait lui-même établi l'an dernier. Malgré cet exploit, Thelen n'a réussi que trois touchés depuis le début de la saison.

Stewart a porté le ballon seulement 132 fois, mais il a récolté 1,015 verges et a réussi 15 touchés, comme porteur de ballon, soit six de plus que Mann.

Succès de Dixon

George Dixon des Alouettes, le meilleur compteur du Big Four dans le moment, a réussi 18 touchés, neuf en fonçant avec le ballon et neuf sur des passes.

Jeu aérien

Tobin Rote a effectué le plus grand nombre de passes dans le Big Four depuis le début de la saison, soit 423 et il en a complété le plus grand nombre également soit 236. Rote domine aussi avec 3,837 verges dans les airs et 31 touchés réussis par la voie des airs.

Cependant, Etcheverry a conservé le meilleur pourcentage de passes complétées, avec une moyenne de .614 ainsi que le meilleur pourcentage de gains aériens, soit 9.4. Le pourcentage de passes complétées par Tobin Rote est de .558 et sa moyenne de gains dans les airs de 9.1 verges.

Hal Patterson a saisi le plus de passes, 59, soit cinq de plus que Dave Mann. Toutefois, Mann a gagné 1,286 verges en captant des passes comparativement à 1,027 pour Patterson. Patterson n'a réussi que six touchés sur des passes. Mann domine avec 11, soit un de plus que Shatto.

Avec seulement une partie à disputer pour chaque club d'ici la fin de la saison régulière, Bob Dehlinger et Jim Rountree du Toronto ont intercepté le plus grand nombre de passes, soit huit chacun. Dave Mann s'est avéré jusqu'ici le meilleur botteur de longue distance avec une moyenne de 44.3 verges, soit une verge de plus que Fraser des Tiger-Cats de Hamilton.

$8,417.94 pour chaque joueur du Pittsburgh

NEW YORK. (PA) — Le bureau du commissaire du baseball a publié hier le montant qu'a reçu chacun des joueurs des Pirates et des Yankees de New York pour avoir participé à la série mondiale.

Chaque porte-couleurs des Pirates a reçu la somme de $8,417.94 tandis que la part des Yankees a été de $5,214.64 chacun.

Les Yankees ont divisé leur gros lot en 35 parts et un tiers parmi 41 personnes, tandis que les Pirates ont divisé 33 parts et demi entre 38 personnes.

Johnny Sain succède à Lopat chez les Yankees

NEW YORK. (PA) — Johnny Sain, l'ancien lanceur des Braves de Boston qui termina sa carrière avec les Yankees, a été engagé hier comme instructeur du personnel de lanceurs des champions de la ligue Américaine.

Ralph Houk, nouveau gérant des Yankees, a annoncé que Sain succédera à Eddie Lopat, congédié la semaine dernière. Houk a également révélé que Frank Crosetti avait été réengagé comme instructeur au troisième but. Crossetti entreprendra sa 30e saison avec les Yankees et sa 16e à titre d'instructeur.

Sain, maintenant âgé de 43 ans, a lancé pour les Braves de 1942 à 1951. Il remporta 20 victoires au cours de quatre saisons. Il passa aux Yankees en 1951 et termina sa carrière avec cette équipe en 1954. Sain a été instructeur avec les Athlétiques de Kansas City pour une brève période l'an dernier. Jim Hegan pourra demeurer avec les Yankees comme receveur de pratique, s'il accepte les termes de la direction. Houk choisira son quatrième assistant plus tard.

Deux spectateurs tués, 20 blessés

BAHIA BLANCA (Argentine) — (AFP) — Deux spectateurs ont été tués et une vingtaine blessés au cours d'un match de football dans la ville de Bahia Blanca à 800 kms au sud de Buenos Aires.

La première mi-temps venait d'être sifflée et rien ne laissait prévoir la suite tragique des événements, car le match s'était déroulé dans le plus grand calme. Tout se déclencha lorsque quelques policiers qui circulaient sur le terrain furent conspués par une cinquantaine de spectateurs. Les policiers craignant des incidents sérieux lancèrent plusieurs grenades lacrymogènes dans les tribunes. L'une des grenades fit explosion sur le visage d'un spectateur qui fut tué sur le coup. Ce fut alors la débandade et les spectateurs affolés, piétinèrent ceux qui étaient tombés par terre, au milieu des hurlements des blessés. Lorsque le calme fut enfin rétabli, la police releva deux morts et une vingtaine de blessés dont plusieurs gravement.

1er gain des Giants

TOKYO. (PA) — Les Giants de San Francisco ont finalement remporté une victoire dans leur tournée de 16 parties au Japon, triomphant d'une équipe d'étoiles, au compte de 1-0. L'équipe de la Ligue Nationale avait subi auparavant deux défaites.

entre nous

par Marcel DESJARDINS

Montréal aura un stade moderne, affirme le maire Jean Drapeau

"Vous aurez le stade et plus tôt que vous le croyez", nous a déclaré son honneur le maire Jean Drapeau lors de sa visite d'hier soir à LA PRESSE. "Nous allons réexaminer la situation et voir où nous en étions puis nous procéderons", a-t-il ajouté. On se rappellera en effet que lors de son premier terme comme maire, M. Drapeau avait fait étudier la question d'un stade et même préparer des plans paysagistes à ce sujet. Il avait semblé à ce moment en faveur d'un stade de 80,000 sièges à cause de la possibilité qu'il envisageait d'obtenir pour Montréal les Jeux Olympiques.

M. Arthur Gagnon, l'un des membres élus du parti de M. Drapeau, nous a également déclaré qu'il combattra pour la construction d'un stade dans la métropole à condition cependant que celui-ci ait un toit.

"On ne peut songer à un stade sans un toit", nous a-t-il fait remarquer en soulignant le fait que le commissaire Ford Frick du baseball vient de faire savoir que la température est le gros handicap des villes de l'est qui cherchent à entrer dans les ligues majeures.

A Chicago, ce soir l'une des plus importantes rencontres de la saison

Dans l'opinion des officiers du Canadien, la partie de ce soir à Chicago est considérée l'une des plus importantes de l'année. C'est tout d'abord que la première place sera en jeu. Puis il y a le fait que les Black Hawks ont vaincu le Tricolore à Montréal, samedi dernier. Un autre succès ce soir et le Chicago ne considérera plus le club local que comme un simple adversaire ordinaire.

Le gérant général Frank Selke a admis que lui et Blake se proposaient d'avoir une entrevue spéciale avec les joueurs avant la partie de ce soir afin de les mettre au courant de l'importance extraordinaire qu'ils attachent à cette rencontre. "Je voudrais voir quelques-uns des joueurs qui nous ont déçu depuis le début de la saison profiter de cette partie pour se révéler sous leur vrai jour", nous a déclaré M. Selke.

A Montréal, samedi dernier, Rudy Pilous admettait qu'il redoutait cette partie de ce soir. "Rien de dangereux comme un retour sur sa patinoire", de dire l'instructeur des Black Hawks. "Ce devrait être normalement un triomphe pour le club local mais cela est souvent arrivé que la victoire est allée au club adversaire. Je voudrais tellement gagner cette rencontre de mardi afin de faire disparaître ce complexe qui affectait si souvent mes joueurs lors de leurs parties contre le Canadien. Trop souvent c'était devenu une simple question de savoir par combien de buts nous allions perdre. Si nous pouvons gagner quelques parties aux dépens du Tricolore, nous aurons réussi à vaincre ce complexe d'infériorité", de remarquer Pilous.

Le Canadien aura Tom Johnson dans ses rangs pour cette partie car à son arrivée hier à Montréal le joueur de défense s'est rendu à l'hôpital ou un examen n'a révélé aucune fracture. Il a aussitôt repris l'avion pour Chicago. Entre temps, Jean-Claude Tremblay s'était rapporté au Tricolore.

La vente des Royaux devra être complétée avant le 5 novembre

Le groupe canadien, qui a exercé son droit d'option pour l'achat de la franchise du club de baseball Montréal des Dodgers de Los Angeles, devra signer les documents officiels et verser son premier paiement d'ici le 5 novembre car autrement la transaction sera annulée. Au quartier général de la Ligue Internationale, on refuse toujours de faire aucun commentaire devant aucune nouvelle officielle. Nous savons cependant que la ligue a demandé des éclaircissements au vice-président E. J. Bavasi des Dodgers au sujet de la situation.

Entre temps, le propriétaire et le gérant général des Marlins de Miami sont partis pour Porto Rico afin de rencontrer le groupe, qui les a invités à transférer la franchise dans cette île de la Mer des Caraïbes. Mais il semble presque certain que la direction du Miami ne prendra aucune décision finale avant le congrès du baseball au mois de décembre.

De même aucune nouvelle officielle ne viendra de Jersey City avant la fin de la campagne qui vient d'être lancée pour la vente de billets de saison. Si celle-ci s'avère un succès, le club restera dans cette ville, sinon elle sera transférée mais où ?

En vue de la prochaine saison du turf dans la métropole...

Frank Selke se demandait ces jours derniers si l'expérience qui sera tentée en 1961 de faire revivre le turf à Montréal pourra vraiment déterminer de la popularité de ce sport chez nous. Exprimant le fond de sa pensée, il soutenait qu'il serait injuste de faire la comparaison entre le succès du turf et celui des courses sous harnais puisque les courses au galop se dérouleront l'après-midi et les autres le soir, sous les réflecteurs. "Je ne crois pas que ce sera là une expérience concluante", ajoutait-il.

Il appert que les autorités de la piste de Woodbine de Toronto accorderont toute la coopération à celles de Blue Bonnets pour aider ces dernières à faire un succès du retour du turf à Montréal.

Plusieurs officiers du Jockey Club de l'Ontario visiteront régulièrement Montréal d'ici l'ouverture de la saison au mois de mai prochain pour aider de leur expérience ceux qui auront charge de l'organisation des courses à Montréal.

Notes — On apprend que MM. J. Louis Lévesque et E. P. Taylor auront une entrevue aujourd'hui au sujet de la saison 1961 du turf à Montréal, nos sportifs n'ont pas été très fructueux lors des élections d'hier soir... le promoteur de lutte Sylvio Samson, l'ancien lutteur Bob Lortie, le commentateur Emile Genest, ont tous été défaits... deux membres de la commission athlétique, MM. Edmund T. Asselin et Raymond Mondor ont été réélus alors que MM. Charles Mayer et Marcel Despatie ont été défaits...

A l'ouverture du Rosemont

Aurel Joliat mettra la rondelle au jeu

Le rendez-vous a été donné pour ce soir pour certains joueurs du Canadien. En effet, Aurel Joliat, Wilder Larochelle et les frères Sylvio et Georges Mantha, tous des vedettes du Tricolore il y a plus de 30 ans, seront réunis à nouveau sur la patinoire de l'aréna Paul Sauvé, lors de l'ouverture officielle de la saison locale du club Rosemont dans la Ligue Métropolitaine. Armand Mondou, un coéquipier des quatre premiers, sera également sur les lieux en qualité de copropriétaire du Rosemont. Aurel Joliat mettra la rondelle au jeu à 8 h. 15.

L'équipe de l'instructeur Jacques Deslauriers affrontera pour la circonstance les Braves de Valleyfield, une nouvelle équipe au circuit.

Le Rosemont a inauguré sa saison dimanche, disputant une partie nulle de 3-3 aux Maple Leafs de Verdun.

Dans une autre joute, le premier rang sera en jeu alors que les Royaux de Sorel se rendront à St-Jérôme à 8 h 30. Les deux adversaires sont sortis victorieux lors de leur première joute dimanche.

Shawinigan à Montréal ce soir

Trois blessés dans le camp du Montréal-Nord

Les Cataractes de Shawinigan et le Canadien de Montréal-Nord, deux équipes qui se sont disputé une joute marquée de 136 minutes de punitions à Shawinigan dimanche, s'affronteront ce soir au Centre Sportif Laval de St-Vincent-de-Paul à 8 h. 15.

L'instructeur Clément Simard n'a pas goûté cette partie de dimanche au cours de laquelle trois de ses joueurs ont été blessés. Hier soir, il ne savait pas encore si Michel Fortaich, Pierre Lafond et René Lécuyer seraient en mesure d'endosser l'uniforme contre les Cataractes. Il est fort probable qu'il utilise le joueur de défense Yvon Leathead à l'attaque.

Dans l'autre joute au calendrier de la Ligue Provinciale Junior, les Reds de Trois-Rivières iront disputer la victoire aux Rangers de St-Hyacinthe à 8 h. 15.

Gordon Pirie en Nouvelle-Zélande

LONDRES. (AFP) — Gordon Pirie a confirmé son intention de s'établir définitivement en Nouvelle-Zélande. Le champion britannique participera auparavant au printemps à plusieurs manifestations de cross-country et d'athlétisme avant de partir l'été prochain aux antipodes.

Pirie abandonnera ensuite le sport actif et se consacrera à l'entrainement d'une jeune équipe à Auckland où il a déjà séjourné.

Le champion anglais a répondu à certaines questions posées par les journalistes au sujet du comportement des athlètes britanniques aux récents Jeux Olympiques de Rome. "La chaleur dans la capitale italienne était terrible, a-t-il dit, et on aurait dû nous donner la possibilité de nous acclimater en nous amenant plus tôt à Rome. Si on l'avait fait, nous aurions gagné d'autres médailles".

Football européen

PARIS. (AFP) — Voici les résultats du championnat de France de football.

PREMIERE DIVISION

Monaco bat Troyes, 1-0; Racing bat Rouen, 3-0; Reims bat Stade Français, 1-0; Lens et Grenoble, 1-1; Rennes bat Saint-Etienne, 3-1; Sedan bat Nice, 4-3; Toulouse bat Le Havre, 4-1; Angers bat Valenciennes, 3-1; Nimes bat Limoges, 3-2; Nancy bat Lyon, 2-1.

CLASSEMENT

(Toutes les équipes ont disputé 11 matches.)

1.—Racing	20 points
2.—Reims	17 points
3.—Monaco	16 points
4.—Rennes	14 points
5.—Angers	13 points
6.—Lens	13 points
7.—Nimes	13 points
8.—Toulouse	12 points
9.—Sedan	11 points
10.—Le Havre	11 points
11.—Grenoble	10 points
12.—Saint-Etienne	10 points
13.—Rouen	10 points
14.—Nancy	9 points
15.—Lyon	9 points
16.—Nice	8 points
17.—Stade Français	7 points
18.—Limoges	7 points
19.—Valenciennes	6 points
20.—Troyes	5 points

DEUXIEME DIVISION

Strasbourg bat C.A. Paris, 1-0; Sochaux bat Lille, 3-1; Marseille bat Nantes, 3-1; Béziers bat Cherbourg, 4-2; Metz bat Cannes, 2-0; Boulogne bat Toulon, 3-1; Forbach bat Ales, 5-0; Roubaix bat Aix, 1-0; Bordeaux bat Besançon, 3-1; exempt Montpellier.

CLASSEMENT

1.—Montpellier 9 matches	13 points
2.—Strasbourg 10 matches	13 points
3.—Sochaux 9 matches	12 points
4.—Boulogne 9 matches	12 points
5.—Metz 9 matches	12 points
6.—Béziers	12 points
7.—Bordeaux	11 points
8.—Lille	10 points
9.—Forbach	10 points
10.—Cherbourg	10 points
11.—Marseille	10 points
12.—Nantes	10 points
13.—Cannes	10 points
14.—Roubaix	9 points
15.—Besançon	7 points
16.—Toulon	7 points
17.—C.A. Paris	4 points
18.—Aix	3 points
19.—Ales	3 points

BOXE NON TELEVISEE

CANADIAN ATHLETIC PROMOTION INC.
présente une
RENCONTRE POIDS LOURDS 10 RONDES



en plus d'autres rencontres
au
FORUM
ATWATER et STE-CATHERINE
MERCREDI
LE 26 OCTOBRE



Robert Cléroux
CHAMPION CANADIEN
MONTREAL
vs
Buddy Turman
TEXAS

Admission: $2.00 — $3.00 — $5.00 — $6.00 — $7.00 — $8.00

VENEZ VOIR... ET FAIRE L'ESSAI...

DE LA TOUTE NOUVELLE
BUICK "SPECIAL"
DE DIMENSIONS SPECIALES
plus petite qu'une grande —
plus grande qu'une petite



Le seul modèle qui se vend à un prix qui vous plaira sans rien sacrifier de l'élégance et du prestige d'une "BUICK" plus coûteuse.

Vendeur exclusif Buick-Vauxhall
WILHELMY G.M. BUICK VAUXHALL
AUTOMOBILES LTÉE
au sud du boul. St-Joseph
4833, boul. St-Laurent — Tél.: AV. 8-0186

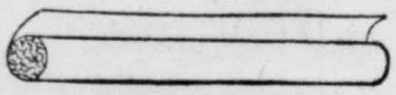
CE SOIR : 8 h. 15 DIMANCHE 2 h.



Parc RICHELIEU
ECOUTEZ TOUS LES JOURS
LA REVUE DES COURSES
à 6 h. 10
CKAC — CJSO
CJLM
CLUBHOUSE ET ESTRADES CHAUFFES
SALLE A MANGER
(Ouverts dès 5 h. 30)
Admission générale $1.00
Enfants non admis
LE MERCREDI, SOIREE DES DAMES
Dames admises gratuitement

T.V. à LOUER
Service gratuit
CR. 1-4221 PAIEMENT DE LOCATION DEDUIT SUR L'ACHAT
RADIO & APPLIANCES
6274 rue Christophe-Colomb

Si vous recherchez la saveur...



Roulez avec le meilleur!



Le tabac à cigarettes le plus populaire au Canada

CHASSE et PÊCHE

Une seule solution à la pollution du Lac St-Louis

Voici le texte d'un message que M. W. G. McHugh a adressé à tous les membres des Pêcheurs du Lac St-Louis.

"La plupart des riverains du Lac St-Louis doivent probablement se demander actuellement pourquoi l'eau du lac St-Louis est tellement polluée, qu'elle est actuellement un danger pour la santé publique et pas même assez bonne pour une saine récréation.

"La réponse à cette question n'est pas difficile à trouver, mais tout d'abord laissez-moi vous parler de ce qui a été écrit sur le sujet et quelle action a été prise pour combattre la pollution.

"En 1955, une analyse de la pollution des eaux a été effectuée au Lac St-Louis. L'analyse a prouvé que les eaux de ce lac étaient contaminées par des microbes à un degré dix fois plus élevé que la ligne de démarcation pour marquer le danger. Les enquêteurs ont conclu après l'analyse qu'il était grandement temps d'ériger une usine d'épuration de l'eau. C'était alors un besoin urgent.

"Depuis 1955, plusieurs plaintes furent adressées, mais il est aujourd'hui bien clair que toutes les plaintes étaient inutiles et qu'on ne fait rien de concret avec seulement des plaintes et des lamentations. Notre ancienne administration provinciale a formé un comité anti-pollution. Ce comité, on a pu le considérer six ans plus tard, était une vraie farce.

"On peut le constater aujourd'hui, les gens qui habitent près du Lac St-Louis n'ont pas montré assez de détermination et de fermeté en ce qui concerne le grave problème de la pollution. Nous avons intercédé auprès du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial et nous avons perdu un temps précieux. Nous aurions dû nous unir et agir.

"Tout est très simple. Notre lac est pollué parce que nous jetons nos déchets dans ce lac et aussi longtemps que nous continuerons ainsi, notre lac sera de plus en plus pollué. **La seule solution est d'ériger notre usine d'épuration nous-mêmes.**

"Pourquoi attendre? Attendre et remettre à plus tard pour prendre les mesures correctives c'est tout simplement aggraver la situation. Le plus longtemps que nous attendrons, le plus d'argent cela nous coûtera. Si nous attendons des décisions provinciales pour solutionner le problème, nous ne gagnerons absolument rien. Le gouvernement provincial passera un bill et nous payerons ce bill.

"Nous n'avons pas besoin d'étudier le problème plus longtemps. Il est tout résolu. Il nous faut nous occuper nous-mêmes de notre problème. Il nous faut prendre l'initiative et accepter les mesures correctives qui s'imposent. Les mesures correctives sont une usine d'épuration. C'est la seule prescription à notre mal.

"En d'autres mots, tout ce qu'il nous reste à faire est demander au conseil municipal de Dorval, Pointe-Claire et Ste-Anne de Bellevue de prendre les mesures nécessaires pour construire une usine d'épuration. Le résultat sera un lac propre, de l'eau claire et nous pourrons nous garder en bonne santé et nous récréer sainement.

"Ecrivez sans tarder, téléphonez souvent à votre maire, à vos échevins et dites-leur que vous vous attendez à des actes et tout de suite. Faites le tout de suite, car le lac St-Louis ne peut pas se débarrasser de sa pollution, par un miracle.

Bien à vous
"W.G. McHugh."

Tournoi provincial

Dans quelques jours, c'est-à-dire le 31 octobre, le tournoi de pêche provincial pour l'année 1960 prendra fin. A la date de ce communiqué, c'est l'Association de Chasse et Pêche de Stanstead qui occupe la première place suivie de l'Association de Chasse et Pêche de Lac Mégantic et du Club de Conservation du Memphremagog.

La tâche des juges du tournoi ne sera pas facile puisque les participations dépassent par plusieurs centaines le nombre des formules reçues l'an dernier et le nombre de points qui séparent les associations est parfois très minime.

Voici la position qu'occupent les participants à cette date: (Les chiffres entre parenthèses indiquent la position au dernier communiqué).

Position provinciale

1 — (1) Stanstead County Fish & Game Club; 2 — (1er du district) Association de Chasse et Pêche de Lac Mégantic; 3 (3) Club de Conservation du Memphremagog.

Position par district

1 — (3) Yamaska Conservation Association; 2 — (2 provinciale) Club de Chasse et Pêche de Schefferville; 3 — (1) Association Chasse et Pêche des Laurentides; 4 — (7) Association de Chasse et Pêche de Matane; 5 — (1) Club de Chasse et Pêche de Chambly Inc.; 6 — (?) Pêcheurs Sportifs du Lac St-Louis Inc.; 7 — (1) Association Récréative de Gatineau; 8 — (1) Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc.; 9 — (1) Association des Pêcheurs, St-Gabriel de Brandon; 10 — (1) Club de Chasse et Pêche de Montmagny-l'Islet Inc.; 11 — (1) Association des Chasseurs et Pêcheurs de Rouyn-Noranda Inc.

Outfitters (A.D.O.Q.)

1 — (1) J. H. Poirier & Son.

Clubs privés

1 — (1) Club Lac Bois Tombé, 1 — Club Marguerite Louise Inc., ex aequo.

La saison sportive tire à sa fin et depuis le 15 octobre, seule la pêche de quelques espèces de poissons est encore permise telles que le doré, le brochet, la perchaude et l'achigan dans certains districts. D'après les nombreux rapports que nous avons reçus de différents endroits de la province, la pêche sportive a été aussi bonne que l'an dernier malgré que dans certains endroits on a eu à se plaindre de la sécheresse, tandis que dans d'autres on s'est plaint d'une trop grande quantité de pluie. De très belles prises ont été enregistrées et les résultats qui seront publiés dans quelque temps apporteront certainement d'agréables surprises aux pêcheurs sportifs.

La distribution des nombreux trophées et bourses en argent aura lieu au congrès annuel de la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec pour ce qui est des associations et clubs gagnants. Ce grand congrès auquel doivent participer les représentants des nombreuses associations de chasse et de pêche de notre province se tiendra à Chicoutimi les 9 et 10 décembre prochain.

La chasse



par Irving Marsh & Gard Tyrrell

Voici un conseil aux chasseurs, pendant la saison froide. Prenez toujours soin de vous protéger la tête. Une casquette en laine de couleur est à recommander. Prenez le soin de vous protéger le cou et les oreilles. Un chasseur qui attrape un rhume de cerveau ne pense pas aussi bien et pas assez vite.

c-1960 New-York Herald Tribune Inc.



ARCHIE MOORE BIEN ESCORTE A ROME — Le champion mondial des boxeurs poids mi-lourd Archie Moore est escorté par des carabiniers à son hôtel à Rome. Moore s'est rendu dans la capitale italienne afin de livrer un combat contre l'Italien Giulio Rinaldi dans un combat non pour le titre samedi.

le football

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier.

HIER

LIGUE CANADIENNE
(Section Ouest)

Saskatchewan 22, Winnipeg 17

LIGUE CANADIENNE
(Section Est)

	J	G	P	N	P	C	Pts
Ottawa	13	9	4	0	376	237	18
Toronto	13	9	4	0	307	238	18
Montréal	13	3	8	0	313	395	10
Hamilton	13	3	10	0	247	353	6

(Section Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Winnipeg	14	2	0	453	239	28
Edmonton	10	6	0	318	225	20
Calgary	6	8	2	374	404	14
Vancouver	4	9	2	258	356	10
Saskatchewan	2	11	2	205	384	6

Rousseau et Tremblay au premier rang

OTTAWA. (PC) — Deux porte-couleurs du Canadien de Hull, Robert Rousseau et Gilles Tremblay, figurent au premier rang des compteurs de la Ligue Professionnelle de l'Est, sur un pied d'égalité avec Jimmy Moore du Sudbury et Denis Olson du Kitchener, avec douze points chacun.

Tom McCarthy, du Sudbury suit avec 11 points tandis que Buddy Boone, du Kingston, Terry Gray, du Hull et Cleland Mortson, du Sudbury ont accumulé dix points.

Rousseau, Tremblay et Boone dominent pour les buts avec sept tandis que Moore est celui qui a récolté le plus d'assistances, huit.

Le gardien de buts Eddie Johnston, également de Hull, présente une moyenne de points de 2.57 par partie. Guy Black, du Royal, est le joueur le plus puni avec 33 minutes.

	B	A	Pts	Pun
Rousseau, Hull	7	5	12	0
G. Tremblay, Hull	7	5	12	4
Olson, Kitchener	5	7	12	10
Moore, Sudbury	4	8	12	4
McCarthy, Sudbury	5	6	11	15
Boone, Kingston	7	3	10	10
Gray, Hull	4	6	10	16
Mortson, Sudbury	4	6	10	2
Pennington, Hull	5	4	9	2
Schmautz, Soo	4	5	9	23
Bettio, Sudbury	4	5	9	24
Chevrefils, Kingston	3	5	8	2
Ravlich, Soo	4	4	8	22
Pearson, Kitchener	2	6	8	9
Burchell, Royal	1	7	8	2
Girard, Sudbury	4	4	8	2

Les gardiens de buts

	J	Bc	Bl	Moy
Johnston, Hull	7	18	1	2.57
Jacques, Kingston	3	9	1	3.00
Henderson, Kingston	4	16	0	4.00
Evans, Kitchener	8	25	0	3.12
Hodge, Royal	8	32	0	4.00
Dejordy, S. S.-Marie	6	25	1	3.12
McNamara, Sud.	10	37	1	3.70

Punitions: Sault-Ste-Marie 173; Sudbury 162; Hull 120; Royal 89; Kingston 79 et Kitchener 78.

Une 1ère fois depuis 22 ans

Jos Louis et Max Schmeling s'affrontent et annulent...

NEW-YORK. (UPI) — La troisième rencontre Joe Louis-Max Schmeling a été nulle. Les deux grands de l'arène se sont rencontrés par surprise en public, l'autre soir pour la première fois depuis leur combat historique au stade des Yankees, il y a 22 ans, lorsque Louis a mis hors de combat Schmeling dans la première ronde de leur championnat mondial des poids lourds et vengé une défaite subie plus tôt aux mains de l'Allemand.

L'occasion fut un spectacle national de télévision ("This is Your Life"), qui fut enregistré dans une salle de bal d'un hôtel de la ville pour être présenté en fin de semaine.

"Joe Louis est un grand ami", a dit Schmeling, effaçant tous les sentiments de malaise qui avaient accompagné leur deuxième combat. "Il est un des plus grands sportifs au monde, et je lui souhaite bonne chance ainsi qu'à sa famille."

Une surprise

Louis, surpris de l'apparition de Schmeling dans le spectacle de télévision, a frémi à la mention de leur premier combat en 1936 alors que Schmeling lui infligea la seule défaite de sa carrière.

"Cet homme savait comment préparer le terrain", a dit Louis. "Mais malgré cela nous sommes demeurés bons amis. Et c'est comme cela que ça doit être."

La foule dans la salle applaudit bruyamment et, sans "applausomètre", vous pouvez dire que la rencontre a été nulle.

Plus tard, dans sa suite d'hôtel, Schmeling a révélé qu'il était arrivé d'Allemagne mardi pour ce spectacle et espérait demeurer à New York "quelques jours encore pour voir d'anciens amis."

L'ancien champion paraissait en merveilleuse condition. Bien qu'âgé de 55 ans, il a dit qu'il pesait "environ 205 livres", seulement 10 livres de plus que son poids de boxeur, il y a près de 30 ans. Ses cheveux sont encore très noirs, ses yeux noirs sont aussi brillants.

A quelqu'un qui lui demandait ce qu'il faisait pour se tenir en aussi bonne condition, Schmeling répondit qu'il jouait au tennis, au golf, qu'il nageait à l'occasion et faisait de la bicyclette "10 ou 12 kilomètres chaque fois que j'en ai l'occasion."

Discutant des poids lourds actuels, Max a refusé de prédire le gagnant d'un troisième combat entre le champion Floyd Patterson et Ingemar Johansson.

"J'ai choisi Johansson pour gagner la première fois", dit-il avec satisfaction. "Mais la deuxième fois, je ne crois pas qu'il (Johansson) se soit entraîné trop sérieusement."

"C'est difficile de choisir le gagnant d'un combat si vous ne voyez pas les deux hommes à l'entraînement, a continué Schmeling." Mais je dirai ceci, qu'ils ne s'entraînent pas comme nous le faisions Nous avions l'habitude de nous en aller dans la forêt et d'oublier les gens."

Max Schmeling fronça ses longs sourcils noirs et sourit.

"Maintenant les boxeurs pensent trop aux jeunes filles", dit-il.

Saskatchewan bat Winnipeg

Winnipeg. (PC) — Les Rough Riders de Saskatchewan ont empêché les Blue Bombers de Winnipeg d'enregistrer une 15e victoire dans la Conférence de l'Ouest, l'emportant au compte de 23 à 17 dans la dernière joute de la saison régulière à Winnipeg.

Cependant les vainqueurs n'ont pu tenir Jerry James en respect et loin de la feuille de pointage. Marquant 15 des 17 points de son équipe, James s'est assuré le championnat des compteurs avec un total de 114 points, sept de plus que Jacki Parker, du Edmonton.

Clair Branch a dirigé l'offensive du Saskatchewan avec deux touchés. Ferdy Burket a réussi l'autre touché, Jack Hill a obtenu trois convertis et Len Wilson a complété le pointage avec un touché de sûreté.

SASKATCHEWAN — Demis: Branch, Burket, King, Hill, B. Miller, Renn, Wlasiuk Banda, Kelly, Fraser; arrières: Wilson; quarts: Plasek, Adam; centres: Habig, Atcheson; gardes: Whitehouse, Burrell, Walsh, Bunting; bloqueurs: Clarke, LeGault, Benecick, Golic, Haines, Shaw, Frankenberger; ailiers: Vaughn, Dundas, Killoh.

WINNIPEG — Demis: Potter, Latourelle, Shepard, N. Miller, Rowland, James, Shannon, Jauch, Jenzen; quarts: Poen, Cole; centres: Davis, Warren; gardes: Humeniuk, Kotowich, Bilicki, Gray, Piper; bloqueurs: Burkholder, Savoie, Patrick, Tinsley, Wright; ailiers: Bauhaus, Pitts, Ross, Lunning.

Arbitre: Taylor Paterson, Regina; juges: Les Ferguson, Calgary et Paul Dojack, Regina; juge du jeu: Al Dryburgh, Winnipeg; juges de ligne: Bud Irving, Winnipeg.

Premier quart

1—Saskatchewan, touché (Branch) 9:11
2—Saskatchewan converti (Hill)
3—Saskatchewan, touché, (Branch) 12:39
4—Saskatchewan, converti (Hill)
5—Saskatchewan, touché de sûreté (Wilson) 13:11

Deuxième quart

6—Winnipeg, simple (Shepard)
7—Winnipeg, placement (James) 2:33
8—Winnipeg touché (James) 5:01
14:05

Troisième quart

9—Winnipeg, simple (Shepard) 2:33

Quatrième quart

10—Saskatchewan, touché (Burket) 11:03
11—Saskatchewan, converti (Hill)
12—Winnipeg, touché (James) 14:50

Tournée de Kramer

KUALA LUMPUR, (PA) — La troupe professionnelle de Jack Kramer a accepté de jouer des matches hors-concours dans trois villes de Malayan le mois prochain.

La troupe de Kramer qui comprendra Lew Hoad, Ashley Cooper, Alex Olmedo, Luis Ayala et Nicola Pietrangeli visitera Kuala Lumpur, Ipoh et Penang.

notes de sport

La Ligue Nationale de football ne modifiera pas ses règlements

NEW-YORK. (PC) — La Ligue Nationale de football n'apportera aucun changement à ses règlements concernant le repêchage, a annoncé le commissaire Pete Rozelle.

Plusieurs collèges américains et universités présentent maintenant un programme académique d'une telle constitution qui permet à l'étudiant de compléter son éducation en trois années au lieu de quatre.

"Cette accélération académique n'affectera nos règlements d'aucune façon", de commenter Rozelle. "Le livre stipule que : un joueur n'est pas éligible à jouer au football professionnel avant d'avoir terminé ses études et avoir obtenu son diplôme".

Record mondial

PEKIN. (AFP) — La Coréenne Sim Kim Dan a battu aujourd'hui le record du monde féminin du 400 mètres en 53 secondes. L'agence Chine Nouvelle qui publie cette nouvelle ajoute que la performance a été réalisée à Pyongyang au cours d'une réunion triangulaire d'athlétisme entre la Corée du Nord, la Chine populaire et la Mongolie.

Le record précédent était détenu par la Soviétique Maria Itkina qui, le 12 septembre 1959 à Minsk, avait réussi 53 sec. 4/10.

Sullivan 10e

BUENOS AIRES. (AFP) — Le sixième championnat de yachting de l'hémisphère occidental réservé aux yahts de la classe "snipe" a été remporté par Bernado Hayward (Bermudes) qui a effectué les 25 kilomètres du parours dans les eaux du Rio de La Plata en 1 h. 5 min. 40 sec. Le Canadien Ian Sullivan s'est classé dixième en 1 h. 10 min, 21 sec.

Alfaro à l'amende

NEW-YORK. (PA) — Manuel Alfaro, gérant du champion mi-moyen mondial Benny "Kid" Paret de Cuba, a été condamné à une amende de $500 par la Commission Athlétique de l'Etat de New-York. Alfaro a aussi été sévèrement réprimandé par les autorités de la commission, à cause d'irrégularités découvertes dans ses contrats remis au président Krulewitch.

Selon Krulewitch, une entente verbale conclue entre Paret et son gérant, n'apparaissait pas sur les contrats remis à la commission.

Match Halimi-Gilroy

LONDRES. (PA) — Alphonse Halimi, de France, est arrivé à Londres avec l'espoir de vaincre Freddie Gilroy et de reprendre son championnat poids coq mondial. Gilroy est un gaucher mais Halimi ne craint rien. Il a fait remarquer qu'il avait livré 26 combats contre des boxeurs gauchers depuis le début de sa carrière et qu'il les avait tous gagnés.

Halimi et Gilroy s'affronteront au stadium Wimbley de Londres ce soir. Les autorités de la boxe en Angleterre et en Europe reconnaitront le vainqueur comme champion mondial. Le titre est libre depuis la retraite de José Becerra du Mexique il y a deux mois.

Nouvelles brèves

Morris Snider de North Bay a été élu président de l'association des arénas d'Ontario... Au cours de la réunion de boxe au Palais des sports à Paris, le poids welter français **Hippolyte Annex** a battu aux points, **Boswell Saint-Louis** de Trinité... **Pandate**, vainqueur d'une courses pour chevaux de trois ans, a payé un pari mutuel de 216 contre 1 à la piste Nottingham d'Angleterre... **Gordon Piri**, le plus gros désappointement des athlètes anglais aux Jeux Olympiques, a décidé d'abandonner la compétition et émigrera en Nouvelle-Zélande... Deux coéquipiers avec le Seattle, **Marc Boileau** et **Guyle Fielder**, dominent les compteurs de la Ligue de hockey de l'Ouest avec chacun douze points... **Mlle Jane Holbrook**, membre de l'équipe équestre du Canada, est l'une des deux femmes qui participeront au concours international de sauts à Washington demain...

Les sports à la Palestre

Voici quelques notes au sujet de plusieurs des sports organisés par la Palestre Nationale :

Poids et haltères

L'équipe de poids et haltères olympique de la Palestre Nationale prendra part au concours de championnat de la ville de Québec dimanche après-midi le 30 octobre prochain.

Lionel St-Jean, instructeur du centre Sportif de la rue Cherrier sera accompagné de 7 athlètes; ce sont Allan Salter, Pierre St-Jean, Roger Lalumière, Lorenzo Tremblay, Michel Lipari, Roger Charbonneau et Nigel Da Silva. Ce tournoi est extrêmement important pour ces athlètes car c'est en préparation pour le tournoi des championnats de l'Amérique du Nord qui aura lieu aux Etats-Unis au début de novembre.

Vendredi-soir, le 28 octobre Lionel St-Jean qui organise chaque semaine des concours entre les altérophiles de la Palestre Nationale présentera trois leveurs aux trois levées olympiques ce sont : George Arnold, Jacques Prquette et Michel Hennequin.

Ballon panier

A partir de la fin de semaine prochaine deux ligues de ballon panier feront leurs débuts de saison au Centre Cherrier alors que la ligue de ballon panier St-Laurent-Kiwanis inaugurera sa saison samedi soir le 29 octobre dans le grand gymnase et dimanche le 30 ce sera la ligue Juvénile de la Palestre Nationale qui commencera ses activités.

Badminton

Jacques Bourbonnière, qui dirige le Club des Jeunes de la section de badminton organise présentement un tournoi de classification qui se déroule chaque samedi après-midi. Dans un match en double Richard Tardif et Serge Tardif ont eu raison de Michel Lévesque et Serge Latreille au compte de 15-6 puis dans une rencontre en simple Jean-Pierre Reinesch a défait Jacques Bourbonnière 15-12.

Balle au mur

La section de balle au mur de la Palestre Nationale organise une ligue intérieure de balle au mur qui sera formée de dix (10) équipes de la classe "A" double. Les parties se joueront les lundi et jeudi soir, de 6 h. p.m. à 10 h. p.m. Cette ligue a débuté le 24 octobre et terminera ses activités le 28 février. L'enjeu de ce tournoi est le trophée "L'Est central" offert par le sportsman Paul Désormier.

La classe "A", de la Palestre Nationale, est composée de joueurs renommés tel que France Moquin, Normand Prescott, Normand Quintal, Marcel Magnan, Marcel Ponton, Bernard Dubost, Jean Duchesne, Pierre Laberge, Conrad Hamelin, Guy St-Marseille, Rodolphe Sarrazin, Roger Lemieux, Fernand Savard, André Lortie, Charles Dubost, Camille Lajoie, Louis Fournier.

En plus, cette année, trois joueurs de la classe "M" de l'an passé prendront part au tournoi de la classe "A" pour la première fois, ce sont : Maurice Brodeur, champion de la classe "B" de l'an dernier, Denis Bergeron et Marcel Boucher.

Pour le match de demain

Un avantage de 15 livres pour Cléroux

Robert Cléroux aura un avantage d'environ 15 livres sur Bob Turman, lorsque ces 2 poids lourds s'affronteront, demain soir, au Forum, dans un combat de 10 assauts. Le Montréalais pèse, dit-on, 201 livres contre 190 pour son rival, du Texas.

A cause de cette différence dans la pesanteur, il est probable que Cléroux sera le choix des parieurs lorsque les deux hommes monteront dans l'arène pour se disputer les honneurs d'un combat qui vaudra au vainqueur un match contre Pete Rademacher, Brian London ou encore Henry Cooper.

A cause de sa victoire d'il y a un an, sur Cléroux, Turman était depuis son arrivée à Montréal, légèrement favori, mais à mesure que le jour du match approche, la cote des paris change.

Les observateurs considèrent maintenant que Cléroux a de meilleures chances de triompher de son rival. Il y a d'abord son avantage dans la pesanteur. Il paraît plus dur cogneur que Turman. Il a prouvé contre George Chuvalo qu'il est solide encaisseur. Jamais on a vu un boxeur aussi déterminé.

Turman devient maussade

Dans l'entourage de Turman, on redoute à l'entrainement, les effets de sa mauvaise humeur des derniers jours. Il est devenu maussade, se plaint de l'attitude des Montréalais, a banni tous les visiteurs à sa pratique d'hier et a exprimé le désir de quitter la métropole dès le combat terminé.

Cet état d'esprit peut l'effecter, admet-on. Ce qui faisait une bonne partie de sa valeur, était en effet son calme, son sang-froid. Turman, se plait-on à dire, était une machine à boxer. Rien ne paraissait l'inquiéter.

Cléroux a surpris tous et chacun en annonçant qu'il continuera jusqu'à demain sa pratique secrète du matin. On sait que depuis quelques jours, il avait une séance d'entrainement le matin sans aucun témoin et une autre l'après-midi alors que chacun était libre de le voir à l'oeuvre.

Arbitre local

Le matchmaker Eddie Quinn a prié la commission athlétique de nommer un de ses arbitres pour diriger le match. L'examen médical et la pesée se feront demain midi aux Loisirs St-Jean-Baptiste. Les trois juges, qui seront appelés à rendre la décision si le match dure les 10 rondes, ne seront connus qu'à l'heure du combat.

Outre ce combat, la séance de demain soir comprendra les matches suivants :

4 Rondes :

Raoul Sarrazin vs Danny Savary

Jack Clements vs Jerry Aubut

6 rondes :

Shirley Templeton vs Charles Jones

Marcel Bézier vs Fernand Simard.

Holly Mims victorieux

BALTIMORE. (PA) — Le boxeur mi-moyen Holly Mims, disputant son premier combat en neuf mois, a défait Jimmy Beecham, de Miami, par décision unanime en douze assauts.

C'était la première victoire de Mims en quatre combats. Le vétéran boxeur avait subi une fracture de la main droite lors d'une défaite aux mains de Dick Tiger il y a neuf mois.



QUELQUES RECRUES DE LA LIGUE DEPRESSION — Le président Me Jean-Paul Massicotte a félicité quelques recrues de son circuit, lors du premier programme de la soirée, hier soir, à l'aréna St-Laurent. La ligue compte sept recrues cette année. De gauche à droite : PAUL BAYEUR, des Grads, MARCEL DUPONT, du Totem, HERVE LALONDE et RAY CARSON, des Grads, et le président JEAN-PAUL MASSICOTTE. Photo LA PRESSE

Les Grads surprennent en battant le Totem

à battre, dans la Ligue de hockey Dépression, cette année, mais il est quand même intéressant de constater que les Grads, avec cinq nouveaux joueurs, un nouvel instructeur et un nouveau gérant, considérés par la marjorité des membres comme le gros point d'interrogation, ont connu un encourageant début de saison.

Par contre, tel que prévu, les Hobos ont remporté la victoire, mais ce n'est que dans les dernières minutes de jeu que cette équipe a changé une joute serrée en une déroute de la part des Sages.

Les Grads ont eu raison du Totem, 5 à 3, tandis que les Hobos ont vaincu les Sages, 7 à 2, dans les deux premières joutes de la 29e saison d'activité de la Ligue Dépression, la ligue la plus amateur au monde.

"Il ne faut pas attacher trop d'importance aux premières joutes", a révélé le nouveau président, Me Jean-Paul Massicotte, "mais dans l'ensemble, je crois que les équipes seront assez bien balancées cette année".

La recrue Hervé Lalonde a démontré au cours de la première joute, qu'elle serait un apport considérable pour les Grads. Lalonde, frère de Réjean, des Hobos, a marqué deux buts avec une déconcertante facilité dès la première période. C'est véritablement au cours de cette période que les Grads se sont assuré la victoire.

Jean-Marie Viau, Claude Desroches et Paul Bayeur ont été les autres compteurs des Grads, maintenant dirigés par Gérard Levac. Earl Smith, Jean-Guy Gendron et Yvon Marcoux ont été les compteurs du Totem.

Sans vouloir refroidir l'enthousiasme des Grads, compte tenu du premier but compté accidentellement par Jean Perrault et de l'absence de René Pronovost, blessé, le Totem apparait comme une équipe supérieure à ce qu'il a laissé entrevoir hier et c'est avec raison que l'instructeur Gérald Desparois se montre optimiste, en dépit d'une première défaite.

"Mon équipe sera excellente à la défensive", a dit Desparois. "Si je peux découvrir des compteurs parmi mes joueurs d'avant, nous serons dans la lutte pour le championnat".

Les Hobos se targuent également de présenter une solide équipe défensive, avec Cy Guévremont, Jacques Day et les deux Jeanneau.

Le pointage entre Sages et Hobos était de 3-2 au milieu de la période finale, quand une inexplicable débandade s'est produite chez les Sages qui ont accordé quatre points sans réplique à leurs rivaux.

La semaine prochaine, les Hobos feront face aux Grads à 8 h. et les Sages au Totem, à 9 h. 40.

Impressions... "J'aime à

Voir LES GRADS en page 20

ANNONCE

Estomac en ébullition par suite de tension?

Une vie trépidante, des repas pris à heures irrégulières, l'excès de tabac ou de breuvages alcooliques, tout cela dérange l'estomac. Mais les TUMS vous apportent un soulagement *rapide!* Croquez une ou deux de ces pastilles à douce saveur de menthe... Leur action bienfaisante apaise immédiatement l'indigestion et les aigreurs dues à l'hyperacidité! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée —pour en prendre lorsque requis. Pas besoin d'eau ni de verre... et ils ne laissent pas d'arrière-goût! Ayez toujours des TUMS, ils coûtent si peu!

CHANGEZ votre MOTEUR

pour aussi peu que $3.45 PAR SEMAINE

vous aurez la performance d'une AUTO NEUVE

MOTEURS REMANUFACTURES pour toutes marques d'autos

INSTALLATION EN 8 HEURES par des experts

GARANTIE : 3 mois et 4000 milles INSPECTION GRATUITE

AUSSI TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES $2 par semaine

Delisle automobile Ltée — 25 ans d'expérience à votre service

2815 EST, SHERBROOKE A L'EST D'IBERVILLE LA. 6-2813

PNEUS D'HIVER
TOWN & COUNTRY Firestone
6.70 x 15 $17.45
7.50 x 14 $20.95



	REGULIER NOIR	REGULIER BLANC	TUBELESS NOIR	TUBELESS BLANC
5.90 x 13	13.95	17.45	16.45	19.95
6.40 x 13	15.95	19.45	17.95	22.45
7.50 x 14			20.95	25.45
8.00 x 14			23.95	28.45
8.50 x 14			26.95	32.45
9.00 x 14			28.95	34.95
6.70 x 15	17.45		20.95	25.45
7.10 x 15	19.95		23.95	28.45
7.60 x 15	21.95		25.95	31.45

PLUS VOTRE PNEU RECHAPABLE

Facilités de paiement jusqu'à 6 mois avec votre carte de crédit "FINA"

Pas d'intérêt ou frais de charge

TIRE SERVICE STATION "FINA"

415, BOUL. LAURENTIEN (près Rond-Point, blvd Décarie)
Tél. RI. 4-2741 RI. 7-0869

OUVERT DE 7 H. A.M. A 11 H. P.M.

VERIFICATION D'HIVER
10 POINTS ✓
pour votre auto

✓ Radiateur ✓ Joints de raccord
✓ Tête de cylindre ✓ Batterie
✓ Joints de sûreté ✓ Pompe à eau
✓ Système de circulation ✓ Thermostat
✓ Tension de la courroie ✓ Etrangleur (choke)

6 CYL. $9.95 | SERVICE GARDE-MOTEUR | 8 CYL. $12.55

PRIX INCLUANT REMPLISSAGE D'ANTIGEL G.M.

PAC Park Avenue Chevrolet Ltée

3421 av. du Parc VI. 9-5661

Entrée du service 3401 Jeanne-Mance angle Sherbrooke



photo Ministère de la Défense Nationale

AU COLLEGE MILITAIRE ROYAL DE ST-JEAN — Le capitaine J.-A.-M.-T. Jetté, MRC, présente le trophée de l'A.A.I.O.S.L. pour piste et pelouse au cadet J. H. Payne, de Toronto, capitaine de l'équipe du collège militaire de St-Jean.

Records abaissés au concours de piste et pelouse à St-Jean

Le Collège Militaire Royal de St-Jean recevait chez lui les équipes adversaires pour les Jeux annuels de l'Association athlétique intercollégiale de l'Outaouais et du St-Laurent, se rapportant au championnat de piste et de pelouse. Quoique la température fut froide et les vents plutôt forts, la piste demeura dans un état excellent durant la dispute, permettant à certains des concurrents d'abaisser certains anciens records.

Une équipe forte, bien équilibrée du collège militaire de St-Jean remporta la victoire avec 64 points, contre les 38 de l'Université d'Ottawa, les 33 du Royal Military College, les 28 du MacDonald College, les 18 de Sir George Williams University, et les 6 de Carleton University.

Le Commandant du College de St-Jean, le capitaine JAMT Jetté, de la MRC, remit le trophée de la ligue à l'officier-cadet J. H. Payne, de Toronto, capitaine de l'équipe gagnante. Cette équipe avait été entraînée par J. Carruthers, qui en est à sa dernière année au Collège.

Nouveaux records

Dans la course de 440 verges, le cadet W. F. Payne, CMR, originaire de West Vancouver, egala le record précédent de 53.2 secondes. La distance préalable de 40'6" pour les sauts combinés fut dépassée par deux fois, d'abord par le cadet D. R. Murrel, de Vancouver, avec une distance totale de 40 pieds et 8 pouces.

Le cadet A. East, du RMC, n frisé cette marque par un saut de 41 pieds et 8 pouces. Enfin, durant la course à relai d'un mille, l'équipe du CMR réalisa un temps global de 3 minutes, 37.9 secondes, alors que le record à ce moment était de 3 minutes, 39.7 secondes. Cette équipe était composée des cadets R. H. V. Howland, d'Ottawa; J.-A. P. Charlebois de Hull; D.-R.-G. Carrier, de Baie d'Urfé; W. F. Payne, de West Vancouver.

On comprendra facilement l'importance de cette victoire écrasante pour le CMR si l'on se rappelle que ses rivaux de très longtemps, le RMC, fait appel aux services d'un nombre beaucoup supérieur d'élèves, et jouit également de l'aide d'un grand nombre d'athlètes seniors formés en premier lieu à St-Jean.

Williams bat Ben Marshall

DALLAS. (PA) — Cleveland Williams, de Houston, Texas, a triomphé de Ben Marshall d'Oklahoma par mise hors de combat dès la deuxième ronde.

Williams avait projeté son rival au plancher deux fois au premier assaut avec des crochets de gauche et s'est assuré la victoire après 2:24 minutes de la deuxième ronde en décochant un solide uppercut.

Drobny éliminé

CASABLANCA. (AFP) — La première journée des championnats internationaux du Maroc de tennis a été marquée par une surprise: la défaite de Jaroslav Drobny devant le marocain Lahcen Chaldi.

Les rencontres disputées pour les 16ièmes de finale du simple messieurs ont donné les résultats suivants:

Pietrangeli (Italie) bat Cohen (Maroc) 6-2, 6-3, 6-3;

Merlo (Italie) bat Land (Australie), 6-3, 6-4, 6-3;

Lahcen Chaldi (Maroc) bat Drobny (Angleterre) 4-6, 8-6, 6-1, 6-4;

Le nom de Musial de nouveau honoré

NEW YORK. (PA) — Tout comme Ted Williams des Red Sox de Boston dans la ligue Américaine, le vétéran Stan Musial des Cardinaux de St-Louis a été choisi le joueur ayant effectué le plus beau retour dans la ligue Nationale en 1960. Musial a reçu 55 votes des 183 chroniqueurs et commentateurs de baseball qui ont pris part au scrutin organisé par la "Presse Associée".

Musial a une moyenne à vie de .335 au bâton dans les majeures. Il a frappé 3,294 coups sûrs depuis le début de sa carrière et a maintenant un total de 429 circuits. Musial, qui vient de terminer sa 18e saison dans les majeures, sera de retour en 1961.

George Barnes abandonnerait

SYDNEY, Austr. (AFP) — Le boxeur australien George Barnes, ancien champion de l'Empire britannique des poids welters, a annoncé à Sydney qu'il allait abandonner la boxe. Il a ajouté cependant, qu'avant de se retirer de la compétition pugilistique, il désirerait rencontrer le Britannique Brian Curvis, qui lui ravit le titre de l'Empire Britannique.

Barnes, qui est âgé de 34 ans, est professionnel depuis 12 ans.

Dans la NHL

LES COMPTEURS

	J	A	Pts	Pun
Moore, Canadien	9	5	14	8
Geoffrion, Canadien	7	5	12	11
Ullman, Détroit	4	8	12	9
Béliveau, Canadien	4	8	12	0
Richard, Canadien	4	7	11	12
Howe, Détroit	3	7	10	4
Bathgate, New York	4	5	9	5
Hicke, Canadien	2	7	9	4
Bonin, Canadien	2	7	9	2
Hull, Chicago	6	2	8	4
Cullen, New York	2	6	8	6
Hebenton, New York	3	4	7	4
Harvey, Canadien	0	7	7	8
Govette, Canadien	5	1	6	0
Litzenberger, N. Y.	4	2	6	4
Delvecchio, Détroit	4	2	6	2
Olmstea l, Toronto	3	3	6	6
Oliver, Détroit	2	4	6	2
Kelly, Toronto	1	5	6	0
Mikita, Chicago	1	5	6	11
Talbot, Canadien	0	6	6	17
Geogan, Détroit	0	6	6	12

Les gardiens de buts

	J	C	Bl	Moy
Hall, Chicago	8	13	1	1.62
Bower, Toronto	9	23	0	2.55
Sawchuk, Détroit	7	19	1	2.71
Bassen, Détroit	2	4	0	2.00
Total Détroit:	9	23	1	2.55
Simmons, Boston	8	23	0	2.87
Worsley, New York	6	24	0	4.00
McCartan, N York	2	4	1	2.00
Total New York:	8	28	1	3.50
Plante, Canadien	10	29	1	2.90

Punitions en minutes: Détroit 83, Toronto 89, New York 91, Canadien 58, Boston 129, Chicago 164.

Nos choix au Richelieu

Bernier

1 — Nibble's Prince, Whisby Pat, Nedson
2 — M. Gibb, Rosa Lee Abbey, Hi Joe
3 — Bell Tower, Jada Hanover, Bold Boy,
4 — John Upton, Rose C. Lee, Therese Princeton.
5 — Governor Baldwin, Mrs. Saint, Joanna H.
6 — Swan Song, Bankroll, Windsor Chief
7 — Chapple's Boy, Cloyd Hanover, Janet's Song
8 — Miss Alice Majesty, Chief's Royal, Jerry Patchen
9 — Check Out, Handy Byrd, Hi Acres Rudy
10 — Postal Chief, Nipper Johnston, Glendale Jane

Trudelle

1 — Nibble's Prince, Smiling Boy, My Son's Beauty,
2 — Mr. Gibb, Rosa Lee Abbey, Hi Joe
3 — Challenger Pick, Jada Hanover, Hi Widower
4 — John Upton, Candy R. Dallas Hanover,
5 — Governor Baldwin, Hickory Major, Dudley Counsel,
6 — Counsel Judd, Meadow Bower, Bankroll
7 — Chapple's Boy, Dauntless Dare, Phyllis Brooke,
8 — Jerry Patchen, Miss Alice Majesty, Chief's Royal,
9 — Hi Acres Rudy, Punch Herbert, Check Out,
10 — Mr. Reed, Virginia Diamond, Glendale Jane.

VOUS SOUVENEZ-VOUS?

25 octobre, 1947



IL Y A 13 ANS...

COLUMBIA a mis fin à la série de 32 victoires consécutives de l'équipe de l'armée en l'emportant au compte de 21 à 20.

c-1960 Chicago Tribune-N.Y. News Inc.

Gérard Pilet (France) bat Javorsky (Tchecoslovaquie) W.O.

Gérard Pilet (France) bat Javorsky (Tchecoslovaquie) W.O.

Pour $25,000, à Yonkers

Tie Silk partira de la quatrième place

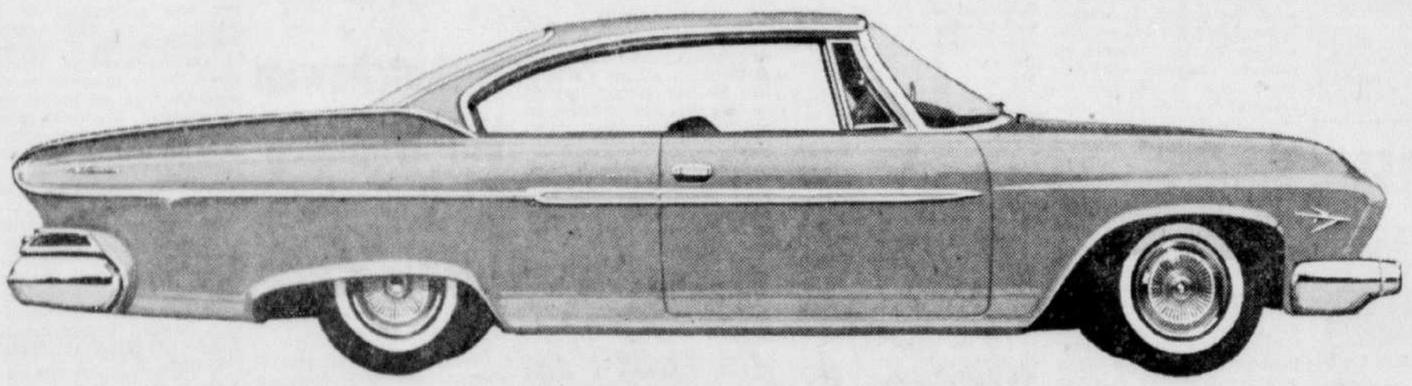
YONKERS. (UPI) — Le trotteur canadien Tie Silk a hérité de la quatrième place au départ, dans la première tranche du championnat du monde des trotteurs, épreuve qui sera disputée jeudi soir, à la piste Yonkers. La bourse sera de $25,000. Tie Silk, qui sera conduit par Philippe Dussault, a été le premier choix du handicap dans la course d'un mille et demi. Le cheval français Mick D'Angerieux, deuxième choix, partira de la deuxième place. Edouard Berger le pilotera. Les positions au départ seront les suivantes: 1—Circo: 2—Mick D'Angerieux; 3—Malborough; 4—Tie Silk; 5—Min Arelle H.; 6—Clemente; 7—Air Record; 8—Hickey Pride.

Malborough et Min Arelle H. sont des chevaux français tandis que Clemente est un trotteur suédois. Il sera piloté par Sorin Nordin. Jan Kruithof sera aux rênes de Min Arelle H., et R. C. Simonard pilotera Malborough.

TRANS ISLAND MOTORS
VOUS OFFRE
UNE TRANSACTION SUR LA
DART
TRANS ISLAND MOTORS LTD.
DODGE — CHRYSLER — SIMCA — VALIANT — Camions DODGE
5400 BOUL. DÉCARIE – HU. 1-0165
OUVERT JUSQU'A 10 P.M.



DODGE
de nouveau d'attaque!



C'est le coup de foudre!

Un premier coup d'oeil . . . déjà vous êtes séduit. Et quand vous la connaîtrez vraiment, vous n'en désirerez pas d'autre. Quelle ligne, quelle allure, quelle verve, et aussi quelle souplesse! Vous la mènerez par le bout de votre petit doigt. Sa dot? Mais voyons . . . le 6 incliné. C'est d'ailleurs grâce à lui que la Dart a un capot surbaissé ajoutant et à son élégance et à son champ visuel. Et c'est aussi grâce à cette fameuse inclinaison que le 6 Dodge peut vous donner un rendement comparable à celui de bien des V-8. Et, qualité particulièrement appréciable, la Dart n'est pas dépensière du tout. Equipée d'un V-8 ou du 6 incliné, elle vous donnera un rendement maximum pour un minimum d'essence. Mais laissons à votre dépositaire le plaisir de vous faire mieux connaître la Dodge Dart 1961. Il vous attend.



DODGE DART '61 une réussite renouvelée!

GARANTIE DE 12,000 MILLES OU D'UN AN
(selon le cas qui se produit le premier)

BABIN AUTOMOBILE LTEE, 1060 LaJeunesse Street, DU. 7-3731
BOULEVARD DODGE-CHRYSLER LTD., 330 Cremazie Boulevard West, DU. 9-7871
GARAGE LAPOINTE, 7871 Notre Dame St. E., CL. 9-2553
GARAGE ROSEMOUNT LTEE., 2700 Masson St., Rosemount, LA. 4-3759
MODERN MOTOR SALES LTD., 1400 Dorchester Boulevard West, UN. 6-7881
LePAGE DODGE-CHRYSLER, 5300 Sherbrooke St. E., LA. 6-1651
TRANS-ISLAND MOTORS LTD., 5400 DeCarie Blvd., HU. 1-0165
VINCENT FORGUES AUTOMOBILE INC., 15949 Sherbrooke, Point aux Trembles, MI. 5-9275
LONGUEUIL AUTOMOBILE LIMITEE, 268 St. Charles St. West, Longueuil, OR. 4-1571
PICARD AUTOMOBILES ENRG., 2080-90 St. Joseph St., Lachine, ME. 7-2345
PAGE & SON LTD., 3350 Wellington St., Verdun, PO. 6-3571
LANDRY AUTOMOBILE LTEE, 105 Curé LaBelle Blvd., Ste. Rose, NA. 5-2448
BRONX PARK GARAGE, 7635 La Salle Blvd., Ville La Salle, PO. 8-9100



GLEN—le col mou qui garde son secret

Ça, c'est mon homme! Il porte le nouveau col Glen, le col qui a une double personnalité. Car seul le col Glen vous offre le confort d'un col mou et l'apparence d'un col empesé. Son secret, ce sont les renforts permanents cousus *à l'intérieur* du col. Arrow a doté du col Glen une chemise de ville en fin broadcloth, de belle coupe, offerte dans une vaste gamme de tailles. Les cols vont de 13½ à 18; les manches, de 31 à 36. Poignets simples ou doubles. La nouvelle Arrow Glen, $5.00.

Cluett, Peabody & Co., of Canada Limited, Kitchener, Ont.

ARROW

LES COURSES

Inscrits au Richelieu

1ère COURSE — Trot C-3 — $700

1. Nibble's Prince, R. Bouthillier 5-2
2. Nedson, F. Church 3
3. Whisky Pat, A. Grodnis 9-2
5. Smiling Boy, Dr. W. Croteau 6
4. Darn Sweet, J. Zeron 8
7. Miss April Cunner, J. Gordon 8
8. Mi Son's Beauty, A. Grise 10
6. Mr. McE Stone, B. Ritz 12

Eligible : Runnymede Lee, B. Pearson.

2e COURSE — Amble C-3 — $700

3. Rosa Lee Abbey, R. Ponton 3
1. Mr. Gibb, R. Grandmaison 7-2
8. Joan Mite, Denis Filion 9-2
2. Hi Joe, J. Letourneau 6
7. Bell Tower, R. White 6
5. Miss Rossi, G. Lachance 8
6. Rufus Jones, A. Grodnis 8
4. My Sensation, P. Caldwell 10

Eligible : Andy Ellis, R. MacDonald

3e COURSE — Amble C-3 — $700

3. Challenger Pick, J. Letourneau 5-2
2. Bold Boy, M. Turcotte 3
1. Jada Hanover, Dunc McTavish 7-2
5. Miss Claudette Volo, R. Ponton 6
6. Ray Byrd, Y. Gamache 6
8. Avalon Pleiades, F. Parks 8
4. Hi Widower, H. Filion 10
7. Dusty Chief, E. Dell 10

Eligible : Gallant Grattan S, V. Hughes

4e COURSE — Trot C-2 — $800

2. Accomac, P. Robillard 3
1. Candy R., D. Palmer 4
3. John Upton, P. Sauvé 4
5. Rose C. Lee, T. Horton 6
6. Dallas Hanover, Dunc McTavish 6
7. Rebel Al, C. Hilliard 8
8. T. Princetown, R. Grandmaison 8
4. Lynntown, C. Denault 12

Eligible : Bob Lybrook, A. Thorne

5e COURSE — Amble C-1 — $1,000

4. Hickory Major, M. Pusey 5-2
2. Governor Baldwin, R. Feagan 3
3. Mrs. Saint, J. Gordon 7-2
1. Dudley Counsel, V. Larose 5
5. Joanna H, H. Filion 7
6. The Moor, Y. Catelier 8
8. Glendale Jerry, F. Church 8
7. Teddy Aircraft, G. Diotte 12

Eligible : Penny's First Lass, A. Thorne

6e COURSE — Amble C-2 — $800

6. Meadow Bower, R. Bardier 2
2. Counsel Judd, R. White 3
3. Bankroll, R. Caldwell 5
4. Swan Song, Bert Madill 5
8. Check In, L. Pelletier 7
1. Windsor Chief C, B. Lawrence 8
5. Scotch Spencer, G. Michaud 8
7. Connie Atom, M. Waples 10

Eligible : Double Mc, A. Thorne

7e COURSE — Trot C-1 — $1,000

3. Dauntless Dare, S. Brisson 5-2
4. Chapple's Boy, J. Gordon 5-2
2. Colonel Rodney, J. Cyrenne 9-2
1. Phyllis Brooke, M. Waples 6
5. Cloyd Hanover, W. Hopkins 6
6. Woody Regent, G. Beauchemin 8
4. Janet's Son, J. Giguere 8
8. My Grand Son, T. Horton 10

Eligible : Effective St. Charles, —, Zeron

8e COURSE — Amble C-2 — $800

2. Spen Vic, Y. Gamache 3
5. Chief's Royal, H. Filion 7-2
1. Jerry Patchen, R. Caldwell 4
4. Eveanna, J. Vachon 6
7. Jet Byrd, Y. Catelier 6
3. Miss A. Majesty, J. Letourneau 8
6. Success Henry, W. Habkirk 8
8. Task Brewer, R. Quessy 12

Eligible : Too Diamond, R. White

9e COURSE — Amble B-1 — $1,400

1. Hi Acres Rudy, W. Grant 2
2. Punch Herbert, F. Parks 4
6. Rome Hanover, R. Bardier 4
3. Dandy Byrd, L. Bourgon 6
4. Check Out, J. Wiener 6
5. Crescendo, M. Turcotte 8
7. Meadow Maine, M. Pusey 8
8. Chauncey Hanover, V. Larose 10

Eligible : Colona Hanover, M. Gingras

10e COURSE — Amble C-3 — $700

6. Glendale Jane, W. Wellwood 3
3. Virginia Diamond, R. Ponton 4
7. James Hanover, P. Robillard 4
1. Postal Chief, E. Bradette 6
2. Nipper Johnston, W. Bourgon 6
4. Mr. Reed, G. Diotte 8
5. Josieanne, H. Filion 8
8. Chief Blackstone, C. St-Jacques 10

Eligible : Consort Hanover, V. Waddell

BATAVIA

1ère course, Trot — $850 : Col. Sampson (Wilburn) 15.60, 9.50, 8.50; Fairview Ike (Dufford) 10.40, 5.90; Helen E Lee (Hill) 10.80. Durée : 2.17 1/5.

2e course, Amble — $700 : Mighty Flynn (Manges) 40.30, 13.00, 5.90; Summer Look (Holmes) 4.40, 3.10; Gun Shot (Schroeder) 3.70. Durée : 2.18. Pari double : $499.70.

3e course, Amble — $700 : Protector C Dillon (B. Gilmour) 7.50, 4.80, 3.80; Mr. Casevcase (Manges) 8.00, 6.50; Black Streak 5.90. Durée : 2.18 4/5.

4e course, Trot — $1,000 : Rip Scote (Hewson) 9.80, 6.50, 3.10; Bonny Tell (Holmes) 6.20, 3.10; Wayside (Dufford) 2.40. Durée : 2.16 3/5.

5e course, Amble — $850 : Bettys Guy (Morse) 6.90, 3.30, 2.80; Handsome Grattan (Manges) 3.10, 3.00; Jack Chips (Cordwell) 3.70. Durée : 2.17 2/5.

6e course, Amble — $850 : Prince Rosecroft (Morse) 13.00, 6.00, 3.80; Huron Boy (B. Gilmour) 4.80, 2.40; Crown Attorney (Dan) 3.00. Durée : 2.16 1/5.

7e course, Amble — $1,300 : Diplomat Hal (Arthur) 14.00, 6.70, 5.30; Tracer Abbe (J. Smith) 4.40, 3.80; Andy Burnett (Dan) 6.90. Durée : 2.14 3/5.

8e course, Amble $100 — Marie Row Gil, (E. Harner) 13.90, 6.20, 5.10; Janet Hal, (Manges) 5.20, 5.30; Bay Jess, (Cordwell) 8.50. Durée: 2.17.

9e course, Amble $850 — Howdy Doody, (B. Gilmour) 12.80, 5.70, 2.80; Sweet Rhythm, (McKinley) 4.70, 3.30; Endorser, (J. Smith) 3.00. Durée 2.17.

Assistance: 3,043; **Paris:** $201,584.

YONKERS

1ère course, Trot $2,100 — Leon Hanover, (J. Williams) 32.40, 12.20, 6.90; Senator Gray, (R. Cherrix) 13.80, 6.10; Hughes Hanover, (V. Dancer) 7.80. Durée: 2.10.1.

2e course, Amble $2,100 — Ruthie Pride, (G. Phalen) 4.50, 3.00, 2.80; Ray Creed, (J. Cruise) 4.70, 4.30; Scottish Rhythm, (W. Hudson) 6.20. Durée: 2.06.3. Pari-double: $169.00.

3e course, Trot $2,200 — Star Up, (A. Myer) 17.50, 6.90, 5.50; Sonny Nardin, (W. Haughton) 4.20, 3.10; Frenesi, (H. Fawnall) 4.10. Durée: 2.09.

4e course, Amble $2,400 — Storm Moraka, (W. Haughton) 9.50, 5.30, 4.00; Zoom's Counsel, (C. Fitzpatrick) 4.10, 3.20; Poplar Parker, (Del Insko) 3.40. Durée: 2.05.4.

5e course, Amble $3,200 — Kenny J, (H. Bell) 5.40, 3.30, 2.60; Glenville, (R. Camper) 3.20, 2.80; Senator Byrd, (J. Williams Jr.) 4.80. Durée 2.03.3.

6e course, Amble $3,200 — Prince Gamaun, (L. Boring) 65.00, 19.60, 9.30; Keen's Victoriwin, (L. Cherrix) 4.20, 3.30; Royal Direct, (V. Dancer) 4.60. Durée: 2.04.4.

7e course, Trot $3,000 — Swartley Hanover, (L. Kali) 12.70, 6.50 3.90; Garnet Queen, (H. Beissinger) 4.30, 2.70; Archanna, (G. Phalen) 5.10. Durée: 2.07.3.

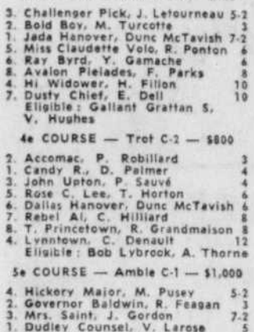
8e course, Amble $2,400 — Hal Reward, (C. Fitzpatrick) 32.80, 13.60, 7.30; Kathleen Wayne, (R. Schlosser) 5.30, 4.30; Joe H., (C. Phalen) 3.70. Durée: 2.05.3

9e course, Amble $2,100 — Lynn Tass (S. Smith) 14.10, 7.40, 3.60; Flo's Son, (C. Abbatiello) 9.20, 4.50; Water Front, (W. Wathen Jr) 3.50. Durée 2.06.2.

Assistance: 15,014; **Paris:** $1,397,969.

Décès de "Gunny" Murphy

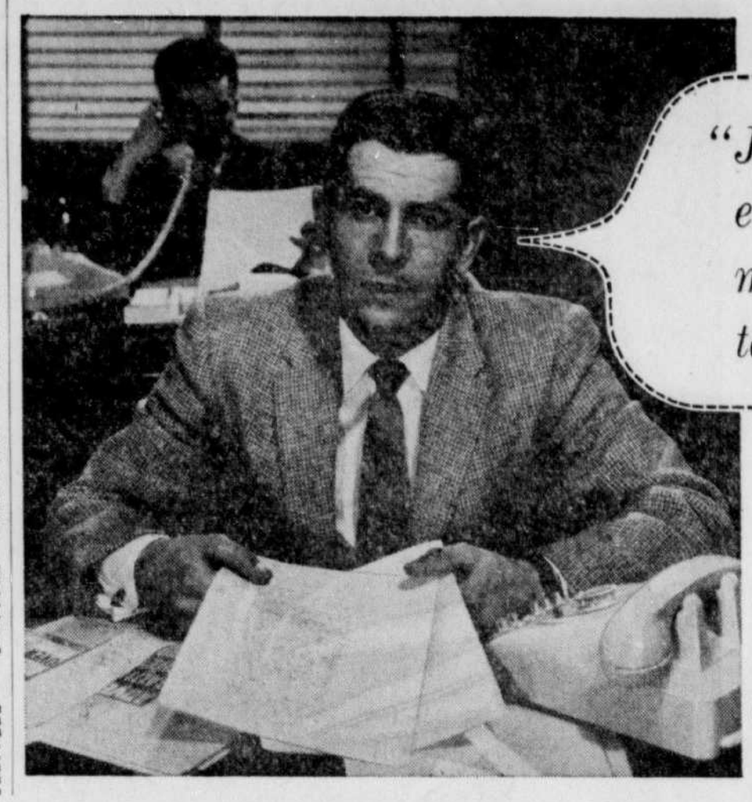
OTTAWA, (PC) — C. E. (Gunny) Murphy, 60 ans, un membre de l'équipe de crosse d'Ottawa qui avait décroché le championnat du Canada en 1928 est décédé en fin de semaine après avoir été atteint d'un malaise subit à la joute de football des Rough Riders samedi.



le panorama

CE SOIR
DANSEZ
PRÈS DES ÉTOILES!
et chaque soir
sauf le dimanche
dans la merveilleuse salle du
Panorama
au 21è étage,
au dessus de la ville
Pas de frais de couvert
Pas de minimum
Stationnement à l'intérieur.

LE REINE ELIZABETH



"Je perdais des affaires en négligeant mon installation téléphonique!"

"Voilà pourquoi j'ai fait venir un représentant de la Cie Bell pour étudier mon installation téléphonique. Il m'a montré comment, pour quelques dollars par mois, je pourrais avec profit améliorer le service que je donne à mes clients."

Il existe beaucoup de nouveaux perfectionnements, dans l'outillage et les services, qui peuvent aider *votre* entreprise. Vous n'avez rien à perdre ... et probablement beaucoup à gagner.

Téléphonez-nous — ou demandez notre brochure gratuite.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

LE TÉLÉPHONE OUVRE LA PORTE AUX PROFITS... TIREZ-EN LE MAXIMUM!



N'ATTENDEZ PAS pour améliorer votre service.

- *lignes supplémentaires* — Vous n'avez peut-être besoin que d'une ou deux lignes supplémentaires.
- *téléphone à boutons* — permet de retenir un appel sur une ligne tout en en faisant ou recevant un autre sur le même poste.
- *téléphones supplémentaires* — épargnant des pas ... augmentant le service à peu de frais.

Il existe maintenant un vaste choix de téléphones en couleur s'harmonisant avec le décor des bureaux modernes.

EATON — 20% DE RABAIS SUR PRIX RÉGULIERS

BAS NYLON GLENEATON Sanitized*

UNE SEMAINE SEULEMENT! Du mercredi, 26 octobre au mardi, 1er novembre inclus



*"Sanitized" — procédé hygiénique et désodorisant à effet persistant, non-irritant.

C'est un grand événement semestriel que cette vente de bas EATON. Magnifiques bas "GLENEATON" — seulement chez EATON — avec rabais de 20% sur leur pris régulier. Approvisionnez-vous! Achetez en prévision des cadeaux de Noël! Cette offre extraordinaire ne dure que 6 jours seulement!

NUANCES DISPONIBLES

BAS FINS SANS COUTURES	BAS D'USAGE SANS COUTURES	BAS FINS ENTIEREMENT DIMINUES	BAS D'USAGE ENTIEREMENT DIMINUES
• Tender beige (neutre)	• Tender beige (neutre)	• Tender Beige (neutre)	• Tender beige (neutre)
• Glow beige (chaud)	• Glow beige (chaud)	• Glow beige (chaud)	• Glow beige (chaud)
• Coco	• Honey beige (bronze)	• Honey Beige (bronze)	• Taupe mist
• Taupe mist			

SANS COUTURE

	PRIX REGULIERS		PRIX SPECIAUX EATON	
	La paire	3 paires	Paire	3 paires
BAS DE MARCHE, 30 deniers, maille unie	1.00	2.90	.80	2.32
BAS HABILLES, 400 aiguilles, 15 deniers, tulle nylon	1.19	3.50	.95	2.80
ECONOMIQUE "PIN MONEY", 400 aiguilles, 15 deniers, tulle et mailles unies	.98		.78	

ENTIEREMENT DIMINUES

BAS DE MARCHE, jauge 45, 30 deniers	1.19	3.50	.95	2.80
PIED COTON, jauge 45, 30 deniers. Semelle renforcée coton	1.25	3.70	1.00	2.96
TULLE NE FILANT PAS, jauge 51, 15 niers, fins.	1.39	4.05	1.11	3.24
BAS DE MARCHE, EXTENSIBLES. "Double vie", qualité d'usage	1.59	4.65	1.27	3.72
BAS FINS, qualité supérieure, jauge 51, 30 deniers.	1.39	4.05	1.11	3.24
HAUTS "FLEX", jauge 45, 40 deniers, hauts extensibles.	1.39	4.05	1.11	3.24
BAS FINS HABILLES. Jauge 51, 15 deniers	1.00	2.90	.80	2.32
BAS FINS HABILLES, jauge 60, 15 deniers	1.29	3.80	1.03	3.04
BAS D'USAGE, jauge 45, crêpe de nylon	1.59	4.65	1.27	3.72
BAS D'USAGE, jauge 51, 50 deniers	1.49	4.40	1.19	3.52
SOIE VERITABLE, bas semi-usage, 6 fils	1.89		1.51	

COMPOSEZ VI. 2-9211
SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES
-BAS (RAYON 201), AU REZ-DE-CHAUSSEE



Pratiques!
Elégants!

JUMPERS FLANELLE

SPECIAL MERCREDI

5.98

Coquet modèle façon robe-manteau, jupe légèrement à godets, ceinture en pareil et deux grandes poches. Interprété en un mélange viscose rayonne et acétate qui le rend lavable et pratiquement infroissable. Brun, anthracite foncé, bleu moyen. Tailles : 14½ à 24½.

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des Commandes téléphoniques

ROBES "PETIT-BUDGET" (RAYON 345), NOUVEL EMPLACEMENT : QUATRIEME ETAGE

Ce jeudi encore au cours du
FESTIVAL DE FRANCE EATON
des modes de Paris et de la musique française seront en vedette au
DÉFILÉ DE MODES EATON à L'HEURE DU DÉJEUNER
en La Salle Bonaventure de l'Hôtel Reine Elizabeth
Heure : 12 h. 45
Réservations recommandées via l'Hôtel

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON



Chapeaux!

Echantillons à ½ prix!

Plusieurs seuls du genre. ACHAT SPECIAL de série de prix plus élevé. Seulement 2 modèles représentés. Plumes une couleur et plusieurs couleurs, feuilles de velours, assemblage de maribou et ornements d'organdi dans le lot. Brun, vert, bleu, mauve et autres.

Pas de commandes téléphoniques ou postales, s.v.p.

(904)

Léotards!

Extensibles en nylon.

Pour le fumoir, l'école, les sports et pour tous les jours. Marque "Dorothy Vernon", exclusive à Eaton. Nylon entièrement diminué. Elastifié à la taille. Tailles petite, moyenne et grande. BEIGE, NOIR, VERT FORET. Aussi disponibles : tailles filles 7 à 10 et 10 à 14 — **2.59**

COMPOSEZ VI. 2-9211

(909)

Rideaux

Solde du fabricant de séries de prix plus élevé. Rideaux "TRUNET" — (rayonne traitée exigeant peu ou pas de repassage). La plupart blancs, quelques-uns avec impressions. 2 dimensions, env. 42" x 81" et 42" x 90" dans le lot.

Composez VI. 2-9211

(967)

Couvre-chaussures

4000 paires doublées de laine!

ACHAT SPECIAL! Attrayants et chauds pour dames et adolescentes. Plastique de vinyle beige. Pointures : 4 à 9, pas de demi-pointures.

Magasinez en personne, écrivez ou composez VI. 2-9211

(937)

Bottines "Artic"

Pour hommes, doublées de laine de mouton. Pour le football, curling et pour porter après le ski. Achat spécial remarquable. A porter sans chaussures, empeignes de cuir souple, semelles crêpe mousse. Noir et brun, 6 à 12.

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

LES GRADS

SUITE DE LA PAGE 17

marquer le premier but de la saison", a déclaré, mi-figue, mi-raisin, le vétéran Jean Perrault, du Totem, qui a compté dans son propre filet à la première période de la première joute . . . "On a préféré me voir porter un chandail d'arbitre qu'un chandail de joueur", a révélé Frank Daigneault, l'arbitre en chef, qui aurait aimé effectuer un retour au jeu . . . le gardien de buts Yves Nadon, du Totem, a remplacé Jacques Beauchamp devant la cage des Sages, dans la deuxième joute . . . officiellement, c'est la recrue Paul Bayeur, des Grads, qui a enregistré le premier but de la saison . . . avec un médecin et un chiro, les Grads n'auront aucune excuse de présenter une liste de joueurs blessés . . . Michel Béchard et Jean-Paul Bergeron sont tous deux retournés à la ligue . . .

PREMIERE PARTIE

Grads 5, Totem 3

PREMIERE PERIODE

1 — Grads, Bayeur (Laperrière) 1.30
2 — Grads, Lalonde (Laperrière et Jeanneau) 8.33
3 — Totem, Marcoux (Dupont) 8.48
4 — Grads, Lalonde (sans aide) 11.09
Punitions: Laperrière 30, et Bayeur 14.18.

DEUXIEME PERIODE

5 — Totem, Smith (Perrault et Beaucage) .51
6 — Grads, Desroches (Lalonde et Berzeron) 10.42
Punition: Aucune

TROISIEME PERIODE

7 — Grads, Viau (Lalonde) 13.05
8 — Totem, Gendron (Murray) 14.21
Punitions: Jeanneau 6.21, Laperrière 1.54, Nadon 7.51 et Desroches 8.54.
Arbitres: Mario Cardinal et Frank Daigneault.

DEUXIEME JOUTE

Hobos 7, Sages 2

PREMIERE PERIODE

1 — Hobos, Breton (Hébert) 2.03
Punition: Brochu 10.33.

DEUXIEME PERIODE

2 — Sages, Geoffrion (Seguin et Marinier) 2.31
Punition: Aucune

TROISIEME PERIODE

3 — Hobos, Hébert (Lalonde et Gougeon) 2.18
4 — Hobos, Berthiaume (G. Jeanneau et Lalonde) 3.09
5 — Sages, Marinier (Geoffrion) 6.54
6 — Hobos, Breton (Hébert et L'Africain) 7.59
7 — Hobos, Hébert (sans aide) 8.42
8 — Hobos, Breton (sans aide) 13.54
9 — Hobos, L'Africain (sans aide) 14.06
Punitions: G. Jeanneau, 10.00 et Gougeon 12.19.

BIBLIOTHEQUE

SUITE DE LA PAGE 8

sans parler des contes de fées, qui le cèdent cependant de plus en plus aux histoires non fictives.

"L'important, souligne-t-elle, c'est que les enfants lisent. Je sais, par expérience, que les jeunes bibliophiles ont plus de goût pour les livres dont le caractère d'imprimerie est bien aéré. Les petits caractères n'offrent aucun attrait pour eux ; par contre le facteur illustration est éminemment important. On ne saurait trop y attacher d'importance et d'exigeance dans la qualité. Avis aux parents, en prévision des cadeaux de Noël.

On sait en effet que l'image reste et exprime clairement ce que mille mots ne sauraient pas toujours illustrer.

Son travail consiste à visiter les éditeurs, à se renseigner sur ce qui s'imprime pour les jeunes mais surtout à juger sur place.

Egalement bénévole à la bibliothèque municipale, Mme C. Heath donne une couple d'heures par jour pour cataloguer la collection tandis que Mme Dug Henderson exécute avec le sourire le travail général: préparation des volumes en circulation, classement sur les rayons, entretien, réception. M. Roland Auger, le seul dont les services soient rémunérés, procède pour sa part à l'achat des livres français, tandis que Mme Price établit la liste d'acquisition de livres anglais.

La bibliothèque de Ville St-Laurent est ouverte au public les mardi et jeudi de 2 h. 30 à 4 h. 30 p.m. et de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m. et le samedi de 10 h. a.m. à midi. Inutile de souligner que la collaboration bénévole et la participation des bibliophiles de langue française, qui fait ici défaut, serait grandement appréciée. Qu'on se le dise dans les milieux de Ville St-Laurent où le français est à l'honneur.

Vous allez à Toronto ?



RADIO ET TV DANS TOUTES LES CHAMBRES. Vous pourrez voir vos émissions préférées aux réseaux Radio-Canada, ABC, NBC et CBS.

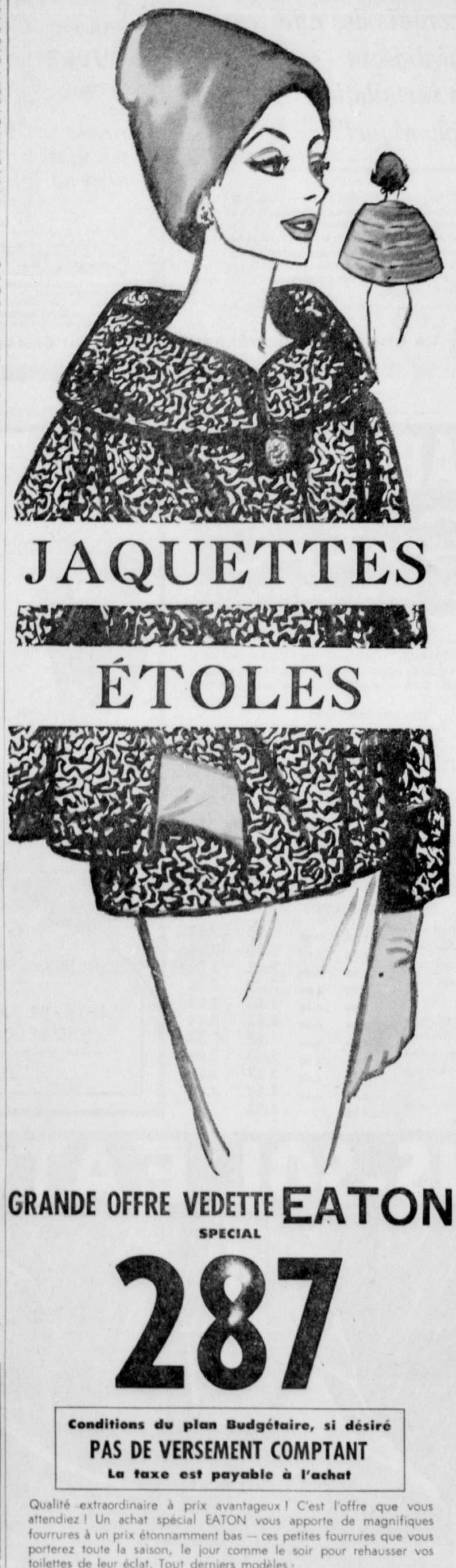
- Prix à partir de $6.50.
- Stationnement intérieur gratuit de 24 heures pour tous les clients.
- 3 grands restaurants.

GRATIS! Le service RESERVATRON confirme toutes réservations en 4 secondes. Téléphonez tout simplement à l'un des numéros suivants:

MONTREAL : VI. 2-7777 OU UN. 6-4571
OTTAWA : CE. 6-2270
TORONTO : EM. 8-7474

L'HÔTEL
KING EDWARD
SHERATON
service courtois... tarifs modiques

EATON



JAQUETTES
ÉTOLES

GRANDE OFFRE VEDETTE EATON
SPECIAL

287

Conditions du plan Budgétaire, si désiré
PAS DE VERSEMENT COMPTANT
La taxe est payable à l'achat

Qualité extraordinaire à prix avantageux ! C'est l'offre que vous attendiez ! Un achat spécial EATON vous apporte de magnifiques fourrures à un prix étonnamment bas — ces petites fourrures que vous porterez toute la saison, le jour comme le soir pour rehausser vos toilettes de leur éclat. Tout derniers modèles :

JAQUETTES
Mouton de Perse gris.
Vison de Chine (teint brun).
Ecureuil russe (teint brun).
Mouton de Perse (teint brun).
Mouton de Perse (teint noir).
Castor naturel et teint.

ETOLES DE VISON
Demi-peaux en vison pastel, vison sauvage ou vison saphir dans la plupart des coupes en vogue.

"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"
SALON DES FOURRURES (RAYON 248), AU TROISIEME

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL



ATTRACTIONS
SE CONTINUANT TOUTE LA SEMAINE

LE FESTIVAL DE FRANCE
se continue jusqu'au 29 octobre
Une présentation dans tout le magasin d'importations françaises. Voyez ces attractions en vedette d'un intérêt inhabituel.



TAPISSERIE FRANÇAISE MODERNE
Voyez la très intéressante exposition de tapisseries conçues par artistes modernes français en dessins nouveaux et couleurs exotiques.
AU 7e ETAGE



"MARCHÉ AUX PUCES" DE PARIS
Toute une variété de marchandises spécialement choisies pour vous et qui sont vendues ici dans une réplique de ce célèbre centre d'achats. Des marchandises qui feront des cadeaux exquis, dont il est difficile de trouver d'autres du même genre.
AU SEPTIEME, A L'ARRIERE, CHEZ EATON
REZ-DE-CHAUSSEE

KIOSQUE A JOURNAUX — Revues et journaux français expédiés spécialement de France par AIR FRANCE. Rayon des livres.

QUATRIEME ETAGE
UN MARCHE AUX FLEURS — Une exposition exceptionnelle de fleurs artificielles.
LE CAFÉ DE PARIS
avec des croissants chauds et pâtisserie française.

NEUVIEME ETAGE
LA CUISINE FRANÇAISE au Restaurant. Le célèbre chef-cuisinier français, M. Gaston Carrerre, prépare et présente des plats français au déjeuner.

RAVISSANTS MODÈLES

GANTS de CUIR de FRANCE

ORDINAIREMENT 5.95 À 8.95

SPÉCIAL MERCREDI 4.49

2 paires 8.75

Pas de commandes téléphoniques, ni postales, s.v.p.

Grand achat spécial à l'occasion du
FESTIVAL DE FRANCE

Marques françaises réputées

- Suèdes riches et chevreau glacé incomparablement souple.
- Longueurs mode allant du gant court au modèle 4 boutons.
- Grand choix de gants courts élégamment garnis.
- Gants 4 boutons, dessus uni ou fantaisie.
- Noir, blanc, beige, brun et nouveaux coloris mode.
- Pointures 6 à 7½ dans la collection.

Venez tôt, le choix sera à son comble ! Les quantités sont limitées
GANTS (RAYON 202), AU REZ-DE-CHAUSSEE



Trois élégants modèles . . .

COUVRE-CHAUSSURES
Bas prix, tous de fabrication canadienne.

A. PRINCESS — Nylon, fermeture "Velcro". Pour talons cubains ou hauts. Talon spécialement renforcé. Noir ou brun. 5 à 10 et ½ pointures. **7.95**

B. AIRLINER — Nylon, fermeture à glissière devant. Intérieur molletonné à collerette en laine d'agneau. Noir ou brun. **3 hauteurs de talons :** cubains, courants (tel qu'illustré) et plats. Pointures 5 à 10, pas de demi-pointures dans le modèle à talons plats. **7.95**

C. VOGUE — Botte de caoutchouc façon écossais noir ou brun. Talon plat pour toute hauteur de chaussure. Egalement, modèle uni (non illustré). 2 hauteurs de talons : **Pinto** pour talons hauts ou cubain. **Bas-Pinto** pour talons plats. Pointures : 5 à 10, pas de demi-pointures. **6.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211
CHAUSSURES POUR DAMES (RAYON 238), AU DEUXIEME

Seulement chez Eaton

LES GAINES Eatonia
Confectionnées selon les rigoureuses normes EATON.

A. Corselette-fourreau en satin "Lastex" et élastique rayonne jacquard. Bonnets à dessous en satin élastique rayonne et quartier supérieur en marquisette nylon. Blanc seulement. Hanches moyennes, pour bustes 32 à 38. **Prix Eatonia 8.00**

B. Fermeture de côté en broché coton avec soufflets élastiques sur les côtés. Baleinage devant et dos, bonnets à dessous renforcés pour maintenir. Blanc seulement. Hanches moyennes et saillantes. Bustes : 34 à 42. **Prix Eatonia 7.50**

C. Corselette à sangle intérieure en coton broché à soufflets élastiques sur les côtés. Sangle intérieure, baleinage. Bretelles montantes. Pour hanches courtes (32 à 40), moyennes (34 à 46), saillantes (34 à 44). Chair seulement **Prix Eatonia 8.50**

COMPOSEZ VI. 2-9211
SALON DU CORSET (RAYON 609), AU TROISIEME

VEUILLEZ VOIR AU VERSO LES AUTRES ANNONCES EATON

Le meilleur : Waples ou Filion ?

Le conducteur Keith Waples peut certes se permettre de s'absenter du parc Richelieu. Il est mathématiquement assuré du championnat des conducteurs.

Waples, qui a effectué un retour sur les pistes canadiennes cette année, a remporté 65 victoires en 80 jours de courses et dans les vingt derniers jours, un seul conducteur pourrait éventuellement le rejoindre, le jeune Hervé Filion, qui a gagné 40 courses.

Mais il est peu probable que Filion conserve une moyenne d'une victoire par jour d'ici la fin du meeting.

Il n'en demeure pas moins vrai que Filion a connu une année très fructueuse cette année et que nombreux sont les observateurs qui le classent au nombre des meilleurs conducteurs au pays, tout près de Waples.

Filion conduira quatre chevaux ce soir, alors que reprendront les courses à la piste du Bout-de-l'Ile.

Un amble de classe B-1 sera à l'affiche dans l'épreuve principale et si la piste est demeurée boueuse, le numéro "2" Punch Herbert devrait répéter son exploit de la semaine dernière alors qu'il a mené de fil en fil. Si la piste boueuse, des des chevaux tels que Nibble's Prince, à la première, Jada Hanover, à la troisième et Chief's Royal à la huitième seront à surveiller. Voici le classement des meilleurs conducteurs:

	P	1	2	3	Moy.
Waples	279	66	41	40	.368
Pusey	131	22	27	18	.329
White	125	20	19	29	.325
Côté	115	23	18	10	.316
Watters	119	20	17	21	.306
Giguère	74	10	14	14	.303
Caldwell	125	18	17	23	.281
Dostie	74	10	14	9	.279
Ponton	107	17	10	19	.270
Filion	271	40	38	35	.268
Jodoin	112	17	16	12	.267

Wilson signe son contrat

TORONTO. (PC) — Johnny Wilson, un ailier gauche qui a joué 580 parties consécutives dans la Ligue Nationale a mis fin à sa grève et a signé un contrat avec l'organisation des Maple Leafs de Toronto.

Wilson a accepté de se rapporter vendredi aux Américains de Rochester de la Ligue Américaine, une filiale du Toronto.

Avant le début de la saison, Wilson avait déclaré qu'il préférait s'aligner avec le Buffalo plutôt que de se rapporter au Rochester.

Ligue des Mille-Iles

La Ligue des Mille-Iles présentera deux autres joutes demain soir à l'aréna de Ste-Thérèse. Dans la joute initiale, Ste-Thérèse sera opposé au Ville d'Anjou tandis que le Ste-Scholastique affrontera le Roxoboro dans la seconde.

Dans plus de 500 localités du monde on se débarrasse des eaux d'égout grâce à un système de purification naturelle simple et beaucoup moins coûteux que les procédés chimique ou mécanique habituels. Sélection du Reader's Digest de novembre décrit cette méthode, qui consiste à déverser les eaux polluées dans des étangs ou bassins d'épandage, où elles sont purifiées par l'action des agents naturels tels que vers, escargots, bactéries et algues.

VOTRE ARGENT RAPPORTE 5 %
SUR DEPOTS A TERME
GUARANTY TRUST COMPANY OF CANADA
510 rue St-Jacques O.
UN. 6-8816

ANNONCE

Grâce à Cette Crème Etonnante

Vous ne sentez plus votre dentier!

Poli-Grip vous donne un ajustement si parfait et un confort si sûr qu'elle vous fait oublier que vous portez un dentier. Et Poli-Grip vous fournit également tous ces avantages :

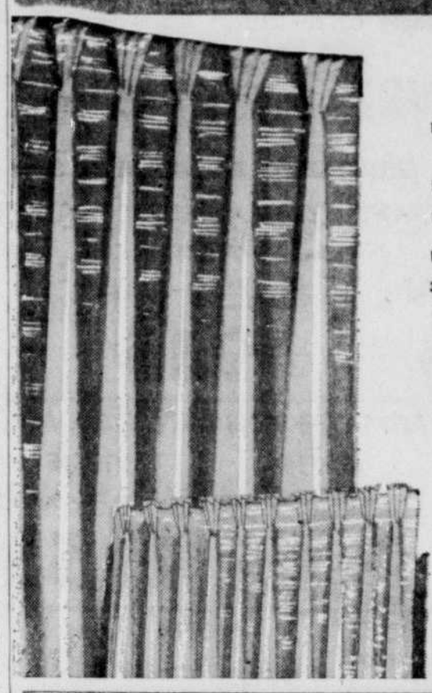
1. Poli-Grip forme un coussin crémeux qui élimine toute friction irritante sur les gencives.
2. Retient même les dentiers du bas peu profonds.
3. Scelle les bords, afin d'empêcher les aliments de s'infiltrer.
4. Vous permet de manger n'importe quoi.
5. Garde le dentier bien en place lorsque vous riez, chantez et même éternuez.
6. Fabriquée et garantie par Polident.

Votre argent vous sera remboursé en double, si la merveilleuse crème Poli-Grip ne vous donne pas plus de confort et plus de sécurité que vous en aviez auparavant! G-24F

EATON -VENTE
Vedette de 3 jours

TENTURES, HOUSSES ET TISSUS D'AMEUBLEMENT!
Profitez de ces grandes économies!

TENTURES TOUTES FAITES! DOUBLÉES! EN 2 LONGUEURS!



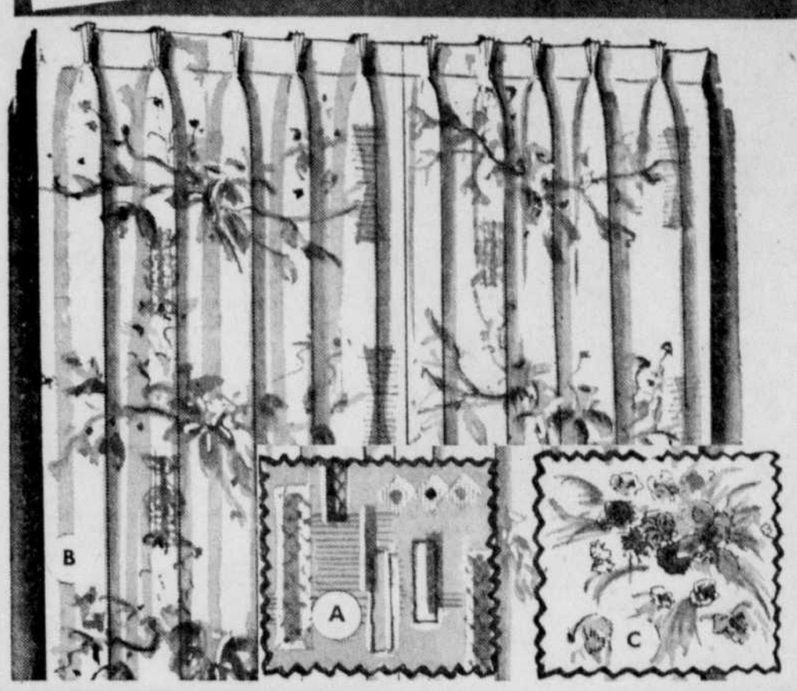
Des tentures attrayantes rehaussent vos décors

1 LARGEUR COUVRANT 48"
Longueur 95" la paire 15.95 — Longueur 63" la paire 12.95
2 LARGEURS COUVRANT 96"
la paire 32.95 — la paire 24.95
3 LARGEURS COUVRANT 144"
Longueur 95" seulement la paire 49.95

Soyez prêtes pour les réceptions des fêtes. Choisissez ces belles tentures en tissu souple ornées de rayures en bouclé ton sur ton. Nuances subtiles : huître, blanc, vert ou ton or. Tentures pleine longueur, environ 95", ou courtes, environ 63", style ranch, tel qu'indiqué ci-haut.

COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 267, AU SIXIEME

RABAIS 25% BELLES TENTURES SUR COMMANDE
Exécutées en "Arnel" et viscose (rayonne)



Offre avantageuse pour les Fêtes

	ORDINAIREMENT	SPECIAL
1 largeur (48" x 90") — La paire	23.95	La paire 17.95
2 largeurs (96" x 90") — La paire	46.95	La paire 34.95
3 largeurs (144" x 90" — La paire	70.95	La paire 52.95

"Arnel" est un tissu si pratique en raison de sa facilité d'entretien. Il résiste au rétrécissement, aux faux-plis et ne se déforme pas. Nécessite peu de repassage. Apportez vos mesures chez Eaton. Pour des tentures mur à mur, mesurez la hauteur du plafond au sol.

A. Dessin moderne
B. Dessin semi-moderne
C. Dessin fleuri

Les prix indiqués s'entendent pour longueur 90".
Autres longueurs avec économies proportionnelles.
'ARGENT REMIS si la MARCHANDISE ne SATISFAIT PAS'
RAYON 267, AU SIXIEME

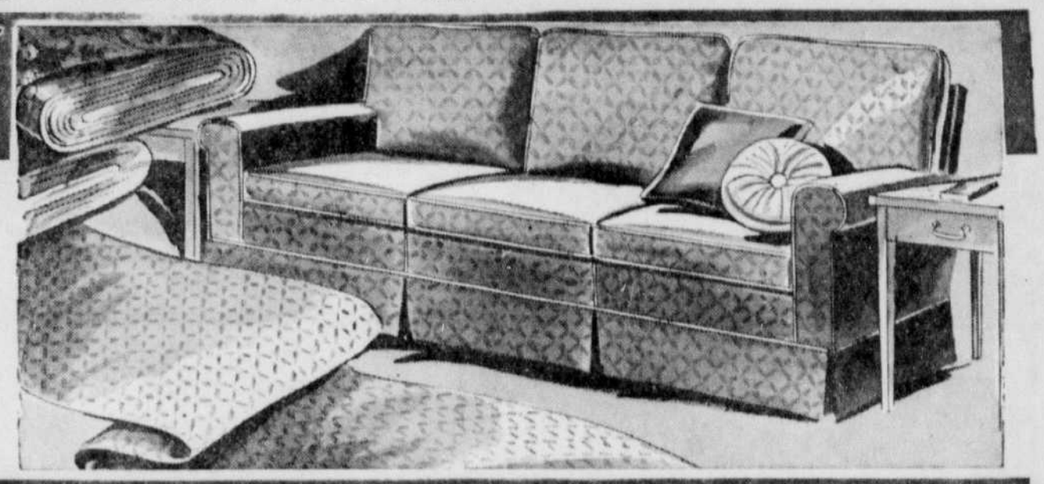
1/2 de rabais sur la confection ...DE HOUSSES FAITES SUR COMMANDE!

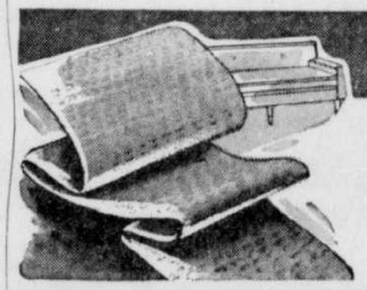
Coupées chez vous, sur vos meubles! choix de tout tissu de 1.95 à 4.50 la verge

Frais de confection pour : CHESTERFIELD 2 ou 3 coussins REG. 27.50 POUR 13.75
Frais de confection pour : ENSEMBLE 3 PIECES, 1 sofa et 2 fauteuils à 1 coussin REG. 55.00 POUR 27.50
Frais de confection pour : FAUTEUIL A 1 COUSSIN REG. 14.50 POUR 7.25

Les housses seront coupées sur vos meubles, chez vous. Elles seront finies dans les ateliers Eaton. Modèles à volant droit ou à plis ronds. Ajustage impeccable avec fermeture à glissière. Cette offre s'applique aux chesterfields standard (meubles cogswell, à section ou échantillons exclus). Frais modiques en sus pour déplacement dans la banlieue immédiate et autres localités hors de Montréal.

RAYON 267, AU SIXIEME





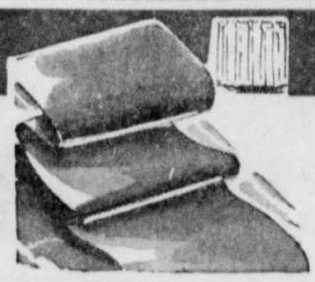
Avec rabais de 25%

Tissus de séries discontinuées

Profitez-en pour faire recouvrir vos meubles à prix notablement économiques. Choix de frises de coton, tissus matelassés et velours rayés.

Rég. 5.95 à 9.95 la verge
Pour 4.45 à 7.35 la vge

RAYON 267, AU SIXIEME



1/3 à 1/2 de rabais!

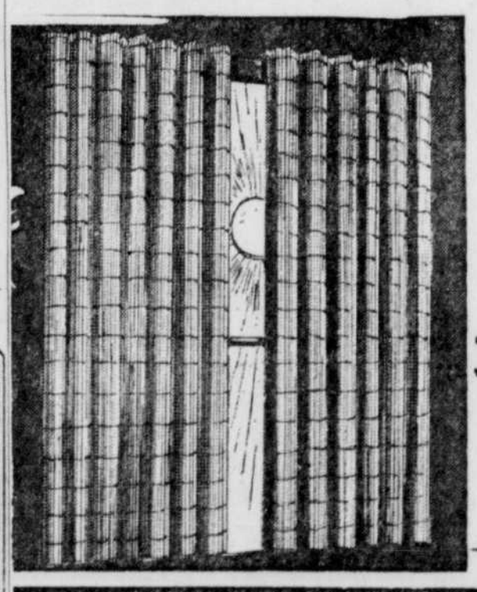
Grand choix de tissus à tentures

Tout un assortiment de tissus unis, imprimés, légers (sheers) de coloris variés. Longueurs allant de 5 verges à 25 verges.

Rég. 1.95 à 4.95 la verge
Pour .99 à 3.29 la vge

RAYON 267, AU SIXIEME

Tentures en tiges de bambou



Flatteuse décoration à bas prix!

Modèle à tirage à galon fronceur dans le haut. Crochets compris. Ton naturel seulement. Toutes dimensions approximatives.

LARGEURS	LONGUEUR 54"	LONGUEUR 84"
24"	La paire 1.99	La paire 2.99
36"	La paire 3.39	La paire 4.49
48"	La paire 3.99	La paire 5.99
60"	La paire 4.99	La paire 6.99
72"	La paire 6.49	La paire 8.99

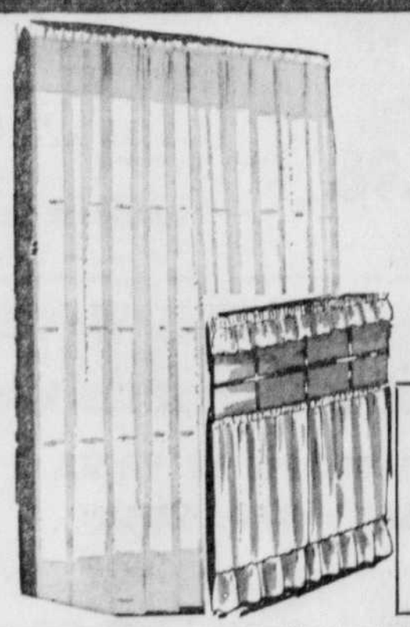


Environ		Environ	
3'0"	.75	6'0"	1.50
4'0"	1.00	8'0"	2.00
5'0"	1.25	10'0"	2.50

TRINGLES
Coupées d'avance!
3 galets par pied de tringle, 2 butées pour chaque tringle, des supports muraux tous les 18".

POURNITURES D'AMEUBLEMENT (RAYON 269) AU SIXIEME

Rabais! Rideaux à bas prix!

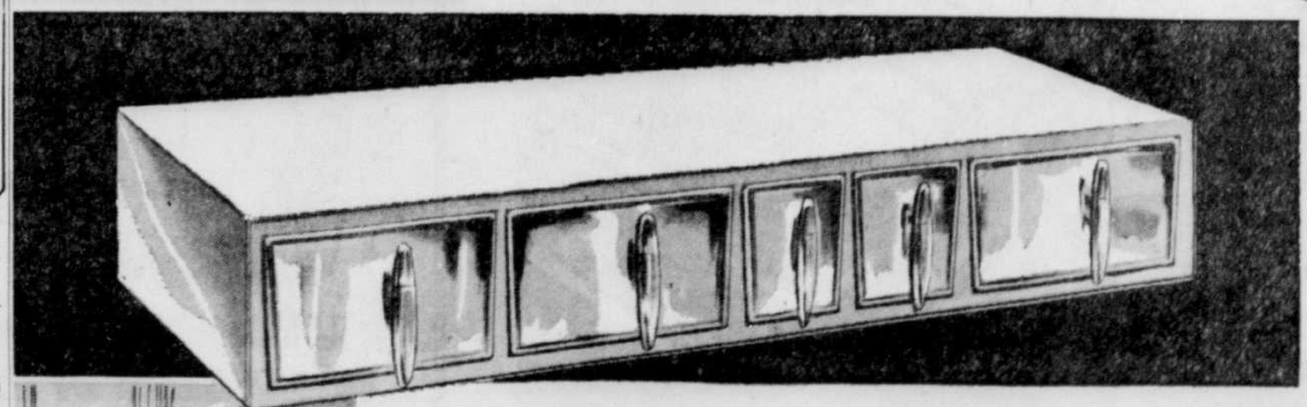


Rideaux "Seneclass"

Ils se lavent facilement, sèchent en quelques minutes, pour ne nécessiter aucun repassage. Ils ne devraient ni s'étirer, ni se déformer. Blanc seulement.

41" x 54" la paire	3.49
41" x 63" la paire	3.99
41" x 72" la paire	4.49
41" x 81" la paire	4.99
41" x 90" la paire	5.29
41" x 99" la paire	5.49
41" x 108" la paire	5.99

RIDEAUX DE "DACRON"
Brise-bise pouvant se combiner pour s'adapter à pratiquement toutes les fenêtres. Lavables à la main. Choix de rose, blanc, vert, beige, ton or ou bleu. Chaque brise-bise a environ 34" x 36". La paire 2.99
Cantonnière pour assortir .99 chacune
RAYON 268, AU SIXIEME





BOITES PLASTIQUE "SPACE-MAGIC"

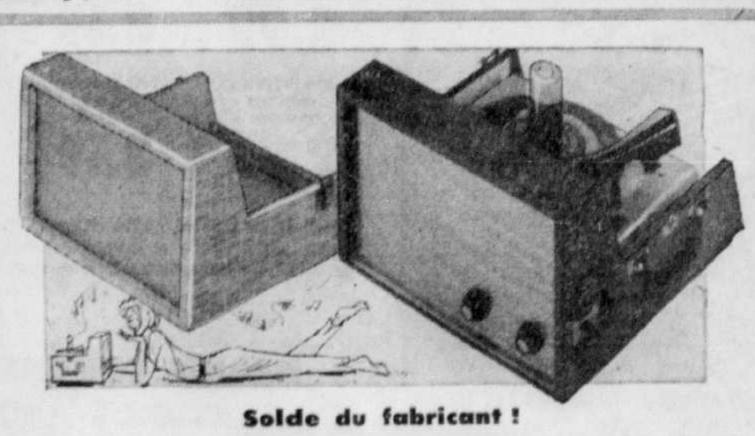
5 boites de cuisine en plastique transparent, dans un cadre solide de bois.

Pour le thé, le sucre, la farine, les épices etc. A fixer sous les armoires de cuisine ou à poser sur les tables. Fini émail semi lustré en turquoise, jaune ou blanc ou non peint. 24" x 7" x 4¾" profondeur.

Non peint 8.95
Peint 9.95
avec vis et indications d'installation.

COMPOSEZ VI. 2-9211
(RAYON 254 AU QUATRIEME)

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL



Solde du fabricant!

"SEABREEZE" PORTATIF

"Stéréo" – 45 tours minute

Solde du fabricant, d'où le très bas prix. Joue des disques stéréo et les disques courants 45 tours/minute. Haut-parleur auxiliaire de 6" dans chaque cloisonnement amovible. Contrôle de volume jumelé. Environ 12" x 16" x 8" au total. Coffrage gris/gris clair.

SPECIAL MERCREDI 49.95

CENTRE DE LA MUSIQUE (RAYON 260), AU CINQUIEME

L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

EATON — VENTE
PNEUS D'HIVER BULLDOG "BLIZZARD"



Rabais de 20%

Tous les propriétaires d'auto avisés attendaient cette offre de pneus d'hiver. C'est une grande vente EATON de pneus BULLDOG "BLIZZARD" de premier choix. Ils sont moulés d'une composition scientifique de caoutchouc naturel pour assurer une traction positive dans la boue, la neige ou la glace. Fabrication à surface zig-zag, dans le but de réduire le bruit au minimum permet d'utiliser ce pneu à l'année longue. Achetez vos pneus BULLDOG "BLIZZARD" pour les durs mois d'hiver pour plus de sécurité, plus de confort et plus d'économie.



Une autre grande offre Eaton dans tout le Canada !

Pneus d'hiver de premier choix !

4 JOURS SEULEMENT, MERCREDI A SAMEDI

BULLDOG "BLIZZARD" TYPE A CHAMBRE A AIR (CABLES RAYONNE)

670/15	710/15	760/15
Rég. 20.95 — Spécial	Rég. 23.95 — Spécial	Rég. 25.95 — Spécial
16.75	**19.15**	**20.75**

BULLDOG "BLIZZARD" TYPE SANS CHAMBRE A AIR (CABLES RAYONNE)

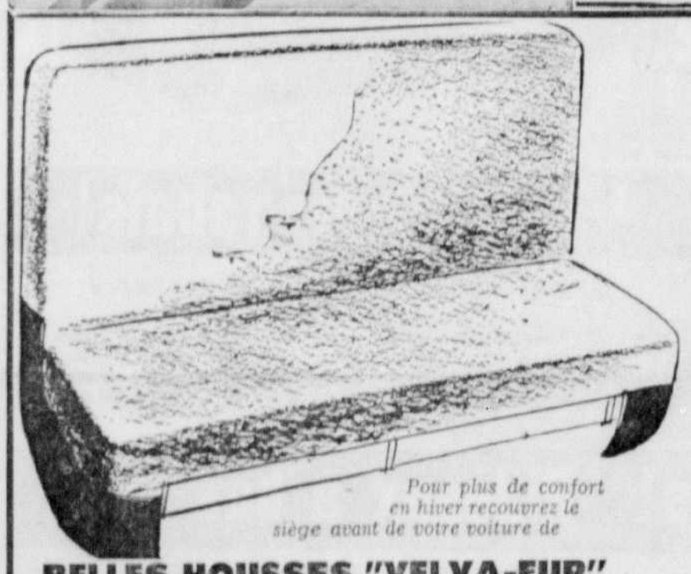
6.50/600/13	670/15	710/15	760/15
Rég. 22.95 — Spécial	Rég. 24.95 — Spécial	Rég. 26.95 — Spécial	Rég. 29.95 — Spécial
18.35	**19.95**	**21.55**	**23.95**

750/14	800/14	850/14
Rég. 24.95 — Spécial	Rég. 27.95 — Spécial	Rég. 29.95 — Spécial
19.95	**22.35**	**23.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211 — SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES

PAS DE VERSEMENT COMPTANT
SUR ACHATS PAR PLAN BUDGETAIRE — LA TAXE EST PAYABLE A L'ACHAT

LE RAYON DES ACCESSOIRES AUTOMOBILE MAINTENANT SITUE AU CINQUIEME
Rayon 263, au cinquième



Pour plus de confort en hiver recouvrez le siège avant de votre voiture de

BELLES HOUSSES "VELVA-FUR"

Velva-Fur est une laine épaisse et douce qui prolongera la durée du recouvrement de votre siège. Facile à installer et lavable. Une variété de couleurs : rouge, bleu, vert, gris, beige. Dim. convenant à la plupart des voitures américaines et canadiennes. En commandant, veuillez indiquer si votre voiture à 4 ou 2 portes et si le siège est à division ⅓ ou ⅔.

SPECIAL MERCREDI **12.98**

COMPOSEZ VI. 2-9211

NOTEZ LE NOUVEL EMPLACEMENT : CINQUIEME ETAGE (RAYON 263)



Voyagez confortablement même en période de grand froid !

Coussin électrique

Coussin d'auto électrique. Utilise le même volume d'énergie qu'un phare d'auto (3 amp.) Réchauffe le siège et le dossier. Recouvrement coton lustré gris-noir. Env. 14" x 18" pour le siège et 19" x 18" pour le dossier. Pour 12 volts seulement !

10.98

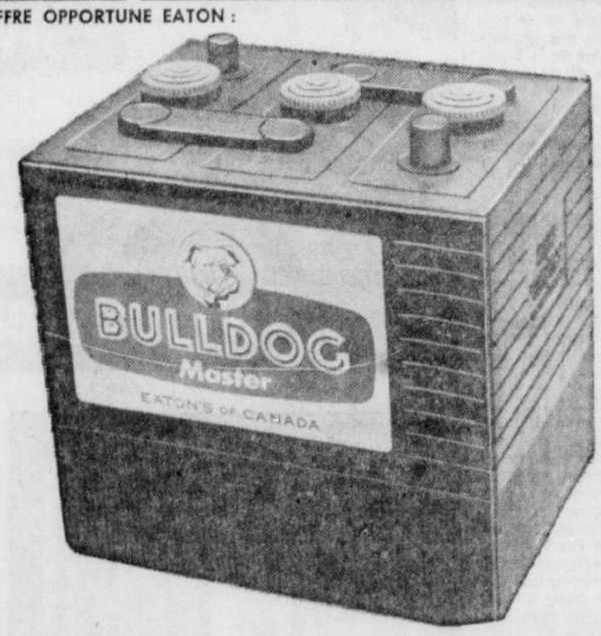
COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 263 AU CINQUIEME

Fiez-vous à la batterie BULLDOG "Master" Garantie d'ajustement de 60 mois

UNE AUTRE OFFRE OPPORTUNE EATON :

MASTER 6 volts	MASTER 12 volts
16.95	**17.95**
Pour la plupart des voitures	
PREMIUM 6 volts	**PREMIUM 12 volts**
14.95	**16.95**
Pour la plupart des voitures	



Plus de panne de mise en marche. Utilisez la batterie conçue pour la voiture moderne. Avec plaques en alliage ultra-résistant d'ARGENT AU COBALT, caractéristique exclusive pour réduire les avaries causées par la surcharge. Avec bas en caoutchouc dur, séparateurs REVERE et isolateurs verre liés à la résine, le Bulldog "Master" offre une garantie d'ajustement de 60 mois. Le BULLDOG "PREMIUM" est une batterie fiable à bas prix munie des avantages de la MASTER. Bas en caoutchouc, séparateurs Revere et isolateurs verre fixés à la résine. Garantie d'ajustement de 36 mois.

MASTER : garantie d'ajustement de 60 mois
PREMIUM : garantie d'ajustement de 36 mois

Clients de la banlieue : utilisez les lignes directes Eaton, sans aucuns frais pour vous.

CLIENTS DE L'EXTERIEUR : ECRIVEZ AU SERVICE D'ACHATS, EATON, MONTREAL

EATON, c'est le magasin du linge de maison de qualité



LES DRAPS ET TAIES "LADY PEPPERELL"

Pour lit jumeau 72" x 102" CHACUN	Pour lit double 81" x 102" CHACUN	Pour grand lit double 90" x 102" CHACUN
2.99	**3.19**	**3.59**
Pour lit jumeau, emboîtant CHACUN	Pour lit double, emboîtant CHACUN	Taies d'oreillers assorties 42" x 33" la paire
2.99	**3.19**	**1.49**

Coton blanc blanchi, qualité d'usage. Plus de 128 fils au pouce carré. Solide et durable. Ourlets unis pour plus de solidité. **Toutes dimensions approximatives.**



BEAUX COUVRE-LITS ET TENTURES ASSORTIES

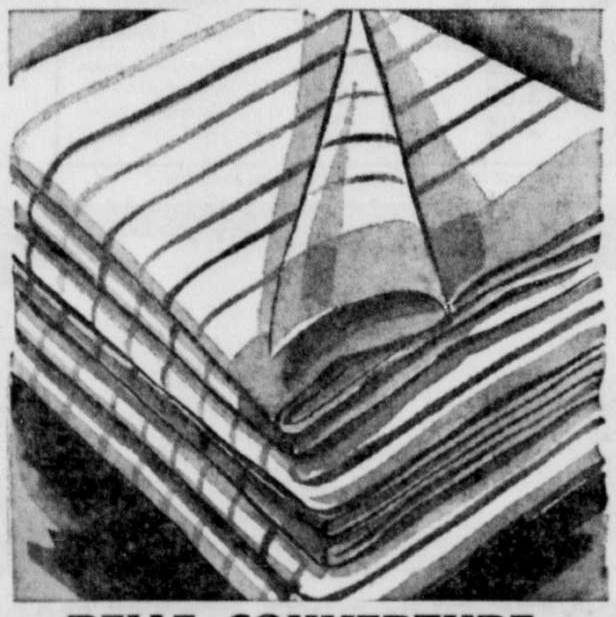
SPECIAL MERCREDI

COUVRE-LIT CHACUN **13.98** TENTURES LA PAIRE **7.00**

En taffetas de rayonne à motifs floraux sur fond blanc. Volant frisé ton pastel. • **Résiste aux faux plis** • **Ne pâlit pas** • **Est à l'épreuve des mites.** Pour lit jumeau, env. 82" x 110", lit double, env. 96" x 110". Tentures à motifs floraux, le haut à pinces type français, env. 42" x 90". **Aqua, lilas, melon ou rose.**

COMPOSEZ VI. 2-9211

(RAYON 436 AU DEUXIEME)



BELLE COUVERTURE A UN PRIX VEDETTE

Environ 70" x 90"

Couverture de finette de coton importée à tissage serré **à rayures multicolores. Bordure rose ou bleu** avec ourlets pour prolonger la durée.

SPECIAL MERCREDI chacune **2.49**

COMPOSEZ VI. 2-9211

(RAYON 436 AU DEUXIEME)

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL



LITS CONTINENTAUX, SOMMIERS et MATELAS

SOMMIERS ET MATELAS SPECIAL

Rég 24.95 à 74.95 **16.63** à **49.96** CHACUN

Séries discontinuées, échantillons, reliquat de ventes dans le groupe. En un grand choix de matelas de dimensions de 3'0 — 4'6" et de recouvrements.

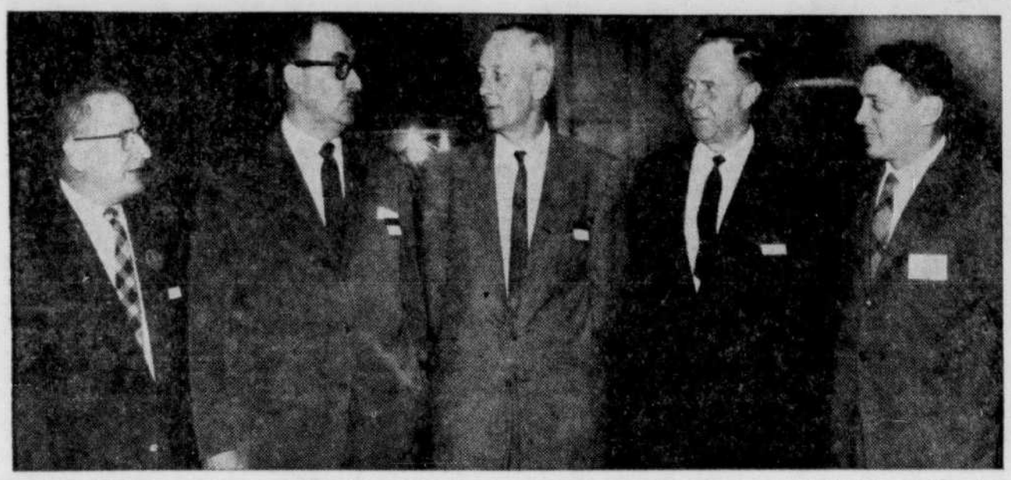
LITS CONTINENTAUX — Rég. 69.00 à 139.00. SPECIAL **46.00** à **92.66**

(RAYON 271 AU SEPTIEME)

Heures d'affaires EATON 9 h. à 5 h. 30 OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. Ouvert toute la journée le samedi 9 h. à 5 h. 30

CAHIER No 2
77e ANNEE — No 9
QUEBEC SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
LA PRESSE
MONTREAL, MARDI 25 OCTOBRE 1960
MAURICIE CANTONS DE L'EST
PAGES 23-42

Québec



NOUVEL EXECUTIF A LA CORPORATION DES INGENIEURS FORESTIERS DU QUEBEC — Le Dr André Linteau, ing. f., de Québec, au centre, a été porté, hier, à la présidence de la Corporation des ingénieurs forestiers du Québec. Les élections annuelles du groupement ont précédé l'ouverture du congrès forestier conjoint qui se poursuit dans la Vieille Capitale. De gauche à droite : M. Maurice Descoteaux, ing. f., de Grand'Mère, conseiller; M. André Barnard, ing. f., de Québec, secrétaire-trésorier; le Dr Linteau; M. J. H. Doyle, ing. f., de Chicoutimi, vice-président, et M. Robert Lafrance, ing. f., de La Tuque, conseiller.

"L'Union des intérêts est essentielle à la bonne marche de notre économie"

QUEBEC. — Le Dr L. Z. Rousseau, doyen de la faculté d'arpentage et de génie forestier de l'université Laval, a dit, hier, que l'union des intérêts est le seul moyen de faire quelque chose d'efficace dans l'économie du pays.

Le Dr Rousseau, qui souhaitait la bienvenue aux quelque 400 participants de la province et du Canada au congrès forestier conjoint qui se poursuit au Château Frontenac, s'est dit heureux de constater la présence d'un grand nombre de chefs d'industrie, de professeurs universitaires et de spécialistes en question forestière à ces assises tenues sous le signe du cinquantenaire de la chaire d'arpentage et de génie forestier de l'université Laval.

C'est la première fois dans l'histoire qu'un congrès conjoint groupe autant de techniciens dans un même domaine au Canada, a souligné de son côté le ministre provincial des Terres et Forêts du Québec, l'hon. Bona Arsenault.

Accueillant les congressistes au nom de la province, M. Arsenault a dit qu'il ne pouvait se dérober à une tâche aussi agréable. Le ministre a tenu à rendre hommage au fondateur de la faculté d'arpentage et de génie forestier de l'Université Laval, Mgr Laflamme, qui avait si bien su gagner à sa cause l'appui du premier ministre du temps, sir Lomer Gouin.

"Mes hommages s'adressent également à tous ceux qui ont collaboré au développement de cette oeuvre, notamment M. Gustave-C. Piché, le premier directeur de l'école, M. Avila Bédard, qui a dispensé pendant de nombreuses années un enseignement de première valeur, et M. Louis Zéphirin Rousseau, le distingué doyen actuel, a-t-il ajouté.

Soulignant que deux importants symposia : l'un sur "l'éducation forestière à tous les niveaux académiques" et l'autre, de portée plus technique, sur la fertilisation des terres et forêts a formulé le voeu que tous et chacun réaliseront l'importance d'apporter une entière coopération à toute phase d'activité susceptible d'assurer une production forestière soutenue.

M. Henri Beaupré, échevin de Québec, a souhaité, au nom de la ville, la bienvenue aux délégués présents.

Le congrès annuel, dont c'est pour la Corporation des ingénieurs forestiers du Québec le 40e et le 52e pour l'Institut forestier canadien, se tient sous la présidence conjointe de M. H.-J. Hodgins, président de Canadian Institute of Forestry, et M. Maurice Gérin, président de la Corporation des ingénieurs forestiers du Québec.

Comité permanent de RELATIONS EXTERIEURES ?

QUEBEC. — Le président sortant de la Corporation des ingénieurs forestiers du Québec, M. Maurice Gérin, a suggéré, hier, la formation d'un comité permanent de relations extérieures comme moyen de rejoindre les ingénieurs forestiers des autres provinces, de discuter des problèmes communs et de mieux faire connaître la profession.

Rappelant, dans un rapport soumis aux membres, que la Corporation doit veiller au bien-être et aux intérêts de la profession, M. Gérin a dit : "Bien que sur le plan économique des démarches faites auprès du gouvernement provincial ont donné des résultats susceptibles de devenir la réalisation intégrale des demandes formulées, il y a en plus l'état fédéral, l'industrie et la pratique privée".

C'est pourquoi, selon lui, l'existence d'un comité permanent d'intérêts professionnels qui n'aurait pas uniquement à faire l'étude des cas particuliers soumis par l'assemblée, mais de tout ce qui se rattache à la profession : loi, esprit, éthique va bientôt devenir une nécessité.

Le Dr André Linteau élu président des ingénieurs forestiers du Québec

QUEBEC. — Le Dr André Linteau, Ing.F., membre de la Corporation professionnelle des ingénieurs forestiers depuis 1937, a été porté, hier, à la présidence de la Corporation des ingénieurs forestiers du Québec.

Les élections annuelles de l'organisme ont précédé l'ouverture du congrès forestier conjoint qui se tient présentement au Château Frontenac de la Vieille Capitale.

Le nouveau président est en charge de la station forestière du Nord canadien et des ressources nationales à Valcartier et professeur à la faculté d'arpentage et de génie forestier de l'Université Laval.

Il sera assisté de M. John H. Doyle, de Chicoutimi, élu à la vice-présidence. Ce dernier est assistant gérant pour la compagnie Price Bros.

L'exécutif

En plus des deux officiers nommés précédemment, neuf conseillers ont aussi été élus. Ce sont : M. J.-Maurice Carrier, chef forestier divisionnaire, Ste-Anne Power Co., Beaupré ; M. Roland Deschamps, sous-ministre adjoint, ministère des Terres et Forêts, Québec ; M. Maurice Descôteaux, chef de district, ministère des Terres et Forêts, Grand'Mère ; M. Henri Geoffrion, surintendant des opérations forestières, Donohue Bros, Clermont ; Robert Lafrance, ingénieur divisionnaire, Canadian International Paper, La Tuque ; M. André Richard, ingénieur forestier, Hewitt Equipment, Montréal ; M. Roland Royer, forestier en charge des plans d'aménagement, Consolidated Paper, Grand'Mère ; M. André Cassista, ingénieur forestier conseil, Aéro-Photo Inc., Québec ; M. Vianney Allard, ingénieur en charge des opérations forestières, Matane Pulp and Paper Co., Matane. M. André Barnard, assistant chef du bureau de la petite industrie forestière du gouvernement provincial a été réélu secrétaire-trésorier de la corporation.

Au cours des prochains jours, les membres de la Corporation des ingénieurs forestiers de la province de Québec tiendront leur congrès annuel conjointement avec les membres de l'Institut forestier du Canada. D'importantes conférences seront prononcées sur l'enseignement forestier tant dans les écoles primaires et secondaires que dans les écoles spécialisées et universitaires. Pour compléter le programme du congrès, une étude très importante sera faite sur la nécessité de l'éducation de la population concernant la conservation et la protection de la forêt.

Tout cautionnement lui est REFUSE

QUEBEC. (M. F.) — Le jeune marin qui aurait attaqué une jeune fille de Lauzon, Mlle Céline Picard, 16 ans, samedi soir dernier, s'est vu refuser tout cautionnement par le juge Thomas Tremblay, des sessions de la paix. L'inculpé, Jerry Benner, de Port Colborne, en Ontario, qui a plaidé de son innocence, subira son enquête préliminaire le 4 novembre.

L'accusé doit répondre à une accusation d'attentat à coups de couteaux sur la personne de Mlle Picard. Cette dernière se promenait sur le boulevard Jacques Cartier, à Lauzon, lorsqu'elle fut soudainement attaquée par un marin du "HMCS Huron". La victime a été poignardée au thorax et au dos, mais la police rapporte que les blessures ne sont, heureusement, que superficielles.

Verdict de mort accidentelle

QUEBEC. (M.F.) — Un verdict de mort accidentelle a été rendu, hier, par le jury du coroner en rapport avec le décès de Raymond Beaudoin, de Péribonka, comté de Roberval. La victime est décédée par asphyxie, samedi matin à l'hôtel Canada sur la rue St-Nicolas, à la suite d'une bataille avec deux autres pensionnaires de l'établissement qui voulaient l'empêcher de tout saccager. Le Dr Jean-Marie Roussel présidait à l'enquête et Me Gérard Lévesque représentait le bureau du procureur général.

Cinq témoins sont venus donner la même version des événements, qui ont causé la mort de M. Beaudoin. Ce dernier, selon les témoignages reçus, avait perdu le contrôle de ses faits et gestes au moment de la tragédie, étant sous l'influence de boissons alcooliques. Vers 9 heures samedi matin, la victime a commencé, sans aucune raison apparente, à donner des coups de poings et de pieds sur une fournaise, qui était située près de sa chambre. Alertée par le tapage, la propriétaire de l'hôtel, Mme Marguerite Mercier, monta à l'étage et aperçut M. Beaudoin entièrement nu. Il essaya de l'entraîner dans la chambre avec lui. Deux pensionnaires, qui étaient dans la chambre voisine, vinrent à la rescousse de Mme Mercier, ainsi que M. Joseph Bérubé, un employé de l'hôtel. Immédiatement après cet incident, Beaudoin entra dans la chambre voisine de la sienne et entreprit de tout saccager. C'est à ce moment que les deux pensionnaires le maîtrisèrent et l'un d'entre eux le retint jusqu'à l'arrivée de la police. La victime était déjà décédée à l'arrivée des agents.

Le Dr. Bruno Desrochers, médecin-légiste, déclara au cours de l'enquête que l'autopsie prouvait clairement que Beaudoin était mort asphyxié, le cadavre du défunt ayant les caractéristiques habituelles de ce genre de mort. Le capitaine Georges Buteau, aidé des sergent Vincent Ouellet et Léo Doyon ont mené l'enquête dans cette affaire.

De la part des moteliers-hôteliers prochainement :

Comité d'enquête sur l'Office provincial du tourisme demandé

QUEBEC. (Y.B.) — Une demande sera incessamment adressée au gouvernement provincial en vue d'instituer un comité d'enquête sur l'Office provincial du tourisme sur lequel planent des accusations de favoritisme et de discrimination, pour ne pas dire de vénalité.

Cette décision a été prise hier soir au cours d'une réunion conjointe de l'Association des motels-hôtels de Québec et de l'Association des motels-hôtels de Ste-Anne-de-Beaupré.

La résolution à cette fin mentionne qu'une enquête conjointe de l'Association des motels-hôtels du Québec et du comité de vigilance de la Ligue des citoyens de St-Pie X a permis de ramasser des preuves concrètes, appuyant ces accusations, preuves qui s'ajoutent aux nombreuses plaintes des membres de l'association.

L'assemblée a de plus formulé son appui aux ligues de citoyens de Limoilou dans leur lutte contre les requins de l'industrie du tourisme, en particulier en ce qui concerne la publicité payée, faite sur les cartes de l'office municipal du tourisme. Comment demander l'impartialité des commis à l'information, si l'office même ne donne pas l'exemple, mande cette résolution.

Suggestions

Une autre résolution suggère que l'office provincial et l'office municipal tiennent conjointement deux bureaux de tourisme où les associations des moteliers et des hôteliers auraient également des comptoirs d'information touristique séparés. Ces bureaux seraient situés, l'un sur la Grande-Allée, à la limite de la ville, l'autre sur la route 2-C, c'est-à-dire à l'autre grand endroit touristique de la ville. Le personnel de ces bureaux devrait se qualifier par mode de concours, être bilingue et la préférence devrait être accordée aux guides officiels de la ville.

Ces employés devraient être assermentés.

Projet d'un secrétariat

L'assemblée a préconisé l'institution d'un secrétariat, qui s'occuperait de la publicité de l'Association des motels-hôtels sous toutes ses formes.

Ce secrétariat aurait également pour rôle de définir la politique de l'association, de recevoir et de distribuer le flot du tourisme entre les membres, de compiler des relevés statistiques, d'établir une comptabilité sur son coût d'administration, de maintenir les contacts avec les milieux officiels et avec les autres associations concernées, etc.

Il a également été question de fusionner les deux associations qui tenaient cette réunion conjointe.

Transport scolaire remis à l'étude à Beauport

QUEBEC. (Y. B.) — Le transport scolaire à Beauport qui, par une récente et impopulaire décision, avait été limité aux élèves de première et deuxième années, a été remis à l'étude hier soir au cours d'une réunion de la Commission scolaire. S.H. le maire Côté était dans l'assistance.

L'assemblée a décidé de demander des soumissions en vue de transporter à prix abordable tous les élèves. Ceux-ci sont au nombre de 2,000, dont 600 seulement ont droit actuellement au droit de passage.

Les président de la compagnie Boischatel Transport, M. Racine, qui était dans l'assistance, a immédiatement soumis qu'il pourrait fournir six autobus au coût de $35,280 par année, ce qui équivaut à 25 cents de taxe foncière par $100 d'évaluation.

Le service actuellement existant ne comprend que deux autobus et coûte $20,000 par année aux contribuables.

La Commission scolaire a également décidé de demander un octroi provincial par le moyen du département de l'Instruction publique.

L'incendie de la rue St-Jean

Le service de la police pris à son tour à partie

QUEBEC. Y.B.) — L'accusation d'incurie portée contre le service des incendies à la suite de la destruction totale de plusieurs édifices commerciaux, rue St-Jean, et à propos de laquelle S.H. le maire Wilfrid Hamel a promis une déclaration dans les prochains jours, a été aggravée, hier, par une nouvelle accusation portant cette fois sur un autre service municipal, celui de la police.

Mlle Lucienne Paradis, propriétaire de l'édifice où logeait le magasin Dalmy's et dont les trois étages supérieurs étaient aménagés en appartements, a vivement réfuté les dénégations apportées par certaines autorités de l'hôtel de ville à ses accusations. J'ai quantité de témoins, nous a-t-elle affirmé, de 20 à 25, et j'ai donné instruction à mon avocat d'aviser la ville en la tenant responsable des dégâts que j'ai subis.

Et elle a aussitôt ajouté qu'elle avait aussi à se plaindre du service de la police, qui, dans cette affaire, n'aurait pas accompli sa fonction qui consiste à protéger les citoyens et à maintenir l'ordre.

Elle nous a raconté que le lendemain de l'incendie vers 1 h. de l'après-midi, il n'y avait qu'un seul policier pour surveiller les lieux. Une trentaine d'enfants jouaient avec les perruques qu'ils avaient prises dans les vitrines de la maison Dalmy's. Il y avait aussi des curieux. J'ai essayé vainement de repousser cette foule, nous a dit Mlle Paradis, puis je me suis adressée au service de la police. On m'a répondu qu'il n'y avait que deux policiers en service dans la haute ville et qu'on ne pouvait en affecter qu'un seul à la surveillance de ces lieux.

"Et puis, si vous voulez une police, engagez-vous-en une" aurait répondu la voix pour couper à son insistance. C'est seulement après quatre appels que Mlle Paradis aurait obtenu qu'une auto-radio se rende sur les lieux pour éloigner les curieux et les enfants.

Mlle Paradis se plaint en disant qu'il est tout à fait inadmissible que le public et les propriétaires éprouvés n'aient pas été mieux protégés. Les uns pouvaient se faire blesser par l'effondrement de quelque pan ou corniche, les autres n'étaient pas protégés dans ce qu'il pouvait leur rester.

Elle a ajouté avoir amené, hier, un ingénieur de la ville qui a confirmé ses craintes de voir s'écrouler quelques parties de l'édifice et qui a fait placer des barricades.

Poursuite légale

Pour ce qui est de la poursuite légale, Mlle Paradis, qui a dit estimer à $125,000 ou $150,000 les pertes pour le seul édifice, nous a déclaré qu'elle n'est pas prête à voir les fruits de vingt années passées dans le commerce s'évanouir en fumée par négligence, sans prendre tous les moyens pour faire valoir son droit.

Elle nous a raconté que les pompiers ont dirigé le premier jet d'eau sur son édifice après que les trois étages supérieurs eurent été la proie des flammes. Il était exactement 7 heures moins dix minutes, et le magasin prenait feu.

Cela s'était passé en dépit de multiples interventions de sa part, s'il faut en croire Mlle Paradis. Avant même que le feu ne s'attaquât à sa propriété, elle aurait demandé, devant témoins, au chef des pompiers de diriger quelques jets sur le toit : "Je n'ai pas d'ordre à recevoir de vous", fut la réponse. Nouvelles interventions à mesure que le feu gagnait le toit, puis se communiquait aux étages inférieurs.

Mlle Paradis nous a dit que l'avis tenant la ville responsable des dégâts sera servi incessamment et que les procédures viendront ensuite s'il y a lieu. Nous n'avons qu'un temps limité pour cette première procédure, a-t-elle expliqué, et si elle est omise, nous n'avons plus de recours.

Pour appuyer ses plaintes, Mlle Paradis a ajouté que les frères Théonas, propriétaires du restaurant l'Esplanade, lui ont dit que les pompiers "ont travaillé comme des enfants".

De plus, les pompiers ont grimpé sur le toit de l'hôtel Victoria seulement après que l'édifice de Mlle Paradis se fut écroulé. L'eussent-ils fait plus tôt qu'ils auraient pu sauver mon bien, a-t-elle dit.

Reconstruction

Interrogée sur ce qu'elle entendait faire maintenant, Mlle Paradis a répondu que les travaux de reconstruction, en ce qui la concerne, reprendront immédiatement et qu'elle compte bien qu'elle pourra permettre au magasin Dalmy's de se réinstaller au même endroit dès le mois de décembre. "Pour ce qui est du reste, on verra ensuite."

John Glezos

A la même question, le pro-

Voir L'INCENDIE en page 25

La route reliant Québec-Sept-Iles terminée en 1962

SEPT-ILES. (J.-P. Q.) — La route no 15, reliant Québec à Sept-Iles, sera entièrement terminée vers la fin de novembre et pavée d'un bout à l'autre pour la fin de 1962. C'est ce qu'a déclaré M. Henri Coiteux, député du comté de Duplessis, que ses électeurs ont fêté, à Sept-Iles.

Plus de 500 personnes assistaient au banquet que présidait l'hon. Gérard Lévesque, ministre de la chasse et de la pêche du Québec. M. Coiteux a de plus assuré la population de son comté qu'un palais de justice, comprenant cour du magistrat, cour supérieure et bureau d'enregistrement, un immeuble de deux millions, sera construit incessamment à Sept-Iles.

Le député de Duplessis s'est élevé contre la tentative de replonger son comté dans l'affreux système du patronnage. Il a prévenu tous les entrepreneurs, bleus ou rouges, que le parti libéral était monté au pouvoir pour assurer un changement et non pas pour revenir à l'ancienne pratique.

Il faut faire une place d'honneur au bien général.

L'hon. Gérard Lévesque a promis aux pêcheurs de la Côte-Nord toute son assistance et sa collaboration pour les mettre sur le même pied que leurs confrères de la Gaspésie. Il faut savoir qu'une importante partie de l'économie du comté de Duplessis tire ses revenus de la pêche commerciale.

Il existe deux usines de préparation et de congélation sur la Côte-Nord, soit à Rivière-

Voir LA ROUTE en page 25

Dès le printemps prochain

Une édition française du code national du bâtiment sera publiée

QUEBEC — (par J.L.) — Le comité associé sur le code national du bâtiment, organisme qui relève du conseil national des recherches, publiera dès le printemps prochain une édition française du code 1960. M. R. F. Leggett, président de ce comité associé, en a donné l'assurance hier devant le conseil canadien de la mise en valeur du bois qui tient présentement son congrès annuel au Lac Beauport.

M. Leggett a expliqué que l'édition française n'avait pu être préparée pour sortir en même temps que l'édition anglaise, avant la fin de la présente année, parce que le travail de traduction s'était avéré des plus difficiles. "Nous voulons publier un document en excellent français, a-t-il précisé, et non en une langue farcie d'anglicismes.

Dans son exposé sur le code national du bâtiment, le conférencier a fait remarquer que cette publication était essentiellement une réglementation en matière de construction et qu'il devait être adopté en vertu d'une législation provinciale ou municipale appropriée avant de pouvoir prendre force de loi. Aujourd'hui, il est en vigueur un peu partout dans toutes les provinces du Canada et il dessert d'une façon ou d'une autre environ la moitié de la population de notre pays.

"Ses normes constituent seulement un minimum de sécurité, a ajouté M. Leggett, car il n'est pas un manuel d'architecture. Son but est de protéger la sécurité du public tant en ce qui concerne la solidité des bâtiments que leur résistance au feu et leur viabilité au point de vue de l'hygiène."

Pour que le code national du bâtiment continue d'être un document utile au développement approprié de la construction au Canada, M. Leggett a signalé qu'il devait être maintenu constamment à jour.

Cette mise à jour, le comité associé l'assure par l'intermé-

Voir EDITION en page 25

Sous-ministre des Forêts : le colonel John H. Jenkins ?

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Le colonel John H. Jenkins, chef des laboratoires des produits forestiers du Canada, recevra demain un doctorat honorifique en sciences forestières de l'Université Laval, à l'occasion du 50e anniversaire de la faculté d'arpentage et de génie forestier.

Une rumeur circulait, hier, au congrès annuel du Conseil canadien de la mise en valeur du bois, à l'effet que le colonel Jenkins serait nommé sous-ministre dès la formation du nouveau ministère fédéral des Forêts.

Dans Labelle

L'élection complémentaire suscite très peu d'intérêt

par Guy RONDEAU

PAPINEAUVILLE. (PC) — L'élection complémentaire fédérale, qui se tiendra lundi dans le comté de Labelle, semble susciter beaucoup plus d'intérêt à l'extérieur qu'à l'intérieur de la circonscription elle-même.

Le climat politique est très froid, dit-on, dans les milieux politiques de ce vaste comté agricole. L'élection de Labelle est l'une des quatre élections partielles, qui auront lieu au pays, le 31 de ce mois.

Les autres circonscriptions, appelées à se choisir de nouveaux représentants à Ottawa, sont : Peterborough et Niagara-Falls, en Ontario, et Royal, au Nouveau-Brunswick.

Il y a deux candidats en lice dans le comté de Labelle, circonscription qui est devenue vacante en janvier dernier, lorsque l'ancien secrétaire d'Etat, M. Henri Courtemanche, a été nommé au Sénat canadien. A l'élection générale de 1958, la majorité de M. Courtemanche avait été d'environ 3,000 voix.

Les candidats sont MM. Paul-Emile Lesage, agent d'assurances de Mont-Laurier, qui représente officiellement le parti conservateur-progressiste et Gaston Hébert, directeur d'une compagnie de produits forestiers de Thurso, qui brigue les suffrages sous l'étiquette du parti libéral.

Contraste frappant

L'élection québécoise constitue un point d'intérêt pour les ministériels et pour les observateurs politiques de la capitale canadienne, parce qu'elle met en jeu, en quelque sorte, le prestige des conservateurs progressistes dans cette province.

Le parti du premier ministre du Canada, M. John Difenbaker, ne serait plus en aussi bonne posture dans le Québec, depuis que l'électorat de cette province a porté une administration libérale au pouvoir, le 22 juin dernier.

Les citoyens du comté disent que la présente élection offre un contraste frappant avec le scrutin provincial de l'an dernier. Autant les discussions étaient alors animées, autant on est silencieux aujourd'hui. Comment expliquer cette indifférence.

Les uns disent que les thèmes développés jusqu'ici par les deux partis ne sont pas de nature, à l'exception d'un seul, peut-être, à éveiller l'intérêt. D'autres sont d'avis que la venue d'un gouvernement libéral à la tête de l'administration québécoise a amené certains éléments conservateurs à se montrer prudents et que certains libéraux sont mécontents et, enfin, d'autres affirment que les électeurs de Labelle sont fatigués des élections.

L'action de la Gaspé Copper Mines

Imposant défilé de témoins au procès

QUEBEC. (M.F.) — Le procès entre la Gaspé Copper Mines et l'union des métallos unis d'Amérique a donné lieu, hier, à un défilé imposant de témoins. Quatre mineurs, tous ex-grévistes de Murdochville, sont venus témoigner et chacun a corroboré des témoignages antérieurs sur des points particuliers.

La demanderesse a aussi appelé dans la boîte trois femmes de grévistes qui ont, elles aussi, appuyé certaines déclarations antérieures de leurs maris.

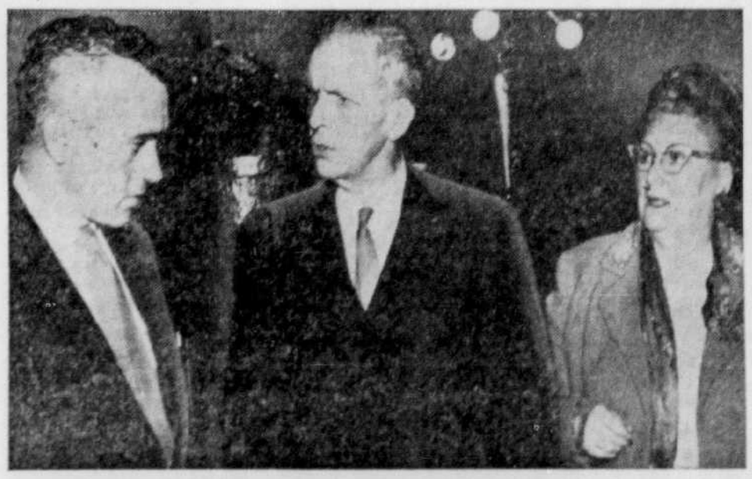
Le question de l'alibi forgé pour protéger Henley et Boudreau le soir de l'explosion du convoyeur no 8 est revenue plusieurs fois à la surface. Les trois épouses Mmes Henley, Boudreau et LaBillois, ont, chacune leur tour, affirmé que Roger Bédard, représentant des métallos, avait assisté à ce "party" et qu'il était au courant qu'il s'agissait d'un alibi organisé afin de couvrir les deux dynamiteurs.

De plus, Mme Henley a aussi déclaré que lorsqu'elle avait été arrêtée par la police provinciale pour avoir fait du piquetage, c'est Roger Bédard qui s'est chargé de lui trouver un avocat et qui a payé les amendes ainsi que le cautionnement de $200 exigé par le juge pour garantir qu'elle garderait la paix. Ces nombreux témoins étaient amenés dans la boîte par les procureurs de la Gaspé Copper pour affirmer la crédibilité des témoignages plus élaborés de Claude Côté, Normand Boudreau et Nestor Henley, trois des principaux participants aux actes de sabotage, survenus lors de la grève de Murdochville.

Les métallos de leur côté, ont questionné tous ces témoins sur la préparation qu'ils avaient eu pour donner leur témoignage. Tous ont admis avoir en effet parlé des principaux événements de la grève entre eux, avant d'arriver au Palais de Justice. Les procureurs des métallos tentent ainsi de prouver que tous les témoins amenés devant le tribunal se sont rafraîchis la mémoire actuellement, même si ce fut fait inconsciemment, ce qui pourrait diminuer leur crédibilité.

Au début de la journée, Me Desaulniers, le procureur des métallos, a terminé le contre-interrogatoire de Nestor Henley. Pour ce dernier, il s'agissait de sa cinquième journée dans la boîte au témoin. Aucun événement nouveau n'a cependant été découvert à la fin de son témoignage.

L'audition de la cause reprend aujourd'hui, alors que la demanderesse continuera sa preuve.



LA JOURNEE DES NATIONS UNIES — Le 15e anniversaire de l'entrée en vigueur de la charte des Nations unies a été célébré, hier, dans la Vieille Capitale par la section locale de l'Association des Nations unies. Au cours d'une réception à l'hôtel de ville, S. H. le maire Wilfrid Hamel a remercié l'Association pour tout le bien qu'elle cherche à répandre dans la population québécoise. "Votre organisme a à coeur que le soleil de la liberté luise pour tout le monde, a déclaré M. Hamel, surtout pour ceux qui en sont privés depuis si longtemps." De gauche à droite : le Dr Larkin Kerwin, vice-président de l'organisme, le maire Hamel, et Mme Harry S. Quart, présidente de l'Association locale.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



elles sont bien d'accord :
c'est la QUALITE
qui compte dans le
lavage et le
nettoyage

Service téléphonique 24 heures par jour DU. 8-1105

NETTOYAGE DE TAPIS ET CHESTERFIELDS A DOMICILE

Lavage, repassage, chemises, nettoyage de vêtements, tapis, reprisage invisible, entreposage frigorifique, etc. . . .

BUANDERIE St-Hubert

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

Carnet mondain

Salon du livre

L'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, rehaussera de sa présence la réception qui marquera ce soir, au musée provincial, le lancement du volume "Des cavernes à César", petite histoire de l'antiquité pour les jeunes, texte de Lyse Nantais, dessins par les élèves de Madeleine Lemieux.

Réceptions

Son honneur le maire de Québec et Mme Wilfrid Hamel ont reçu hier soir, dans les salons de l'hôtel de ville, à l'issue du concert de l'orchestre symphonique de Québec.

En l'honneur de Me Jean-Jacques Bédard, député provincial, et de Mme Bédard, un vin d'honneur sera offert jeudi soir, le 27, de 8 à 10 h., dans les salons du club de Réforme, par la présidente et les membres de l'Association libérale féminine du comté de Québec. Mlle Paule Massé, présidente, accueillera les invitées. Les membres du comité d'organisation sont: Mme Bertrand Marrotte, Mme Georges Bussières, Mme Jos. Boudreau, Mlle Lucille Touchette, Mme Andrée Lévesque, Mlle Françoise Noreau et Mme J.-A. Tremblay.

Mme John Martin reçoit dans l'intimité aujourd'hui à sa résidence, en faveur du comité du Ballet National.

Mlle Charlotte Dupuis reçoit son cercle de tricot, cet après-midi, à sa résidence, avenue Calixa Lavallée, au bénéfice de la Ligue de la jeunesse féminine.

"La mode et le ski"

L'Association générale des étudiants de Laval présentera une revue de mode intitulée "La mode et le ski", mercredi, le 26, à 8 h. 30, à la salle des Chevaliers de Colomb, sur le chemin Ste-Foy.

Mariage Rousseau-Gagné

Samedi matin à 9 h., en l'église St-Dominique décorée de fleurs de la saison, le R.P. Gagnon, O.P., a béni le mariage de Mlle Rolande Gagné, fille de Mme J.-Elias Gagné, avec le docteur Bertrand Rousseau, D.V., P.H., fils de Mme Napoléon Rousseau. Mlle Georgette Gagné a chanté pendant la messe et Mme Jeanne De Varennes-Gosselin touchait l'orgue.

Accompagnée de son frère, M. Henri-Gerald Gagné, la mariée portait une robe de velours moiré blanc, de style fourreau, à encolure bateau. Un diadème perlé retenait son court voile orné de points de velours. Elle tenait un livre d'heures garni de roses minuscules roses.

Le docteur Conrad Rousseau agissait comme témoin du marié, son frère.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un vin d'honneur fut offert à la résidence de la mère de la mariée, après quoi les nouveaux époux sont partis en voyage vers les villes américaines. Au départ, la mariée portait, sous un manteau de mohair reversible vert et gris, une robe de blin-blin vert de style oriental; ses accessoires étaient noirs. A leur retour, le docteur et Mme Bertrand Rousseau résideront à Québec.

Fiançailles

M. l'abbé Marcel Drouin a béni récemment les fiançailles de Mlle Michèle Audet, B.L., fille de Mme Gérard Audet, à M. Roland Desrosiers, E.E.M., fils de M. et Mme J.-Albert Desrosiers, de Mont-Joli.

Déplacements

M. et Mme Robert Lépine ont quitté Québec hier à destination de l'Europe où ils séjourneront deux mois et visiteront notamment l'Espagne, l'Italie, la France et la Suisse.

Mlle Michèle Savard, de Québec, a pris l'avion récemment à Dorval à destination de l'Allemagne où elle poursuivra ses études. Pendant son séjour sur le continent européen, elle sera l'invitée de son frère et de sa belle-soeur, le lt et Mme C.-E. Savard, à Iserlohn, en Allemagne.

M. et Mme Ladd Tiumley, de Worcester, Mass., sont actuellement de passage dans la vieille capitale, inscrits au Château Frontenac.

M. et Mme René Tremblay, de notre ville, sont partis pour Ottawa à l'occasion de la conférence fédérale-provinciale.

Mlle Jeannette Langlois, de Québec, est partie pour l'Europe où elle séjournera un an.

M. et Mme Ulric Bédard sont partis pour Hamilton, Ont., où M. Bédard est délégué à la Convention nationale des comptables A.P.A.

Mme René Watters et Mme Hélène Labrie, de Québec, ont fait un bref séjour dans la métropole.

M. H. M. Street, de St-Laurent, fait présentement un séjour dans notre ville, inscrit au Château Frontenac.

M. et Mme Eudore Langlois, de Québec, étaient de passage à Montréal, hier, à l'occasion du départ pour l'Europe de Mlle Jeannette Langlois.

Cinéma

CAPITOL : — Représentation continue de 1 h. 10 à 11 h.; "South Pacific" (151 min.) cinémascope couleurs, à 1.55, 5.10, 8.25 h. dernier spectacle complet à 7 h. 40.

ETCHEMIN : — "La ronde de l'aube" (cinémascope) : 1.30, 6.30, 9.50 h. "La dernière torpille" (couleurs, cinémascope) : 3.10, 8.15 h.

CINEMA DE PARIS : — "La cabane du péché" : 12.40, 3.45, 6.40, 9.55 h. Fin : 11 h. 15. "Le vallon" : 2.05, 5.15, 8.30 h. Actualités : 12.30, 5.30, 8.30 h. "La vallée de la terreur" : 3.35, 8.20 h.

CARTIER : — "Passeport pour la honte" : 1 h., 3.55, 6.40, 9.45 h. Nouvelles : 8 h. 10. "Liane, la sauvageonne" : 2.25, 5.20, 8.30 h. Annonces : 3.45, 9.40 h. Fin : 11 h. 15.

CLASSIC : — "Bonjour tristesse" : grand séducteur" : 2.40, 6 h., 9.25 h. Fin: 11 h. 15.

EMPIRE : — "The end of Al Capone" : 1 h., 3.50, 6.35, 9.25 h. Nouvelles : 2.35, 8.10 h. "Joy Ride" : 2.45, 5.30, 8.30 h. Previews : 3.50, 9.20 h. Continuel de 1 h. à 11 h. 05.

IMPERIAL : — "La chaîne" : 12.40, 4.13, 7.46 h. "Une femme marquée" : 2.15, 5.48, 9.21 h. Sujet : 4.10, 7.43 h.

LAIRET : — "Passeport pour la honte" : 1 h., 3.55, 6.40, 9.45 h. Nouvelles : 8.10 h. "Liane, la sauvageonne" : 2.25, 5.20, 8.30 h. Annonces : 3.45, 9.40 h. Fin : 11 h. 15.

LAURIER : — "Le grand couteau" : 1.15, 3 h., 9.15. Nouvelles : 3 h., 6.45, 8.45 h. "Escapade au Japon" : 3.30, 7.15 h. Fin : 11 h.

PRINCESSE : — "Les diables du désert" : 12.30, 3.31, 6.32, 9.33 h. Sujet : 2.09, 5.10, 8.11 h. "Wanda la pécheresse" : 2.12, 5.13, 8.14 h.

RIALTO : — "Rendez-vous sur l'Amazone" : 1 h., 4.10, 7.50 h. Nouvelles : 7.40 h. "Les sacrifiés" : 2.30, 5.45, 9.20 h. Fin : 11.10 h.

VICTORIA : — "Le fier rebelle" (couleurs) : 1 h., 4.25, 7.35 h. "Les lâches meurent aussi" (cinémascope) : 2.50, 6.15, 9.50 h. Continuel de 1 h. à 11 h. 25.

PIGALLE : — "Le vent se lève" : 12.10, 3.36, 6.39, 10 h. "Trois de l'invincible" : 1.40, 5.08, 8.32 h. Actualités : 3.26, 8.22 h.

SILLERY : — "Les lâches meurent aussi" (cinémascope) : 6.20, 9.50 h. "Le fier rebelle" (couleurs) : 8.05 h. Fin : 11.30 h.

BIENVILLE : — "Commandos dans la mer du Japon" : 6.30, 3.35 h. Nouvelles : 7.50 h. "La rivière des trois jonques" : 8.10 h. Fin : 10.35 h.

CINEMA de Lévis : — "Le colonel est de la revue" (couleurs) : 6 h., 9.30 h. Actualités : 7.50 h. "La loi de la prairie" (cinémascope) : 8 h.

Convocation

Mardis universitaires — 8 h. 30, à la salle des promotions, 3, rue de l'Université, conférence de M. Pierre Deffontaines, géographe et écrivain. Sujet: Y a-t-il une Méditerrannée américaine, la mer des Antilles ou la mer des Caraïbes?"



D'AUTRES "CONFIDENCES" — Après celles d'Olivier Maurault, p.s.s., et celles d'Emile Legault, c.s.c., les éditions "Fides" ont lancé, hier, les "Confidences" de Jean-Charles Magnan. M. Magnan fut l'un des cinq premiers diplômés en agriculture d'Oka, en 1913, et il est demeuré l'une des figures vivantes du monde culturel. Son volume de souvenirs nous est présenté, comme ses diverses autres publications, en un style sobre mais impeccable et il y évoque doucement pour bien des gens une époque à laquelle ils sont redevables, mais qu'ils n'ont pas connue. On a profité de la réunion hier pour remettre à M. Magnan les insignes de commandeur du Mérite scolaire de la province de Québec. On remarquait à cette réception le R. P. Paul-A. Martin, c.s.c., directeur général des éditions "Fides"; M. Magnan, l'auteur du jour; M. Roland Vinette, secrétaire du comité catholique de l'Instruction publique de la province de Québec; ainsi que M. Ernest Mercier, sous-ministre provincial de l'Agriculture. Ce lancement avait lieu dans le cadre des activités du "Salon du Livre 1960".

M. Raoul Sirois préconise l'adoption de manuels de sécurité pour les écoles

QUEBEC. (M. F.) — M. Raoul Sirois a préconisé, hier, pour les écoliers du Québec, l'adoption de manuels scolaires traitant de sécurité routière au même titre que les autres matières enseignées actuellement. Le seul remède éventuel aux nombreux accidents de la route, d'ajouter le directeur du nouveau service de l'éducation en sécurité routière, c'est l'éducation, au stade de l'école, des mesures de prudence qui deviendront, à ce moment, une seconde nature pour la génération de demain.

Ces déclarations ont été faites devant les membres du club Lions métropolitain à l'occasion de leur souper bimensuel donné au baril d'huîtres. Le conférencier a été présenté par M. Philippe Renaud, directeur du club, et a été remercié par M. Raymond Lafleur, ex-président des Lions. M. Jacques Côté, secrétaire de l'hon. Gérard Cournoyer, ministre des Transports et Communications, était l'invité d'honneur.

Du point de vue éducation en matière de sécurité routière, de déclarer M. Sirois, nous devons diviser la population du Québec en trois catégories bien distinctes. Nous avons d'abord le groupe que l'on peut qualifier d'âge mûr, c'est-à-dire ceux entre 26 ans et plus qui, malgré leur sens des responsabilités supposément acquis, commettent trop souvent des fautes graves de jugement en matière de conduite automobile. Le deuxième groupe, sans aucun doute le plus dangereux et le plus téméraire, comprend les jeunes entre 17 et 26 ans, qui sont responsables du plus grand nombre d'accidents. Pour la plupart, ces jeunes conducteurs manquent d'une éducation qu'ils auraient dû recevoir de leurs parents et de leur école. Enfin, le troisième groupe est celui des enfants qui ne sont pas encore en âge pour avoir un permis de conduire.

C'est surtout sur eux que nous devons diriger nos efforts, car ils n'ont pas encore pris de mauvais plis. C'est là que réside l'unique espoir d'une plus grande sécurité sur les routes de notre province.

La sécurité routière pour le futur, de terminer M. Sirois, repose sur un système d'éducation bien pensé et bien appliqué. Ne l'oublions pas si nous ne voulons pas voir le nombre des morts et des blessés sur nos routes, continuer d'augmenter comme c'est le cas actuellement depuis quatre ans.

Convocations

Chambre d'immeubles de Québec — à 5 h. 30, à la bibliothèque du Cercle universitaire, remise d'une bourse par M. J. A. Lowden, F.R.I., président national des Chambres d'immeubles, à M. Pierre Legault, étudiant à la faculté de commerce.

Mercredi

Club Richelieu — 12 h. 30, au Château Frontenac, déjeuner-causerie. Conférencier: M. Serge Lapointe, docteur en physique. Sujet: "L'espace interplanétaire".

Club Kiwanis Sillery—Ste-Foy 12 h. 30, à la Porte St-Jean, déjeuner hebdomadaire. Conférencier, M. Gilbert Bégin. Sujet: "Le contrôle du trafic aérien dans un aéroport moderne".



AU PREMIER CONCERT SYMPHONIQUE — Les trois grands responsables du succès du premier concert symphonique de la saison, de gauche à droite : François Bernier, directeur général de l'Orchestre symphonique de Québec; Wilfrid Pelletier, directeur musical, et Richard Verreau, ténor soliste, au concert d'hier soir.

Initiative artistique accueillie avec joie

QUEBEC. — La grande innovation dans le domaine artistique, cette année, est sans doute la nouvelle série de concerts organisés conjointement par l'Orchestre symphonique de Québec et la Commission artistique des étudiants de Laval. Cette série, présentée sous le nom de Concerts symphoniques universitaires, se présente au public juste à l'épique où l'Orchestre symphonique de Québec devient un organisme permanent et se doit de jouer un rôle primordial dans la vie artistique québécoise. Les Québécois ont appris avec joie la permanence du seul organisme artistique du genre à Québec et répondent en foule au mouvement musical qui se présente cette année.

Les Concerts symphoniques universitaires présentent tout particulièrement un intérêt spécial par la qualité de leurs spectacles. En effet, nous aurons le plaisir d'entendre outre l'Orchestre symphonique de Québec lui-même qui sera dirigé entre autre, à trois reprises, par son directeur général, M. François Bernier, des artistes de réputation internationale tels que Victor Bouchard et Renée Morisset, pianistes-duettistes ; Monique Haas, pianiste française ; Stuart Fastofsky, violoniste ; Lise Nadeau, jeune harpiste québécoise qui vient de remporter un prix au concours international de harpe à Tel-Aviv, et l'organisme artistique le plus haut coté de l'université Laval, la chorale.

Victoire des étoiles de Québec contre le Celtic de Montréal

Les joueurs de soccer de la région de Québec ont remporté un match significatif en fin de semaine. Une équipe d'étoiles de la ligue Québec-District a en effet eu raison 3 à 0 du Celtic de Montréal dans une joute hors-concours disputée sur les Plaines.

Les compteurs des gagnants ont été Tom Mack, Frank Szots et Tom Pickersgill.

Enquête en rapport avec la mort d'un homme de Péribonka

QUEBEC. — La sûreté municipale de la Vieille Capitale poursuit actuellement une enquête en vue de déterminer les circonstances qui entourent la mort d'un homme de 27 ans survenue samedi dernier.

Raymond Beaudoin, originaire de Péribonka au Lac St-Jean, est mort au cours d'une bagarre déclenchée dans une chambre de l'hôtel Canada. On a rapporté qu'une dispute a éclaté parmi les occupants de la chambre.

Beaudoin aurait succombé vraisemblablement à une fracture de la colonne cervicale.

La sûreté municipale détient deux hommes comme témoins importants. Il s'agirait des deux compagnons de fête de la victime.



Artiste invité : R. Verreau

Grand succès du premier concert de l'Orchestre symphonique de Québec

QUEBEC. (M.L.) — L'orchestre symphonique de Québec, maintenant établi sur une base professionnelle, se présentait hier soir pour la première fois devant le public québécois. Il avait choisi un programme court, de nature à plaire au grand nombre, et s'était assuré un succès certain avec Richard Verreau, comme soliste. Etant donné que l'on sent déjà plus de souplesse dans l'interprétation et plus de précision en général, on peut augurer qu'avec le temps, le rendement deviendra également supérieur. Pour le moment, l'amélioration est déjà notable, et c'est encourageant.

M. Wilfrid Pelletier dirigeait

L'oeuvre importante au programme était la 2e Symphonie, en ré mineur, de Dvorak, moins connue que sa soeur cadette appelée "du Nouveau-Monde", mais beaucoup plus riche en harmonies. Nous avons remarqué des nuances bien amenées, particulièrement le crescendo à la fin du 1er mouvement. S'il y eut de l'imprécision au début de la symphonie, un certain manque d'élan dans l'adagio, le scherzo vivace a été rendu de façon très vivante. Il faut dire que ce mouvement est d'excellente facture, tant au point de vue rythmique que mélodique.

Le Caprice Espagnol de Rimsky Korsakoff, donné après la pause, fut attaqué avec aplomb et donné avec beaucoup d'élan, même si les cuivres ont manifesté une retenue de bon aloi, ce qui n'était pas toujours le cas dans les années passées. Dans cette pièce, c'est le violon-solo qui nous a déçus, incapable d'entrer dans le tempo exact, et pas toujours juste.

L'ensemble a été remarquable dans la finale de cette oeuvre éminemment colorée, qui plaît toujours.

La partie strictement symphonique se complétait par l'ouverture de la Flûte Enchantée, de Mozart, qui a révélé une souplesse nouvelle chez les instrumentistes, en particulier chez les voix graves des cordes.

Richard Verreau avait consacré son talent exclusivement à l'opéra, dans lequel il excelle d'ailleurs. Sa voix est superbe, riche et puissante, souple et de timbre égal dans tous les registres. Son interprétation du "Recondita Armonia" de Puccini, n'était pas loin de la perfection : sa technique est nettement italienne et sa voix convient admirablement bien au style du Bel Canto. Dans l'opéra français, par contre, on le trouve froid, quoique sa diction soit parfaite.

Nous croyons qu'il faut attribuer à la difficulté d'ajustement des réflecteurs, la note fausse du début, car si cela agaçait les auditeurs combien plus cela devait déranger le chanteur. En rappel, le ténor a donné "Pourquoi me réveiller", "La Dona Mobile" et "Musica prohibita" d'un auteur inconnu. Soulignons que l'équilibre était parfait entre la voix puissante de Richard Verreau et l'accompagnement mesuré de l'orchestre.

Un dessert facile

Pour un dessert rapide et facile à préparer, servez des pommes non pelées, coupées en dés et des tranches de pruneaux italiens, avec de la crème et du sucre.



TROIS NOUVEAUX VOLUMES SONT LANCES — Le Salon du Livre a été de nouveau le théâtre, hier, du lancement de trois oeuvres canadiennes. Il s'agit, cette fois, du Bousille et les justes, de Gratien Gélinas, à l'Institut littéraire, Maryse, de Dielle Dorar, au Cercle du Livre de France et Géronte et son miroir, de Paul Morin, au Cercle du Livre de France également. Ci-haut, nous apercevons M. Gratien Gélinas, M. Paul Michaud, directeur de l'Institut littéraire, et M. Pierre Tisseyre, du Cercle du Livre de France.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

7:00—Mire et musique
7:05—Fémini-thé
7:30—Le Jardinière
8:00—Siège réservé
8:30—Furie
8:55—Sport revue
9:15—Votre médecin vous parle
9:30—Les manchettes Int.
9:35—Les nouvelles
9:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Chronique des Quilles
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—Sur demande
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Joyeux de l'écran
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:23—Commentaire
11:29—Fin des émissions.

DEMAIN

1:30—Mire et musique
2:30—Fémini-thé
3:30—Siège réservé
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—Capitaine Tombalo
6:00—Sherlock Holmes
6:30—Les Manchettes Int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Savoir vivre
7:45—Du côté de chez Lise
8:00—Point d'interrogation
8:30—G.M. vous invite
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Joindre les deux bouts
10:00—Remous
10:30—Chasse au crime
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:23—Commentaire
11:29—Fin des émissions.

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Matinée
3:00—Music Break
3:30—The verdict is yours
4:00—At home
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Gene Autry
6:30—Dateline Quebec
6:46—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Tugboat Annie
8:00—Chevy show
9:00—Wayne & Shuster
10:00—Close-up
11:00—CBC news
11:14—Viewpoint
11:30—Sign off
1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery school
2:30—Open house
3:00—Halls of ivy
3:30—Early show
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Ramar of the Jungle
6:01—Countrytime
6:15—Cartoons
6:30—Sports clinic
6:45—News & sports
7:01—7 0 1
7:30—Silent service
8:00—My three sons
8:30—First person
9:00—Perry Como
10:00—Rocket Richard
10:30—Explorations
11:00—CBC news
11:14—Late show
12:15—Sign off.



LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par Jean POULIOT

LE DIMANCHE DES VISITEURS

Les joueurs des As étaient à déguster leur traditionnel steak à Buffalo et ils jetaient un oeil intéressé sur la télévision, qui présentait une joute de la ligue Nationale de football entre Philadelphie et Cleveland. Tous étaient des partisans des Eagles contre les Browns, car le matin après la messe, ils avaient fraternisé avec quelques géants du club visiteur sur le seuil de la cathédrale de Cleveland.

Le compte était de 29-28 en faveur des Browns, quand les Eagles reprirent possession à leur ligne de vingt verges. Le bras d'or de Norm Van Brocklin entra en action et Philadelphie se retrouva à la ligne du centre avec encore une couple de jeux à faire. La situation était critique, car contrairement au football canadien, un rouge ou un simple ne donne pas de point et il fallait un placement ou un touché pour éviter la défaite. Van Brocklin lança à nouveau et un joueur des Browns vint intercepter à la ligne de 25 verges. Un murmure de désappointement s'empara des partisans.

Tout à coup le cinéaste porta son appareil sur un mouchoir étendu au sol. Le joueur des Browns avait commis une interférence contre le receveur éventuel de la passe et l'arbitre rappelait le jeu à l'endroit de l'infraction et Philadelphie l'emporta 31-29 avec un magnifique botté de placement.

Après la joute du soir contre les Bisons, de Buffalo, Fleming Mackell nous avoua que cette scène était revenue à son esprit, quand Vic Hadfield fut puni pour les Bisons avec le compte 4-4 et 16 secondes à faire. C'était la chance que les As attendaient et ils ne la manquèrent pas. Don Hogan attendit devant le but la passe de Frank Martin et glissa la rondelle sous Edwards avec 7 secondes à jouer. Comme les Eagles, les As avaient laissé s'évanouir une belle avance (3 touchés d'une part, trois points de l'autre), mais ils avaient su profiter de la chance au moment où tout retour de l'adversaire devenait impossible.

Pour les joueurs des As, c'était la réponse à l'insulte publiée dans les journaux de Buffalo, que la victoire du jeudi précédent avait été causée par l'influence de 8,000 "roaring frenchmen" sur un arbitre-recrue. Pour les parents des Lewicki, Collins, Bailey, Hogan, O'Brien, Corcoran et Martin, c'était la plus belle récompense pour l'intérêt qu'ils manifestaient au club en parcourant jusqu'à cinq heures d'automobile pour assister à cette rencontre. Pour Chuck Blair et Bob Robertson, qui avaient tenu à venir saluer leurs anciens coéquipiers, c'était l'espoir que l'hiver ne serait pas aussi long que l'an dernier.

La joute de samedi à Cleveland a été, à notre avis, plus intéressante que la victoire de dimanche. 200 jeunes porteurs de journaux de Hamilton, en Ontario, de passage en excursion dans cette ville, ont donné une belle preuve de solidarité canadienne, en encourageant les As durant toute la joute. Bob Bailey a joué sa première joute et il a crée à peu près la même impression que Danny Lewicki à ses débuts locaux : il y a même été un peu trop fort pour un commencement. Car il a dû se reposer le lendemain. Camille Bédard a joué sa meilleure joute de l'année. Dimanche, ce fut au tour de Frank Martin de nous donner le genre de rendement qu'il avait fourni durant les joutes hors concours de pré-saison. Jackie Leclair a été le meilleur joueur des As sur l'ensemble des deux joutes, patinant à l'allure endiablée qu'il avait montrée durant trois joutes locales en novembre dernier. Enfin Fleming Mackell s'est servi de sa grande expérience pour remplacer adéquatement Obie O'Brien, au rancart pour une fracture du nez. Le but de Hogan, son premier cette année, est probablement tout ce dont il avait besoin pour reprendre confiance en lui-même.

Grâce à cette victoire, les As ne sont plus qu'à une victoire de leur objectif d'octobre avec encore quatre joutes à jouer. L'esprit était bon, même après la défaite à Cleveland, et maintenant qu'ils ont la conviction que leurs efforts sur la route ne sont pas perdus, les joueurs y mettront le même entrain qu'au Colisée.

C'était le dimanche des visiteurs pour les As et les Eagles, mais à mesure que les autres résultats de l'Américaine et de la Nationale nous sont parvenus, nous avons réalisé que la situation était pas mal généralisée, puisque Cleveland a gagné 3-0 à Providence, Hershey 5-2 à Rochester, le Canadien 4-2 à New-York, Toronto 3-1 à Détroit et Chicago remporta 3 points sur 4 en deux joutes de fin de semaine à l'étranger.



L'ARMEE PRESENTE UN CHEQUE A LA PLUME ROUGE — Le secteur de l'est du Québec, comme par les années passées, présente à la Fédération des oeuvres sociales de la Plume rouge un chèque substantiel provenant des offrandes de tous les militaires du secteur. Le caporal suppléant Roger Chevrier, représentant ses frères d'armes, offre la part de l'armée à M. Alphonse Proteau, président de la campagne accompagné de M. Charles Desmers, ingénieur professionnel et président des noms réservés. Photo de gauche à droite : MM. Charles Desmers, Mgr Alphonse Giroux, directeur du conseil, le major Armand Coulombe, le capitaine Hubert Vines, aumôniers catholique et protestant du secteur, le caporal suppléant Roger Chevrier et M. Alphonse Proteau, président de la campagne.

Yves Garon gagne l'Intercollégiale

QUEBEC. — Yves Garon, le cadet des fameux frères Garon, a facilement remporté la cinquième reprise annuelle de l'intercollégiale pour permettre, au collège Charlesbourg, de remporter pour la deuxième année consécutive le trophée d'équipe avec l'aide de ses coéquipiers, Yvon Savard, deuxième, et René Proulx, cinquième.

Yves Garon s'échappa dès le commencement, pour prendre un tour complet sur ses concurrents dans cette épreuve de 33 milles, qu'il parcourut en une heure 25 minutes 38 secondes. Yvon Savard fut le seul autre coureur, qui impressionna lorsque, malgré une crevaison à son boyau arrière, il arriva facilement deuxième.

Evariste Lavoie, l'organisateur de l'épreuve, tient à remercier, la force policière de Ste-Foy, sous la direction du chef Marcel Ferland, qui assura un service d'ordre impeccable.

LE CLASSEMENT

Distance 33.6 milles

1 —	Yves Garon, Charlesbourg	1.25.38
2 —	Yvon Savard, Charlesbourg	1.41.28
3 —	Claude Tremblay, Ec. Technique, Québec	1.41.34
4 —	Roger Linteau, Beauport	141.35
5 —	René Proulx, Charlesbourg	141.38
6 —	Michel Rancourt, Giffard	141.44
7 —	Léo Martineau, Charlesbourg	141.44
8 —	Guy Côté, Beauport	141.45
9 —	Denis Paradis, Giffard	141.48
10 —	Serge Barbeau, Giffard	141.48

Nouvelle collection de la Bible lancée à Québec

QUEBEC. (A.S.) — Dignement représenté au "Salon du livre 1960", la maison d'éditions belge "Desclée de Brouwer" en a profité pour lancer hier après-midi les deux premiers volumes d'une de ses nouvelles collections: "Connaître la Bible". Avec "Isaïe" et "Jérémie", Desclée de Brouwer entreprend la publication d'une quarantaine de volumes donnant au grand public une traduction abordable et bien expliquée de toute la Bible.

Chacun des volumes offrira le texte biblique dans une traduction française littéraire qui permet d'en saisir à la fois le sens et la beauté, un commentaire historique et archéologiques, un commentaire iconographique et une série d'illustrations photographiques des mieux choisies.

C'est ainsi que l'on présente la fantastique "Guernica" de Picasso pour illustrer "le jugement de la terre, de l'armée céleste et des princes" du prophète Isaïe.

On s'est efforcé de présenter les textes dans un ordre chronologique probable; même si cet ordre peut rester hypothétique, il est préférable pour permettre à des non-initiés une meilleure compréhension du texte, à l'absence d'ordre des textes bibliques.

Des commentairest succincts et clairs, accompagnent les textes. Ils permettront à un plus grand nombre de non-exégètes de comprendre toute la portée des textes bibliques.

Outre les livres présentant la traduction complète de la Bible par Jean Steinman, cette encyclopédie biblique comprendra d'autres volumes consacrés à l'histoire d'Israël, la geographie de la Palestine et la théologie de l'Ancien et le Nouveau Testament.

Le rôle et les devoirs du publiciste dans l'économie

QUEBEC. (Y. B.) — L'hon. André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce, a mis en lumière, hier, devant les membres du Club vente-publicité, de Québec, le rôle et les devoirs du publiciste dans l'économie moderne.

Il a également dit un mot du rôle de l'Etat dans ce domaine.

C'est après avoir passé en revue les principales caractéristiques du marché moderne, le décrivant comme très complexe, fortement concurrentiel et ayant à satisfaire aussi bien les besoins non-essentiels que les besoins non essentiels que entré au vif de son sujet.

C'est le rôle des agents de communication, des publicistes, d'introduire cohésion et unité dans toute cette complexité, a-t-il expliqué. Ils peuvent y parvenir en travaillant à éclairer le public sur la vente.

Ils peuvent y parvenir en travaillant à éclairer le public sur la valeur et l'utilité des produits, spécialement dans le cas de ceux nouvellement lancés sur le marché parce qu'alors le public peut facilement se laisser tromper par les apparences.

C'est de son rôle même de lien entre le procureur et le consommateur que M. Rousseau a déduit les devoirs du publiciste. Il a insisté sur l'importance extrême de ce rôle.

Le publiciste doit avant tout, selon M. Rousseau, respecter la vérité, ne jamais tomber dans l'exagération ou les fausses représentations habiles. Il doit avoir davantage en vue le bien du consommateur que le bien de l'employeur. Il faut bien réaliser, a précisé le conférencier, que si on se permet de tromper le public, on finit par tromper également l'entreprise et les services connexes.

Enfin, une dernière règle : renseigner le public plutôt que de lui vendre un produit à tout prix.

A propos du rôle de l'Etat, le ministre a signalé qu'il se borne à protéger le public contre les abus susceptibles de se produire dans le vaste processus de la mise en marché, mais que cependant l'Etat peut apporter une certaine aide indirecte par ses services généraux, tels certains de son ministère, par les renseignements qu'ils fournissent.

Nous adorons notre idéal et souvent nous nous agenouillons devant son contraire. Le paradis, ce serait les parents toujours jeunes et les enfants toujours petits. VICTOR HUGO

Jacline Morency expose 34 toiles au Palais Montcalm

QUEBEC. — L'exposition de Jacline Morency, au Palais Montcalm, ne manque pas d'intérêt. Ce peintre québécois, qui a déjà exposé à cette même galerie, il y a quelques années, fait preuve, cette fois, d'une plus grande maîtrise de ses moyens et de sa technique, d'une plus grande dextérité.

Il est assez évident, semble-t-il, que les nombreuses toiles ayant des fleurs comme sujets soient les meilleures parmi celles qui sont actuellement exposées. Contrairement à ce que donne habituellement ce genre de tableaux, les natures mortes de Jacline Morency éclairent de luminosité, de clarté et de chaleur.

La technique employée par Mme Morency, si elle peut nuire à plusieurs expressions souhaitables, en permet cependant d'autres, impossibles autrement. Ainsi, les fleurs qu'elle peint si souvent, prennent un tout autre cachet, à cause justement de l'épaisseur de la pâte qu'elle utilise.

Parmi les tableaux les plus intéressants, soulignons "La maison des Jésuites", aux couleurs chaudes et riches, l'entrée du Bois-de-Coulonges, une toile déjà appartenant à une collection privée, "rue d'Auteuil", sans oublier, évidemment, les nombreuses fleurs et natures mortes.

Si la majorité des toiles sont des plus intéressantes, d'autres laissent cependant place à quelque hésitatiop. Ce serait le cas de "l'Etudiant, parc Montmorency", ou de la toile intitulée "Au bord de l'eau". Ces toiles semblent manquer de profondeur ou de justesse dans le dessin. Elles sont cependant peu nombreuses, sur les 34 toiles exposées.

En somme, une exposition à voir, une exposition qui plaît à coup sur. Elle se terminera en fin de semaine, à la galerie du Palais Montcalm.

LA ROUTE

SUITE DE LA PAGE 23

au-Tonnerre et à la Tabatière. Les pêcheurs du comté de Duplessis se plaignent de la concurrence. Leurs confrères de la Gaspésie, possédant des embarcations pour la haute mer, traversent le St-Laurent pour venir pêcher sur la Côte-Nord, alors qu'ils ne peuvent guère eux-mêmes s'éloigner des rives.

L'hon. Lévesque a déclaré que le cabinet provincial avait pris des mesures pour faciliter aux pêcheurs de la Côte-Nord l'achat de chalutiers et de gaspésiennes, qui leur permettra d'aller tirer leur subsistance de la haute mer. Le gouvernement, de plus, a pris à sa charge toutes les assurances sur ces vaisseaux.

L'Association de chasse et pêche de Sept-Iles a présenté un mémoire à M. Gérard Lévesque. Elle se plaint du manque de protection de la faune, des barrières qui empêchent les sportifs d'atteindre les lacs "chanceux". Elle demande au gouvernement de voir à ce que les clubs respectent la loi et exercent une protection adéquate du territoire qu'ils exploitent.

L'Association voit avec l'ouverture de la route 15 une montée fantastique du tourisme sur la Côte-Nord. Face à cette recrudescence, il faut envisager une protection plus au point en nommant de nouveaux inspecteurs, soit des gens de la région. Il faudra en plus, selon elle, faire sauter les barrières, imposées sans aucun droit par les compagnies qui exploitent les forêts du comté.

L'INCENDIE

SUITE DE LA PAGE 23

priétaire de ce qui était le restaurant et l'hôtel Beaver, M. John Glezos, a répondu qu'il ne savait qu'une chose, je suis complètement ruiné. J'ai travaillé pendant 22 ans et tout est parti en fumée. Je n'ai aucune idée des décisions que je pendrai pour remplacer mon ancien établissement. Il a ajouté, pour répondre à nos questions, qu'il ne pouvait blâmer personne, n'ayant rien vu.

Il était en dehors de la ville au moment de l'incendie. Cependant il a précisé qu'il avait été tout à fait étonné de voir l'étendue des dégâts. Tout a été consumé. Je n'ai jamais rien vu de pareil dans une ville organisée pour combattre le feu, a-t-il dit.

EDITION

SUITE DE LA PAGE 23

diaire de trois groupes consultatifs nationaux s'occupant respectivement de bâtiment, d'incendie et d'hygiène. Chacun de ces groupes comprend une vingtaine de membres qui sont tous des experts dans leur spécialité.

"Il m'est très agréable de pouvoir dire, a continué le conférencier, que non seulement les trois groupes ont travaillé dans l'harmonie la plus parfaite, mais que la valeur de leur travail pour la mise à jour du code national du bâtiment est due en grande partie à la mise en commun de l'expérience acquise dans des domaines spécialisés en vue de leur utilisation pour la cause du bâtiment dans son ensemble."

En terminant sa causerie, M. Leggett a assuré les congressistes, qui sont tous d'importants hommes d'affaires intéressés directement à l'industrie du bois, que le comité associé fait tout ce qu'il peut pour que ce matériau occupe une place proéminente dans le code national du bâtiment.

"Grâce à la lumière qui va se faire de plus en plus sur les propriétés du bois, a-t-il conclu, grâce aussi aux magnifiques efforts que font vos associations en ce qui concerne les propriétés techniques de vos propres approvisionnements, sous les auspices bienveillantes du Conseil canadien de la mise en valeur du bois, nous espérons que cette matière sera de plus en plus appréciée comme matériau de construction de première qualité et que dans tous les progrès qui se feront, le code national du bâtiment s'avérera vraiment utile."

Présenté par M. J. S. Johansson, de la compagnie MacMillan, Bloedel and Powell River Ltd, de Vancouver, le conférencier fut remercié par M. W. Hall, président du Canadien Institute of Timber Construction. M. C. E. Smith, président sortant de charge du conseil canadien de la mise en valeur du bois, présidait le déjeuner et agissait comme maître de cérémonie.

Dans le monde du cyclisme

Richard Bossé, de Québec, champion junior provincial

Le jeune Richard Bossé, de Québec, comparé déjà au fameux Jean Garon, a remporté le championnat provincial et le maillot emblématique de l'U.-C. N. à Saint-Hyacinthe devant 27 participants.

Bossé qui n'a que 17 ans a triomphé de l'équipe des Pirates de St-Hyacinthe et de celle de Giffard à lui seul, malgré une surveillance de tous les instants. C'était aussi sa dernière course chez les juniors, bien qu'il soit encore d'âge pour cette catégorie. En effet dès l'an prochain, on le verra à l'oeuvre chez les seniors aux courses du printemps et tout comme Jean Garon, il partira déjà surveillé.

L'équipe de Giffard a tout particulièrement brillé aussi avec Michel Rancourt 2e, Denis Racine 3e et Claude Parent 4e. On a pu voir aussi à l'oeuvre plusieurs brillants prospects comme Jean-Guy Longchamp de Québec, Yves Veilleux de St-Hyacinthe et Pierre Bergeron de Montréal.

Classement du championnat provincial — 25.5 milles

1.	Richard Bossé, Québec	1.02.57
2.	Michel Rancourt, Giffard	1.02.59
3.	Denis Racine, Giffard	1.03.00
4.	Claude Parent, Giffard	1.03.01
5.	Yves Veilleux, St-Hyacin.	1.03.01
6.	Claude Tremblay, Giffard	1.03.01
7.	Yvon Savard, Charlesb'rg	1.03.01
8.	Claude Jubinville, St-Hya.	1.03.01
9.	Serge Barbeau, Giffard	1.03.01
10.	Gilles Labrecque, Québec	1.03.01
11.	J.-G. Longchamps, Québec	1.03.01
12.	Bernard Raiche, St-Hyac.	1.03.01
13.	Guy Messier, St-Hyacin.	1.03.01
14.	Paul A. Tarte, St-Hyac.	1.03.01
15.	Yves Garon, Charlesbourg	1.03.01
16.	Jean-L. Clément, St-Hyac.	1.03.01
17.	Normand Bazinet, St-Hya.	1.04.38
18.	Réjean Linteau, Beauport	1.07.30
19.	Denis Bazinet, St-Hyac.	1.07.34
20.	Raymond Tellier, Sorel	1.07.54
21.	Pierre Bergeron, Montréal	1.07.57
22.	Richard Letourneau, Sorel	1.29.48
23.	Germain Côté, St-Hyac.	1.26.06

Un bill sur la question du taxi à Montréal

QUEBEC. (J. M.) — La Fraternité des propriétaires de taxis de Montréal a fait officiellement savoir que, lors de la prochaine session du Parlement provincial, elle lui demandera d'adopter un projet de loi concernant la taxe imposée aux propriétaires de taxis de l'île de Montréal, le nombre des permis exigés de ces derniers, etc.

Un ensemble musical bien connu de marimba, les "Maderas de Mi Tierra" du Guatemala est actuellement en tournée à Porto-Rico, après avoir visité les Etats-Unis.



MAINTENANT

cette semaine !

ROBES

TOUTE ROBE UNIE

SEULEMENT 66¢ CH.

Magnifiquement nettoyée et repassée



MANTEAUX DE FOURRURE et FOURRURES GENRE BORGANA

Soigneusement nettoyés par d'habiles fourreurs

$5.59 ch.

Ils retrouveront tout leur lustre et leur beauté naturels.

Paul SERVICE STORES Ltd.

OFFRE CE QU'IL Y A DE MIEUX EN FAIT DE NETTOYAGE A SEC

RETOUCHES

REFECTION DE COUTURES DE ROBE

Coutures vérifiées, recousues ou renforcées sur toute votre robe (min. 2" — 20¢) 69¢

Fermetures-éclair REPAREES REMPLACEES

Nouvelles fermetures éclair cousues aux côtés des robes. Spécial ch. 59¢

Essayez ces merveilleux services d'amélioration au foyer! Toujours des aubaines!

COUVRE-LITS CHENILLE nettoyés et finis Ch. 69¢

COUVERTURES nettoyées et lainées Ch. 69¢

DRAPERIES nettoyées et pressées (Non doublées 3 x 9) La paire 99¢

PETITS TAPIS magnifiquement nettoyés (jusqu'à 3 x 5) Ch. 89¢

HOUSSES : De coussin 29¢ De chaise 69¢ De chesterfield 99¢

Tous ces articles seront méticuleusement nettoyés et pressés

A NOTER : Tous les prix indiqués plus haut sont en vigueur à tous les magasins de quartier Paul disséminés par toute la ville. Certains prix peuvent être majorés aux servicentres Paul à service ultra-rapide, où vous pouvez obtenir un nettoyage en 3 heures. Signaler CR. 1-4751.

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460



SUIVANT LA TRADITION, la Chambre de commerce de Jonquière a fêté son président. Entouré des membres de son conseil d'administration, on reconnait M. ALFRED GAUTHIER, au centre, avec son épouse à qui on venait de remettre une gerbe de roses. La fête du président s'est déroulée cette année à la salle des Moose, à Arvida, en fin de semaine.

A dix-huit ans un étudiant n'est plus étudiant s'il voyage en autobus!

JONQUIERE — (M.T.) — Il serait question que les étudiants s'organisent sur le plan provincial et s'adressent à la législature afin d'obtenir une meilleure définition du mot "étudiant". Cette nouvelle définition du terme inclurait tous les étudiants des cours primaire et secondaire et viserait surtout à éliminer la limite d'âge qui donne droit à l'obtention de tarifs d'autobus réduits.

Actuellement, un étudiant qui a plus de 18 ans n'a pas droit à cette réduction. Autrement dit, après 18 ans, un étudiant n'est plus un étudiant quand il voyage par autobus. Il lui faut payer le même prix que les passagers réguliers adultes. Les étudiants voudraient que ça change...

Le fait que les étudiants aient l'intention de s'adresser à la législature nous a été communiqué par Me René Boudreault, procureur de plusieurs maisons d'éducation et d'associations d'étudiants qui ont logé une requête, dernièrement, devant la Régie des transports.

Cette importante cause s'est déroulée comme on le sait, au palais de justice de Chicoutimi. Elle touchait spécialement la compagnie Autobus Saguenay. Me Jules Landry représentait cette compagnie ainsi que Me Bhérer qui était le procureur de l'Association des propriétaires d'autobus.

Me Boudreault ainsi que Me Edmond Savard étaient les procureurs des maisons d'éducation et des associations d'étudiants. Les demandeurs se sont adressés à la Régie des transports pour lui demander d'élever l'âge scolaire. On sait que tous les écoliers bénéficient du tarif-étudiant, mais jusqu'à 18 ans seulement. Ce tarif représente la moitié du prix d'une carte de 30 passages d'un adulte.

Cette cause était tellement importante que le ministère de la Jeunesse avait délégué Me C. E. Leclerc de Québec, pour aider les procureurs des maisons d'éducation et des associations d'étudiants. Les avocats Boudreault et Savard, devant la Régie, ont tenté de prouver que la limite d'âge de 18 ans pour les étudiants était désuète, vieillotte, dommageable, injuste, inhumaine, arbitraire et très dispendieuse pour le budget des parents.

Ainsi, un étudiant qui voyage de Jonquière à Arvida, s'il a moins de 18 ans, paiera $0.42 par jour pour 4 voyages. S'il a 18 ans, pour le même trajet il doit payer $0.84 par jour. A ce titre d'étudiant, il n'a même pas droit au privilège accordé aux commis voyageurs et aux membres du clergé qui jouissent d'un escompte d'environ 15 pour cent sur chaque passage.

Devant la Régie, il a été déclaré aussi que la compagnie Autobus Saguenay ne donnait pas un service satisfaisant aux étudiants, soit en n'étant pas à l'heure, en chargeant trop les autobus ou en laissant des étudiants en chemin.

Les maisons d'éducation représentées étaient : l'école de technologie d'Arvida et celle de Chicoutimi, l'école de commerce de Chicoutimi, l'école normale de garçons de Jonquière, le collège de Jonquière, la Commission scolaire d'Arvida et tous les étudiants de ces corps scolaires.

La compagnie Autobus Saguenay, dans sa preuve, a démontré que le tarif-étudiant était établi provincialement et que ce n'était pas pire dans la région que dans les autres parties de la province. On sait que cette cause a été prise en délibéré par le tribunal que présidait M. Pierre Roger, assisté par M. André Houle.

L'Eglise attend beaucoup du dévouement et de la générosité des Chevaliers de Colomb

-- L'abbé Henri Tremblay

PORT-ALFRED, (R. P.) — "L'Eglise attend beaucoup de dévouement et de générosité de votre part", a déclaré hier soir, M. l'abbé Henri Tremblay, curé de la paroisse St-Edouard de Port-Alfred, pendant qu'il s'adressait à plus de cent cinquante chevaliers de Colomb, réunis à l'occasion d'un grand banquet qui marquait le 25ème anniversaire de fondation du conseil 2762 des chevaliers de Colomb de La Baie.

Parmi les personnalités qui prenaient part à cette manifestation de clôture des fêtes que présidait le grand chevalier, M. Léo Saint-Pierre, l'on remarquait M. l'abbé Bernard Nadeau, aumônier diocésain, M. Jean-Baptiste Maltais, député de district, le maire Ernest Bergeron, M. Armand Bergeron, président de la Commission scolaire de Port-Alfred, ex-député de district et grand chevalier du conseil de La Baie, M. Rodolphe Simard, ex-député du district 43 de Jonquière, M. l'abbé Charles Martel, curé de Saint-Félix d'Otis, M. l'abbé Eugène Noël, aumônier du conseil local, M. Antoine Desgagné, grand commandeur de l'Ordre Saint-Grégoire-le-Grand, et de nombreux autres.

Dans son exposé le curé de la paroisse Saint-Edouard a rappelé qu'à La Baie des Ha ! Ha ! les chevaliers sont des gens fiers de leur nom et qu'ils agissent de façon à le démontrer.

Tant, dit-il, que vous porterez ce titre de chevaliers, soyen-en dignes et vous n'aurez pas à en rougir.

Soulignant les multiples services que les Chevaliers rendent au clergé et à de nombreuses oeuvres, M. le curé a invité les convives à se donner davantage à ces oeuvres. Nous avons, dit-il, un pays riche de religion, riche de foi et nous avons raison d'être fiers de pouvoir y vivre. Et, pour cela, les Chevaliers se doivent de sauvegarder cette richesse.

Historique

M. J.-Armand Bergeron, ex-grand chevalier, a rappelé les débuts du Conseil 2762 des Chevaliers. C'est en 1928 que la chevalerie s'est implantée. Au début, quelques membres du conseil 1989 de Chicoutimi formèrent un sous-conseil qui vécut 7 ans. MM. Louis Lévesque, Elzébert Pouliet, N.P., Georges-Henri Lavoie, Frank Reid, Théo Bouillian et J.-Antoine Desgagnés en furent les présidents. Le 19 octobre 1935, le conseil 2761 de la Baie des Ha ! Ha ! reçut sa charte. Devenus indépendant du conseil de Chicoutimi les 50 membres qui fondèrent le conseil 2762 firent preuve de courage et de dévouement.

De 1935 à aujourd'hui, un total de 800 membres ont été reçus chevaliers, dont 450 demeurent membres actifs. Au cours de ces 25 années, le Conseil dirigé par M. Louis-Joseph Lévesque, Frank Reid, Armand Bergeron, Rosaire Croft, n.p., S. E. Hachey, Ludger Parent, Ulysse Dufour, Joseph Ménard, Arthur Marquis, Raymond Légaré et, présentement, par M. Léo Saint-Pierre.

Parmi les oeuvres du Conseil local, l'on compte le comité des orphelins qui prit naissance en 1942. En 1948, l'assemblée locale du 4e degré, fondait le comité des donneurs de sang bénévoles de la Baie, dont le président-fondateur a été M. Paul Loriot, de regrettée mémoire, et dont MM. Arthur Marquis et Bertrand Legendre continue de s'occuper. De nombreuses oeuvres figurent aussi au crédit des chevaliers.

Décorations

A l'issue du banquet, MM. J.-N. Claveau, de Bagotville, et Ulysse Dufour, de Port-Alfred, ont été faits membres honoraires du Conseil 2762 alors que MM. Albert Tremblay, de Bagotville, et Georges Alfred, de Port-Alfred, se voyaient décorer pour leur 25 ans de chevalerie.

Invité à prendre la parole M. Antoine Desgagné, de Bagotville, a rappelé les nombreuses oeuvres des chevaliers et plus particulièrement celle du grand séminaire et celui des vocations tardives à Métabetchouan. La journée, soulignant ainsi ces 25 ans, avait débuté par une messe spéciale à l'église St-Edouard et une cérémonie à la mémoire des disparus au cimetière.

Assemblée mensuelle du cercle d'économie domestique à Roberval

ROBERVAL. (L.L.) — Le cercle d'économie domestique de Roberval tenait, en fin de semaine, son assemblée mensuelle, sous la présidence de Mme Claude Pinsonneault. Un très grand nombre de membres prenaient part à cette réunion à laquelle assistaient aussi l'aumônier M. l'abbé Léonce Collard et son vicaire M. l'abbé Adrien Lavoie.

Ce cercle, qui en est encore à ses débuts, compte présentement 61 dames et jeunes filles qui peuvent, à leur gré, se rendre au local afin d'effectuer des travaux de tissage, tricot, etc.

La présidente a profité de l'occasion pour avertir les membres qu'à l'avenir l'assemblée mensuelle aurait lieu le 3e jeudi de chaque mois.

Le bureau de direction du cercle d'économie domestique de Roberval se compose comme suit: Mme Claude Pinsonneault, présidente; Mlle Emma-Marie Bolduc, 1ère vice-présidente; Mlle Yvette Morin, 2e vice-présidente; Mmes Réal Houde et Claude Marcoux, conseillères; Mme Roméo Dubois, trésorière et Mme Bruno Hudon, secrétaire.

Le Prêt d'honneur réussira, à Alma

ALMA. (P. T.) — La deuxième campagne du prêt d'honneur aux étudiants, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste promet d'être un succès dans tout le diocèse de Chicoutimi, si on en juge par l'organisation qui est actuellement en marche sous la présidence de l'inspecteur d'école M. Lionel Girard, d'Alma.

Au cours des derniers jours, 3 importantes réunions de district ont été tenues à Alma, Arvida et St-Félicien, alors que le président a donné la marche à suivre pour que la campagne de souscription soit véritablement un succès.

A Alma, la réunion groupait les organisateurs: MM. C.-E. Langevin, propagandiste régional de la SSJB; Raymond Claveau, professeur à St-Gédéon et Alphonse Fortin, organisateur.

La deuxième réunion à Arvida groupait MM. Gilles Fortin, professeur à Arvida; Liguori Larochelle, professeur à Jonquière; Joseph-Henri Bouchard, professeur à Chicoutimi; Hubert Desbiens, professeur à Chicoutimi-Nord et Jean-Baptiste Hudon, de Bagotville.

La dernière rencontre eut lieu à l'école Pie XII de St-Félicien et réunissait MM. Claude St-Pierre, comptable, de Roberval; Albert Perron, professeur à Dolbeau et Paul Côté, inspecteur d'écoles de Mistassini.

635 accidents à Alma en 18 mois

ALMA. (P. T.) — Il y a eu 635 accidents de la circulation dans la ville d'Alma, du 1er janvier 1959 au 30 juin 1960, selon le rapport du chef de police Antoine Lavoie, tel que soumis récemment au conseil municipal.

Ce rapport du chef Lavoie servira aux membres du conseil pour étudier le problème de la circulation dans la ville et l'installation de signaux lumineux aux endroits qui seront indiqués par le chef de police.

Un fait intéressant à noter dans le rapport, c'est que le plus grand nombre d'accidents est survenu aux trois intersections où il y a des signaux lumineux, soit Labrecque - Collard, 17; St-Joseph - Sauvé, 18 et Sacré-Coeur - St-Joseph, 17. Le chef Lavoie a expliqué cette situation en ajoutant que ces trois endroits étaient les plus achalandés de la ville.

C'est sur la rue St-Joseph que l'on compte le plus grand nombre d'accidents de la circulation, soit 125, suit ensuite la rue Sacré-Coeur avec 60. On compte également 20 accidents sur les terrains de stationnement municipal et 21 sur des terrains privés.

En commentant son rapport, le chef Lavoie a ajouté qu'il présenterait prochainement aux membres du conseil un rapport complet sur l'installation de signaux lumineux à certaines intersections dangereuses ainsi que le genre de signaux à utiliser pour obtenir un meilleur rendement.

Un enfant de dix ans comparait pour vols

CHICOUTIMI. (A.F.) — Est-ce l'influence néfaste d'un milieu familial pervers ou simplement un mauvais penchant naturel ?

En tout cas, un enfant de 10 ans, à peine plus haut que le bureau du juge, a connu les tribulations de la Cour, au palais de Justice de Chicoutimi. L'enfant avait commis quelques petits vols. Le juge Louis-René Lagacé aborda la cause en vertu de la loi de protection de la jeunesse.

Le très jeune prévenu est le onzième rejeton d'une famille de 12 enfants. Au cours de ce procès "miniature", le père a déposé son témoignage, ainsi que l'investigateur municipal, M. Marcel Vaillancourt. Cependant, le cas et tout ce qui l'entoure n'a pas paru clair aux yeux du magistrat. Il a remis la cause à plus tard et il a exigé que la mère accompagne l'enfant, cette fois-ci.

Le père a déclaré que la conduite de son fils "n'était pas mauvaise" et qu'il avait été "assez bien éduqué". Il a laissé entendre qu'il aimerait le garder à la maison. Le juge avait dit que l'enfant pourrait être placé dans une école de protection.

L'investigateur Vaillancourt a, à son tour, laissé savoir que la mère avait beaucoup d'embarras, qu'un autre de ses fils a été condamné pour différents vols et que le mari avait "une petite amie".

C'est à ce moment que le magistrat demanda que la mère se présente avec son enfant, pour savoir mieux à quoi s'en tenir.

Elections au chantier coopératif de Ferland

FERLAND - BOILEAU — (R.P.) — Les membres du chantier coopératif de Ferland-Boileau viennent de choisir leur conseil d'administration et leur conseil de surveillance. Cette élection a eu lieu à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du chantier, qui était sous la présidence de M. Majella Lavoie.

M. André Théberge et M. Jean-Louis Duchesne, de la fédération de l'U.C.C. du Saguenay, furent les invités d'honneur. L'abbé Egide Boulianne, curé, assistait aussi aux délibérations, ainsi que M. Jean-Baptiste Lavoie, de la fédération des chantiers coopératifs du Saguenay.

Le conseil d'administration se compose maintenant de MM. Conrad Gagnon, Raoul Gagnon, Edmond-Louis Lavoie, René Simard et Philippe Rodrigue. Les surveillants sont MM. Paul-Armand Simard, Béniti Lavoie et Jean-Charles Gilbert.

Plusieurs cultivateurs sont devenus membres de leur chantier coopératif au cours de l'assemblée. Ainsi, le chantier coopératif de Ferland-Boileau compte sur une organisation renforcie. Il va sans dire qu'une telle organisation est nécessaire à Ferland-Boileau, paroisses forestières.

M. Jean-Louis Duches adressa aussi la parole. Le curé Boulianne prononça le mot de la fin. Il encouragea les cultivateurs et les bûcherons à se montrer solidaires à leur U.C.C. et à leur chantier coopératif.

A St-François-de-Sales

1ère assemblée générale du Chantier coopératif

ST-FRANÇOIS - DE - SALES. (M.T.) — M. Raoul Gauthier a présidé dernièrement la première assemblée générale du chantier coopératif local. Cet organisme a terminé sa première année d'opérations avec un chiffre d'affaires de $35,782 dont le surplus a été versé au fonds de réserve.

Le chantier coopératif de St-François-de-Sales est affilié à l'UCC et à la Fédération des chantiers coopératifs du Saguenay. Comme l'a fait remarquer M. Dallaire, "cette affiliation vous donne plus de force, renforcit votre fédération et permet l'unité d'action de tous les chantiers coopératifs". Il en profita aussi pour remercier les membres pour leur contribution.

Les membres votèrent deux de un pour cent du chiffre d'affaires global à la Fédération de l'UCC du Saguenay, pour fins de propagande, d'éducation et de publicité. M. Duchaine remercia les membres pour avoir voté ce montant à l'UCC et démontra le rôle important et nécessaire que joue l'UCC dans la défense de leurs intérêts, dans la revendication de leurs droits et dans l'éducation. M. Théberge adressa aussi la parole, et insista sur la nécessité pour tous les membres d'être unis dans leur association professionnelle et dans leur chantier coopératif. Il parla aussi de la coopération et de l'étude dans les chantiers.

"Tous les cultivateurs et bûcherons membres de leur UCC, de dire M. Théberge, tous les chantiers coopératifs unis et solidaires, voilà une force, une force nécessaire pour atteindre notre objectif qui est la promotion économique et l'ascension sociale de la classe agricole et de la classe forestière".

Rappelons aussi qu'au cours de l'assemblée, les membres choisirent encore cette année le service coopératif de la Fédération de l'UCC du Saguenay comme vérificateur.

Il y eut aussi élection au cours de laquelle M. Raoul Gauthier a été réélu et M. Paul-Arthur Girard élu. Les autres directeurs non sortant de charge sont MM. Jacques Beauseigle, Adélard Simard et Adrien Boivin. M. Victor Deschênes a été réélu surveillant. Les autres surveillants sont MM. Mathias Simard et Edmond-Louis Girard. M. Gaston Verreault est secrétaire, tandis que M. Benoit Blanchette est le gérant du chantier.

Initiative du Jeune commerce

Numérotage des maisons de N.-D. d'Hébertville

N.-D. D'HEBERTVILLE. (P. T.) — Le Jeune Commerce d'Hébertville, qui a déjà la renommée d'être l'un des plus actifs de toute la région, vient de réaliser une autre belle initiative qui démontre bien son esprit de collaboration avec les autorités municipales.

En effet, le Jeune Commerce d'Hébertville vient de terminer le numérotage de toutes les maisons de la municipalité ; ce travail avait été offert bénévolement au conseil municipal.

Lors de la dernière assemblée sous la présidence de M. Villeneuve, le secrétaire Noël Girard a annoncé la formation des comités. Le comité des sports, qui sera présidé par MM. André Lajoie et Raymond Richard, a été chargé d'étudier la possibilité de construire un monte-pente ; L'illumination des rues à l'occasion des fêtes a été confiée à MM. Jean-Baptiste Voyer et Philippe-Auguste Martel ; M. Maurice Larouche aura charge du comité de pratique oratoire.

Parmi les projets à l'étude, mentionnons l'installation de panneaux-réclames aux entrées de la localité, dont le jeune Commerce absorberait 25 pour cent du coût et le reste serait payé par les municipalités du village et de la paroisse. On s'occupera également de trouver des débouchés pour de nouvelles petites industries dans la municipalité ; M. Jean-Paul Girard a été chargé de faire les enquêtes nécessaires à ce sujet.

Elections chez les Filles d'Isabelle

ISLE-MALIGNE. (P. T.) — Mme Anna Walker a été élue régente des Filles d'Isabelle d'Isle-Maligne, en remplacement de Mme Jeanne Lessard, au cours d'une assemblée sous la présidence d'honneur de Mme Mary Butler, ex-directrice nationale et députée régente. Les autres membres de l'exécutif sont : ex-députée régente, Mme Jeanne Lessard; vice-régente, Mme Marie-Paule Boivin; secrétaire-archiviste, Mme Françoise Nolin; sec.-financière, Mme Yvonne Goulet; sec.-trésorière, Mme Georgette Demers; chancelière, Mme Mariette Rhéaume; monitrice, Mme Antoine L'Heureux; substitut monitrice, Mme Olivette Boudreault; gardienne, Mme Immelda Morel; syndic 3 ans, Mme A. Maltais; syndic 2 ans, Mme Louise Picard ; syndic 1 an, Mme Azilda Lapointe; 1ère guide, Mlle Gaby Allaire; 2ème guide, Mme Thérèse Lambert; garde extérieure, Mme Laurette Talbot; garde interne, Mme Marie-Jeanne Tremblay; porte-étendard, Mme Claire Godin; organiste, Mme Roland Ruelland; rédactrice, Mme Marthe Dallaire.

La nouvelle présidente a profité de la réunion pour annoncer une grande partie de cartes pour le 6 novembre prochain, à l'Isle-Maligne.

Accident à Normandin

ROBERVAL. — Un accident de la route est survenu dans la nuit de samedi à dimanche dans le village de Normandin, à l'intersection de la route qui conduit à Dolbeau.

La collision s'est produite alors qu'une automobile conduite par M. Gérard Lavoie, de St-Edmond-les-Plaines, heurta une "jeep" dont le chauffeur était M. Robert Larouche, 23 ans, de Normandin. Sous le choc, M. Larouche fut projeté en dehors de son véhicule.

Il fut immédiatement conduit à l'hôpital de Dolbeau où on lui donna des soins et il a pu regagner son domicile dimanche. Quant à M. Lavoie, il s'en est tiré indemne.

Les dommages aux deux véhicules sont assez considérables.

Convocations

Ce soir, à 8 hres, à la salle de l'hôtel de ville, réunion des organisateurs de la campagne des bourses d'études de la Société des Artisans de Roberval.

Ce soir, à 7 h. 30, à l'hôtel de ville, première assemblée de l'année de la section féminine du Jeune Commerce de Roberval.

Importante assemblée du club "Voyageur"

CHICOUTIMI. (R. L.) — Le président Gerry Desbiens, du club de ski voyageur, a convoqué une importante assemblée de tous les membres de son club, et il lance également un appel à tous les adeptes de ce sport. Cette assemblée aura lieu aujourd'hui à la salle de l'hôtel de ville de Chicoutimi.

Elle revêt une grande importance, si l'on considère qu'il y sera question du nouveau centre de ski de la place d'Armes. On sait que le club voyageur a fait demander au conseil de ville de s'installer à cet endroit. Il appert également qu'une autre demande sera faite pour que soit acceptée la formation d'un club qui porterait le nom de club de Ski Place d'Armes.

En plus d'aborder inévitablement ces sujets, les directeurs du club Voyageur présenteront un rapport sur les activités de l'an dernier et soumettront aussi un programme pour le prochain hiver.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitol : (du 22 au 28 incl.) Toute la ville accuse ; Dites 33.

Cartier : (du 23, 24, 25 oct. incl.) Nous ... les coupables; La route de l'ivoire.

Impérial : (du 22 au 28 incl.) Les amants tourmentés; Le château des amants maudits.

BAGOTVILLE

Saguenay : (du 25, 26, 27, 28) Echec aux tueurs; La flèche noire de Robin des Bois.

JONQUIERE

Bellevue : Vénus la lune et toi ; Dangereuses fréquentations (22, 23, 24, 25, 26, 27, 28).

Centre : Les amants tourmentés; Le château des amants maudits (22, 23, 24, 25, 26, 27, 28).

KENOGAMI

Princess : L'aigle Rouge; Godzilla (25).

ARVIDA

Palace : Compulsion; Holiday for lovers (24, 25, 26, 27, 28).

ALMA

Alma : Le temps de la peur; Bien jouer Mesdames (23, 24, 25).

Canadien : Odyssée du sous-marin; Cité disparue; Attaque (23, 24, 25).

ROBERVAL

Diana : Attila, fléau de Dieu; L'homme aux mille visages (23, 24, 25, 26).

A Chicoutimi-Nord

Marche prometteuse des Chevaliers de Champlain

CHICOUTIMI-NORD. (A. F.) — Chicoutimi-Nord est le berceau des Chevaliers de Champlain, dans la région. L'établissement dans cette ville de l'Abitation 314 de ce mouvement a été confirmé récemment.

Ainsi, la ville de la rive nord du Saguenay est première à renfermer dans ses limites une section des Chevaliers de Champlain. 58 membres en font maintenant partie et l'on prépare l'initiation d'une cinquantaine d'autres d'ici peu.

Au plan régional, le grand intendant, M. David Maltais, qui fait nécessairement partie de la division de Chicoutimi-Nord, nous informait qu'un nouveau corps des Chevaliers de Champlain, sera bientôt formé à Chicoutimi, ainsi que dans plusieurs autres villes de la région. C'est en prévision de cette émancipation régionale que l'on a formé l'intendance, dont le titulaire est M. Maltais, assisté de M. Wilfrid Chainey, d'Arvida, qui agit comme secrétaire.

A Chicoutimi-Nord l'Abitation des Chevaliers de Champlain existe depuis 1958. Le Dr Yvon Sormany en a été l'instigateur, et elle constitua ainsi la 24e Abitation de la province.

Le but des Chevaliers de Champlain est d'augmenter le prestige des Canadiens-français catholiques. Ils s'efforcent de promouvoir la religion et le nationalisme au milieu dans lequel ils évoluent.

La formation de nouvelles divisions de cet organisme dans la région est sans doute la bienvenue. Dans quelques mois, on en comptera certainement plusieurs autres.

Concert des JM à Roberval le 26

ROBERVAL. (L.L.) — La saison des Jeunesses Musicales de Roberval débutera demain. A cette occasion, les membres entendront deux opéras-bouffes : "Pirouette" et "Une mesure de silence", de Marthe et Maurice Blackburn, divertissements dont le sujet principal est la musique comme langage universel. Les interprètes seront Cécile Vallée, soprano, Gilles Lamontagne, baryton, et Pierre Boutet, ténor. La pianiste sera Jacqueline Richard et la mise en scène est signée par Georges Groulx. Les représentations seront données dans l'après-midi à 3 h. 30 pour les étudiants et le soir à 8 h. 30 pour le public en général.

C'est la première fois à Roberval que les Jeunesses Musicales présenteront des concerts en soirée pour les adultes. Les artistes invités pour les autres récitals de la saison seront, le 30 novembre, le jeune pianiste Richard Gresco; le 1er février, le saxophoniste Paul Brodie; et, pour terminer, on présentera l'orchestre de Paul Kuentz, de Paris, groupant une quintaine de musiciens.

Rectification au sujet de Soeur St-Ambroise

JONQUIERE. (M.T.) — "La Presse" annonçait, récemment que la supérieure de l'Hôtel-Dieu-Notre-Dame-de-l'Assomption de Jonquière est maintenant membre de l'American College of Hospital Administrators, de Chicago.

On mentionnait que la recommandation auprès du collège avait été faite par le Dr J.-R. Boutet, de l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Il aurait fallu dire que la R. S. St-Ambroise avait été recommandée par la R. S. Auder, religieuse hospitalière de St-Joseph, à la maison provinciale de la Vallée de Lourdes, Nouveau-Brunswick.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

2:30—Mire et 1,000 cycles
4:00—Front page challenge
4:30—Le Mot de la faim
5:00—Ciné feuilleton
5:15—Indiscrétions
5:30—La jardinière
6:00—Souvenirs de voyage
6:15—Film
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—A communiquer
7:30—Arène de boxe
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—Sur demande
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Interpol
10:30—Film
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:23—Commentaires
11:30—Exposition de Paris
12:00—Nouvelles anglaises
12:10—Fin des émissions

DEMAIN

2:15—Mire et 1,000 cycles
2:45—Long métrage "Escalier de Service"
4:15—Le mot de la faim
4:45—Ciné feuilleton
5:00—Bouquet belles oreilles
5:30—La jardinière
6:30—Three Stooges
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Furie
7:30—Petit music hall
7:45—Du côté de chez Lise
8:00—Le point d'interrogation
8:30—G.M. vous invite
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Joindre les deux bouts
10:00—Sea Hunt
10:30—Le choix de...
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:23—Commentaires
11:30—Nouvelles anglaises
11:40—Fin des émissions.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

GRANDE VENTE ANNIVERSAIRE
de QUINCAILLERIE J. Pascal HARDWARE CO. LIMITEE
LISEZ LA PRESSE DE DEMAIN
4 PAGES DE SPECIAUX
DE NOTRE VENTE ANNIVERSAIRE



"EXTRAORDINAIRE"
est le seul mot qui convient pour décrire
CE GRAND EVENEMENT
Nous célébrons notre 57e anniversaire par la plus grande offre d'aubaines que nous ayons faite depuis des années
Nous offrons plus de 2,000 spéciaux, résultat de plusieurs mois de préparation, à tous nos rayons.
Chaque comptoir regorge littéralement d'aubaines à ne pas manquer.
Une visite à nos magasins durant cette vente vaudra amplement le déplacement. Nos 8 succursales participent à cette vente en offrant des occasions extraordinaires.
S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460



VANDALISME AU CLUB ESKIMO — Le chalet du club de ski EsKiMo a été saccagé au cours de l'été. Les dommages matériels causés sont évalués à quelque $600. Le mobilier a été complètement démoli, les portes et fenêtres, enfoncées. Les investigateurs de la sûreté municipale font présentement enquête. De g. à d., le constable Ronald Savard, M. Théo Gagnon, conseiller technique du club, et le constable Rosario Girard.

M. E. Lapierre nommé moniteur

KENOGAMI. (R.H.) — M. Edouard Lapierre, professeur à l'école secondaire Jean-XXIII, a été désigné comme moniteur des cours d'art oratoire du Jeune commerce, pour le terme 1960-61. M. Lapierre remplace à ce poste M. Yvon Lavoie qui agissait en cette qualité, l'an dernier.

Encore cette année, le vainqueur obtiendra le trophée décerné par M. Roch St-Hilaire. Tous les membres du Jeune commerce de Kénogami sont invités à participer à ces cours dirigés par un moniteur qualifié. Les cours débuteront dimanche matin, à 10 h. 30, au local de la chambre.

Port-Alfred

Un référendum décidera de l'emprunt de $629,620.00

PORT-ALFRED. (R.P.) — Des contribuables de Port-Alfred, au nombre de 68, ont demandé, hier soir, la tenue d'un référendum qui se tiendra les 10 et 11 novembre, pour décider du projet de règlement d'emprunt de $629,620.

On se rappelle que le vote prépondérant du maire Ernest Bergeron avait décidé de l'assemblée publique d'hier soir, et à laquelle assistaient plus de 125 personnes. Pour la première fois, depuis 12 ans, que nous assistons aux séances du conseil municipal, cinq femmes étaient du nombre; ceci exclut toutefois, la séance spéciale tenue lors de la visite du lieutenant-gouverneur.

L'assemblée publique d'hier soir, a été bruyante et parfois tulmutueuse. Le maire Bergeron a eu fort à faire pour rappeler aux contribuables présents qu'ils avaient tout le temps voulu pour demander la tenue d'un référendum.

Au tout début de l'assemblée, le maire Bergeron s'en prit d'abord aux représentants du journal "La Presse", en mentionnant un quotidien de Montréal. Il a accusé le correspondant d'avoir suggéré le titre qui coiffait la déclaration du président de la ligue des propriétaires de Port-Alfred. Le premier magistrat n'a pas du tout aimé l'expression "farce". A ce sujet, il a souligné qu'il

Voir REFERENDUM, page 28

"Une oeuvre d'audace et d'endurance qui mérite toute notre admiration"

-- Mgr Tremblay

ST-HENRI-DE-TAILLON. (P. T.) — "La fondation de votre paroisse est une oeuvre d'audace et d'endurance qui touche à l'héroïsme et mérite toute notre admiration". Voilà en quels termes Mgr Victor Tremblay, président de la Société historique du Saguenay, a présenté à la population de St-Henri-de-Taillon, le tableau de la fondation de la paroisse. Mgr Tremblay s'adressait alors à toute la population de cette paroisse, à l'occasion des fêtes du 75ème anniversaire de fondation.

Le président de la Société historique du Saguenay a fait un bref exposé des débuts de la paroisse de St-Henri, rendant en même temps hommages aux pionniers. "Nous sommes les continuateurs de ceux qui nous ont précédés, les bénéficiaires de ce qui a été fait et les victimes de ce qui manque, a déclaré Mgr Tremblay, et même si votre paroisse est encore jeune, elle compte déjà un passé su rlequel nous allons nous pencher afin de sauver de l'oubli les grandes choses qui ont été réalisées".

L'histoire

Le canton Taillon, dans lequel se trouve la municipalité de St-Henri, est un des plus grands de toute la province et compte environ 58,000 acres. Il a été ainsi nommé en l'honneur de Sir Olivier Taillon, président de l'Assemblée législative et député de Montréal. Le canton est divisé par deux rivières : la rivière la Pipe, parce qu'elle ressemble à une pipe, et la rivière aux Cochons.

Un des premiers visiteurs de cette partie du Lac-St-Jean, fut un Anglais, le lieutenant Badley, qui vint fait l'arpentage pour le compte du gouvernement. Dans son rapport, l'arpenteur Badley déclare : "C'est un des plus beaux terrains en bordure du lac St-Jean et très propre à la colonisation".

Les premiers défricheurs, originaires de Ste-Agnès, comté de Charlevoix, arrivèrent de St-Gédéon en 1883. Ils étaient deux : Joseph et Pierre Larouche "hommes fiers, forts et courageux", lit-on dans leur biographie.

Ils s'établirent sur les lots 12 et 13 du rang 1 et invitèrent d'autres familles à les suivre; si bien qu'en 1886, on comptait déjà 7 familles et 40 âmes. En 1889, on comptait 90 âmes, toutes apparentées aux Larouche, sauf deux.

Le conférencier traite ensuite de la vie de ces hardis défricheurs, qui se nourrissaient de patates, de navets et de lait, "comme des trappistes". Les premiers colonisateurs souffraient également de l'isolement et devaient parcourir 12 milles, sur la glace du lac en hiver, pour se rendre à St-Gédéon.

En 1887, on construisit une grande chaloupe à voile qui pouvait même transporter des animaux. Deux ans plus tard, Ferdinand, fils de Joseph Larouche, commença la construction d'un bateau à vapeur de 90 pieds de longueur, qu'il appelle le "St-Henri". Le 1er capitaine fut M. John Morel qui le conduisit jusqu'en 1903 alors que le bateau fut vendu à M. Alexandre Morin qui le conduisit sur une ligne régulière entre St-Henri-de-Taillon et d'autres points sur le lac St-Jean.

Le conférencier signale qu'un certain Henri Morin, ayant un jour manqué le bateau, décida de traverser le lac en chaloupe : il fit le trajet de St-Henri à Roberval en une journée; un seul autre réussit cet exploit, il s'agit d'un Américain. Ce même Henri Morin construisit plus tard un navire qu'il baptisa le "Dequen", mais qui brûla deux ans après.

Après avoir traité brièvement du système scolaire de ce temps-là, le conférencier souligne "que ces pionniers ont eu le mérite de n'avoir manqué que des choses qu'ils ne pouvaient se procurer."

D'après les intéressantes statistiques présentées par Mgr Tremblay, le curé de St-Jérôme, aurait été le 1er prêtre à visiter cette mission. Cependant, c'est le curé de St-Gédéon qui aurait fait mention le premier de la mission de St-Henri, alors qu'il écrivait le 26 janvier 1887: "J'en aujourd'hui visité les 7 familles de St-Henri; la mission compte 40 âmes." La première messe et plusieurs autres par la suite, furent célébrées dans la maison de Joseph Larouche. Plus tard, la mission de St-Henri fut confiée au curé de St-Coeur-de-Marie.

Le 28 septembre, 1902, la paroisse de St-Henri était érigée sous le patronage de St-Henri, empereur d'Allemagne et l'abbé William Tremblay en devenait le 1er curé. Le site de l'église donna lieu à de violentes discussions entre deux factions dans la paroisse, mais on s'entendit enfin pour construire l'église à l'endroit actuel.

Le 1er syndic fut M. Louis Larouche et le premier baptisé, fut M. Henri Morin, le 14 mai 1899.

En septembre 1903, M. Ernest Larouche devenait le 1er maire de la municipalité de St-Henri-de-Taillon.

Les fêtes

Les fêtes du 75ème anniversaire de la paroisse de St-Henri-de-Taillon ont été couronnées, dimanche soir, par un grand banquet et une soirée canadienne dans la salle du couvent. De nombreuses personnalités religieuses et civiles ont assisté à ces fêtes, dont Mgr Victor Tremblay, président de la société historique du Saguenay; l'abbé Adalbert Leclerc, curé de Ste-Monique, le R. P. Victor de Ste-Monique, le R. P. Victorin Allard, curé de Naudville ; le R. P. Benoit Bouchard, de la Société des missions africaines ; le R. P. Adalbert Lefebvre, missionnaire du Sacré-Coeur ; M. le député fédéral Roger Parizeau ; M. le préfet de comté Joseph-Elie Maltais ; M. Arthur Lefebvre, maire du village et président de la commission scolaire et plusieurs autres.

Une messe solennelle a été chantée à 9 heures par le R. P. Benoit Bouchard et le R. P. Victorin Allard, curé de Naudville, a prononcé le sermon de circonstance, appuyant sur les mérites des défricheurs et leur esprit de sacrifice et de dévouement.

Dans l'après-midi, immédiatement après la conférence de Mgr Tremblay, il y eut forum entre les vieux de la paroisse, pour rappeler aux plus jeunes certains souvenirs du début de la paroisse. Une magnifique exposition de vieilles photos a également attiré l'attention des paroissiens et des visiteurs.

Un nouveau Canadien s'est converti au catholicisme

CHICOUTIMI. (A.J.) — Une touchante cérémonie religieuse avait lieu, dimanche après-midi, dans la paroisse Saint-Antoine de notre ville. M. J.-G. Eberhard Wieland, originaire de Stuttgart "Allemagne de l'Ouest" recevait alors le baptême des mains du curé de la paroisse, M. l'abbé Vilmont Talbot. M. et Mme Edouard Blackburn, du 676 côte du chemin de la Réserve, agissaient comme parrain et marraine du nouveau chrétien.

M. Wieland demeure dans cete famille, qui l'a naturellement initié aux premières notions de la religion catholique romaine. Il fut ensuite confié au curé de la paroisse, qui mit quelques mois à compléter son instruction religieuse.

Monsieur Wieland débarquait à Montréal, il y a six ans. Il entrait bientôt au service de la compagnie de téléphone Bell, qui utilisa ensuite ses aptitudes à Québec puis le transféra à Chicoutimi, il y a quatre ans. Il demeure à Chicoutimi depuis ce temps et dit s'y plaire beaucoup.

J.-C. Eberhard Wieland est canadien naturalisé depuis environ un an.

Prochaine retraite conjugale prêchée

JONQUIERE. (R.H.) — Le Rév. Père Thomas-Marie Landry, O.P., de la maison Montmorency de Québec, prêchera une retraite conjugale, à la maison de retraites fermées des RR. SS. de l'Immaculée-Conception, rue du Cénacle, à Chicoutimi.

Cette retraite, la 4e du genre dans le diocèse, débutera vendredi soir, le 4 novembre, pour se terminer le dimanche après-midi. Le thème général de cette retraite sera "la charité", et groupera environ 15 couples ayant au moins 15 ans de mariage. Elle est organisée dans le but d'enrichir la vie intérieure et de propager une meilleure compréhension entre les époux. Tout couple intéressé à y participer, peut téléphoner à LI. 8-8516 ou s'adresser à la maison du Cénacle, à Chicoutimi.

Acquitté pour une cause de vol

ROBERVAL. (L.L.) — Deux causes étaient inscrites lundi matin au palais de justice de Roberval, lors d'un terme spécial des sessions de la paix, présidé par le juge Jean-Charles Simard, de Chicoutimi.

La première était celle d'un individu de Ste-Croix, lequel était accusé d'avoir conduit son véhicule sans permis et alors que ses facultés étaient affaiblies par des boissons alcooliques. Le prévenu a plaidé culpabilité et fut condamné à $50. d'amende et aux frais ou à défaut à 5 jours de prison. Son permis de conduire lui fut aussi enlevé pour six mois.

L'autre cause était celle d'un individu de Kénogami, qui était accusé d'avoir, dans la nuit du 6 au 7 juin, alors qu'il était accompagné de complices, pénétré par effraction dans l'établissement de M. Arthur Tremblay, rang 7, Alma, pour éventrer le coffre-fort et s'emparer d'une somme d'environ $4,228, commettant ainsi un acte criminel. Le prévenu avait choisi une enquête préliminaire, qui a débuté le 5 de ce mois et s'est continué lundi matin devant le juge Simard. Après l'audition des témoins à l'enquête préliminaire il a été trouvé non coupable, acquitté et libéré.

Visite industrielle au Téléphone Bell

KENOGAMI. (R.H.) — La Chambre de Commerce effectuera sa première visite industrielle de l'année, demain, aux installations de la compagnie Bell à Chicoutimi.

Le départ s'effectuera à 7 h. p.m. de l'hôtel de ville de Kénogami. A l'issue de cette visite qui promet d'être très intéressante, un gouter sera servi à tous les membres.

Pour obtenir de plus amples informations on peut communiquer avec les membres du comité des visites, MM. Gérard Tremblay, tél : 2-2533 ; Lucien Levasseur, tél. 2-5505 ; et Cyrille Beaudoin, tél. 2-6135.

Les allocations familiales et les chèques "modifiés"

CHICOUTIMI. (A. F.) — M. J.-René Gagnon, du rang Saint-Anicet, de Bagotville, s'y connait en affaires judiciaires. Il a quitté le palais de justice de Chicoutimi, hier, en compagnie de son épouse ,fier de lui-même, sans doute et de ses capacités "d'avocat de la défense".

Impliqué dans une affaire de faux, avec son épouse, il s'est porté lui-même défendeur de sa propre cause, au cours de l'enquête qui s'est déroulée devant le juge Gérard Simard, en Cour des sessions de la paix. Utilisant, dans son plaidoyer, tout le pathétique dont il est capable, le prévenu a accaparé, pour ainsi dire, la sympathie de la Cour. Ce qui a fait dire au magistrat : "Mon Dieu, ce sont de pauvres gens... je vais suspendre la sentence..."

Le prévenu était accusé d'avoir forgé un chèque d'une valeur de $76. C'était en l'occurrence, un chèque d'allocation familiale. Notons que M. Gagnon est père de 14 enfants. Selon les témoignages déposés à l'enquête, il aurait reçu, le 20 novembre 1959, un chèque d'allocation familiale au nom de dame Germaine Gagnon. L'inculpé admit également avoir reçu, le même mois, le chèque, au nom de sa femme, Mme Simone Gagnon. Ce document était au montant de $74. "Nous avons pensé que c'était une erreur du gouvernement, de dire en toute simplicité M. Gagnon. De plus, ça faisait deux fois que nous recevions le même chèque. Nous l'avons changé..."

Pendant ce temps, Mme Germaine Gagnon, mère de onze enfants, du rang Saint-François, à Jonquière, n'avait pas reçu son dû, qu'on déclara être le chèque reçu par la famille Gagnon, de Bagotville, et qui avait été négocié au magasin de M. Paul-Emile Bergeron, de Kénogami.

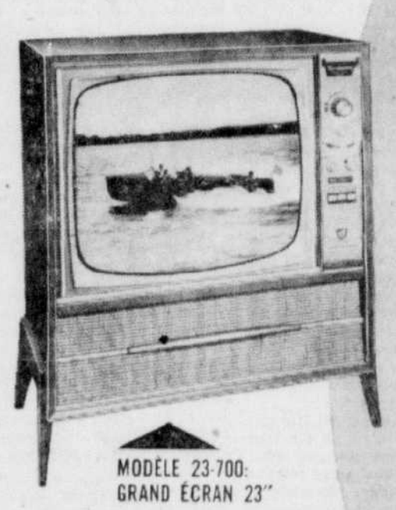
"Ce que j'ai fait, de dire M. René Gagnon, je l'ai fait en toute ignorance. Naturellement, je n'aurais pas dû le changer mais essayer de le remettre à qui de droit... C'était là que j'ai manqué." Le visage "en contrition" et le ton peiné de la voix du prévenu invitait à la clémence. Mais le magistrat connaissait son homme. Il suspendit la sentence et imposa un cautionnement de $100 à chacun des deux époux avec la promesse de garder la paix durant un an.



GALA de l'IMAGE et du SON

Fleetwood la meilleure TELEVISION

Faites foi à votre bon jugement — les experts sont d'accord: Fleetwood vous en donne plus pour votre argent . . . grand écran de 23" spectaculaire, meuble élégant, excellent fonctionnement la vie durant. Tous les derniers perfectionnements techniques sont appliqués à l'usinage de ces puissants téléviseurs: avec Fleetwood, vous êtes toujours à l'avant-garde. Nous y mettons plus d'effort — vous en tirerez plus de plaisir!



MODÈLE 23-700: GRAND ÉCRAN 23"

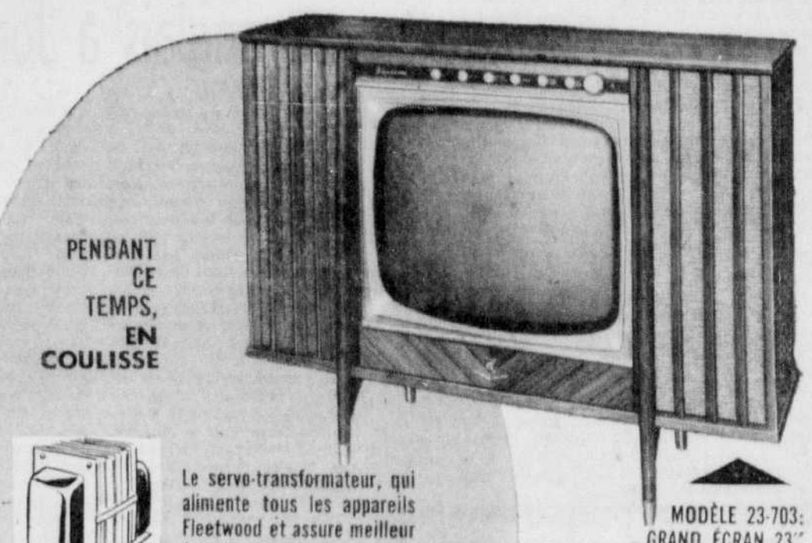
Exécution sonore et visuelle "hors-classe" — meuble moderne aux lignes pures. Un puissant modèle Fleetwood Imperial à 25 lampes dont vous serez aussi fier que content.



MODÈLE 23-501: GRAND ÉCRAN 23"

Les pieds de ce modèle sont amovibles — il peut être posé sur table . . . De toutes façons, il offre le même réalisme de vision à prix modique, qui caractérise la série Fleetwood Fringemaster à 19 lampes.

PENDANT CE TEMPS, EN COULISSE



MODÈLE 23-703: GRAND ÉCRAN 23"

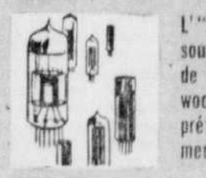
Charmant meuble d'inspiration scandinave, téléchâssis à 25 lampes Fleetwood Imperial, superbement usiné. 4 haut-parleurs jumelés, sonorite haute-fidélité.

MODÈLE 23-606: GRAND ÉCRAN 23"

Ce modèle console, mince et bas, agrémentera votre salon. La puissance de l'excellent châssis Fleetwood Custom vient de 21 lampes indépendantes. Riche émission sonore, claire vision.



Le servo-transformateur, qui alimente tous les appareils Fleetwood et assure meilleur fonctionnement, longue vie.



Le montage à la main d'éléments supérieurs, méticuleusement assemblés, qui rendent tous les châssis Fleetwood plus durables et efficaces.



L'"arsenal" de lampes, source de pleine puissance de tous les modèles Fleetwood . . . point de vaines prétentions, mais un rendement supérieur prouvé!



Voyez le GALA du SON et de l'IMAGE dans tous les meilleurs magasins.

Disponible chez les marchands ci-dessous :

Action TV
345, 38e Ave. Lachine

Alwin Refrigeration
1926 Ste-Catherine O.
6177 Sherbrooke O.

Ameublement Ste-Catherine
3273 Ste-Catherine E.

Apex Furniture
4741 Verdun

Ed. Archambault Inc.
500 Ste-Catherine E.
2140 de la Montagne

A. & S. Home Furniture
907 Girouard

Beaucraft Stores
1437 Bleury

A. Bélanger Detail Ltée.
1950 Ontario E.
1149 Mont-Royal E.
4348 Crémazie E.
4423 Wellington
2275 Masson

Bilodeau & Bilodeau
1659 Bélanger E.

Brown's Department Store
2780 Boul. St-Laurent

Beaucourt Department Store
1018 Ste-Catherine E.

Bata & Co. Ltd.
2071 Ste-Catherine O.

A. Brault
6905, 28e Ave. Rosemont

Brophy's Reg'd
1957 Church, Verdun

J. R. Brouillette
6200 Boul. Monk, Ville-Emard

Bunker Radio & TV
Ville Jacques-Cartier

Capitol Furniture Co.
391 Ste-Catherine O.

Carr Radio & Electrical Appliance Co. Rgd.
1001 Laurier Ouest

S. E. Carroll Furniture Co.
665, 53e Ave. Lachine

Cosmopolitan House Furnishers
890 St-Louis, Lachine

Corbeil Electric
2392 Beaubien E.

J. H. Caron Ltée
2211 Mont-Royal E.

F. Courtemanche Furniture
6729 St-Hubert

Crémazie Furniture
8800 Boul. St-Laurent

David T.V. Sales
55 St-Jacques O.

Dupuis Frères Ltée.
865 Ste-Catherine E.

Edwards Electric
5362 Sherbrooke O.

Eric TV Sales & Service
5005 Ave. du Parc

Fifth Ave. Dept. Store
4932 Wellington, Verdun

Fine Furniture
933 Mont-Royal E.
6821 Boul. St-Laurent

A. Forget
6739 Boul. St-Laurent

Chas. Degagne
3450 Ste-Catherine E.

Roland Gagné
1692 Laurier E.

Gagnon Frères Inc.
8 Beaubien E.
913 Beaubien E.
2371 Notre-Dame O.
6014 Boul. Monk
3490 Ontario E.
5035 Ave. Verdun, Verdun

Garon Fils
3100 Beaubien E.

Jean Gervais
5270 Henri-Julien

J. Golden Co.
2801 Masson

Grand Appliances
4706 Sherbrooke O.

Gravel Frères Radio-Télévision
1416 Joliette

Grover's Chain Stores Ltd.
1101 Ste-Catherine E.
642 De Courcelles
3969 Wellington, Verdun

Hartney Co. Ltd.
1180 Ste-Catherine O.
7055 St-Hubert

Housecraft
3033 Masson, Rosemont

Kayne's Appliances Ltd.
11787 Notre-Dame E.

Légaré Co. Ltd.
1200 Amherst
858 Ste-Catherine E.
4660 Ste-Catherine E.
1278 Mont-Royal E.
3730 Ontario E.
6960 St-Hubert
3734 Notre-Dame O.
5184 Notre-Dame O.
3250 Masson
4078 Wellington, Verdun
1020 Notre-Dame, Lachine

Roger Leroux
2548 Bélanger E.

Gaston Leroux Furniture
1257 Bélanger E.

M. Leroux
1879 Bélanger E.

Linton Furniture
653 Ogilvy

G. Lauzon Meubles
156 Clairmont, Laval-des-Rapides

Lévesque TV
4205 Beaubien E.

Jean Leblanc Meubles
5826 St-Hubert

Living Room Furniture
2666 Ste-Catherine E.

Magic Touch TV
4996 Queen Mary Rd.

Masson TV
2641 Masson

E. Messner Furniture
7661 Notre-Dame E.

National House Furniture
1990 Ste-Catherine E.

Namo Ltd.
1662 Ontario E.

Melchert TV Radio
5225 Wellington

Mt. Royal Furniture
4432 Boul. St-Laurent
4260 Wellington
6672 St-Hubert
3744 Ontario E.
1316 Ste-Catherine E.

Peacock Furniture
1445 Notre-Dame O.

Poplaws Furniture
6320 St-Hubert

Léo Pouliot Meubles
1337 Ontario E.

Radio Cité
4576 Papineau

Radio Service Inc.
3022 McGill College

J. A. St-Amour Ltée.
6575 St-Denis

Riviera Furniture
1412 Boul. St-Laurent
6466 Boul. St-Laurent

St-André Radio Service
920 Rachel E.

Sabatino Furniture
7119 St-Hubert

Simpson's Montreal Ltd.
977 Ste-Catherine O.

Sinclair Radio Co. Ltd.
4135 Boul. St-Laurent

Specialty Outfitters Inc.
3553 Boul. St-Laurent

St-Hubert Furniture
6360 St-Hubert

Steinhouse Reg'd
1852 Ste-Catherine E.

Simard Radio
1308 Beaubien E.

Symphony Shop
5020 Côte-des-Neiges

E. Séguin Meubles
180 rue Du Moulin

Techni-Vision Télévision
650 Boul. Gouin E.

J. A. Tessier
600 Notre-Dame, Lachine

J. E. Tessier
1272 Mont-Royal E.

J. P. Tessier
2475 Notre-Dame, Lachine

La Cie Turcot Ltée.
1459 Mont-Royal E.

Lucien Turcot
761 Church, Verdun

Vineberg Inc.
4361 De Bullion

V. O. Furniture
7389 St-Hubert

Val Royal Furniture
12653 Boul. Reed, Cartierville

Wards Appliances
1653 Ste-Catherine O.

Willis & Co. Ltd.
1430 Ste-Catherine O.
6990 St-Hubert

Woodhouse & Co.
105 Ste-Catherine O.
2913 Wellington, Verdun

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par Walter GAGNON

Le National de Port-Alfred connait certes un début plus heureux et plus prometteur que l'édition de la saison dernière, qui subissait revers sur revers. La première victoire s'était fait attendre, au 8 décembre, au xdépens des Citadins d'Arvida ; mais cet automne, quel contraste frappant pour les supporteurs du club dont le nombre allait toujours en décroissant, à mesure que la saison tirait à sa fin.

Aujourd'hui, le voile semble se lever vers une campagne qui s'annonce plus captivante et les partisans ont redonné confiance à leurs favoris en assistant plus nombreux aux joutes locales, tant hors concours que régulière. Il faut espérer que la situation demeurera telle jusqu'au couronnement des éliminatoires.

Quelles sont, jusqu'à présent, les causes de ce revirement tant du côté du National que chez les amateurs. Sous ce rapport, tous les sportifs savent qu'une équipe gagnante attire plus de monde. Toutefois, à défaut d'un clan très puissant, les spectateurs encouragent aussi un groupe de joueurs agressifs, et combatifs, qui fournissent au moins un spectacle intéressant.

Chez le National, Paul Dufour en a surpris plusieurs par la façon dont il a dirigé l'entrainement puis, il s'est bien tiré d'affaire dans les rencontres disputées jusqu'ici. Il acquerra plus d'expérience sur notre circuit junior au fur et à mesure que les parties s'accumuleront.

Ensuite, le retour du pilier Jean-Yves Picard, à la défense et la présence de Clément Morneau donnent plus d'autorité et un meilleur fini à ce département. Un seul point un peu sombre pour le moment est la tenue bien ordinaire de Georges Michaud. Nous croyons que Georges affiche une tenue inférieure à l'an dernier et, après une saison d'expérience, on a droit à s'attendre à une certaine amélioration dans son jeu. Tel n'est pas le cas, cependant. Plus de patinage, s'habituer à demeurer debout est un autre item très précieux pour un cerbère. Il y a aussi son masque, qu'il porte depuis l'entrainement. Nous optons que ce genre de protecteur nuit à la vision de Michaud, et s'il ne veut pas s'en départir, que la direction lui en procure un au modèle dont se sert si parfaitement Jacques Plante.

L'offensive ne compte aucune étoile particulière mais le désir de vaincre anime nos avants. A travailler d'arrache-pied, comme ils le font présentement, vient un jour où les efforts reçoivent la récompense qu'ils méritent. Reste maintenant à souhaiter que tous demeurent dans le même état d'esprit actuel afin de parvenir au succès dont la population sportive locale sera fière et qu'elle n'oubliera certainement pas d'encourager.

Sans l'aide financière du Forum, on se demande si la ligue interparoissiale de Chicoutimi aurait opéré. Un fait cependant c'est que Sam Pollock a reconnu l'utilité du circuit Lucien Potvin dont il a certes été conquis par le dévouement désintéressé de son président, de son conseiller technique, Pat. Ouellet, et des autres collaborateurs.

La proclamation d'importe aux ex-porte-couleurs des Saguenéens est une chose inusitée et absurde. Les clubs les plus faibles auraient pu se renforcer avec quelques additions chicoutimiennes mais voilà, on n'a pu venir à une entente. Cet état de choses créera un grave problème pour l'organisation des Saguenéens, la saison prochaine, pour la "reprise" des joueurs qui évolueront dans l'interparoissiale.

125 cultivateurs à l'UCC de St-Félicien

JONQUIERE. (R.H.) — Plus de 125 cultivateurs ont assisté à la dernière assemblée du syndicat de l'U.C.C. de St-Félicien. La réunion était présidée par M. Gérard Bouchard, et l'on remarquait la présence du Dr Camille Julien, vétérinaire, et André Théberge, membre de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay.

Le président, M. Gérard Bouchard, souligna dans son allocution d'ouverture, l'importance de l'U.C.C. et du syndicat local qui, selon lui, est la base de l'organisation de la profession agricole. Le Dr Julien adressa également la parole aux agriculteurs, et leur démontra l'importance de l'analyse du sol. Il demanda la collaboration de chacun dans ce travail. Le conférencier fut remercié par M. Benoit Laprise, organisateur syndical de St-Félicien.

M. André Théberge, membre de la fédération régionale, a félicité les cultivateurs d'avoir assisté en si grand nombre à leur assemblée mensuelle et souligna également l'importance de l'Union catholique des cultivateurs, pour la défense des intérêts de la profession. Par la suite, on a fait la projection de deux films, traitant de l'insémination artificielle, et de la rhinite, maladie des porcs. Les commentaires appropriés ont été donnés par le Dr Camille Julien, vétérinaire. Les membres ont décidé, à la fin de la réunion, de tenir une autre assemblée à la fin du mois, dans le but de préparer l'assemblée générale de la fédération régionale et du congrès provincial annuel de l'U.C.C. Il a également été convenu d'entreprendre une campagne de recrutement d'élèves pour l'école d'agriculture de Chicoutimi.

REFERENDUM

SUITE DE LA PAGE 27

ne pouvait pas laisser passer cela.

Durant les cinq premières minutes, le maire s'en est particulièrement pris à la déclaration du président de la ligue, M. Joseph Murray, qui n'assistait pas à la réunion. On nous a informé que celui-ci travaillait.

En tout, 68 contribuables ont demandé que leurs noms soient inscrits pour la tenue d'un référendum, alors que 20 noms seulement suffisaient. L'enregistrement des noms s'est fait environ trois-quarts d'heure après l'ouverture de l'assemblée à 7 heures.

A neuf heures, soit après deux heures de fatidiques discussions, bien que la question du référendum eut été réglée, les contribuables ont continué à poser différentes questions sur ce projet d'emprunt. M. Albany Thibeault s'est particulièrement fait remarquer par son objection sans équivoque à ce projet d'emprunt.

L'idée principale qui se dégage de toute cette discussion démontre que nombre de propriétaires favoriseraient une dépense de $428,000 pour des travaux d'aqueduc alors que d'autres se sont prononcés catégoriquement contre toutes dépenses pour les loisirs.

Avant que nous quittions la salle, vers les neuf heures, le maire Bergeron a déclaré : "Si le référendum est battu, il y aura d'autres suggestions de faites. S'il n'y a pas de travail, les chômeurs s'en chercheront et ce n'est certainement pas moi qui leur en donnerai".

Parlant des travaux d'aqueduc, le premier magistrat a rappelé que ceux-ci étaient nécessaires et que le conseil était prêt à discuter de cette question avec n'importe qui. Si la population, dit-il, n'en veux pas c'est très bien. Si vous croyez que les loisirs ne sont pas nécessaires votez contre, ajoutait-il en terminant.

Dans la prochaine édition nous donnerons plus de détails au sujet de cette assemblée publique, historique, à laquelle les échevins Georges-Elie Bouchard, Pierre-Maurice Laberge, Léon Lepage, Jean-Paul Tremblay et Roland Bélanger ont pris une part active, en émettant à nouveau leurs opinions au sujet du règlement d'emprunt.

Initiation au JC de Roberval, le 29

ROBERVAL. (L.L.) — La prochaine initiation du Jeune commerce de Roberval aura lieu samedi le 29 courant, à 8 h. du soir, à l'hôtel de ville, en présence de plusieurs personnalités. Telle est la nouvelle que nous communique M. Gilbert Lavoie, le président. Ce dernier nous informe également que la campagne de recrutement présentement en cours semble vouloir remporter un franc succès, puisque 75 p. 100 de l'objectif de 130 membres est déjà atteint.

En ce qui concerne la section féminine du Jeune commerce de Roberval, qui en est à sa troisième année d'activité, et dont l'initiation aura lieu à la même date que celle des jeunes gens, l'objectif de 60 membres est maintenant dépassé. La présidente de cette section est Mlle Françoise Bouchard.

Chicoutimi baisse pavillon devant Jonquière 16 à 2

CHICOUTIMI. (R.L.) Les joueurs du Chicoutimi n'ont pu retenir les assauts des Lions de Jonquière, dans la deuxième demie, et Jonquière a défait Chicoutimi au compte de 16-2. Cette joute régulière de la ligue de football du Saguenay a été disputée au stade de Chicoutimi.

Chicoutimi a fait un beau début de joute et pris l'avance par 12-2 et a entrepris le troisième quart avec cet avantage. Mais Roger Toulouse a réussi alors le premier touché des Lions pour réduire l'avance des hommes de Tony Gilmore.

Ce touché de Toulouse fut suivi d'une course décisive de Gaston Vandal qui réussit, dans le dernier quart à fermer le pointage d'une façon avantageuse pour les Lions.

L'avance du Chicoutimi était redevable à Gordon Love et Régis Bergeron qui réussirent chacun un touché. Pour les Lions, l'instructeur Russel McGraw a réalisé deux rouges.

Chicoutimi a ainsi perdu une seconde joute consécutive après avoir dominé dans la première demie. Lors de la dernière joute contre Arvida, jeudi, les hommes de Tony Gilmore avaient une avance assez spectaculaire de 19-0 mais perdirent quand même la joute par un compte de 26-22.

A la suite de cette victoire, les Lions sont pratiquement assurés de la première place de la ligue. Ils ont quatre points d'avance sur Chicoutimi et Arvida, égaux à deux points de la seconde place.

Les garçons échouent en anglais à Jonquière

JONQUIERE. (M.T.) — "Il faudrait obliger les professeurs d'écoles de 5e et 6e années à suivre des cours d'anglais". Le commissaire Jacques Bouchard a fait cette déclaration, hier, après avoir pris connaissance d'un rapport sur le piètre résultat obtenu en anglais par les élèves de 7e année, aux examens de juin 1960. Cette déficience, selon le rapport de M. Ydonile Simard, originerait en 5e et 6e années, et se remarquerait dans les classes de garçons.

M. Simard, spécialiste en anglais, a visité les collèges de garçons où il y a une 7e année. En juin dernier, 87 garçons ont manqué leur examen d'anglais. Ces piètres résultats ont été qualifiés de "situation alarmante" par les commissaires.

Dans son rapport, M. Simard donne les causes de cet échec : 1—Une déficience en anglais, en 7e année, déficience qui origine en 5e et 6e années; 2—Parce qu'il n'y a pas d'examen anglais en 5e et 6e années, certains titulaires considèrent l'enseignement de la langue seconde comme très secondaire; 3—L'enseignement de l'anglais en 5e, 6e et 7e années n'est pas assez actif.

Afin de remédier à cet état de choses, M. Simard a remis aux titulaires de 5e, 6e, 7e années, un dépliant comprenant le programme, des suggestions et la méthodologie de l'enseignement de l'anglais. Il se propose en outre de préparer des tests de temps en temps et de donner des leçons d'anglais dans certaines classes, en présence du titulaire.

Pour sa part, l'inspecteur d'écoles Léopold Bergeron, qui a pris connaissance du rapport de M. Simard, a écrit à la commission scolaire pour la féliciter d'avoir nommé un responsable de l'enseignement de l'anglais. "En face d'une situation désastreuse, dit-il, conséquence d'un mauvais enseignement d'une matière au programme, vous avez voulu prendre une mesure immédiate. Ceci ne réglera pas le problème dans sa totalité mais l'améliorera".

Traitant des 87 garçons qui ont bloqué en anglais, élèves qui sont actuellement en 7e année et qui seraient en 8e année, n'eut été de cette déficience en langue seconde, l'inspecteur d'écoles se demande s'il serait encore possible de créer trois 8e années spéciales.

"Avec la simplification de la 8e année — cours général — ces étudiants auraient mérité une chance. L'étude du problème en temps et lieu aurait amené la création de trois 8e années spéciales. La chose est-elle encore possible et souhaitable ? Ceci ressort de votre jugement et de votre responsabilité", conclut M. Bergeron.

Selon le président Gérard Gauthier, il serait un peu tard pour remédier au problème, c'est-à-dire, pour créer trois 8e années spéciales. Toutefois, à la suggestion du commissaire Jacques Bouchard, on demandera des rapports à M. Simard, sur la situation de l'enseignement de l'anglais. Si ces rapports ne dénotent aucune amélioration de ce côté, la commission scolaire verra à prendre des mesures concrètes.

Journée spéciale de la défense civile le 1er

FALARDEAU. (A.J.) — La défense civile de la région tiendra une journée spéciale de déploiements divers ici, mardi de la semaine prochaine, le premier de novembre. On croit qu'il y aura au moins 32 municipalités qui s'y feront représenter.

L'affaire a été organisée par le directeur local du service de la Défense civile, M. Laurier Boulianne. On y verra à l'oeuvre, notamment, des élèves qui ont suivi un cours spécial sur la lutte à l'incendie sous la direction de M. René Chénier, inspecteur-instructeur de Québec, ainsi que des représentants de la Défense civile d'Arvida, de Chicoutimi et même d'Arnprior, en Ontario.

Cette organisation a été rendue possible grâce à la collaboration des autorités municipales avec le directeur local; de M. E. Gaudet, du Commissariat des incendies de Québec; de M. R. A. Lemieux, gérant d'Arvida, coordonnateur de la défense publique dans la région ; de M. Aurélien Tremblay, surintendant régional des brigades ambulancières Saint-Jean, de M. P.-E. Tremblay, directeur de la défense civile à Jonquière; de M. Léon-Maurice Tremblay, directeur du même service à Chicoutimi.

Elle a pour but de mettre le public au courant des mesures que l'on prend en vue de la protection de la population en cas de désastre.

Le programme de la journée sera le suivant :

10 h.—Messe particulière aux participants.

11 h.—Visite de l'établissement hydraulique Price Brothers.

Midi—Diner libre.

1 h.—Exercices de sauvetage et de secourisme.

2 h. 30—Application de méthodes de combat des incendies.

6 h.—Souper général, à l'hôtel de ville.

8 h.—Film et soirée récréative, prix de présence.

Formation d'un club de badminton

ROBERVAL. (L.L.) — Un nouveau club de badminton vient de commencer son activité à Roberval. Il compte environ 30 membres, qui peuvent pratiquer leur sport favori chaque semaine les lundi et mercredi à la salle de l'école St-Georges. Lors d'une assemblée, qui se tiendra prochainement, on élira le bureau de direction de ce club pour la prochaine année.

La ligue de quilles Lac-St-Jean-Roberval inaugure sa première saison d'activités

ALMA. (G.P.) — La ligue de quilles Lac-St-Jean-Roberval a inauguré sa première saison d'activités, dimanche après-midi. Pour la circonstance, tous les clubs étaient à l'oeuvre, et 4 rencontres étaient à l'affiche, dans le circuit Elie Rossignol, dont la nomination à la présidence a été annoncée au cours de la semaine dernière.

Le Jean-Marie Belley d'Alma a facilement disposé des représentants de Mistassini, par le compte de 4 à 0, dans un duel disputé au palais des quilles d'Alma. Claude Morin, avec le meilleur simple, 198, et Emmanuel Bouchard, avec le plus haut triple, 512, ont dirigé l'offensive des vainqueurs. Par ailleurs, à Dolbeau, l'équipe du garage Simard Ltée d'Alma a eu raison des porte-couleurs de l'endroit, par le pointage de 3 à 1. Henri Gauthier a été le meilleur de la rencontre, avec le meilleur simple et le plus haut triple, 217 et 525.

Le résultat des autres rencontres n'étaient pas connu, au moment d'écrire ces lignes. Toutefois selon des rapports non officiels, les autres matches auraient été plus contestés, ce qui laisse supposer que la victoire n'a pas été facile, dans chacun des cas.

Les Aiglons triomphent des Castors

DOLBEAU. (G.P.) — Le trio Serge Daigle, Guy Gagnon et Gaston Dufour, a fougueusement donné la victoire aux Aiglons d'Alma, dimanche contre les Castors de Dolbeau par le compte de 8-5. Serge Daigle s'est attribué pour sa part 5 points et une assistance tandis que le capitaine Guy Gagnon récoltait 6 assistances et Gaston Dufour se réservait un but et trois assistances. Les hommes de Jules Tremblay ont surpassé les protégés de Jack Bellemarre pendant toute la partie, laissant très peu de chances au club receveur. La forteresse des Aiglons d'Alma fut superbement défendue par Jacques Laforest, protégé par Tessier, Plouffe, Bergeron et Cie.

Gaston Vallée qui défendait la cage des Castors se voyait privé de la solide défense, Roland Tremblay tandis que l'offensive était amputée de deux excellents joueurs qui ont fait leur marque dans les premières parties : Legallais qui a été blessé et Juneau.

Le trio Lamontagne, Leclerc et Marceau a quand même donné un rendement inespéré pour anéantir vainement l'avance des Aiglons pendant toute la partie. Le brillant Rosaire Leclerc s'est mérité un but et deux aides pour les Castors, Lamontagne, Gaudreault, Spence et Cantin enregistraient les autres buts.

La "grosse ligne" des Aiglons, comme on le sait, a fait fureur à toutes les apparitions sur la glace. Le moniteur Jules Tremblay se dit maintenant confiant d'avoir une équipe productive afin de justifier la popularité de ses "championss". Si l'on juge cette affirmation par le résultat de la fin de semaine alors que les Aiglons remportaient leur première victoire vendredi soir aux dépens des Marquis de Jonquière par le compte de 5-2 et la partie d'hier au compte de 8-5, il faut anticiper que les monarques régionaux du hockey sont dirigés par un faible instructeur. Jules Tremblay, lors des entrevues qu'il nous accordait pendant l'entrainement, pouvant déclarer à juste titre : "La combativité, voilà mon secret".

La Ligue des grosses quilles du Saguenay

JONQUIERE. (A. H.) — Les Chevaliers de Colomb de Jonquière ont poursuivi leur poussée au sommet de la ligue provinciale de grosses quilles, section du Saguenay, en blanchissant 4 à 0, les valeureux représentants d'Arvida, en fin de semaine. Raymond Harvey a dirigé l'offensive des vainqueurs en enregistrant un simple de 255 et un triple et 635. André Perron a brillé dans la défaite de son club, avec un simple et 206 et un triple de 523.

Les deux autres parties opposant le Chicoutimi au club Roland Hébert et l'O.T.J. St-Georges au Dollard Corneau, les clubs Roland Hébert et Dollard Corneau ont été défaits par le compte de 3 à 1, dans leur match respectif... Les activités se poursuivront dimanche, à Chicoutimi, et au collège de Jonquière.

Le Rouge et Or à l'entrainement

ALMA. (G.P.) — Tous les joueurs du Rouge et Or d'Alma, de la Ligue intermédiaire de football Saguenay-Lac-St-Jean, sont convoqués pour une importante pratique, ce soir, à 6 h. 30, sur le terrain du collège St-Joseph. L'instructeur Johnny Murray a suggéré cette séance d'entrainement, en prévision de la partie de dimanche prochain que son club disputera aux Lions de Jonquière-Kénogami.

A la suite de son impressionnante victoire de 45 à 0, remportée aux dépens des Alouettes d'Arvida, le Rouge et Or s'est rapproché à 2 points de la deuxième position partagée actuellement, par les représentants de Chicoutimi et d'Arvida. Une victoire du club local, dimanche prochain, signifierait une triple égalité, au deuxième rang.

On comprendra facilement que Johnny Murray soit disposé à utiliser toutes ses ressources et encore plus, afin de vaincre dimanche prochain, à Jonquière. Tous les porte-couleurs du Rouge et Or sont donc attendus, ce soir pour cette séance de pratique, au cours de laquelle on s'efforcera de perfectionner certains jeux, et peut-être d'en développer de nouveaux.

Le Alex Garant domine la ligue des fléchettes

Jonquière. (A.H.) — Le club d'Alex Garant, de Jonquière, a augmenté son avance en tête de la ligue senior de Fléchettes du Saguenay, en fin de semaine, en remportant les honneurs de la partie Légion canadienne vs O'Keefe, au compte de 10 à 2. Cette joute s'est disputée à la base d'aviation de Bagotville.

Le chalet de ski du club Eskimo saccagé

JONQUIERE. (R. H.) — Des vandales ont saccagé, pour la seconde année consécutive, le chalet de ski du club Eskimo, érigé sur le mont Jacob, à Jonquière. Les dommages causés à la propriété sont évalués, selon M. Théo Gagnon, à quelque $600. Les investigateurs Gérard Giroux et Yvon Martineau de la sûreté municipale, font présentement enquête sur cette affaire.

Les malfaiteurs se sont faits un plaisir à tout briser ce qu'ils trouvaient sur leur passage. A l'extérieur du chalet, les fils électriques ont été coupés et les panneaux formant la base du pont servant au monte-pente ont été jetés dans le ravin. Les deux portes de la construction ont été enfoncées de même que les volets de bois qui obstruaient les fenêtres, volets fixés avec des clous de 6 pouces, et renforcés par des madriers à l'intérieur.

Dans le chalet, la scène est vraiment désolante. On pourrait croire au passage d'un ouragan ou d'une secousse sismique. Tout ce qui se trouvait là a été endommagé au point qu'il ne reste aucun objet en état d'usage.

Les trois divans, et les fauteuils qui composaient le mobilier sont des pertes complètes. Les vandales se sont amusés à éventrer les divans pour en retirer les ressorts et éparpiller la bourrure dans l'appartement. En outre, les malfaiteurs ont rassemblé toutes les fenêtres dans un coin et en ont cassé les vitres à l'aide de grosses pierres et de pièces de bois. Non contents des dommages causés, ils ont vidé le contenu de plusieurs récipients de peinture sur les murs et le plancher.

Les pêcheurs en congrès à Chicoutimi

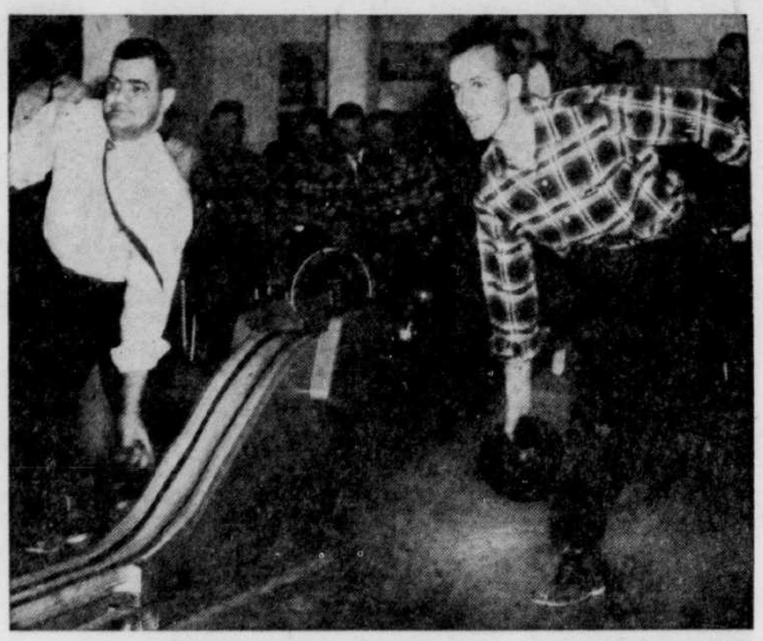
JONQUIERE. (A.H.) — Le congrès annuel de la Fédération des Associations de Chasse et Pêche du Québec, aura lieu cette année les 9 et 10 décembre prochain, à Chicoutimi. Plusieurs représentants de nombreuses associations de chasse et pêche de notre province, assisteront à ce congrès d'envergure.

C'est au cours de ce grand congrès que l'on procédera à la distribution des trophées et bourses en argent à ceux qui auront pris la vedette par leurs captures, au cours de la saison de pêche 1960. Qui remportera le championnat de la province de Québec et le trophée du club de pêche ? C'est la question que se posent les pêcheurs sportifs du Québec...

Dans un communiqué qui parvenait à notre bureau hier matin, on pouvait lire ce qui suit : "La saison sportive tire à sa fin, et seule la pêche de quelques espèces de poissons est encore permise; telles que le doré, le brochet, la perchaude et l'achigan." D'après les nombreux rapports que l'Association de Chasse et Pêche du Québec a reçus, la pêche sportive a été aussi bonne cette années que l'an dernier, malgré que dans certains secteurs on a eu à se plaindre de la sécheresse, tandis que dans d'autres, on s'est plaint d'une trop grande quantité de pluie. Toutefois, de très belles prises ont été enregistrées et on attend avec anxiété le rapport final et le congrès de l'association.

Un conseil du Dr Réal Houde

ROBERVAL. (L. L.) — Le Dr Réal Houde, dirigeant médical de l'unité sanitaire de Roberval, nous informait lundi que les citoyens doivent continuer à faire bouillir l'eau avant de la boire et ce jusqu'à ce que le résultat de l'examen soit connu. En effet, un échantillon de l'eau de la ville est actuellement rendu au laboratoire provincial de Montréal pour analyse et le résultat en sera connu d'ici quelques jours. Une première analyse avait été faite en septembre, mais n'avait pas donné de réponse satisfaisante.



A L'O.T.J. ST-GEORGES, on a inauguré, dimanche, la saison 1960-61 des deux nouveaux clubs de la ligue provinciale de grosses quilles, section du Saguenay. Sur la présente vignette, on reconnait les capitaines Dollard Corneau et Laurent Harvey des clubs Dollard Corneau et O.T.J. St-Georges.

Mgr Marius Paré s'adresse au J. commerce Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A.J.) — S.E. Mgr Marius Paré, coadjuteur de l'évêque de Chicoutimi, était l'invité d'honneur à l'assemblée générale de la Chambre de commerce des jeunes, hier soir, à l'école Saint-Michel.

Son Excellence y prononça une vibrante allocution, dans laquelle il a félicité le Jeune commerce de Chicoutimi de l'effort méritoire qu'il déploie dans son champ d'action particulier et il insista sur l'entente et la coopération qui doivent se produire et se maintenir entre tous nos organismes, avec le Jeune commerce, pour le plus grand bien-être de toute la cité.

Monseigneur Paré insista aussi sur la part de surnaturel que les membres du groupement doivent glisser dans leur action. "Vous faites bien, dit-il, c'est même votre but et votre devoir de travailler sur l'économique ; mais il ne faudrait pas complètement oublier la religion, le surnaturel."

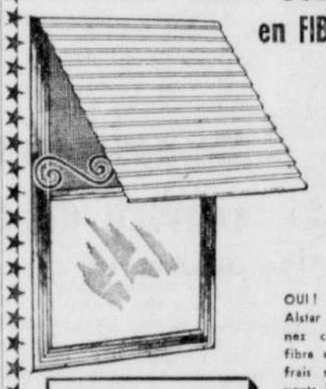
Un peu plus loin dans son discours, il poursuit : "Il nous faut des hommes, puis des chefs qui montrent une certaine vision sur le surnaturel. Je voudrais provoquer une véritable prise de conscience sur ce point-là. Et qui soit personnelle et collective tout à la fois."

Et Son Excellence termina en suggérant à ses jeunes auditeurs de viser à "faire donner plein rendement à leur vie — exemple pratique pour la masse à entrainer — en travaillant en chrétien, en hommes complets, quoi".

Son Excellence fut remerciée par le président, qui donna ensuite la parole, à tour de rôle, au président de chaque comité, en vue de faire connaître le programme en préparation ou en voie de réalisation pour l'année.

La réunion était sous la présidence de M. Ronald Tremblay, président de l'organisme. On y remarquait aussi la présence, entre autres personnalités, de M. Jean-Paul Tremblay, président d'honneur de cette année, et de M. Marcel Drolet, membre du conseil municipal de Chicoutimi.

GRATIS ! BEAU et SOLIDE AUVENT en FIBRE DE VERRE
avec le nouveau modèle 1961
Alstar
Contre-fenêtres et moustiquaires en aluminium à 3 rainures



OUI ! Avec chaque fenêtre Alstar en aluminium vous obtenez cet auvent en véritable fibre de verre translucide sans frais supplémentaire. Ces auvents horizontaux nouveau modèle et de conception unique s'obtiennent en maintes couleurs avec supports en aluminium forgé. Voyez la nouvelle fenêtre ALSTAR 1961 améliorée MAINTENANT ! Cette offre étonnante ne dure qu'un temps limité.

Vente de présentation
Prix seulement $31.95 ch.
Auvent fourni gratis, pour fenêtre jusqu'à 36" x 54" ou 90 pouces combinés.
POSAGE FACULTATIF.

DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE — FACILITES DE PAIEMENT
alstar industries ltd
6045, ch. Côte-de-Liesse, St-Laurent
RI. 7-4044

ATTENTION ! PROPRIETAIRES ET CONSTRUCTEURS !
JAMAIS PAREILLE VALEUR NE FUT OFFERTE !



MEILLEUR ACHAT !
SYSTEME DE CHAUFFAGE PLATEAU

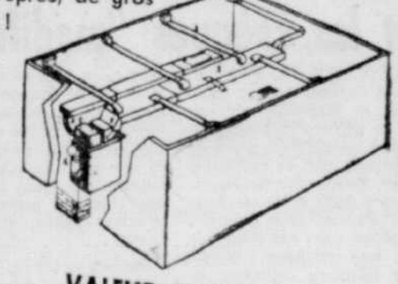


Quels confort et commodité ! Vous n'avez qu'à régler le thermostat à la température désirée, c'est tout ! La fournaise chauffe automatiquement ! Plus de carrés à charbon malpropres, de gros tuyaux au plafond ! Fini l'ennui des cendres !

PLUS GROSSES INSTALLATIONS SI DESIRE A PRIX PROPORTIONNELLEMENT BAS !

LE SYSTEME COMPREND :

1. Votre choix de 3 fournaises : 80,000, 92,000 ou 110,000 B.T.U. sans frais additionnels.
2. Humidificateur automatique — filtreur d'air
3. Système de tuyauterie complète érigée selon les lois existantes.
4. Plan de chauffage individuel préparé par nos ingénieurs professionnels.
5. Brûleur automatique avec contrôle, y compris un réservoir de 200 gallons.
6. Entièrement garanti avec service de 24 heures par le Département de service Plateau.
7. Erigé, installé, maintenu et service de livraison d'huile garanti par Plateau.



VALEUR INCROYABLE !
Le prix comprend l'installation
$495 pour bungalow de 5 pièces maximum 8 bouches
PAIMENT INITIAL MINIME
TERMES FACILES

ESTIMATION GRATIS
AUCUNE OBLIGATION POUR VOUS
SIGNALEZ
LA. 4-8212
Soir : Tél. FE. 4-3742
6555, COTE-DES-NEIGES

La CIE de CHAUFFAGE et VENTILATION "PLATEAU"

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411



AU CONGRES DE L'UNION COMMERCIALE MAURICIENNE — Cinq conférenciers, à part l'hon. René Hamel, député du comté de St-Maurice, avaient été invités à s'adresser aux membres de l'Union commerciale mauricienne réunis à l'hôtel Shawinigan pour leur dixième congrès annuel. De gauche à droite, on reconnait M. Sylvio Carle, directeur de la publicité et trésorier du Nouvelliste, M. Oscar Houde, des relations extérieures de la Shawinigan Water and Power, M. Guy Bourdon, chef des bureaux de la Mauricie pour **La Presse**, et Dominique Grenier, courtier en assurance générale. M. Robert Jussaume, adjoint au président du Trust Général du Canada, n'était pas présent quand cette photographie a été prise.

Sur la question du secteur domiciliaire

Le maire J.-A. Mongrain retire son véto

TROIS-RIVIERES, (J.B.) — Comme on pouvait s'en douter, la question de convertir en secteur domiciliaire une partie de la zone industrielle à l'ouest de la rue Père Daniel est revenue sur la table du conseil hier soir.

La question ne fit cependant pas le sujet d'une longue discussion comme ce fut le cas lors des deux séances précédentes.

Dès l'ouverture de l'assemblée S.H. le maire J.-A. Mongrain annonça qu'à la suite des complications légales entraînées par son véto, la semaine dernière, il a convenu de la retirer pour renvoyer la question à la commission municipale d'urbanisme, qui verra ensuite à présenter son rapport, sur quoi le conseil sera de nouveau appelé à se prononcer.

La situation revient donc à ce qu'elle était avant le véto du maire où le conseil avait décidé par un vote majoritaire de consulter la commission municipale avant de poser un geste, favorable ou non favorable, au projet Goneau.

Comme on s'en souvient cette formule avait été votée par les échevins Gérard Bourget, Aimé Desruisseaux, Louis Allyson, André Dumas et Antoine Gauthier.

En annonçant sa décision, le maire Mongrain a déclaré : "J'ai l'honneur de vous informer que devant les complications légales qui semblent se multiplier et embrouiller la question, au sujet de la construction domiciliaire en bordure de la rue Père Daniel, j'ai décidé de simplifier la situation et de retirer le véto que j'avais mis sur l'article 40 du compte-rendu de lundi dernier.

"La question à décider sera alors toute simple et sujet à l'acceptation de la Commission municipale : Est-ce que le conseil doit décider d'affecter à la construction domiciliaire une partie du secteur industriel de Ste-Marguerite". Signé J.-A. Mongrain, maire.

Rapport du trésorier

Au sujet de ce projet, le conseil a pris connaissance du rapport de M. Jacques Dénechaud qui indique que les revenus de taxes municipales dans ce nouveau secteur seraient suffisants pour payer les investissements des services de la ville, même en incluant la confection de pavage dans toutes les rues.

En regard de ce projet, des demandes ont déjà été présentées pour 136 lots et cette superficie à coûté à la ville $66,000 pour les acquérir. Il appert que la ville déciderait de les céder aux nouveaux propriétaires, si elle accepte le projet, au prix de $350 par lot, tandis que les emplacements prévus pour l'église et une nouvelle école seraient cédés au prix de $7,500 chacun.

Autorisation de Québec

Par la même occasion le maire a annoncé que suivant la résolution proposée par l'échevin Antoine Gauthier et votée par la majorité du conseil, il attend une confirmation de Québec, aujourd'hui à l'effet qu'une délégation du conseil municipal soit invitée à se rendre à Québec, pour solliciter l'autorisation du ministre des Affaires municipales de convertir une partie de la zone industrielle en secteur domiciliaire.

D'autre part, M. Mongrain a dit que la Commission municipale d'urbanisme tiendra une réunion vendredi après-midi pour étudier le projet et remettre son rapport dans un bref délai.

Cela signifie donc que le projet domiciliaire de la rue Père Daniel reviendra, pour rejet ou approbation, à la prochaine séance du conseil.

A la Belgo

Les travailleurs voteront pour le Syndicat national -- M. Raymond Couture

SHAWINIGAN. — Sur les derniers jours avant l'élection syndicale, qui se tiendra à la Belgo jeudi le 27, M. Raymond Couture, organisateur de la Confédération des syndicats nationaux, donnait dimanche dernier une causerie radiophonique au cours de laquelle il expliquait pourquoi les travailleurs se rallieraient au syndicat, en dénigrant l'Internationale et la mauvaise représentation qu'elle a offert aux employés depuis qu'elle voit à défendre leurs intérêts.

"Pourquoi les travailleurs voteront pour le syndicat, disait M. Couture, il suffirait peut-être d'une seule raison pour décider de leur choix. Un groupe comme l'Internationale, qui jouit de la sympathie ouverte de la compagnie, ne mérite certainement pas la confiance des travailleurs. Officiellement, la compagnie est censée être neutre. Selon la loi, il lui est interdit de manifester la moindre préférence pour un groupe plutôt que l'autre. Mais en fait, tout le monde sait, tout le monde est témoin que la Consolidated favorise par tous les moyens possibles le groupe international de M. Jack Lambert.

" A l'usine, continuait-il, tout le monde sait qu'on peut sans risque afficher sa sympathie pour l'Internationale, cela ne représente aucun danger, c'est même bien vu. L'Internationale à la Belgo, c'est l'union de la compagnie. Si elle est là aujourd'hui, c'est qu'elle est entrée à l'usine à l'invitation de la compagnie et avec sa collaboration active. Pour fournir des membres à l'Internationale, la compagnie ne reculait devant rien, pas même devant les menaces, les hommes de la Belgo s'en souviennent. Et, aujourd'hui encore, la compagnie essaie, par tous les moyens de favoriser l'Internationale. Aux yeux des travailleurs, cette préférence suffirait seule à les persuader qu'ils ne peuvent attendre aucune protection de l'Internationale.

"Mais il faut se demander alors pourquoi la compagnie fait-elle preuve d'un tel favoritisme ? Pourquoi essaie-t-elle par toutes les ruses de forcer les papetiers à appuyer le groupe de M. Lambert ?

"A cette question là non plus, de dire M. Couture, il n'est pas difficile de répondre. Il suffit de savoir que depuis son entrée à la Belgo, ce n'est pas la cause des travailleurs que l'Internationale a défendue, mais bien plutôt celle de la compagnie. Pour vous prouver que le syndicat n'affirme pas cela à la légère, je vous propose d'écouter les faits que je vais citer. Si vous doutez qu'ils soient véridiques, vérifiez vous-mêmes auprès des membres de l'Internationale et je vous prédis qu'ils confirmeront ce que je dis.

"Parlons d'abord des négociations, disait-il ; demandez à ceux qui en ont été témoins comment les représentants internationaux, MM. Lambert et Daoust, se sont conduits avec les travailleurs élus par les membres. A chaque demande des travailleurs, M. Lambert se scandalisait. A chaque demande des travailleurs, les représentants internationaux voulaient la diminuer, quand ils n'essayaient pas de la faire oublier complètement.

"Ce n'est pas avec la compagnie que les travailleurs de la Belgo doivent négocier dans l'Internationale, c'est avec leurs propres directeurs syndicaux, avec ceux-là même qu'ils paient pour les représenter. A voir agir ceux-ci, on pourrait se demander s'ils sont des négociateurs ou s'ils ne sont pas plutôt des conciliateurs.

"Est-il vrai, oui ou non, de continuer M. Couture, que les officiers locaux de l'Internationale, élus par leurs confrères de travail, se font dire continuellement par M. Lambert que leurs demandes sont exagérées ? Est-il vrai, oui ou non, qu'à plusieurs reprises, M. Lambert a refusé d'aller négocier des griefs, prétendant qu'ils étaient perdus d'avance ? Est-il vrai, oui ou non, que les officiers locaux ont dû lutter tout seuls, pour certains griefs, privés de l'aide de leur représentant ?

"Sans doute les travailleurs ne doivent-ils pas croire que leurs représentants syndicaux doivent gagner toutes les luttes qu'ils entreprennent. N'importe quel travailleur de bon sens peut comprendre que la réussite n'est pas toujours possible. Mais ce qu'ils ne comprendront jamais, conclut-il, c'est que leurs représentants attitrés, payés à même leurs cotisations et expressément chargés de les défendre, refusent d'engager la lutte, refusent de prendre les intérêts des membres, prétendant le combat perdu d'avance, parce qu'ils n'ont ni le coeur, ni la vaillance ni le courage de l'entreprendre."

A Shawinigan

La mise en nomination fait ajourner un procès

SHAWINIGAN. — Le procès qui devait se dérouler aujourd'hui en Cour supérieure de Trois-Rivières relativement à une accusation de libelle diffamatoire portée par le surintendant des travaux à la ville de Shawinigan, M. Edgar Côté, contre le conseiller Julien Vallières, a été reportée à une date ultérieure à cause de circonstances exceptionnelles.

Les principaux témoins qu'on devait entendre ce matin étaient intéressés directement et indirectement à la mise en nomination qui a lieu cet après-midi, à Shawinigan, en vue de l'élection d'un maire et de sept conseillers. Cinq ou six conseillers devaient comparaître, de même que le maire J.-Armand Foucher. En ce qui les concerne, il n'y avait pas d'excuse valable pour ne pas se présenter à la cour, au risque d'être accusé de mépris de cour. Cependant, dans le cas du greffier, M. Jos. Buisson, et du directeur du personnel, M. Maurice Coutu, qui agissent respectivement comme président et secrétaire d'élection, il était évident que leur devoir les appelait d'abord à Shawinigan, même si leur présence était bien précieuse à Trois-Rivières.

Augmentation de 4,850 abonnés à la Shawinigan

SHAWINIGAN. — La Shawinigan Water and Power relève, dans son bulletin de septembre, que le nombre des abonnés du service de la distribution s'établissait à 267,438 en juillet dernier, ce qui constitue une augmentation de 4,850 sur juillet 1959 ou 1.85 pour cent.

Cependant ce serait là la plus petite augmentation annuelle enregistrée depuis plusieurs années. Il est souligné que de juillet 1958 à juillet 1959, l'augmentation avait été de 8,879 et que depuis 1949, la plus petite augmentation annuelle avait été de 8,749 pour 1955-56 et la plus forte, de 10,478, pour 1953-54.

On attribue cette légère augmentation (la plus faible depuis plusieurs années) au ralentissement que la construction a subi l'an dernier, "par suite de la raréfaction du crédit".

Il est vrai cependant que depuis dix ans, le nombre des abonnés du service de la distribution a augmenté de 84,489, soit de plus de 50 pour cent.

Dans tout le territoire, de juillet 1958 à juillet 1959, est-il écrit dans le "Bulletin", le nombre des abonnés domiciliaires est passé de 190,324 à 195,155 représentant une augmentation de 2.53 pour cent. Le nombre des abonnés commerciaux est passé de 25,639 à 26,168. Par contre le nombre des abonnés agricoles a de nouveau fléchi, baissant de 42,658 à 42,201. Le nombre des abonnés industriels a également diminué pour passer de 3,967 à 3,914.

Hommage à l'évêque de Nicolet, Mgr Martin

Les dirigeants national et fédéral de la JOC, ainsi que les responsables de tous les mouvements d'Action catholique, se sont réunis à l'école d'Agriculture de Nicolet pour rendre un témoignage de reconnaissance et de filial attachement à l'endroit de S. E. Mgr Albertus Martin, le pasteur du diocèse, à l'occasion de son 10e anniversaire à l'épiscopat. Me Renaud Chapdeleine, président national et diocésain des mouvements d'Action catholique, formula le mot de bienvenue et Mgr Georges Dubuc, P.D.V.G., donna ensuite en quelques lignes un résumé du rôle de l'évêque dans un diocèse.

Un forum suivit cette allocution et les panélistes étaient : M. Leo Vigneault, responsable du comité diocésain d'Action catholique, Mme Albert Gaudreau, dirigeante fédérale de l'UCFR, Mme Armand Paulus, présidente fédérale de la LOC, et M. Ange-Aimé Côté, dirigeant fédéral de la JRC, messe spéciale fut ensuite célébrée par Mgr Martin. Après la cérémonie, l'évêque remercia des apôtres laïcs du zèle et de l'assistance qu'ils apportaient pour la régénérescence de l'Eglise.

Aux élections de Shawinigan

Dix-sept candidats se disputeront les sièges de maire et d'échevins

SHAWINIGAN, (J.L.) — A moins de candidatures surprise, il y aura 17 candidats à se faire la lutte au cours de la prochaine campagne électorale pour occuper le siège de maire et sept sièges échevinaux. L'appel nominal débutera à midi et se terminera à 2 heures cet après-midi.

On s'attend à un nombre considérable de citoyens qui se rendront à l'hôtel de ville pour assister à la mise en nomination, d'autant plus que les esprits seront réchauffés un peu, si l'on peut dire, par la campagne électorale de Montréal, qui s'est terminée hier soir.

Le maire sortant de charge, M. J.-Armand Foucher aura comme adversaire M. Paul-Emile Bélanger.

Dans le quartier St-Bernard, il est bien possible que le conseiller sortant de charge, Maurice Bruneau, soit élu par acclamation, car on ne lui connaissait pas encore d'adversaire hier soir. M. Philémon Trudel, l'autre échevin sortant de charge dans le même quartier, puisqu'il y avait deux échevins par quartier au lieu d'un comme ce sera le cas le 7 novembre, n'a pas posé sa candidature.

Dans le quartier St-Pierre, un des conseillers sortant, M. Sinaï Neault a annoncé dernièrement qu'il ne serait pas candidat. L'autre conseiller du quartier, M. Henri Désaulniers aura donc comme adversaire M. Rémi Lamothe qu'il avait d'ailleurs battu aux élections de 1957.

Dans le quartier St-Marc, les deux sortant de charge, MM. Camille Beaulieu et Ephrem Lacerte sont encore sur les rangs. Ils se diviseront les votes avec un troisième candidat, M. Lucien Boucher.

M. Gérard Voyer, sortant, dans le quartier Christ-Roi aura comme adversaire M. Nicolas Lahaie. M. Julien Vallières qui devrait normalement se présenter dans ce quartier pourrait bien aussi être candidat dans le quartier l'Assomption. Il serait à prévoir cependant une lutte à trois dans le quartier no 4 ou Christ-Roi.

Dans le quartier Ste-Croix, les deux conseillers sortant de charge sont les seuls sur les rangs : MM. Rosario Barolet et Joseph Marceau.

Dans le nouveau quartier St-Charles-Garnier il n'y a que M. Yvon Boisvert à avoir annoncé sa candidature officiellement. Il est possible qu'il soit élu par acclamation puisqu'aucun autre nom que le sien n'est mentionné à cet endroit.

Finalement, il semble qu'ils seront trois à se faire la lutte dans le quartier no 7 ou l'Assomption : MM. Bruno Pellerin et Joe Boisvert ont déjà pris les devants, tandis que M. Antoni St-Onge s'est procuré hier un bulletin qu'il pourrait bien remettre aujourd'hui au président d'élection, M. Jos Buisson.

Parmi tous les candidats précités, seuls MM. Julien Vallières, Nicolas Lahaie et Antoni St-Onge n'avaient pas encore déposé leur bulletin hier après-midi, à 4 heures.

Conférence de M. P.-O. Trépanier

TROIS-RIVIERES. — M. Paul-O. Trépanier sera le conférencier ce soir à la tribune de la Société des ingénieurs en éclairage. La réunion aura lieu au Château de Blois, à 8 heures.

La causerie de M. Trépanier portera sur l'éclairage en architecture. On dit que M. Trépanier soutient des idées avancées en éclairage et qu'il propose des suggestions inédites. Tous les maîtres-électriciens, les ingénieurs, les architectes et leurs assistants sont invités à prendre part à cette réunion.

C'est la première réunion de cette société cette année.

Cinq professeurs donneront les cours d'affaires

SHAWINIGAN. — Les cours de perfectionnement en affaires, organisés par la Chambre de commerce de Shawinigan, en collaboration avec la faculté de commerce de l'Université Laval, seront donnés par 5 professeurs de cette faculté.

Les professeurs désignés pour donner cette nouvelle série de 15 cours qui débutera le 17 novembre prochain sont: MM. Emile Roland, docteur en droit, Louvain, diplômé de l'Institut supérieur St-Thomas d'Aquin, Louvain; André Bisson, maître en sciences commerciales, "Master in Business Administration", Harvard; Louis Roy, maître en sciences commerciales, diplômé du centre d'études industrielles de Genève; Yves Langlois et le R. F. Lionel Dusablon, maître en sciences commerciales, "Master in Business Administration", Western.

Quatre de ces professeurs étaient parmi ceux qui ont donné les cours de l'an dernier, et ils ont démontré qu'ils étaient très compétents, tandis que le nouveau professeur, M. Yves Langlois, possède les mêmes qualifications que ses collègues.

Plusieurs inscriptions à ces cours ont déjà été reçues, mais il y a encore de la place pour d'autres participants, et les personnes qui sont intéressées à suivre ces cours sont invitées à s'inscrire immédiatement, en s'adressant, soit à M. Lionel Thibeault, président du comité, à M. Hubert Gouin, de Trois-Rivières, pour ceux de cette dernière ville et du Cap, ou encore au secrétaire de la Chambre de commerce de Shawinigan.

Pour ne pas être déçus et être refusés, faute de place, pressez-vous de vous inscrire.

Concours de dessin sur la journée du Souvenir

TROIS-RIVIERES — Le Jour du Souvenir sera sans doute mieux observé cette année à Trois-Rivières, grâce à une initiative de la légion canadienne : un concours de dessins chez la gent écolière.

Les écoliers de Trois-Rivières sont en effet invités à participer à un concours de dessins sur le thème de cette journée. Le comité propose même quelques suggestions, à savoir : l'humble fleur du coquelicot; le dernier appel aux morts de la guerre; la paix dans le monde; le 11 novembre, jour du souvenir.

Ce concours a reçu l'approbation du président de la commission scolaire, M. Gaston Francoeur, et du directeur général des études, M. Lucien Hamelin. Vendredi le 4 novembre, à la classe de dessin, qui se fait pratiquement dans toutes les écoles, les élèves devront exercer leur talent sur ce sujet. Une première élimination sera faite par les professeurs et le directeur de chacune des écoles. Les dessins seront recueillis les 7 et 8 novembre et soumis à un jury, qui déterminera les vainqueurs le 11 novembre.

Les noms de gagnants seront annoncés dans les journaux et à la radio.

Ajoutons que les meilleurs dessins seront exposés en montre à la quincaillerie Cyrille Labelle, rue des Forges, et dans les vitrines des bureaux de La Presse, aussi sur la rue des Forges.

Au total, $45 seront distribués en prix. Un billet de $10 est attaché au premier prix; $7 iront au deuxième; $5 seront attribués au 3ème; $3 récompenseront le 4ème et enfin on distribuera encore dix prix de deux dollars.

Le Jeune commerce de Shawinigan sera représenté à Paris

SHAWINIGAN. — Le président du Jeune commerce de Shawinigan, M. André Grenier,



M. ANDRE GRENIER

se rendra au congrès international des Chambres de commerce qui se tiendra à Paris le 16 novembre. M. Grenier partira de Montréal le 29 octobre en compagnie des 127 représentants du Canada qui se rendront à Paris. Le groupe fera le voyage à bord d'un avion spécial de type turboréacté.

Arrivés à Paris, les représentants loueront des voitures pour visiter pendant 17 jours les villes de Genève, Rome, Amsterdam, Pise et Monaco. Il est également possible que le groupe se rende en Allemagne de l'Est si un visa est accordé.

Ils seront de retour à Paris pour le congrès qui se déroulera les 16, 17, 18 et 19 novembre. Des représentants des 65 pays seront présents et il est possible qu'il y ait traduction simultanée des débats. Soit dit en passant, c'est la Chambre de commerce de Shawinigan qui avait été l'instigatrice de la traduction simultanée à Ottawa.

Le retour au Canada s'effectuera le 20 novembre.

Ce sera la première fois qu'un président du Jeune commerce de Shawinigan assiste au congrès international des Chambres de commerce. Il n'assistera pas toutefois en temps qu'officiel parce qu'il n'y a qu'un seul délégué officiel pour le Canada qui en l'occurence est le président national du Jeune commerce, M. Donald Leblanc, d'Halifax.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

3:00—Pour vous, madame ...
3:45—Ciné-matinée : "Le sang des tractions arrière"
6:00—Caméra 13
6:40—Nouvelles
6:50—Caméra 13
7:05—Météo
7:08—Sports
7:15—Caméra 13
7:45—Caméra 13
8:00—Sur demande
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Pays et merveilles
10:00—Ici Interpol
10:30—Récital
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—La météo prédit
11:25—Le 13 vous informe
11:30—Exposition de Paris
12:00—CBC TV News
12:10—Fin des émissions

DEMAIN

3:00—Pour vous, madame ...
3:45—Ciné-matinée : "Adhémar"
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—Apprenez à dessiner
5:45—Dessins animés
6:00—Caméra 13
6:40—Nouvelles
6:50—Caméra 13
7:05—Météo
7:08—Sports
7:15—Caméra 13
7:45—Du côté de chez Lise
8:00—Le point d'interrogation
8:30—G.M. vous invite
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Joindre les deux bouts
10:00—Remous
10:30—Film
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—CBC TV News
11:40—Fin des émissions

La saison du Petit Salon des arts

SHAWINIGAN. — La saison du Petit Salon des arts débutera au Cascade Inn, le 29 octobre. Les membres pourront alors applaudir la danseuse Birouté Nagys. Celle-ci prononcera une causerie sur le ballet moderne et interprétera quelques danses contemporaines.

D'origine lithuanienne, Mme Nagys s'établit à Montréal, il y a neuf ans. Elle a perfectionné ses études à l'académie de danse de Vienne dont elle est diplômée comme danseuse, chorégraphe et professeur.

Elle a participé au Canada à plusieurs récitals de danse et au festival de Toronto comme soliste. Plusieurs de ses chorégraphies ont été exécutées à la télévision montréalaise. L'été, elle consacre une partie de son temps à l'enseignement au centre Rabaska, de Ste-Adèle.

Récemment Mme Nagys fut invitée par l'Université de Montréal, à donner des cours aux professeurs de gymnastique rythmique moderne.

La présidente du Petit Salon, Mlle Thérèse Trudel compte sur la présence nombreuse des membres pour cette première manifestation du cercle. La soirée débutera à 8 h. 30.

M. J.-E. Desbiens "gérant de l'année" pour la 2e fois

CHICOUTIMI, (A. J.) — M. Joseph-Henri Desbiens, gérant de la division du Saguenay au domaine des assurances de l'Union catholique des cultivateurs, devient encore le "gérant de l'année"; et ce, pour la deuxième année consécutive. On sait que ce titre va au gérant le plus apte, le plus méritant, celui qui s'est le mieux distingué, quant à la production et à la qualité des affaires qu'il a traitées.

Monsieur Desbiens est un des pionniers-bâtisseurs de l'U.C.C. dans notre région. Avant de passer au service des assurances, il avait été plusieurs années employé à la Fédération de l'U.C.C. elle-même.

Mais ce n'est pas le seul domaine où il exerce son activité. Il vient d'être élu commissaire d'écoles et occupe le poste de surveillant à la Chaîne coopérative du Saguenay. Il est aussi vice-président des Assureurs-vie du Saguenay. D'ailleurs, il fut l'organisateur du congrès de cette association qui se tint récemment dans notre région. Il est marié et père de deux enfants.

L'ambulance St-Jean à l'hôpital Comtois

M. Roger Rivard, officier régional et instructeur de l'ambulance Saint-Jean, donne actuellement des cours de premiers soins devant un groupe du personnel de l'hôpital Comtois, de Louiseville. Le premier de cette série de cours était donné mercredi le 19 octobre et l'appel nominal comportait vingt-deux participants. Le docteur Avelin Dalcourt, attaché à l'hôpital Comtois, sera le médecin examinateur.

Au Cap-de-la-Madeleine, l'infirmière licenciée Ursule Bailly, de l'ambulance Saint-Jean, donne actuellement un cours en soins à domicile devant vingt-trois élèves de l'Institut familial, au pensionnat Notre-Dame. Comme on le sait, Mlle Bailly est une infirmière licenciée attachée à l'unité sanitaire du comté de Champlain depuis plusieurs années.

La campagne de souscription de cette association est sur le point de se clore et quelques centaines de dollars séparent les solliciteurs bénévoles de leur objectif. Plusieurs souscriptions importantes parviendront à l'ambulance St-Jean avant la fin du mois alors que toute sollicitation cessera afin de laisser le champ entièrement de la Fédération des oeuvres de charité. Tous les amis de l'ambulance St-Jean qui n'ont pas encore fait leur don annuel sont priés d'utiliser au plus tôt l'enveloppe-retour qui leur est parvenue il y a une quinzaine de jours.

La commission médicale devra être autonome, dit le Dr Hill

SHERBROOKE. — "La commission médicale qui sera instituée par le gouvernement provincial pour son plan d'assurance hospitalisation devra être autonome pour être quasi-indépendante, autonome et avoir son propre pouvoir fiscal si elle ne veut pas souffrir de restrictions financières, au profit des autres budgets consacrés à l'éducation ou à la voirie" a déclaré hier soir le Dr Arthur C. Hill, président du service de la pratique générale du Sherbrooke Hospital au club Kiwanis de Sherbrooke.

Le Dr Hill a poursuivi en disant qu'il serait peut-être optimiste de désirer un système aussi indépendant que celui de Grande-Bretagne, où le parlement adopte toutes les propositions venant de l'association médicale de ce pays.

Si la prochaine commission gouvernementale n'a pas l'autonomie désirée, elle perdra dans ses rangs de nombreux jeunes universitaires qui, larges de vue et d'une intelligence supérieure, se destineront vers d'autres carrières plutôt que de se diriger vers la médecine" a-t-il dit.

Cette commission, une fois établie, devra considérer l'envergure des besoins médicaux de la population, le coût d'une telle entreprise et la manière de procéder pour son financement. Si l'on procède à l'inverse, en accordant un budget à la commission, pour ensuite déterminer quels sont les besoins de la population, on fera fiasco, a expliqué le médecin.

"Si l'on veut assurer le service médical dont nous avons besoin et la qualité de la profession, ces principes fondamentaux devront être à la base de la nouvelle commission" a souligné le Dr Arthur Hill.

"L'homme de la rue est prêt à voter en faveur de l'assurance-hospitalisation mais ce dont il ne pense pas, c'est le surplus de taxes qu'il devra payer pour permettre la mise sur pied d'un tel système.

Quel que soit le gouvernement au pouvoir, l'assurance-hospitalisation ne sera pas établie avant cinq ou six ans. Le jour où tous pourront se faire soigner gratuitement, les hôpitaux seront débordés de patients. Il faudra un plus grand nombre de techniciens qualifiés et des cliniques extérieures aux hôpitaux pour assurer le service des rayons-X, des diagnostics et tests laboratoire. Le médecin qui devrait soigner 70 patients par jour, comme présentement en Angleterre, perdrait sa liberté professionnelle en se considérant comme un simple fonctionnaire d'Etat de poursuivre le praticien.

Selon l'avis du Dr A. C. Hill, les compagnies d'assurance-santé qui, actuellement couvrent les frais du médecin, diminueraient leurs primes et ne paieraient que les extras aux soin médicaux, le gouvernement se chargeant de payer le coût des frais d'hospitalisation et du médecin.

Le conférencier a déclaré que certains principes mis de l'avant par l'association médicale canadienne, sont fondamentaux et qu'on devrait en tenir compte dans la formation de la future commission comme la liberté de tout patient de choisir son médecin, l'autonomie de l'Association médicale de déterminer les qualifications de ses membres, le droit des médecins de régler le mode de leur rémunération et l'application de l'assurance-hospitalisation pour tous, sans question de santé et de statut financier.

Le Dr Arthur Hill, a conclu, qu'un gouvernement, pour fin de campagne électorale, ne doit pas adopter un plan d'assurance-hospitalisation en vitesse au détriment de la réflexion et de la sagesse.

A Thetford

Contrats accordés dans le cadre des travaux d'hiver

THETFORD. (DNC) — Au cours de sa dernière assemblée, ajournement de celle régulière du 3 octobre, le conseil municipal que présidait S.H. le maire Rodolphe Caouette, a adopté plusieurs soumissions présentées, pour la plupart par des contracteurs de Thetford et de la région, pour l'exécution des travaux prévus dans le cadre du programme d'hiver, destiné à tenir tête au chômage.

Après que le maire Caouette eut fait la lecture de la proclamation ouvrant officiellement la période de travaux d'hiver le conseil passa à l'étude puis à l'approbation des soumissions.

Fournier Steel Works Limited, de Black Lake, qui a proposé le chiffre de 18,000 dollars pour procéder à l'érection de la structure d'acier pour le garage municipal, a vu sa soumission acceptée.

Cette proposition, la plus importante, est suivie de trois autres projets respectivement confiés aux trois contracteurs suivants :

Broughton Construction Company Limited pour l'enlèvement des trottoirs sur les deux côtés de la rue Carette nord ainsi que pour la construction de nouveaux trottoirs sur une longueur d'environ 850 pieds dans cette même rue. Le montant de la soumission proposée par cette compagnie de Thetford également, est de $1,789.50.

Socquet et Fortin ont proposé les chiffres de $490.00 pour l'exécution de travaux de terrassement au terrain de jeux de St-Noël-Chabanel.

Jean Routhier, entrepreneur de Thetford, a enfin obtenu les travaux de construction des piliers de fondation du garage municipal. Il exécutera les travaux pour la somme globale de $6,450. Entre également dans cette soumission le coût de la construction des murs.

Couronnement de Miss Tingwick

TINGWICK, (N. F.) — Le couronnement de Miss Tingwick 1960, titre qui a été attribué à Mlle Florette Paradis, à l'issue d'un concours de popularité organisé par le cercle local des jeunes agriculteurs, donnera lieu à une manifestation paroissiale qui se déroulera jeudi soir, dans la salle des conseils de Tingwick. La manifestation commencera à 6 h. par une réception offerte par les maires et sera suivie d'un banquet, à 6 h. 45, sous la présidence d'honneur de la nouvelle reine élue. La journée sera clôturée par une soirée populaire, à 9 h. Ce projet en perspective sera réalisé dans le cadre de la semaine de coopération et justifiera le geste de rendre un hommage particulier à un organisme agricole, soit la Coopérative agricole de Tingwick.

Troupe de ballet à Plessisville

PLESSISVILLE. — On enregistre présentement à Plessisville un regain marqué de l'intérêt porté par la population aux choses de l'art. Le nombre des affiliés à la Société des Concerts a doublé cette année, tandis que les Jeunesses Musicales ont remporté un succès d'adhésion assez remarquable.

Voilà la raison qui a décidé la Compagnie des Ballets de Québec à venir offrir sur la scène de la grande salle de l'hôtel de ville, un programme extrêmement soigné, mis au point par son directeur, M. Georges Bédard, et dont on peut augurer un succès indiscuté. Dimanche soir, le 6 novembre, à 8 h., la sympathique troupe des danseurs de Bédard se produira dans un ballet dont la chorégraphie a été faite par le directeur lui-même, sur une musique de Messager. En supplément, il y aura un extrait de "Casse-Noisettes" et un autre extrait du "Lac des Cygnes".

Début des travaux au collège d'Ayers-Cliff

AYERS-CLIFF. — Les travaux de construction d'un collège classique au coût de $800,000 ont débuté à Ayers-Cliff. Cette institution sera sous la direction des Servites de Marie.

La journée de lundi commémorait aussi l'anniversaire de la bénédiction du premier collège d'Ayers-Cliff, construit en 1948, au coût de $189,000. La bâtisse pouvait recevoir 65 étudiants, capables de suivre les six premières années du cours classique.

Le nouveau collège, qui répond aux besoins de la population, pourra recevoir 175 étudiants. Le premier collège servira de résidence aux pères enseignants.

Ce collège, de 210 pieds sur 56, aura la forme d'un L, dont l'aile mesurera 120 sur 86. La bâtisse comprendra une chapelle et un gymnase.

La bâtisse de quatre étages coûtera plus de $800,000. Un octroi de $400,000 a déjà été accordé par le gouvernement provincial pour la construction.

Le début des travaux de construction a commencé lundi en présence du Père Alexis-M. Brault, provincial, du Père Marcel Décarie, supérieur, du Père Anselme Desjardins, préfet des études, du Père Michel, directeur des élèves, ainsi que des professeurs et des élèves.

Service de transport réclamé à Ste-Marthe

THETFORD, (DNC) — Les citoyens de Ste-Marthe, semble-t-il, sont cette fois bien décidés à obtenir qu'une ligne d'autobus de la compagnie Bégin, seule actuellement à exploiter le service de transport dans Thetford, desserve régulièrement leur quartier.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411



AU JEUNE COMMERCE DE GRAND'MERE — Le Jeune Commerce de Grand'Mère a terminé sa grande semaine d'activité par un banquet réunissant plus de 200 convives au Laurentide Inn. Sur une photographie prise à cette occasion, on voit de gauche à droite, le maire J.-Alfred Therrien, MM. Robert Matteau, président, Fernand Marion, vice-président provincial, le notaire Henri Desaulniers, président honoraire, et le Dr J.-C. Bellerive, président de la semaine d'activité.

Edification commencée

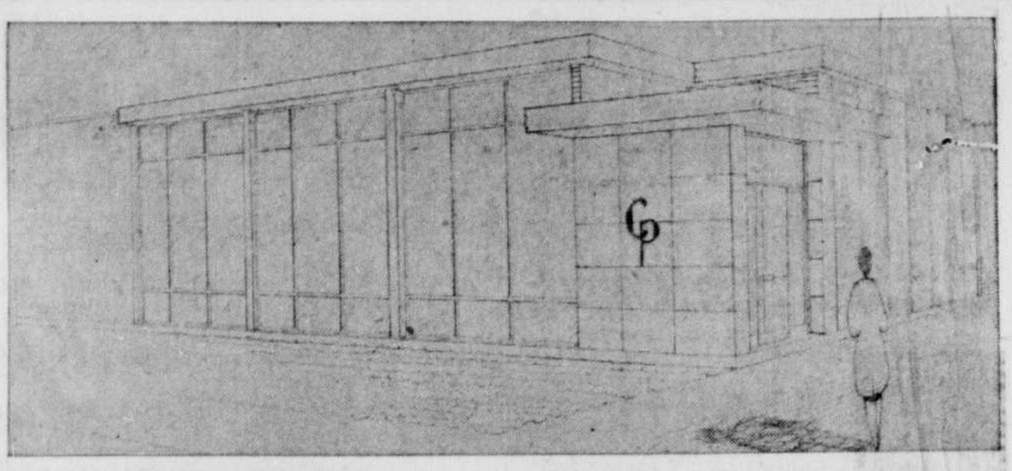
ST-TITE. — Il y a quelques jours débutaient à St-Tite les travaux de construction d'un immeuble destiné à loger les bureaux de la Caisse populaire. Le coût approximatif de la bâtisse sera de $65,000. La construction de 62 pieds de façade sur 40 pieds de profondeur ne comprendra qu'un seul étage, mais la structure métallique sera toutefois agencée de façon à pouvoir recevoir un étage supplémentaire.

Les plans de l'immeuble, qui sera l'une des constructions des plus moderne de St-Tite, ont été préparés par l'architecte Claude Bolduc, de Grand'Mère.

La caisse se construit à l'intersection des rues Notre-Dame et Du Moulin. L'entrée principale donnera sur la rue Notre-Dame.

L'intérieur de la caisse sera toujours très bien éclairé pendant le jour, grâce à ses murs-rideau qui en composeront la façade. La caisse possédera également une vaste voûte, pouvant répondre aux besoins futurs.

L'entrée principale sera rehaussée d'un parement de granit qui lui donnera un aspect plus riche. Tout l'espace sera occupé pour les besoins de la caisse.



FUTURE CAISSE POPULAIRE A ST-TITE — Voici, d'après une esquisse de l'architecte Claude Bolduc, l'aspect que revêtira la caisse populaire de St-Tite lorsque les travaux entrepris il y a quelques jours seront terminés. Cette caisse sera située à l'intersection des rues Notre-Dame et Du Moulin, soit dans le centre des affaires de cette ville.

Changements au personnel de la Shawinigan

SHAWINIGAN. — La compagnie Shawinigan Water and Power et ses filiales ont effectué d'importants changements dans le personnel ces derniers temps.

M. David-F. Foster, surintendant des centrales du Rapide-Blanc et de la Tranche, depuis sept ans, a été transféré à La Tuque, où il prendra la succession de M. E.-M. MacLeod comme surintendant des centrales de La Tuque et de Beaumont, quand ce dernier prendra sa retraite en décembre.

M. Réal Boucher a été nommé surintendant des centrales du Rapide-Blanc et de la Tranche en remplacement de M. Foster. Il était jusque là surintendant-adjoint.

A la Shawinigan Chemicals, M. W. H. Mueller, qui était directeur des services administratifs à Shawinigan, qui vient d'être transféré au bureau de la même compagnie à Montréal à titre d'adjoint du directeur général et vice-président de la compagnie, M. H. S. Sutherland. M. James H. Alexander, qui était vice-président et directeur général de la McArthur Chemical Co. Ltd, depuis deux ans, est passé à la Shawinigan Chemicals pour devenir directeur de la fabrication, et à ce titre, responsable des fonctions manufacturières et des services connexes à Shawinigan et à la St. Maurice Chemicals, à Varennes.

Défaut d'endroits industriels au Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE — La chambre de commerce du Cap-de-la-Madeleine par l'entremise de son comité industriel s'est dit d'avis qu'il était presqu'impossible de promouvoir la venue de nouvelles industries au Cap, étant donné que le règlement de zonage déterminant les zonages industriels n'avait pas encore été adopté.

Le comité industriel s'est réuni dernièrement sous la présidence de M. Edgar Lesieur.

A Grand'Mère

Un banquet clôture la semaine Jeune commerce

GRAND'MERE. — Plus de 200 personnes ont assisté au grand banquet de clôture de la semaine d'activité du Jeune commerce de Grand'Mère, au Laurentide Inn. Cette semaine était sous la présidence de M. Jean-Claude Bellerive.

On remarquait à la table d'honneur, le président du Jeune commerce de Grand'Mère, M. Robert Matteau ; le président de la semaine d'activité, M. Jean-Claude Bellerive ; l'ex-président honoraire et gouverneur de la Chambre de commerce, le maire Alfred Therrien ; le sénateur du Jeune commerce, M. Alfred St-Onge ; le vice-président provincial, M. Fernand Marion ; le président de la commission scolaire, M. Jacques Lafontaine; le président-fondateur de la Chambre de commerce des jeunes et président actuel de la Chambre aînée, M. Bertin Allard ; le commodore Jean-J. Crête, le secrétaire, M. Lucien Hogue ; l'ex-président, Maurice Calille et les vice-présidents Gaston Robert et Marcel Lemire.

M. Bellerive donna ensuite les résultats de la semaine d'activité qui avait débuté le lundi précédent. Tout d'abord, dix-sept représentants du bureau de direction avaient participé à la visite aux autorités civiles et religieuses. On avait visité en premier lieu le chanoine Hervé Matteau et le curé Gilbert Larue pour ensuite être reçu par le maire et les échevins à l'hôtel de ville où l'exécutif était assermenté par le premier magistrat.

Mardi, c'était la grande partie d'huîtres organisée par M. Bertrand Clément et à laquelle ont pris part environ 110 personnes.

Mercredi, le Jeune commerce allait visiter l'entreprise John Lewis. Après un bref exposé des débuts et de l'organisation actuelle de la compagnie, le président de la John Lewis pilotait les visiteurs dans l'usine. Il avait convoqué son personnel exprès pour la visite pour que les visiteurs les trouvent à leur place à l'ouvrage. Un coquetel et un goûter devaient suivre la visite, organisée par M. Paul Aboud.

Le jeudi, avait lieu le dîner d'initiation des nouveaux membres. Le recrutement du Jeune commerce a fait un bond cette année avec l'addition de 70 membres. La chambre de commerce des jeunes de Grand' Mère compte maintenant plus de 210 membres, devenant ainsi la plus nombreuse de toute la Mauricie.

Le rapport de la semaine d'activité terminé, le président, M. Robert Matteau adressa quelques mots à l'assistance. "Le Jeune commerce, dit-il, fêtera cette année son 25e anniversaire de fondation et tous les membres voudraient que toutes les manifestations soient un hommage aux ex-présidents, à leur conseil, de même qu'à tous les membres qui nous ont précédés et qui ont mis en commun les efforts de chacun pour parfaire leur formation personnelle et aider au développement économique, civique et social de leur localité, de leur province et de leur pays".

Le président a également nommé les 23 comités actifs du Jeune commerce de Grand' Mère.

On a rendu hommage à l'ex-président, M. Maurice Calille en lui présentant un martinet-souvenir de même qu'un certificat de membre à vie de la fédération des chambres de commerces des jeunes de la province.

Le maire Alfred Therrien a présenté un certificat de reconnaissance à Me Henri Desaulniers, le président honoraire du Jeune commerce.

Une grande danse suivie d'un magnifique spectacle a terminé la soirée à l'Assembly Hall. Le spectacle a été donné par Fritz et Marili, chanteurs de folklore suisse.

On notait la présence de M. Denis Guérin, président de la chambre du Cap ; M. Léonce Groleau, président de la chambre de St-Thècle ; M. Robert Boulet, président de la chambre de St-Tite. Tous trois étaient accompagnés de leur épouse.

Les inscrits à Sherbrooke

SHERBROOKE — Dans la majorité des programmes antérieurs de courses sous harnais à la piste de Sherbrooke, il y avait ce qu'on pouvait appeler des courses de deuxième ordre auxquelles prenaient part des coursiers dont les "marques" étaient plutôt lentes. Aujourd'hui, avec l'affluence des chevaux causée par la fermeture des pistes de Québec et Trois-Rivières, chacune des courses peut-être considérée comme étant de première classe, et il est même difficile de déterminer les courses principales du prochain programme.

Dans le programme de demain soir, qui sera de dix courses d'une épreuve chacune, on peut tout de même considérer les cinquième et neuvième courses comme les deux courses principales. Dans la cinquième ,Brown Falsh H et William West Kyer seront favoris, mais ils auront à lutter contre deux nouveaux venus, Our Horse et Prince Rossi. Our Horse a déjà fait des siennes à la piste de Sherbrooke l'an dernier.

La neuvième course, pour ambleurs seulement, comprendra huit coursiers qui peuvent tous remporter les honneurs. Elzie Majesty Hanover sera favorise de la première position, mais Marty Creed, Little Majesty Can et Easter Volo ne seront pas loin derrière.

LES INSCRITS MERCREDI

1ère course, D.T.A. $100
1—Bert Eblis, L. Larose
2—Upton
3—Mighty Stepper
4—Volle Belle, Gil Lachance
5—Dewey Clay, L. Huckins
6—Shep's Paula, A. Pagé
7—Bartlett Hanover, P. Giroux
8—Cash Bohemia, G. Dubois.

2e course, D.T.A., $125
1—Count Pulaski, O. Surprenant
2—Symbol Manley
3—Sipper McKinney, R. Roberge
4—Highland Grattan
5—Cheechako
6—Canada Bill, G. Dubois
7—Prince Garry C, C. Bennett
8—Stan The Man, F. St-Denis.
Eligible, Truebrooke, D. Hébert.

3e course, D Amble, $100
1—Cairo's Pride
2—Freedom Direct, H. Lepage
3—Stewart Worthy Lass, D. Jodoin
4—Dale Oaks, B. Chabot
5—Her Horse, A. Pagé
6—Gay Sadie, G. Dubois
7—Showman, R. Roux
8—Tryax Jones, L. Larose
Eligible, Fair View, G. Adamson.

4e course, D Amble, $100
1—Rip Elkington
2—Larry Chief, C. Mathieu
3—Father Harmony, S. Kidd
4—Admiral Alden, L. Huckins
5—Raher Direct
6—Laura Patch, Gil Lachance
7—Dale Song, R. Babbin
8—Captain McKinney S, C. Bennett
Eligible, Hoosier Pick, A. Pagé.

5e course, D.T.A., $125
1—Prince Rossi
2—Our Horse, C. Hébert
3—Reyno Worthy, F. Brochu
4—Miss Glena Direct, L. Huckins
5—Will Senator, R. Jodoin
6—William West Kyer, G. Desrochers
7—Brown Flash H, F. St-Denis.
8—Kristmite, L. Larose.
Eligible: Daring Guy, R. Guertin.

6e course, D Amble, $100
1—George Logan, H. Lepage
2—Danny Diamond, O. Morin
3—Queen Eton, G. Lachance
4—Mo Lass
5—Bobby Spencer, L. Larose
6—Newport Joy, G. Dubois
7—Mill Allie Storm, R. Laporte.
Eligible: Addison Hanover, E. Whipple.

7e course, D. Amble, $100
1—Texas Blue, F. Newell
2—Worthy Scott Hall, F. St-Denis
3—Winston Rosecroft, B. Chabot
4—Mr King, J. Vanderpoel
5—Jose Dale Minty Lou, G. Dubois
6—Approopr, L. Larose
7—Miss Chass Me, A. Pagé
8—Beau Wyn, L. Huckins.
Eligible, Robin Lee.

8e course, D. Amble, $100
1—Wee Butchie, M. Vallière
2—Maryland Queen, L. Huckins
3—Repitition Jr, S. Kidd
4—Orrin, A. Normandin
5—Tiger Humm, L. Larose
7—Tim Blacklock, H. Lepage
8—Red MacDuff, G. Lachance
Eligible, Little Royal, A. Gravel.

9e course, D. Amble, $125
1—Elsie Hanover, R. Babbin
2—Jerry Talley, M. Massé
3—Little Majesty Can, F. Poullot
4—Marty Creed, O. Surprenant
5—Cardinal Prince G, W. St-Cyr
6—Principality, L. Desrosiers
7—Easter Volo, Gil. Lachance
8—Adams King, P. Giroux

10e course, D. Trot, $100
1—Buzzes Lee Volo, F. St-Denis
2—Mighthy Nible, L. Desrosiers
3—Spilled Milk, A. Litchfield
4—Lebeau, G. Lachance
5—Fee Rosecroft
6—Hailey Hanover, R. Jutras
7—Cantaur
8—Count Key, O. Surprenant.
Eligible: Helen Star, F. Newell.

Cours de pratique oratoire au J.C. de Saint-Stanislas

ST-STANISLAS. — Pour la troisième année consécutive, les membres du Jeune commerce de St-Stanislas auront l'avantage de suivre les cours de pratique oratoire et de personnalité.

M. Gérard Boisvert, le nouveau président du comité d'Art oratoire, s'est assuré les services de moniteurs compétents choisis par le conseil régional.

Le premier cours de la série a eu lieu mercredi soir dernier et M. Marcel Thérien, gagnant du débat oratoire régional, l'an dernier, agissait comme moniteur.

Le président du comité projette de donner plusieurs cours avant la période des fêtes. A la fin de la seconde partie, un concours local est prévu avec semi-finale et finale pour le choix d'un gagnant qui représentera, pour la première fois, la Chambre de St-Stanislas au concours régional 1961.

Des ligues de hockey seront formées bientôt dans Champlain et Maskinongé

TROIS-RIVIERES. — On parle de plus en plus de la réorganisation d'une ligue rurale de hockey dans le comté de Champlain. Déjà des pourparlers sont en cours entre certains promoteurs de hockey des municipalités environnantes.

M. Camille LeBon, président de la ligue de baseball Senior de la Mauricie, est mentionné le plus souvent comme président de ce futur circuit de hockey.

Apparemment, des équipes de St-Louis-de-France, Mont-Carmel, Champlain, Ste-Anne-de-la-Pérade, St-Prosper, St-Maurice, St-Stanislas et Ste-Geneviève-de-Batiscan seraient intéressées à évoluer dans un tel circuit.

L'an dernier, la ligue de hockey du comté de Champlain, sous la présidence de M. Gérard Bureau, avait connu une saison exceptionnelle jusqu'aux éliminatoires. C'est alors que des difficultés sans nombre étaient survenues.

C'est surtout par suite du manque d'officiels compétents que toutes ces choses déplorables sont arrivées. St-Narcisse a refusé de jouer à Ste-Anne-de-la-Pérade parce qu'il manquait d'arbitres officiels et ce dernier club a alors accordé le championnat sans plus de cérémonie, sans que la joute décisive ne soit disputée.

On parle donc de M. Lebon comme futur président quoique M. Bureau n'a pas annoncé officiellement sa retraite à ce poste.

De toute façon, M. Georges Rancourt, président de la Q.A.H.A. dans le district de Trois-Rivières, se prépare à rencontrer les promoteurs de cette ligue afin de parler d'affiliation. Il serait sans doute nécessaire et cela dégagerait la direction de la ligue et des clubs de responsabilités, si le tout était affilié. Des arbitres neutres choisis par la Q.A.H.A. dirigeraient alors toutes les joutes de la saison et des éliminatoires.

On peut donc s'attendre à des développements intéressants dans cette affaire d'ici les prochaines semaines.

On parle également de reformer les cadres de l'ancienne ligue Rurale du comté de Maskinongé avec des équipes de Yamachiche, Maskinongé, Ste-Ursule, St-Léon, St-Paulin et St-Justin et peut-être deux autres clubs des municipalités environnantes.

Maintenant que l'hiver est à notre porte, on va parler beaucoup plus de hockey.

Longs services à la Shawinigan

SHAWINIGAN. — Un citoyen de Trois-Rivières vient d'atteindre 40 ans de service à la Shawinigan Water and Power et deux de Shawinigan, leurs 35 années.

M. Albert Parent a célébré, le 7 septembre dernier, ses 40 ans à la Shawinigan; Mlle Sarah Martin et M. Adrien Duperron, de Shawinigan, en comptaient 35 respectivement les 16 et 28 septembre.

En septembre on notait également un montréalais, M. John C. Binns, qui a atteint 45 ans de service, et un citoyen de Victoriaville, M. Fred Bonner, qui en comptait 35.

Le premier bonspiel régional du Laviolette débutera le 30

TROIS-RIVIERES. — Le curling a commencé sa saison il y a une semaine et déjà la compétition s'annonce spectaculaire.

Le premier bonspiel régional, l'Industriel, présenté depuis le 25 octobre sur les glaces du Cap Curling Club se terminera en fin de semaine.

Maintenant, ce sera au tour du fashionable club Laviolette, sur le boulevard Des Forges, de présenter un tournoi d'envergure, le bonspiel-invitation pour l'obtention du trophée Edmond-Louis Bouchard. Les premières rencontres auront lieu dimanche mais entre-temps plusieurs parties débuteront dès vendredi soir sur les quatre glaces du club de curling Laviolette entre des équipes de l'endroit pour une élimination locale.

Le bonspiel Bouchard se continuera pendant deux semaines avec les finales du Main Event et du Consolation, le 5 novembre, à 7 h. 30 du soir.

Puis les activités retourneront au Cap Curling Club où le bonspiel mixte pour l'obtention du trophée Maurice Bellemare réunira au-delà de 84 équipes.

Ce sera ensuite au tour de La Tuque à commencer sa saison par un bonspiel mixte régional, entre les 13 et 19 novembre.

La fête la plus grandiose dans le domaine du Curling se déroulera au Three Rivers Curling Club en novembre alors qu'on procédera à l'inauguration officielle des quatre nouvelles glaces érigées dernièrement. On en profitera pour souligner avec éclat le 85e anniversaire de fondation du club. A l'occasion de ce jubilé d'or, un bonspiel invitation masculin réunira au-delà de 96 équipes de la Mauricie, de la province et même des Etats-Unis.

Par la suite, Louiseville, Grand'Mère, le Wabasso de Trois-Rivières, Shawinigan et Shawinigan-Est, qui font partie de la Fédération des clubs de curling de la Mauricie, ouvriront leur saison, du moins pour des tournois régionaux.

Les compagnies d'assurance canadiennes françaises ont recueilli 17% des primes

SHERBROOKE — Sur le nombre total des primes d'assurances qui ont été payées en 1958 dans la province de Québec, 17 pour cent l'ont été à des compagnies canadiennes-françaises, a révélé hier soir Me Eugène Therrien, président de la Caisse nationale d'économie, devant les membres du club Richelieu de Sherbrooke.

Le conférencier a cité des statistiques provenant d'une enquête actuellement en cours dans la province de Québec sur la place occupée par les sociétés canadiennes-françaises dans le domaine de l'assurance.

La moyenne générale de 17 pour cent est basée sur les détails suivants, particuliers à chaque genre d'assurance : 18.3 pour cent en assurance-vie, 59.9 pour cent en secours mutuel, 9.3 pour cent en assurance-accident et 5 pour cent en assurance accident-maladie.

Me Therrien a dit que les chiffres constituaient une primeur dans le domaine de l'assurance et il a attiré l'attention de ses auditeurs sur les résultats complets de l'enquête qui seront publiés prochainement.

Historique

Le conférencier avait auparavant fait un bref historique du commerce de l'assurance, soulignant que partout et toujours l'homme avait eu peur des conséquences irrémédiables des cataclismes, de la maladie, des armes, et de toutes les nouvelles inventions qui diminuent la sécurité sociale.

Me Therrien a qualifié de génial celui qui avait inventé le moyen de réparer le dommage causé à un membre de la société par le truchement de la solidarité de tous les autres membres.

L'assurance constitue de plus, a ajouté le conférencier, une augmentation de la richesse publique, tout en procurant à l'individu la domination de soi-même sur les choses.

Le président de la Caisse nationale d'économie a dit en terminant que la communauté canadienne-française pouvait retirer un immense profit du commerce de l'assurance et qu'il n'appartenait qu'à elle de prendre dans ce domaine la place qui lui revient.

M. G. Tremblay nommé directeur

ROBERVAL (L.L.) — M. Gérard Tremblay, président de la locale 723 de la Société des Artisans, de Roberval, vient d'être élu directeur au conseil régional, lors d'une assemblée tenue dimanche dernier à St-Jérôme de Métabetchouan.

Magistrale ouverture des concerts J.M.C. par Fallot et Erduran

THETFORD. (DNC) — Guy Fallot et Ayla Erduran nous ont été révélés, jeudi dernier, par leur harmonieuse interprétation au violoncelle et au violon, à l'auditorium du centre paroissial qui ne pouvait contenir une personne de plus. Ces artistes de renom nous ont éblouis dans des oeuvres si extraordinaires, car le programme a été exceptionnel, et il était difficile de nous offrir un menu plus appétissant. On a entendu une fugue de Bach, la suite, de Marchand, Passacaille, de Haendel-Halvorsen, et la sonate de Ravel.

Fallot et Erduran ont joué divinement comme s'il s'était agi du plus grand des chefs-d'oeuvre, à chaque pièce.

Grâce à la virtuosité extraordinaire de Guy Fallot, à l'habile dextérité de Ayla Erduran, et au choix de la "Fugue allegretto", de Jean-Sebastien Bach, on peut dire que ceci fit "démarrer" très bien le récital et . . . le public.

Jean-Sebastien Bach est le maître incomparable de la "fugue". C'est lui qui sut le mieux manier cette forme difficile construite sur un seul thème. Bach laissa un grand nombre de fugues, présentant une écriture sévère et une architecture savante. Ces oeuvres du maître ne sont-elles pas un plaisir subtil et raffiné, pour les auditeurs qui savent bien les écouter?

Les commentaires de M. Fallot, pour la présentation de la "suite" de Joseph Marchand, oeuvre pour violon et basse, composée en 1707. Des pièces mêlées de sonates, divisées ainsi : la chasse, bergerie, l'innocente villageoise, badine musette et fanfare.

La Passacaille, de Johan Halvorsen, est une oeuvre composée par ce dernier, d'après un mouvement de la sonate en col mineur, pour clavecin, de Joseph Haendel. L'illusion d'un quatuor à cordes fut créée par les deux artistes qui jouaient sur quatre cordes, grâce à une maîtrise rare.

Dans la seconde partie du programme, l'on nous présenta la sonate de Maurice Ravel, écrite pour violon et violoncelle. D'une très grande beauté d'écriture, l'oeuvre comprend quatre parties marquées allegro, très vif, lent, vif avec entrain. Certains éléments thématiques du premier morceau étaient repris dans les autres mouvements, de sorte que l'oeuvre est jusqu'à un certain point, cyclique. Le deuxième mouvement est un scherzo. Le troisième mouvement présente un caractère très expressif, tandis que le final, très brillant, est en forme de rondo. Cette interprétation restera longtemps dans notre mémoire, car elle fut exécutée avec une habileté rare.

Le prochain concert des jeunesses musicales de Thetford, sera présenté, le 17 novembre prochain, alors que l'artiste invité sera nul autre qu'un des nôtres, Michel Dussault, pianiste en tournée pour les J.M.C.

Feu Mme Théodore Tardif

Mme Théodore Tardif est décédée le 21 octobre à sa résidence de l'Anse de Roberval, à l'âge de 83 ans et 7 mois. Née Clarisse Boily, la défunte était membre du tiers-ordre et du chemin-de-la-croix. Son service fut chanté hier matin à 8 h. 30 en l'église Notre-Dame et l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Lac Mégantic a approuvé un emprunt de $400,000

LAC MEGANTIC. — Les propriétaires de Lac Mégantic ont approuvé hier soir un règlement d'emprunt au montant de $400,000 pour la construction d'un nouvel hôtel de ville.

Les travaux de construction de l'édifice, qui s'élèvera sur la rue Frontenac, débuteront en fin de semaine pour se terminer l'an prochain.

Les plans de l'architecte Alphonse Bélanger ont dû être modifiés parce que la ville projette de construire sur le même terrain un centre civique au coût d'environ $175,000.

Le projet d'un centre civique, comprenant un aréna, est présentement à l'étude.

Le nouvel hôtel de ville abritera les bureaux des services municipaux d'aqueduc, de taxes et d'électricité, le palais de justice, une bibliothèque et le bureau d'enregistrement.

L'édifice s'élèvera sur l'ancien terrain du Pacifique Canadien, vendu à la ville de Lac Mégantic à condition qu'elle y construise des bâtiments publics.

Autre ouverture du badminton à Shawinigan, le 3 novembre

TROIS-RIVIERES. — La section "B" de la ligue de badminton de la Mauricie inaugurera sa saison officielle le 3 novembre alors que l'équipe de Grand'-Mère ira rendre visite au Shawinigan.

Cette section des mieux balancées se compose de six équipes, soit : La Tuque, Grand' Mère, Shawinigan, Garnison de Trois-Rivières et le Pavillon également de cette ville, ainsi que Louiseville.

Chaque club se rencontrera deux fois, soit une partie sur son terrain et l'autre à l'étranger, excepté La Tuque qui, à cause de difficultés de transport, jouera toutes les rencontres chez lui. Chaque équipe du circuit se rendra visiter La Tuque une seule fois mais ces joutes seront de quatre points.

Le circuit du président Raymond Corbin promet d'être encore plus actif que l'an dernier.

ALLOCATION D'ÉCHANGE ATTEIGNANT $100!

PROFITEZ-EN!

JUSQU'A $100.00
pour votre vieux brûleur à charbon ou à l'huile, sur l'achat d'une chaudière à gaz ou d'une fournaise à air chaud.

JUSQU'A $50.00
d'allocation pour votre vieil appareil de chauffage à l'huile ou au charbon, si vous achetez un poêle à gaz combiné — cuisine et chauffage — un brûleur automatique, un appareil automatique adapté au plancher, ou une fournaise murale automatique.

Cette aubaine ne dure que
DU 25 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE
seulement

Pour plus de renseignements, appelez
RI. 8-6211

LA CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUEBEC

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
RÉDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

LA MAURICIE

MAURICIE SPORTS



MARTEL en tête

avec Kid Martel

avec KID MARTEL

Les efforts de l'échevin André-O. Dumas seront bientôt récompensés. En effet, nous avons appris de source fiable que le représentant du quartier St-Louis au conseil municipal avait enfin réussi, grâce à une étroite collaboration du chef du contentieux, Me Léopold Pinsonneault, à retracer dans les documents officiels du gouvernement provincial, plus précisément au ministère des Travaux publics, des titres attestant que les bâtisses du parc de l'exposition au gouvernement. Des pourparlers sont sur le point de se terminer sur cette chose afin que la ville en devienne la propriétaire. De toutes ces bâtisses, celles qui intéressent le plus les sportifs sont le Colisée, le stade de baseball, la bâtisse industrielle et les deux vestiaires de la piscine.

Il serait temps que l'édifice industriel bien aménagé, qui sert d'école à nos techniciens, soit employé à des fins sportives. On pourrait faire revivre le ballon-panier jadis si populaire, alors que des milliers de spectateurs assistaient aux joutes de la ligue de la Cité ainsi qu'un gymnase pour la pratique de sports intérieurs. Au Colisée, ce n'est pas une nouveauté que de déclarer que d'importants travaux sont urgents même si la direction des Lions a pris sur elle de faire effectuer ce qui était le plus pressant avant la prochaine saison de hockey. Au stade, cet endroit n'est pas assez fréquenté parce qu'on s'en sert beaucoup trop pour des pratiques que des manifestations... Plusieurs autres immeubles pourraient servir à l'année longue au lieu de moisir pendant l'hiver, faute de locataire.

Mais bientôt toutes ces lacunes seront corrigées. L'échevin Antoine Gauthier, avec l'approbation du maire J.-A. Mongrain, a déjà commencé la réorganisation d'une commission sportive. On parle même de la nomination d'un gérant des sports au parc de l'Exposition. Celui-ci s'occuperait du Colisée, du stade Duplessis, de la piscine, de la bâtisse Industrielle et d'autres centres occupés par des organisations sportives. Il va sans dire que la piste serait exclusive puisqu'elle se loue séparément et que le locataire actuel, le club de courses Lavidette Inc., bénéficie d'une entente pour plusieurs années à venir. Un travail gigantesque sera fait sur ces questions au cours des prochains mois afin que tout soit réglé dès le printemps prochain.

L'échevin Dumas nous a fait remarquer qu'il faut à tout prix intéresser les Trifluviens à se diriger continuellement vers l'intérieur du parc de l'exposition et que pour cela on doit faire l'impossible pour les satisfaire, chaque fois qu'une manifestation est à l'affiche. Il y a donc beaucoup à faire mais rien n'est impossible si tout le monde se donne la main. On sait que bien des sports demeurent dans le noir parce qu'on ne sait pas les présenter convenablement. Avec un endroit aussi popularisé que le parc de l'exposition, des spectacles nouveaux feront ouvrir les yeux aux sportifs. La course à pied, le concours de sacs de sable, la course en raquette l'hiver, voilà quelques-uns de ces sports pratiqués il y a longtemps mais aujourd'hui oubliés.

Nos deux équipes de hockey junior de la Mauricie démontrent qu'elles seront difficiles à vaincre dans l'Association du hockey junior du Québec, un nouveau circuit. Les Citadelles de Québec n'ont pas été chanceux contre nos deux clubs, subissant trois défaites. A moins d'un changement radical au sein des autres équipes du circuit, les Cats de Shawinigan et les Reds de Trois-Rivières se livreront encore cette année une lutte sans merci pour la première position. La grande rivalité entre les Cats et les Reds reprendra jeudi soir à Shawinigan.

L'Association de chasse et pêche de la Mauricie en assemblée annuelle

SHAWINIGAN. — L'Association de chasse et de pêche de la Mauricie tenait samedi dernier son congrès annuel à l'hôtel Cascade Inn de Shawinigan. Une quarantaine de membres ont participé activement aux débats qui se sont menés de deux heures de l'après-midi jusqu'à six heures le soir. On a également procédé à l'élection de l'exécutif de l'association pour la prochaine année.

M. Pierre Bureau, de Louiseville a été élu président, tandis que M. W. L. Murray, de Trois-Rivières et M. J. J. Hayes, de La Tuque, ont été élus respectivement premier et deuxième vice-président. Le président ex officio est M. Jean-Louis Caron et le secrétaire-gérant, M. André Fortier.

La liste des directeurs se lit comme suit : pour Trois-Rivières, MM. W. L. Murray, Marcel Bornais et Marcel Paquin ; pour Shawinigan, MM. Russell Cabana, le Dr Léo Lavergne et Fortunat Gagnon ; pour le Cap-de-la-Madeleine, MM. Walter Bridges, E. Filion et Walter Bibeau ; pour Champlain, MM. Albert Crête, J.-C. Papillon et Adrien Guay ; pour Grand'Mère, MM. Robert Carignan, Arne Rosholm et Pierre Larocque; pour Louiseville, M. Pierre Bureau, Maurice J. McMurray et Jacques Descoteaux ; pour La Tuque, MM. J.-J. Hayes, Roger Mulligan et J.-O. Lejeune ; pour la Rive Sud, MM. P.-A. Poirier, Rosaire Poliquin et J.-Ls Houle ; pour le St-Maurice, MM. J.-L. Jorgengensen, J.-J. Crête et A. McNaughton ; pour les compagnies, MM. Yves Bennett, Arthur M. Wood et R. E. Kirkpatrick; et pour les membres associés, MM. Omer Cheney, Armand Blais et Paul Lapointe.

M. Steinar Jenssen a été nommé président honoraire de l'association, tandis que Mme J.-M. Plouffe et MM. Auguste-S. Tessier et Elzéar Roy étaient nommés membres honoraires.

Le comité consultatif se composera de MM. Steinar Jenssen, Ernest-L. Denoncourt, Arthur Madison Wood, William Stansfield, Maurice Poirier et Jacques Descotaux. Les directeurs à la fédération seront MM. Jean-Louis Caron, Pierre Bureau, Yves Bennett et Fortier. MM. Ernest-L. Denoncourt, Jean-J. Crête, L.-P. Carier et Paul Simard, de même que Mme J.-M. Plouffe, ont été nommés gouverneurs à vie.

Plusieurs résolutions ont été adoptées au cours de ce congrès, notamment sur la conservation et la reproduction de l'orignal. On sait que chaque année, plus de 200 orignaux sont abattus dans la province et que, si cette moyenne augmentait un tant soit peu, la race serait très vite en voie d'extinction.

Les résolutions adoptées au cours du congrès seront fournies aux lecteurs sous peu.

Le congrès s'est clôturé par un grand banquet, à l'hôtel Cascade Inn de Shawinigan.



A L'ASSOCIATION DE CHASSE ET PECHE DE LA MAURICIE — L'Association de chasse et pêche de la Mauricie s'est donné un nouvel exécutif à l'issue du congrès annuel tenu à Shawinigan récemment. Cette photo fait voir les nouveaux élus, de gauche à droite, M. Jean-Louis Caron, président ex officio; M. J. J. Hayes, 2ème vice-président; M. W. L. Murray, 1er vice-président et M. André Fortier, secrétaire-gérant. M. Pierre Bureau, le président, était absent lors de la prise de la photo.

Les Reds de Trois-Rivières jouent ce soir à St-Hyacinthe

TROIS-RIVIERES. — Les Reds de Trois-Rivières du fougueux Jos. Ferron, victorieux dans les deux premières joutes du calendrier de l'Association de hockey junior du Québec, auront une semaine suicide.

En effet, notre équipe se rendra jouer ce soir à St-Hyacinthe contre les protégés de Prud'Homme qui vient de décrocher deux victoires, l'une contre Montréal-Nord et l'autre contre les As jr de Québec.

Jeudi soir, les Reds évolueront à Shawinigan contre les Cataractes de Jack St-Onge et de Jean-Marc Milette. La première position sera alors en jeu.

Puis dimanche après-midi au Colisée local, St-Hyacinthe viendra rencontrer les nôtres dans un match revanche.

Ferron, plus que satisfait de la tenue de ses poulains, croit bien décrocher au moins une victoire dans ces deux joutes à l'extérieur cette semaine. Mais ses joueurs devront jouer comme ils l'ont fait dans les deux premières parties, pour réussir un tel coup de force.

Formation des ligues mineures

SHAWINIGAN — Les ligues mineures de hockey des loisirs de Shawinigan commenceront à fonctionner sous peu. Auparavant on doit voir à la formation de toutes les équipes et à leur trouver des instructeurs.

Les pratiques pour la ligue juvénile débuteront ce soir à l'arèna de Shawinigan. La séance de pratique se tiendra de 7 heures à 9 heures.

Samedi prochain débuteront les pratiques pour les ligues midget et bantam. Les pratiques se tiendront également à l'arèna de Shawinigan de 4 h. 30 à 9 heures.

Tous ceux qui seraient intéressés à prendre charge d'une équipe comme instructeur dans l'une ou l'autre de ces ligues n'ont qu'à se rendre à l'aréna aux heures de pratique.

Le réservoir du Nord se rétablit

SHERBROOKE. — Le réservoir du Nord, qui a fait des siennes, il y a une couple de mois, est maintenant dans une "convalescence rassurante" d'après le dernier "Bulletin de santé" obtenu de l'hôtel de ville.

Le réservoir, qui s'était vidé jusqu'à six pouces du fond, privant ainsi d'eau quelques familles du secteur le plus élevé du quartier Nord pendant une couple de nuits, est maintenant à moitié plein, l'eau atteignant six pieds. La baisse inattendue avait été attribuée à une demande-record des derniers jours de chaleur et on ne croyait as alors à l'influence d'une fuite, qu'on n'était pas parvenu à découvrir.

Une a été mise à jour puis réparée, ces jours derniers. Elle existait depuis on ne sait quand dans un tyuau de nettoyage d'un diamètre d'un pouce et demi. L'ingénieur Jean-Paul Lajoie, du service de l'aqueduc, estime qu'elle a pu contribuer à la baisse du réservoir, mais seulement en partie.

D'après lui, maintenant que cette fuite est réparée, le réservoir devrait être complètement rempli des cinq millions de gallons qu'il peut contenir d'ici un mois.

La situation lui apparaît néanmoins loin d'être alarmante, avec une réserve de deux millions et demi de gallons et l'installation d'une nouvelle pompe, présentement en cours. Il s'agit de la première des quatre pompes acquises par le service en vertu du règlement d'emprunt 1066 et elle a été installée dans le Nord, où le besoin s'en faisait le plus sentir. Deux autres doivent aller dans l'Est et la dernière, dans l'Ouest.

Invitation aux skieurs

SHAWINIGAN. — Tous les amateurs de ski de Shawinigan sont invités à se rendre demain soir, à 7 h. 30, au club de ski, au Mont-Georges, afin de discuter des prochaines élections.

L'assemblée choisira elle-même la date de ces élections en vue de former un nouveau conseil en remplacement de celui dont le terme est échu et qui était présidé par M. Pierre Debroux.

Gain des Cataractes sur le Montréal-Nord à l'ouverture du hockey à Shawinigan

SHAWINIGAN, (J.M.H.) — Devant plus de 2,300 personnes, les Cataractes de Shawinigan ont présenté à leurs partisans, lors de l'ouverture du hockey à Shawinigan, une victoire de 6-2 sur les Canadiens de Montréal-Nord. Scalzo a dirigé l'attaque des vainqueurs avec trois buts, tandis que Boucher en marquait deux et que Bourassa enregistrait l'autre. Pour les perdants, Degranpré et Lecuyer ont figuré dans le pointage.

Première période

1—Cats, Scalzo (Champagne Pronovost) 10:47
Punitions : Bertrand 2.30, DeGranpré 8:01, Fortaich-Charest 10:00, Leduc 10:45, Trudeau-Lécuyer 10 M., M.C. 13:36, Chamberland, L'Archevêque 5 M. 14.42, Pronovost - Degranpré 4 M et 10 M, 17.25.

Deuxième période

2—Cats, Boucher (Champagne, Chamberland) 6:55
3—Cats, Scalzo (Pagé) 8:51
4—Cats, Boucher (Chamberland Champagne) 13:11
5—M.-Nord, Degranpré (Lafond, L'Archevêque 16:01
6—M.-Nord, Lécuyer (Fortain, Lafond) 16:40
Punitions : Champagne 2:36, Poisson 10:12, Trudeau-Champagne 14:04, Pronovost 18:12.

Troisième période

7—Cats, Scalzo 5:15
8—Cats, Bourassa (Chamberland, Poisson 9:49
Punitions : Lamontagne, Pronovost 3:41, Lors 6:42, Pagé 7:27, Charbonneau 8:07 Hayes 12:58, Mondoux, Pagé 5 M, 13:35, L'Archevêque-Carrier 5 M., 17:45, Bertrand, Boucher 10 M., 17:45 Montréal-Nord 2 M. 17:45.

Ligue Dépression de Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N. F.) — L'activité ne tarit pas dans la ligue de quilles Dépression-Dow de Victoriaville, dont le président est M. Gérard Raymond, et les 12 équipes rivalisent d'adresse pour obtenir la première place dans le classement de fin de saison.

La dernière rencontre a permsi à l'hôtel Idéal de défaire le Sevent-Up, par 4 à 0. Le meilleur pour les vainqueurs a été Georges Lavigne, avec un simple de 202 et un triple de 526, tandis que les meilleurs chez les perdants ont été R. Talbot, avec un simple de 170, et J.-P. Corriveau, avec un triple de 423.

Le restaurant Vogue a vaincu le Lion d'Or, par 3 à 1. Claude Dusseault a brillé pour les vainqueurs avec un simple de 209 et un triple de 517. Pour les perdants, Paul Morasse a roulé le plus haut simple, 153, et Roger Yargeau, le plus haut triple, 395.

Le Gérard Bergeron Enrg. a eu raison de Texaco, par 3 à 1. Pour le 1er club, Jacques Bergeron a réussi le plus haut simple, 183, et Henri Hains, le plus haut triple, 448. Pour l'autre équipe, Ena Roy a été l'étoile avec un simple de 197 et un triple de 496.

Le A. Pratte Inc. a subi une défaite de 3 à 1 contre le Café René. Pour les perdants, Doris Lacerte a roulé le plus haut simple, 180, et Jacques Hamel, le plus haut triple, 437. Pour les vainqueurs, Paul Roux a brillé avec un simple de 173 et un triple de 500.

La bijouterie Létourneau a eu raison de la quincaillerie Létourneau, par 4 à 0. Pour les vainqueurs, Réal Nadeau a réussi le plus haut simple, 164, et Paul Gagné, le plus haut triple, 440. Pour les perdants, R. Boutet a été le meilleur avec un simple de 181 et un triple de 435.

Le Fashion Craft et le Dow ont fait match nul, par 2 à 2. Pour la première équipe, Gaston Perreault a roulé le plus haut simple, 160, et Raymond Tétreault, le plus haut triple, 435. Pour le Dow, Roland Mailhot a favorisé l'égalité de la partie avec un simple de 183 et un triple de 498.

Le plus haut simple de la semaine a été enregistré par Claude Dusseault, avec 209, et le plus haut triple, par Georges Lavigne, avec 526. La liste des meilleurs joueurs, selon les moyennes, s'établit comme suit pour les premiers : Georges Lavigne, 168, Henri Hains, 153.1, Claude Dusseault, 149.2, Raymond Tétreault, 147, Marcel Guay, 143.7, Armand Lallier, 143.5, Réal Nadeau, 143.3, Jean-Marc Croteau, 142.5, Rolland Mailhot, 140.

Important achat

DRUMMONDVILLE. (A.B.) Une importante transaction a été annoncée hier à Drummondville. MM. Marcel Labbé et Paul Gendron se sont portés acquéreur du théâtre Drummond.

Le contrat de vente vient d'être signé entre MM. Labbé et Gendron et les propriétaires, MM. Laval Allard et Arthur Fortin de Drummondville. Les conditions de la vente n'ont pas été mentionnées.

Le théâtre, d'une capacité de 736 siège, avait été construit en 1939-40. M. Marcel Labbé en était locataire depuis trois ans.



OUVERTURE DU HOCKEY A SHAWINIGAN — L'honorable René Hamel, député du comté de St-Maurice et ministre du Travail et des Affaires municipales, a mis la rondelle au jeu, pour marquer l'ouverture officielle de la saison du hockey à Shawinigan. Les Cataractes juniors recevaient alors la visite du Montréal-Nord. Parmi les personnes présentes à cette ouverture, on remarquait le maire de Shawinigan-Sud, le Dr Philippe Demers, les président, vice-président et secrétaire du club, respectivement MM. J.-Marc Milette, Jean-Paul Bruneau et Gérard Defonds, le gérant général, Gerry Desaulniers, Me Jean Chrétien et autres.

Vous êtes entre bonnes mains... avec EASTERN



Voyagez à bord du silencieux Golden Falcon Prop-Jet équipé de radar

SANS ARRÊT

NEW YORK

MIAMI

LE SEUL SERVICE DIRECT
Correspondance directe vers les îles Caraïbes

Le service quotidien le plus rapide (de New York par Jet DC 8-B) vers les
BERMUDES
Départ de Montréal à 8.00 a.m. — Arrivée aux Bermudes à 11.50 a.m.

Le service quotidien le plus rapide (de New York par Jet DC 8-B) vers
TAMPA
Départ de Montréal à MIDI — Arrivée à Tampa à 4.10 p.m.

Sièges disponibles — Réservez MAINTENANT
1409, rue Peel ou à l'Hôtel Reine Elizabeth, Montréal · Téléphonez à VI 9-2201 ou à votre AGENT DE VOYAGE.

EASTERN AIR LINES

VOYAGEZ AVEC CONFIANCE — DEPUIS 32 ANS, UN SERVICE RÉPUTÉ POUR SA SÉCURITÉ

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580
Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Un jeune chef de bande est condamné à 3 mois de prison à Sherbrooke

SHERBROOKE — Le chef d'une bande d'adolescents d'Asbestos qui prenaient des autos sans permission a été condamné à trois mois de prison par le juge Redmond Hayes en Cour des Sessions de la Paix, à Sherbrooke, hier matin.

Un jeune homme de Sherbrooke, déjà condamné à six mois pour faux chèques, a d'autre part écopé d'un autre mois de prison pour voies de fait. Enfin, un automobiliste a perdu son permis de conduire pour un an et deux autres adolescents ont bénéficié de sentences suspendues.

La bande d'Asbestos

L'adolescent d'Asbestos condamné à trois mois de prison est Marcel Dion, âgé de 18 ans. Il s'est reconnu coupable d'avoir illégalement pris deux camions et deux autos sans la permission de leur propriétaire et, aussi, d'avoir volé de l'essence dans le réservoir de l'automobile de M. Guy Vincent. Les véhicules-moteur qui avaient été "saisis" par Marcel Dion étaient ceux de MM. Jean-Louis Carrière, Jeannot Picard, Eucharist Dion et Jos Labrecque.

Tout en reconnaissant sa culpabilité, l'accusé a fait certaines mises au point. Il a dit que l'une des victimes, M. Euchariste Dion, était son frère; qu'il n'a pas pris plus d'un gallon d'essence dans l'auto de M. Guy Vincent; qu'il allait toujours replacer les véhicules où ils les avaient pris. Quand il en avait fini et lorsque la chose était possible.

Ce dernier argument a cependant soulevé l'ire du juge Hayes. "Ne venez pas nous sortir des nouvelles théories! Croyez-vous que vous avez le droit de vous en aller par exemple avec la lampe placée sur mon bureau, quitte à venir ensuite la placer à la même place? Un homme qui n'a pas assez de jugement pour ne pas savoir qu'il n'a pas droit de prendre les véhicules des autres n'a pas assez de jugement pour conduire. Il peut tuer ou blesser des citoyens".

Me Benoit Turmel, le procureur de la Couronne, a réclamé une peine de dix mois de prison. Il a souligné que l'adolescent n'en était pas à son premier délit, qu'il avait bénéficié d'une sentence suspendue en Cour du Bien-Etre social après une autre randonnée à Niagara Falls dans une voiture prise encore cette fois sans permission.

Le juge n'a cependant imposé que trois mois à Dion, "afin qu'il ne demeure pas trop longtemps au contact des autres". Il lui a cependant bien promis de l'envoyer au pénitencier, s'il venait à être trouvé coupable d'une autr délit.

Selon les arguments présentés par la Couronne au tribunal, Marcel Dion serait à la tête d'une bande de neuf ou dix adolescents avec qui la police d'Asbestos aurait beaucoup de difficulté depuis quelques mois.

Un mois de prison

Léo-André Labrecque, âgé de 19 ans et domicilié à Sherbrooke et East Angus, qui s'est reconnu coupable de voies de fait sur la personne de M. Jean-Paul Dubois, le 23 octobre, à Sherbrooke, a écopé d'un mois de prison.

Le juge a eu de la difficulté à lui faire dire qu'il venait presque à peine de finir de purger une peine de six mois pour faux chèques, l'accusé répétant sans cesse que ce n'était pas l'objet de la cause en question.

La Cour a fait remarquer à Labrecque que ce n'était pas à lui de faire sa propre loi. "Si vous avez des problèmes, dit-il, ce n'est pas à vous de les régler, mais à la police".

Deuxième chance

Roger Turcotte, un adolescent de Richmond, a bénéficié pour sa part d'une deuxième sentence suspendue après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de vol de balles, d'un revolver, et de montres et d'un cor de chasse, le tout évalué à $200.

Turcotte, qui avait bénéficié il y a quelques mois d'une sentence suspendue après s'être reconnu coupable de vol de lumières d'auto, a tout de même passé 10 jours en prison, puisqu'il avait été arrêté le 14 octobre courant. Tous les objets volés la dernière fois ont également été retrouvés.

Le juge Redmond Hayes a cependant souligné à l'accusé que c'était la dernière chance qu'il lui donnait et a dit espérer qu'il sache profiter des bons conseils qu'il lui a déjà donnés.

Par contre, Yves Gauthier, qui s'était reconnu coupable de trois tentatives de vols le 21 septembre et qui avait alors vu sa sentence ajournée, a vu sa cause reportée au 19 décembre. Il a expliqué au juge qu'il s'était trouvé un emploi à Montréal, mais qu'il n'a pu commencer à travailler hier, parce qu'il devait se rendre en Cour.

Le juge a signalé ne pas trop croire à ces histoires d'emplois trouvés le jour d'une sentence, mais a laissé une chance à l'accusé tout en lui recommandant d'avoir un certificat de son employeur quand il se présentera de nouveau devant lui, avant Noël.

Permis suspendu

Jules Lagué, âgé de 50 ans et demeurant à Asbestos, a vu son permis de conduire suspendu pour un an après avoir reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Lagué a aussi écopé d'une amende de $150 et des frais ou, à défaut d'un mois de prison. Il bénéficiera d'un délai d'un mois pour payer ses dus.



PREMIERE CAISSE SCOLAIRE DE L'ANNEE — L'Ecole Notre-Dame-du-Rosaire, section des garçons, a été hier le théâtre de la fondation de la première caisse scolaire de l'année académique. La Fédération diocésaine des Caisses populaires Desjardins compte en établir une dizaine d'autres. La nouvelle caisse scolaire relèvera de la Caisse paroissiale Notre-Dame-du-Rosaire. On voit sur cette photo l'élève Réal Beauchesne effectuant le premier dépôt entre les mains du président Julien Breton et du vice-président Gilles Guillemette. En arrière, le R. P. Damien Picard, O.P., vicaire à Notre-Dame-du-Rosaire; le professeur Roméo Quintal, responsable de la nouvelle Caisse scolaire; le directeur Camille Labrecque, animateur de la nouvelle Caisse, et M. Patrick Larkin, inspecteur régional des Caisses populaires.

Entraînement des As à Rock-Island

MAGOG — Une quarantaine de joueurs seront à l'entraînement jeudi prochain à Rock-Island, a déclaré en fin de semaine M. Jean-Claude Therrien, gérant du club des As de Magog.

Il a nié toutefois que le club était déjà formé, expliquant que les cadres officiels seraient établis pendant la phase d'entraînement. M. Therrien a laissé entendre cependant que le choix des joueurs était déjà arrêté pour certains particuliers.

La direction des As se prépare à signer un contrat de location avec l'association sportive de Rock-Island qui a la main haute sur l'aréna local.

Pour le reste, les choix des joueurs et la composition du calendrier seront abordés ce soir à Asbestos, où il y aura assemblée de la ligue intermédiaire "C".

Interdiction de la vente des pétards à Sherbrooke?

SHERBROOKE. — La ville de Sherbrooke réussira-t-elle à obtenir des autorités provinciales le pouvoir d'interdire dans ses limites la vente des pétards? La réponse viendra de la législature au cours de la prochaine session.

Mais si la tentative de l'administration municipale échoue, ce n'aura pas été faute d'essais, elle a déjà depuis quelques années, remis en stricte application son règlement à l'usage des pétards dans les endroits publics. Maintenant, pour prévenir les abus toujours possibles, elle demande à Québec l'autorisation de prohiber la vente des pièces dont l'usage est défendu. On prévoit néanmoins sur ce point une forte opposition au nom de la liberté de commerce.

Trois autres amendements à la charte de la ville ont également été rendus publics par son procureur, Me Albert Rivard. Ce dernier prévoit qu'il ne viendra pas s'en ajouter d'autres d'ici la délégation de Sherbrooke à Québec.

Le principal a déjà fait l'objet d'un accord unanime au conseil, il y a quelques semaines. Il vise à obtenir des sanctions beaucoup plus sévères que celles prévu dans la loi des cités et villes pour les infractions aux règlements de fermeture des magasins. Au lieu du maximum de $40 prévu toute infraction serait passible d'une amende minimum de $50 pour la première offense; de $100 après la deuxième; $200 après la troisième et de $500 après la quatrième. Les infractions sont évidemment comptées comme récidive après jugement.

Une autre demande veut que le nombre d'électeurs requis de signer pour la tenue d'un référendum soit de deux pour cent du total au lieu de 50, comme auparavant.

Enfin la ville demande de pouvoir augmenter ou diminuer, selon les circonstances, sa contribution de $6,000 aux sports dans ses limites.

Déléguées à l'Ass. progressive conservatrice

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Mmes Albert Madore et Marcel Marien, de Drummondville, ont été désignées comme déléguées à la convention de l'Association progressive-conservatrice à Montréal, le 27 octobre, à l'hôtel Windsor.

Cette réunion verra à élire les membres de l'exécutif de l'Association.

Le théâtre de Waterville à Coaticook

COATICOOK. — Le petit théâtre de l'Assomption, de Waterville, présentera ce soir à 8 h. 30 une pièce d'Yvonne Estienne, à la salle paroissiale St-Jean l'Evangéliste de Coaticook.

La pièce est un drame social en trois actes, intitulée "Ça suit". L'oeuvre, couronnée par l'académie française, sera présentée sous les auspices des Filles d'Isabelle, au profit de leurs oeuvres.

La mise en scène de la pièce est de M. Lionel Racine, directeur de l'Union théâtrale de Sherbrooke, et les décors sont signés Saro Bellomia.

La distribution, exclusivement féminine, est assurée par Pauline Gingras, Marielle Hébert, Simone Ladouceur, Adrienne Deacon, Marie Gervais et Judy Deacon.

La journée du Christ-Roi au sanctuaire de Beauvoir

SHERBROOKE. — Le dimanche 30 octobre, fête du Christ-Roi, sera souligné de façon spéciale au sanctuaire du Sacré-Coeur de Beauvoir. Un programme élaboré a été tracé pour toute la journée.

Elle commencera à 9 h. 15 du matin par une messe pontificale célébrée par Mgr Joseph Bonhomme, O.M.I., qui donnera aussi le sermon. Le chant sera exécuté par un groupe de la paroisse St-Jean-Baptiste, de Sherbrooke. Seront aussi présents les chevaliers de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand et de l'ordre de St-Sylvestre, ainsi que les Chevaliers de Colomb du 4e degré. L'assistance comprendra les Filles d'Isabelle, les Foyers Intronisants, les Adorateurs Nocturnes, ainsi que Les Fusiliers de Sherbrooke, qui se rendront au sanctuaire en pèlerinage.

Plusieurs groupes se succéderont, au début de l'après-midi, pour adorer le St-Sacrement: de midi à 1 heure les retraitants de la Villa St-Alphonse; de 1 h. 30, les membres des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc; de 1 h. 30 à 2 h., la Société St-Jean-Baptiste de Sherbrooke; de 2 h. à 2 h. 30, les Foyers Intronisants et les Adorateurs Nocturnes.

Enfin, à 2h.30, la manifestation principale de la journée, une apothéose au Sacré-Coeur à laquelle officiera S. E. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, assisté de l'abbé F. Rouillard, de Bromptonville, et d'un Père Assomptionniste de Beauvoir. Le sermon sera donné par l'abbé Fernand Larochelle, curé de St-Elie d'Orford.

Suivra la lecture de l'acte de consécration au Sacré-Coeur par M. Louis-Philippe Brousseau, député de Sherbrooke, à Québec. On procédera ensuite à la consécration des Foyers Intronisants, représenté par la famille de Gérard Mailloux, de la paroisse St-Colomban de Sherbrooke.

Les manifestations se termineront à 5h. avec une messe dite par le R. P. Michel Tremblay.

Nécrologie

M. LEON HOUDE

SHERBROOKE. — M. Léon Houde, époux d'Ida Bernier, demeurant au 941 de la rue Laroque, à Sherbrooke, est décédé à l'âge de 82 ans.

Outre son épouse, il laisse ses enfants: Mme Roland Hébert (Marguerite), de Sherbrooke, Mme Paul Délisle (Alice), de Johnville, Mme Philippe St-Jacques (Georgette), de Sherbrooke, Soeur Marie Denis (Yvonne), de Ste-Thérèse-de-Blainville, Mme Jean-Paul Roy (Mariette), de Sherbrooke, Albéric, de Montréal; ses frères: Pierre, de Ste-Zéphirine, Joseph, de Victoriaville.

Les funérailles auront lieu demain à l'église Immaculée-Conception.

L'inhumation suivra au cimetière local.

Un pressant appel de Mgr Georges Cabana:

Tous ceux qui le peuvent doivent lutter contre le chômage d'hiver

SHERBROOKE. — Le chômage est peut-être à la veille de causer des ennuis assez graves, mais si tous se mettent à l'oeuvre, la situation ne deviendra peut-être pas aussi mauvaise qu'on le prévoit.

Voilà ce qu'a déclaré hier soir l'archevêque de Sherbrooke, Son Exc. Mgr Georges Cabana, à l'inauguration de l'activité des dames auxiliaires de la maison St-Georges, gîte pour les personnes temporairement sans logis.

Le spectre du chômage

En parlant de la situation de l'embauchage, l'archevêque de Sherbrooke a déclaré que tous ceux qui le peuvent devront faire leur possible pour éviter qu'elle s'aggrave.

Après avoir rappelé que les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux avaient déjà adopté des mesures pour combattre le chômage, le prélat a dit que l'on se devait de prier afin que Dieu éclaire tous ceux qui ont quelque autorité et peuvent aider à résoudre le problème en question.

Mgr Cabana a souhaité que le chômage ne devienne pas aussi grave qu'il l'a déjà été.

La Maison St-Georges

Ayant parlé de l'oeuvre de l'Ordre hospitalier de St-Jean-de-Dieu à Sherbrooke, l'archevêque a dit espérer que cette ville ne soit jamais obligée d'avoir une Maison St-Georges pour les jeunes filles.

"Quand on voit des filles de 12 ou 13 ans devenir mamans, a-t-il fait remarquer, il faut bien se demander ce qui va se produire." Il avait auparavant parlé des fréquentations entre filles et garçons du même âge.

Le prélat a dit que l'on se devait d'aider les Frères St-Jean-de-Dieu à poursuivre leur oeuvre, d'autant plus que les pensionnaires de la Maison St-Georges changent souvent de vie après y avoir passé quelques jours.

Mgr Canaba a signalé que l'on devait être charitable même envers ceux qui ne changent pas, tout comme les médecins traitent des malades qui se seront jamais guéris. "Ce sont tous des membres du corps mystiques," a-t-il fait remarquer.

L'archevêque de Sherbrooke a enfin rappelé à la même occasion que les communistes et les protestants font beaucoup pour aider les affligés, mais que les catholiques, qui seront jugés sur le charité, ne doivent pas se laisser surpasser.

Les dames auxiliaires

L'Association des dames auxiliaires de la maison St-Georges a justement été fondée pour aider les Frères de St-Jean-de-Dieu. Elle ne compte qu'une semaine d'existence, mais déjà 75 membres.

Le président-fondateur de ce

Voir CHOMAGE en page 33

Coaticook ne tolérera plus la danse le dimanche soir

COATICOOK — Même si le problème occasionné par la soirée de danse de dimanche soir à Coaticook se réglera vraisemblablement à l'amiable, le maire Léger Cameron a déclaré que la première infraction ne bénéficierait d'aucune tolérance et que la ville prendrait "les grands moyens".

D'un autre côté, le maire Antonio Davignon, de Barford, a déclaré qu'il approuvait la décision du conseil municipal de Coaticook, à l'effet d'interdire la danse le dimanche et que sa municipalité prendrait des mesures semblables.

A la suite de sa rencontre avec M. Denonville Archambault, propriétaire de la salle où il y a eu une soirée de danse dimanche, le maire Cameron a mentionné que la question se réglerait à l'amiable, à cause des bonnes intentions manifestées par M. Archambault.

Le propriétaire de la salle de danse avait passé outre aux sévères avertissements du conseil municipal en tenant une soirée, dimanche soir.

M. Archambault avait déclaré son intention de ne rien faire pour empêcher la tenue de cette soirée et il avait menacé le conseil d'une poursuite en dommages, s'il boycottait la soirée. Il avait cependant ajouté qu'il tiendrait compte par la suite de l'avertissement du conseil.

Le premier magistrat a déclaré qu'il comprenait la situation dans laquelle M. Archambault était placé, soit entre les avertissements du conseil et les engagements pris pour la soirée de dimanche dernier.

Le chef de police Gérard Groleau s'était rendu à la salle de M. Archambault dimanche soir et il a constaté qu'il y a eu danse.

A Barford

Le maire Antonio Davignon a déclaré que des mesures semblables à celles de Coaticook seraient entreprises dans sa municipalité pour empêcher la danse dans une salle située près des limites de Coaticook.

M. Davignon a mentionné que le conseil éprouvait des difficultés à faire observer la loi de l'observance du dimanche d'autant plus qu'il n'a pas de service de police pour assurer la surveillance.

Le premier magistrat de Barford a déclaré que des avertissements seraient donnés au propriétaire de cette salle de danse et que si ces mesures ne s'avéraient pas suffisantes, le conseil prendrait les moyens qui s'imposent.

Lorsque le conseil de Coaticook avait décidé de sévir sur son territoire, il avait déploré le fait que la fermeture le dimanche de sa salle de danse n'aurait pour effet que de remplir la salle de Barford.

L'hôtel de ville veut savoir ce que veut M. Laval Tanguay

SHERBROOKE — La commission des relations industrielles du conseil municipal a été chargée de rencontrer l'industriel Laval Tanguay, question de savoir ce qu'il attend exactement du trésor municipal relativement aux problèmes d'expansion de ses deux industries.

Même après lecture répétée de la lettre de M. Tanguay, l'administration municipale disait ne pas comprendre exactement ce qu'il demandait. Elle croyait comprendre que l'industriel s'attendait à quelque "cadeau" en plus d'un prêt d'argent.

Savoir d'abord

La proposition du maire Armand Nadeau de référer l'affaire à la nouvelle commission industrielle consultative formée récemment de concert avec la Chambre de commerce n'a fait l'objet d'aucune décision pour le moment. Elle n'a été ni écartée ni immédiatement endossée.

Le premier magistrat disait que le problème ayant donné naissance à des préjugés de part et d'autre à la suite de la grande publicité reçue dans les journaux, devait être soumis à des juges. Mais les édiles veulent tout d'abord savoir ce que veut M. Tanguay. Aussi ont-ils demandé à l'échevin Paul-M. Gervais et à sa commission de rencontrer l'industriel qui se dit une victime de la politique de promotion industrielle de la ville.

L'offre écrite

M. Tanguay reprochait à la ville d'avoir rompu les négociations au sujet du local de la faillite de la Koolvent Awnings qu'il désirait occuper en agrandissant ses fabriques de ballons-jouets et de curedents. Pour sa part, la ville ne considérait les négociations aucunement rompues, puisqu'elles n'avaient jamais été ouvertes officiellement avec une demande écrite.

Le maire Nadeau avait la semaine dernière donné l'assurance qu'une demande écrite de M. Tanguay recevrait la considération du conseil et que celui-ci, si la commission consultative le recommandait, était prêt à prendre en échange, pour une valeur de $25,000, les locaux présentement occupés par M. Tanguay. L'échevin Gervais avait pour sa part conclu à l'impasse aussi longtemps que M. Tanguay réclamerait autant pour sa bâtisse.

Enfin dans sa lettre, M. Tanguay donne de la bâtisse une description pour laquelle il croit qu'elle vaut $25,000 et il se dit prêt à payer en outre $37,000 pour les locaux de la Koolvent, rencontrant ainsi l'hypothèque de $65,000 de la cour Supérieure.

L'industriel demande à la ville ce qu'elle entend faire à part lui prêter de l'argent à cinq pour cent. Il soutient qu'il peut facilement obtenir des prêts de gens qui ne considéreront pas lui faire une faveur, mais un bon placement.

Il ajoute qu'avec l'évaluation faite par Me Gervais de sa bâtisse à $18,000 et l'hypothèque de la ville sur la Koolvent à $100,000 il lui faudrait débourser $82,000 pour seulement 4,000 pieds carrés de plancher de plus. Il se demande où est l'aide industrielle de la ville.

Précédent légal?

Le conseil, lui, se demande quelle faveur attend M. Tanguay en dehors d'un financement qui n'est jamais refusé aux industries qui le sollicitent avec des garanties suffisantes. Mais, comme le faisait remarquer le maire, c'est la première fois que le conseil se voit proposer une bâtisse comme partie du remboursement.

Une opinion légale doit d'ailleurs être demandée au procureur de la ville à savoir si la bâtisse peut figurer au contrat de prêt industriel. Les membres du conseil appartenant aussi au barreau semblaient hier soir que la ville ne saurait accepter la bâtisse pour la revendre à un prix inférieur à celui qu'elle verserait.

Des chiffres

Quant à la valeur de $25,000 de la bâtisse offerte par M. Tanguay, les membres de l'administration municipale en doutent fort.

Au cours de la discussion, le secrétaire permanent de la commission municipale des relations industrielles devait citer un tout récent rapport des évaluateurs municipaux établissant à $18,900 la valeur marchande de la bâtisse.

Auparavant, l'échevin Gervais avait corrigé certains chiffres de M. Tanguay. Il a en effet souligné que $25,000 plus $37,000 donnent $62,000 soit $3,000 de moins que l'hypothèque de la cour supérieure. Il a aussi dit n'avoir jamais évalué à $18,000 la bâtisse de M. Tanguay, mais avoir tout simplement mentionné la possibilité de la revendre divers prix, dont $18,000 chiffre que devraient confirmer fortuitement les évaluateurs municipaux quelques instants plus tard.

L'échevin Carrier Fortin a pour sa part tenu à corriger une autre affirmation de l'industriel, l'hypothèque de la ville, loin d'atteindre $100,000 se situe aux environs de $78,000.

Un éléphant blanc?

L'administration municipale a dit bien vouloir considérer les représentations de M. Tanguay. D'autre part, elle ne voudrait pas se retrouver avec un éléphant blanc si elle faisait l'acquisition de sa bâtisse. L'échevin Antonio Pinard a rappelé

Voir TANGUAY en page 33

Joute d'exhibition à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (A.B.) — Les sportifs de Drummondville auront l'occasion de voir une joute d'exhibition de calibre junior "B" demain soir à l'aréna locale. Asbestos rendra visite au Drummondville junior.

Cette ligue comprend notre ville pour la première saison. Les autres villes sont Richmond, Asbestos, Windsor Mills, Magog et Rock Island. La joute aura lieu à 8 h. 30.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos: Un vrai cinglé du cinéma; La Bigorne.

COATICOOK

Théâtre Opéra: Un trou dans la tête; Les lavandières du Portugal.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bijou: Le bruit et la fureur; Enigme de la jungle.

WINDSOR

Théâtre Loma: Le tripoteur; Le cauchemar de Bracula.

MAGOG

Théâtre Centre: Les cavaliers; Contrebande au Caire.
Théâtre Magog: Al Capone; The house of intrigue.

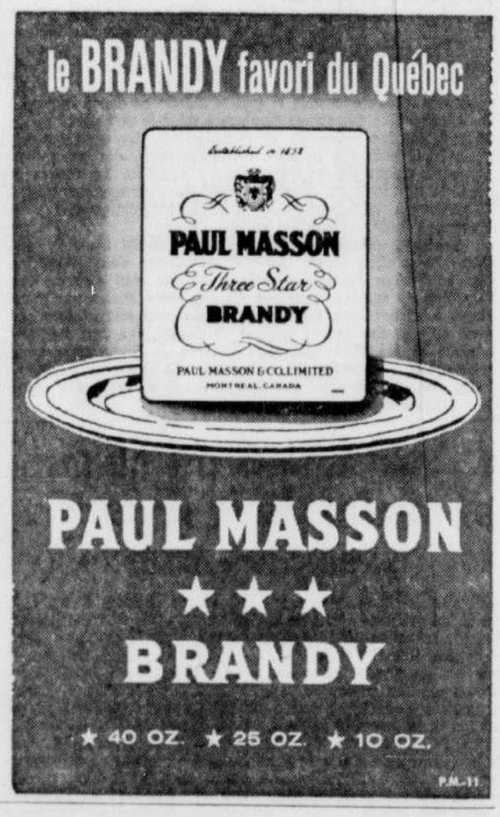
RICHMOND

Théâtre Myra: The snow Queen; Bobbikins.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris: Ne te retourne pas mon fils; Ah, quelle équipe.
Cinéma Premier: Al Capone; Bullwhip.
Théâtre Rex: Son seul amour; Echappé du néant; Jeunesse perdue.
Théâtre Capitol: Une affaire ultra secrète; Course au soleil.
Théâtre Granada: Les derniers jours de Pompéi; Julie la rousse.

le BRANDY favori du Québec



PAUL MASSON
★★★
BRANDY
★ 40 OZ. ★ 25 OZ. ★ 10 OZ.
P.M.-11

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Visitez

LA 4e FOIRE

INTERNATIONALE DE MONTREAL

au

PALAIS DU COMMERCE

1600, rue Berri

Tous les jours de 1 h. à 10 h. 30
Du 26 octobre au 5 novembre inclusivement

La 4e Foire Internationale de Montréal est sous les auspices du Ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec dirigé par l'hon. André Rousseau ministre.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST SPORTS

Quilles

Le "Flamingo" s'empare de la première position

SHERBROOKE. — Une défaite de 3-1 de l'hôtel Albert aux mains du Moulin Rouge et une victoire de 3-1 du Cabaret Flamingo aux dépens de l'hôtel Union ont placé le Cabaret Flamingo en première position de la ligue de quilles des Employés d'hôtel, lors des dernières rencontres de ce circuit disputées à la salle Raby.

La lutte se resserre de plus en plus dans ce circuit, et l'on trouve deux équipes — l'hôtel Albert et l'hôtel Union — sur un pied d'égalité en deuxième position. Jean Denault s'est distingué au cours de ces dernières rencontres en roulant le plus haut simple, soit 226. Il a également roulé un triple de 507. J.-M. Glaude a cependant roulé le plus haut triple, soit 544. Dans les autres rencontres au programme, les équipes du Manoir de l'Estrie et de l'hôtel Queen ont remporté des victoires identiques de 3-1 sur l'hôtel Royal et sur le Club Sportif.

Position des équipes

Cabaret Flamingo	15	9	6	11224	14
Hôtel Albert	15	10	5	12222	13
Hôtel Union	15	10	5	10952	13
Moulin Rouge	15	8	7	10944	11
Manoir de l'Estrie	15	8	7	10528	10
Hôtel Royal	15	7	8	10488	9
Hôtel Queen	15	5	10	10502	7
Club Sportif	15	4	11	9700	4

Le plus haut simple: Jean Denault 226.
Le plus haut triple: J.-M. Glaude 544.
Le plus haut simple d'équipe: Moulin Rouge 896.
Le plus haut triple d'équipe: Moulin Rouge 2440.

Section féminine

Dans la section féminine de ce même circuit, deux blanchissages ont été enregistrés alors que les équipes du Manoir de l'Estrie et de l'hôtel Union ont remporté des victoires de 4-0 aux dépens des équipes hôtel Queen et Flamingo.

Dans l'autre joute à l'affiche, le Moulin Rouge a battu l'hôtel Albert 3-1. A. Gagnon s'est distinguée avec le plus haut simple et R. Lessard avec le plus haut triple. Le Moulin Rouge a conservé la première position un point en avant de l'hôtel Albert.

Position des équipes

Moulin Rouge	15	11	4	7233	15
Hôtel Albert	15	10	5	7305	14
Hôtel Union	15	8	7	6708	11
Flamingo	15	6	9	7105	9
Manoir de l'Estrie	15	6	9	6691	7
Hôtel Queen	15	4	11	6877	5

Les cinq meilleures moyennes masculines

L. Marquis	152
A. St-Onge	152
J.-M. Glaude	151
L. Lambert	149
R. Gamache	148
R. Lovejoy	146

Les cinq meilleures moyennes féminines

Mme Charest	122
H. Dorion	116
R. Lessard	113
C. Bilodeau	111
V. Labrecque	110

LAC MEGANTIC

Position des équipes

Hôtel La Salle	10	9026	14
IGA Boulanger	9	8865	13
Megantic Mfg. Co.	9	9212	12
La Fraternité	9	9368	8
Chez Majella	6	8892	8
Jos. Dion Ltée	7	8802	8
Chevaliers de Colomb	1	7702	1
Laiterie Mégantic	0	7791	0

Le plus haut triple: Jos Arguin 534.
Le plus haut simple: Jos Arguin et Aimé Giroux 193.

SECTION MIXTE

Position des équipes

Torpédo	12	8883	12
Régiment	12	8399	10
Hôtel La Salle	12	8345	8
Miche Dorée	12	8096	8
Castor	12	8234	5
Armée Band	12	7888	5

Le plus haut triple: Jeannine Roy 443.
Le plus haut simple: Léonne Durand 140.

LIGUE FEMININE JEUNE COMMERCE

Position des équipes

Satellites	5970	11	
Torpilles	5970	10	
Alouettes	5947	8	
Mikita	5925	9	
Roule Ta Boule	5688	6	
Hirondelles	5654	4	

Le plus haut triple: Denise Quirion 373.
Le plus haut simple: Denise Quirion 179.

La Bible vous parle

La loi de Dieu est parfaite, réconfort pour l'âme. (Ps 19, 8) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible.)

Six clubs dans la Ligue indépendante

SHERBROOKE. — L'exécutif de la ligue de hockey indépendante de Sherbrooke, qui s'est réuni hier soir, a déclaré que six clubs formeront les cadres de son circuit.

Le président de la ligue, M. Fernand Desrochers, a fait savoir que le calendrier de la saison régulière sera bientôt tracé et comportera une quinzaine de joutes.

Un bel enthousiasme règne chez tous les joueurs de ce circuit et tout laisse croire à une saison exceptionnelle.

Le secrétaire Gaston Eplin, de Sherbrooke, a laissé entendre que quelques équipes de l'extérieur avaient fait des demandes de franchise. "Il est difficile pour le moment de les accepter, mais il est probable que cette question se réglera au cours de la prochaine assemblée" a-t-il dit.

La Ligue indépendante jouera ses joutes régulières et de semi-finale sur les patinoires locales. Les joutes de la finale seront probablement disputées sur la glace de l'aréna de Sherbrooke.

Une autre réunion de la ligue a été fixée pour la fin de semaine.

A Sherbrooke

Un nouveau champion aux quilles: Germain Lapointe

SHERBROOKE. — Germain Lapointe est le nouveau champion de "l'heure des quilles" de Sherbrooke. Il a détrôné Gaston Fecteau, dont le règne n'aura duré qu'une semaine tout comme son prédécesseur Normand Ainslie. La victoire de "Kye" Lapointe a été relativement facile, et la marge entre les deux totaux a été de 139 quilles tombées, soit 549 contre 410.

La victoire et la performance du nouveau champion peuvent laisser voir que le règne sera de longue durée, mais dès la semaine prochaine, sa couronne sera mise à l'épreuve. Il aura à rencontrer un quilleur qui a déjà été reconnu comme l'un des meilleurs quilleurs des Cantons de l'Est dans la personne de René "Buster" Provencher. Ce dernier s'est classé cinquième avec une moyenne de 193.2 et il peut certainement livrer une lutte serrée à Germain Lapointe samedi prochain à 7 h. 30 de la soirée, en la salle de quilles Raby.

Contre Fecteau, Lapointe a pris une avance dès la première joute en jouant 217 contre 120, soit un surplus de 97 quilles. Il a augmenté cette avance à la deuxième en roulant 162 contre 134 et encore à la troisième, alors qu'il a roulé une troisième et dernière joute de 170 contre 156.

C'est donc dire que la victoire de Lapointe n'a jamais été mise en doute et qu'elle a été certaine du commencement à la fin de la rencontre. Il était tout simplement trop fort pour son adversaire. Mais en sera-t-il ainsi la semaine prochaine? C'est ce que verront les centaines d'amateurs de quilles qui se rendent chaque samedi soir à la salle Raby pour assister à ces rencontres, qui deviendront de plus en plus intéressantes à chaque semaine.

M. R. Grimard réélu président de l'Harmonie

ASBESTOS. — M. Roger Grimard a été réélu président de l'harmonie d'Asbestos pour l'année 1960-61. M. Grimard s'occupe de l'harmonie depuis 20 ans.

Les autres membres de l'exécutif sont: M. Paul-Emile Grimard, vice-président, M. Emile Dubois, secrétaire, et les officiers MM. Pierre Chassé et Lionel Roberge.

Les délégués officiels d'Asbestos à l'association des fanfares amateurs du Québec MM. Roger Grimard et Gérard Lacasse.

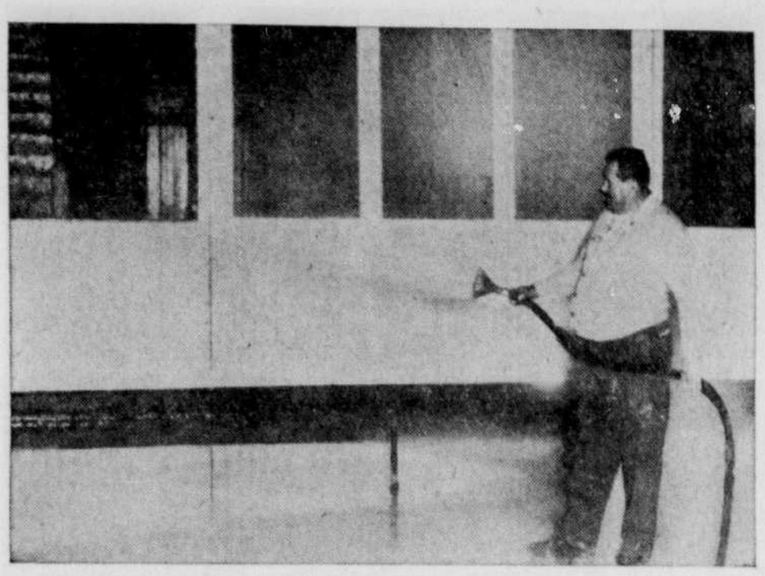
MM. Roger Raymond et Bruno Breault agiront comme vérificateurs.

Le bureau de direction a nommé M. S. Bonneville au poste de secrétaire-trésorier, M. Léo Boucher directeur de l'harmonie senior et cadette et M. Wellie Boucher tambour-major.

M. Gérard Lacasse a été nommé bibliothécaire et M. Elphège Lévesque maître de salle.

L'aumônier de l'harmonie d'Asbestos est l'abbé Jean Benoît.

L'harmonie de la capitale de l'amiante s'était classée première lors du dernier congrès des fanfares amateurs du Québec tenu à Shawinigan.



LA TRENTIEME COUCHE... ET TOUT EST PRET — Les préposés à l'entretien des machines pour la fabrication de la glace à l'Aréna de Sherbrooke ont travaillé jour et nuit et ont vite repris le temps perdu. Ce retard, tout-à-fait involontaire, a été causé par l'installation de trois nouveaux réservoirs, décidée à la dernière minute par un inspecteur du gouvernement. Cette installation a été faite en un temps record, et dès hier soir, les Castors de Sherbrooke de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est, ont pu continuer leur entraînement sur leur propre glace. On voit ici André Marras, le préposé à l'entretien de la glace, arrosant la surface glacée pour la trentième fois en deux jours.

Projet d'amélioration du service d'ordre de l'aréna de Sherbrooke

SHERBROOKE. — Un service d'ordre, plus adéquat que celui employé à date à l'aréna de Sherbrooke, sera organisé quand les Castors de Sherbrooke de la Ligue intermédiaire "A" des Cantons de l'Est évolueront sur leur propre glace.

Un programme de publicité, par le truchement de la radio et de la télévision, a également été expliqué par M. Yvan Frenette. Les détenteurs de billets de saison, l'an dernier, auront jusqu'à ce soir, à 6 h., pour acheter ces mêmes billets, après quoi ils seront vendus à d'autres qui les désirent.

Ce sont là les trois principaux points qui ont été discutés lors de l'assemblée de l'exécutif des Castors de Sherbrooke tenue, hier après-midi, à l'hôtel Wellington sous la présidence conjointe de MM. Robert Beaudry, président de l'équipe et A. Caplan, président du comité de la vente des billets.

Le service de placiers a souvent laissé à désirer dans le passé, et cette saison, à cause d'une demande toujours croissante des billets de saison, et en vue d'une saison exceptionnelle pour l'équipe de Sherbrooke, l'exécutif en est venu à la conclusion que ces détenteurs de billets ou toute personne qui désire assister à une joute locale, soient bien dirigées à leur siège respectif, et surtout, que personne ne prenne ces places réservées.

Il a même été question de faire appel à un corps public — les frontiers men — par exemple — et cette question sera définitivement réglée à une assemblée ultérieure. Les maisons d'affaires ou les particuliers qui auront acheté des loges complètes auront leur nom écrit sur le devant de cette loge afin de faciliter son accès et d'éviter toute confusion.

Le programme de publicité consistera à des interviews de directeurs et de joueurs étoiles qui mettront tous les intéressés au courant de la marche des Castors de Sherbrooke et qui moussera encore plus la vente de billets de saison et incitera tous les amateurs de Sherbrooke à assister à toutes les seize joutes locales.

M. Frenette a assuré l'exécutif que son projet peut facilement amener la vente d'au moins 150 autres billets de saison. Chacun de ces directeurs ou de ces joueurs-étoiles sera soumis à un questionnaire qui traitera soit de l'historique du hockey organisé à Sherbrooke, soit de la carrière d'un tel ou tel joueur. Cette émission radiophonique passera à tous les matins de 8 h. 05 à 9 h. La demi-heure d'une heure à 1 h. 30 sera réservée à la télévision.

La liste des détenteurs de billets de saison a paru dans LA PRESSE, édition provinciale de samedi dernier. A cette liste, il faut ajouter les noms suivants: Roger Batrie, Léandre Mercier, Maurice Proulx, Irène Dussault, Marielle Cloutier, Herbie Plow, Jules Couture, Philippe Dion, Codère Ltée, Industrial Acceptance Corporation.

CHOMAGE

SUITE DE LA PAGE 32

nouveau mouvement est Mgr Cabana lui-même, la présidente-fondatrice est Mme Olivier Detcheverry; la vice-présidente, Mlle Suzanne Gendron; la présidente des dames honoraires, Mme J.-S. Bouffard.

L'association s'occupera surtout de ramasser du linge pour l'institution et de recueillir aussi desaumône s. Toutes les souscriptions auront cependant un caractère anonyme.

Depuis sa fondation en 1955, la Maison St-Georges a reçu 6,285 personnes sans logis, a servi 82,422 repas, a assuré 38,555 couchers et a donné 7,395 morceaux de linge. D'octobre 1959 à date cette année, elle a déjà reçu 1,057 personnes, dont 157 Sherbrookois, a servi 14,720 repas et assuré 5,511 couchers.

Outre les personnes déjà mentionnées, on remarquait à la cérémonie d'hier soir: Mgr Henri-Louis Bellefleur, curé de la paroisse St-Michel, le chanoine Damien Lessard, chapelain de la maison; les RR. FF. Léonard Mondat et Robert Lavigne, respectivement directeur et assistant-directeur; Mme Armand Nadeau, épouse du maire de Sherbrooke; Mme Louis-Philippe Brousseau, épouse du député du comté de Sherbrooke à Québec; Mme Louis-F. Codère, présidente de la Fédération des oeuvres canadiennes-françaises du diocèse de Sherbrooke; ainsi que Mme Carl Camirand, épouse du conseiller Carl Camirand.

Cookshire refait partie de la Ligue intermédiaire "C"

ASBESTOS. — Le club de hockey de Cookshire a été réadmis hier soir dans la ligue intermédiaire "C" de la vallée du St-François après une longue discussion.

Les demandes écrites de Sherbrooke et Drummondville, qui voulaient être représentées dans ce circuit, ont été rejetées par la direction, alléguant le fait que la ligue est formée de clubs provenant de villes à faible population.

La ligue intermédiaire "C" se composera cette année des équipes de Richmond, Windsor, Asbestos, Magog, Rock-Island et Cookshire.

Le club de Cookshire a été accepté dans la ligue après qu'il se fut engagé à déposer un montant de $64 pour couvrir les frais de transport d'une équipe du circuit et que cette somme demeure toujours en dépôt.

Cette mesure a été prise parce que Cookshire ne dispose pas d'un arena et que certaines joutes pourraient être remises ou retardées à cause de la température, ce qui entraînerait des frais de déplacement inutiles pour les autres clubs.

La clause voulant que les joueurs ayant fait partie de l'intermédiaire "attendent trois ans pour être admis dans l'intermédiaire "C" a été changée et ces joueurs pourront être acceptés après deux ans.

La joute d'étoiles de cette ligue aura lieu le 13 novembre prochain, à Richmond, et le calendrier de la saison débutera le 20.

M. Allard appuie les facteurs

SHERBROOKE — L'Association fédérée des facteurs du Canada, succursale 25, par son président, M. Ludger Marcoux, et son secrétaire, M. Robert Charland, a obtenu l'appui du député fédéral de Sherbrooke, Me Maurice Allard, pour sa demande de droit à la négociation allant jusqu'à l'arbitrage absolu.

L'AFFC rappelle que le projet de loi 77-C, qui est la revision de la loi du service civil, sera l'un des premiers projets de loi à l'étude lors de la prochaine session fédérale.

Présentement, l'article 7 de cette revision projetée ne fait aucune concession pour l'arbitrage ou les négociations entre le gouvernement et ses employés.

"Nous sommes certains, déclare l'AFFC, que le droit de négociation allant jusqu'à l'arbitrage est un droit qui est encouragé par le gouvernement dans tous les domaines des métiers; ce droit créera plusieurs liens de meilleure compréhension entre l'employeur et l'employé et ses droits mieux immunisés".

Je suis pleinement en faveur de ces deux droits, répond Me Allard, l'hiver dernier, le 6 décembre, lors d'une réunion de fonctionnaires à l'église du Christ-Roi, à Sherbrooke, je m'étais prononcé en faveur des droits de négociations et d'arbitrage, mais je déclarais que e serais toujours contre un droit de grève dans un tel service Il me fait donc grandement plaisir, assure Me Allard, d'attirer l'attention du nouveau secrétaire d'Etat, l'hon. Noël Dorion, au sujet du paragrapre 7 de la 77-C et, lorsque le problème sera soulevé à la Chambre des communes, je maintiendrai la même attitude que par le passé", termine Me Allard.

Le "triangle du Nord" sera-t-il homologué et transformé en parc?

par Jules LAGUE

SHERBROOKE. — L'une des pointes du triangle Prospect-Victoria-Ontario paraissant trop aiguë à quelques citoyens trop les besoins de la circulation, le conseil municipal a consenti à l'arrondir et a même considérer à l'instigation du maire Armand Nadeau, de la transformer en parc après en avoir fait l'acquisition.

L'endroit a paru idéal aux édiles. L'année dernière, ce terrain qu'on songe maintenant à transformer en îlot de paix et de verdure, était le champ d'une âpre lutte entre tenants de la commercialisation et ceux du maintien intégral du caractère résidentiel de ce secteur du quartier Nord, indépendamment de l'opinion de huit des dix conseillers appuyés sur les recommandations de l'urbaniste J.-C. La Haye. La bataille s'était terminée au comité des bills privés de la législature, où avait été consacré le caractère résidentiel du coin.

Les édiles en sont venus à cette conclusion lors de l'étude de la requête de Mlle Hélène Vallée et de MM. Marcel Dufresne et Claude Léger demandant d'améliorer la visibilité à la pointe Ontario-Victoria du triangle.

On a alors envisagé de l'homologuer tout entier pour prévenir toute construction qui viendrait entraver l'arrondissement du coin. Mais alors, tout le terrain serait déprécié et le premier magistrat n'a pas tardé à sauter à la conclusion que la ville devrait acquérir tout le triangle pour le transformer en parc.

Homologuera-t-on tout le triangle, ou prendra-t-on option dessus? Il s'agit d'une question de procédure à régler. Personne, au conseil, ne voudrait évidemment que la ville paye un prix exorbitant.

Les plans ne manquent déjà pas pour le futur parc. On songe même à y installer de jolies petites fontaines... comme à Granby.

L'aménagement du triangle en parc permettrait du coup la démolition des quelques maisons qui s'y trouvent et l'élimination des murs de soutènement entravant l'élargissement de la rue Victoria. La rue a déjà été mise à sens unique, mais la décision dut être rescindée devant l'avalanche de plaintes suscitées par l'application de l'amélioration.

M. TANGUAY

SUITE DE LA PAGE 32

que, parmi les bâtisses industrielles propriété de la ville, certaines, comme celles de la Koolvent ou de la Venus Mills, peuvent servir à toutes fins et facilement trouver preneur, ce qui n'est pas le cas pour celle de Lafayette Paper, hautement spécialisée dans sa construction. Le représentant du quartier ouest craint cette possibilité dans le cas de la bâtisse à deux étages (type qui serait en défaveur) offerte par M. Tanguay.

Enfin, les édiles on regretté que les négociations aient débuté par l'entremise des journaux. D'où leur décision finale de le rencontrer.

Ils ont mis en doute plusieurs des avancés de l'industriel.

Ainsi, ils trouvent un peu son affirmation qu'un manque de coopération de la ville entraînerait le départ de Sherbrooke de deux industries. Le maire Armand Nadeau a dit qu'il s'agissait en fait d'une entreprise fabriquant deux produits dans le même local. Le premier magistrat devait spécifier que la fabrication des cure-dents n'occupe qu'un seul employé.

Question de savoir la contribution de M. Tanguay à l'emploi dans la ville, les édiles ont obtenu de M. Bélisle les chiffres sur les salaires payés au cours des 39 dernières semaines. Il s'agit, pour 50 employés, administration comprise, d'un total de $50,955, donnant une moyenne globale de $1,306 par semaine et une moyenne individuelle hebdomadaire de $26.

M. Tanguay soutient que, s'il pouvait s'agrandir, il pourrait donner de l'emploi à 90 personnes.

C'est la Fraternité qui représentera les employés des entreprises Laramée

SHERBROOKE. — Les chauffeurs des Autobus Laramée Ltée et du Service Laramée Inc. ont choisi, hier soir, la Fraternité des employés des chemins de fer et autres transports (CTC), local 157, pour les représenter auprès de leur employeur.

Neuf des 16 chauffeurs des Autobus Laramée Ltée se sont prononcés en faveur de la Fraternité, plutôt que pour l'Association des chauffeurs des Autobus Laramée Ltée.

24 des 33 chauffeurs du service Laramée Inc., se sont prononcés en faveur de la Fraternité, plutôt que de l'Association des chauffeurs d'Autobus Laramée Inc. Un seul chauffeur s'est abstenu de voter.

Le gérant de la compagnie, M. Yvon Laramée, a déclaré après avoir communiqué ces résultats qu'il était très satisfait des résultats du vote, donnant aux chauffeurs un syndicat représentatif.

Le vote fait suite au consentement de M. Alphonse Laramée, président des Autobus Laramée Ltée et du Service Laramée Inc., de réinstaller avec droits de salaire et d'ancienneté les huit chauffeurs dont les causes étaient en litige devant la Commission des Relations Ouvrières, les impliqués soutenant avoir été congédiés pour activités syndicales.

Le vote secret — condition à laquelle tenait M. Laramée — et intéressant 49 chauffeurs a été tenu entre 3 h. et 11 h., hier, sous la présidence de M. Albert Parent, de la CRO, qui était assisté de trois autres employés de Québec. MM. Jules Crowe, Lionel Drolet et Fernand Villeneuve.

Chacune des parties intéressées avait délégué deux représentants; la direction des entreprises de Transport Laramée, MM. Alphonse et Yvan Laramée; l'Association des chauffeurs des Autobus Laramée Ltée (circuits interurbains), MM. Gaston Grégoire et Gérard Bérubé; l'Association des chauffeurs du Service Laramée Inc. (service urbain de Sherbrooke), MM. Hector Brazeau et H.-P. Roy.

Quant à la Fraternité des employés des chemins de fer et autres transports (CTC), local 157, elle avait envoyé MM. Roger Bourget et Ovila Bisson, deux des chauffeurs réinstallés.

La fraternité se présente comme agent négociateur des 49 chauffeurs des deux entreprises. Les deux autres associations se réclamaient respectivement des 16 chauffeurs des circuits interurbains et des 33 chauffeurs de Sherbrooke comme unité de négocations séparées.

Durant la campagne d'organisation syndicale, la Fraternité avait dénoncé les deux associations comme des syndicats de boutiques exerçant des pressions indues sur les employés contre leur libre adhésion dans ses rangs...

Rapport de l'échevin Jeanson sur les "logements économiques"

Les normes de la S.C.H.L. rendraient nécessaire l'aide financière de la Cité

SHERBROOKE — Dans son rapport à ses collègues sur la dernière rencontre du comité de logement salubre de Sherbrooke avec la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement à Montréal, l'échevin J.-M. Jeanson n'a pas manqué de souligner que les normes fixées pour la société, et que la ville devrait appliquer dans la rénovation domiciliaire du secteur Assomption, rendraient fort peu économiques les loyers et que la ville se verrait appelée à y contribuer.

Ces subventions du trésor municipal ne doivent cependant pas dépasser $25 par loyer par mois.

Le maire Armand Nadeau a tenu à féliciter l'échevin Jeanson et les membres du comité pour le travail ingrat et immense qu'ils accomplissent de façon désintéressée et les a engagés à continuer leurs démarches malgré l'opposition plus qu'occasionnelle des bénéficiaires et les quelques difficultés qui peuvent survenir dans les pourparlers avec les autorités responsables.

Exigences

M. Jeanson s'était en effet dit fort déçu des exigences de la SCHL en matière de logement. L'échevin, qui est entrepreneur général dans la vie privée, vise à des constructions solides, sans luxe, mais économiques et salubres.

A titre d'exemple, il a déploré que la SCHL exige pas plus de deux personnes par chambre. Il a cité le cas de nombreux pères de familles nombreuses qui seraient prêts à faire coucher dans une chambre quatre enfants du même sexe sur des lits à étages.

Documentation

Après étude de la documentation présentée par la ville, les représentants de la Société centrale ont demandé les informations additionnelles suivantes: une copie du plan directeur d'urbanisme; et un estimé revisé des différents types d'habitation projetés selon les normes de construction de la société.

Lors d'une rencontre future, on doit étudier l'engagement officiel de la ville de participer aux travaux préliminaires et à la réalisation du projet proprement dit. La proportion de la participation financière de la ville aux travaux préliminaires sera déterminée dès que le dossier aura été complété.

Le projet

En ce qui concerne le projet proprement dit, la ville sera appelée à payer 50 p. c. du coût d'expropriation et de déblaiement et 25 p.c. du coût de construction. En plus de ces deux montants, il faudrait prévoir une somme pour les imprévus ainsi que les frais d'escompte et d'émission d'obligations.

Une fois la construction terminée, un comité conjoint composé des représentants de la ville et de la société sera désigné pour administrer le projet.

Au sujet du coût des loyers, devant la possibilité que les locataires ne puissent payer un montant suffisant pour rencontrer les frais d'administration du projet, la ville pourrait être appelée à subventionner ces loyers jusqu'à concurrence de $25 chacun par mois. C'est ce que craint le conseiller Jeanson, si les normes de la SCHL doivent être appliquées lors de la construction.

Les autorités de la SCHL se sont cependant dites d'avis que l'augmentation foncière du secteur due aux nouvelles constructions pourrait plus que compenser les subventions accordées par le trésor municipal.

Guère rachetables

Un membre du conseil ayant demandé si les locataires pouvaient racheter ces maisons, il lui a été répondu que le projet était administré conjointement pour 50 ans par la société et la ville et que la vie des constructions entreprises était évaluée à 50 ans.

La ville, qui a obtenu de la législature un pouvoir d'emprunt de $300,000 pour la rénovation du secteur Assomption, est toujours intéressée, mais ne voudrait pas se voir avec des logements comme ceux des habitations Jeanne-Mance (Plan Dozois), à Montréal.

Le conseiller Jeanson a révélé que certains d'entre eux pourraient commander jusqu'à $200 par mois sur le marché courant.

DU NOUVEAU! WIZARD VOUS PRÉSENTE

les premiers désodorisants
spécialement conçus
pour chaque pièce de la maison



DU NOUVEAU!

Les savants ont découvert qu'il fallait, pour combattre les diverses sortes d'odeurs des produits différents. Aussi ne demandez pas à *un* désodorisant *quelconque* de faire le même travail dans toutes les pièces de votre intérieur. Exigez bien Wizard.

Pour la cuisine!

Wizard Brise Printanière est idéale pour la cuisine. En effet, Brise Printanière a été spécialement réalisée pour détruire les odeurs de cuisine, poisson, oignons, ail, etc.

Pour la salle de bain!

Wizard Air de Montagne a été conçu pour anéantir les odeurs de la salle de bain. Il laisse un parfum net et suave. Il purge littéralement l'air des mauvaises odeurs.

WIZARD

Les désodorisants Aérosol pour la maison

ILS LAISSENT UN PARFUM NET ET SUAVE

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Happés par une auto

2 enfants blessés sur le chemin de l'école

ST-VALERE. (N.F.) — Deux écoliers ont été blessés assez grièvement hier après-midi, vers 1 h. 10, quelques minutes seulement avant la réouverture des classes, au milieu du village de St-Valère, alors qu'une automobile les a happés. Les blessés sont Claude Piché, 12 ans, fils de M. Jean-Paul Piché, qui demeure sur la RR. no 2, de Victoriaville, et René Boisvert, 12 ans également, fils de M. Armand Boisvert, domicilié à St-Valère. Le premier souffre de plusieurs fractures dans la figure, tandis que le deuxième a une fracture à une jambe.

Selon des témoins, les 2 enfants, qui étaient sur le bord de la route, du côté de l'école centrale, se détachèrent d'un groupe pour traverser le chemin et se rendre à un local, près de l'église, où des cours spéciaux sont donnés, quand ils furent heurtés par une voiture conduite par M. Conrad Boisvert, de 158, septième avenue, Sherbrooke. A la suite de l'accident, les 2 victimes furent transportées par l'ambulance J.-H. Marcoux & Fils, de Victoriaville, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, où ils sont hospitalisés. Les constatations d'usage ont été faites par un agent de la sûreté provinciale, attaché au bureau de Victoriaville.



TREIZE ANS D'HISTOIRE — Le club Richelieu-Drummondville fêtait en fin de semaine le treizième anniversaire de son histoire. Un grand banquet a été tenu et une danse a célébré l'événement. Les anciens présidents présents ont accepté de poser pour **La Presse.** Au premier rang, ce sont de g. à d. Me Antoine BIRON, président-fondateur, M. Jean-Paul BEAUCHAMP, président actuel; Me Paul ROUSSEAU, deuxième président. Au second rang, MM. Jules-P. MARCEAU, Me Paul-H. MOISAN; Dr Jean-Marc MORIN; M. Georges FLEURY; M. Guy GAUCHER; et le Dr Marcel FRENETTE.

A Princeville

Réunion générale de la Caisse populaire

PRINCEVILLE. (N.F.) — Le conseil d'administration de la Caisse populaire de Princeville a été réélu lors d'une réunion générale annuelle de cette coopérative financière, qui groupait plus de 500 sociétaires dans la salle du centre paroissial. Le nouveau bureau de direction comprend donc; MM. Henri Croteau, président, André Cloutier, secrétaire-gérant; aux comités: MM. Alphonse Baillargeon, président pour le crédit, et Me Hervé Boudreau, président pour la surveillance. M. Rosaire Couture, assistant-gérant de l'Union régionale de Trois-Rivières, agissait comme président d'élection.

Des allocutions de circonstance furent prononcées par M. Couture, M. Gervais, diplômé en sociologie et propagandiste à l'Union régionale, M. l'abbé Claude Baril, vicaire local, M. Henri Croteau, qui formula le mot de bienvenue et remplit l'office de maître de cérémonie. L'autorité civile était représentée par le Dr Jacques Caumartin, vice-président de la caisse. En donnant lecture de l'état financier, M. Cloutier a souligné la belle collaboration apportée au succès de l'entreprise, alors que le conseil d'administration a tenu 15 réunions. Le comité de crédit s'est rassemblé à 57 reprises, le comité de surveillance a eu 7 séances et les 3 conseils ont tenu 5 séances plénières. Un total de 925 heures ont été données gratuitement à l'organisme. Un rapport spécial de M. Baillargeon, pour le comité de crédit, indique que 272 demandes d'emprunt ont été étudiées et 148 ont été approuvées. La caisse a prêté près de $2 millions à ses sociétaires, depuis sa fondation. Un changement a été effectué dans le montant maximum prêté sur reconnaissance de dettes aux sociétaires et, de $750, il fut porté à $1,000.

On a mis en évidence les progrès constants de la Caisse. Malgré une diminution générale constatée un peu partout dans le domaine économique, le bilan indique une augmentation assez considérable sur la grande majorité des item du rapport. On a toutefois signalé les grandes difficultés rencontrées par la caisse de prévoyance établie pour les jeunes travailleurs. Si la section féminine va de l'avant, le manque de bonne volonté chez les garçons rend très difficile son bon fonctionnement. Une partie récréative clôtura cette soirée et des prix pour une valeur de plus de $100 ont été distribués. Dans l'assistance, on remarquait des représentants de la Commission scolaire, du personnel enseignant, les RR.SS. de l'Assomption, le R.F. Donat, directeur de l'école Sacré-Coeur, et le R.F. Alphée, assistant-directeur.

J.-P. Masson, à Warwick, le 3 nov.

WARWICK. — Jean-Pierre Masson, artiste de la télévision, qui joue le personnage de Séraphin Poudrier dans un programme bien populaire, présentera un spectacle de choix à Warwick, dans la salle de l'école Ste-Jeanne-d'Arc. La soirée, qui aura lieu jeudi le 3 novembre, à 8 h., est organisée par l'OTJ locale.

A St-Norbert

Programme récréatif des Lacordaire

Un programme récréatif, genre "Poule aux oeufs d'or", sera à l'honneur aux prochaines réunions générales mensuelles des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc, section de St-Norbert d'Arthabaska. Cette initiative a été prise par les officiers pour intéresser un plus grand nombre de membres, ainsi que le public qui sera admis. L'inauguration aura lieu à l'assemblée de novembre, qui se déroulera à la salle de l'Ecole Centrale. Si le projet remporte un succès très encourageant, sa réalisation se répétera ensuite. La manifestation sera sous la présidence conjointe de M. Raymond Luneau et de Mme Raymond Laroche, assistés de M. Gilles Gauvreau, comme secrétaire.

Un automobiliste se tue au volant

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Un automobiliste solitaire a perdu le contrôle de son véhicule hier après-midi sur la route "Cinquième rang" de St-Cyrille et il a connu une mort instantanée. Il s'agit de M. Pierre Champagne, 34 ans, de St-Joachim, localité située à cinq milles de Drummondville.

L'accident est survenue hier après-midi vers 2 h. hors des limites du comté de Drummond, à quelques arpents à l'intérieur du comté de Yamaska. La Sûreté Provinciale du détachement de Drummondville s'est quand même rendue sur les lieux pour effectuer les constatations d'urgence.

La voiture est une perte totale et il semble bien que la mort du conducteur ait été instantanée. On ignore la cause de l'accident. L'incident est survenue sur une route nouvellement recouverte d'asphalte.

Il faut maintenant à l'agriculteur une formation professionnelle sûre

-- M. Jean-Paul Lettre

WARWICK. (N.F.) — "L'agriculture moderne demande une formation générale et une formation professionnelle approfondit. Sommes-nous prêts à répondre à ces besoins culturels ?" a demandé M. Jean-Paul Lettre, directeur-adjoint de l'enseignement agricole du Québec, au cours d'une causerie qu'il a prononcée à l'occasion d'un banquet du cercle des jeunes agriculteurs de Warwick. "L'évolution actuelle de notre économie, dit-il, place sur les épaules des cultivateurs des responsabilités de plus en plus grandes. En effet, le nombre des cultivateurs a tendance à diminuer, les fermes s'agrandissent, se mécanisent et font appel de plus en plus aux différentes sources de crédit et la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée complique encore la situation."

Des industries

"Les fermes sont en voie de devenir de véritables industries exigeant des capitaux considérables, une régie éclairée et souple, ou rien ne doit être laissé au hasard, afin d'arriver à un coût de production satisfaisant. Toutes ces responsabilités retombent sur les épaules d'un homme qui est propriétaire, exploitant, gérant, un homme qui doit produire, acheter, vendre, transformer, un homme marié, le plus souvent père de famille avec tout ce que cela comporte, un homme à qui on demande d'être bon catholique, citoyen éclairé, excellent coopérateur et de participer de plus en plus à la vie sociale et économique de son milieu. Devant tant de responsabilités à assumer, il est normal qu'une formation soignée prépare notre homme à la vie". Il appuya également sur la nécessité de perfectionner la formule actuelle des cercles des jeunes agriculteurs, particulièrement sur le besoin d'une unité d'action, d'une réglementation mieux adaptée, d'une amélioration de la fréquentation scolaire, d'un réveil et d'une meilleure participation des parents et des jeunes à ce mouvement d'éducation qui prolonge l'action des parents et de l'école.

M. J.-Maurice Bilodeau est fêté à la Loge des Elans de Victoriaville

VICTORIAVILLE — (N.F.) — Dans le cadre d'une brillante soirée, un témoignage d'estime et de reconnaissance pour services rendus fut donné à M. Jean-Maurice Bilodeau, ex-historien de la Loge 428 des Elans de Victoriaville. La manifestation eut lieu au local de la rue Côté et groupait bon nombre de membres et un groupe fort représentatif des dames de la loge 235. Un cadeau de grande valeur fut remis au Héros de la fête par M. Jean-Roch Ratté, un des principaux organisateurs tandis qu'une gerbe de fleurs fut présentée à Mme Bilodeau. Puis, M. Gérard Raymond, qui agissait comme maître de cérémonie, se fit l'interprète de l'assistance pour offrir des voeux de succès à M. Bilodeau dans la nouvelle fonction qu'il exerce au poste de télévision à Sherbrooke. Un vibrant témoignage d'appréciation lui fut aussi payé par le haut-commandeur, M. Germain Dupuis, pour le dévouement et le zèle qu'il avait toujours apportés à la Loge depuis sa fondation.

Réunion des Commissions scolaires

VICTORIAVILLE. — Qu'adviendrait-il des élèves de l'extérieur qui fréquentent les écoles secondaires de Victoriaville, lorsque ces mêmes écoles seront remplies et qu'il n'y aura plus de place ? Telle sera l'importante question qui sera étudiée à une prochaine réunion des Commissions scolaires du comté. En effet, à la demande des commissaires d'école de la ville de Victoriaville, le président du comité, groupant les Cimmissions scolaires du comté d'Arthabaska, a pris l'initiative d'inviter tous les commissaires-trésoriers du comté et des villes environnantes, qui envoient leurs élèves dans les écoles secondaires de Victoriaville, à assister à une assemblée qui aura lieu dans la salle académique de l'école secondaire, lundi le 7 novembre. Le comité compte beaucoup sur la présence de tous les représentants des parents dans le domaine de l'instruction et de l'éducation afin que, de concert avec les commissaires d'écoles de Victoriaville, on puisse trouver à ce problème d'importance capitale une solution sage et adéquate. Au cours de la séance, qui sera sous la présidence de M. Roland Michel, l'assemblée sera priée de procéder à la formation d'un nouveau bureau de direction pour l'année 1960-61.

Le lac Est doté d'une association de bienfaisance

THETFORD. (DNC) — Les propriétaires et locataires de terrains du lac Est, situé à quelques milles de Thetford, viennent de se grouper en association dont les principaux buts sont : 1—voir aux intérêts généraux de tous les propriétaires ou locataires de terrains ; 2—établir des règlements pour maintenir proprement les abords des chemins de lots, du lac et de la grève du lac dans un rayon de 1,000 pieds du chemin de ceinture du dit lac ; 3—voir à ce que les lois de la pêche et de la chasse soient observées ; 4—voir à ce que l'association renseigne le plus possible ses membres sur toutes ses activités.

La direction de l'association sportive et de bienfaisance du lac Est était formée lors d'une assemblée tenue dernièrement et c'est M. René Gourdes qui fut unanimement élu comme premier président. M. Jacques Lessard devient vice-président et les directeurs sont MM. Fernand Roussin, Gérard Verreault, Robert Moore, Alphonse Delisle, Conrad Martin, Alfred Perron. Le secrétaire-trésorier est M. Benoit Therrien.

Bénédiction d'un collège classique

THETFORD. (DNC) — Le supérieur du collège classique de Thetford, le chanoine Achille Couture, a annoncé que la cérémonie de bénédiction aura lieu dimanche le 6 novembre, à 3 h. de l'après-midi. Elle sera présidée par Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec. Des délégués du gouvernement provincial seront aussi présents, ainsi que des autorités religieuses et civiles de Thetford et du diocèse de Québec.

Le programme de la semaine de l'Unité sanitaire-Mégantic

THETFORD. (DNC) — Le programme de la semaine de l'unité sanitaire de Mégantic sera comme suit :

Aujourd'hui :

Plessisville, clinique de puériculture et d'immunisation D.C.T. et polio à 3 h. à la salle paroissiale.

Ste-Julie clinique de puériculture et d'immunisation D.C.T. et polio à 3 h. 30 à la salle paroissiale.

Mercredi le 26 octobre, St-Alphonse clinique anti-T.B. de 2 h. à 3 h. 30 p.m. à l'unité sanitaire.

Notre-Dame-de-la-Présentation clinique de B.C.C. (seulement), 1 semaine à 5 ans, de 10 h. à 11 h. a.m. à la salle paroissiale.

St-Maurice clinique de puériculture et d'immunisation et polio de 2 h. à 3 h. 30 p.m. à l'école d'Youville.

Jeudi le 27 octobre, St-Alphonse, clinique de puériculture et d'immunisation D.C.T. et polio de 2 h. à 3 h. 30 p.m. à l'Unité sanitaire.

Le zonage et l'urbanisme sont étudiés à la Ligue des citoyens de St-Noël

THETFORD. (DNC) — "Un gros travail a été fait dans les divers secteurs que nous avions signalés au conseil de ville, a dit, M. Dumont, président de la Ligue des citoyens de St-Noël", qui présidait l'assemblée régulière à laquelle assistaient une trentaine de personnes.

Deux échevins, MM. Philippe Roberge et Gabriel Couture représentaient le conseil municipal.

"Toutefois, a-t-il continué, beaucoup reste à faire ; et s'il est évident que, dans le but d'en obtenir davantage, nous avons peut-être demandé plus que nous ne devions recevoir, il n'en demeure pas moins vrai que le reste ne doit pas être laissé de côté."

Passant en revue les différents item du mémoire, M. Dumont souleva d'abord la question des arrêts.

"J'ai déjà demandé plusieurs fois au conseil lors de ses différentes assemblées de faire quelque chose en ce qui concerne cet item. Certains arrêts d'autobus sont à ce point mal signalés, qu'on se demande ce qu'ils représentent exactement, révéla M. Dumont. Quant à ceux qui portent l'indication "arrêt" il importe de les rafraîchir d'une bonne couche de peinture. Ce genre de travail, pour autant que je m'en souvienne n'entre pas même dans le cadre des travaux d'hiver".

"Pas officiellement", répondit l'échevin Philippe Roberge, à qui, en fait, cette question était posée.

Zônage et urbanisme

Il est évident que ce point tient particulièrement à coeur à la Ligue de St-Noël, et, en général, à toutes les ligues.

Ainsi fut-il soulevé une fois de plus hier soir.

"En 1957, dit à ce sujet M. Dumont, j'ai eu connaissance de l'engagement par la ville d'un urbaniste, et cependant rien n'est encore en force en ce qui concerne les plans qu'il devait réaliser".

La circulation dans Thetford

M. Dumont rappela enfin la venue récente d'un expert chez-nous pour étudier notre système de circulation et éventuellement formuler les remarques propres à l'améliorer.

"Des justes améliorations ont été faites, de dire à ce sujet le président de la Ligue. Toutefois, je pense que la formule actuelle de stationnement près de l'église St-Noël ou du restaurant Aux Délices est excellente et ne doit pas être modifiée, comme l'a pourtant indiqué l'expert. Nous laisserons à nos édiles le soin d'interpréter sagement ce rapport, tenant compte également de nos remarques.

Enfin M. Dumont remercia les échevins de leur déplacement et formula les remerciements de la Ligue, et en général de tous les citoyens de St-Noël pour le magnifique programme élaboré dans le cadre des travaux d'hiver, au sujet desquels, a fait remarquer le président, l'échevin Roberge a particulièrement travaillé pour leur approbation rapide et légale.

Parade de modes à Plessisville

PLESSISVILLE. — La parade de modes, organisée au profit des oeuvres des Filles d'Isabelle, qui a eu lieu à l'hôtel de ville de Plessisville, a pris les proportions d'un grand événement social.

On n'avait plus eu de démonstrations de ce genre depuis cinq ans et le public féminin a beaucoup apprécié cette initiative. De nombreuses maisons d'affaires locales ont participé à l'organisation de la parade et à la présentation des modèles, tandis que Mlle Lise Provencher, de Plessisville, a donné les commentaires relatifs à chaque nouveauté exhibée.

Ce défilé s'est fait devant une salle comble et ne s'est terminé qu'à une heure assez avancée de la nuit. La présentation de la mode des tout-petits n'a pas été sans quelques incidents amusants dûs à une subite timidité des jeunes mannequins dont certains ont refusé catégoriquement à défiler malgré les ruses déployées par les organisateurs.

Du côté des dames, on a surtout remarqué des jupes très raccourcies pour la ville et le soir, des jupes très droites ou fournies de plis non-repassés. Quelques modèles à casaque courte, ligne Coco Chanel, et beaucoup de robes avec ceinture haute soulignant le buste. Le dos des manteaux de fourrure est droit, certains à cols "boule" et d'autres très amples avec allures de pèlerine. Pour les messieurs, il faut surtout souligner les vêtements de sport doublés d'un matériel isolant très chaud et donnant une tenue exceptionnelle au vêtement. Pour la ville, les revers sont courts, hauts 3 boutons, 2 fentes de chaque côté au bas du veston généralement dans les tons bruns et vert-olive. Quelques chandails très amples pour le sport. Les coiffures, qui ont été présentées sont courtes. Pour le soir, on a vu des coiffures très belles, assez sophistiquées, où les cheveux sont soufflés en des arrangements compliqués.

Vaccin préventif

La diphérie, la coqueluche, la variole, la polio et le tétanos peuvent être enrayées à l'origine par un vaccin d'immunisation.

La Société artistique de Thetford nécessite l'appui de 800 membres

THETFORD (DNC) — Dans une conversation que le représentant de notre journal avait avec M. Fernand Daigle, président de la Société artistique de Thetford, ce dernier nous expliquait qu'il était absolument nécessaire de recruter au moins 800 membres pour défrayer les nombreuses dépenses de l'année alors que l'Orchestre symphonique de Québec et des artistes de renom viendront donner quatre concerts à l'auditorium du centre paroissial.

La saison nouvelle débutera dès demain, alors que le grand ténor canadien, Richard Verreau, fera son apparition avec l'Orchestre symphonique de Québec, qui sera sous la direction du réputé Dr Wilfrid Pelletier. Nous pouvons dès lors vous apprendre que le 23 novembre, au deuxième concert, la pianiste Monique Haas sera l'artiste invitée, et que le 8 février, nous pourrons voir le violoniste Stuart Fastefsky. C'est donc dire qu'on présentera sur la scène du centre paroissial les mêmes concerts dont la population de Québec et Montréal pourra bénéficier.

Pour aider les dévoués solliciteurs nous voudrions inviter les personnes intéressées à faire partie de la société artistique de Thetford, à communiquer par téléphone avec Mme Paul-André Caouette, FE. 8-1265, ou M. Marius Jacques, FE. 5-6868.

L'organisation du prêt aux étudiants dans les Bois-Francs

PRINCEVILLE — Le responsable de la grande campagne de souscription pour le prêt étudiant de la Société St-Jean-Baptiste dans la partie est du comté d'Arthabaska M. Gaston Boucher, de Princeville, poursuit activement l'organisation de la prochaine souscription avec le concours des présidents des localités environnantes, soit, MM. Alphonse Baillargeon, pour Princeville; Florian Beaudet, à St-Norbert d'Arthabaska; Désiré Fréchette, à Ste-Hélène-de-Chester; Isidore Bazin, à St-Louis-de-Blanford. Victoriaville et Arthabaska sont aussi sous la juridiction de M. Boucher.

M. L. Blais président de la SSJB de St-Noël dans les Bois Francs

Thetford — (DNC) — M. Lucien Blais a été élu président de la section de St-Noël de la Société St-Jean-Baptiste pour la prochaine année. M. Maurice Côté et Mme P.-E. Sévigny ont été élus respectivement vice-président et vice-présidente. M. Jean-Marie Morin sera secrétaire.

En ce qui concerne les directeurs, les votes ont désigné MM. Rémi Lamarre, Henri Bertrand, Armand Lettre, C. E. Labbé, Hilaire Perron, P. E. Paquet, Daniel Gagné, P. E. Tailleur, André Lessard, Napoléon Arguin, Fortunat Marcoux, Fernand Grenier, C. A. Marcoux, Paul-E. Sévigny, Hector Dubreuil, Claude Lapointe, Georges Baril, Réginald Baril, Robert Marchand, avocat, ainsi que MM. S. Emilien Juneau, Lucien Blais, Claude Lapointe et le R.F. Jacques, directeur du collège St-Noël.

La nomination du trésorier sera faite au cours de la prochaine assemblée de société.

Convocations

Victoriaville

Club des Francs: Aujourd'hui, dîner hebdomadaire des membres au Manoir Victoria, à 6 h. 30 p.m.

Commission Scolaire: Réunion des commissaires à l'école secondaire, à 8 heures p.m.

Quilles: Soirée de la ligue O'Keefe à la salle centrale, à 7 h. 30 p.m.

Dards: Soirée de la ligue au manège militaire et à la Loge des Elans, à 7 h. 30 p.m.

Coroner: Enquête sur la mort de Suzanne Paris au bureau de la Sûreté provinciale, à 7 h. 30 p.m.

Mercredi

Quilles: Soirée de la ligue Molson à la salle centrale, à 7 h. 30 p.m.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier : Aujourd'hui et demain : Leçon dangereuse ; Les époux terribles.

Victoria : Aujourd'hui et demain : Crime au musée des horreurs ; Femmes en prison.

PRINCEVILLE

Princess : Aujourd'hui : Certains l'aiment chaud ; La rivière de nos amours.

PLESSISVILLE

PLESSIS: Aujourd'hui: Tueurs de feu à Maracaibo ; Actualités françaises ; demain : Le shérif aux mains rouges; L'aventurière des Champs Elysées.

Colonial : Aujourd'hui : Flammes sur l'Asie ; demain : L'invincible homme de l'espace ; L'aigle solitaire.

La nouvelle GOGGOMOBIL 700



DÉPASSE TOUT CE QU'ON ATTEND D'UNE VOITURE ÉCONOMIQUE

FABRICATION ALLEMANDE

$1695

Complètement équipée, livrée à votre porte

AUTRES MODELES de $1,195 à $1,895

Toutes nos autos, stations-wagons et camions sont vendus complètement équipés

Distibuteur excusif pour l'Est du Canada :

Eugène Roy Ltée

312 rue St-Jacques L'Assomption, P.Q. Tél. TErminus 7-2727

VOYEZ la "GOGGO" chez les DEPOSITAIRES SUIVANTS :

Garage Vendôme 5110 av. Western MONTREAL	Hudon Auto Enr. 711 Dorchester Nord QUEBEC
Delorme & Clouâtre 3565 rue Hochelaga MONTREAL	Gaumond Auto Electric 605 rue Principale GRANBY
Garage Blanchette 900 rue Victoria MONTREAL-SUD	Garage Corriveau 3093 Des Hêtres SHAWINIGAN
Garage Maurice Lanthier STE-AGATHE-DES-MONTS	Garage Roméo Doyon AMOS
Garage Fernando Paquette ST-JOVITE	Garage Roger Courtemanche MONT-LAURIER

ALSCO

TOUJOURS VOTRE MEILLEURE GARANTIE DE SATISFACTION EN CONTRE-PORTES ET CONTRE-FENETRES EN ALUMINIUM



1 — Nouveau drainage — fermeture plus hermétique contre l'infiltration de l'eau et des déchets.
2—Les joints souples en GEON encerclent le châssis tout entier.

SEULEMENT LES PORTES ET CONTRE-FENETRES ALSCO SONT SCELLEES AVEC LES JOINTS EN GEON

Le vinyle Geon protège contre les courants d'air et élimine les bruits. Le Geon est très résistant à l'usure, ne craque pas et ne se brise jamais.



SEULEMENT ALSCO POSSEDE CES TROIS EMBLEMES DE QUALITE :

APPELEZ MAINTENANT

CR. 9-8551

ALSCO

1530 EST, BEAUBIEN, MONTREAL

Ce que sera la SECTION QUEBECOISE de la route Transcanadienne—*Détails inédits*

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — LA PRESSE a été le premier journal à annoncer la nouvelle la semaine dernière : l'accord en vertu duquel le gouvernement provincial acceptera l'offre d'Ottawa au sujet de la construction de la route transcanadienne à travers le Québec, sera probablement signé jeudi dans la capitale du Canada.

A la veille d'un événement de portée aussi considérable, il est intéressant d'examiner l'importance du projet que la délégation québécoise, dirigée par M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, a exposé, par le truchement de M. Arthur Branchaud, ingénieur en chef de ce département, à l'Association canadienne pour de bonnes routes.

La section québécoise de la route transcanadienne aura une valeur gobable de $300,000,000 environ — (dont $220,000,000 de nouveaux travaux de construction) — elle aura une longueur de quelque 398 milles ; le tracé suivra à peu près celui de l'actuelle route No 17 au sud de l'Outaouais, puis inclura le boulevard Métropolitain et atteindra le Nouveau-Brunswick par la route No 2.

La voie de grande communication se subdivisera en six pistes de roulement sur une distance de 36 milles, en quatre pistes de roulement sur une distance de 192 milles.

L'entente expirera le 31 décembre 1963, mais les autorités provinciales espèrent obtenir un délai d'Ottawa.

Voici les renseignements donnés par M. Arthur Branchaud lors de son récent voyage à Toronto. Il y est aussi question du boulevard Métropolitain, de la route Toronto-Montréal, du réseau routier au nord de Montréal et dans les environs de la Vieille Capitale.

Boulevard métropolitain

—"Il y a quelques années, la Corporation de Montréal métropolitain a décidé et commencé la construction du boulevard Métropolitain, une voie de communication qui traverse l'île de Montréal sur toute sa longueur.

"Le prix de construction de cette chaussée ultra-moderne de 33 milles de longueur a été estimé à $130,000,000 et devait être payé par les municipalités situées dans l'île. Les travaux ont commencé sur un tronçon central de 7.1 milles de longueur, passant dans la partie septentrionale de la ville de Montréal ; et tout est presque terminé à cet endroit au coût total de $52,000,000, soit en moyenne $7,500,000 par mille.

"La route surélevée à six pistes de roulement, avec ses voies d'accès de chaque côté, est maintenant ouverte aux véhicules sur la plus grande partie de sa longueur, mais l'objectif des promoteurs sera atteint seulement quand les tronçons ouest et est du boulevard seront établis et utilisés.

"Etant donné que le boulevard Métropolitain constituera une prolongation de la route no 2 dans l'Ile de Montréal et que, presque dans sa totalité, cette chaussée sera partie intégrante de la route transcanadienne, le gouvernement de la province a décidé de se charger de l'ouvrage et de payer les travaux de construction, mais non l'emprise de 300 pieds déjà acquise par la Corporation, non plus que les chemins d'accès considérés comme artères de ville.

"Les autorités provinciales rembourseront la Corporation de ses dépenses pour le tronçon central surélevé déjà établi.

"Je viens de mentionner la route transcanadienne. Bien entendu, ma déclaration la plus importante est que l'entente pour sa construction à travers la province de Québec sera signée sous peu avec le gouvernement fédéral, avait dit M. Branchaud.

"Les endroits où aboutira cette voie de grande communication dans notre province, se trouvent aux extrémités des sections déjà existantes aux limites de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Pour cette raison, la route transcanadienne au Québec correspondra à la plus courte distance possible, soit 398 milles, entre les frontières de ces deux provinces.

"La route, en Ontario, atteint le Québec à Pointe-Fortune, qui se trouve à environ 22 milles de l'extrémité ouest de l'île de Montréal. Dans ce dernier secteur, la chaussée va suivre ou longer de près et remplacer la route no 17 qui se déroule au sud de l'Outaouais, seul itinéraire possible dans la région.

"A cause de cette circonstance, la route transcanadienne doit nécessairement arriver à l'île de Montréal et ainsi entrer dans le district le plus populeux de notre pays. Inutile de dire que cet état de choses entraînera des dépenses considérables pour construire de grands ponts, des chaussées à plusieurs pistes de roulement et de nombreux passages supérieurs ou inférieurs au point d'intersection des chemins, rues et lignes ferroviaires.

"La contribution d'Ottawa permettra de payer une partie des dépenses, mais la plus grande partie de ces dépenses sera néanmoins assumée par la province même pour les tronçons où la contribution fédérale est fixée à 90%, étant donné qu'il ne s'agit que de 90% du coût d'une route à seulement deux pistes de roulement.

Fin de l'accord le 31 décembre 1963

"L'accord stipulera que la route transcanadienne devra être terminée le 31 décembre 1963, mais nous espérons pouvoir obtenir un délai comme il y en a déjà eu deux en 1956 et en 1959.

"La route transcanadienne aura deux pistes de roulement sur une distance de 170 milles, quatre pistes de roulement sur une distance de 192 milles et six pistes de roulement sur une distance de 36 milles. Elle vaudra, globalement, quelque $300,000,000, dont $220,000,000 pour les travaux de construction.

Toronto-Montréal

"Un autre projet de notre ministère concerne la route no 401 entre Toronto et Montréal. Cette chaussée est connue dans la province de Québec comme la route no 2. Elle rencontrera la route transcanadienne à Vaudreuil, près de l'Outaouais, en face de l'extrémité ouest de l'île de Montréal. De la 401 jusqu'à Vaudreuil, une nouvelle chaussée de 25 milles de longueur sera établie en se basant sur les mêmes normes qui ont servi à la construction de la 401 qui se subdivise en quatre pistes de roulement et dont l'accès est limité. Lorsque l'Ontario et le Québec auront complété cette voie de chaque côté de la ligne de démarcation des deux provinces, Toronto et Montréal seront reliées par une chaussée des plus modernes.

La vieille capitale

"Les environs de la ville de Québec sont aussi l'objet d'améliorations d'importance. L'établissement du boulevard Laurentien, long de 8 mills, à quatre pistes de roulement et à accès limité, voie menant au lieu de villégiature qu'est le lac Beauport, et à Chicoutimi, à la région du Lac-Saint-Jean au nord, se poursuit; et lorsque tout sera fini, dans environ deux ans, la vieille capitale aura là un actif appréciable.

"Au nord de la métropole, l'autoroute des Laurentides et l'ancien chemin Curé-Labelle déversent quantité de véhicules sur la route no 11, au nord de Sant-Jérôme, ce qui provoque des embouteillages, particulièrement les jours de congé. Comme remède, la présente chaussée sera, par stades successifs, transformée en une voie à six pistes de roulement sur 16 autres milles jusqu'à Sainte-Adèle, et en une voie à quatre pistes de roulement sur 12 autres milles vers Sainte-Agathe."

QUELQUES EMPLACEMENTS DE CHOIX SONT ENCORE DISPONIBLES AU

CENTRE D'ACHATS NOTRE-DAME

SITUE SUR LA RUE NOTRE-DAME EST, COIN RUE ST-DONAT

OCCUPATION FIN DE L'AUTOMNE 1960

LES LOCATAIRES ACTUELS SONT : Un Super-Marché géant Steinberg's — F. W. Woolworth — Lingerie Reitman's — Trans-Canada Shoe Store — Paul's Service Store, etc.

NOUS AVONS 4 MAGASINS DISPONIBLES, TOUT INDIQUES POUR :

ACCESSOIRES D'AUTOS — RESTAURANT — VETEMENTS PRETS A PORTER POUR FEMMES — DRAPERIES ET TISSUS A LA VERGE — SALON DE COIFFURE — CHAPEAUX ET SACOCHES POUR FEMMES — BIJOUX ET REPARATION DE MONTRES — JOUETS — CADEAUX — DISQUES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES — LIBRAIRIE, ETC.

IVANHOE CORP. HU. 9-4956

MARCHANDS

PEINTURES CANADA PAINT

CENTRE

LETANG HARDWARE CO. LTD.
30 est, rue St-Paul
Tél. UN. 6-5507

GEORGE SEGUIN
1937 rue Centre
Tél. WE. 2-9376

TATRAY PAINT CENTER
3540 boul. St-Laurent
Tél. VI. 2-1744-5

EST

FERRONNERIE DUPERE FRERES INC. HARD.
9670-9680 est, rue Notre-Dame
Tél. CL. 9-6964

PAUL DE LA DURANTAYE
Ferronnerie
2534 est, rue Beaubien
Tél. RA. 7-5009

EAST END HARDWARE
2028 rue Frontenac
Tél. LA. 1-4200

GOULET & FRERE LTEE
4279 est, rue Ontario—CL. 5-3669
4797 est, rue Ste-Catherine—CL. 9-5661

JERRY CYCLES & SPORTS
1506 est, rue de Montigny
Tél. LA. 2-2033

LA MAISON DE COULEURS
3629 est, rue Ontario
Tél. LA. 1-0729

JOS. LATULIPPE LTEE
2558 rue Rouen
Tél. LA. 1-5282 — LA. 1-2311

MONTREAL RADIO ENRG.
1978 est, rue Ontario
Tél. LA. 3-2914

RAVARY LTEE
3767 est, rue Ste-Catherine
Tél. LA. 7-2311

NORD

CANADA PAINT, SUCCURSALE
2818 rue Masson
Tél. LA. 5-2663

W. CHOUINARD ENRG.
4660 boul. St-Laurent
Tél. VI. 4-1085

DAVID & BELANGER LTEE
3964 rue Masson
Tél. RA. 2-3564

ANTOINE GERVAIS
1974 est, rue Jean-Talon
Tél. RA. 8-4851

FERRONNERIE JARRY L. RIENDEAU
600 est, rue Jarry
Tél. CR. 9-7112

L. N. LALONDE LTEE
3165 rue Masson — RA. 7-2851
1329 c.p. rue Mt-Royal — LA. 4-1929

QUINCAILLERIE YVON LAUZON
1560 est, rue Jarry
Tél. RA. 7-5153

MAISON A. LASALLE LTEE
8127 rue St-Denis
Tél. DU. 8-1153

FERRONNERIE SAUVE
1122 est, rue Sauvé
Tél. DU. 8-8921

FERRONNERIE VILLERAY HARDWARE
7664 rue St-Hubert
Tél. CR. 9-4720

OUEST

CANADA PAINT, SUCCURSALE
4883 ouest, rue Sherbrooke
Tél. HU. 6-3149 — HU. 6-0511

QUINCAILLERIE LALONDE HARDWARE
5938 rue Hadley
Tél. PO. 6-4441

LUCIEN LAVALLEE
3522 ouest, rue Notre-Dame
Tél. WE. 2-0738

VERDUN

ELPHEGE CHARTRAND
3660 Ave Verdun
Tél. PO. 9-4559

J. O. LECLAIRE
5019 rue Wellington
Tél. PO. 9-5551

TONY'S HARDWARE
4811 Ave Verdun
Tél. PO. 6-0848

VILLE-EMARD

MAGASIN DE PEINTURE CHARLEMAGNE ROBERT
5906 boul. Monk
Tél. PO. 7-6541

VILLE LASALLE

LIONEL DAOUST LIMITEE
295 Ave Lafleur
Tél. DO. 6-2250

HORS MONTREAL

Beauharnois, Qué.
THE HUB INC.
Tél. OX. 5-3389

Charlemagne, Qué.
LEBEAU BUILDERS SUPPLY INC.
Accessoires électriques
147 rue Notre-Dame

Clarenceville, Qué.
HENRI LAMOUREUX

Farnham, Qué.
HECTOR DELORME & FILS
405 rue Principale

Laval-des-Rapides, Qué.
FERRONNERIE RAPIDES LTD.
3?? boul. Des Prairies
Tél. MO. 9-8090

Montréal-Sud, Qué.
CRAIG PLUMBING & HEATING SUPPLIES CO. LTEE
1095 rue Washington
Tél. OR. 4-6236

Ste-Dorothée, Qué.
CREVIER & FRERE I.G.A.
Epicier et boucher—Ferronnerie
Tél. MU. 9-1561

St-Eléar, Qué.
F. X. VALIQUETTE
Ferronnerie 5-10-15
Tél. MO. 9-0261

St-Jérôme, Qué.
LA FERRONNERIE DE ST-JEROME LTEE
473 rue Labelle

St-Lambert, Qué.
RANGER HARDWARE
476 rue Victoria. — Tél. OR. 1-7249
Centres d'achats :
Devonshire — Tél. OR. 1-1628
Candiac — Tél. OL. 9-5424

Sorel, Qué.
CANADA PAINT, SUCCURSALE
36 rue Auguste
Tél. RI. 3-8324

Terrebonne, Qué.
FERRONNERIE M. JACQUES LTEE
Angle rue St-Pierre et Ste-Marie

Valois, Qué.
THE HUB HARDWARE LTD.
Centre d'Achats Valois
Tél. OX. 7-3610

Valleyfield, Qué.
EUGENE CADIEUX
42 rue Larocque
Tél. FR. 3-6313

MARCHANDS

PEINTURES SHERWIN-WILLIAMS

CENTRE

OMER DESERRES LTEE
1406 rue St-Denis — Tél. AV. 8-0251 et
6955 rue St-Hubert — Tél. CR. 7-2101

SHERWIN-WILLIAMS — SUCCURSALE
3109 Ave du Parc
Tél. CR. 3-2541

PHIL TREMBLAY & FILS
347 est, rue St-Paul
Tél. UN. 1-4674

EST

A. BERNIER
1308 rue Gilford
Tél. LA. 1-2888

P. BROUSSEAU & FILS LTEE
Plomberie — Chauffage
4251 est, rue Beaubien
Tél. RA. 5-2431

L. A. FRENIERE & FILS
6201 rue Papineau
Tél. CR. 2-1033 — CR. 2-4418

SHERWIN-WILLIAMS — SUCCURSALE
4325 Ave Papineau
Tél. LA. 6-1625

OUEST

J. A. COUSINEAU LTEE
2725 ouest, rue Notre-Dame
Tél. WE. 7-2311

IBERVILLE HARDWARE
1622 ouest, rue Ste-Catherine
9 magasins pour vous servir

LOU'S HARDWARE
6530 Ave Somerled
Tél. HU. 1-2038

RAOUL A. NOISEUX INC.
1246 ouest, rue Ste-Catherine
Tél. UN. 6-7472

SHERWIN-WILLIAMS — SUCCURSALE
6080 ouest, rue Sherbrooke
Tél. HU. 1-2759

UNITED HARDWARE & ELECTRICAL CO.
5558 Ave Monkland
Tél. HU. 8-4881

NORD

EFRRONNERIE HENRI BOURASSA ENRG.
261 ouest, boul. Henri-Bourassa
Tél. DU. 1-0670

REAL DESCHAMPS ENRG.
4454 rue Delaroche
Tél. LA. 5-0325

OUTREMONT HARDWARE
1224 rue Van Horne
Tél. CR. 1-1684

QUINCAILLERIE L. DUQUETTE
6865 rue St-Hubert
Tél. CR. 1-3526

QUINCAILLERIE G. LACHAPELLE ENRG.
1453 rue Villeray
Tél. RA. 1-2011

QUINCAILLERIE PREVOST
1500 est, rue Fleury
Tél. DU. 1-2531

VERDUN

MAGIC HARDWARE & REPAIRS
5067 Ave Bannantyne
Tél. PO. 6-2346

SHERWIN-WILLIAMS — SUCCURSALE
4232 rue Wellington
Tél. PO. 9-2795

VILLE ST-MICHEL, QUE.

QUINCAILLERIE BOULEVARD ENRG.
9309 boul. Pie IX
Tél. DA. 2-7020

VILLE ST-PIERRE, QUE.

RENE RICHER
100 rue Richmond
Tél. HU. 6-5156

ST-LAURENT, QUE.

SHERWIN-WILLIAMS — SUCCURSALE
877 boul. Décarie
Tél. RE. 8-8805

HORS MONTREAL

Candiac, Qué.
DAIGLE & PAUL LTEE
101 boul. Candiac

Croydon, Qué.
FERRONNERIE CROYDON
Tél. OR. 6-2551

Dorion, Qué.
LOYOLA SCHMIDT LTEE
Tél. Vaudreuil : BE. 4-3882
Ste-Anne : GL. 3-8631 et
Montréal : UN. 1-4086

Dorval, Qué.
SHERWIN-WILLIAMS — SUCCURSALE
84 Chemin Dorval
Tél. ME. 1-8531

Duvernay, Qué.
SHERWIN-WILLIAMS — SUCCURSALE
4 Centre d'Achats Duvernay
Tél. NO. 1-7911

Lachine, Qué.
DIXIE HARDWARE REG'D.
75 — 45e Avenue — Tél. ME. 7-9871
Nous faisons la livraison

Lasalle, Qué.
QUINCAILLERIE RIVERSIDE HARDWARE
7584 rue Centrale
Tél. DO. 6-6060

St-Hyacinthe, Qué.
SHERWIN-WILLIAMS — SUCCURSALE
1785 rue des Cascades

St-Jérôme, Qué.
SHERWIN-WILLIAMS — SUCCURSALE
292 rue Labelle
Tél. 8-5719

Valleyfield
DANDURAND & FRERES
178 rue Jacques-Cartier
Tél. FR. 3-4721

MARCHANDS

PEINTURES Lowe Brothers

CENTRE

R. S. MUIR ELECTRIC CO.
625 ouest, rue Notre-Dame
Tél. VI. 2-2804

OUEST

FERRONNERIE NOTRE-DAME
2208 ouest, rue St-Jacques
Tél. WE. 2-5616

LOWE BROTHERS — SUCCURSALE
6274 Avenue Somerled

HORS MONTREAL

Lapraírie, Qué.
ARTHUR POTVIN
200 rue Ste-Marie

MARCHANDS

MARTIN SENOUR Peintures

CENTRE

QUINCAILLERIE MERCIER
3606 Ave du Parc

EST

LAMARCHE & FRERES
2269 rue Desormeaux
Tél. CL. 5-4300

QUINCAILLERIE LAPLANTE ENRG.
2269 est, rue Ontario
Tél. LA. 1-1374

POULIN ENTREPRISE LTEE
3497 est, rue Ontario
Tél. LA. 5-7721

FERRONNERIE PAUL RIVET
5771 rue Marseille
Tél. CL. 5-7472

OUEST

FERRONNERIE GROLEAU
01249 rue Charlevoix
Tél. WE. 5-9265

NORD

LACHAPELLE HARDWARE
Quarbes et St-Roch
Tél. CR. 6-7515 — CR. 4-2253

J. A. LEMIEUX ENR'G.
2041 Boul. Rosemont
Tél. RA. 9-0621

MARCEL LORTIE ENR'G.
17 est, rue Liège
Tél. DU. 1-3967

MARTIN-SENOUR, SUCCURSALE
7411 rue St-Hubert

ROSEMOUNT DECORATORS SUPPLY CO.
4209 est, rue Bélanger
Tél. RA. 2-7284

HORS MONTREAL

Lachine, Qué.
MARTIN-SENOUR, SUCCURSALE
621 rue Notre-Dame

Laval-Ouest, Qué.
PAGE & FRERE LTEE
4111 — 22e Rue

Mascouche, Qué.
MASCOUCHE LUMBER ENR'G.
106 rue Dupras

St-Eustache, Qué.
BERNARD RANGER
104 rue St-Eustache

St-Jérôme, Qué.
FERR. R. LARIVIERE
503 rue St-Georges

Ste-Thérèse, Qué.
F. BOUDREAULT
169 rue St-Charles

Terrebonne, Qué.
JEAN RAYMOND
257 rue St-Louis

"J'ai résolu tous mes problèmes de peinture en décoration intérieure grâce au

GUIDE HARMONIE DES COULEURS

SUPER KEM-TONE"



VOTRE MARCHAND KEM VOUS LE PRÊTERA *GRATIS*



Tout devient simple avec ce guide merveilleux!

Voici enfin le manuel le plus simple à consulter qui soit, pour le choix des couleurs. Le guide *"Harmonie des Couleurs"* Super Kem-Tone vous indique rapidement la couleur qui convient . . . et vous fournit plus de 1,500 ensembles de couleurs parfaitement harmonisées, pour la peinture, les meubles et les accessoires d'ameublement. Il constitue une véritable mine de suggestions intéressantes sur la décoration de pièces déjà meublées ou de pièces à redécorer entièrement. Consultez d'abord l'index des couleurs. Vous y trouverez une vaste gamme de couleurs groupées par "familles". Choisissez votre couleur préférée ou celle qui convient à votre tapis, à votre linoléum ou à votre mobilier. Reportez-vous ensuite à la page indiquée et vous trouverez cette couleur harmonisée avec d'autres qui apparaissent dans une ouverture. Aux pages suivantes, vous découvrirez d'autres couleurs s'harmonisant avec celle que vous avez choisie. Exigez la peinture Super Kem-Tone pour vos murs et la peinture-émail Kem-Glo pour vos boiseries. La peinture Super Kem-Tone est garantie lavable: la peinture-émail Kem-Glo a l'apparence de l'émail cuit, et se lave aussi facilement.



ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE OÙ VOUS VOYEZ CES ENSEIGNES

PEINTURES CANADA PAINT

PEINTURES Lowe Brothers

MARTIN SENOUR Peintures

PEINTURES SHERWIN-WILLIAMS

L'actualité

NOUVELLES et COMMENTAIRES

Malgré le démenti catégorique de Washington, on recommence à spéculer sur l'or à Londres

A Londres, le prix de l'or a rebondi à près de $5 au-dessus du prix officiel américain de $35 l'once, alors qu'une nouvelle vague d'achats provenant de divers centres européens envahissait le marché libre. Le prix de l'or a débuté entre $37.50 et $38.50 l'once, puis il a grimpé juste au-dessous de $40. Pourtant, après que Washington eût précisé clairement ses intentions la semaine dernière, l'or ne tarda pas à rebrousser chemin et les mines d'or qui avaient connu une effervescence spectaculaire à cette occasion se hâtèrent de quitter la scène. Les experts avaient conclu que le ballon était crevé et que les partisans de la hausse du prix de l'or devaient attendre une autre occasion pour lancer une nouvelle offensive. Si l'on en juge par ce qui se passe aujourd'hui à Londres, il est évident que le ballon, s'il s'est dégonflé momentanément, n'a pas du tout crevé, puisque les acheteurs, ne tenant aucun compte du démenti de Washington au sujet d'une dévaluation possible du dollar américain, reviennent en force et continuent à spéculer comme si rien ne s'était produit.

L'or a pris la vedette, mais la faiblesse du cuivre retient particulièrement l'attention

Il n'y a pas de doute que la hausse exceptionnelle du prix de l'or a détourné l'attention du marché des métaux communs, mais il n'en reste pas moins que la baisse prononcée du prix du cuivre est assez significative. Malgré une réduction de 3 cents la livre de la part des principaux producteurs, la demande ne s'est guère améliorée la semaine dernière. On espère toujours, néanmoins, que le prix réduit de 30 cents la livre finira par attirer les acheteurs. Pour le moment, les affaires sont languissantes sur ce marché et la pression qui s'exerce sur les fonderies à façon pour forcer le prix à baisser davantage ne semble pas diminuer. A Londres, le prix du cuivre a fluctué étroitement, mais il a quand même touché son plus bas niveau depuis 15 mois vers le milieu de la semaine.

Les faillites commerciales diminuent, mais elles sont encore plus nombreuses qu'en 1959

Durant le mois de septembre, les faillites commerciales se sont élevées au nombre de 136 au Canada. C'est une diminution de 21 pour cent par rapport au mois précédent, souligne Dun & Bradstreet, mais elles sont quand même en hausse sur l'année précédente pour le quatorzième mois consécutif. Comparé à septembre 1959, il y a augmentation de 23 pour cent. L'an dernier, en effet, elles étaient au nombre de 111. Quant au passif des sociétés en faillite, il a baissé de 21 pour cent à $7.2 millions, mais il est bien supérieur au total de $5.4 millions enregistré en septembre l'an dernier. En septembre 1958, le passif ne s'élevait qu'à $2.5 millions. Dans la province de Québec, les faillites ont diminué de façon appréciable, mais il n'en a pas été ainsi en Ontario, où le nombre s'est élevé au plus haut niveau depuis le mois de mai. Une bonne partie de l'augmentation des faillites au Canada par rapport à septembre l'an dernier est attribuable au commerce ontarien.

Eugène LAFOND

Le monde des affaires

Une vive animation régnait vendredi matin au marché londonien de l'or, bien avant la réunion des cinq banquiers londoniens se spécialisant dans le négoce du métal jaune, qui se rencontrent tous les matins pour fixer le prix journalier. Ce prix est celui auquel les cinq banquiers conviennent de traiter entre eux pour le "clearing" des opérations de la veille. Mais, en général, il sert de base à toutes les transactions de la journée.

* * *

En dehors de l'offre privée, généralement peu importante, c'est la Banque d'Angleterre qui est la principale source d'approvisionnement du marché. Cette institution est, en effet, chargée d'écouler une grande partie de la production d'or de l'Union sud-africaine, de l'Australie, et parfois aussi de l'or soviétique. L'effervescence de la semaine dernière est venue montrer que Londres était redevenu le centre mondial du négoce de l'or. Mais, paradoxalement, les Anglais n'ont pas le droit d'opérer sur le marché pour leur propre compte, à moins que l'or acheté ne soit destiné à des fins industrielles.

* * *

Un porte-parole de la direction d'une banque suisse a affirmé que la course sur l'or est due surtout au fait que la Banque d'Angleterre s'est abstenue de libérer une quantité suffisante d'or pour alimenter le marché libre. M. Guido Hanselmann, vice-directeur de la Union Bank of Switzerland, a prédit que le marché de l'or en Europe et ailleurs demeurera nerveux et instable "jusqu'à ce que les acheteurs viennent à manquer d'argent, ou que les banques nationales se décident à libérer assez d'or pour le marché."

* * *

Dans le but de mieux renseigner sur la façon dont les fonds prélevés au moyen d'une émission d'actions sont employés par une société dont les titres sont cotés en bourse, la Bourse de Toronto exigera dorénavant qu'une société précise les fins pour lesquelles elle veut obtenir des fonds en vendant des actions de son trésor. Il ne sera pas permis à une société d'abandonner ou de modifier ces fins sans produire une demande d'inscription revisée et sans que celle-ci soit dûment approuvée par les autorités boursières.

* * *

Le congrès de la Chambre de commerce internationale, qui aura lieu en mai prochain à Copenhague, Danemark, comptera la plus forte délégation canadienne qui se soit jamais présentée à ces assises. Le congrès sera inauguré par le roi Frederik et les délégués seront reçus par le roi et la reine Ingrid. Le seul congrès que la Chambre ait tenu au Canada eut lieu à Québec en 1949. Depuis, l'organisme s'est réuni à Lisbonne, Vienne, Tokyo, Naples et Washington.

* * *

Commentant les perspectives de l'an prochain dans le domaine de la construction, "Canadian Builder", un magazine de Montréal, affirme qu'il n'y aura pas de bond, qu'il se produira peut-être un recul. "Dans l'habitation, dit la revue, un nombre croissant d'indicateurs laissent voir que c'est le marché, non les prêts hypothécaires, qui est le gros problème de l'habitation. La demande semble se porter vers des maisons plus grandes et mieux équipées, malgré tout ce qui se dit au sujet d'un marché de l'habitation à coût modique qui ne serait pas saturé".

* * *

La compagnie Crush International Limited a commencé un autre sondage du marché pour l'introduction d'une nouvelle eau gazeuse, le Crush Cola. Elle affirme que le produit a été for bien accueilli à Oshawa et à Winnipeg. Le Crush Cola a été offert sur ces marchés pour la première fois à la mi-septembre et le sondage se continuera jusqu'au printemps. La compagnie se propose de lancer le produit à travers le Canada en 1961 à la faveur d'une vigoureuse campagne de propagande et de publicité.

* * *

La maison A.E. Ames & Co. rapporte que les ventes de nouvelles émissions d'obligations gouvernementales, municipales et industrielles s'élevaient au total de $7,518,070,008 au 17 octobre 1960, au regard de $8,042,389,186 en 1959 et de $8,655,230,044 en 1958. Le financement à court terme compris dans ces totaux s'est chiffré à $5,050,000,000 en 1960, $5,547,-969,000 en 1959 et $5,581,000,000 en 1958.

* * *

Le découvert en Bourse de Toronto portait sur 1,585,303 actions de 196 émissions le 14 octobre, comparé à 1,572,217 actions de 199 émissions le 30 septembre. Voici les principaux changements individuels survenus durant cette quinzaine : Prospectors Airways 293,700 actions, hausse de 286,200; Bidcop 91,500 actions, baisse de 70,000; New Mylamaque 179,400 actions, baisse de 56,300; Can-Erin 101,300 actions, baisse de 43,000; Murray Mining 65,000 actions, baisse de 31,300; Satellite 1,000 actions, baisse de 15,200; New Hosco 5,500 actions, baisse de 10,000; Consolidated Marbenor 43,000 actions, hausse de 9,500; O'Leary 20,500 actions, baisse de 8,000; Crowpat 6,500 actions, hausse de 6,000; Provo Gas 31,100 actions, baisse de 5,400; Kopan 22,500 actions, hausse de 5,000; United Oils 19,100 actions, baisse de 4,500.

* * *

L'industrie canadienne de la sidérurgie a établi un nouveau record de production pour les neuf premiers mois de 1960, malgré que le rythme des quatre derniers mois ait été inférieur au taux anormal d'il y a un an, alors qu'on prévoyait une contraction générale des approvisionnements d'acier dans toute l'Amérique du Nord à la suite de la grève prolongée de l'acier aux Etats-Unis.

On estime que les aciéries ont fonctionné au rythme de 88% de leur capacité théorique durant cette période de neuf mois pour produire 4,422,349 tonnes d'acier, soit 203,700 tonnes ou 4.8% de plus que le précédent record de 4,218,649 tonnes atteint l'an dernier. L'industrie canadienne a donc réussi à surmonter les effets du ralentissement inévitable qui a suivi le règlement de la grève aux Etats-Unis et la reconstitution des stocks des utilisateurs en grossissant son commerce d'exportation, particulièrement à l'Europe débordante d'activité.

ELIECO



MONSIEUR A. FAULKNER

Messieurs Joseph Elie et Gérard Elie, fondateurs de la société Elieco, annoncent la nomination de M. André Faulkner au poste de gérant général. M. Faulkner apporte une expérience de plusieurs années dans la vente de l'huile à chauffage et de brûleurs. Le siège social de la société Elieco est situé au 1646 ouest, boul. Dorchester, tél: WE. 7-3586.

THE OGILVIE FLOUR MILLS CO., LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE qu'un dividende de $1.75 l'action a été déclaré, pour le trimestre se terminant le 30 novembre 1960, sur les actions privilégiées de The Ogilvie Flour Mills Company, Limited, payable jeudi le 1er décembre 1960 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux, mardi le 1er novembre 1960. D'ordre du conseil d'administration.

Le secrétaire
D. A. MacInnes

THE OGILVIE FLOUR MILLS CO., LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS EST PAR LA PRESENTES DONNE qu'un dividende de cinquante cents (50¢) a été déclaré, pour le trimestre se terminant le 30 novembre 1960, sur les actions ordinaires de The Ogilvie Flour Mills Company, Limited, payable lundi le 2 janvier 1961 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux, vendredi 18 novembre 1960. D'ordre du conseil d'administration.

Le secrétaire,
D. A. MacInnes

Avis important concernant

McGLASHAN SILVERWARE LIMITED

Tous les motifs McGlashan — y compris les marques fameuses "King's Plate" et "Queen's Plate" de haute qualité — ont été achetés par A. E. Davis Sales Ltd., Toronto, et seront reproduits exclusivement pour eux par International Silver Company of Canada Limited.

Veuillez adresser toute commande ou demande de renseignements à Bell-Rinfret & Co., 368 rue Notre-Dame ouest, Montréal, représentants du Québec.

Source de devises

Gaz naturel exporté aux Etats-Unis

L'exportation du gaz naturel canadien aux Etats-Unis va nous apporter des devises américaines en volume considérable, selon le dernier numéro de la **Lettre Commerciale** de La Banque Canadienne de Commerce. Des contrats à long terme ont été négociés sur le marché américain et les revenus "ne seront pas exposés aux aléas d'une fluctuation constante de la demande".

La vente de gaz naturel canadien l'an dernier a rapporté $67,600,000 et, avec les exportations, elle devrait rapporter plus de 250 millions de dollars vers 1966. En outre, la fabrication de pipe-lines et de dérivés du gaz naturel va diversifier l'économie de l'Ouest canadien.

La **Lettre Commerciale** ajoute que le volume des gisements de gaz naturel du Canada, d'après certaines autorités en la matière, s'établira probablement à 250 trillions de pieds cubes. On peut se faire idée de l'étendue de cette réserve quand on songe qu'avec seulement un trillion de pieds cubes on peut suffire aux besoins d'une ville comme Edmonton (population : 230,000 âmes) durant près de quarante ans.

Il va de soi que la prospection de nouveaux marchés aux Etats-Unis et l'aptitude à répondre à la demande canadienne sont conditionnées par l'importance des gisements qu'on pourra exploiter à l'avenir. Or, sous ce rapport, le Canada a lieu d'être optimiste.

COURS DES PETROLES

	Ach.	Ven.
Alaska Y. Pipe	—	2 50
Alaska Y. Ref.	—	5 00
Aldina	02	02¾
Barons	03	—
Blue CR	22	22½
Cdn Fort	01½	01¾
Cdn Propane	200	255
Castle	11	14
Century	06	07½
Claybar	10½	14
Dom Min	01½	02
Edoran	02	05
G-wax	$1¼	01¾
Kenare	01½	02½
Keno	16	28
Leramac	03	04½
Led Cal	04¼	05
Merit Oil	10	11
Merland	03	—
Mill CR	04	05½
N Rich	$01½	$2
N Cont	06¾	07¾
New Ridge	04¼	05
Nuco	04	04½
Ranchmen's	04¼	04¾
Renfrew	05	06
Sastex	01	03
Sage	72	80
Share	02½	03
Silver City	02½	—
T Field	01	01¾
Turner Val	4	—
W. Warn	05	07½

ÉCONOMIE — FINANCE

L'activité boursière

Les mines d'or de nouveau en vedette

Sixième séance consécutive de baisse à Wall Street. Comme la semaine dernière, les mines d'or ont évolué indépendemment et repris leur mouvement ascendant sous l'influence d'une vive reprise de l'or à Londres. Homestake et McIntyre-Porcupine ont grimpé d'un point et Dome Mines d'une fraction. D'autre part, Polaroid a glissé d'environ 3 points, Texas Instruments de 2 points environ et Zenith de plus d'un point. Youngstown Sheet a reculé de plus d'un point et les autres aciéries importantes ont essuyé des pertes fractionnaires. Les automoteurs étaient inchangés ou modérément en baisse.

Le ton a été également faible à Montréal, sauf que les mines d'or ont suivi la reprise qui s'est de nouveau dessinée sur toutes les autres places. L'indice du groupe a monté de 1.99 point. Les banques ont conservé une certaine fermeté, mais tous les autres groupes ont fléchi. Industrial Acceptance et Banque Canadienne ont perdu 1/2 point et Shawinigan et Banque de Commerce 1/4 point. Abitibi et St. Lawrence Corp. ont avancé de 1/8. Aluminium a glissé de 1/4, mais Hollinger a bondi de 1/4, Dome de 1/8 et Noranda de 3/8.

A Toronto, l'indice des mines d'or a haussé de 1.99 point. L'or en barre canadien n'a pas conservé sa cote d'ouverture, mais il était plus haut qu'en fermeture de vendredi. La plupart des mines d'or ont monté à la suite de Hollinger qui a grimpé de 1¾ point. McIntyre a avancé de ¾ de point, Campbell Red Lake de ⅝ et Dome et Giant Yellowknife de ½ point. Aux métaux, Noranda a monté de ⅝ de point, mais Nickel et Labrador ont fléchi de ¼ de point.

Nouvel accès de fièvre sur le marché de l'or à Paris. Quant aux autres compartiments, l'allure générale du marché est bonne. Les affaires sont moins insignifiantes qu'on ne le craignait et des progrès sont observés dans la plupart des compartiments de valeurs françaises. L'or a repris son mouvement ascensionnel, mais l'on ne saurait dire que la physionomie du marché fasse beaucoup de cas de ces mouvements.

Dividendes

Consolidated Discovery Yellowknife Mines Ltd., 12 cents l'action, 1er décembre, inscription 10 novembre.

Cosmos Imperial Mills Ltd., 17½ cents l'action, 15 novembre, inscription 31 octobre.

Hamilton Cotton Co. Ltd., $1.25 l'action privilégiée, 5%, 15 février 1961, inscription 6 février 1961; 22½ cents l'action ordinaire, 1er décembre, inscription 10 novembre.

Levy Industries Ltd., 35 cents l'action privilégiée, 15 novembre, inscription 1er novembre.

Massey-Ferguson Ltd., 10 cents l'action ordinaire, 15 décembre, inscription 11 novembre.

Pato Consolidated Gold Dredging Ltd., 10 cents l'action, 2 décembre, inscription 10 novembre.

Placer Development Ltd., 30 cents l'action, 9 décembre, inscription 18 novembre; 15 cents l'action, 17 mars 1961, inscription 24 février 1961.

United Corporation, 27 cents l'action "A", 20 cents l'action "B" et 37 cents l'action privilégiée 5%, 15 novembre, inscription 31 octobre.

Simpsons Ltd., 17½ cents l'action, 15 décembre, inscription 15 novembre.

Western Canada Breweries Ltd., 30 cents l'action, 1er décembre, inscription 31 octobre.

The Jockey Club Ltd., 5 cents l'action ordinaire, 15 décembre, inscription 30 novembre; 15 cents l'action privilégiée 6% et 13¾ cents l'action privilégiée 5½%, 14 janvier, inscription 30 décembre.

A New York

Une filiale de la Banque de Paris et des Pays-Bas

NEW YORK. (AFP) — La Banque de Paris et des Pays-Bas ouvrira jeudi prochain une filiale à New York. Cet établissement qui portera le nom de "Parisbas Corporation" aura un capital initial de douze millions de dollars, ce qui en fera une banque d'affaires relativement importante à Wall Street.

On croit savoir dans les milieux financiers de New York qu'elle s'efforcera d'effectuer des affaires pour son propre compte, en plaçant des titres européens sur le marché américain et en participant au lancement de nouvelles valeurs américaines tant sur le marché des Etats-Unis qu'en Europe.

La "Parisbas Corporation" aura pour président M. Robert Craft, vice-président de la "Chase International Corporation", filiale pour les investissements étrangers de la "Chase Manhattan Bank".

Le conseil d'administration comprendra en outre MM. Jean Reyre et Henri Deroy, respectivement président et vice-président de la Banque de Paris et des Pays-Bas, Bernard de Margerie et Christian Cardin, qui assument des postes de direction dans cet établissement.

L'annonce de l'ouverture à New York d'une filiale de la Banque de Paris et des Pays-Bas a provoqué une surprise à Wall Street, étant donné le rôle important joué sur cette place par Lazard Frères and Co., dont la société parente, Lazard Frères et Compagnie, est un des principaux actionnaires de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Production minérale du Québec en août

QUEBEC. — Les expéditions d'amiante, d'or, d'argent, de chaux et de ciment, par les producteurs de la province de Québec, ont été beaucoup plus élevées en août 1960 que durant le même mois de l'an passé. Celle des produits d'argile ont par contre été un peu plus faibles qu'en août 1959.

C'est ce que révèle un bulletin statistique sur la production minérale de la province, dont l'honorable Paul W. Earl, ministre des Mines, a autorisé l'émission.

La même publication permet aussi de voir que, comparativement au mois précédent, l'amiante, les produits d'argile et le ciment ont enregistré une hausse considérable, l'or, une hausse plus faible mais appréciable et la chaux une légère hausse, durant le mois d'août, tandis que l'argent s'est maintenue à peu près au même niveau.

Les totaux cumulatifs, pour les huit premiers mois de 1960, accusent les augmentations et diminutions suivantes, par rapport à la période correspondante de 1959: l'amiante a monté de 6 pour cent, l'or de 4 pour cent, l'argent de 11 pour cent et la chaux de 1 pour cent; les produits d'argile ont baissé de 18 pour cent et le ciment de 5 pour cent.

Rendement des valeurs à dividende

	Taux	Prix	Rend.
Abitibi	1 70	38	4 47
Alcoma Steel	1 70	32	5 31
Aluminium	60	20	2 00
Anglo C Pulp	2 00	44	4 54
Argus	1.00	28	3.57
Asbestos	1 00	26	3 84
Atlas Steel	1 00	21	4 76
Bell Tel	2 20	46	4 78
B.A. Oil	1 00	28	3 57
B.C. Forest	35	10	3 50
B.C. Power	1 40	32	4 37
BC Phone	2 20	45	4 88
Bdg Products	1 00	32	3 12
C & D Sugar	1 00	31	3 22
C. Cement	1 00	24	4 16
Can. Iron	1 00	16	6 25
Can. Malting	2 00	57	3 50
C. Steamship	1 40	40	3 50
C. Breweries	1 50	58	2.94
C. Bronze	1 50	20	7 50
C. Celanese	1 00	20	5 00
C. Industries	40	15	2 66
Can. Oil	80	20	4 00
C. Pacific R.	3 50	22	6 81
Can. Vickers	60	14	4 28
Can Westing	1 00	26	3 77
Comb. Enter	60	9	6 66
Colns. Paper	1 60	39	4 10
Con. Gas	33½	14	2 39
C Eel Lec	50	19	2 63
Cr Zeller Can.	2 80	45	6 22
Dist. Seagrams	1 20	29	4 13
Dom. Bridge	80	16	5 00
Dom. Corset	1 00	15	6 66
D. Foundries	1 40	40	3 50
Dom. Eng.	1 00	17	5 88
Dome Glass	2 00	71	2 81
Dom. Oilcloth	1 60	23	6 95
Dom. Steel	80	18	4 00
Dom. Stores	1 25	61	2 04
Dom. Tar	60	13	4 61
Dom. Textile	60	09	6 66
Donohue	80	18	3 75
Dow Brewery	1 50	45	3 33
Du Pont	80	20	3 00
Fam. Players	3 50	19	7 89
Foundation	50	9	5 55
Fraser	1 20	28	4 41
Gat. Power	1 60	36	4 44
D. Dynamics	2 00	36	5 55
G. R. Wares	50	9	5 55
Great Lakes	1 80	40	4 00
H. Smith	1 20	36	3 33
Imp Dpc A	50	9	5 55
Imp. Tobacco	67½	13	5 62
Int. Paper	3 00	89	3 37
Imp. Oil	1 20	32	3 75
Jamaica	90	20	3 00
Labatt	1 26	29	4 13
Laura Secord	1 00	15	6 66
Lewis Bros.	60	9	6 66
Lowney	1 00	25	3 84
Maclaren	2 00	80	2 50
Macmillan	60	15	4 00
Massey Ferg.	40	9	4 44
M. & O. Paper	1 80	28	6 42
Molson A	90	22	4 09
Molson B	90	22	4 09
Mont. Loco	1 00	14	7 14
Mont. Trust	1 40	46	3 04
Nat. Trust	1 60	51	3 13
Ont. Steel	1 00	19	5 26
Ogilvie	2 00	44	4 54
Page Hershey	90	24	3.75
Power River	60	18	3 33
Power Corp.	1 20	45	2 66
Penmans	2 00	30	6 66
Price Bros.	2 00	38	5 26
Prov. Transp.	1 00	13	7 69
Quebec Power	1 60	38	4 21
Quebec Tel.	80	31	2 90
Roland Paper	1 00	37	2 70
Royalite	08	7	5 14
St. Law. Corp.	1 60	17	4 70
Sher. Williams	1 80	46	4 18
Simpson's	70	27	2 59
Southam	80	22	3 63
S. C. Power	1 60	58	2 75
Texaco Can	1 60	50	3 20
Texaco Can.	1 80	48	3 33
Union Gas	40	15	2 66
Walker	40	35	1.14
Weston	60	37	1 62
Weston Prod.	60	34	1 76
Zellers	1 20	35	3 42
BANQUES			
Canadienne	1 60	52	3 07
Commerce	1 00	53	1 88
Impériale	1 80	59	3 05
Montréal	1 80	54	3 33
Nouv.-Ecosse	2 20	60	3 66
Provinciale	1 20	39	3 07
Royale	2 10	60	3 38
Tor.-Dom.	1 90	53	3 58
MINES			
C. Smellers	80	22	3 63
Dome	70	26	2 69
Falconbridge	1 20	34	3 53
Hollinger	24	19	1.26
Hudson Bay	3 00	47	6 38
Kerr Addison	80	13	6 15
Int. Utilities	40	36	1 11
McIntyre	1 00	27	3 70

Informations boursières

Nouvelle inscription

CRANE CO. — On pourra transiger sur la Bourse de Montréal, à l'ouverture de cette dernière, mercredi matin, le 26 octobre 1960, sur les actions de Crane Co., qui viennent d'être admises sur la liste des valeurs de ce marché. Leur symbole sur le téléscripteur sera CRAN.

Cette institution a son siège social à Chicago, et elle fut incorporée en vertu des lois de l'Illinois, le 15 février 1865. Il y a 3,500,000 actions ordinaires autorisées, d'une valeur au pair de $25.00 chacune, dont 1,506,380 sont émises et en circulation. Il a été inscrit, sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, 1,756,220 actions ordinaires, dont 100,000 sont détenues dans le trésor de l'entreprise et 149,840 sont réservées pour fins d'émission en vertu du plan restrictif d'options sur des actions de la compagnie. C'est la Montreal Trust Co, qui agira comme agent de transfert des actions de Crane Co dans notre pays et c'est la Royal Trust qui agira comme régistraire pour les dites actions au Canada.

Renseignements généraux

Aluminum Company of Canada Limite' — a avisé la Bourse de Montréal, par l'intermédiaire de son agent de transfert, qu'il y avait entre les mains du public, le 19 octobre, 416,839 actions de premier privilège, rachetables, amortissables, 4% cumulatif.

Canada Malting Co. Limited — a notifié la Bourse de Montréal, par l'intermédiaire de son agent de transfert, qu'il a été procédé à l'annulation de 261 actions privilégiées rachetées par l'entreprise. Il en reste donc maintenant, 153,916 en cours.

Ford Motor Company — a annoncé à la Bourse de Montréal qu'il a été émis 200 actions à la suite de l'exercice d'options en vertu du plan de 1955 ; d'où un total de 16,707,-114 actions en cours.

St-Lawrence Corporation Limited — a avisé la Bourse de Montréal qu'il a été procédé au désenrégistrement de 20 actions privilégiées, 5% série "A" ; il n'en reste donc plus que 132,802 entre les mains du public.

Shawinigan Water & Power Company — a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'il vient d'être émis 210 actions en vertu du plan d'achat en faveur de ses employés, d'où un total de 7,827,335 actions en circulation le 19 octobre 1960.

Finances municipales

St-Jean

La cité de St-Jean, comté de St-Jean, a vendu $563,000 d'obligations en séries, le 17 octobre. La meilleure des 9 soumissions provenait de Crédit Interprovincial Ltée, qui offrait 97.26 pour $563,000 de titres à 5% 1961-75. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.3509%. L'emprunt comporte un solde de $170,500 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 5 ans.

C'est en décembre 1958 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $55,000 de titres à 5% séries 10 ans, au prix de 96.62. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.524%.

Datées du 1er novembre 1960, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er novembre 1961 au 1er novembre 1975 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er novembre 1968. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mai et 1er novembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements nos 546 et 593, l'emprunt est contracté pour des travaux de pavage, d'agrandissement et de transformation à l'usine de filtration et achat d'équipement.

L'évaluation imposable de la cité, pour 1960, s'élève à $38,-378,610 y compris $11,563,650 pour les compagnies. Le 31 décembre 1959, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $1,550,000 dont $257,365.55 pour les services publics. L'an passé, la population de la municipalité était de 27,500 âmes.

Gatineau

La ville de Gatineau, comté de Papineau, a vendu $289,000 d'obligations en séries, le 17 octobre. Un syndicat formé de Banque Provinciale du Canada, Crédit Québec, Inc, Bélanger, Inc., et Placements Capital, a payé 97.10 pour $84,000 de titres à 5% 1961-70 et $205,000 à 5½% 1971-75. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.7659%.. L'emprunt comporte un solde de $141,500 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de quinze ans.

C'est en juin dernier que la corporation avait fait sa transaction antérieur sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $475,500 de titres à 5½-6% séries 20 ans, au prix de 97.27. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.236%.

Datées du 1er novembre 1960, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er novembre 1961 au 1er novembre 1975 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er novembre 1968. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mai et 1er novembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec et au bureau principal de la même banque à Toronto et à Ottawa. Autorisé par les règlements nos 181 et 182, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc et d'égouts.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1961, s'élève à $20,-000,000, y compris $5,857,142 pour les compagnies. Le 31 décembre 1959, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $2,384,000. Cette dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $2,-384,000. Cette dette n'inclut pas les émissions de $156,000 et $475,500 datées du 1er mars et 1er juillet 1960, respectivement. En 1960, la population de la municipalité est de 12,200 âmes.

Nombre d'universités, dans diverses parties du monde, organisent des cours de vacances à l'intention des étrangers. **Vacances à l'étranger**, une publication de l'Unesco contenant une liste détaillée de 1,500 programmes de cours dans 75 pays différents, est vendue au Canada par l'Imprimeur de la Reine, Ottawa.

L'activité industrielle

Après un important recul en juillet, l'indice de la production remonte en août

OTTAWA. — L'indice désaisonnalisé de la production industrielle au Canada a quelque peu avancé (0.6 p. 100) en août, après un recul important en juillet. Des augmentations de 0.6 p. 100 de la fabrication et de 5.6 p. 100 des services d'électricité et de gaz ont plus que contrebalancé la diminution de 2.5 p. 100 marquée par la production minière.

La production des biens non durables n'a presque pas changé, car les mouvements des sous-groupes de cette industrie se sont contrebalancés et ont été généralement de peu de vigueur. Après une diminution extraordinaire sensible en juillet, les produits du tabac ont manqué une bonne avance. La production de textiles a encore diminué (3 p. 100). Mais les articles en cuir ont continué à progresser (3 p. 100). Les dérivés du pétrole et du charbon ont avancé de 1 p. 100, tandis que les produits chimiques et parachimiques ont reculé de la même proportion.

La production de biens durables a progressé de 1.6 p. 100, cinq des six principaux groupes contribuant à l'avance. Les produits du fer et de l'acier et les produits des minéraux non métalliques ont respectivement augmenté de 3 p. 100, tandis que le matériel de transport, les produits des métaux non ferreux et les appareils et fournitures électriques ont signalé des avances de 1 p. 100. Les articles en bois ont reculé de moins de 1 p. 100.

Les trois principaux groupes du domaine minier ont reculé en août, soit 2 p. 100 pour l'extraction des métaux et 3 p. 100 respectivement pour l'extraction des non-métalliques et des combustibles. Les combustibles ont reculé pour le troisième mois de suite, la baisse d'août étant due à une production bien moindre de houille. Le recul des non-métalliques est surtout attribuable à une diminution de 3 p. 100 de l'extraction de l'amiante. La diminution marquée par l'extraction des métaux est due avant tout à la diminution continuelle accusée par les autres métaux, y compris l'uranium.

Marché hors bourse

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc.)

Section industrielle et financière

Alberta Nat. Gas	15	15½
Anglo Tel "A"	35½	36½
Argon Welding	4¼	4¾
Banque d'Economie	43	—
Banque d'Epargne	58	—
Brinco	1¾	2
Cdn Delhi	3½	3¾
Corp. d'Expansion	10¾	—
Crown Life	200	215
Dupuis priv	14	17
Great West Life	338	350
Hudson Bay C	20½	21½
Imp Cheminals	9¾	10¼
La Prévoyance	83	88
La Sauvegarde	80	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	63	—
London Life	176	130
Maritime Telephone	17½	18
Pacific Gas Transm.	14	14½
Pouv. Bas St-L. Priv	16	18
Québec-Tel. 5% priv.	18½	19¼
Soc. d'Administration	115	124
Sovereign	175	190
Trust Général	15	16
Velock (unité)	10	13
Westcoast Tr	14	14½

Section minière

par G. E. LESLIE & CO.

	Ach.	Ven.
Aconis	.25	.35
Aconis vte	.20	.23
Alsab	—	.20
Amal Mining	.10	.20
Arnora	—	.62
Assoc. Develop.	.02	.04
Atlas Chip	.02	.04
Bald Mountain	.04	.06
Big Nell	.15	.20
Black Haks	.18	.23
Bracenac	.07	.09
Brosnan	.08	.10
Can. Javelin	7.75	8.25
Copper Stream	—	.50
Basson	.25	—
Dauphin	.10	.15
Franksin	—	.20
Ghislau	.60	.70
Gibson	.04	.08
Glencona	.00¼	.00¾
Hastings	.55	.65
Hull Iron	.70	.80
Imperial Minerasi	.05	.10
Lake Super Iron	.20	.30
Independant Asb	.05	.08
Kenmac	.01	.03
Lake Chib	—	.10
Lun Echo	.20	.23
Main Oka	.50	.60
Marpic	.02	.04
Martin Bird	.03	.05
Mattagami Expl.	.06	.10
Miller Copper	.03	.05
National Mal.	.25	.29
Nipiron	.09	.12
North Matagami	.10	.15
Oklend	.03	.05
Olympia	.26	.21
Pascalis	.14	.18
Pine Point	10.25	10.75
Quedon	—	.05
Quejo	.02	.04
Rand Malartic	.03	.06
Satcon	—	1.10
Sheraton	—	.45
St Helen	.07	.12
St Jude	.02	.05
Scott Chib	.01	.02
Starlight	.01½	.02½
Tarpoint	.01	.02
Valmonk	.06	.10
Wm Leys	.02	.05
Young Dave	.18	.21

FONDS MUTUELS

(A. M. Kidder & Co. Inc.)

xAmerican Bus

Marchés commerciaux

Marché du poisson

Prix au courtier au grossiste (en cents par livre au wagon)

Poisson frais :

Filet d'aiglefin	40
Filet de sole	45
Filet de morue	30
Aiglefin entier	22
Morue entière	26
Saumon Atlantique entier	1.15
Saumon Pacifique entier	.85

Poisson gelé, fumé ou salé :

Saumon Cohoe rouge entier	.86
Saumon Silver Bright entier	.57
Omble arctique	1.05
Truite de Pacifique entière	.57
Eperlan extra entier	.40
Eperlan No 1 entier	.25
Eperlan moyen entier	.15
Fletan entier	.40
Filet de morue fumé	.35
Hareng gelé	.12
Hareng fumé	.25
Hareng salé	.25
Haddock	.38
Turbot salé	.25

Crustacés :

Crevettes blanches (15/20)	1.30
Crevettes blanches (21/25)	1.25
Crevettes blanches (26/30)	1.20
Homard vivant (1 liv.)	1.00
Homard vivant (1¼ liv.)	1.20
Homard vivant (1¼-2¼ liv.)	1.40

Mollusques :

Huitres Malpèque (choix	29.00
Huitres Malpèques, (stand)	20.00
Huitres Bras d'Or (choix)	25.00
Huitres Bras d'Or (stand)	19.00
Huitres amér. en vrac (choix)	10.25
Huitres amér. en vrac (stand)	9.25

Fruits et légumes

Prix payés par les marchands de légumes en gros au Marché Central jusqu'à 7 hrs a.m. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 306, est rue Craig, Montréal.

POMMES : McIntosh 1.75-2.25. Lobo & Cortland 1.50-2.00, tombées 1.00-1.25, Wolf River 1.50, Fameuse 1.25, Wealthy 1.25-1.50 le minot. (Approvisionnements environ 1200 minots).

AIL : 35-40¢ la tresse.

BETTERAVES : 30-35¢ la doz de pqts, 75-1.00/50 lb.

CAROTTES : 35¢ la doz de pqts, 75-1.00/50 lb.

CELERI : 1.50-1.60 le cageot.

CHICOREE et ESCAROLE : 75-1.00 le cageot.

CITROUILLES : 1.00-2.50, squash 2.00-2.50 la doz. suivant la grosseur, pepper squash 2.00 le minot.

CHOUX : 60-65¢/50 lb. savoy ou rouges 1.00, choux chinois 1.00 la douz., choux de Bruxelles 3.50-6.00 32 pintes.

CHOUX-FLEURS : 2.00-2.50 la douz.

EPINARDS : 90-1.00 le minot, 2.00/12 cellos de 1 lb.

NAVETS : No 1, 90-1.00, No 2, 75¢/50 lb.

OIGNONS : 60-65¢ la douz. de pqts, jaunes 1.25-1.50, rouges 1.50 50 lb.

PANAIS : 1.75-2.00 le minot.

PATATES : No 1, 1.50-1.60, No 2, ou de terre noire 17.30-1.35/75 lb. (environ 800 sacs).

PERSIL : 40-50¢ la doz de pqts.

POIREAUX : de 35 à 75¢ la doz suivant la grosseur.

RADIS : 45-50¢ la doz de pqts.

SALSIFIS : 1.00 la doz de pqts.

SARRIETTE : 50¢ la doz de pqts.

TOMATES : 1.75-2.25 la boîte.

La cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme :

Avoine :

	Haut	Bas	Clôt.
Oct.	83½	82¾	83
Déc.	79¼	79¼	79¼
Mai	78¾	78½	78½
Juil.	78¼	77⅞	77⅞

Orge :

Oct.	1 06	1 04⅝	1 04⅜
Déc.	98⅞	98⅝	98⅝
Mai	99¼	99	99¼
Juil.	—	—	98¼

Lin :

Oct.	2 97⅛	2 94⅞	2 94⅞
Déc.	2 90¼	2 87	2 87
Mai	2 94⅜	2 91⅝	2 91⅜
Juil.	2 91⅞	2 89	2 89

Seigle :

Oct.	1 03⅜	1 01⅜	1 01⅜
Déc.	1 03¼	1 03¼	1 02⅞
Mai	1 06⅜	1 05⅛	1 05⅛
Juil.	—	—	1 07½

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 83 ; ex 3 cw 80¾ ; 3 cw 80⅛ ; ex 1 fourragère 80¼ ; 1 fourragère 78¼ ; 2 fourragère 75¼ ; 3 fourragère 72¼ ; fourragère mélangée 51.

Orge : 1 et 2 cw 6 rangs 1.04¾ ; 1 et 2 cw 2-rangs 1.04⅜ ; 3 cw 6-rangs 1.02¾ ; 3 cw 2-rangs 1.01⅛ ; 2 fourragère 97¾ ; 3 fourragère 94¾.

Seigle : 1 et 2 cw 1.01⅜ ; 3 cw 96¾ ; 4 cw 79⅛ ; ergote 77⅛ ; sur voie 1.01⅜.

Lin : 1 cw 2.94⅛ ; 2 cw 2.89⅛ ; 3 cw 2.69⅜ ; sur voie 2.87.

Marché au comptoir :

LIN : Prix au comptoir (Street price), 10 cents de moins que l'option de décembre (Jas. Richardson & Sons).

CHICAGO

Blé :

	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	1 97¼	1 96⅜	1 96⅜
Mars	2 02¼	2 01½	2 01⅝
Mai	2 01½	2 01½	2 01¼-01
Juil.	1 90¼	1 88⅝	1 89⅛-¼
Sept.	1 92⅝	1 91¼	1 92⅛

Maïs :

Déc.	1 09⅜	1 08¾	1 08⅞-¾
Mars	1 14	1 13½	1 13⅜-½
Mai	1 16⅞	1 16⅛	1 16¼-⅛
Juil.	1 19	1 18½	1 18⅝

Avoine :

Déc.	64⅛	64¼	64¼-⅜
Mars	69	68½	68½
Mai	70¼	69¾	69¾
Juil.	68⅝	66	68½

Seigle :

Déc.	1 19¼	1 17½	1 17⅝-1⅛
Mars	1 24½	1 23½	1 23½
Mai	1 25½	1 24⅜	1 24⅜
Juil.	1 22½	1 22¼	1 22½

Fèves soya :

Nov.	2 18	2 16⅜	2 16⅝-1⅜
Jan.	2 22⅜	2 21¾	2 21⅝-¾
Mars	2 26¼	2 25¼	2 25⅞-¾
Mai	2 29½	2 28½	2 28⅝-½
Juil.	2 30⅝	2 29½	2 29⅝-½

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

Marché des oeufs

	(a) Prod	(b) Gros	(c) Détail
A extra gros	59	63.65	69-73
A-1 gros		73	69-73
A gros	57	62-64	67-71
A-1 moyens			64-68
A moyens	49	54-56	59-61
A petit	36	41-43	43-47
A petits	35-36	40-42	43-47
Catégorie B	36-38	42-44	...
Catégorie C	21	26-28	...

a) Producteurs — Prix payés par les grossistes aux centrales de campagne caisses de 30 doz.

b) Grossistes — Prix payés par les détaillants aux grossistes, cartons d'une douzaine, en vrac 3 cents de moins la douzaine.

c) Détaillants — Prix approximatifs aux consommateurs.

livres)

POULET A GRILLER

Vivant, 17 à 18 cents la livre.

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :

Québec No 1, frais, livré à Montréal

Prix payé par les grossistes aux producteurs (solides 56 livres)

Admissible, 93 pts	63¼
Admissible, 92 pts	63¼
Non admissible	63
Prix du demi-gros solide	63½

Prix payé par les détaillants aux grossistes, frais de crémerie, enveloppé, (pain d'une livre) 64½-65½

FROMAGE :

Prix payé par les grossistes (arrivages courants de fromage paraffiné livré à Montréal.

Québec blanc	31
Québec coloré	31

(a, b) centre de classification :

Prix de vente des grossistes

Québec blanc	32
Québec coloré	32½

LAITS CONCENTRES :

Poudre de lait écrémé

De pulvérisation Canada	.09 -.11½
Du cylindre Canada première catégorie sacs	.07¾-.10
Aliments du détail sacs	.07
Poudre de lait de beurre	.06½-.06¾
Poudre de petit lait	.04¾-.05
Lait évaporé, caisse 48/1/6	6.40
Crème douce, la livre	....
Caséine 30 mailles	22-23
de matière grasse	85-86

Bourse de Toronto

(séance de lundi)

(INDUSTRIELLES)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	2190	$ 37⅛	37¼	37¼
Acad Atl	100	$ 10¾	10¾	10¾
Acad Atl A	z55	$ 20	20	20
Acad Atl p	25	$ 93	93	93
Alta Dist	250	185	185	185
Alta Dst vt	100	155	155	155
Alta Gas	2135	$ 23	22¾	23
Alta Gas p	100	$105¾	105½	105¾
Alt Gas w	2874	720	703	705
Alz Cen	335	$ 16¼	16	16¼
Alz C p	z5	$ 53	53	53
Alz Cen wt	z50	400	400	400
Alzona	625	$ 32¼	32	32
Alumini	1650	$ 29½	28¾	29
Analog	100	470	470	470
Ang Flp pr	z10	$ 51½	51½	51½
Anthes A	z10	$ 27½	27½	27½
Argus	200	$ 28	27½	27½
Arzs 250pr	z50	$ 47¾	47¾	47¾
Ashdown B	z5	$ 11½	11½	11½
Atlas Steel	206	$ 20¼	20¼	20¼
Bk Mont	1260	$ 54¾	54	54¾
Bk NS	525	$ 60¼	60¼	60¼
Bath Pw A	z10	$ 43¾	43¾	43¾
Bath PwB	z10	$ 34¼	34¼	34¼
Beatty	413	$ 5¼	5¼	5¼
Beav Lmb	z50	$ 21¼	21¼	21¼
Bell Phon	2765	$ 46¾	46¼	46¼
Bowat pr	100	$ 47½	47½	47½
Bowt 5½p	30	$ 50¾	50	50¼
Bw Mers p	140	$ 42¾	42¾	42¾
Bowater	4298	$ 7⅜	7¼	7¼
Bowat r	4512	12	11	11
Brazil	7335	455	440	440
BA Oil	2865	$ 27	26¾	26¾
BCA 4p	1010	$ 77¼	77½	77¼
BCE 4¼ p	100	$ 40¼	40¼	40¼
BCE 4½p	110	$ 42¾	42¾	42¾
BCE 4¾ p	198	$ 91½	91½	91½
BCE 5p	345	$ 48¼	48	48¼
BC Forst	1500	$ 10½	10¼	10½
BC Pow	1651	$ 32	31¾	31¾
BC Phone	325	$ 46	45½	46
Brockville	400	$ 10¾	10¼	10¼
Brown	z50	$ 11¼	11¼	11¼
Bruck A	100	$ 8	8	8
Build Prod	70	$ 32	32	32
Burlington	z10	$ 13	13	13
Burns	1225	$ 13¾	13¾	13¾
Burrard A	z10	$ 7	7	7
Cal Pow	3485	$ 20	19¾	19¾
Cal P 5 pr	z5	$ 101	101	101
Can Bread	500	350	350	350
Can Cem	405	$ 24	24	24
C Cem pr	z15	$ 26¾	26¼	26¾
CI Fndry	130	$ 16	16	16
CI F 4¼	z20	$ 75½	75½	73½
Can Malt	25	56	56	56
C Pack A	50	$ 46½	46½	46½
C Pack B	z10	$ 44	44	44
Can Perm	195	$ 52	52	52
Can Pwr	1200	$ 90	90	90
CSL	100	$ 12	12	12
C Bk Com	369	$ 53¼	53	53
Cdn Brew	764	$ 38¼	37¾	38
C Br Alum	z25	$ 8¼	8¼	8¼
CBAL A w	z30	240	240	240
Cdn Can A	550	$ 13	12¾	12¾
C Cel 175 r	z20	$ 31¾	31¾	31¾
C Chem	755	$ 5¾	5¾	5¾
C Chem w	150	200	200	200
C Colries	1030	$ 6¼	6½	6½
C Colli pr	50	70	70	70
C Curt W	2350	100	90	90
C Dredge	z25	$ 12¼	12¼	12¼
C Fairbk A	z75	$ 9¾	9¾	9¾
CF Frod A	z30	$ 13½	13	13
CF Prod pr	130	$ 76	74	76
C Gas In p	500	490	475	480
CDN Ind G	650	395	395	395
CIL	310	$ 14½	14¾	14¾
Cdn Oil	225	$ 19½	19½	19½
CPR	4248	$ 21¼	21	21¼
Cdn Pet p	200	$ 7¾	7¾	7¾
Cdn Tire	z5	$ 34½	34½	34½
Cdn Tire A	z9	$ 34	34	34
CWN Gas	189	$ 16½	16½	16½
Chrysler	33	$ 34¼	34¼	34¼
Chrysler	100	$ 40	40	40
Cockshutt	z50	$ 13¾	13¾	13¾
Col Cell	200	395	390	395
Comb Ent	z50	$ 8¾	8¾	8¾
Conduits	210	$ 12	12	12
Con Gas	1150	$ 14¾	14¼	14¼
Con Gas A	20	$105	105	105
Con Gas B	20	$105	105	105
Corbv vt	585	$ 16¼	16¼	16¼
Cosmos	105	$ 11¼	11¼	11¼
Crain RL	165	$ 16¼	16¼	16¼
Cruish p	30	$100½	100¾	100½
Dist Seag	1700	$ 28¼	28¼	28¼
D Bridge	535	$ 16¼	16¼	16¼
D Dairies	100	$ 11¾	11¾	11¾
Dom El w	2225	180	180	180
D Fndry	838	$ 40½	40½	40½
D Fndry p	z10	$ 99	99	99
D Magnes	2475	$ 7	6¾	7
Dom Scot	25	$ 28	28	28
Dosco	200	$ 10¾	10¾	10¾
Dosc Stores	115	$ 60¼	60¼	60¼
Dom Tar	840	$ 13¼	13	13
Dom Text	330	$ 9	8¾	8¾
Dow Brew	30	$ 45	45	45
Emco	z25	$ 9	9	9
Fam Play	385	$ 19¾	19¾	19¾
Fed Fire	z2	$ 48	48	48
Fed Grain	200	$ 50	50	50
Ford US	90	$ 63½	63½	63½
Ford Com	190	$113	113	113
Fndtn	370	$ 9	9	9
Gatineau	100	$ 35¾	35¾	35¾
Gen Bake	300	$ 7	7	7
G Dev	1600	$ 12¼	12¼	12¼
G Dynam	50	$ 35¾	35¾	35¾
GMC	155	$ 41	41	41
GS Wares	z50	$ 8	8	8
Globe A	600	$ 11	11	11
Goodyear	15	$125	125	125
GL Paper	50	$ 38¼	38¼	38¼
GN Gas	500	100	90	90
GN Gas p	200	$125	100	125
GN Gs 2.80	150	$ 10	10	10
Gr Wpg G	z11	$ 9	9	9
Greyhd	125	$ 11¾	11¾	11¾
H Cotton	z30	$ 18½	18½	18½
Hardee	159	$ 10¼	10¼	10¼
Hard Carp	z25	$ 10½	10½	10½
Hi Tower	200	$ 10	10	10
Horn Pf	500	335	335	335
Imp Inv A	400	$ 9¾	9¾	9¾
Imp I 1.25	200	$ 20	20	20
Imp Life	50	$ 80	80	80
Imp Oil	1865	$ 32	31½	31½
Imp Tob	z125	$ 12¾	12¾	12¾
Imp Tb p	615	$ 5¾	5¾	5¾
Ind Accp	425	$ 40¾	40½	40¾
Alba Expl	500	4	4	4
Am-Larder	500	22	22	22
Amal Rare	500	7	7	7
Am Nephe	1000	43	43	43
Anacon	865	37	37	37
Anglo Hur	340	950	940	950
Ansil	1214	10	9	10
Area	2000	70	69	70
Arjon	3000	9	8½	8½
A Arcadia	7400	42	37	39
All C Cop	1200	127	125	127
Atlas Yk	1000	8	8	8
Atlin-Ruf	6000	8	7½	7½
Aumacho	4000	8½	8	8
Aumaque	6000	7¼	6½	6½
Aunor	2000	315	305	310
Bankeno	566	26	26	26
Bankfield	500	10½	10½	10½
Barnat	31350	182	175	180
Bary Exp	1500	38½	38	38
Bas Mets	2350	10	10	10
Baska	57500	12	9½	11
B-Duq	2000	12	12	12
Belcher	9000	47	47	47
Bethlm	500	50	50	50
Bevcon	98000	13¾	13	13½
Bibis	6000	6	6	6
Bircroft	1233	45½	45	45
Bidcop	12500	61	60½	60¾
Bordulac	9500	7½	7½	7½
Bralorne	7990	660	625	640
Brul Reef	7900	31	29½	30
Brunswck	200	295	290	290
Buffa l	14500	8	7½	7½
Buff Ank	3400	160	148	150
Cmp Chb	13812	610	590	595
Cp Chib w	8800	210	195	195
Camp RL	2305	$ 17	16½	16¾
C Tngstn	3850	145	135	138
Cdn Astor	3500	7	6	7
C Dyno	2562	55	55	55
C Marlet	13200	43	40	41
C N Inca	3000	10½	10	10½
Cdn NW	666	17	17	17
Cdn Thr	1000	5	5	5
Cn-Erin	5500	54	53	53
Captain	500	7	7	7
Cariboo	1500	101	100	101
Caslar	1870	$ 13	12¾	13⅛
Cent Pat	2075	98	96	98
Cnt Pore	28700	16	14	15
Chesk Ir	1000	3	3	3
Chester	8100	37	35	35
Chib-Kay	500	12	12	12
Chib M	900	54	54	54
Chimo	4000	46	43	43
Chrom	600	450	450	450
Cch Will	20900	385	370	380
Coin Lake	7000	16½	15½	16
Comb Met	500	23	23	23
C Belekno	2000	4½	4½	4½
C Beta G	1167	5	5	5
C Callinan	3500	7	6¼	7
C C Cad	13500	4	3½	4
C Disev	11350	375	365	375
CG Arrw	36800	46	41	44
C Hllwll	5400	41	30½	40
C Marbn	11000	55	53	54
C Marcus	4479	80	74	74
Con M S	1494	$17½	17½	17½
C Mosher	21600	244	225	230
C Negus	2000	13	12½	12½
C Northld	2400	25	25	25
C Red Pop	2500	7	5½	5½
C Sannrm	1072	7	7	7
Conwest	200	310	310	310
Cop Corp	10700	14½	14	14
Cop-Man	4000	9	8	8
Coulee	3917	34	32	32
Craigmt	200	540	540	540
Crestaur	500	9	9	9
Croinor	500	9½	9½	9½
Crowpat	12500	10½	10	10½
Cusco	1000	4½	4½	4½
Daering	500	10	10	10
D'Aragon	2000	21	20½	20½
D Horn	1000	23	23	23
Delnite	3052	32	30	32
Denison	3052	980	965	970
Dickensn	33302	330	305	320
Dome	5745	$26¾	25¾	26
Donalda	3000	7	7	7
East Mal	130725	166	155	160
East Sull	2600	160	157	160
Elder	3200	112	108	108
Eldrich	4000	12	11½	12
El Sol	2000	5	5	5
Eureka	10000	18	17	17
Falcon	585	$ 33½	32½	32½
Faraday	7500	97	93	97
Fatima	2500	38	35	35
Francoeur	500	5	5	5
Gaitwin	5500	6	6	6
Geco Mines	500	$ 17	17	17
Genex	3000	11½	11	11
Gian YK	21738	$ 13½	12¾	13
Glacier	1000	17	17	17
GF Ming	43000	23	22	24
Goldray	28234	21	19	19
Grandroy	4000	13	12	13
Grandue	500	105	105	105
Gulch	1500	5	5	5
Gunnar	49.85	765	750	760
Hallnor	100	175	175	175
Hd Rock	10900	16	15	15
Har-Min	17500	6½	6	6
Hasaga	1100	18	18	18
H of Lakes	500	6½	6½	6½
Headway	500	31	31	31
Heath	2000	3½	3½	3½
High Bell	1101	132	132	132
Hollinger	520	$ 21¾	21	21½
Hoyle	400	400	390	390
Hud Bay	571	$ 45	44½	44½
H Pam	8000	10	8½	8½
Hydra Ex	4225	28	28	28
Inspiration	500	30½	30½	30½
Int Mols	1000	5	5	5
Int Nickel	144	$ 49	48¾	48¾
Irish Cop	1300	74	73	74
Iso	7250	40	33	33
J Waite	3300	28	25	27
Jacobus	3850	93	90	91
Jaye Expl	62000	13	12½	12½
Jellicoe	9750	7	7	7
Joburke	20000	11	10	11
Jonsmith	2000	10	10	10
Jowsey	1400	28	28	28
Kerr Add	13082	$ 14½	13½	13½
Kilembe	460	202	200	200
Kilem C w	3000	2	2	2
Kopan	24500	33	31	33
Labrador	400	$ 17	17½	17½
L Dufault	5400	43	40	40
Lake Lin	11500	9½	9	9
L Osu	5000	21	20	20
L Shore	1250	490	465	465
La Luz	900	300	295	295
Lamaque	4320	400	375	385
Langis	2000	64	62	64
Latin Am	12610	38	32	32
Leitch	19700	180	153	153
Lencourt	1000	6	6	6
Lexindin	3800	3½	3	3½
LL Lac	16000	210	195	200
Lorado	3300	58	57	57
Lorado w	2200	8	7	7
Louviet	4000	6	6	6
Macassa	6950	305	290	300
Macdon	1500	17	17	17
Macfie	6000	5	4½	5
MacLebd	10800	118	114	114
Madsen	19800	320	305	320
Malartic	4000	88	85	85
Maralgo	1275	9	9	9
Marboy	5600	36	33	36
Marcon	2500	6½	6	6
Maritime	8000	63	60	60
Martin	20300	35	32	32
Maybrun	1500	7	7	7
McIntyre	1090	$ 28½	26¾	26¾
McKen	11850	22	19	20
McMar	1000	7½	7½	7½
McWat	500	31	31	31
Mercury	1000	52	52	52
Meta Uran	5000	8½	8	8
Midrim	3200	39	37	39
Min Corp	1050	$ 11½	11½	11½
Min-Ore	5000	5	4½	5½
Monpas	69800	100	93	93
Mt Wrigh	15925	58	57	57
Multi-M	2500	28	27	27
Murray M	22200	45	42	44
Nat Expl	500	3½	3½	3½
Nealon	1000	5	5	5
Nello	500	10	10	10
Nes Lab	1000	10	10	10
New Alzer	500	5½	5½	5½
New Ath	2380	26	26	26
New Bid	1500	6	6	6
New Cal	1800	34	33	34
New Hsco	3900	48	46½	47
N Kelore	3500	9	9	9
Nwlund	1100	14	14	14
N Man	1000	21	21	21
N Mylam	9700	53	49	49
Nckel MS	1280	41	40	41
Nck Rim	100	30	30	30
Nipissing	2110	77	77	77
Nisto	1000	4	4	4
Nor Acme	2000	13	13	13
Noranda	1720	$ 40¾	39¼	39¼
Norbeau	3000	54	50	50
Norgold	2000	4½	4½	4½
Northrc	3500	80	80	80
Nrmental	100	270	270	270
Norsyne	500	6½	6¼	6½
N Cldstm	1325	83	83	83
Nrthgat	3822	39	37	39
N Gldcrt	500	21	21	21
N Rank	1630	40½	40	40
Nrn Lts wts	650	34½	34	34
Nudul	4500	14	12	14
Obaska	2000	9	9	9
O'Brien	1356	58	56	58
O'Leary	18000	15	13	13
Opemska	3175	570	560	560
Orchan	1400	142	141	141
Ormsby	1500	23	23	23
Pac Nckel	1200	57	56	56
Pamour	12400	90	85	88
Patin wts	100	12	12	12
Pato	850	310	285	285
Paymast	18000	21	19	20
Pce Expl	5500	17	16	16½
Perron	1100	14	14	14
Pek Crw	4345	78	75	75
Placer	400	$ 13	13	13
Prston	200	480	480	480
Pros Air	78600	174	153	153
Purdex	100	560	560	560
Que Chib	1800	15	15	15
Que Cop	6500	6	5½	5½
Que Lab	2000	3	3	3
Que Lith	100	205	205	205
Q Metal	3020	67	65	65
Qunsion	12000	18	17	17½
Quemont	1325	855	840	850
Radiore	3500	42	48	48
Rayrock	2000	52	51	51
Realm	1300	25	24	24
Reeves	300	190	185	185
Rexspar	15160	20	21	19
Rio Algm	1452	770	755	755
Rio Rup	4000	6½	4½	6½
Roche	15000	12	11	11
Rockwin	500	18	18	18
Rowan Cn	6200	6½	6	6½
Rymor	32100	29	26	27
San Ant	6333	142	130	139
Sand Riv	3800	6½	6½	6½
Satellite	2000	18	18	18
Sherritt	4485	325	310	310
Sigma	800	440	425	435
Sil Miller	3839	28	28	28
Siscoe	39435	112	103	112
Starratt	9500	5	5	5
Steep R	5670	655	640	645
Sturgeon	6000	19½	19	19
Sullivan	3700	160	155	158
Sunburst	21062	20	18	18
Sylvanite	4650	24	22	24
Taurcanis	1600	55	53	55
Thomps vt	6000	11	11	11
Teck-H	**7100**	**190**	**184**	**184**
Thom L	900	56	56	56
Tombill	6500	38	37	38
Torbrit	1000	26	26	26
Utl Shaw	6000	11	11	11
U Mining	3000	20½	20	20
U Asbesto	2300	355	343	350
Un Keno	7660	700	695	695
Un Fort	3000	14½	14	14
Upp Can	27000	125	117	120
Vandoo	1000	3½	3½	3½
Ventures	2991	$ 24¼	24¼	24¼
Vespar	1800	30	29½	30
Violam	7800	105	103	103
Waite Am	950	890	880	885
Wasamac	1901	80	80	80
Willroy	12924	124	118	121
Will rts	1200	45	43	43
Wiltsey	18000	10½	10

LES TRIBUNAUX

L'enquête de l'agent Muselle remise

SAINT-JEROME, (spécial à LA PRESSE) — L'enquête préliminaire de l'agent Richard Muselle, de la police de la route provinciale, qui devait avoir lieu hier matin, à Saint-Jérôme, a été ajournée à nouveau par le juge de Martigny.

C'est vendredi que le jeune policier reviendra en cour, à nouveau devant le juge Omer Côté, qui avait présidé sa comparution, vendredi dernier.

L'enquête des deux autres prévenus, Réal Desjardins et Maurice Jacques, a d'autre part été ajournée au 31.

Me Gérard Hébert, C.R., qui avait obtenu la libération provisoire de ce dernier sous un cautionnement de $950, a de nouveau fait une demande pour faire libérer provisoirement Muselle et Desjardins.

Et, après une brève discussion, la garantie exigée par le tribunal devait être fixée à deux mille dollars.

Selon certaines sources fiables, on le sait, l'agent de la route aurait lui-même conduit Desjardins et un autre camionneur en face d'un entrepôt de la British American Oil, à Ivry, quelques minutes avant qu'ils commettent effectivement un vol de $10,299.

Il avait plus tard été appréhendé à Saint-Elzéar de Laval, alors qu'il se présentait apparemment à cet endroit pour encaisser sa "part" du butin.

Le bill des droits de l'homme invoqué en cour pour tenter de faire libérer les frères Holmes

Le bill de droits de l'homme, adopté au cours de la dernière session fédérale, pour consacrer certains droits essentiels des citoyens, a été invoqué pour la première fois hier, devant une cour montréalaise.

Comparaissant pour les célèbres frères Holmes, condamnés à de longues sentences de pénitencier et au fouet, en 1947, pour des viols révoltants, Me Maurice S. Hébert, C.R., a réclamé quand même la liberté provisoire pour eux, en invoquant la législation fédérale adoptée après de longues discussions, le 14 août dernier.

Le juge T.-A. Fontaine, qui présidait aux comparutions, a toutefois déclaré qu'il préférait s'appuyer sur les dispositions précises du code pénal et la jurisprudence établie dans les cas de récidive.

Il se peut toutefois qu'une nouvelle tentative soit faite pour faire admettre les accusés à caution, et ce, en s'appuyant toujours sur le texte de la loi adoptée l'été dernier.

Les deux prévenus, Frank Holmes, 46 ans, et Thomas, 40 ans, domiciliés tous deux au no 1436, rue Saint-Marc, ont donc été retournés aux cellules jusqu'au moment de leur enquête, celle-ci étant par ailleurs ajournée au 28.

Quant au troisième accusé, Frederic Preston, 31 ans, il a été libéré sous un cautionnement de $950, Me Hébert soumettant qu'il n'avait aucun dossier judiciaire et que, de plus, le vol reproché n'était que de $110.

Dans le cas des frères Holmes, il avait d'autre part affirmé que c'était à la demande expresse de Preston qu'ils s'étaient rendus dans une maison de l'avenue Seymour (où ce dernier résidait auparavant) et ce, pour prendre des articles qui, selon ses dires, lui appartenaient.

"Cela constitue une défense rien moins qu'excellente", fit-il remarquer.

"Mais rien ne me dit que vous la ferez", de rétorquer le juge Fontaine, qui, le dossier des deux prévenus en mains, ne pouvait manquer de souligner leur lourde condamnation de 1947.

Reconnus coupables de viol, de vol avec violence et d'étouffement (sic), ils avaient alors été condamnés à des peines respectives de dix et douze années de pénitencier.

Frank s'en était alors tiré avec dix ans après avoir supplié le président des Assises d'écourter sa peine, quitte à lui imposer le supplice du fouet.

Le tribunal avait alors ramené sa sentence à dix ans, mais en lui imposant, en même temps, dix coups de fouet.

"Ils ont donc été très sévèrement punis à l'époque, lança alors Me Hébert, et je ne demanderais certainement pas un cautionnement s'ils étaient à nouveau accusés de viol. Mais c'est simplement pour un vol qu'ils comparaissent aujourd'hui".

Le juge Fontaine répondit toutefois que, si les détenus avaient certains droits, la société avait celui d'être protégée contre des individus de cette espèce. Et que, de toute façon, le juge qui présidera l'enquête, dans quelques jours, sera mieux en mesure de décider, selon la preuve qui sera alors faite devant lui.

Les détails des attentats dont les deux frères s'étaient rendus coupables avaient défrayé la chronique judiciaire pendant plusieurs semaines, il y a treize ans.

En plus de s'attaquer criminellement à leurs victimes, les prévenus en avaient même "peinturé" une avec un fusil à air comprimé.

Travaux de construction empêchés durant la nuit

Le travaux de forage à la structure métallique de l'édifice que la Compagnie d'assurance Standard Life est à ériger, rue Sherbrooke ouest, devront se faire durant le jour.

Les propriétaires des édifices avoisinants, dont deux hôtels, le Ritz Carlton et le Berkeley, ont obtenu une injonction pour empêcher l'exécution des travaux durant la nuit.

L'hon. juge C.-É. Ferland, de la Cour supérieure, a accordé une injonction intérimaire qui sera en vigueur jusqu'à mercredi, alors que l'interlocutoire sera réclamé.

D'ici ce jour, les travaux ne pourront pas être exécutés avant 8 h. du matin et après 7 h. du soir.

Outre les deux hôtels mentionnés ci-haut, la Sherbrooke Association et la Montreal Apartments Ltd sont également requérants. La procédure est dirigée contre la Compagnie d'assurance Standard Life et la compagnie de construction E. G.M. Cape Ltd.

CHOISIT BIEN QUI CHOISIT UNE FORD ANGLAISE

La grandeur qui vous plaît... au prix que vous voulez payer



Pneus à paroi blanche facultatifs moyennant supplément



Six places **confortables** et bien dégagées.



Réchauffeuse à air frais, **efficace** et non encombrante.



Suspension "Glide-Ride" et freins extra-**sûrs**.



Pédales suspendues, supprimant les courants d'air. Ample espace pour les pieds.



La Consul a un moteur 4-cyl. de 61 CV; la Zephyr, un 6-cyl. de 90 CV.



Capitonnages deux-tons. Tableau de bord à visière anti-réverbération.

L'ÉCONOMIQUE CONSUL 4-CYL. — Aucune autre voiture de même classe ne vous offre autant d'avantages: six grandes places; vaste coffre à bagages; moteur de 61 CV, puissant mais économique... et bien d'autres caractéristiques d'une voiture de luxe: tableau de bord et pare-soleil rembourrés, caoutchouc mousse sur les sièges, compartiment à gants fermant à clef, accoudoirs aux quatre portières, tablette supplémentaire porte-paquets — pour n'en citer que quelques-unes. En outre la Consul est réputée comme l'une des voitures les plus robustes et les plus sûres qui soient.

L'INCOMPARABLE ZEPHYR 6-CYL. — Voici réellement une voiture de grande classe qui pourtant se vend au prix d'une voiture économique. Aucune autre voiture coûtant si peu n'est fabriquée avec autant de soin et d'attention jusque dans les moindres détails. Sa finition minutieuse en fait la voiture idéale de l'automobiliste qui **aime** les belles voitures. Son puissant et fougueux moteur de 90 CV s'est acquis la réputation d'être un des plus durables qui existent présentement. Livrable avec transmission automatique, la Zephyr offre aussi une multitude d'autres avantages.

Modèles FORD anglais — La CONSUL — Modèles FORD anglais — La ZEPHYR

VOYEZ SANS TARDER LES VOITURES FORD ANGLAISES CHEZ VOTRE VENDEUR MERCURY-METEOR
ET CHEZ LES VENDEURS SPÉCIALISÉS DE VOITURES FORD ANGLAISES

OUEST
CUMMING PERRAULT LIMITED
6425, chemin Upper Lachine, HU. 9-3831
HART MOTORS LIMITED
6458, chemin de la Côte-de-Liesse, ME. 1-3561
LATIMER IMPORT MOTORS LTD.
1961 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 7-9311

NORD
BENOIT MOTORS LIMITED
7865, rue St-Hubert, CR. 4-4384
COUSINEAU & GABOURY LTÉE.
10200, boul. St-Laurent, DU. 9-3581
LANTHIER, LALONDE & FILS
4411, ave Papineau, LA. 6-4411

EST
EUDES AUTOMOBILES LTEE.
8725 est, rue Notre-Dame, CL. 5-4066
HAMELIN & FRÈRE LIMITÉE
3491 est, rue Notre-Dame, LA. 4-6851

VERDUN
LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉE
3897, ave Bannantyne, PO. 6-8521

RIVE SUD — JOS. LAPIERRE AUTOMOBILE ENRG. 1800, boul. Taschereau, Ville LeMoyne, OR. 1-5905
BREARD AUTOMOBILE INC., 864 Victoria, Montréal Sud, OR. 4-6288



un cigare vraiment doux



LORD TENNYSON

Vous allez à Toronto?

Alors, prenez le TRAIN. Un nombre croissant de Canadiens découvrent les avantages qu'offre le train sur ce parcours. **Si commode:** vous partez du coeur de Montréal, vous arrivez au coeur de Toronto. 4 services en commun chaque jour: 2 le jour, 2 la nuit. **Si économique:** aussi peu que $12.80 (voiture ordinaire, aller). Réductions avantageuses sur le prix des billets aller-retour, si 2 personnes ou plus voyagent ensemble. **Si régulier:** un service ponctuel, même par mauvais temps. Vous voyagez détendu, vous arrivez reposé. **Si confortable:** vous avez tout l'espace voulu pour bouger. Une nourriture excellente, bien servie. Voiture-salon où des rafraîchissements sont servis. Et tout en voyageant, vous pouvez travailler ou vous détendre. **Si agréable:** vous dormez pendant le trajet — vous économisez sur les frais d'hôtel. Tout un choix de voitures climatisées: voiture ordinaire, salon, chambrettes, chambres, etc. Pour tous renseignements, s. v. p. téléphoner.



CANADIEN NATIONAL
UN. 6-3471



CANADIEN PACIFIQUE
UN. 1-6811

OBTENEZ GRATUITEMENT PLUS DE RENSEIGNEMENTS
ASSUREZ-VOUS D'UN SERVICE PLUS COMPLET
CONSULTEZ SANS OBLIGATION
LA GRANDE AGENCE CANADIENNE-FRANÇAISE
UN SEUL BUREAU AU CANADA

TRAVELAIDE LTÉE
BUREAU

Ouvert le soir jusqu'à 9 heures
UN. 1-7272

VISITONS D'ABORD NOTRE BEAU CANADA — Renseignez-vous sur nos beaux voyages par les services du C.N. et d'Air Canada. VACANCES et VOYAGES: Billets, hôtels, croisières, tours, groupes, itinéraires, brochures. — Service à titre gracieux.

20 MEZZANINE — EDIFICE DOMINION SQUARE — 1010, STE-CATHERINE O., MONTREAL 2

NAISSANCES

MARTIN - POIRIER — Montréal-Sud, 2 octobre 1960 M. Madame Ronald Martin, née Madeleine Poirier, fils baptisé Joseph, Ronald, François. Parrain marraine, M. Mme Camille Poirier, grands-parents. Porteuse : Mère enfant.

ANGERS — A Québec, à l'âge de 75 ans est décédé Me Charles-Joseph Angers. Il était officier en loi au ministère des Finances à sa retraite. Les funérailles ont lieu ce matin à 10 h. 15 à l'église St-Coeur-de-Marie.

DECES

BEAUCHAMP — A Montréal, le 23 octobre 1960, à l'âge de 84 ans 10 mois, est décédée Ernestine Rarette, épouse du feu J.-A. Beauchamp, demeurant à 8243 Drolet. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, No 3503 rue Papineau, à 8 h 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BEAUDET — A Montréal-Nord, le 24 octobre 1960, à l'âge de 60 ans, est décédé Fernand Beaudet, époux de Georgette Grenier, demeurant 6466 Parc-Georges, père de Cécile, Denise et Claire. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 3925 rue Monkeil, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8—3

BELISLE — A St-Grégoire de Nicolet, est décédé samedi le 22 octobre, à l'âge de 81 ans, M. Adelard Bélisle, époux de Antoinette Vidal. Les obsèques auront lieu à l'église paroissiale de St-Grégoire, mercredi le 26 octobre. Départ des salons mortuaires Lauzière.

BERTHIAUME — A Montréal, le 24 octobre 1960, à l'âge de 59 ans est décédée Mme veuve Napoléon Berthiaume, née Adrienne Hénault, demeurant 518 Cadillac. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville & Gingras, No 4504 rue Ste-Catherine Est, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Hermégilde-de-Cuibourg, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 9—2

BONIN — A Montréal, le 23 octobre 1960, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Emile Bonin née Hermina Bleau, demeurant à 2686, rue Dickson. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée Ltée, no 4201, rue Hochelaga à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8-2

CARDINAL — Subitement à Montréal, le 24 octobre 1960, à l'âge de 49 ans, 4 mois est décédé Roland Cardinal, fils de feu Joseph Cardinal, et de Léa Scraire. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 3423 rue Workman, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Urgel Bourgie Ltée. 9—2

CASHMAN — A Ste Brigide Home, le 23 octobre 1960, à l'âge de 97 ans, 11 mois, est décédé Robert Cashman, époux de feu Dame Hélénine Perron, père de Joseph et Willie Cashman, du Château Frontenac. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, rue St-Cyrille ouest, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St. Patrick où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St. Patrick, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8—2

COTE — A Montréal, le 23 octobre 1960, à l'âge de 53 ans, est décédé Armand Côté, époux de Marie St-Pierre, demeurant à 8045 Berri. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria, no 8078 rue Drolet coin Jarry, à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8—2

DE MONTIGNY — Accidentellement, à Montréal, le 22 octobre 1960, à l'âge de 33 ans, est décédée Mme Jacques De Montigny, née Jeanne Senécal, demeurant à 2208 de Villiers. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2500, rue Jacques-Hertel, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORAIS, Jean — Le 23 octobre 1960, à l'âge de 92 ans, est décédée Jean Reid, épouse bien-aimée de feu Oscar P. Dorais, C.R., mère d'Yvette (Mme Jacques Panneton) et Rupert. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires D. A. Collins, 5610 ouest, rue Sherbrooke. Service funèbre, église Notre-Dame-de-Grâce, mercredi matin, 10 heures. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. 8—2

DUMONT — A Montréal, le 22 octobre 1960, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Louis Dumont, née Marie-Jeanne Langlois, demeurant à 1706-A, rue Champlain. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., 2590, rue Rouen, à 7 h. 30, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMARD — Accidentellement à St-Simon, comté de Bagot, le 22 octobre 1960, à l'âge de 35 ans, est décédé Alcide Emard, époux de Denise Lesault, demeurant à 2058 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, no 518 est, rue Rachel à 7 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de Ste-Scholastique, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8—2

FERLAND — Accidentellement à Labelle, P.Q., le 23 octobre 1960, à l'âge de 27 ans, est décédé Jacques Ferland, époux de Pierrette Boisvert et fils de Napoléon Ferland de Lanoraie. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Arthur G. Sauvageau, No 327 rue Ste-Marie à 10 hres 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Lanoraie où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 9—2

FOURNIER — A Montréal, le 24 octobre 1960, à l'âge de 39 ans, 9 mois est décédé François Fournier, époux de feu Emma Grandmaison, demeurant 4514 Ontario Est. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2500, rue Jacques-Hertel, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON — A Montréal, le 23 octobre 1960, à l'âge de 71 ans, est décédé Alexandre Gagnon, époux d'Yvonne Leblanc. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet, 1922, Blvd Rosemont, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8—2

GOHIER — A St-Laurent, le 24 octobre 1960, à l'âge de 68 ans, est décédé Alphonse Gohier, époux en 1ère noces de Clerida Gauthier et en 2ème noces Marie-Marthe Jolicoeur. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Desjauriers Ltée, No 700 Boul. Ste-Croix, à 10 hres 15 pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 10 hres 30 et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 9—2

Jules d'Acantara
FLEURISTE
LA. 4-7531
3033 E. SHERBROOKE

DECES

GOULET — A Montréal, le 24 octobre 1960, à l'âge de 44 ans, est décédé Conrad Goulet, époux de Germaine Sicotte, demeurant à 6760, 9e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée Ltée, 6821, rue St-Hubert à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8-3

GUENETTE — A Montréal, le 24 octobre 1960, à l'âge de 85 ans 11 mois, est décédée Mme veuve Jules Guenette, née Philomène Bélisle, mère de Léopold Benoit, demeurant à 44 Alepin, Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 6259, Blvd Monk, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE — A Montréal, le 24 octobre 1960 l'âge de 79 ans 8 mois est décédé Aussie Lachapelle, époux de Evelina Carroll, demeurant 1722 Nicolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Gauthier Enrg. 2521, rue Ste-Catherine Est à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 9—2

LALONDE — A Montréal, le 24 octobre 1960, à l'âge de 66 ans est décédé Ernest Lalonde, époux de Ida Meunier, demeurant 10,039 Verville. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires René Thériault Ltée. No 7149 rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 9—2

LAROSE — A Montréal, le 23 octobre 1960, à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Lucienne Larose fille de feu Ovide Larose et de feu E. Renaud, demeurant à 2350 Provincial. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Pelletier Ltée No 1575 rue Ste-Catherine Est, à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8—2

LATOUR — A Montréal, le 23 octobre 1960, à l'âge de 66 ans, est décédé Albert Latour, époux de Germaine Jutras, demeurant à 5723 Hamilton. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 6259, Blvd Monk, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8—2

LEFEBVRE — A Pointe-aux-Trembles, le 23 octobre 1960 à l'âge de 71 ans est décédée Délesca Gascon, épouse de Amédée Lefebvre, demeurant 8650, 6e ave est. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnevile & Gingras, No 11813 rue Notre-Dame Est à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus de Pte-aux-Trembles, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESAGE — A St-Esprit de Montcalm, le 23 octobre 1960, est décédé Lionel Lesage, époux en 1ère noces de Bernatte Daigle et en 2e noces, de Clara Racette, père du chanoine Samuel Lesage, principal de l'Ecole Normale de Joliette. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la maison Hérroux et Lauzière, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Esprit où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8—2

MAJOR — Subitement, à Ste-Agathe des Monts, le 23 octobre 1960, à l'âge de 78 ans 4 mois est décédée Mme Joseph Major née Mélina Piché. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons H. Vanier, rue Ste-Agathe, à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Agathe-des-Monts où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8—2

MANSEAU — A Montréal, le 24 octobre 1960 à l'âge de 53 ans est décédé Dr Omer Manseau, époux de Juliette Archambault, père de Denise, demeurant 3490 Drolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle Boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8—3

MOREL — A Montréal, le 22 octobre 1960, à l'âge de 65 ans, est décédé Rosario Morel, époux de Cécile Ducharme, demeurant à 302 est, Villeray. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons O. Turquette Inc, no 1350 est, rue Beaubien, à 8 h. pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8—2

OUIMET — A Montréal, le 23 octobre 1960, à l'âge de 70 ans, est décédé Mme Aimé Ouimet née Diana Bénard, anciennement de la rue Panet. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, no 4848, rue Papineau à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. 8-2

PAQUETTE — A Montréal, le 24 octobre 1960, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Arthur Paquette, née Flavie Hurtubise, demeurant à 4220 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle Boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce, 438 rue Notre-Dame, à 9 hrs 45 pour se rendre à la chapelle de l'école Jean XXIII, Repentigny où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8—2

PARANT — A Repentigny les bains, subitement le 22 octobre 1960, est décédé M. Wilfrid Parent, époux de Juliette Bouchard, demeurant à 4 Terrasse de Bienville. Repentigny. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons H. Vanier, 438 rue Notre-Dame, à 9 hrs 45 pour se rendre à la chapelle de l'école Jean XXIII, Repentigny où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8—2

PHARAND — A Montréal, le 22 octobre 1960, est décédée Mlle Marcelle Pharand, fille d'Albert Pharand et de feu Eugénie Dumoulin. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Gustave Drouin, No 3565 Blvd LaSalle, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la Paix, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction J. S. Vallée Ltée. 8—4

IN MEMORIAM

MALLARD — A la douce mémoire de Jean-Ferdinand-Wilfrid Mallard, décédé le 26 octobre 1949. Ceci fait 11 années que tu nous a quittés. Une grand-messe sera chantée à la paroisse St-Charles à 8 heures, le 26 octobre 1960. De la part de tes fils Lionel et Wilfrid, et ta bru.

MESSE ANNIVERSAIRE

CARDIN — Le 26 octobre 1960, à 8 heures, à l'église du Très St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Charles-Emile Cardin. Parents et amis sont priés d'y assister.

REMERCIEMENTS

BARBEAU — M. et Mme Sylvio Barbeau et leur famille remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. l'abbé Gérard Barbeau, soit par offrande de messe, bouquet spirituel, visite, assistance à la translation des restes ou aux funérailles.

BELISLE — Monsieur Léo Bélisle et sa soeur Irène Bélisle, désirent remercier sincèrement parents et amis qui à l'occasion du décès de leur mère, Mme Emile Bélisle, survenu le 26 septembre dernier, leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, messages de condoléances, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

BOYER — Mlle Lilly Boyer sa fille, Mme A. Rousse, M. Omer Brisebois, de Pie-Claire, et Mme Alfred Vaillancourt, de Ville St-Pierre, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Damase-H. Boyer, de Dorval, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

Visite éclair d'Eisenhower au Mexique

CIUDAD ACUNA, Mexique. (UPI, PA, AFP) — Le président Eisenhower et le président du Mexique, M. Adolfo Lopez Mateos, se sont rencontrés hier sur le pont international qui enjambe le Rio Grande à Ciudad Acuna, petite ville frontalière du Mexique.

Après les cérémonies d'usage, les deux présidents se dirigèrent vers le petit hôtel de ville de Ciudad Acuna, où ils furent applaudis par la population, à qui le président des Etats-Unis promit la construction du barrage international projeté, surnommé le "barrage de l'amitié".

Au cours de cette visite de deux heures et demie sur le sol mexicain, alors que les deux présidents échangeaient des aménités à un lunch servi à la demeure d'un dentiste de l'endroit, le secrétaire d'Etat M. Christian Herter et l'ambassadeur du Mexique à Washington, M. Antonio Carillo Flores, eurent un entretien de deux heures sur des problèmes communs aux deux pays.

M. LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 3

dans des champs vagues, comme on a jeté de l'asphalte dans certaines cours d'écoles ou d'églises, pour des fins électoralement bonnes . . ."

—Les "patroneux" : "C'est à eux qu'allait l'argent . . . l'argent qu'on n'avait pas pour l'enseignement ou l'assurance-hospitalisation. Evidemment, il ne faut pas être aveugle. Il y a un problème qui existe toujours : c'est celui de ceux qui voudraient bien, à leur tour, profiter du patronage; c'est le fait des gens qui sortent par une porte et qui veulent rentrer par la fenêtre; c'est le fait d'une mentalité tellement ancrée ici !"

—L'étatisation : "Une très bonne chose quand elle doit être faite. Mais il ne faut pas l'appliquer indûment".

—La carte d'identité nationale : "malgré que d'aucuns puissent la juger un peu humiliante, elle serait peut-être nécessaire, si on ne peut pas sortir de notre marasme par une réforme du système électoral ou de certains systèmes policiers".

René Lévesque a conclu ses propos en réaffirmant que les nouveaux dirigeants provinciaux avaient à s'entourer de professionnels adéquats et de conseillers avertis; "Moi, je ne reste qu'un simple journaliste, et un apprenti ministre; car c'est un métier qui s'apprend — ce que bien d'autres n'ont pas voulu faire".

Mais l'apprentissage est fascinant : "On a envie de déchirer ou de briser quelque chose au moins dix fois par jour, à la simple fouille des dossiers de nos prédécesseurs. Mais c'est vraiment intéressant de constater les failles et les lacunes et de voir ce par quoi on nous a leurrés pendant 16 ans, à coups de slogans et de clichés".

AVIS

"MONTREAL MILK PRODUCERS CO-OPERATIVE DES PRODUCTEURS DE LAIT DE MONTREAL" donne par la présente avis qu'elle présentera une pétition à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une Loi pour modifier la procédure pour l'élection de ses directeurs, pour changer le mode de paiement des actions de la Coopérative et pour l'autoriser à faire des emprunts par l'émission d'obligations ou autrement, jusqu'à concurrence d'un montant de UN MILLION DE DOLLARS ($1,000,000) et pour d'autres fins.

MONTREAL, ce 14e jour d'octobre 1960.
Tormey Guérin & Godbout
Procureurs de la réquérante

HYDRO-QUEBEC
SOUMISSION A-8

Des soumissions cachetées devront être adressées en trois exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à midi, heure normale de l'est, le 7 novembre 1960, relativement à **la fourniture de 16,700 pieds linéaires de tuyauterie en béton d'amiante et différentes pièces de fonte avec embouchure pour tuyauterie en béton d'amiante.**

On devra examiner les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des Achats
HYDRO-QUEBEC
107 ouest, rue Craig, Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de $5.00 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec ce montant n'est pas remboursable. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée : **Soumission A-8**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 25 octobre 1960.

ESPACE
5,300 pieds pour $400 par mois, entre Atwater et Guy, sur Ste-Catherine, espace de stationnement pour 4 voitures, entièrement avec gicleurs, chauffé, excellent pour bureaux, entrepôt, club, etc. Appelez OL. 9-1991 Après 5 h., HU. 1-2221 ou RE. 7-7482.

VENDEURS DEMANDES
bilingues et expérimentés pour magasins de meubles et d'appareils électriques. Salaire $80.00 par semaine plus commission.
Pour entrevue, téléphonez
CL. 4-5343

GERANT DE SERVICE
Pour dépositaire Chevrolet, Oldsmobile, Corvair et Envoy. — Inutile de se présenter sans expérience.
S'ADRESSER A M. SALOIS
SALOIS AUTOMOBILE, MU. 1-2508

Ingénieur municipal
Ingénieur civil résident demandé par une municipalité progressive de la Région du Saguenay.
La personne choisie devra prendre la responsabilité des programmes d'entretien, de réfection et d'installations nouvelles, etc. pour les départements de Voirie, Aqueduc et Egouts, ainsi que de l'application des règlements de zonage et d'urbanisme. Les candidats devront faire leur offre de service à :
DUFRESNE, McLAGAN, DAIGNAULT INC.,
4455 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 6.
Téléphoner à : BUSINESS APPOINTMENT BUREAU INC., CR. 4-1386

Sherbrooke, 325' de Façade
ANGLE AMHERST
Espace total de 64,000 pieds carrés, actuellement zoné pour appts de haut ton et situé près hôpital Notre-Dame. C'est le seul morceau de terrain de cette grandeur sur la rue Sherbrooke dont le prix demandé est seulement $7.00 le pied carré.
Nouveau Co-op :
René Valmont RE. 8-3660
ARMAND DES ROSIERS INC.
VI. 5-1144
Membre de la Chambre d'Immeuble de Montréal

LA COMPAGNIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA
a des ouvertures
pour jeunes filles capables
de transiger en français
et en anglais
comme
Préposées du Service
AU BUREAU D'AFFAIRES
graduées d'une école secondaire
(de préférence)
Si vous êtes intéressée
présentez-vous
au bureau d'emploi
625, rue BELMONT
dans l'édifice C.O.T.C., au rez-de-chaussée
8.30 A.M. à 4.30 P.M.
du LUNDI au VENDREDI

PROVINCE DE QUEBEC,
COMTE DE VAUDREUIL.
VILLE DE L'ILE CADIEUX

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la propriété ci-dessous désignée sera vendue à l'enchère à l'Hôtel de Ville, Ville de l'Ile Cadieux, Province de Québec, samedi, le vingt-sixième jour de novembre, 1960, à 2.00 heures de l'après-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts, plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Nom du propriétaire : J. J. Craven Estate; cadastre 1780, subdivision 39.

L'immeuble susdit est du cadastre de la paroisse de St-Michel de Vaudreuil, et est situé dans la Ville de l'Ile Cadieux.

Ladite vente sera, en outre, actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.

Donné en la Ville de Montréal, ce vingtième jour de juillet, 1960.
Le Secrétaire-Trésorier
Mrs. E. S. Cowan

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Dame Jeanne Brûlé, en religion Révérende Mère Sainte-Marie-Consolatrice, supérieure générale de "LES SOEURS DE LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME DE MONTREAL," domiciliée et demeurant à Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une Loi constituant une corporation sous le nom de "MARIANOPOLIS COLLEGE" dans le but d'administrer et de diriger un collège pour jeunes femmes, avec tous les pouvoirs ordinairement attribués à de telles corporations et autres pouvoirs dont elle a besoin pour atteindre ses fins.

SLATTERY, BELANGER & FAIRBANKS
Procureurs de la pétitionnaire.

MONTREAL, ce 17e jour d'octobre 1960.

LOGEMENT A LOUER
Sur la rue Beaudry près Ste-Catherine, $40 par mois.
POUR INFORMATION :
1209 STE-CATHERINE EST

MAGASIN A LOUER
Chauffé, rue Beaudry près Ste-Catherine, $65 par mois.
POUR INFORMATION :
1209 STE-CATHERINE EST

HYDRO-QUEBEC
SOUMISSION A-9

Des soumissions cachetées devront être adressées en trois exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à midi, heure normale de l'est, le 10 novembre 1960, relativement à **la fourniture de 3 bâtisses préfabriquées en acier**

On devra examiner les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des Achats,
HYDRO-QUEBEC
107 ouest, rue Craig, Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de $5.00 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée : **Soumission A-9**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 25 octobre 1960.

LA CORPORATION DU COLLEGE STE-MARIE
— et —
LA CORPORATION DU COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF

Avis est par les présentes donné que "La Corporation du Collège Sainte-Marie à Montréal" et "La Corporation du Collège Jean-de-Brébeuf" des cité et district de Montréal s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une loi les fusionnant en une nouvelle corporation sous le nom de "UNIVERSITE SAINTE-MARIE", ayant son siège social à Montréal et dotée de tous les droits, pouvoirs et privilèges utiles et nécessaires à une institution d'enseignement universitaire; y compris le droit d'établir des facultés, d'accorder des diplômes, d'accepter des affiliations, de se fédérer avec d'autres institutions, de posséder toutes sortes de propriétés nonobstant toute disposition incompatible de la loi des acquisitions et aliénations d'immeubles par les corporations et les gens de mainmorte, de recevoir nonobstant toute disposition contraire ou incompatible des donations des corporations constituées en vertu des lois de la province. Aucune donation à la Corporation ne pourra être annulée pour absence de considération.

Montréal, le 5 octobre 1960.
Marc Brière
Procureur des Requérants.

HYDRO-QUEBEC
SOUMISSION A-11

Des soumissions cachetées devront être adressées en trois exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à midi, heure normale de l'est, le 24 novembre 1960, relativement à **la fourniture d'environ 2,500,000 pieds, mesure de planche, de "pin de Colombie, qualité de construction, bois brut."**

On devra examiner les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des Achats
HYDRO-QUEBEC
107 ouest, rue Craig, Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de $5.00 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée : **Soumission A-11.**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 25 octobre 1960.

HYDRO-QUEBEC
SOUMISSION A-10

Des soumissions cachetées devront être adressées en trois exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à midi, heure normale de l'est, le 11 novembre 1960, relativement à **la fourniture de**
29- Systèmes de chauffage à l'huile

On devra examiner les plans et devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des Achats
HYDRO-QUEBEC
107 ouest, rue Craig, Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de $5.00 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant sera remboursé au retour desdits documents en bon état dans les 30 jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Si ces documents ne sont pas remis dans le délai fixé, le dépôt est confisqué. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée : **Soumission A-10.**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 25 octobre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 497,280. Cour Supérieure. La Cie de Bois André Limitée, demanderesse, vs Louis J. Roy "Louis J. Roy Enrg.", défendeur. Le 3 novembre 1960 à 1 heure de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur au No 3850 rue Masson, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en automobile de marque Mercury, sedan, portant licence 731,790 P.Q. 1960 et acc. Conditions: Argent comptant. P.-E. Linteau, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 24 octobre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 310,061. Cour de Magistrat. Handy Andy Company, demanderesse vs Peter Martineau, défendeur et Zebra Air Cargo Ltd, tiers-saisi. Le 3 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du tiers-saisi, Chambre 134, Terminus Mirabel Dorval Airport, à Ville de Dorval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du tiers-saisi, saisis en cette cause, consistant en : 2 cabinets en acier pour filière, 3 bureaux de plet, 2 chaises pivotantes, etc. Conditions : Argent comptant. Harry Golden, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 22 octobre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 511,029. James Talcotte Inc., demanderesse vs Rolland Tremblay, défendeur. Le 3 novembre 1960, à 4 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7630 ave Mountain Sights, appt 16 en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur de marque Westinghouse 21" modèle console et ens. 1 meubles de ménage, etc Conditions : argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 24 octobre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 514,417. Cour Supérieure. Philip Julius Stein, demandeur, vs Edward Pottel, défendeur. Le 3 novembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 7630 ave Mountain Sights, appt 16 en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur de marque Fleetwood et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Louis Gertsman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 22 octobre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 514,168. Cour Supérieure. Norman Turner Corp., demanderesse, vs Lucien Croft (Lucien Croft Service Station Fina), défendeur. Le 3 novembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au no 9009 - 24e Ave, Ville St-Michel, District de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 camion GMC Panel portant licence No FE-2179, 1960, Québec, et acc. et 3 chaises, etc. Conditions : argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal,

Loisirs et Récréation

par DOLLARD MORIN

Le folklore

Important camp d'étude

La Fédération Folklorique du Québec organise pour les responsables des équipes de folklore un important camp d'étude qui se tiendra du 11 au 13 novembre, à l'Auberge de Jeunesse du lac Guindon, à Ste-Anne-des-Lacs, près Shawbridge. Ce sera une sorte de congrès qui servira à faire le point dans l'expansion actuelle du mouvement folklorique à travers la province.

Le camp d'étude s'ouvrira le vendredi soir 11 novembre, vers 9 h. 30, pour se terminer le dimanche soir 13 novembre, après le souper. Il s'adresse particulièrement aux présidents, présidentes et meneurs des équipes, ainsi qu'à toute personne sérieuse pouvant aider à orienter le mouvement folklorique vers de plus grandes réalisations, à tous ceux et celles qui peuvent prendre une part active à la pensée et à l'organisation de ce mouvement.

"Depuis quelques années," explique le président de la Fédé, Me Grégoire Marcil, "les équipes folkloriques ont digéré au-delà de 400 danses. On se rend compte que la technique a tellement absorbé les esprits que beaucoup de responsables ne savent plus où ils s'en vont. Pour les présidents et meneurs, ce camp d'étude sera une prise de conscience, une excellente occasion d'étudier des problèmes particuliers et d'ensemble."

Les séances d'étude auront lieu avec le concours de spécialistes en Loisirs, psychologues, sociologues et des pionniers de l'Ordre de Bon Temps. Ce sera un camp mixte et les représentants des équipes sont invités à y venir accompagnés; car les moments de repos seront consacrés à la danse. De cette fin de semaine, on attend de très heureux fruits pour le bien général et l'avenir du mouvement folklorique.

Pour les inscriptions, comme pour les renseignements désirés, on est invité à s'adresser au plus tôt à : la Fédération Folklorique du Québec, 2765, rue Desjardins, Montréal (UN 1-3811, local 2035). Toutes les équipes de folklore doivent se faire un devoir d'envoyer un ou des délégués à ce camp d'étude.

Loisirs en province

A **Jonquière,** s'est faite récemment la réouverture du Centre de Loisirs qui avait été fortement endommagé par un incendie, il y a quelques semaines. On sait que ce centre est aménagé au Patro de Jonquière ; l'une des premières sections à reprendre ses activités a été celle des quilles.

A **Bagotville,** Le Conseil municipal a fait don à l'Oeuvre des Terrains de jeux de la paroisse St-Marc d'une maison sise sur le terrain de la Fabrique, à proximité de la rivière Mars, pour que l'OTJ puisse y aménager un terrain de jeux pour l'été prochain.

A **Arvida,** une Commission des Loisirs vient d'être créée et confiée à la présidence de M. Aimé Trudel. Ce nouvel organisme a pour tâche d'organiser un vaste programme récréatif destiné aux jeunes et aux moins jeunes de cette ville. Il s'emploie actuellement à mettre sur pied des sections de peinture et de modelage pour les adultes, de dessin et de ballet pour les jeunes, ainsi que des ligues de badminton. Le directeur de la Récréation à Arvida, M. Conan Arseneault, prévoit que l'inauguration de la glace artificielle à l'arena du Centre municipal de Loisirs se fera au début de novembre.

A **Sherbrooke,** le rapport annuel de l'Oeuvre des terrains de jeux et des Loisirs révèle un record sans précédent de participation à ses activités, ainsi qu'un surplus financier de $705.59, même en opérant avec $1,672 de revenus en moins. Le surplus a pu être atteint grâce aux activités de la piscine et de la cantine, dont le surplus de $1,927.78 a comblé le déficit général de $1,222.19. En outre, cette année, les présences aux activités de l'OTJ sont passées de 63,268 (en 1959) à 71,144; en 1944-45, elles avaient été de 12,145 ! L'OTJ de Sherbrooke a donc pris une remarquable expansion et efficacement servi le bien des jeunes.

L'Auberge de Jeunesse du lac Guindon, sise à Ste-Anne-des-Lacs, près de Shawbridge, est en pleine activité depuis plus de six mois. Y sont à l'honneur : les peintres et céramistes canadiens, les danses de folklore, le théâtre amateur, la photographie, l'alpinisme, etc. L'auberge est en charge est André Vidricaire.

POUR SE RÉCRÉER...

Aujourd'hui, de 4 h. 30 à 8 h. 30, dans tous les centres récréatifs du Service des parcs de Montréal, a lieu la campagne électorale en vue de l'élection des membres du comité récréatif junior à chaque endroit. Le scrutin sera tenu jeudi 27 octobre.

Ce soir, à 6 h. 30, séance du Ciné-Club au centre Campbell-Est, 1370 est, rue Notre-Dame (à l'affiche : "La rivière enchantée").

Grande soirée au Camping Club

Tous les membres du Camping Club du Canada et leurs amis sont cordialement invités à une grande soirée-réminiscences qui se tiendra jeudi 27 octobre, à 8 h., au 760 est, rue St-Zotique.

D'autre part, le local du Camping Club, sis au 5673, 14e avenue, à Rosemont, est ouvert aux membres les 2e et 4e mercredis de chaque mois, entre 7 h. et 10 h. du soir; ils peuvent y obtenir la documentation ou les renseignements nécessaires au sujet du camping, des terrains de camping et des projets d'excursions.

Il importe de souligner que le bulletin officiel du Camping Club est maintenant publié dans une toilette nouvelle



ANNONCE

Le Martini-Master Seagram est des plus commode

MONTREAL—L'ingénieux **Martini-Master,** nouveau contenant du **Seagram's Golden Gin,** simplifie la préparation des martinis.

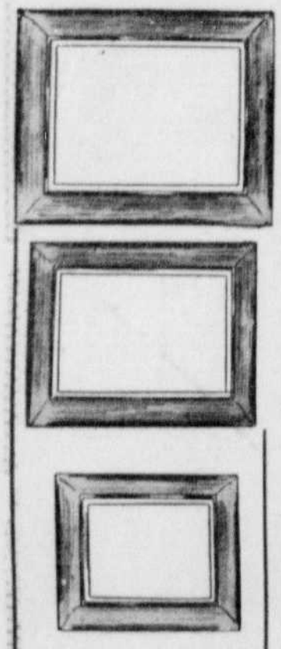
Offert dans le Québec, ce shaker à tout usage contient 25 onces de **Seagram's Golden Gin,** extra sec et extra doux. Les martinis qui ont le plus de succès sont toujours préparés évidemment avec le **Seagram's Golden Gin,** le gin d'une saveur particulière: sec et doux comme nul autre. Il possède une teinte dorée naturelle, parce qu'il a été vieilli dans les fûts de chêne, jusqu'au point de maturité idéal.

En plus de servir à la préparation des martinis, le sensationnel **Martini-Master de Seagram** peut être employé comme shaker pour tout genre de cocktails. Pour vos réceptions, par exemple, vous pouvez préparer et conserver vos cocktails dans plusieurs shakers différents. Le **Martini-Master** rehaussera l'apparence de votre table, si vous vous en servez pour les jus de fruits, le thé ou le café glacé. Fait de verre antique et muni d'un bouchon plaqué or, le **Martini-Master** deviendra un accessoire merveilleux pour le bar; son étiquette s'enlève facilement. La prochaine fois, exigez le **Seagram's Golden Gin**—le seul gin offert dans le **Martini-Master.**

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Le samedi jusqu'à 5 h. 30 — VI. 2-6171

EMBELLISSEZ VOTRE FOYER À PRIX D'AUBAINES

commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. du matin sauf indication contraire
VI. 2-6171



CADRES

Offre valable pour 3 jours seulement

Pour encadrer : photos, gravures, peintures, etc. Bois lisse, fini ton sable, avec lignes dorée et blanche. Choix dans les dimensions :

2" DE LARGEUR

8" x 10"	Ord. 2.50	1.98
9" x 12"	Ord. 2.50	2.25
10" x 14"	Ord. 3.25	2.35
11" x 14"	Ord. 3.25	2.35

2½" DE LARGEUR

12" x 16"	Ord. 3.98	2.98
14" x 18"	Ord. 3.98	3.25
16" x 20"	Ord. 4.98	3.35
18" x 24"	Ord. 5.98	3.98

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 810



prêtes à poser

DRAPERIES

SATIN ANTIQUE

HAUTEUR 95" — Nouveaux dessins fleuris, modernes, mi-modernes dans plusieurs coloris convenant à tout décor moderne, de belle apparence sur fond : BLANC, IVOIRE, GRIS, BEIGE. Confectionnées avec soin et prêtes à être suspendues à vos fenêtres. A PRIX AVANTAGEUX !

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

1 LAIZE
couvrant 48" de mur à la paire
la paire
11.95

2 LAIZES
couvrant 96" de mur à la paire
la paire
23.95

3 LAIZES
couvrant 144" de mur à la paire
la paire
35.95

- *qualité impeccable*
- *largeur 108" avant ourlet fini*
- *large ourlet uni*



FAMEUX DRAPS "CANNON"

qualité PERCALE, 180 fils au pouce carré BLANC NEIGE

81" x 108"
54" x 75"
chacun **3.99**

TAIES 42", pour convenir, la paire **1.79**

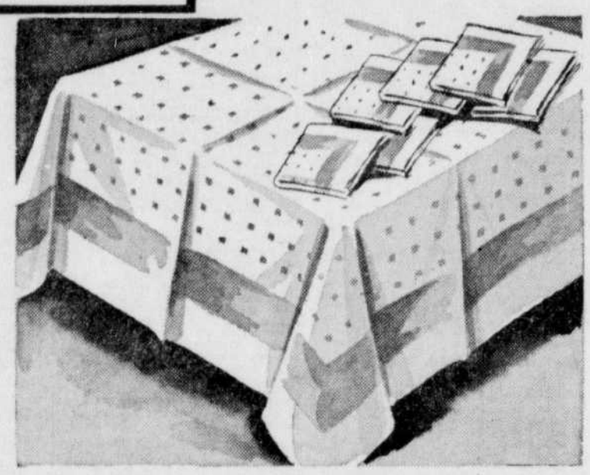
DRAPS COULEURS PASTELLES :
Rose, bleu, vert, jaune ou arc-en-ciel ... rayures multicolores. 81" x 108" — 54" x 75". Ch. **3.59**
TAIES 42", pour convenir, la paire **1.69**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150

Chez **dupuis**

VI.2-6171

Commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. du matin



Superbes

ENSEMBLES DAMASSES

Nappe 50" x 66" env. et 6 serviettes assorties
Blanc, Rose, Bleu, Jaune, Vert pâle

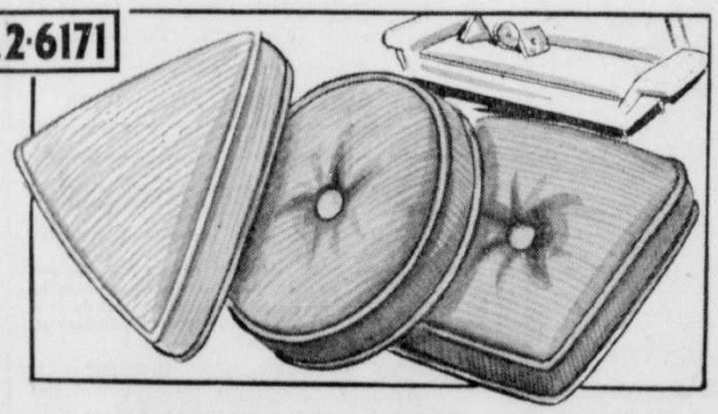
- texture damassée résistante
- large bande de satin tout le tour de la nappe et des serviettes
- conception moderne, motifs à petits carreaux

Ord. 3.98
Spécial ½ prix
1.99

Vous en voudrez pour vous-même ou pour offrir en cadeau.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

VI.2-6171



COUSSINS

Ronds, Carrés, Triangulaires, 11" x 11" environ

NUANCES : Crevette, Orange, Brun, Beige, Jaune or, Café, Rouge clair, Bleu paon, Aqua, Noir, Olive, Jaune, Blanc, Vert irlandais, Chartreuse, Vert mousse.

Coussins décoratifs recouverts corduroy, intérieur bien rembourré de caoutchouc-mousse. ILS SONT LAVABLES. Chacun dans sac polythène les protégeant de la poussière ou autre souillure.

1.75 *chacun*
3 pour **4.95**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 270

OFFRE SPECTACULAIRE...

RADIOS COMBINES HI-FI STÉRÉO-AM-FM

aucun versement comptant
sur achats budgetaires de 15.00 ou plus seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat

Electrohome



Aussi peu que 2.18 par semaine

REELLE ECONOMIE DE
$180.
Ord. 439.00
les 2 meubles, fini noyer
259.

L'ALLEGRO

Changeur de disques Garrard, automatique, 4 vitesses, 4 haut-parleurs jumelés. Grande discothèque dans le meuble principal.

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 840

CUISINIERES ELECTRIQUES BEACH



une aubaine Dupuis insurpassable

(quantité restreinte)

199.

aussi peu que 1.80 par semaine

- Four géant, largeur 24".
- Période de cuisson contrôlée automatiquement.
- 4 commandes rotatives à 7 degrés de chaleur.
- Tableau surface éclairé pleine largeur.
- Le four à porte vitrée, éclairage à l'intérieur.
- Grand tiroir dans le bas pour casseroles.

GARANTIE DE 3 ANS SUR LES ELEMENTS plus SERVICE ET GARANTIE DUPUIS

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 772

Satisfaction garantie ou argent remis Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE COMMANDES TÉLÉPHONIQUES **VI.2-6171**

AUX HEC

SUITE DE LA PAGE 15

nouvelles, nées de la recherche scientifique, pour trouver des solutions rationnelles aux problèmes que pose la conduite des entreprises. La fonction production a à sa portée des méthodes et des techniques nouvelles concernant l'évaluation des tâches et la simplification du travail dérivées de l'étude des mouvements. Elle a aussi à sa disposition des plans de rémunération ainsi que des contrôles de coût de fabrication.

Sciences comptables

L'enseignement des sciences comptables varie à l'Ecole suivant les buts qu'il se propose d'atteindre, a rappelé aux congressistes H.E.C. le directeur du service de cette branche de l'enseignement, M. Raymond Morcel.

Dès la première année du cours de licence l'étudiant prend contact avec les définitions de base et la tenue des livres. En deuxième année, le cours porte surtout sur l'aspect administratif de la comptabilité. Il comporte un enseignement d'ordre général et un enseignement de comptabilité analytique d'exploitation. En troisième année, le cours comprend l'étude des instruments de contrôle et leur application.

L'enseignement de la comptabilité au cours de baccalauréat est envisagé dans une optique de formation générale. Le professeur insiste beaucoup sur la fonction doctrinale de la comptabilité. Il tâche d'inculquer à l'élève des méthodes de travail. Au cours du soir, l'enseignement des matières comptables est de caractère surtout technique et professionnel puisqu'il s'agit de donner l'enseignement requis pour l'admission dans les sociétés professionnelles.

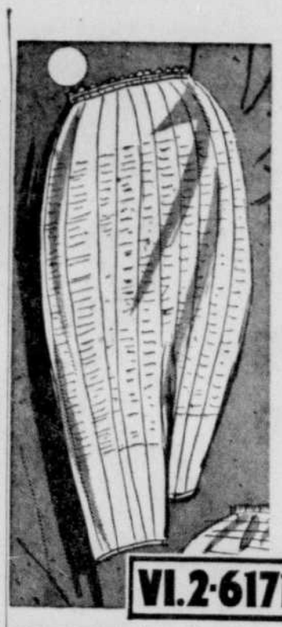
M. Morcel a signalé à la fin de sa causerie que l'enseignement des sciences comptables avait été largement réorganisé à l'Ecole en ces dernières années afin d'en faire un véritable enseignement d'avant-garde.

Relations extérieures

Selon M. Philippe Hurteau, qui donne depuis 1949 un cours de relations extérieures à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, celle-ci devrait mettre sur pied et le plus tôt possible un véritable département de cet enseignement. M. Hurteau a précisé que l'économie moderne a grandement besoins de spécialistes dans ce domaine et que l'Ecole est l'endroit tout désigné pour les former.

D'autres causeries ont aussi été prononcées au cours de cette deuxième séance d'études par M. Roland Parenteau, qui a traité de la place des sciences économiques dans l'enseignement de l'Ecole; par M. J. P. H. Jeanniot, d'Air Canada; et du personnel dans la nada et par M. Guy Archambault, professeur de l'Ecole. Ce dernier a traité de la gestion du personnel dans la petite et la grande entreprise.

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Le samedi 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171



VI.2-6171

CULOTTES (overpants)
tricot 100% laine
Watson
pour l'hiver **1.99**

Culottes chaudes et confortables quand il fait froid. Coupe ajustée, taille sur élastique ainsi que bas des jambes longues. Fond double. Tailles P.M.G. en rouge, beige, turquoise.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 380



nouveaux modèles ornés de fourrure (agneau traité)

MANTEAUX
étoffe tout laine
17.99
Ord. 19.99

Pour fillettes 7-12 ans. Coupe ajustée ou ample. Nervure contrastante. Jupe ample à godets. Chaude doublure. Vison, gros bleu, rouge, vert.

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550





VI.2-6171

CHEMISES SPORT
8-16 ans — lavez et portez — Pas de repassage
Ord. 3.00 ch.
1.79 2 pour **3.50**

Economisez 2.50 sur l'achat de 2 chemises ! Vraiment avantageux pour la maman qui veut en acheter plusieurs pour son jeune garçon. Elles sont de marque "Little Gentlemen" en beau broadcloth de teintes • or • vert • marron • brun • bleu à motifs fantaisie. Col sport à pointes courtes, manches longues.

Les commandes postales et téléphoniques acceptées

DUPUIS — MEZZANINE DeMONTIGNY, RAYON 661

PANTALONS
lavables — coupe classique
5.69 2 pour $10
Ord. 7.95 ch

Pour 6-12 ans ces pantalons en tissu Wash'N' Wear tellement populaire, pouvant se laver, SANS REPASSAGE. Taille avec plis, glissière, la ceinture au dos sur élastique. Choix dans le • gris moyen • gris charcoal • brun • marine.

DUPUIS — MEZZANINE DeMONTIGNY, RAYON 660

LIMONADE
ASEPTA
EMBELLIT
par l'éclat du teint
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

MAL DE DOS?
...pas moi!



Pour le soulagement du mal de dos ou de la sensation de fatigue, je compte sur

POUR SOULAGER
NÉVRALGIE
DOULEURS
RHUMATISMALES
GRIPPES
RHUMES
EMPLOYEZ LES CAPSULES
U-NO
PRIX : 75¢ $1.25, $2.25
INOFFENSIVES SI PRISES D'APRÈS LE MODE D'EMPLOI
PHARMACIE MONTREAL
916 est, Ste-Catherine — VI. 5-7251



Combattez la FAIBLESSE

Si vous êtes pâle, faible, toujours fatiguée, sans appétit, nerveuse, endurant des malaises organiques dus à la pauvreté du sang, les bonnes PILULES ROUGES, par leur formule à base de fer, sont un tonique qu'il vous faut. Achetez aujourd'hui mêmes les

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 5-59

Chez **dupuis** Frères
le magasin de la famille canadienne



qu'importe la pluie j'ai mon parapluie

"PAGODE"
Ord. 3.99 **3.49**

Couverture en tissu acétate de nuances ombrées dégradées ou avec jolies rayures, tons de • bleu • brun • gris • rouge • noir. Solide tige métal, armature 16 baleines argentées.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 260

agrémentez votre coiffure d'une de ces scintillantes barrettes

IMPORTEES DE FRANCE

fabrication PHILMAR en rhodoïde (imitation écaille)

A-B-C—Forme ondulée, carrée ou entrelacée. En demi-blond ou blanc, avec petits brillants. ch. **.98**

D—Peigne à dents larges, 2 rangs de brillants. ch. **.98**

E-F—Peigne demi-lune, 5 dents au centre, orné délicats brillants et barrette triangulaire à joli motif. ch. **1.50**

G-H—Barrette ouvrée en rinceau et barrette nouée, petits brillants. ch. **2.00**

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230





DELICIEUSES FRIANDISES

TIRE SAINTE-CATHERINE
(Bélanger) à la mélasse et aux noix.
sac 20 oz **.49** ou 2 sacs **.90**

"ROSEBUDS"
Petites bouchées de chocolat au lait (Neilson). boîte 5 lbs ord. 4.75
spécial **3.75**

BONBONS
(Weston) un choix de bonbons pour l'Hallowe'en. Spécial
sac **.29** 2 sacs **.55**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 960



COMBINAISONS
"Turnbull 99"
(série discontinuée)
Ord. 7.95 SPECIAL **5.95**

Texture coton à long filament mélangée laine d'Australie de la meilleure qualité, teinte naturelle, tricot serré. Manches et jambes longues, devant boutonné. Tailles 40 à 44 seulement.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

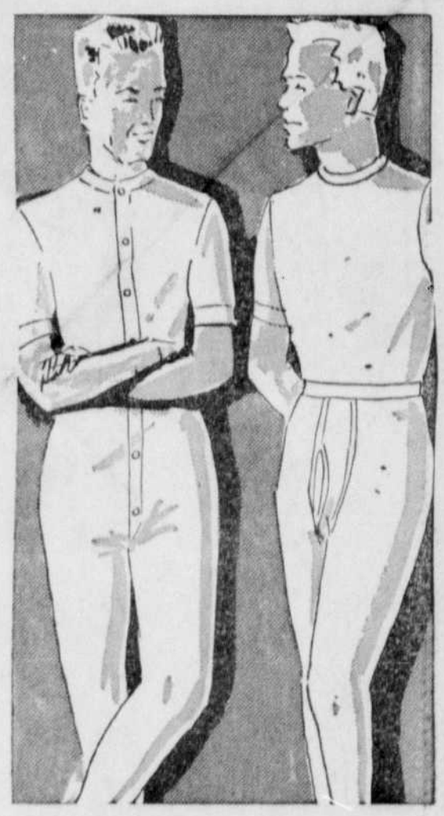
"STANFIELD"
Combinaisons en coton côtelé. Manches courtes ou longues, jambes longues, devant boutonné. Tricot pesanteur moyenne très confortable. Confection impeccable. Tailles: 36 à 44 — BLANC. **4.25**

CAMISOLES ET CALEÇONS
camisoles 34 à 44 **2.25** caleçons 32 à 44 **2.75**

CAMISOLES à manches courtes, encolure ronde. Tricot côtelé, pesanteur moyenne. BLANC.

CALEÇONS, taille élastique, jambes longues. Tricot côtelé, pesanteur moyenne. BLANC.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620



au **SOUS-SOL** Chez **dupuis** Frères

COUVRE-MEUBLES "THROWS"



pour chaise ou sofa

• VERT • ROUILLE —deux teintes qui s'harmonisent à tout décor. Tissu fantaisie. Frange fournie. Pratique pour masquer vos vieux meubles ou pour protéger les neufs.

72" x 90" Ord. 4.60 **3.98** 72" x 108" Ord. 5.29 **4.49**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1235

COUVRE-PLANCHER



54" x 15" (1 housse additionnelle)
Ord. 2.79 SPECIAL **1.89**

Pour habiller de neuf votre planche à repasser. COUSSIN épais en Durafoam. — HOUSSE traitée Silicone réfléchissant bien la chaleur. Bord sur élastique. UNE HOUSSE GRATIS ! Donc double durée.

SOUS-SOL, RAYON 1355

PULL-OVERS
garçons : 8 à 16 ans
Ord. 2.98 **2.37**

Modèle sans manches et à encolure V en tricot de laine ou ORLON*, EXTENSIBLE et LAVABLE. Nuances unies ou de fantaisie marine, rouge, bleu royal, gris, vin.

SOUS-SOL, RAYON 1665





BOTTES CAOUTCHOUC
pour adolescentes
Ord. 3.29 paire **2.77**

Genre "Pull-on" en caoutchouc durable. Talon plat.. Intérieur en tissu rayé. En noir ou blanc pour pointures 4 à 9.

SOUS-SOL, RAYON 1465

PANTOUFLES TRES CONFORTABLES



pour l'hiver
Ord. 1.98 paire **1.67**

Tissu laine, épais, à carreaux sur fond beige. Revers ton uni. Semelle et talon en caoutchouc-mousse. Pointures : 4 à 9.

SOUS-SOL, RAYON 1455



MAILLOTS
"LEOTARD"
Ord. 2.98 **2.57**

Texture nylon, jauge 45. Jambes avec couture, pieds fermés. Elastique à la taille. Beige, noir, rouge. (P) 8-10 ans ; (M) 10-12 ans; (G) 12-14 ans.

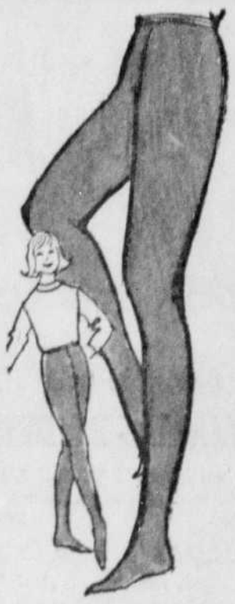
SOUS-SOL, RAYON 1555



JAMBIERES
Tricot laine et coton
1.97

Pieds fermés. Taille sur cordon coulissant. En brun, marine, rouge, pour 2-4-6-8 ans.

SOUS-SOL, RAYON 1555



PANTALONS
DE NEIGE FRISE DE LAINE
Ord. 2.98 **2.57**

Pour fillettes 8-14 ans. Taille sur bande plate. Tissu pesant et chaud. Marine ou brun.

SOUS-SOL, RAYON 1555



ENSEMBLES

ENSEMBLES CARDIGAN ET PULL-OVER en tricot ORLON, pour fillettes 4-6-6x ans.
l'ensemble **4.87**

ou séparément
CARDIGAN à manches longues, encolure ronde, devant boutonné. **2.87**

PULL-OVER à manches courtes, encolure ronde, pour convenir. **2.47**

Les 2 modèles avec taille, encolure et poignets en tricot côtelé extensible. ROUGE, BLEU, JAUNE, MARINE.

SOUS-SOL, RAYON 1555

Heures d'affaires : **9** h. **30** à **5** h. **30** — Ouverts le vendredi soir jusqu'à **9** h. **30** — Le samedi jusqu'à **5** h. **30**

VENTE de ROBES

Chez dupuis

ACHAT SPECIAL ! . . . NOUVEAUX MODELES ! . . .
POUR TOUTES LES OCCASIONS DE SAISON

ECONOMIES DE 5.00 à 10.00 SUR CHAQUE ROBE

TISSUS NOUVEAUX... NUANCES EN VOGUE. ORD. 20.00 à 25.00



TISSUS:

Velventine — dentelle de laine — chiffon imprimé — Brocart soyeux — Jersey mat imprimé — Tweed très fin — crêpe orné velours, etc.

TAILLES:

Petites juniors : 5 à 17
Dames et jeunes filles : 10 à 20
Spécialisées : 14½ à 26½

MODELES:

Pour le bureau, le tout-aller, la rue, courses aux emplettes, pour l'après-midi, le thé, le soir, les réceptions tenue habillée.

$15.

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES
SUR LES MODELES ILLUSTRES ICI

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 530

ACHAT SPECIAL:

Manufacturiers renommés pour la haute confection de leurs robes. Coupe spéciale — fini soigné.

NUANCES:

• nouveau rouge • royal • vert
• blanc • mauve • aqua • beige
• or automne • blanc hiver • brun
• gris • violet • noir

VENDEUSES:

pour mieux vous servir. — Retouches moyennant un léger supplément. Plus de 20 modèles dont 8 illustrés.





e) Un boléro sur robe décolletée — 7 à 17. Brocart soyeux. Robe Empire sans manches, épaules à brillants. Blanc hiver, beige, vert, or, mauve.



a) Velventine, tons rouge, royal, vert, noir. Encolure ronde, pierres du Rhin — jupe ample aux plis non pressés. 5 à 15.



b) Dentelle de laine sur fourreau soyeux blanc, noir, vert, mauve. Silhouette droite, manches longues. 10 à 20.



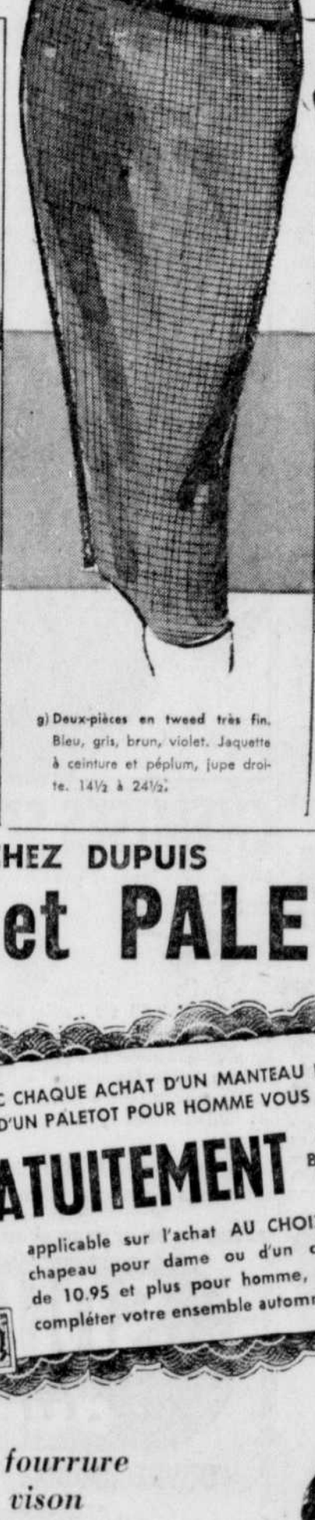
c) Chiffon imprimé sur fourreau en taffetas — Mauve, aqua, rouge. La jupe très ample ; pour tailles jeunes : 7-15.



d) Velventine avec dentelle guipure. Encolure carrée. Manches bouffantes. — Doublure soyeuse aux ¾. Vert, mauve, or — 7 à 15.



f) Jersey imprimé, effet velours mat. Corsage croisé. Taille à noeud. Jupe droite. Bleu, vert, brun. Demi-tailles 14½ à 24½.



g) Deux-pièces en tweed très fin. Bleu, gris, brun, violet. Jaquette à ceinture et péplum, jupe droite. 14½ à 24½.



h) Col velours sur crêpe fini mat. Noir, brun, vert, violet. — Velours col/poignets. Jupe ample par laizes. 14½ à 26½.



VI.2-6171

Économie de 3.00

PYJAMAS ET DESHABILLES

Le tissu favori, "RIVOLINE PARFE", lavable sans repassage. Tailles dames : P.M.G.

L'ensemble **$9.**

PYJAMAS

Gilet tailleur, manches courtes, poche et ceinture. Rayures : bleu, rose, aqua, gris, fond blanc. Pantalon taille élastique.

DESHABILLES

Longueur ¾, type peignoir, devant boutonné. Col garçonnet, 2 larges poches. Coupe soignée. Rayures : bleu, rose, aqua, gris, fond blanc.

DUPUIS — DEUXIEME RAYON 390

NO 0259

Spécial du mercredi

Votre choix de

•OR •ROYAL •BRUN PALE •NOIR
• BEIGE • BLEU PALE • VERT



JUPES 'BAN-LON'

LAVABLES
LE TISSU QUI CONSERVE MIEUX SA TEXTURE UNIFORME

ord. 10.99

SPECIAL DUPUIS MERCREDI, ch.

4.99

Economisez 6.00

Les jupes pratiques par excellence. Tailles: P.M.G.

LE PLISSE EST PERMANENT

Le Ban-Lon ne s'étire pas et ne rétrécit pas.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 540



choisissez-les sans tarder

NOUVEAUX BOTTILLONS

"CONTOUR" EN CUIR OU EN SUEDE —

A. Elastique prêtant bien sur les côtés. Suède noir ou brun. Semelles caoutchouc légères. Doublure de mouton. Talons illusion — 5½ à 9½. **18.95**

TALONS CUBAINS : **17.95**

B. Tout cuir noir ou brun. Glissière de côté à l'intérieur. Bout mi-pointu, talons cubains découpés. Semelles caoutchouc anti-glissantes. Doblure de mouton. 5½ à 9½. **16.95**

C. Souple et flexible cuir d'élan noir ou brun, élastique prêtant bien chaque côté. Talons compensés, semelles caoutchouc ondulées, doublure mouton. 5½ à 9½. **15.95**

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 470

SEMAINE DES MANTEAUX CHEZ DUPUIS

MANTEAUX et PALETOTS



AVEC CHAQUE ACHAT D'UN MANTEAU POUR DAME OU D'UN PALETOT POUR HOMME VOUS OBTIENDREZ

GRATUITEMENT UN BON DE **5.00**

applicable sur l'achat AU CHOIX d'un chapeau pour dame ou d'un chapeau de 10.95 et plus pour homme, afin de compléter votre ensemble automne-hiver.

CINQ CINQ

La fourrure de vison rehausse ces élégants

MANTEAUX D'HIVER

Prix ord. 110.00

SPECIAL SEMAINE DES MANTEAUX DUPUIS

$88

AUCUN VERSEMENT COMPTANT

Taxe de vente payable à l'achat

ETOFFES TOUT LAINE
ANGORA OU POILS DE LAPIN
• brun • vert • gris • violet
• beige • noir • bleu dans le groupe

Tailles: 6 à 18 et 20 à 24½ mais non dans chaque série.

COL DE VISON

Saphir — "Ranch"
Kohinor — pastel

Chamois isolant, entre-doublure et riche doublure de satin. Poches pratiques. Col rond Chin-Chin, col dégagé en vogue ou col châle.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 510



Satisfaction garantie ou argent remis Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE COMMANDES TELEPHONIQUES **VI.2-6171**